



00032537

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

HISTOIRE
DE
L'EMPIRE OTTOMAN

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À NOS JOURS

PAR J. DE HAMMER.

TRAVAIL DÉPOSÉ AUX ARCHIVES NATIONALES ET RÉVISÉ SUR DES DOCUMENTS
ET DES MANUSCRITS DE VERTUEUX ORIGINES EN EUROPE

Traduit de l'Allemand

PAR J.-J. HELLERT;

ACCOMPAGNÉ D'UN ATLAS COMPARÉ DE L'EMPIRE OTTOMAN, CONTENANT 22 CARTES
ET LE PLAN DE DÉTAILLES DÉPOSÉS PAR LE TRADUCTEUR.

TOME QUATORZIÈME.

DEPUIS LE TRAITÉ DE PAIX DE PASSAROWITZ JUSQU'À LA PAIX DE
BELGRADE.

1718 — 1739.

32537

ac

WW. d. 1.

PARIS

BELLIZARD, BARTHÈS, DUFOUR ET LOWELL,
1 bis, RUE DE VERNEUIL.

— Londres.

ROSSANGE, BARTHÈS ET LOWELL,
14, Great Marlborough Street.

Saint-Petersbourg.

FA. BELLIZARD ET Co, LIBRAIRES,
au Post-de-Police.

M DCCC XXXIX.



00032537

HISTOIRE

21

L'EMPIRE OTTOMAN.

LIVRE LXIV.

Délimitation. — Evénemens de Dulcigno. — Réception du grand-vezir. — Mesures administratives. — Constructions, incendies, tremblement de terre. — Rapports diplomatiques. — Ambassade turque à Vienne; ambassade impériale à Constantinople; négociations qu'elles avaient pour objet. — Paix éternelle avec la Russie. — Actes de la diplomatie française et anglaise. — Ambassadeur ottoman à Paris; chargé d'affaires prussien à Constantinople. — Mariages et circoncisions. — Règlement qui détermina la hiérarchie et les vêtements que comportent ses différens degrés. — Fêtes populaires et procession des palmes nuptiales. — Mesures d'ordre concernant l'Anatolie, l'Égypte et la Tartarie. — Première leçon donnée aux princes. — Nouvel historiographe. — Le mouchoir, le halwa et le khalwet. — Le fils du médecin de la cour, Ali-Pascha. — Mort de plusieurs hommes célèbres. — Ambassade à Bokhara et à Balkh; retour des ambassadeurs envoyés en France et en Perse. — L'ambassadeur persan Moustafa Koulikhan. — Installation du khan de Schirwan. — Démêlés avec la Russie. — Trois fetwas mémorables. — La Géorgie occupée par les Turcs. — Ambassade de Tahmasip. — Conquêtes en Perse. — Traité de partage entre la Porte et la Russie.

La nouvelle de la paix conclue à Passarowicz coupa court à tous les vains bruits de paix ou de guerre qui depuis long-temps inquiétaient la cour d'Andrinople.

Le reis-efendi Aarifi Mohammed, dont la plus haute ambition avait toujours été d'obtenir la troisième queue de cheval, vit enfin combler ses désirs en récompense des bons services qu'il avait rendus pendant les négociations. On lui promit en outre, à titre d'argent d'orge, le sandjak de Tekké, dignité qui lui valut en même temps la pelisse de vizir. Peu de jours après, la Porte procéda à la nomination des trois commissaires pour régler définitivement la délimitation. Ce furent l'ancien desterdar et le possesseur¹ du sandjak de Selanik, le vizir Moustafa-Pascha, chargé de tracer la ligne qui devait s'étendre depuis le confluent du Danube et du Timok jusqu'à Pelino; le beglerbeg d'Adana, Kara Moustafa, auquel fut confié le soin de déterminer le parcours de la frontière serbienne; et enfin, pour celle de Bosnie, l'ancien desterdar, et depuis gardien des frontières bosniaques, Osman-Pascha.

Quelques différends, élevés au sujet de plusieurs îles de l'Alouta, furent aplanis ultérieurement par une lettre du grand-vizir adressée à Eugène, et par la réponse que lui fit ce dernier. Avant la fin de l'année, deux réglemens, qui déterminaient la ligne de fron-

¹ Raschid, III, l. 25. *Moustassarif* se dit ordinairement des sandjaks donnés à titre d'argent d'orge et dont les possesseurs, au lieu d'y résider comme gouverneurs (*waïf*), le font administrer par un représentant (*moustessellim*). Il ne faut pas confondre ce dernier fonctionnaire avec le *moukazzil*, ou percepteur des impôts d'un sandjak, ni avec le gardien des frontières (*mouhafiz*), bien que celui-ci et le gouverneur (*waïf*) soient le plus souvent une seule et même personne. Ainsi Yousof-Pascha, qui joue dans l'*Histoire de Charles XII* un rôle si important, est tantôt désigné comme *waïf* et gouverneur d'Oczakow, tantôt comme *mouhafiz*, c'est-à-dire commandant militaire et gardien des frontières de Babounght.

tières marquée par le cours du Danube et de l'Unna¹ et celle qui est comprise entre la Servie et le Banat², furent signés par les commissaires nommés à cet effet. L'année suivante, on régla la délimitation à partir de la Nouvelle - Novi jusqu'aux triples confins³ de la Grande et de la Petite Valachie⁴; enfin on traça les limites du territoire vénitien.

La guerre avec Venise s'était prolongée pendant quatorze jours après la signature du traité, car les généraux vénitiens Schulenburg, le prévêditeur Donna et le capitaine-général Pisani se regardaient comme engagés d'honneur à achever le siège de Dulcigno qu'ils avaient commencé, et telle était l'exaspération des Dalmates et des Dulcignotes, qu'elle ne put être apaisée par la nouvelle de la paix qui venait d'être conclue. Un ouragan terrible qui détruisit quatorze galiotes, vingt tartanes, toutes les petites barques et deux péotes appartenant aux Vénitiens⁵, favorisa une sortie de la garnison, dont le commandant⁶ était le brave possesseur du sandjak de Scutari, Kourd Mohammed-Pascha (4 août 1718 — 7 ramazan 1130). Soixante-un canons, grands et petits, et tous les bagages de l'armée vénitienne tombèrent aux mains des Turcs. Leur commandant ayant demandé des instructions à Constantinople, un commissaire lui apporta l'ordre de rendre

¹ 10 novembre 1718.

² 15 décembre 1718.

³ 11 octobres depuis Novi jusqu'aux triples confins.

⁴ 27 septembre 1719.

⁵ *Le due pose Venete della Zuccha, Marcochia e Cella*. Ferrari, p. 297.

⁶ *Bashboy*. *Bashid*, III, f. 96.

la place aussitôt que les Vénitiens auraient indemnisé les habitans des dégâts qu'avaient essayés leurs maisons et leurs plantations d'oliviers.

Après avoir pris les dispositions nécessaires pour la sûreté de Nissa et de Widdin, le grand-vizir partit de Sofia pour Andrinople où il fit l'entrée la plus brillante et la plus somptueuse, le second jour du bairam (29 août 1718 — 2 schewwal 1130). Le grand-chambellan était venu au-devant de lui jusqu'à Bazardjik, où il lui remit le poignard étincelant, la pelisse de zibeline et la lettre qui lui étaient adressés par le Sultan. Le kaimakam (fils de Kara Moustafa) et le nischandji étaient allés à sa rencontre jusqu'à la prairie de Kemal, et le Sultan lui-même monta à cheval et alla le recevoir à un quart de lieue de sa tente, dressée derrière le village de Kadinkeri. Lorsqu'ils furent à quinze pas l'un de l'autre, le grand-vizir descendant de cheval fit cinq autres pas, s'agenouilla et baisa la terre, se leva, fit encore cinq pas, baisa de nouveau la terre, se leva et ainsi de suite une troisième fois.

A mesure qu'il se prosternait à terre, les tschaouschs faisaient entendre, pour marquer sa bien-venue, le cri habituellement proféré dans de semblables réceptions; le peuple était ému jusqu'aux larmes, car, depuis trois ans, la réception des grands-vizirs seraskers au retour de campagnes malheureuses, avait toujours eu un caractère sombre et affligeant; celle-ci au contraire avait lieu sous de joyeux auspices. Après avoir baisé l'étrier impérial, le grand-vizir fit quelques pas en arrière, baisa de nouveau la terre à un signe que lui fit le Sul-

tan, puis, montant le cheval qu'on lui avait préparé et qui était couvert de harnais dorés, il se mit en marche, précédant l'étendard sacré que suivait le Sultan. Le cortége s'arrêta pour dîner à Kadinkcei, qu'on appelle aussi Yemiklik, ainsi nommé parce que les habitans d'Andrinople y faisaient préparer la plupart de leurs festins. Après le repas, le grand-vizir fut de nouveau revêtu de l'une des pelisses qu'avait portées le Sultan. De Yemiklik le cortége se dirigea vers la ville; le moufti et le kaïmakam précédaient l'étendard sacré, derrière lequel venait le grand-vizir entre l'aga des janissaires et le nischandjipascha.

Pendant qu'on attendait à Constantinople le résultat des négociations qui devaient mettre un terme aux malheurs de la guerre, la femme de l'ambassadeur anglais, lady Worthley Montague, également célèbre par son esprit élevé et son talent d'écrivain, songea à délivrer l'humanité d'un autre fléau. Depuis long-temps la petite vérole faisait de grands ravages dans toutes les classes de la société; désirant atténuer les effets de cette cruelle maladie, elle soumit son fils, âgé de six ans, à l'inoculation qui réussit pleinement. Ce succès l'a rendue célèbre dans l'histoire de la médecine comme ses spirituelles lettres sur Constantinople lui ont depuis assigné une place distinguée parmi les littérateurs de l'Europe. Immédiatement après la cessation des hostilités et le rétablissement de la paix (23 mars 1718), le grand-vizir s'étudia à expédier les affaires les plus importantes. A l'expiration des deux années pendant lesquelles les habitans de la Morée avaient été exempts

du paiement de l'impôt, il rendit une ordonnance qui réglait la nature et le mode de perception des nouvelles taxes. Un autre décret offrit à tous ceux qui voudraient s'établir en Morée l'affranchissement de tout impôt pendant trois ans. Ces décrets et ordonnances, lorsqu'ils ont pour but la prospérité des sujets et des provinces, portent dans les collections des pièces d'État, le titre d'*Adaletnamé*, c'est-à-dire *livre de justice* ¹. Les habitans de l'île de Khios qui, malgré leur prospérité, avaient, en corrompant les ministres et les grands de la Porte, su éviter jusqu'alors d'être inscrits sur les registres des finances, furent comme ceux des autres îles de l'archipel, soumis au paiement de taxes régulières. Un grand nombre de Kurdes et de Turcs, qui s'étaient fixés à Constantinople dans la seule intention de s'y soustraire aux impôts et redevances perçus sur les produits de leur industrie, furent renvoyés dans leur pays natal. Afin de remédier à la cherté du café, et pour assurer au commerce de cette denrée, dont les caravanes se rendaient de l'Yemen à Djidda et de là au Caire, les privilèges dont il avait joui autrefois, la Porte envoya un chambellan en qualité de commissaire au schérif de la Mecque, avec défense de vendre du café aux négocians infidèles, car la disette dont on se plaignait était principalement due aux exportations qui s'en faisaient en pays étrangers. Un autre chambellan se rendit comme commis-

¹ *L'Inchak* du reis-efendi Mohammed centeni, sous les nos 162 et 163, deux fermans de cette espèce, l'un daté de l'année 1152 (1710), l'autre de l'année 1154 (1721).

saire en Egypte pour prélever sur la succession du beg Ebouscheneb, mort de la peste, et qui, pendant trente ou quarante ans qu'il avait occupé la place de defterdar de l'Egypte, avait ramassé d'immenses richesses, la somme de cent soixante-cinq bourses qu'on savait être dues au fisc sur le dernier trésor d'Egypte et sur la solde des troupes; il avait encore mission de faire rentrer les impôts échus¹ des villages appartenant à ce beg. Les derniers grands-vizirs avaient en vain essayé de réprimer l'abus qui s'était introduit dans le paiement de la solde des janissaires, dont un grand nombre étaient inscrits sur les listes sans avoir jamais fait de service actif en temps de guerre. Ibrahim-Pascha obvia si bien à ce désordre, qu'au premier paiement de la solde des troupes, le fisc réalisa une économie de mille cinq cents bourses, et que les dépenses de l'armée, qui, pendant les trois dernières années de guerre, s'étaient élevées à onze, douze et treize millions de piastres, n'en dépassèrent pas, cette année, deux millions et demi². Ibrahim envoya des ordres sévères aux voïevodes de Moldavie et de Valachie pour les obliger à solder aux troupes l'arriéré qui leur était dû³, et fit partir pour la Syrie un commissaire chargé d'instruire contre celui qui avait détourné à son profit la solde de trois cent vingt-trois hommes rayés des contrôles de Nassouh-Pascha, et d'assurer un paiement régulier aux sept cent cinquante autres qui y

¹ *Hakemî nakliyat*, Raschid, III, f. 28.

² 5000 bourses, Raschid, f. 29 et 30.

³ Celui de Moldavie 40,000 piastres et celui de Valachie, 400,017 1/2.

avaient été maintenus. La solde des troupes de Bosnie leur fut en partie assignée sur des fermages héréditaires, afin de dispenser les corps d'envoyer annuellement quelqu'un à Constantinople pour y toucher les fonds qui leur revenaient. Les corps des chasseurs et des milices à cheval (seghbans et lewends) qui avaient été la cause de tant de troubles dans plusieurs provinces de l'Empire, furent licenciés. Depuis le grand-vizirat de Kœprülüzadé Moustafa-Pascha et celui d'Elmas-Pascha, ces deux corps avaient constamment entretenu à la Porte un officier-enrôleur (sertscheschmé) chargé d'inscrire ceux qui voulaient prendre des engagements. Ibrahim-Pascha supprima tout-à-fait cette place en enjoignant aux vizirs, aux beglerbegs, aux begs et aux percepteurs des impôts, de congédier les seghbans et les lewends, et de ne conserver à l'avenir pour gardes du corps, que les *gœnüllüs*, les *delis* et les *azabs* (les courageux, les téméraires et les hommes libres). Il fit frapper de nouvelles piastres appelées *solota*, car les anciennes, ayant depuis longtemps disparu du commerce, avaient été exportées en grande partie en Perse, où on les refondit, à cause de la pureté de l'argent qu'elles contenaient, pour en faire des *abbasis*. Les anciennes piastres furent monnayées à raison de six drachmes un quart¹, en sorte

¹ Raschid, après avoir dit que 10 *solota* valaient 100 piastres, ajoute que la fonte du *solota* donnait 60 drachmes d'argent pur; ce faux calcul repose sur une faute d'impression, et il faut lire 6 au lieu de 60. D'ailleurs toute cette opération loin d'améliorer la monnaie ne fit que l'altérer, car 6 drachmes d'argent, la drachme à 20 aspres, donnent 120 aspres et non pas 90, ce qui était alors la valeur de l'argent pur.

que seize piastres présentèrent une valeur de cent drachmes d'argent; comme la drachme d'argent valait vingt aspres, la valeur nette de la piastre fut de cent vingt aspres. Ibrahim fit frapper de nouvelles piastres d'une valeur nominale de quatre-vingt-dix aspres. Il ordonna en même temps que la monnaie impériale prit la drachme d'argent pour vingt-deux aspres, parce que, depuis qu'on en avait réduit le tarif à vingt aspres, personne ne voulait plus en fournir: il en résulta que l'argent prit une autre route dans le commerce, et que les cinquante-cinq mille drachmes d'argent que les changeurs et les fondeurs étaient obligés de fournir tous les mois à la monnaie, se trouvèrent insuffisants. L'administration du grand-vizir est encore marquée par des constructions, tant dans la capitale que sur les frontières. A Constantinople, il fit agrandir le palais de la sultane Fatima, sa femme, et construire aux frais de l'État un palais, pour donner des logemens aux ministres de la Porte, au kiaya, au tschaousch-baschi, au reis-efendi et aux sous-secrétaires d'État, au maître des requêtes, au chancelier et au secrétaire du cabinet du grand-vizir. Les palais du Sultan à Kandilli, sur la côte asiatique du Bosphore, et à Beschiktasch, sur la côte d'Europe, furent réparés en toute hâte, pour que les ambassadeurs extraordinaires, que l'on attendait avec les ratifications du traité de paix, ne rencontrassent point de ruines. Dans le serai, Ibrahim fit réparer et changer en une bibliothèque un vieux koeschk, dont la construction remontait à deux cents ans. Sur son

invitation, les ministres de la Porte se cotisèrent pour subvenir aux frais de réparation des mosquées qui, depuis plusieurs années, étaient tombées en ruines, soit par les accidens de la guerre, soit par suite d'incendies. Mais le plus important de tous les travaux exécutés sous le règne d'Ibrahim-Pascha, fut le rétablissement des fortifications de Nissa et de Widdin, qui, depuis la perte de Temeswar et de Belgrade, étaient devenues les forteresses frontières de l'Empire contre l'Autriche. Le devis dressé pour les fortifications de Nissa s'éleva à la somme de sept cent quatre-vingts bourses, et pour celles de Widdin à deux mille six cents bourses ou deux millions de piastres¹. Ces travaux devant être terminés dans l'espace de trois ans, on affecta pour les quatre plus beaux mois de chaque année la somme de deux cent soixante bourses aux dépenses à Nissa, et une autre de cinq cent soixante-cinq à celles de Widdin.

D'autres mesures avaient été nécessitées par des événemens imprévus, bien que d'une importance secondaire et par des phénomènes naturels (20 avril 1719—30 djemazioul-ewwel 1131). C'est ainsi qu'une rébellion des troupes à Widdin, causée par le retard apporté au paiement de leur solde, eut pour conséquence la destitution de l'aga des janissaires et du defterdar; qu'une innovation faite par le prédicateur de la mosquée d'Aya-Sofia, le scheikh Ispérizadé, dans

¹ Raschid, f. 54. A Nissa, il fallait construire 422,800 pieds carrés et à Widdin 605,701 pieds; les 258 bourses contenaient 1,400,000 piastres.

la prononciation de la lettre *Dhad*, le *Schiboleth* des Arabes, lui attira une mercuriale du moufti; que le muderris Touridjizadé, qui, trompé dans son espoir d'être promu à un grade supérieur dans le corps des oulémas, avait donné un libre cours à son dépit, fut exilé, ainsi que le juge d'armée Kewakilizadé, pour avoir accusé le moufti de corruption; le premier dut se rendre à Kastemouni, son pays natal, le second à Modania. Quelques personnes, publiquement convaincues de faux témoignage, subirent la même peine. Le grand incendie qui avait éclaté à Constantinople quatre jours (17 juillet 1718) avant la signature du traité de paix de Passarowicz, et qui, après s'être frayé un passage dans quatre directions différentes, avait ravagé la capitale pendant vingt-quatre heures, fut suivi, le jour anniversaire de ce traité, d'un autre incendie (21 juillet 1719 — 4 ramazan 1131), durant lequel les janissaires se battirent contre les Grecs accourus pour empêcher la démolition d'une église, que cependant ils ne purent sauver de la violence des flammes. Deux mois auparavant, il y avait eu un tremblement de terre si violent à Constantinople, que les murailles de la ville du côté de la terre, surtout aux environs des Sept-Tours, furent entièrement renversées, et que le dôme de la mosquée située près de la porte d'Andrinople, ainsi que plusieurs

» Cet incendie dévora 54,900 maisons, 2,283 boutiques, 170 églises et mosquées, 102 palais, 470 fontaines, 80 mosquées, 98 bains publics; mais il y a exagération lorsque ce même auteur dit que 14 à 15,000 hommes avaient péri dans les flammes; on peut hardiment retrancher un zéro.

autres, se fendirent par la violence de la secousse (19 octobre 1719 — 5 silhidjé 1131).

Si Ibrahim donna toute son attention aux affaires de l'intérieur, il ne négligea en rien celles de l'extérieur. Habitué depuis long-temps à considérer l'empereur d'Allemagne comme l'ennemi le plus dangereux de l'Etat, il adressa plusieurs lettres aux chanceliers de Russie et de Pologne, pour les remercier de ce qu'ils n'avaient pas écouté les insinuations de l'Autriche pendant les dernières guerres; il s'efforça de leur faire partager sa conviction que, fidèles à leur amitié pour la Porte, ils se refuseraient, comme par le passé, à fournir des secours à l'ennemi. En agissant ainsi, Ibrahim espérait empêcher entre les trois souverains une alliance, à laquelle, comme le remarque l'historiographe de l'Empire, il fallait toujours s'attendre, « car, dit la sentence du Prophète, les infidèles ne forment qu'un seul peuple ¹. » Au commencement de l'année, le grand-vizir Ibrahim-Pascha avait dépêché en Pologne l'aga Moustafa, avec une lettre adressée au roi, pour l'engager à employer son crédit en faveur de Rakoczy ². Dans sa réponse, le roi eut soin de passer sous silence la prière de la Porte, et se contenta de la féliciter sur le retour prochain de la paix avec l'Autriche.

La lettre écrite par la Porte, sur le conseil de Rakoczy, pendant le grand-vizirat de Mohammed-Pascha, prédécesseur d'Ibrahim, pour se créer des

¹ *El kafroun willelou icahidetoun*. Raschid, III, I. 60.

² Cette lettre porte la date du 5 janvier.

relations amicales avec la Prusse, n'avait pas eu tout le succès qu'on en avait espéré. Souvent renouvelée et appuyée par les cabinets de France¹, de Suède et de Naples, mais toujours contrariée par les cours d'Autriche, d'Angleterre et de Russie, la proposition de la Porte ne fut accueillie favorablement que quarante ans plus tard, et fut alors sanctionnée diplomatiquement par un traité formel.

Sous l'administration d'Ibrahim-Pascha, la Porte, voulant donner un témoignage de sa faveur particulière à la France, à laquelle, pendant la mission de l'ambassadeur Châteauneuf, elle avait déjà promis d'accorder la protection du Saint-Sépulcre, autorisa le roi de France à réparer les édifices consacrés au culte chrétien à Jérusalem; mais ce fut, à la vérité, dans la crainte que l'ambassadeur autrichien, attendu à Constantinople pour la ratification de la paix, ne demandât la même permission au nom de l'Empereur, en vertu du traité de Passarowitz, ou que l'ambassadeur russe, au nom du Czar, n'élevât les mêmes prétentions. En agissant ainsi, la Porte s'assura un double avantage: elle évita de nouvelles contestations avec les puissances limitrophes, et la France, pour lui marquer sa reconnaissance, rendit à la liberté cent cinquante prisonniers ottomans.

Un mois après la conclusion de la paix de Passaro-

¹ « Le roi François Bachoc, venu de France auprès de nous, nous ayant témoigné votre amitié pour nous, nous avons jugé à propos de la demander par la présente. » Lettre écrite par le grand-vizir Mahomet au premier ministre de Prusse, Janvier 1718.

wicz, l'ambassadeur russe, Alexis Dashkoff avait fait son entrée à Constantinople (29 août 1718 — 2 schewwal 1130). Le but principal de sa mission était de se plaindre des brigandages et des incursions de Bakht-Ghirai, fils de Dewlet-Ghirai. Kalgha sous le règne de son père, Bakht-Ghirai, plus particulièrement connu sous le nom de Deli-Sultan (le Sultan fou), avait levé l'étendard de la révolte contre l'autorité de son oncle et était devenu la cause d'un fâcheux dissident entre la Russie et la Porte. Le 12 juin de l'année suivante (24 redjeb 1131), Constantinople vit arriver un autre ambassadeur russe chargé ostensiblement de renouveler la paix avec la Porte; mais le véritable but de sa mission paraît avoir été de surveiller les démarches de l'ambassadeur autrichien qu'on attendait sous peu dans la capitale¹.

L'époque convenue pour l'échange des ratifications de la paix de Passarowicz étant arrivée, le Sultan choisit pour cette mission Ibrahim-Pascha, le premier plénipotentiaire chargé de signer ce traité au nom de la Porte; mais comme il ne jouissait que du titre de second defterdar, il l'éleva au rang de beglerbeg de Roumilie, afin d'ajouter à l'importance de son ambassadeur. Jaloux de se faire représenter à Vienne avec une magnificence inconnue dans cette capitale, le Sultan ordonna qu'on tirât à cet effet du trésor impérial

¹ Baschié, f. 42. *Desaîsi scheitanîyé khalîlîlé, c'est-à-dire, se parlant avec des idées d'intrigues diaboliques. Taîfesi mesfouré ghayet mouhîyel wé makkîar bîr kaoumî kloudankâr olanghîn, c'est-à-dire, parce que le peuple ci-dessus nommé (les Russes) est un peuple très-rusé, très-intrigant et méditant toujours quelque méchanceté.*

les objets suivans : un poignard avec une poignée à la mode des Tscherkesses, couverte de deux cents diamans, grands et petits ; un carquois avec une chaîne en or, garni de rubis, de perles et d'émeraudes ; sept harnais ; sept gourmettes ; trois paires d'étriers et sept masses d'armes, le tout en argent ; sept selles de velours brodées d'or ; sept housses de la même étoffe également brodées d'or, et quelques autres harnais d'une moindre valeur. Le magasin des tentes impériales lui fournit encore deux grandes tentes de cérémonie soutenues par deux colonnes¹ ; deux autres de toile cirée percées de deux corridors ; une grande tente de forme circulaire² ; un dais³ ; toutes ces tentes munies de leurs tapis et coussins. Pour le mettre à même de subvenir aux frais de son voyage, le Sultan lui fit don de trente-cinq mille piastres et lui en avança soixante quinze mille autres. Les présens qu'il fut chargé de remettre à l'empereur, au nombre de sept fois sept, furent les plus riches et les plus magnifiques que jamais ambassadeur turc ait offerts au souverain d'un État de l'Europe [1]. Sa suite, composée de sept cent soixante-trois hommes, de six cent quarante-cinq chevaux, de cent mules et de cent quatre-vingts chameaux, reçut, dès son arrivée sur le territoire autrichien, les vivres de toute nature dont elle avait besoin ; l'ambassadeur lui-même fut gratifié journellement d'une somme de cent cinquante écus. A son arrivée sur les rives de la Schwechat, Ibrahim-Pascha fut complimenté par le maréchal de la cour et par un

¹ Teherké. — ² Oba. — ³ Sallan.

commissaire impérial chargé de l'introduire solennellement dans la capitale, sous l'escorte de plusieurs détachemens de troupes impériales et de milices, de hussards et de la garde civique à cheval composée des principaux négocians de la ville. En avant du cortège marchaient les tschaouschs des cérémonies ¹ et du diwan ²; le trésorier avec six chariots de bagage portant les présens, et traînés chacun par quatre chevaux; le garde des clefs ³ avec les mules et suivi des tapisseries des appartemens ⁴; les chevaux offerts en présent par le Sultan; les gardes-du-corps du Pascha, c'est-à-dire les courageux et les téméraires ⁵. Derrière eux venaient un officier portant un drapeau vert; les chevaux de main de l'ambassadeur; les fauconniers; les grands-écuyers et le grand-chambellan d'Ibrahim-Pascha; ses deux queues de cheval flottant dans les airs, tandis qu'une troisième, celle du quartier-maître était portée horizontalement; l'inspecteur ⁶ et le secrétaire des tschaouschs ⁷, et le tschaouschbaschi ou maréchal de cour de l'ambassadeur. Les sept chevaux favoris de l'ambassadeur, couverts de housses de peaux de tigre et de harnais en argent, au flanc droit desquels était appendu un bouclier en argent et un sabre, étaient conduits par quatorze tschaouschs du diwan dont les turbans étaient ornés de riches panaches. Venait ensuite l'ambassadeur, dans une voiture fermée par un grillage d'or,

¹ *Alaüttschaouschi*. — ² *Divantschaouschi*. — ³ *Anukhtarogasi*. —

⁴ *Itschmeister*. — ⁵ *Ganzillüt et Dolis*. — ⁶ *Tschaouschler-Emint*. —

⁷ *Tschaouschler-kıaribi*.

dont les parois extérieures étaient garnies d'écarlate, et celles de l'intérieur ornées de diverses peintures. A sa droite et à sa gauche, s'avançaient à pied le portecarafe ¹ et le chef des fusiliers ², portant sur leurs épaules des peaux de tigre, vêtus de longues robes d'écarlate, coiffés de bonnets de feutre blanc et ceints d'un sabre à poignée d'argent, dont le fourreau était en velours rouge. Douze valets de chambre ³, six coureurs ⁴, le grand-porte-épée ⁵, le premier valet de chambre ⁶, les pages, le kiaya, le secrétaire de l'ambassadeur, deux imams, deux muezzins, les porte-étendard, les porteurs d'eau, les palefreniers, les dresseurs de tentes, la musique militaire composée de chalumeaux, de cimbales, de trompettes, d'une multitude de petites timbales, du grand tambour tatar ⁷, précédaient immédiatement la voiture.

Trois mois avant l'entrée de l'ambassade extraordinaire des Turcs à Vienne, l'ambassadeur impérial, comte de Virmont, avait quitté la capitale dans l'ordre qu'il observa ensuite à son entrée à Constantinople. A la tête du cortège, se trouvaient les musiciens, les courriers, les valets, les trompettes, les palefreniers, le maître-d'hôtel avec ses officiers, marchant trois à trois; venaient ensuite Gerhard Cornelius de Drisch, le secrétaire d'ambassade qui nous a laissé une relation en langue latine ⁸ du voyage du comte de Vir-

¹ Nâzredjibaschi. — ² Toufkondjibaschi. — ³ Tschokodar. — ⁴ Schâkir. — ⁵ Sühdar. — ⁶ Baschtchokodar. — ⁷ Bschogtlan.

⁸ Cette relation a été traduite en langue allemande sous le titre : *Historische Nachricht aus der Rom. Kais. Botschaft nach Constantinopel*,

mont; deux médecins, le pharmacien et le chirurgien, neuf élèves du collège des interprètes, trois interprètes, le maréchal de la cour avec les laquais des gentilshommes, dix-huit barons et chevaliers marchant trois à trois; parmi ces derniers, se trouvait le capitaine du génie Frédéric d'Obshelviz, qui le premier a levé le plan de la route qui conduit à Constantinople. Au milieu d'eux, on remarquait la bannière de l'ambassadeur, représentant d'un côté ses armes, de l'autre côté le symbole de la paix, à savoir deux mains entrelacées et éclairées par le soleil perçant à travers de sombres nuages. Le secrétaire d'ambassade, Joseph de Dierling, portait dans une enveloppe de soie blanche brodée d'or les lettres de créance de l'ambassadeur. Derrière lui, venaient deux jésuites; deux trinitaires; deux missionnaires dont l'un grec, l'autre arménien; deux vicaires et l'abbé de Domen, le comte de Schratzenbach, prélat de l'ambassade; les laquais de la haute noblesse et leurs maîtres, parmi lesquels on distinguait les comtes de Nesselrode, Emmanuel et Norbert Kollowrat, Sibastida, Bielinski, Scherfenberg, Thierheim, Althan, Batthyany, devenu plus tard ban de Croatie, Kœnigl, les barons de Rhombert, de Zweifel, de Raban et de Hœrte et le marquis de Besora. Le comte de Nesselrode, proche parent de l'ambassadeur, et que faisaient remarquer sa mâle beauté, l'élégance de sa taille et la magnificence de ses vêtements, portait le drapeau, qui repré-

*welche der Hoch und Wohlgeborene Graf Damian Hugo von Virmond
rühmlichst verrichtet.*

sentait d'un côté les armes de la maison d'Autriche, de l'autre la conception de la sainte Vierge. De Virmont lui-même était revêtu d'un manteau d'étoffe d'or à la mode d'Espagne, bordé de dentelles larges comme la main; sur son chapeau se balançait un panache de plumes blanches de héron retenu par un nœud de diamans; vingt-quatre heiduques, de formes athlétiques, portant des masses d'armes en argent, le suivaient au lieu de trabans. Le premier maître d'équitation se tenait à pied à côté de l'étrier de l'ambassadeur; derrière lui, marchait le grand-écuyer à la tête de quatorze pages précédant les gardes-du-corps, trente grenadiers habillés en drap d'écarlate rehaussé d'ornemens en argent, et portant sur leurs bonnets à poil des aigles de même métal. L'étendard au double aigle de l'Autriche précédait la musique militaire, les mules, les fauconniers, les cuisiniers et un détachement de quarante soldats qui fermaient le cortège; un pareil nombre d'hommes le précédait également. L'échange de l'ambassadeur d'Autriche avec celui de la Porte devait avoir lieu sur la frontière nouvellement conquise par les armes impériales, aux bords de la petite rivière de Schuppellia, entre Parakin et Raschna. A cet effet, on y avait dressé d'avance trois colonnes, et celle du milieu était le lieu convenu pour l'échange. Arrivés à une distance de cinq pas de cette dernière colonne, les deux ambassadeurs descendirent simultanément de cheval; le général Oduyer ayant présenté au serasker le comte de Virmont, et le serasker ayant observé la même formalité

à l'égard de l'ambassadeur Ibrahim-Pascha, on dressa sur-le-champ le procès-verbal de cette réception (7 août 1719).

A son arrivée à Constantinople, le comte de Virmont fut complimenté au nom du Sultan par l'interprète de la Porte, Maurocordato, qui lui offrit pour sa bien venue, des fleurs et des fruits, des sucreries et du café : symboles d'un commerce doux, agréable et intellectuel. La Porte lui donna, pour garde d'honneur, un détachement de janissaires, et pour son service particulier, neuf dresseurs de tentes, et un certain nombre de porteurs d'eau et de porte-flambeaux. Jamais la Porte ne s'était encore montrée si magnifique dans la distribution des vivres et autres objets nécessaires à la vie qu'envers la suite de l'ambassadeur, aux besoins de laquelle, comme à ceux de la garde turque et des autres personnes attachées à sa maison, elle affecta en outre journallement une somme de cent cinquante écus [11]; mais aussi, jamais les présents, offerts par une puissance étrangère, n'avaient atteint ni le nombre ni la valeur de ceux de l'empereur [11]. Le grand-vizir donna deux banquets en l'honneur de l'ambassadeur : le premier, qui eut lieu dans le palais de Houseïn Kœprülü, non loin du château d'Asie du Bosphore, fut accompagné de tours de bateleurs, de luttes et de symphonies exécutées par soixante musiciens ; le second, donné dans le palais de Kara Moustafa, à Eyoub, fut signalé par l'habileté des tireurs à l'arc et au fusil qui furent appelés à y prendre part. Le grand-vizir s'y distingua particuliè-

rement ; des cruches d'eau, placées à une certaine distance l'une de l'autre, servaient de but ; au moment où Ibrahim-Pascha se disposait à tirer, un janissaire, voulant remplacer une cruche brisée, reçut la balle lancée par son maître avec tant d'adresse, qu'elle passa entre ses jambes et mit le vase en pièces, en effleurant seulement le bord de son pantalon. Le grand-vizir, pour dédommager le janissaire de sa frayeur, lui fit présent de onze ducats. Cet accident de peu d'importance ne mériterait pas d'être mentionné, si l'historien de l'ambassade impériale et l'historiographe de l'empire ottoman, ne l'avaient pas raconté, en en tirant chacun une conclusion différente. En effet, le premier loue l'humanité du grand-vizir, qui pâlit en voyant le danger auquel il avait involontairement exposé le janissaire ; tandis que le second, en présentant un heureux hasard comme le résultat d'une grande adresse, s'extasie sur la libéralité d'Ibrahim-Pascha.

Les instructions du comte de Virmont lui ordonnaient d'obtenir, avant tout, de la Porte, un traité relatif à la protection des saints lieux de Jérusalem, à la nomination des consuls, au commerce avec la Grèce, à l'échange des prisonniers, et aux égards dus aux ministres des puissances étrangères résidant à Constantinople, ainsi qu'aux agens des princes de Moldavie et de Valachie¹.

Le jour où il fit son entrée dans la capitale, au son de la musique et enseignes déployées, l'ambassadeur, au

¹ Instructions pour le comte de Virmont, du 9 mai 1719, en trente-deux articles.

lien de permettre au tschaouschbaschi de marcher à ses côtés, l'invita à le devancer. Pendant son séjour à Constantinople, qui dura près d'un an, il obtint plusieurs fermans en faveur des prêtres de Jérusalem, des trinitaires et des prisonniers chrétiens. Deux autres fermans lui garantirent la répression des brigandages exercés par les habitans de Dulcigno¹ sur les sujets de l'Autriche, et l'éloignement de la capitale des rebelles hongrois, Batthyany et Forgacs, qui s'étaient établis sur les rives asiatiques du Bosphore, tandis que Berceseny et Csaki s'étaient retirés à Chocim et Esterhazy en Moldavie. Un ordre adressé au pacha de Bender lui enjoignit de les conduire en exil dans la juridiction de Demürhissar. Quant à Rakoczy, après avoir vu s'anéantir l'une après l'autre toutes ses espérances, notamment celle de jouer un rôle dans la guerre engagée entre la Porte et l'Autriche, il fut embarqué sur une galère et conduit à Rodosto. Il y vécut tranquille jusqu'à la fin de ses jours, partageant son temps entre la lecture et des travaux de tour et de menuiserie. Pour mettre fin à l'affaire relative au commerce entre la Perse et l'Autriche, et au passage des marchandises à travers les provinces ottomanes, deux points qui avaient déjà été discutés lors de la conclusion du traité de commerce de Passarowicz, Virmont détermina la Porte à envoyer au schah, en qualité d'ambassadeur, le président de la chambre des comptes pour la capitation, Dürri Efendi, qui a écrit une

¹ Ce ferman porte la date du mois de sikkid 1151 (octobre 1719).

relation de ce voyage, traduite en langue latine par le jésuite polonais Krusinski¹. Il obtint encore du grand-vizir des lettres pour les voïevodes de Moldavie et de Valachie, qui leur ordonnaient d'accorder aux négocians allemands toute liberté pour la vente de la potasse, et leur enjoignaient de ne point troubler les bojars dans la possession de leurs biens situés sur l'une ou l'autre rive de l'Aluta, et de hâter la délimitation, afin de couper court à toute contestation. Un ferman accompagné d'une lettre autographe du Sultan, rétablit en quelque sorte les libertés et les privilèges des catholiques de Khios et de leur église de Saint-Nicolas, que les habitans avaient perdus lors de la seconde conquête de l'île par les Ottomans. D'après la première capitulation de Khios sous le règne de Souleiman le Législateur, les catholiques et les Grecs devaient conserver toutes leurs libertés et tous leurs privilèges; il était même permis aux Francs de se vêtir à l'orientale, comme par le passé, en faveur de leur titre de sujets ottomans; mais lorsque l'île fut soumise pour la seconde fois, les Francs perdirent leurs privilèges, sur l'accusation portée contre eux par les Grecs d'avoir invité les Vénitiens à s'emparer de l'île. Un khattischérif menaçant avait été rendu contre eux dans l'année 1695, bien que la capitulation concernât les Francs aussi bien que les Grecs; mais le nouveau ferman était en

¹ *Prodrumus ad tragileam orientis belli persici historiam seu legationis a fulgida porta ad Sophorum regem Sciah sultan Hussein, anno 1720 expedita autentica relatio* (Leopold, 1753); *Relation de Dourry Efendi*, par Langlès. Paris, 1810. Raschid, III, f. 4.

contradiction avec le khattischerif, et l'exception qu'il fit en faveur des catholiques était basée sur les capitulations accordées sous Souleiman I et Souleiman II.

Quelques intrigans valaques, de la famille Cantacuzène, s'adressèrent à l'ambassadeur dans le but de perdre Nicolas Maurocordato. Le nouveau drogman de la Porte lui-même, Ghika, que l'empereur Léopold avait tenu sur les fonts de baptême, et que Talman avait admis comme élève dans le collège des interprètes, se réunit aux ennemis de son parent Maurocordato; cependant de Virmont, fidèle à ses instructions, n'eut garde de se mêler de cette intrigue. Maurocordato était généralement détesté en Valachie, et comme, par cette raison, il était peu dangereux pour les intérêts de l'Empereur, il resta hospodar. Outre l'interprète Gika, le médecin du Sultan, le juif Fonseca et celui du grand-vizir Conigliano, servaient alors auprès de la Porte les intérêts des ministres européens. Fonseca, dévoué à ceux de la France, entretint une correspondance secrète avec les rebelles de Hongrie, dont quelques-uns, vers cette époque, s'adressèrent au comte de Virmont, pour obtenir leur pardon par son intercession. Il s'employa encore en faveur du renégat allemand Mohammed, Schmid de Anhalt-Zerbst [iv], qui, lors de l'ambassade d'OEttingen, était venu à Constantinople, où il était entré au serai en qualité de page. S'étant fait musulman, il avait été élevé au rang de chambellan et avait reçu un fief situé en Asie près de Koniah; plus tard, il fut nommé commandant de Modon, après s'être distin-

gué par sa vaillante défense contre les Vénitiens, pendant deux ans; enfin il s'était marié avec la petite-fille de l'ancien moufti Aziz-Efendi. Un autre renégat allemand était le seghban-baschi ou second lieutenant général des janissaires. Hasan, le même que nous avons vu figurer au conseil de guerre tenu avant la bataille de Peterwardein.

L'ambassadeur d'Autriche, pendant son séjour à Constantinople, assista également de ses conseils l'ambassadeur vénitien qui avait signé la paix de Passarowicz, et qui alors négociait à la Porte au sujet de quelques points litigieux relatifs à la délimitation; mais l'ambassadeur vénitien ne put en venir à une solution définitive qu'en sacrifiant Prologh, qui, d'après une clause du traité, aurait dû rester à la république. De Virmont remit aussi à la Porte une lettre de la reine de Suède, annonçant au grand-vizir la mort de son frère Charles XII *. Sur les instances de l'ambassadeur d'Autriche et de Stanyau, ministre d'Angleterre à Constantinople, le grand-vizir lui écrivit une lettre de condoléance conçue dans les termes les plus bienveillans. Stanyau, dans une longue audience qu'il obtint du grand-vizir, l'instruisit de la situation politique du nord et du sud de l'Europe; il lui exposa les motifs et la nature de la guerre survenue entre la France et l'Espagne, et lui parla lon-

* Rapport de Virmont et Raschid, III, t. 51. Le premier communique la nouvelle de la mort de Charles XII devant Forouholm (Frederichshäll); le second donne la lettre de la reine avec la réponse du grand-vizir, datée du 29 sâhidjé 1125 (22 octobre 1720).

guement des demandes exagérées faites à la Suède par le Czar; enfin il lui apprit que Pierre venait d'être abandonné de tous ses alliés. Ibrahim-Pascha répondit à la première partie de ces nouvelles, qu'il ne comprenait pas comment d'aussi proches parens que les rois de France et d'Espagne pouvaient se faire la guerre à cause de l'Empereur¹; quant au surplus, il dit qu'il était juste que celui qui abandonnait ses alliés fût la dupe de sa mauvaise foi, en ajoutant que la Porte resterait simple spectatrice de tous ces conflits². Stanyan lui fit part ensuite des efforts du ministre russe Daschkoff, pour excuser le séjour des troupes russes en Courlande; ce dernier prétendait que le Czar n'avait agi de la sorte que pour défendre cette province contre l'armée impériale, chargée d'en faire la conquête au nom du roi de Pologne, en vertu du contrat de mariage du prince héréditaire de Saxe, Frédéric-Auguste, avec l'archiduchesse Marie-Joséphine, fille de Joseph I^{er}. Pour démontrer la fausseté de cette assertion, Stanyan soumit à l'examen du grand-vizir le traité conclu entre l'Empereur, la Pologne et l'Angleterre, par lequel les trois souverains garantissaient à la Pologne tous ses droits et libertés; il se prononça hautement contre la Russie, qui, en

1. Sur quoi le Vizir n'a fait d'autre réflexion, sinon qu'il étoit bien absurde, que deux si proches parens que les rois de France et d'Espagne se fissent la guerre pour les intérêts de l'Empereur. Lettre de Mr. Stanyan à Mr. S. Sapharin de Constantinople, 19 octobre 1719.

2. Sur cet article il m'a répondu seulement, qu'il étoit juste que celui qui vouloit abandonner ses alliés fût la dupe de sa mauvaise foi, en ajoutant que comme la Porte étoit présentement en paix avec tout le monde, il regardoit toutes les guerres des autres comme simple spectateur.

soutenant les prétentions de Rakoczy au trône de Pologne, ne voulait que jeter de nouveau la perturbation dans les affaires de ce royaume, et finit par se plaindre de Daschkoff, qui, sous plusieurs prétextes, voulait prolonger son séjour à Constantinople. Ibrahim-Pascha lui répondit que l'ambassadeur russe était arrivé à la Porte pour traiter de l'échange des prisonniers faits par les Tatares; il lui dit que c'était une affaire longue et difficile, mais que dorénavant il adresserait toujours les envoyés russes au khan des Tatares, suivant l'ancien usage, sans leur permettre de venir à la Porte¹. Cependant Stanyan n'eut garde d'insister longuement sur les relations de la Russie avec les Grecs, car il craignait d'attirer sur ces derniers de nouvelles persécutions, ou de les exposer aux tracasseries des inquisiteurs turcs². L'ambassadeur russe, qui d'abord avait acheté³ du reis-efendi la permission de prolonger son séjour à Constantinople jusqu'au départ de l'ambassade d'Autriche, mais qui, sur la demande de Stanyan, avait ensuite été invité à partir, négocia avec la

1 • Que dorénavant il renverra toujours les envoyés moscovites au Chan des Tatares, suivant l'ancien usage, sans leur permettre de venir à la Porte, et qu'il ne souffrira jamais qu'ils aient un ministère résident ici. »

2 • A l'égard des bonnes dispositions que le Caïr croit trouver parmi les Grecs, j'ai passé là-dessus assez légèrement, parce que j'ai cru qu'il suffit d'en toucher un mot pour lui donner l'alarme, au lieu qu'en insistant là-dessus je pouvais sans nécessité faire naître des soupçons sur le compte de Grecs qui les pourroient exposer à des recherches. »

3 • Il est sûr qu'il a donné au reis-efendi 10 bourses ou 5,000 écus pour cette fin, mais ce morceau est déjà digéré, et les Turcs se moquent de leurs promesses après qu'ils ont touché l'argent. • Lettre de Stanyan à S. Saphoria, 3 décembre 1710.

Porte le renouvellement de la paix du Pruth, et offrit de la convertir en une paix perpétuelle, afin, disait-il, de répondre par là aux insinuations malveillantes des ennemis de la Russie. Le reis-efendi et le précédent defterdar, Hadji Moustafa, se réunirent avec lui dans plusieurs conférences. Outre l'omission du préambule peu honorable pour la Russie qui figurait à la tête du traité du Pruth, le nouveau traité contenait trois nouveaux articles d'une haute importance : le premier abolissait le tribut payé depuis le dernier traité au khan des Tatares; le second accordait au Czar le droit de faire résider un ministre russe à Constantinople, et le troisième stipulait que les deux puissances contractantes seraient libres de faire entrer leurs armées en Pologne toutes les fois qu'il s'agirait de protéger les droits et la constitution de ce royaume *. La Porte ne se montra difficile que sur un seul point : Daschkoff l'ayant prié de reconnaître le Czar en qualité d'empereur, elle répondit qu'elle ne connaissait que deux empereurs, le Sultan et l'Empereur romain. Enfin la paix du Pruth ayant été transformée en une paix éternelle (16 novembre 1720), le Czar en remercia la Porte dans une lettre que Daschkoff remit au Grand-Seigneur en audience solennelle †.

* Raschid parle à la vérité de ces trois points, mais avec tant d'obscurité que, sans la connaissance du traité talare, le lecteur doit croire que ces trois points avaient été demandés, mais non accordés.

† D'après Talman, Daschkoff eut son audience du grand-vizir le 1^{er} juillet, et celle du Sultan le 4 juillet 1720. Emma, dans son Rapport, dit : *Nel giorno 16. furono cambiati gli istrumenti nelle stanze del primo Vesir con l'intervenzione del Inviato del Reis Efendi e del Dragomano della*

De la part de la Pologne, la Porte reçut à cette époque les protestations d'amitié du roi Auguste II, par l'organe de l'internonce Wilkomir Joannes Strutinski. Raguse y envoya, pour payer le tribut, les deux Bonna, frères du colonel autrichien mort sous les murs de Belgrade. L'ambassadeur français, le marquis de Bonnac, fidèle à la promesse qu'il avait faite au nom de sa cour de rendre la liberté à quatre-vingts prisonniers, en reconnaissance de la permission de réparer l'église de Jérusalem accordée par la Porte, les emmena à Constantinople, où la sultane Fatima et son époux, le grand-vizir, firent don à chacun d'eux, la première de douze, le second de huit piastres. Ibrahim-Pascha profita de cette circonstance pour envoyer en ambassade à la cour de France le second plénipotentiaire, signataire du traité de paix de Passarowitz, Mohammed-Efendi, surnommé le *Vingt-Huit* (7 octobre 1720 — 4 sîhidjé 1132). Si cette ambassade flatta l'envoyé français comme un moyen de rehausser l'éclat de la régence du duc d'Orléans, elle ne fut pas moins agréable au grand-vizir, qui crut ainsi pouvoir mieux pénétrer la véritable situation des affaires en Europe et la politique des puissances chrétiennes. D'après le conseil du marquis de Bonnac, la Porte permit l'année suivante l'embarquement des recrues enrôlées par Bereseny; cependant cette permission ne s'étendit qu'à la Hongrie

Porta. Ciò che più a piacuto al Manovlta si è, che sia debilitata la significazione del trattato de Prut et altri susseguenti rispetto alla Polonia con impegno ulteriore della Porta di concorrere nella volontà del Ciaro.

Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume I^{er}, rude soldat, mais souverain économe et politique, encouragé par la lettre amicale que le grand-vizir Mohammed-Pascha lui avait, deux années auparavant, écrite sur le conseil de Rakoczy, envoya alors à Constantinople son écuyer Jurgofsky ; mais, au lieu de le munir de lettres de créance, Guillaume se contenta de le recommander à la Porte, en la priant de lui faciliter l'achat de chevaux dont il l'avait chargé.

Le séjour de huit mois que l'ambassadeur impérial avait fait à Constantinople avait coûté à la Porte près de deux cent mille écus [v] ; mais les frais occasionnés à l'Empereur par la présence de l'ambassadeur ottoman et de sa suite nombreuse à la cour de Vienne, furent à peu près égaux : en sorte que le présent de deux cent mille écus, stipulé pour la dernière fois dans le traité de Sitvatorok, fut employé à couvrir des frais d'ambassade. La fierté de l'ambassadeur ottoman, qui avait obstinément refusé de se soumettre au cérémonial usité pour la réception de ses prédécesseurs, donna lieu à quelques réclamations de la part de l'Empereur qui s'en plaignit à Constantinople. Déjà l'entrée solennelle d'Ibrahim-Pascha dans Vienne avait été retardée depuis midi jusqu'au soir, à cause du refus positif qu'il avait fait de reconduire au bas de l'escalier le grand-maréchal de la cour chargé de l'installer dans sa demeure. De nouvelles difficultés s'étaient élevées à l'occasion de sa présentation à l'Empereur, et son audience, dont le jour était fixé, ne lui fut accordée que lorsqu'il se fut engagé par écrit

à suivre en tout point le cérémonial observé par ses prédécesseurs, c'est-à-dire par les ambassadeurs qui avaient été envoyés à Vienne à la suite du traité de paix conclu à Vasvár en l'année 1565 et de celui de Carlowicz en l'année 1700. Ce point réglé, on lui demanda la liste des présens dont il était porteur, et la copie du discours qu'il voulait adresser à l'Empereur. Le jour de l'audience, Ibrahim-Pascha se rendit dans une voiture, accompagné seulement de son secrétaire, jusqu'au bas de l'escalier dans la cour des Suisses; là, ce dernier descendit de voiture, portant dans ses mains les lettres de créance du Sultan et du grand-vizir; le reste de la suite de l'ambassadeur s'arrêta dans la cour du château, devant le pont-levis qui existait encore à cette époque. L'Empereur, debout sous un baldaquin brodé d'or, le reçut couvert d'un riche vêtement à l'espagnol, ayant sur son chapeau une cocarde en diamans, et portant à son côté une épée dont la poignée étincelait de diamans. A sa droite, étaient placés les ministres et les conseillers intimes; à sa gauche, le vice-chancelier de l'Empire et les capitaines des gardes-du-corps. Ibrahim-Pascha s'approcha du trône en s'inclinant trois fois, la première en entrant dans la salle d'audience, la seconde au milieu de la salle, et la troisième en arrivant au pied du trône. Le vice-chancelier répondit pour l'Empereur au discours de l'ambassadeur, car on tenait à imiter sur ce point l'usage observé à la cour ottomane, et en vertu duquel le grand-vizir se charge de répondre aux ambassadeurs au nom du Sultan. Les lettres de créance que

les ambassadeurs des puissances étrangères accrédités à la Porte n'ont pas le droit de déposer eux-mêmes aux pieds du trône, et qu'ils sont obligés de remettre au grand-vizir, furent posées par Ibrahim-Pascha sur une table recouverte d'une étoffe d'or placée à droite de l'Empereur, puis il retourna à sa place à reculons. Après avoir prononcé son discours, il remit, en observant le même cérémonial, la liste des présens, et alla baiser le manteau impérial. Jusqu'alors, les ambassadeurs turcs envoyés en mission extraordinaire à Vienne n'avaient fait que baiser le bord du vêtement; Ibrahim-Pascha demanda la permission de le baiser un peu plus haut, et il obtint cette faveur en sa qualité de pascha à deux queues de cheval, rang que, suivant lui, n'avait eu aucun de ses devanciers. Lorsque la liste des présens eut été déposée, on les apporta dans la salle d'audience où ils furent étalés sur l'estrade du trône, tandis que l'ambassadeur se retirait en ayant soin de marcher à reculons¹. Le drogman de l'ambassadeur, grec d'origine, fut obligé d'ôter son kalpak, chose assez naturelle du reste, puisque les Grecs, Valaques, Moldaves et Arméniens ôtent cette coiffure, non-seulement en entrant dans l'église, mais aussi en parlant au hospodar ou au patriarche. Les renégats avaient été exclus de l'honneur de pa-

¹ En 1819, l'ambassadeur persan Mirza Abdoulhasan s'affranchit de cette étiquette avec une violence extraordinaire; après le premier salut à son entrée dans la salle d'audience, l'interprète de la cour, l'auteur de cette histoire, dut le tirer par le bras pour le forcer à s'incliner une seconde fois; lorsqu'enfin il devait se retirer à reculons, il repoussa violemment les écuyers qui l'avaient pris sous le bras et sortit, toujours en luttant contre eux.

raitre à l'audience. La lettre du Sultan qu'Ibrahim-Pascha remit à l'Empereur, se distinguait de toutes les précédentes par l'omission de la formule offensante qui les avait terminées jusqu'à ce jour : *Salut à celui qui suit la véritable direction*, et par laquelle la Porte, au lieu de souhaiter bonheur et salut aux souverains non musulmans, semblait les leur refuser.

Si l'esprit élevé et libéral du grand-vizir Damad Ibrahim-Pascha le portait à ne reculer devant aucune dépense dans les circonstances où il s'agissait de l'honneur de la cour ottomane, comme, par exemple, lors de l'arrivée de l'ambassade impériale, ou d'illustrer le nom de son souverain par la construction de palais et d'édifices publics, il sut demander à une sage économie les sommes nécessaires pour couvrir ces dépenses. C'est ainsi qu'en augmentant les taxes des fermes, en confisquant au profit du trésor les rôles de solde vacans, et en percevant une capitation dont les revenus s'accroissaient à mesure que les villes et villages ravagés par la guerre commençaient à se repeupler, il avait réalisé, pendant les trois premières années de son administration, une économie de sept millions de piastres [VI]. Le cadastre de l'île de Khios étant terminé, il frappa les ceintures en soie qu'on y fabriquait d'une taxe de quarante, cinquante ou soixante aspres, suivant leur valeur; il établit en outre un impôt de dix aspres sur chaque pièce. Vingt et un villages, où étaient établies des fabriques de mastic et dont la population s'élevait alors à trois mille trente-six hommes, furent inscrits sur les registres de

la capitation (19 novembre 1727 — 14 moharrem 1132) : mais il abolit l'impôt qui, tout récemment, avait été frappé sur les produits de l'industrie des Kurdes et des Turcomans établis à Constantinople, parce que le peuple commençait à murmurer contre cette mesure fiscale. Damad Ibrahim se montra constamment grand et généreux envers les agas de sa cour et envers les hommes qui s'étaient distingués dans les sciences ; il ne laissa échapper aucune occasion de les combler de ses bienfaits ; sa libéralité approcha de la prodigalité lors des premières leçons qui furent données aux princes ou aux jeunes garçons, dans la bibliothèque impériale et dans les écoles fondées par lui. L'historiographe de l'Empire Raschid, qui avait rédigé trois titres de fondation¹ pour une médresé, une fontaine et une bibliothèque que Damad Ibrahim avait fait construire en face de la mosquée des Princes, en fut récompensé de la manière la plus libérale ; plus tard, il composa un chronogramme en vingt-six distiques, dans lequel il loua l'adresse du Sultan, qui, à une distance de quatre-vingts pas, avait percé un ducat franc ; cette flatterie lui valut le don

¹ Raschid, III, f. 51. Cette lettre se trouve dans l'*Incha* du rets-efendi Mohammed, n° 171, et le firman n° 165. Les revenus de la fontaine, de la bibliothèque et de la médresé, étaient perçus pour une somme de 15,500 aspres sur les villages de Kodjak et de Derewik (Deberedik?), situés dans le district de Güret-lissar dans le sandjak d'Aidin ; de 5,000 sur Dolina, de 5,800 sur Mokri, de 10,000 sur Nestresché, de 10,000 sur les impôts de Monastir, de 5,000 sur le district de Monastir, de 5,000 sur les feux de Monastir, de 4,070 sur le sandjak de Karli ili, de 50,000 sur les ports de Dragouin et de Tircé dans l'Aidin.

d'une bourse d'or. Ibrahim regretta beaucoup la mort du célèbre scheikh des Nakschbendis, Mohammed Moud-Efendi¹, mystique célèbre par sa piété et son amour de Dieu; sa douleur fut plus grande encore lors de la mort tragique du scheikh des Khalwets, Nazmizadé-Efendi, auteur de l'histoire du khalifat connue sous le titre du *Parterre de roses des Khalifes*², et traducteur de l'*Histoire de Timour*³, par Arabschah. Nazmizadé avait péri, ainsi que sa concubine, victime de la vengeance d'un baigneur albanais et de son aide (21 mai 1720 — 13 redjeb 1132); les meurtriers furent immédiatement saisis et pendus. La même punition fut infligée à vingt-cinq pirates et au fameux corsaire connu sous le nom de *Sans-Nez*. Le bouloukbaschi Sofak Ali eut la tête tranchée pour avoir assassiné le tchokodar qui était venu réclamer de lui l'argent qu'il devait au fisc. A Wan, quelques janissaires ayant forcé les habitans à tenir le bazar fermé, et ayant voulu empêcher les muezzins de monter sur les minarets pour annoncer l'heure de la prière, reçurent le prix de ces violences, et furent livrés au bourreau. Le même désordre avait eu lieu à Bosnaseraï, où les habitans, mécontents de leur gouverneur, Osman-Pascha, avaient commencé la résistance en tenant leurs boutiques fermées; mais leur indignation éclata, lorsque ce dernier fit conduire en prison le kiaya de son prédécesseur pour lui extor-

¹ Raschid, III, t. 4, mort le 26 rebioul-akhir 1122 (6 mars 1720).

² *Goulsheni Khouléfa*, imprimé à Constantinople en 1145 (1750).

³ *Tarih-i Timourgourgan*, imprimé à Constantinople en 1142 (1720).

quer son argent, bien que nulle plainte ne se fût élevée contre lui. La Porte était sur le point d'y envoyer un chambellan avec ordre d'instruire sur cette affaire; mais le molla de Bosnaserai et les autres juges ayant assailli le diwan de nouvelles plaintes contre le pascha, elle envoya Osman comme sandjak à Valona, et lui donna pour successeur à Bosnaserai, le sandjak de Valona, Osman-Pascha le Boîteux (25 mai — 17 redjeb).

Au sujet de l'incendie qui éclata dans le voisinage de la mosquée du Kadiasker, l'historiographe de l'Empire dit qu'il en fait mention, non à cause de l'étendue de ses ravages, mais parce que le kiayabeg, le defterdar et l'aga des janissaires, qui tous les trois étaient montés sur le toit d'une maison voisine, pour diriger les travaux contre le feu, tombèrent avec les décombres du toit sans cependant se blesser grièvement. Le defterdar et l'aga des janissaires en furent quittes pour quelques contusions; Mohammedaga, le kiayabeg, eut plus à souffrir. Celui-ci, qui dès l'époque où Damad Ibrahim n'était encore que secrétaire de cabinet au serai, avait été son boursier, et qui ensuite avait été jugé digne de devenir son gendre, occupait la place importante de kiayabeg ou de ministre de l'intérieur depuis le commencement de l'administration d'Ibrahim: en sorte que tout le gouvernement se trouvait réuni entre les mains des deux gendres, celui du grand-vizir et celui du Sultan. Damad Ibrahim-Pascha craignit un moment que le Sultan ne fit choix d'un second gendre dans la personne du bostandji-

baschi Seid Mohammed, dont la faveur croissante ^r menaçait sa fortune. Pendant quelque temps, le grand-vizir avait paru regarder avec indifférence cette nouvelle faveur, mais au fond il ne laissait pas d'éprouver de violens accès de jalousie. Il avait d'abord laissé passer inaperçue la nomination du frère du bostandjibaschi au gouvernement de Siwas avec le rang de beglerbeg de Roumilie, et celle de son jeune fils, âgé seulement de quinze ans, au sandjak d'Amassia avec le même rang que son oncle; mais cette indifférence n'était qu'apparente, et il saisit habilement l'occasion d'éloigner ce rival dangereux. Un jour que le Sultan vint à l'arsenal pour voir lancer à la mer une haschtarda (vaisseau-amiral) nouvellement construite, le grand-vizir lui insinua qu'il était temps de faire sortir du serai le bostandjibacchi avec le grade de pascha à trois queues de cheval. Le Sultan, prévoyant que la jalousie du grand-vizir trouverait bientôt jour à élever des plaintes contre son favori, jugea qu'il serait plus prudent de le reléguer sur-le-champ à Siwas. Contrairement à l'ordre suivi jusqu'alors dans les promotions du serai, d'après lequel la place vacante aurait dû revenir à l'odabaschi des bostandjis, elle fut donnée au khasseki, qui à son tour eut pour successeur dans ses précédentes fonctions le hamladji,

^r Rapport d'Ennio, daté du 9 mars 1722. *E già nato a V. S. come il Primo Veziro aveva promesso la propria figlia in sposa al di lui (Bostandji) figlio, e nel medesimo tempo secondate le inclinazioni del Sultano di occupare una delle proprie figlie ad esso Bostandji, meditando di celebrarne le nozze con solennità.* Raschid, III, f. 71.

ou premier rameur du yacht impérial (15 avril 1721 — 17 djemazioul-akhir 1133). En même temps que le bostandjibaschi partait pour l'Asie, un autre ennemi du grand-vizir, le précédent defterdar, Moustafa-Efendi, qui avait joui d'une si grande influence à la Porte, reçut ordre de partir pour Jérusalem, pour y surveiller la réparation du dôme de la mosquée d'Akssa, construite sur les ruines du temple de Salomon, sur le mont Moria. Avant lui, la Porte y avait déjà envoyé dans le même but le chambellan Osman, avec une somme de cinq bourses d'argent; mais le grand-vizir désirant éloigner du Sultan tous ceux dont il redoutait l'influence, chargea le defterdar de cette mission, sous le prétexte apparent que sa présence sur les lieux ne pourrait que hâter la fin des travaux, et à cet effet il lui renvâ en partant une autre somme de vingt bourses.

Cinq mois après le départ de l'ambassadeur impérial de Constantinople, le Grand-Seigneur célébra les noces de trois de ses filles, de deux de ses nièces, et la circoncision de quatre de ses fils. Ce n'est point parce que l'historiographe de l'Empire Baschid a consacré neuf feuillets in-folio à la description de ces fêtes, que nous en parlerons ici, mais bien parce que Raschid nous donne des détails curieux et nouveaux sur la hiérarchie et sur le cérémonial observés durant ces fêtes.

Les fiancés étaient le kapitan-pascha Souleïman, le nischandji-pascha Moustafa et Ali-Pascha, fils de Kara Moustafa-Pascha, et gouverneur de Rakka; ces

trois dignitaires épousèrent trois filles du Sultan régnant. Sirki Osman-Pascha reçut la main de la princesse Oummetoullah, et le gouverneur de Négrepont, le silihdar Ibrahim, celle de la princesse Aisché, celle-là même qui avait été fiancée à Kceprülüzadé Nououman-Pascha, et qui par sa mort avait recouvré sa liberté; toutes deux étaient filles de Moustafa II. Le Sultan, en choisissant pour inspecteur de la fête l'inspecteur des cuisines impériales, Khalil, lui ordonna de faire confectionner en même temps quatre grandes palmes nuptiales pour les quatre princes ses fils, et quarante autres plus petites avec un jardin en sucre. Les palmes des princes, symbole d'une union fertile, avaient treize aunes de hauteur et étaient divisées en cinq étages; le jardin en sucre, long de six aunes sur quatre de large, signifiait, dans le langage allégorique de l'Orient, que les douceurs du mariage ne s'obtiennent qu'au prix de quelques douleurs physiques essayées le jour des noces. De grandes vergues et de larges voiles furent transportées de l'arsenal au serai, pour être employées à la construction d'une tente monstrueuse, sous laquelle se fabriquaient les palmes de noces; dix autres tentes plus petites étaient occupées par des menuisiers, des serruriers, des peintres, des relieurs et des confiseurs chargés de la confection du jardin en sucre. Khalil reçut ordre de se procurer pour le festin, dix mille assiettes en bois; sept mille neuf cents poulets à prendre dans les juridictions européennes de Rodosto, d'Amedjik et de Schehrkœiyi, et dans les juridictions asiatiques de Gœledjik, de Ye-

nidjé, de Tarakli et de Gulbazari, situées dans le sandjak de Khoundawendkiar ; mille quatre cent cinquante dindons, trois mille poulardes, deux mille pigeons, mille canards ; cent tasses de la forme de celles qu'on a coutume d'offrir, remplies de sucreries, le jour anniversaire de la naissance du Prophète ; quinze mille lampes destinées à l'illumination du lieu où devaient s'accomplir les différens mariages ; mille lampyres de Mauritanie en forme de demi-lune, et dix mille pots pour servir le sorbet. Des commissaires furent envoyés dans plusieurs provinces pour y recruter des cuisiniers, des confiseurs, des chanteurs, des danseurs et des saltimbanques ; cent vingt porteurs d'eau, munis d'outres imprégnées d'huile et couverts de peaux de cuir de Russie, portant des pantalons de même cuir, furent chargés de la police de ces fêtes : car, dans cette circonstance, on voulut maintenir l'ordre sans être forcé de recourir aux coups de bâton et de massue. L'inspecteur Khalil fut en outre chargé de fournir des vêtemens neufs pour cinq mille enfans pauvres, qui, à l'occasion du mariage des princes, devaient être comme eux circoncis aux frais du Sultan. Les lutteurs, les danseurs de corde et les bateleurs, qui arrivaient de toutes les provinces de l'Empire pour montrer leur adresse, furent placés sous la protection des généraux des armuriers et des canonniers, et reçurent l'hospitalité du chef des bouchers. On emprunta aux cuisines des janissaires, des canonniers et des armuriers, des plats et de grands chaudrons ; aux fondations pieuses et aux palais des

grands, des vases d'étain et de cuivre; enfin on fit servir toute la vaisselle des cuisines impériales. Nous avons vu que, sous le règne de Souleïman le Grand, le grand-vizir Ibrahim-Pascha, son favori, lors de la célébration de son mariage avec une princesse du sang, fut honoré de la présence du Sultan au festin qu'il donna à cette occasion, et que cette faveur le rendit si fier, que, dans ses lettres à l'empereur Charles V et au roi de Hongrie, Ferdinand, il s'intitula : *possesseur des noces* (sahib es-sour). Sous Ahmed III, le tout-puissant grand-vizir, Damad Ibrahim-Pascha, jouit d'un honneur non moins grand, car son fils Mohammed, qu'il avait eu d'un premier mariage et qui fut circoncis avec les princes, reçut comme eux deux palmes et un jardin en sucre, symboles de la force virile; seulement les siens furent d'une dimension moindre de moitié. Après que le Sultan et ses fils eurent examiné les palmes qui venaient d'être achevées dans le vieux serai, elles furent portées au nouveau serai, d'où on les transféra, ainsi que les tentes impériales et celles du grand-vizir, sur l'Okmeïdan, place immense située sur une colline derrière l'arsenal. Ce fut là que le kiayabeg et le defterdar, l'aga des janissaires, les généraux de la garde à cheval et de l'étendard sacré, assistés du chef des ouvriers chargés de dresser les tentes, présidèrent à la construction des tentes nuptiales destinées aux grands dignitaires de la cour et de l'Etat.

On célébra d'abord le mariage de Sirké Osman-Pascha avec la nièce du Sultan, la princesse Oumme-

toullah (15 septembre 1720 — 12 silkidé 1132). Son paronyme (saghdidj) conduisit, dans l'ordre accoutumé en pareilles circonstances, le cortège, et portait les présens de noces du fiancé. A la tête de ce cortège, on portait des corbeilles remplies de fleurs et de fruits; puis des ballots de châles, des bourses d'or et des bijoux; venaient ensuite des chevaux richement caparaçonnés et les autres présens¹. Le moufti, après avoir appelé la bénédiction du Ciel sur les fiancés, en la personne du kizlaraga qui représentait la princesse, et du kiaya de Sirké Osman, remit à ce dernier, de la part du Sultan, la dot de sa femme, qui s'élevait à vingt mille ducats. Après ce cérémonial, on remit, de la part des nouveaux mariés, de riches pelisses au premier eunuque², au valet de chambre³, aux maîtres du salut⁴ et des cérémonies⁵, à l'écuyer⁶ et au référendaire⁷; puis ils furent congédiés après avoir été encensés et abreuvés de café et de sorbet.

Un intervalle de quatre jours fut laissé entre le mariage de Sirké Osman, et la fête de la circoncision des

¹ Ces présens consistaient en un cheval richement harnaché, 2,000 ducats, une bagne, une ceinture garnie en diamans, des bracelets, un diadème (*tarifan*, *тѣпчонъ*) tout paré de diamans; une tasse d'émeraude, un voile couvert de pierres précieuses, une glace dont le cadre brillait de bijoux, des échasses en or pour le bain, des pantoufles brodées de perles. Le kizlaraga reçut une fourrure de zibeline doublée de drap; le premier eunuque de la sultane une fourrure de zibeline, et les autres eunuques du drap pour pantalons, de riches étoffes pour caleçons, vingt tasses, vingt boîtes remplies de sucreries, vingt vases remplis de fleurs et de fruits. Raschid, III, 51.

² *Bachogâ*. — ³ *Bachtichokadar*. — ⁴ *Selamagast*. — ⁵ *Yezchristifidj*. — ⁶ *Miri akbar*. — ⁷ *Telkhisidji*.

princes, qui dura seize jours entiers. Chaque jour fut marqué par des spectacles publics, des banquets, des illuminations et des feux d'artifices; chaque jour aussi, plusieurs centaines de jeunes garçons furent circoncis aux frais du Sultan. Pendant les quatre jours, qui étaient entièrement consacrés à préparer les princes à l'acte solennel de la circoncision, on fit construire sur la place d'Okmeidan, des autels où l'on sacrifia des brebis; on éleva des mâts de cocagne, des tirs à l'arc, et un *koschik* d'une grande hauteur, semblable à celui dont on fait suivre le camp impérial et qu'on nomme le *karschk de la justice*, parce que, en temps de guerre, les exécutions ont lieu devant cette tente. On dressa en outre des tentes pour les cent cinquante chirurgiens de l'armée, les chanteurs, les danseurs, les lutteurs, les bateleurs et autres hôtes de même nature, qui tous furent régalez de café et de sorbet, aspergés d'eau de rose et parfumés d'encens. Dès l'aube matinale, le bruit des tambours et des timbales annonça le commencement de nouvelles fêtes, et les porteurs d'outres se mirent en devoir de balayer et d'arroser la place. Le Sultan ne manqua pas un seul jour de se rendre au lieu de la fête, accompagné des princes et suivi de sa garde, les *sou-laks* et les *peiks*, du *bostandjibaschi* et du *khasseki*. A sa gauche marchaient ses fils, revêtus de *kapanidjas* en étoffe d'argent, et portant sur la tête, des turbans ronds de l'invention de Sélim (*sélimi*); les vizirs avec leurs turbans de forme pyramidale (*kallawi*), les *oulémas* avec leurs turbans volumineux (*ourf*), et les

kodjagians avec leurs turbans cylindriques (moudjew-wézé), se tenaient quelques pas en arrière *. La forme des pelisses d'État avait été réglée avec la même sévérité minutieuse que celle des turbans ; la kapaidja, en étoffe d'or ou d'argent et bordée par devant et par derrière de fourrure de zibeline noire, était portée dans les circonstances extraordinaires, par le Sultan, les princes, le grand-vizir et autres vizirs, comme par exemple, les gendres du Sultan ; les pelisses d'État des seigneurs de la chambre, s'appelaient erkiankürki, celles à larges manches étaient nommées ferradj ; la pelisse de dessus (oustkürk), était affectée aux grands dignitaires de l'État. L'oustkürk est distingué des autres vêtemens par de fausses manches qui, retombant par-dessus les véritables, ne servent que lors de la cérémonie du baisement ; car ceux que leur rang subalterne exclut de l'honneur de baiser la main du Grand-Seigneur ou d'un vizir, ou même la manche qui renferme leur bras, ne peuvent, suivant l'étiquette de la cour ottomane, baiser que la fausse manche. On avait réglé pareillement les couleurs des draps dont les pelisses devaient être doublées, et, à cet effet, on en avait choisi neuf pour

* On voit par là que les formes cylindriques, rondes et pyramidales, étaient particulièrement affectées à la coiffure des dignitaires de l'État ; les deux premières se retrouvent déjà chez les anciens Persans, où on les désignait sous le nom de tiaras et de kydaris ; la dernière est connue pour avoir été celle de la coiffure des divinités et des rois de l'Égypte, tandis que la coiffure en forme conique n'est affectée, dans l'Empire ottoman, qu'aux employés du serai du rang le plus inférieur, tels que les cuisiniers et les fendeurs de bois.

se conformer à un nombre que les Tatares regardent comme sacré, à savoir : le bleu, le violet, l'écarlate, le bleu foncé, le bleu clair, le bleu d'azur, le vert foncé, le vert clair et le vert jaune. Le blanc était la couleur des vêtemens du moufti; le vert clair celle des vizirs; l'écarlate, celle des chambellans, exécuteurs obligés des sentences de mort. Les six premiers dignitaires législatifs, les deux grands-juges, le chef des émirs, les juges de la Mecque, de Médine et de Constantinople, et les six premiers fonctionnaires de la Porte, les trois defterdars, le defter-emini, le reis-efendi et le nischandji, portaient des vêtemens de drap bleu foncé; les grands-oulémas et les khodjagians avaient des vêtemens de couleur violette; ceux des mouderris, des scheikhs et des fonctionnaires subalternes de la chambre ¹ étaient de drap bleu clair; les tschaouschs feudataires et les agas des vizirs se reconnaissaient à leurs vêtemens bleu azur; les agas de l'étrier impérial, le maréchal de l'Empire, le miralem (porteur de l'étendard sacré), étaient habillés de vert foncé, d'une nuance semblable à celle qui décore habituellement les porcelaines de Chine²; enfin les employés des écuries impériales portaient des vêtemens vert de naphte. Quant aux bottes, celles des officiers de la Porte étaient jaunes; les généraux des troupes portaient des bottes rouges, et les oulémas des bottes bleues. La disposition des harnais, des housses et des couvertures de selle fut également ré-

¹ Le directeur des douanes, le chef des bouchers, etc.

² *Martabané*.

glée pour les jours ordinaires et pour les jours qu'on appelait jours de *diwan* ¹. Ainsi, les dignitaires de l'Etat et de la cour dans l'Empire ottoman étaient distingués par des uniformes réglementaires à une époque bien antérieure à celle où les souverains de l'Europe ont réglé le vêtement de leurs fonctionnaires; et si la Russie, en divisant par classes les emplois civils et militaires, a déterminé le grade correspondant à chaque fonction, l'Empire ottoman, depuis le règne de Souleïman le Législateur, avait vu fixer la position respective des fonctionnaires de premier, de second et de troisième ordre attachés à la Porte, ainsi que celle des *oulémas*. C'est ainsi que la dignité de grand-vizir correspondait à celle de *moufti*, et les six premiers dignitaires de la loi trouvaient des correspondans dans les six premiers fonctionnaires attachés à la Porte; les grands *mollas* correspondaient aux *khodjagians*, les *muderris* et les *scheikhs* aux employés subalternes de la chancellerie et de la chambre, les *agas* des troupes aux *agas* de l'étrier impérial, et les seigneurs de l'Etat aux seigneurs de la cour.

Le premier jour de la fête des princes, les vizirs, après avoir été admis au baise-main du Sultan, furent invités à un banquet où chaque vizir de la coupole et chaque gouverneur avait sa table particulière. Tous envoyèrent leurs présens au *kislaraga* par l'entremise du grand référendaire; la suite du grand-vizir mon-

¹ *Diwan rabli*.

tra son habileté dans le jeu du djrid ; les porteurs d'outres conduisirent sur la place un kœschk construit à leurs frais ; on y voyait des automates exécuter des jeux ; un centaure se fit surtout remarquer par son adresse aux exercices du corps. Le lendemain (19 septembre — 16 silkidé), des danseurs égyptiens exécutèrent la danse des épées, des bouteilles et des cercles. Le même jour, le moufti, à la tête des grands-oulémas, eut l'honneur de disserter, en présence du Sultan, sur l'interprétation d'un verset du Koran. Les jeunes garçons qui devaient être circoncis défilèrent, conduits par l'inspecteur de la fête, devant le kœschk de la Justice, où le Sultan était allé se placer ; les employés de l'arsenal et les canonniers passèrent sous ses yeux, les premiers en traînant sur des rouleaux plusieurs galères, les seconds en faisant avancer une forteresse artistement construite en bois. Les grands-oulémas étaient assis avec les juges d'armée à des tables particulières, servies par les porteurs d'eau et les écuyers du serai ; les restes du repas furent donnés aux oulémas subalternes. Le lendemain (20 septembre — 17 silkidé), après la prière du vendredi, des danseurs exécutèrent des danses dites de chameaux et de couteaux, et les oulémas furent traités par le grand-vizir dans des tentes particulières appelées *tcherké* (tente de repas), dressées dans le voisinage de la *tente militaire* (oba) du grand-vizir, qui lui-même logeait près de la *tente de cérémonie* (otak) du Sultan. Le 21 septembre, des bateleurs et des saltimbanques arabes étonnèrent le peuple par leur

adresse et leur force incroyables. Les scheikhs et les prédicateurs des mosquées impériales, après avoir baisé la main du Sultan et du grand-vizir, furent traités avec magnificence. Le jour suivant, Ahmed III se divertit beaucoup des sauts que firent en sa présence des mangeurs d'opium égyptiens, auxquels il fit jeter de l'argent; les tours des singes, des ours et des serpens apprivoisés fixèrent également son attention. Deux troupes de danseurs, l'une appelée *haghdjewan kouli* (esclaves-jardiniers), l'autre *Edrené kouli* (esclaves d'Andrinople), rivalisèrent dans une danse mimique; les prédicateurs et les imams des mosquées de la capitale étaient ce jour-là les hôtes du grand-vizir. Le Sultan, en retournant vers le soir au palais de l'Arsenal que pendant la durée des fêtes il avait choisi pour demeure, fixa au lendemain la marche des divers corps de métiers. Les chefs de ces corps et les anciens offrirent leurs présens par l'entremise du *peschkeschdjaga* (maître des présens) et les portiers du serai, après quoi ils furent invités à un festin dressé sous les tentes du grand-vizir. Le même jour, *Damad Ibrahim* traita à des tables particulières les généraux des six régimens de cavalerie, leurs procureurs, leurs inspecteurs et les *tschaouschs*. Le 24 septembre, on servit aux janissaires deux cents moutons bouillis, trois cents autres rôtis, et quatre cents plats de riz écosé. Au moment où, à un signal donné, les soldats se jetèrent sur cette proie, un grand nombre de pigeons, cachés entre les cornes des moutons, s'envolèrent aux vives acclamations

des assistans. Les taillandiers firent passer sous les yeux du Sultan un dragon en fonte qui vomissait du feu, et les canonniers une forteresse en bois défendue par un éléphant; enfin les ouvriers de l'arsenal passèrent avec une galère, voiles déployées et pavillon au mâ^t. L'état-major des janissaires dina avec le grand-vizir Damad Ibrahim, pendant que les tschaouschs des cérémonies lançaient des fusées de tous côtés¹. Le jour suivant, huit autres corps de métiers défilèrent devant le Sultan; les joueurs de gobelets et les peldiwans, ainsi que les deux troupes de danseurs, satisfirent par leur jeu la curiosité des assistans; le maréchal de l'Empire et le grand-chambellan dinèrent avec les chambellans, les tschaouschs et les fourriers de la cour, à des tables dressées pour eux et servies avec profusion; par une faveur spéciale, le grand-vizir leur avait permis de déposer leurs grands et lourds turbans d'Etat (moudjewwezé), et de paraître avec leurs turbans ordinaires. Le lendemain, les lutteurs, les joueurs de baguettes² et les bateleurs³ montrèrent leur adresse. Ce jour-là, Damad Ibrahim donna à dîner aux officiers des bostandjis, au khasseki, à l'odahaschi, aux gardiens du sofa et des barques, aux employés de la vénerie impériale, à l'aide-major et au trésorier de l'écurie, au secrétaire de l'orge et aux palefreniers⁴, au chef des valets em-

¹ *Pouskourné fischek*; Pouskourné signifie ordinairement une fougade.

² *Güzgiran et Matrakji*.

³ *Solidji et Hakkobaz*.

⁴ *Serradji*.

ployés à étriller les chevaux, au grand et au petit gardien des litières, au vagemestre et à tous les écuyers du Sultan *. Ce ne fut que le 27 septembre seulement que vint le tour des seigneurs de la chambre, du reis-efendi, des sous-secrétaires d'État, du maître des requêtes, du chancelier, du secrétaire intime du grand-vizir, des présidens des diverses chancelleries, des intendans et des inspecteurs du trésor. Les ambassadeurs des puissances européennes assistèrent aux fêtes qui furent données pendant les sept jours suivans. La première invitation fut faite au nom du Sultan à l'ambassadeur français, en même temps qu'aux généraux et aux officiers des canonniers, des armuriers, des soldats du train et des begs des galères, ainsi qu'à leurs capitaines et à leurs tschaouschs. Le lendemain 29 septembre, les ambassadeurs anglais et hollandais se rendirent au lieu du festin, avec les imams et les scheikhs des derwischs, habitant les faubourgs de l'autre côté du port de Constantinople (Galata, Kasim et Khasskœi); le baïle de Venise et le résident d'Autriche à Constantinople furent invités en même temps que les beglerbegs et les khodjaghians en retraite ou en disponibilité; enfin le résident de Raguse reçut son invitation, le jour où l'on offrit aux habitans des quatre grands faubourgs de la capitale, Scutari, Galata, Eyonb et Kasim-Pascha, cinq mille plats de pilau. Le quinzième et dernier jour de la fête, le Sultan traita les administrateurs des fondations pieuses et des biens des sultanes; ce même jour,

* *Sisâschors*, littéralement, nettoyeurs des armes.

on distribua de l'argent aux vingt-deux chambrées de janissaires qui faisaient le service de la cour¹, et les officiers qui avaient dirigé les fêtes furent, en récompense de leur zèle, revêtus de kaftans. Le lendemain 3 octobre, le Sultan quitta avec les princes le palais de l'Arsenal et retourna au serai, dans la cour intérieure duquel on avait dressé des tentes pour les médecins et une autre pour la cérémonie religieuse de la circoncision : car ces fêtes, pendant lesquelles mille enfans du peuple avaient été opérés aux frais du Sultan, n'avaient été que les préliminaires de la fête de la circoncision des princes.

Huit jours après les réjouissances données au peuple, on promena par toute la ville les palmes nuptiales. Dans cette occasion, les employés de la cour et de l'État parurent revêtus de leurs uniformes de gala ; les généraux de cavalerie portaient des turbans de l'invention de Sélim, des jaquettes (nimten), des hauts-de-chausses fort larges en velours, des felares de Tscherkassie, des harnais et des housses de diwan ; le grand-vizir, coiffé du turban pyramidal étincelant d'or et revêtu de la kapanidja, avait à sa droite un chambellan dont le turban était surmonté d'un panache blanc, et à sa gauche l'odabaschi des bostandjis avec son bonnet jaune. Devant lui marchaient ses laquais (schatirs). Les palmes étaient d'une dimension telle,

¹ Le Tschobaschi (colonel) avait dix piâtres, l'écrivain un ducat, le moumedji, le portier, l'odabaschi (capitaine) reçurent chacun un ducat, le wekkhardj et le hairakdar trois solotas, l'ancien et le cuisinier 2 solotas, et chaque tabaherne un solota

qu'en beaucoup d'endroits il fallut démolir les maisons pour qu'elles pussent passer; sur la route que parcourut le cortège, les généraux des canonniers, des armuriers et des soldats du train d'artillerie s'étaient rangés avec leurs troupes. A la tête de ce cortège, marchaient les porteurs d'outres, dont la musique se composait de fifres et de cornemuses. Venaient ensuite le prévôt du guet (aasasbaschi) et le lieutenant de police (soubaschi), l'aga des janissaires à la tête de tout son état-major, les tschaouschs, les muderris, les administrateurs des biens des sultanes, les seigneurs du diwan et les présidens de la trésorerie, les grands mallas, les chambellans, cent cinquante chirurgiens coiffés de turbans en forme de cages, deux chirurgiens-majors précédés du chirurgien en chef, et quarante janissaires portant chacun une petite palme. Devant les deux grandes palmes qui les suivaient, marchaient, côte à côte, l'inspecteur des noces, l'aga et le constructeur des palmes, suivis d'une troupe de porteurs d'outré et de charpentiers chargés de démolir tout ce qui pourrait entraver la marche du cortège. Derrière eux, on portait les quatre jardins en sucre cachés sous des voiles dorés, et quarante ouvriers de l'arsenal portaient chacun une tasse remplie de fleurs, de fruits, d'arbres, d'oiseaux et d'animaux, le tout artistement façonné en sucre. Les trois defierdars, l'inspecteur de la chambre, le reis-efendi, et les juges d'armée, divisés en *mazouls* (en retraite), en *payélis* (titulaires) et en *bilfils* (en activité), précédaient immédiatement les juges de Con-

stantinople, qui, de même que les juges d'armée, étaient divisés en trois catégories : les juges en retraite, les juges titulaires et les juges en activité. La même distinction était observée pour les vizirs de la coupole et les gouverneurs, qui devançaient le grand-vizir, escorté par les écuyers (boulobaschis), les laquais et les gens des écuries et des jardins impériaux. A leur suite marchaient le grand-écuyer et le bostandjibaschi, puis neuf chevaux de main, richement caparaçonnés, dont chacun était tenu en laisse par un écuyer, coiffé d'un turban en forme cylindrique. Venaient ensuite le chef des émirs, puis le prince Souleiman à cheval entouré des gardes du corps, les lanciers et les archers; à sa droite et à sa gauche, s'avançaient à pied le khasseki et l'aide-major des écuries; puis venaient, dans une voiture dorée et trainée par six chevaux de race, les princes Mohammed et Moustafa. Ils étaient escortés du porte-épée et du premier valet de chambre du Sultan, qui, se tenant aux portières, jetaient au peuple, sur leur passage, des pièces de monnaie nouvellement frappées. Venaient ensuite le chef des eunuques noirs (kisslaraga) et le chef des eunuques blancs (kapouaga), les agas de la cour intérieure et la chapelle impériale; la marche était fermée par les généraux des sipahis et des silbidars, suivis de leurs escadrons.

— Comme les palmes étaient trop grandes pour passer sous la porte impériale du serai, sans qu'on fût obligé de la démolir, on avait eu soin de les dresser hors de son enceinte, tandis que les petites palmes et les jar-

dins de sucre étaient exposés devant la cour de marbre (mermerlik). Le moufti et les oulémas revinrent par la porte du centre; lorsque le grand-vizir et les seigneurs du diwan la franchirent pour se rendre à la salle d'audience (aarz odasi), Damad Ibrahim, après avoir mis pied à terre, aux acclamations des tchaouschs, aida, avec le kislaraga, le prince Souleïman à descendre de cheval; puis, assisté de deux vizirs, il fit sortir de voiture les deux frères du jeune Sultan. Rentrés dans les appartemens intérieurs, les princes admirèrent au baise-pied les vizirs, qui se retirèrent ensuite sous la coupole. Lorsque le Sultan entra dans la salle, le grand-vizir, et, après lui, les jeunes princes, vinrent se prosterner devant lui et lui baiser les pieds; là, se trouvait aussi le plus jeune des princes, le sultan Bayezid, qui devait subir l'opération de la circoncision. Le grand-vizir sortit de l'appartement, à l'entrée duquel se tenaient les vizirs, comme aux jours ordinaires du diwan. Damad Ibrahim leur donna le salut, et le selamagasi (le maître du salut), le lui rendit au nom des assistans. A la fin du repas des vizirs, les ouvriers de l'arsenal qui portaient les palmes, les peintres, les menuisiers et les artisans chargés de fabriquer les fleurs artificielles, furent reçus par le Sultan qui les congédia, après leur avoir fait distribuer des présens. Les vizirs et les généraux de l'armée, précédés du grand-vizir et du moufti, rentrèrent alors dans la salle d'audience. Ces deux derniers, ainsi que les autres vizirs, obtinrent seuls la permission de s'asseoir, tandis que le reis-

efendi, le defterdar, le tschaouschbaschi et les généraux se tenaient debout à l'entrée de la porte. De la salle d'audience, le grand-vizir, accompagné du moufti et des vizirs, se rendit dans celle où est déposé le manteau du prophète, et d'où, après avoir présenté ses hommages au Sultan, il retourna dans la première salle. Il accompagna ensuite tout seul le Grand-Seigneur dans la salle de la circoncision, où reposaient les trois princes aînés, qui venaient de subir l'opération confiée à l'habile chirurgien en chef; le plus jeune avait déjà été remis à sa nourrice. Lorsque Damad Ibrahim fut retourné dans la salle d'audience, un des confidens du Sultan vint apporter, sur un plateau d'or, les indices irréfragables de l'habileté de l'opérateur, indices que le grand-vizir, puis le moufti et les vizirs, couvrirent de monceaux d'or. Tous les assistans se retirèrent, après avoir été revêtus, ainsi que les juges d'armée et les autres ministres, de pelisses d'honneur et s'être prosternés devant le trône dans l'ordre hiérarchique. Pendant que les vizirs se reposaient, hors de la salle d'audience, sur les sofas dressés dans la cour de marbre pour les chambellans, les fonctionnaires subalternes qui avaient figuré dans cette fête, tels que l'inspecteur de la circoncision, le chef de la cuisine, le grand-écuyer tranchant, le maître des cérémonies, et les procureurs des silih-dars et des sipahis, furent revêtus de kaftans. A l'issue de cette cérémonie, les vizirs quittèrent le palais, et le grand-vizir monta le cheval que le Sultan lui avait envoyé, et dont les harnais, en or et en émail, étaient estimés

à une valeur de cent bourses d'argent. A l'occasion de la circoncision du fils du grand-vizir, les quatre jeunes princes envoyèrent à ce dernier des chevaux richement harnachés. Ainsi se termina l'acte solennel de la circoncision, qui, suivant l'exemple d'Abraham, est imposée comme un devoir à tout musulman : mais le temps était passé où le Sultan pouvait se permettre d'inviter le doge de Venise et l'empereur à se rendre en personne à Constantinople pour assister à cette cérémonie.

Il est à croire que, pendant cette fête, le Sultan s'aperçut du nombre démesuré des beglerbegs qui résidaient à Constantinople : car peu de temps après parut une ordonnance qui obligea ces fonctionnaires, soit purement titulaires, soit en activité, à quitter la capitale, où leur présence ne laissait pas d'être fort incommode à cause des intrigues qu'ils ourdissaient sans cesse pour obtenir des places. Cette mesure fut suivie de quelques autres plus importantes. Depuis long-temps la solde des volontaires enrôlés extraordinairement pendant le siège de Temeswar, par le defterdar Mohammed, mais qui, au lieu de se rendre dans la place assiégée, s'étaient retirés à Belgrade, était une charge accablante pour les finances. Comme on n'osait pas retrancher tout d'un coup des listes ces mille sipahis et silihdars, de peur d'une nouvelle émeute, on commença par réduire leur paie de quinze aspres à dix. Dans l'Asie Mineure, la sûreté des voyageurs était gravement compromise sur toutes les routes par les brigandages des lewends dont tous

les corps avaient été licenciés, et auxquels s'était jointe une foule de gens sans aveu. Pour remédier à ces désordres, le grand-vizir rendit une ordonnance par laquelle tous les sandjaksbegs étaient tenus de restituer les effets volés dans les pays soumis à leur juridiction. Les vols, à Constantinople et dans les environs, avaient augmenté dans une proportion effrayante. Des mesures sévères furent prises à l'égard des voleurs, et plusieurs d'entre eux, convaincus de vol avec effraction dans le faubourg de Khasskœi, expièrent leur crime à la potence.

Sous l'administration du dernier grand-vizir, la Porte avait déjà rendu un ferman par lequel il était défendu aux rayas de quitter les campagnes pour venir s'établir dans la capitale; mais cette loi n'avait jamais été pleinement exécutée. Damad Ibrahim-Pascha veilla à son exécution avec d'autant plus de soin, qu'il savait qu'empêcher les rayas de quitter leurs terres pour aller vivre tranquillement dans la capitale, c'était assurer le chiffre des impôts. Il prit également des mesures pour réduire les tribus arabes des Mewalis et des Abbasis, qui, depuis longtemps, inquiétaient par leurs brigandages les frontières de Syrie. A cet effet, il fit marcher contre elles le gouverneur de Bagdad, avec les troupes des beglerbegs de Schehrzor, de Rakka, de Moussoul, de Karamanie et d'Haleb. En Egypte, les troubles qu'on croyait avoir éteints par l'exécution du puissant defterdar Kaitasbeg et d'Ibrahim Schehneb, ne cessaient de tenir cette province en émoi : car l'émiroul-hadj

Ismâïbeg, fort de l'assentiment des habitans du Caire, forçait le gouverneur Ali-Pascha de Smyrne à régner suivant son bon plaisir. Cette faiblesse lui fut imputée à crime, et ni ses réglemens monétaires¹, ni les ordonnances par lesquelles il avait fixé le prix des denrées, ne purent l'empêcher d'être emprisonné dans le *kœschk* de Yousouf, où il périt par la main du bourreau. On nomma à sa place l'ancien gouverneur de Haleb, Redjeb-Pascha, et Moustafa, précédemment juge à Jérusalem, fut nommé juge du Caire. La Porte leur recommanda de vivre en bonne harmonie, et d'agir avec la même prudence qu'avaient déployée autrefois le gouverneur Abdi-Pascha et le juge Feizoullah pour se débarrasser de Kaïtasbeg. En effet, la bonne intelligence qu'on savait exister entre les nouveaux dignitaires, inspira aux habitans du Caire une crainte si salutaire, que Redjeb-Pascha put se hasarder à faire exécuter en leur présence le *kiaya* des *tchaouschs*, Ismail. Mais cette exécution ne servit qu'à mettre sur ses gardes l'*émiroul-hadj*, qui revenait de la Mecque. Il quitta secrètement la caravane et s'enfuit dans la ville même du Caire, où il espérait n'être point recherché. Redjeb-Pascha, au lieu de se concilier les habitans de cette ville et de chercher à les détacher du parti de l'*émiroul-hadj*, ne fit que les indisposer contre lui, en les accablant d'injures et en les traitant de partisans des rebelles. Par suite de cet

¹ *Histoire d'Égypte*, par le fils de Yousouf, p. 278; il fixa le para à huit aspres, le *ducât yaldiz* à 107 paras, le *ducât rial* à 60 paras, et l'*écû* au lieu à 45 paras.

conduite impolitique, Ismailbeg put bientôt sortir de sa retraite et se montrer publiquement; puis, secondé par son parti, il révoqua le gouverneur et força le juge Moustafa à rédiger, au nom du peuple, une supplique adressée au Sultan, à l'effet d'obtenir pour lui le pardon de la Porte. Sept vétérans, dont chacun appartenait à l'un des sept corps d'armée du Caire, se rendirent, munis de cette supplique, à Constantinople, où, au grand étonnement de tous, la députation fut gracieusement accueillie, et d'où elle repartit, avec un ferman qui amnistiait Ismailbeg. La Porte parut approuver en outre l'acte de violence commis envers Redjeb-Pascha; car elle nomma à sa place le commandant de Candie, le vizir Mohammed-Pascha. La politique de Damad Ibrahim ne se montra pas moins flexible à l'égard du schérif de la Mecque, Yahya. Bien que la Porte l'eût confirmé tout récemment à vie dans sa dignité, Ibrahim sanctionna la nomination provisoire du schérif Moubarek, que les habitans de la Mecque, mécontents de l'avarice de Yahya, lui avaient substitué. Le schérif Yahya, voyant qu'il ne pourrait se maintenir dans sa place, avait d'abord appelé son fils Berekat à lui succéder, toutefois en se réservant celle de scheikhol-harem, qui appartenait d'ordinaire au gouverneur de Djidda. Mais il fut bientôt chassé avec son fils, et le peuple lui donna pour successeur le schérif Abdoullah, fils du schérif Saad. Cette fois, Abdoullah accepta, à condition que sa nomination serait confirmée par la Porte. En attendant son diplôme d'installation, il chargea le schérif

Moubarek de la direction des affaires, que celui-ci présida pendant une année¹. Yahya se rendit avec toute sa famille à Constantinople, dans l'espoir d'obtenir de la faveur du Sultan sa réintégration dans ses précédentes fonctions. Ahmed III le reçut avec bienveillance; il lui assigna une pension de deux mille cinq cents piâtres par an, et une autre pension de cinq cents piâtres à son fils Berekat, à ses deux frères et à son kiaya; mais il repoussa sa demande. Le grand-vizir, qui s'occupait beaucoup des affaires de la Mecque, fit don, à la chaire du sanctuaire de cette ville, d'une magnifique couverture, pour être exposée le jour de la nativité du prophète. Il destitua l'émiroulhadj Osman-Pascha, parce que, sous son commandement, la caravane des pèlerins, à son retour de la Mecque, ayant été arrêtée à Aala par quelques tribus arabes, au lieu de combattre, il s'était racheté, avec l'argent des pèlerins, pour une somme de deux cents bourses. Sa place fut donnée au fils de l'ancien grand-vizir Kara Moustafa, Ali-Pascha, qui dès lors joignit à son gouvernement de Rakka, qu'il possédait à titre de fermage à vie (malikané), celui de Damas, avec la dignité de prince des pèlerins qui y est attachée. Damad Ibrahim-Pascha lui recommanda surtout de rétablir la tranquillité à Médine, où la tribu arabe Beni-Harb, irritée contre le kiaya du scheikh du Sanctuaire et quatre ou cinq de ses eunuques, avait forcé les habitans à les déposer et à les jeter en prison,

¹ Tschelchizadé, f. 22 et 25 en l'année 1120 (1725).

et, après avoir mis la ville au pillage, « avait été » assez criminelle, dit l'historiographe de l'Empire, » pour tirer des coups de fusil sur le Sanctuaire où » est déposé le tombeau du Prophète, et dans lequel » les chérubins seuls peuvent entrer comme étant le » jardin de la grâce éternelle¹. »

La politique pacifique d'Ibrahim ne tarda pas à dégénérer en une véritable faiblesse; il ne songea bientôt plus qu'à satisfaire son goût dominant pour les fêtes et les constructions, que, du reste, le Sultan partageait avec lui. Mohammedaga, le kiyabeg, qui, par sa parenté avec le grand-vizir, jouissait d'un pouvoir presque illimité, suivit l'exemple de son beau-frère. Il fit construire une nouvelle mosquée à la place de celle que Baltadji-Mohammed avait fondée sur un trop petit modèle à Ortakcei, village situé sur les rives du Bosphore. Ce grand village est habité en majeure partie par des juifs et des grecs, « parmi les » maisons desquels, dit Raschid, une mosquée figure » d'une manière aussi étrange que le doigt de la pro- » fession de foi figurerait à la main d'un chrétien². » Damad Ibrahim fit remplacer, par une tour construite en pierre, le phare en bois placé sur un rocher isolé près des côtes asiatiques, et qu'un incendie venait de détruire. Cette tour, que les Turcs nomment *la tour de la fille*, parce qu'elle leur rappelle une tradition roma-

¹ *Matnî Koulstan ve mesai serdjumleli Berubtan olan ratuzai khoulaschim*, Raschid, 400.

² *Hemischou engüschel schahatî der kofî tersa gharib*, Raschid, III, I, 165. *Constantinople et le Bosphore*, II, p. 209.

nesque intimement liée à l'histoire chevaleresque du premier Cid, est celle que les Européens nomment la *tour de Léandre*, avec aussi peu de raison qu'ils donnent à la tour qui s'élève à l'embouchure de la mer Noire, le nom de *tour d'Ovide*. Il fit relever à grands frais la porte qui conduisait à la place des Bouchers, située entre les anciennes et les nouvelles casernes des janissaires et construire tout à côté de vastes magasins de draps pour l'habillement de cette milice, avec une chambre pour l'aga et une fontaine. Près du village d'Alibeg, au-dessus de la vallée des Eaux-Douces (le Cydaris et le Barbyzes des anciens), un grand tertre, couvert d'arbres touffus, était devenu, depuis quelque temps, le but des promenades du Sultan. Damad Ibrahim, pour lui rendre ce lieu plus agréable, y fit conduire aussitôt l'eau des sources voisines dans trois vastes bassins de marbre, et établir sous les arbres des sièges de cette même matière. Ce lieu reçut, sur la proposition de l'historiographe Raschid, le nom de Khosrewabad, c'est-à-dire construction de Khosroës. Le grand-vizir entreprit encore une construction d'un style plus grandiose à Kiaghadkhané, c'est-à-dire près du moulin à papier (c'est ainsi que les Turcs appellent la vallée des Eaux-Douces); car il ne prétendait à rien moins qu'à effacer le luxe des bassins et des jets d'eau de Versailles.

Comme le palais du jardin construit par Souleïman le Législateur à Koulkoulé baghdjesi (jardin de la tour), sur les rives asiatiques du Bosphore, sous les grands cyprès que lui-même avait plantés, venait de s'écrou-

ler, cet accident fournit à la fois à Damad Ibrahim un prétexte et des matériaux pour la construction d'un nouveau palais, à Kiaghadkhané. Tout le marbre provenant des ruines du palais de Koulkoulé y fut transporté pour servir au dallage du canal, qui, sur une ligne droite longue de huit cents aunes, conduit les eaux douces sous les fenêtres du palais impérial. Mais ce canal, loin de répondre aux merveilles de Versailles qu'on avait voulu imiter, rappelle seulement le beau canal de Caserta, à cette différence près que le canal de Kiaghadkhané, outre que ses eaux parcourent une ligne plus longue, a un cours plus rapide et se précipite de distance en distance par-dessus des escaliers de marbre. Sur les deux rives des eaux douces, Damad Ibrahim fit construire des maisons de campagne, parmi lesquelles se distingue surtout, tant par sa grandeur que par sa beauté, le palais d'été du Sultan, dont les murs lambrissés de marbre dépassent l'éclat des eaux limpides et pures du Cydaris. Cette imitation du Bosphore en miniature reçut le nom de Saadabad, c'est-à-dire *construction heureuse*, et l'achèvement de ces travaux donna lieu à une de ces fêtes si nombreuses sous le règne d'Ahmed III, qui les aimait passionnément, et que le grand-vizir eut soin de multiplier tant qu'il put. C'est de l'administration d'Ibrahim que date l'illumination de la grande mosquée, pendant les nuits de ramazan, au moyen de grands demi-cercles garnis de lampions, qu'on nomme *lunes* (mahiyé), parce que, pendant la nuit, ils représentent autant de demi-lunes et imitent ainsi celles

qui , pendant le jour , brillent au soleil , au sommet des tours et des dômes. Ce fut encore sous son administration que s'établit l'usage des fêtes des lampions et des tulipes ; elles se célébrèrent tous les printemps dans le jardin du serai , ou dans un des palais impériaux situés sur l'une ou l'autre rive du Bosphore. Il était d'usage , dans ces fêtes , d'illuminer les parterres de tulipes avec des lampions en verre de couleurs différentes , en sorte que les parties ombrées des fleurs , en se réfléchissant dans les lampions , paraissaient brûler comme des lampions , et les lampions comme un second parterre de tulipes. Ainsi la magnificence des illuminations qui avaient lieu dans l'antiquité à Sais , se trouva transportée , après tant de siècles , des bords du Nil sur les bords du Bosphore. La plus brillante de toutes les fêtes de tulipes et de toutes les illuminations que jamais grand-vizir ait données à un Sultan , fut celle que Damad Ibrahim offrit à Ahmed III , dans son palais d'été de Beschiktasch , en présence de ses nombreux fils ou filles , de leurs mères et de ses favorites. A cette fête assistaient le Sultan , quatre de ses fils , Souleïman , Mohammed , Moustafa et Bayezid ; les sept princesses ses filles , Oumm Koulsour , Khadidjé , Aatiké , Saliha , Aisché , Rabiâ et Seïneh ; la sultane , mère des quatre princes que nous venons de nommer , et les quatre mères de princes morts à un âge peu avancé ; les cinq sultanes , épouses légitimes d'Ahmed III (sa première , sa seconde , sa troisième , sa quatrième et sa cinquième femme) ; huit autres sultanes ; seize esclaves , confidentes favorites des sul-

tanés, et dix confidens du Grand-Seigneur. Parmi les grands officiers de la cour intérieure, on remarquait le kïslaraga, le porte-épée, le premier valet de chambre, celui qui tient l'étrier, le chef de la première chambre des pages, le kiaya des baltadjis, le gardien de la nappe, le secrétaire du kïslaraga, le chef des cafetiers, l'aide des écuries impériales, en tout soixante personnes, non compris le Sultan. Tous reçurent du grand-vizir des présens en pierres fines et en châles, en riches étoffes et en or. Grâce à ces fêtes si souvent réitérées, la passion des fleurs devint le goût dominant du peuple, à tel point qu'elle surpassa bientôt celle qu'un grand nombre d'individus avaient à cette époque en France et dans les Pays-Bas, pour la culture des tulipes ¹. On vit alors paraître, en Europe, des traités volumineux sur la culture de cette fleur; à Constantinople, on créa un nouvel emploi, celui de *maître des fleurs* (schoukoufedjibaschi), dont le diplôme, orné de roses dorées et de fleurs de différentes couleurs, se terminait par ces mots, qui peuvent nous donner une idée du style fleuri des Orientaux : « Nous ordonnons que tous les horticulteurs reconnaissent pour leur chef le porteur du présent diplôme; qu'ils soient en sa présence tout œil comme le narcisse, tout oreille comme la rose; qu'ils n'aient pas dix langues comme le lis; qu'ils ne transforment pas la lance pointue de la langue en une épine de gre-

¹ Ce fut l'ambassadeur de Ferdinand I, le Hollandais Auger Busbek, qui introduisit cette mode dans sa patrie. Le mot de *tulipe* est évidemment une dérivation corrompue du mot *turbon*.

« nadiers, en la trempant dans le sang de paroles in-
 « convenantes. Qu'ils soient modestes et qu'ils aient,
 « comme le bouton de rose, la bouche fermée et ne
 « parlent pas avant le temps comme l'hyacinthe bleue,
 « qui répand ses parfums avant qu'on les souhaite;
 « enfin, qu'ils s'inclinent modestement comme la vio-
 « lette, et qu'ils ne se montrent pas récalcitrans ».

Le grand-vizir, entraîné par son goût pour les fêtes, avait aussi renouvelé la mode des festins et des cavalcades, que jadis le grand-vizir Kœprülû le Vertueux avait mise en vogue, mais qui depuis était tombée en désuétude. Le dernier grand-vizir avait, il est vrai, songé à la faire revivre, mais la crainte des dépenses énormes qu'elle occasionnait lui en avait fait abandonner le projet. Le troisième jour de la fête du grand hairam, l'aga des janissaires donna, dans son palais, un festin somptueux au grand-vizir; en sortant de table, Damad Ibrahim retourna à la Porte escorté par une cavalcade brillante et nombreuse qui, par ses ordres, s'était assemblée au palais de l'aga. Mais ce furent surtout les fêtes célébrées à l'occasion de la première leçon donnée aux princes, Mohammed, Moustafa et Bayezid, qui se firent remarquer par leur magnificence. Elles eurent lieu dans le kœschk dit des Perles,

* *Manenâfî nerkes ou gül moudama İtcheschou ou gousch sel souteni delzoubou kibî moukhelesinâfî sinami tertizi zeubini khouni kelami nahakkîli misali nizeî remmani këlmayoub ghâmilfa siffet dembatî wé Akamouch olalar, sünbüllî keboud oua taticili kelami ou berâfjo eleyoub benefichevar moukhalif almaklan moubaté wé moudjanabet kilalar.* Ce diplôme est dû à la plume de l'historiographe Ismail Azzim; il se trouve dans l'Ancha du roi Mohammed, n^o 170.

situé à l'extrémité du serai, du côté de la mer (8 octobre 1721 — 16 silhidjé 1133). On avait dressé des tentes pour le grand-vizir, le kapitan-pascha, le moufti, le juge d'armée de Roumilie, le defterdar et le reis-efendi. Le premier et le second imam du serai, Feizoullah et Abdoullah, furent nommés précepteurs des princes. Damad Ibrahim se rendit au serai suivi de tout son cortège; il y entra par la porte du jardin contiguë à l'hôpital, qui ouvre sur la première cour du palais impérial. Le defterdar, le reis-efendi, le maître des cérémonies et Raschid, historiographe de l'Empire, à la tête des officiers de la cour, se tenaient debout chacun devant la tente dressée pour lui. Le grand-vizir salua les officiers de la chambre intérieure, placés devant le koeschk des Perles. Son salut lui fut rendu par le maître du salut, qui, dans toute occasion, le rend au nom de celui qui l'a reçu: car, dans l'idée des Orientaux, le droit de salut appartient aux supérieurs et non aux inférieurs; aussi une assemblée manquerait-elle aux premières règles de l'étiquette, si elle voulait elle-même rendre le salut du Sultan ou du grand-vizir. La politique minutieuse du despotisme s'égare à tel point, qu'en fait même de salut elle veut encore dominer, qu'elle s'irrite de l'initiative prise par le peuple dans son accueil au souverain, et établit un mandataire pour rendre à ce dernier son salut, suivant le mode et à l'instant qu'il a fixés. Mais combien de fois la voix du peuple long-temps étouffée n'a-t-elle pas surmonté les entraves que lui imposait l'étiquette des cours, et combien de fois les cris d'allé-

gresse et ceux de *vive le Padischah!* proférés par les tschaouschs de l'État, n'ont-ils pas été couverts par cette clameur séditieuse: *Nous ne voulons plus de toi?*

Au moment où le Sultan arrivait au kœschk des Perles, le kislaraga Beschir et Damad Ibrahim-Pascha s'avancèrent pour l'aider à descendre de cheval, et le conduisirent, en le tenant sous les bras, à la tente dressée pour le recevoir. Immédiatement après, Ibrahim, ainsi que le moufti et le kapitan-pascha, rentrèrent chez eux pour prendre leur repas, dont les restes servirent à traiter leur suite. Après qu'ils se furent levés de table, le cortège passa par la porte du jardin, dans la seconde cour du serai, et se rendit à la salle d'audience, où les vizirs et les oulémas se tenaient assis sur le banc de marbre placé à l'extérieur de la grande porte. Un quart d'heure s'était à peine écoulé, lorsqu'on vit paraître, sous la porte de *la Félicité*, conduisant à la salle d'audience, l'ainé des fils du Sultan, Mohammed. Le jeune prince, revêtu d'une kapidja et portant sur son turban un panache de plumes de héron orné de diamans, était soutenu sous les bras par le khazinedar et le kislaraga; il donna successivement sa main à baiser aux vizirs, aux oulémas et aux ministres. Lorsque les autres princes parurent, les tschaouschs les accueillirent par de longs vivat; puis ils les escortèrent jusqu'au kœschk des Perles, où entrèrent avec eux le grand-vizir, le moufti, le kapitan-pascha, le chef des émirs, les deux juges de l'armée, le silhdar, le defterdar, le reis-efendi, le tschaouschbaschi, le grand-chambellan, l'historio-

graphe de l'Empire, le maître des cérémonies, les deux maîtres des requêtes, le scheikh d'Aya Sofia et le maître du salut. Le Sultan prit place sur le trône; à sa droite et à sa gauche s'assirent, sur de magnifiques tapis, les princes, le grand-vizir, le moufti, le kapitan-pascha, le chef des émirs, les deux juges d'armée et le scheikh d'Aya Sofia: tous les autres assistans se tièrent debout. Lorsque, sur un signe de Damad Ibrahim, le scheikh eut adressé en langue arabe une courte prière à Dieu, le grand-vizir prit dans ses bras l'aîné des princes et le déposa sur le tapis tendu en face du moufti; puis le silihdar plaça au milieu d'eux un pupitre recouvert de drap écarlate, et le moufti commença à lui montrer les cinq premières lettres de l'alphabet. Le prince les ayant nommées après lui, Ahmed III lui fit signe de baiser la main du moufti; mais celui-ci l'en empêcha et lui donna un baiser sur l'épaule. La même cérémonie eut lieu pour les deux autres princes. Après qu'ils se furent retirés, les grands dignitaires, qui avaient reçu la permission de s'asseoir, furent revêtus de pelisses d'honneur, et les ministres et officiers de la cour, que l'infériorité de leur rang obligeait à se tenir debout, reçurent des kaftans. Cette cérémonie terminée, les deux princes puînés obtinrent de la munificence du Sultan un cheval richement harnaché, et un Koran enroulé dans un sac d'étoffe précieuse. L'historiographe de l'Empire, dans la description détaillée qu'il fait de cette cérémonie, dit que le Sultan, voyant les efforts des pages, placés derrière les ministres et au-

tres officiers de la cour, pour voir ce qui se passait, invita ces derniers par un signe à faire place à ces jeunes gens. Ce fait caractérise Ahmed III, et rappelle cette circonstance où le grand-vizir, pendant la fête de la nativité du Prophète, se leva pour faire place aux oulémas pressés par la foule, et porta, avec le juge d'armée, le tapis du moufti devant le candélabre, après avoir invité également les muderris à s'avancer. Ibrahim donna ainsi un témoignage public de la haute estime qu'il professait pour le corps savant des oulémas. Le désir qu'il avait de leur être agréable se révéla ultérieurement dans plusieurs circonstances; lorsque, par exemple, il se rendait trois fois par semaine à l'école, fondée par lui, pour assister à la lecture et à l'interprétation du Koran; lorsqu'il assigna aux juges de Médine et de Damas un rang supérieur à celui dont ils avaient joui précédemment; lorsqu'il plaça le juge de la Mecque au-dessus des juges des trois résidences, Constantinople, Andrinople et Brousa, et ces derniers au-dessus du juge de Damas; enfin il leur donna une nouvelle preuve de sa haute estime, en élevant à la dignité de juge de Haleb, Raschid, l'historiographe de l'Empire, qui nous a servi de guide dans cette histoire pour un espace de temps de soixante ans, et en confiant l'emploi de ce dernier au savant légiste Ismaïl Aazim, surnommé Kou-tschouk Tschelchizadé.

Plus heureux que ses prédécesseurs, dont les fils, à l'exception d'un seul destiné à occuper un jour le trône, périssaient, suivant une ancienne loi barbare,

sous la main du bourreau, Ahmed III, depuis les dix années de son règne, s'était vu père de vingt-quatre fils et filles, et la moitié de cette nombreuse progéniture vivait encore. Trois ans s'étaient écoulés depuis le jour où il avait célébré les noces de trois de ses filles et la circoncision de quatre de ses fils. A l'époque où nous sommes arrivés, il fiança trois autres de ses filles, Aatiké, Khadidjé et Oumm Kouloum, la première avec Mohammedbeg, la seconde avec Alibeg, et la troisième avec Ahmedbeg, fils de Tcherkes Osman-Pascha. Mais chacune d'elles, au lieu de recevoir, comme leurs sœurs aînées, une dot de vingt mille ducats, ne reçut que la moitié de cette somme.

Nous avons eu trop souvent occasion de décrire les fêtes usitées lors du mariage des princes et des princesses du sang d'Osman, pour décrire les solennités auxquelles donnèrent lieu celui des trois princesses; toutefois le *Livre des noces*, plus volumineux de moitié que celui de Wehabi *, fait mention d'une circonstance qu'il est d'autant plus nécessaire de rapporter ici, qu'elle détruit une des fables, long-temps accréditées en Europe, sur les usages du harem impérial. On croyait et l'on croit encore que le Sultan, chaque fois qu'il daigne accorder ses faveurs à l'une des esclaves de son harem, lui jette un mouchoir. Ce qui a donné naissance à cette supposition, c'est l'usage où est la fiancée, en recevant des mains de son paranymphe la corbeille ou présent de noces du fiancé (présent qu'on nomme le signe honorifique

* *Surnamé.*

(*nischan*)¹ des fiançailles), d'envoyer à son époux futur un mouchoir appelé *le mouchoir du nischan*², pour lui marquer qu'elle a reçu son présent de noces.

Lorsqu'Ahmed III n'était distrait ni par ces fêtes nuptiales, ni par des fêtes de tulipes, ni par les pompeuses solennités religieuses, telles que la nativité du Prophète, la visite du manteau de Mohammed ou les processions des deux fêtes du Bairam, il employait le reste de son temps, soit à faire des visites au grand-vizir dont l'activité lui épargnait tout souci gouvernemental, soit à inspecter le trésor et l'arsenal. Pendant les soirées fréquentes que le Sultan passait chez lui, le grand-vizir avait coutume de lui offrir des sucreries exquises; ces soirées s'appelaient *halwa*³, qu'il faut distinguer des fêtes du *khalwet*, ou promenade des femmes du harem. Lorsque ces promenades avaient lieu, il était d'usage de proclamer le *khalwet*, c'est-à-dire la solitude du harem. On obligeait les hommes à se retirer des rues par lesquelles devaient passer les femmes et les esclaves du Sultan, sous peine de recevoir des eunuques, si non toujours la mort, du moins des coups de bâton et des coups de sabre⁴.

¹ *Nischan*, on désigne par le même mot le chiffre du Sultan, les signes honorifiques, et plus récemment les divers ordres créés par le Sultan. Les interprètes du congrès de Sistow, pendant lequel on dut, pour la première fois, traduire les ordres des ministres plénipotentiaires, se servirent, pour exprimer cette idée, du mot *tarikat*, mais c'était à tort, car ce mot signifie la vie contemplative des derwischs.

² *Nischan makramat*.

³ *Halwa* *schekane* ou *Sohbeti Halwa*.

⁴ Au printemps de l'an 1709 le G. S. donna le *halwet* à son harem.

⁵ C'est une permission que Sa Hautesse accorde de temps en temps aux

Ahmed III n'omit jamais de se rendre à l'arsenal lorsqu'on devait y lancer un bâtiment nouvellement construit ; aussi la mise à flot du premier vaisseau à trois ponts qui, à cette époque, sortit des chantiers de Constantinople occupa-t-elle vivement son attention. Quant à ses visites au trésor, elles n'avaient d'autre but que celui de repaître ses yeux de l'aspect des monceaux d'or et d'argent accumulés par la sage économie de Damad Ibrahim-Pascha. Les caisses de l'État se remplissaient à vue d'œil, bien que le tribut de six cent mille ducats, que l'Égypte envoyait autrefois tous les ans à Constantinople, fût de beaucoup diminué depuis que les begs des Mamlouks s'étaient arrogé les places de defterdar et régnaient en véritables Pharaons. Cet état de chose dura jusqu'au moment où l'ancien grand-vizir Mohammed-Pascha, alors gouverneur d'Égypte, profita d'une occasion favorable pour se débarrasser d'eux par un massacre général, et parvint ainsi à régulariser de nouveau la perception du tribut de cette riche province. L'opulent Ismailbeg fut un des premiers qui expia, sous la main d'un assassin, l'autorité qu'il s'était arrogée au Caire, et le même sort atteignit, l'un après l'autre, tous ses partisans (18 novembre 1723 — 19 safer 1136).

Pendant le grand-vizirat de Damad Ibrahim-Pascha, les exécutions furent rares et toujours justes. De ce

- dames de son sérail de se promener et de se divertir dans les jardins. Pour
- les dérober aux yeux du public, on met sur leur chemin des marques qui
- avertissent le peuple de ne circuler qu'à une certaine distance des endroits
- où elles doivent passer ; mais ceci s'observe plus particulièrement à l'égard
- des halwet. • La Métraye, t. Ch. XIX, p. 407.

nombre fut celle du chambellan Osmanaga, qui avait été envoyé avec une somme de cent bourses pour acheter des bois de construction, et qui, après avoir employé à son usage cet argent, s'était livré à toutes sortes de vexations envers les sujets. Leurs plaintes trouvèrent un accès d'autant plus facile auprès du grand-vizir, qu'il avait lui-même à se plaindre de l'ingratitude d'Osman, auquel il avait déjà une première fois accordé son pardon. Damad Ibrahim, pour nous servir d'une maxime persane, « traitait ses ennemis » avec ménagement, et était inépuisable dans les fa-
 » veurs qu'il accordait à ses amis ». C'est ainsi qu'il investit son gendre, le kiayabeg Mohammed, du rang de gouverneur de Roumilie. Ce rang était considéré comme une distinction particulière, même pour le grand-vizir, depuis que, sous le règne de Souleiman le Législateur, ce souverain avait donné le titre de beglerbeg de Roumilie au grand-vizir Ibrahim, conquérant de Bagdad, et qui commandait en qualité de serasker sous les murs de Vienne. C'est ainsi qu'il donna à l'alabeg Ali Hekkimzadé, fils du médecin de la cour, Nouh-Efendi, qui, trois ans auparavant, avait été nommé voïevode des Turcomans, et que le précédent grand-vizir avait élevé à la dignité de voïevode de Sila, le gouvernement d'Adana, avec un brevet qui le confirma dans ses titres et privilèges antérieurement acquis. Personne, au reste, ne fut plus digne de cette distinction qu'Ali-Hekkimzadé, que, dix, vingt et trente ans plus tard, nous verrons diri-

• *Ba dostan mourouvest, la douchmenon moudara.*

ger, à trois reprises différentes, les affaires de l'Empire en qualité de grand-vizir.

Pendant les trois dernières années, douze incendies avaient ravagé Constantinople; les pertes qui en résultèrent ont été consignées dans les Annales ottomanes avec la même fidélité que les décès de vingt-cinq des hommes les plus puissans et les plus illustres de l'époque [VII]. De ce nombre, furent le précédent moufti, Mirza Moustafa-Efendi, douze vizirs-gouverneurs et quatre auteurs de grand mérite, à savoir: Eboubekr-Efendi, qui, en sa qualité de secrétaire des janissaires, avait assisté au siège de Vienne, et avait ensuite occupé quatre fois la place de reis-efendi; il s'est rendu célèbre par la pureté de son style autant que par le commentaire dont il est l'auteur, sur le premier volume de l'histoire persane de Wassaf: il mourut revêtu de la dignité de second *defterdar* ¹; le prédicateur de la mosquée d'Aya-Sofia, scheikh Souleïman, auteur de plusieurs commentaires et de gloses sur des ouvrages de jurisprudence ²; le juge de la Mecque, le poète Kiami, qui laissa un *divan* et un ouvrage estimé sur la jurisprudence, portant le titre de: *Jardins des héritiers* ³; enfin le juge du Caire, Osmanzadé-Efendi ⁴, auteur de plusieurs commen-

¹ Mort le 8 ramazan 1135 (12 juin 1725). *Biographie de Tchelebi-Azâdî*, t. 10 et *Biographie des Haïs-Efendis*, par Rosmi, n^o 53.

² Sur les *Tehzibül-âlam* et sur la *dogmatique* d'Adhadeddin.

³ *Riazouî-Kasimîn*. Tchelebizadé, t. 34 et 44; il mourut le 8 sikkilâ 1136 (29 juillet 1724).

⁴ Il traduisit le *Mascharik* (traditions) et écrivit un commentaire turc sur 40 traditions. Mort le 1^{er} ramazan 1136 (24 mai 1724).

taires et de quelques traductions, notamment des biographies abrégées des sultans et des grands-vizirs, sous ce titre : *Jardin des rois et jardin des vizirs*. Cet ouvrage finit avec l'administration du grand-vizir Rami-Pascha. Parmi les vizirs morts à cette époque, nous ne mentionnerons que le gouverneur de Bagdad, Hasan-Pascha, époux d'Aïsché, fille de Mossahib Moustafa, favori de Mohammed IV. Entré dans le serai soixante-dix ans auparavant, sous le règne de Mohammed IV, Hasan-Pascha avait été élevé, sous Moustafa II, au rang de grand-chambellan, puis à celui de beglerbeg de Roumilie. Après la bataille de Zentha, il fut nommé vizir à trois queues de cheval et gouverneur de Karamanie. Peu de temps après, il passa au gouvernement de Bagdad qu'il administrait depuis vingt-un ans ¹, lorsque la mort vint le surprendre. Six ans avant sa mort, il avait fait déposer les restes de son épouse Aïsché dans un des mausolées les plus célèbres de Bagdad, celui de Sobeïdé, femme de Haroun ² Raschid. C'est ainsi que, par une destinée singulière, la fille de Mossahib Moustafa, favori de Mohammed IV, alla reposer à Bagdad, sur-nommée la *maison du salut*, à côté de Sobeïdé, la maîtresse du commandeur des croyans, tandis que les restes de l'autre Moustafa, qui avait commandé

¹ Depuis l'année 1114 (1702) jusqu'à l'année 1136 (1723). Voyez la liste des Paschas de Bagdad dans Niebuhr, II, p. 352.

² L'épithète se trouve dans Niebuhr, *Voyage en Arabie*, II, p. 245.

³ *Fille d'un Moustafa-Pascha*, mais l'inscription dit clairement qu'elle était fille de Mossahib Moustafa, confident favori de Mohammed IV, qui était autre que Kara Moustafa, le serasker commandant devant Vienne.

comme serasker devant Vienne, déposés à Belgrade, la *maison de la guerre sainte*, et déterrés par des brigands, furent envoyés par les jésuites à l'arsenal de Vienne, où son crâne est exposé au milieu d'autres trophées.

Les relations entre la Porte et le prince des Ouzbeks, bien que le plus souvent d'une importance très-secondaire, n'avaient jamais cessé d'exister, et nous avons fréquemment eu occasion de mentionner l'arrivée à Constantinople des ambassadeurs du souverain des pays situés aux bords de l'Oxus. Ces ambassades n'acquéraient une haute importance que lorsque les Ottomans se trouvaient en guerre avec la Perse. Les Ouzbeks, qui professaient la même religion que les Ottomans, étaient par cela même et comme voisins des Persans, les ennemis jurés du schah et les amis naturels des sultans. Si ces derniers n'en recevaient pas toujours un secours efficace, cette alliance jetait néanmoins un poids dans la balance de leurs moyens d'attaque ou de défense. Pendant les quatre-vingts dernières années de paix constante entre les Ottomans et le royaume de Perse, les fréquentes ambassades des Ouzbeks étaient devenues une véritable charge pour l'Empire, en ce que régulièrement, tous les deux ou trois ans, cinq ou six Ouzbeks se rendaient à Constantinople, porteurs de lettres de créance du *kan*, pour y jouir des bénéfices attachés au titre d'ambassadeur, et afin de pouvoir faire ainsi commodément et sans frais le pèlerinage de la Mecque. Sous le grand-vizirat de Damad Ibrahim, la cour vit arriver

en société de deux nouveaux ambassadeurs envoyés par Eboulfeiz Mohammed Behadirkhan, padischah des Ouzbeks et roi de Bokhara, un troisième ambassadeur, député par le khan de Balkh. Le grand-vizir conduisit les deux premiers à l'audience du Sultan, et les défraya, suivant l'usage, des dépenses de leur voyage : mais il refusa cette faveur au troisième, s'appuyant sur ce que les droits et privilèges attachés au titre d'ambassadeur n'étaient dus qu'aux représentans des princes souverains et non à ceux de leurs vassaux, car le khan de Balkh était vassal des Ouzbeks. Vers le même temps, les deux ambassadeurs que la Porte avait envoyés à Paris et à Teheran rentrèrent à Constantinople. Le premier, Mohammed Yigirmisekiz (le Vingt-Huit), homme d'un esprit cultivé, déposa entre les mains du grand-vizir un rapport détaillé sur le résultat de sa mission auprès du régent de France, sur les mœurs et usages de cette cour et sur la civilisation des Européens. Le second, Dürri-Efendi, lui remit un compte-rendu analogue de son ambassade à la cour du schah de Perse. Ces deux rapports sont d'un égal intérêt pour les lecteurs chrétiens et pour les lecteurs ottomans : car si tous puisent dans le rapport de Dürri-Efendi de nouvelles connaissances sur le gouvernement, les usages et les mœurs de la cour de Perse, et si les Turcs se familiarisent avec la civilisation européenne en lisant le rapport de Mohammed Yigirmisekiz, l'Européen apprend à connaître le point de vue sous lequel l'Oriental envisage cette civilisation. Chacune de ces relations occupe dix

pages de l'histoire ottomane, et toutes deux ont été traduites en français¹.

L'ambassadeur que le schah de Perse, Housseïn I^{er}, fils du schah Souleiman, envoya quelque temps après en retour de l'ambassade ottomane, fut Mourteza Koulikhan (24 décembre 1721 — 5 rebioul-ewwel 1134). Son entrée solennelle à Constantinople se distingua de celle qu'avaient coutume de faire les ambassadeurs chrétiens, en ce qu'il fut introduit dans la capitale, non-seulement par le tschaousch-baschi, le secrétaire et l'inspecteur des tschaouschs, mais aussi par les généraux des sipahis, des silihdars et des quatre autres régimens de la garde à cheval, suivis de leurs secrétaires et procureurs, et enfin en ce qu'il fut logé dans la ville même et non dans un de ses faubourgs. Lorsqu'il fut admis à l'audience du grand-vizir, les gardes du corps, les courageux (gænüllüs), les téméraires (delis) et les gens de l'huissier du diwan, vêtus de leurs costumes de cérémonie, formaient une double haie depuis la place consacrée au jeu du djirid jusqu'à la porte de la salle du diwan. Entre cette porte et celle du harem, étaient postés, d'un côté, les agas faisant fonction de valets de chambre et les autres officiers de la maison du grand-vizir : de l'autre côté, les fusiliers (toufenkdjis) et les porteurs d'outres (mataradjis); de-

¹ La première au commencement du dix-huitième siècle, la seconde au commencement du dix-neuvième. *Relation de Dourry-Efendi, ambassadeur de la Porte ottomane auprès du roi de Perse, traduite du turc et suivie de l'extrait des voyages de Petis de La Croix, rédigée par lui-même.* Paris, 1810.

vant l'escalier étaient placés les écuyers (silahschors), et au bas de l'escalier, le grand-chambellan avec le chef de la chambre (kapidjiler boulouk-baschisi), le chef des huissiers (mouhziraga), les odabaschis des bostandjis, des tschaouschs, des djebedjis et des topdjis. Sur l'escalier même étaient rangés les quatre sous-secrétaires d'Etat, savoir : les deux maîtres des requêtes, le chancelier et le secrétaire du cabinet du grand-vizir; dans la salle d'audience, depuis la porte jusqu'au sofa, se tenaient les officiers feudataires (gedikli souama) et les fourriers (mouteferrikas) de la Porte; les ayans des généraux des sipahis et des silhdars étaient placés derrière eux, à droite et à gauche. La salle d'audience était garnie dans tout son pourtour de coussins de satin, recouverts de châles précieux, et sur le parquet on ne voyait que des tapis de Perse. Le grand-vizir et l'ambassadeur persan entrèrent en même temps dans la salle par des portes opposées; Damad Ibrahim reçut debout le salut de Mourteza et la lettre du schah, que le reis-efendi déposa sur un coussin richement brodé. Lorsqu'il eut pris place et que les tschaouschs l'eurent salué en criant tout d'une voix : *Que Dieu te protège!* l'ambassadeur faillit perdre contenance. A côté du grand-vizir, coiffé d'un turban de forme pyramidale, se tenaient debout les ministres de l'intérieur et de l'extérieur (kiayabeg et reis-efendi), portant des turbans d'Etat de forme cylindrique et des pelisses de gala à larges manches; à leurs doigts brillaient des bagues précieuses, et leurs ceintures, ainsi que leurs poignards, étaient garnis de

pierres fines; aussi l'ambassadeur s'efforçait-il de cacher à leurs yeux son poignard garni seulement de quelques pierres de peu de valeur. Mourteza Koulikhan joignait à un esprit cultivé le don d'une élocution facile et agréable. Le grand-vizir lui ayant demandé comment il se portait après un voyage aussi long que pénible, il répondit : « Votre bonté m'a fait trouver à Constantinople le parterre de roses d'Abraham ; » allusion adroite au nom du grand-vizir (Ibrahim) et à la légende connue sur le four où Abraham fut enfermé, mais qui se transforma pour lui en un parterre de roses. En face du grand-vizir, étaient placés les poètes et les savans les plus illustres de Constantinople, tels que le poète Wehbi, l'historien Raschid, le célèbre calligraphe Welieddin, et le savant Dürri-Efendi. Lorsque Damad Ibrahim vint à parler d'Isfahan et de Constantinople et du passage de l'ambassadeur de Scutari à la capitale, Mourteza répondit par un vers dont le sens n'était pas moins spirituel et moins flatteur que le quatrain de Melhemi ¹, cité jadis par l'ambassadeur indien Mohammed à la louange de Constantinople et du Bosphore. Ce vers, improvisé par l'ambassadeur, signifiait qu'il avait traversé le fleuve (le Bosphore) à bord d'un navire, et qu'il était entré à cheval dans l'Océan, c'est-à-dire dans Constantinople ².

¹ Raschid dit que le grand-vizir, ne se souvenant pas de ce vers, avait demandé dans quelle histoire ce fait était relaté et que l'historiographe avait apporté celle de Nauma où Ibrahim avait lui-même cherché ce passage que nous donnons ici d'après Nauma.

² *Nehri gıtaschidüm gıschı ilı, bahrı gürdüm aittı.* Raschid, III, f. 102.

Le jour de son admission à l'audience du Sultan, Mourteza Koulikhan voulut lui-même remettre à Ahmed III une caisse scellée renfermant des présens dont il ignorait le contenu et la valeur; mais il s'en abstint, sur l'observation qui lui fut faite que ce serait une infraction aux règles établies de l'étiquette, d'après laquelle tous les présens doivent être remis au maître chargé de leur inspection et des cérémonies, qui après en avoir dressé la liste, les dépose au pied du trône.

Quelques jours après, Damad Ibrahim invita l'ambassadeur à un festin qu'il donna en son honneur dans le palais nouvellement achevé des Eaux-douces, et dont la construction fixa l'attention de son hôte au même degré que celles de la caserne et de la citerne des Canonniers, à Topkhané. Pour donner à Mourteza Koulikhan une haute idée de la poésie ottomane, et pour lui prouver qu'elle était la digne rivale de celle de Perse, le grand-vizir avait eu soin de lui envoyer, à son arrivée sur le territoire ottoman, à Erzeroum, des morceaux de poésie appelés ghazeles. Il saisit avec non moins d'empressement l'occasion de cette fête pour lui faire connaître l'état florissant des sciences et des beaux-arts à Constantinople, surtout de la poésie, de la musique et de la calligraphie. L'ambassadeur s'empressa de convenir que les artistes de Roum n'étaient point en arrière de ceux de l'Europe, et il déclara hautement que le célèbre calligraphe du *talik*, le grand-juge Welieddin, était l'Aamad de Roum.

Les écuyers du grand-vizir, montés sur des chevaux pris dans ses écuries, déployèrent à leur tour leur adresse devant l'ambassadeur ; plus de mille fusiliers, choisis dans les rangs des janissaires et armés de leurs longues carabines, s'exercèrent ensuite au tir à de très-grandes distances. A titre d'encouragement, Ibrahim avait fait donner à chacun d'eux une gratification d'un ducat : leurs officiers en avaient reçu chacun deux. La fête, à laquelle assistèrent le moufti, le kapitan-pascha, le nouvel émîroul-hadj, Ali-Pascha, fils de Kara Moustafa, le reis-efendi, le defterdar, les grands-juges, les seigneurs de la chambre et les oulémas, se termina par des jeux de lutteurs, des combats de lions et de dogues, et un repas somptueux dans lequel tous les assistans furent revêtus de pelisses d'honneur. Une seconde fête lui fut donnée par le grand-vizir, dans son palais de Beschiktasch, et une troisième, dans l'arsenal, par le kapitan-pascha. Au milieu de la fête, à Beschiktasch, le grand-vizir reçut une lettre par laquelle le Sultan, après s'être informé de la santé de son favori, qui souffrait alors d'un refroidissement, et lui avoir exprimé sa bienveillance dans les termes les plus chaleureux, l'invitait à accepter une de ses pelisses de renard noir, et à la porter pour le garantir du froid. Damad Ibrahim s'empressa de remercier son souverain de cette faveur, insigne, et ordonna au reis-efendi de rédiger sur-le-champ sa réponse ; puis il l'invita à la lire en présence de tous les assistans. L'ambassadeur du Schah ayant demandé une copie de la lettre autographe du Sultan, le grand-

vizir se rendit à son désir. On y remarqua ce passage :
 « La mer de désirs qui me pousse vers toi élève des
 » vagues hautes comme des montagnes, et le souvenir
 » des doux entretiens que tu me fais goûter ne cesse
 » d'occuper mon esprit ¹. »

Dans l'arsenal, Mourteza Koulikhan admira le nouveau vaisseau à trois ponts et les canons dont il était armé, et qui lançaient des boulets du calibre de trois quintaux. On lui fit croire qu'un seul boulet vomé par ces bouches monstreuses était capable de briser en morceaux le plus grand vaisseau de ligne, fût-il de fer. « Comment, s'écria l'ambassadeur émerveillé, comment pourrai-je donner une idée assez juste de ces » canons à mon retour en Perse? — Ce qu'il y aurait » de mieux à faire, lui dit le poète Welhi du ton » d'une plaisanterie railleuse, ce serait de vous y in- » troduire pour mieux les visiter. » Mourteza n'y entendait pas malice, fit ce qu'on lui avait dit. Ce ne fut qu'aux bruyans éclats de rire des assistans, qu'il s'aperçut de son rôle ridicule. Il comprit que Welhi l'avait invité à s'y introduire, afin qu'il pût être lancé jusqu'à Isfahan, pour donner ainsi plus promptement, à la cour de Perse, des détails complets sur l'effet de ces canons monstres. L'ambassadeur devint rouge de colère à cette mauvaise plaisanterie, mais non pas de honte, comme le prétend l'historien Raschid. Après sa visite à l'arsenal, un cœur de châtou-

¹ Cette lettre se trouve dans Raschid, III, l. 106. *Daryā' i-istiakūn te-
 waw-wādī edaw, éttighināz sohbatērūn ischachnāsi ha'la d'ināghūmāze
 djotyhārdēr.*

teurs, mieux instruits que s'ils avaient été formés à l'école de Farabi, le grand philosophe et régulateur de la musique arabe, auquel les Arabes donnent le nom d'Aristote et de Pythagore seconds, se fit entendre. Lors du départ de l'ambassadeur, le grand-vizir ordonna d'apporter tout le soin possible à la rédaction et à l'écriture de ses lettres de récréance : il était jaloux de donner à la cour de Perse une haute idée du talent des écrivains et des artistes turcs. Trois célèbres calligraphes, dont chacun se distinguait dans un genre d'écriture particulier, furent chargés de ce travail. Firdewesi Housseïn-Efendi, président de la chancellerie pour le contrôle de cavalerie, traça le texte dans la grande écriture usitée pour les diplômes, et appelée *djelli* ; Mohammed-Efendi de Brousa écrivit en *rikat*, c'est-à-dire en lettres usitées pour les suppliques, les versets et les passages de la tradition arabes ; enfin, le grand-juge Welieddin fut chargé du *taalik*, c'est-à-dire de l'écriture persane renversée, ainsi appelée parce que les lettres sont inclinées de gauche à droite, tandis que les lignes vont de droite à gauche. Si ces différentes formes de lettres, écrites en sens opposé, flattent l'œil de l'Oriental, il y voit encore un symbole de la double évolution qu'accomplit la terre autour du soleil de droite à gauche, et, sur son axe, de gauche à droite *. Ces lignes étaient tracées avec

* D'après le système de l'astronomie orientale sur le mouvement du soleil autour de la terre, et la rotation du neuvième ciel dans une direction opposée. Ferheng, sous le titre de *Falakoui-efend*, c'est-à-dire le ciel des cieux. T. II, C. 201.

de l'encre noire, blanche, rouge, verte, bleue et jaune, et ornées de fleurs d'or; le sac, dans lequel fut enfermée la lettre, longue de plusieurs aunes, était en étoffe d'or, parsemé d'étoiles et brodé de fleurs de différentes couleurs. Il était fermé au moyen d'un cachet de cire imprégnée de musc, sur lequel on voyait le chiffre du Sultan, et ce cachet était recouvert d'une capsule en or¹. A son audience de congé, l'ambassadeur de Perse reçut cette lettre des mains du grand-vizir, et le Sultan lui fit remettre à titre de présent trente-six bourses d'argent pour lui et six pour son kiaya (3 avril 1722 — 16 djemazioul-akhir 1134).

L'ambassade de Mourteza Koulikhan est la dernière que le malheureux Schah Houseïn, dernier souverain des Saffis, ait envoyée à la cour ottomane. Trop faible pour apaiser les rébellions qui éclatèrent à la fois à l'ouest et à l'est de son empire, Houseïn échangea le sceptre pour la prison. En Géorgie, Wachtang V, prince de Kartli, avait levé l'étendard de la révolte, et dans le Kandahar, Mir Weis, gouverneur de l'Afghanistan, s'était déclaré indépendant. Peu de temps après, il fut assassiné par son neveu Mahmoud, qui, continuant la rébellion de son oncle, réunit ses forces et marcha sur Isfahan. Vainqueur dans une bataille qu'il livra sous les murs de cette capitale, Mahmoud, après avoir frappé Djoulfa, un des faubourgs d'Isfahan, d'une contribution de soixante-dix mille tomans et s'être fait amener cinquante belles

¹ Ces capsules s'appellent *kazakâf*.

jeunes filles arméniennes appartenant aux premières familles de l'Empire, investit Isfahan et s'en empara par famine. Le 21 octobre 1722, Schah Housein sortit de son palais, vêtu de deuil, et signa l'acte par lequel il abdiquait la couronne en faveur de Mahmoud. L'orgueilleux Afgahan, non content d'avoir détrôné le malheureux prince, l'obligea à ôter de son turban la riche aigrette en diamans, emblème du pouvoir royal, et de l'attacher de ses mains au sien propre; puis, après l'avoir forcé de lui rendre hommage dans son palais, il l'envoya sous bonne garde dans un petit palais, où sept ans plus tard il fut mis à mort.

La politique de la Porte sut profiter de ce changement de dynastie et de l'état d'impuissance où l'indolence de son souverain avait réduit la Perse. Dans les derniers temps, les habitans de la province persane du Schirwan avaient à plusieurs reprises demandé des secours au Sultan, afin de pouvoir expulser les tyrans de leur pays. Sunites comme les Ottomans, ils avaient à se venger du meurtre de leurs légistes, de la profanation de leur mosquées, changées en écuries sous le règne du fanatique Schah Housein, et de la destruction de leurs livres religieux. Plusieurs fois déjà ils avaient supplié la Porte d'investir Daoudkhan de la dignité de gouverneur de Schirwan, sans que cette puissance accueillit leur demande. Une vive polémique¹, dirigée contre l'hérésie des Persans, détermina enfin Ahmed III, ou plutôt son grand-vizir Damad

¹ *Ensalou-nouassab.*

Ibrahim, à leur envoyer le mir-alem Derwisch Mohammedaga, avec un diplôme, muni du sceau impérial, pour installer Daoudkhan, en qualité de khan du Schirwan, et lui remettre les insignes de sa nouvelle dignité, l'étendard, le tambour, la massue et le sabre. Mais, comme on avait appris que le czar Pierre le Grand demandait réparation des outrages que les Russes disaient avoir reçus du gouvernement de Perse, Damad Ibrahim, voulant prévenir toute collision sur cette frontière, s'empressa de dépêcher au Czar le chambellan Nischli Mohammedaga, pour l'informer de la nomination de Daoudkhan. Sur ces entrefaites, arriva la nouvelle que Pierre-le-Grand était parti des bords du Wolga (29 juillet 1722)¹, et était en pleine marche sur le Daghistan, sous prétexte d'obtenir réparation du pillage exercé par les Ouzbeks, dans le Khowarezm, sur une caravane qui revenait de Chine, et du meurtre de plusieurs négocians russes, à Schamakhi; réparation que l'usurpateur de Perse, Mahmond, ne pouvait ni ne voulait donner². Aussitôt Damad Ibra-

¹ P.-H. Bruce, qui se trouvait au camp du Czar lors de cette expédition, dit que Pierre-le-Grand n'avait entrepris cette guerre que pour venger les affronts dont les Russes, établis sur les bords de la mer Caspienne, avaient été abreuvés par les Persans; mais il ajoute que le désir de secourir le schah de Perse contre les Afghans et les avantages qu'il devait retirer de ce secours n'étaient pas étrangers à sa résolution. Suivant Bruce, une partie de l'expédition s'embarqua sur la Moscoua, puis descendit l'Okka jusqu'à son confluent avec le Wolga. De Nowogorod, l'armée russe, forte de 52,000 hommes, descendit le Wolga jusqu'à la mer Caspienne, et vint débarquer dans le Daghistan, où elle fut jointe par un corps nombreux de cavalerie, arrivé d'Astrakhan.

² Bauwag, H, p. 185 et 187, et, d'après lui, Malcolm. *Histoire de Perse*.

him ordonna au beglerbeg de Karss, Moustafa-Pascha, de rassembler ses troupes et de prendre possession du Schirwan; car, dès cette époque, les progrès des Russes sur la mer Caspienne ne laissaient pas d'inspirer de vives alarmes à la Porte. Elle sentait déjà combien elle était intéressée à ce qu'aucune puissance chrétienne ne s'établît sur la mer Caspienne ou sur la mer Noire, et à ce qu'elle seule dominât dans les pays baignés par l'une ou l'autre de ces mers¹.

Aussitôt que les Lezghis, l'une des nombreuses peuplades du Caucase, s'étaient vu menacés par l'armée russe, ils avaient imploré la protection de la Porte. Damad Ibrahim chargea le chambellan Nischli Mohammed de parler en leur faveur au Czar, et de défendre leurs intérêts. Mais Pierre le Grand ayant montré à l'envoyé turc les lettres par lesquelles les habitans de Derbend et de Bakou demandaient sa protection, Mohammed fut réduit au silence, et se contenta d'expédier à sa cour les copies de ces lettres. Une autre difficulté s'était élevée, l'année précédente, entre la Porte et la Russie. Le gouvernement d'Ahmed III s'était plaint au résident russe Neplouïeff, de ce que, suivant le rapport du khan de Crimée, la Russie soutenait contre lui les begs de la Kabarta, et faisait construire des forteresses sur les bords du Terek. Pour étouffer, dans sa naissance, ce germe de mésintelligence, le Czar, dans une lettre au Sultan, et le comte Golowkin, dans sa dépêche au grand-vizir, dé-

¹ Tschelchizadzé, t. 15. *Ahhirün tassarovıñ finé tahammülü yoldür.*

clarèrent que, bien que ces peuplades eussent tour à tour recherché la protection du Czar et celle du Sultan, la Russie ne s'était jamais mêlée de leurs affaires ; que l'assertion relative à la construction de forteresses, dans la Kabarta, était dénuée de tout fondement, mais que le gouverneur d'Astrakhan, pour garantir les villes russes, situées sur le Terek, des incursions des Koumouks, avait ordonné de réparer leurs murs ¹. Le résident russe, désirant rétablir l'harmonie entre la Porte et son souverain et prévenir l'explosion de nouvelles hostilités, demanda à conférer sur ce point avec les ministres ottomans, en réclamant la médiation de l'ambassadeur français, le marquis de Bonnac. Damad Ibrahim nomma à cet effet le reis-efendi Mohammed, et le précédent defterdar Moustafa.

Nepluieff, après avoir soutenu long-temps que la suprématie incontestée de la Russie, sur la mer Caspienne, entraînait pour elle la possession du littoral de cette mer ², demanda que la Porte suspendît tout mouvement de troupes contre la Perse; mais la Porte lui déclara sans détour qu'au milieu de la confusion qui régnait en Perse, et au moment où ce royaume

¹ La lettre du Czar ddo. Moscoviae anno 1722, et celle de Golowkin se trouvent en copie aux Archives de Vienne. On y lit ce passage : *Notum est, quod hæc gentes Vestram nostramque simul antiquitus quaerant protectionem atque in suis refugium habebant necessitatibus, in quorum signum a dynastis illorum filii dabantur in obsides et tempore emanantium inter ipsa litium nostra ab ipsis requirebatur mediatio.*

² *Il Residente moscovita sostiene il littorale del Caspio come una conseguenza del dominio delle acque.* Rapport de Halle Emma du 6 août 1725.

était descendu au dernier rang comme puissance, elle ne pouvait laisser échapper une si belle occasion de recouvrer ses anciennes provinces héréditaires, et que rien ne l'empêcherait de reconquérir l'Azerbeïdjan, le Daghistan, le Gourdjistan et le Schirwan. Neplouïeff répondit que cette déclaration le forçait de demander à sa cour de nouvelles instructions; toutefois, on convint de part et d'autre que, pendant trois mois, temps nécessaire pour recevoir ces ordres, aucun des deux Etats ne dirigerait de troupes sur les frontières de Perse. Sur ces entrefaites, on apprit que le Czar, après avoir pris possession de Terki, de Derbend et de Bakou, menaçait le Ghilan, et faisait mine de vouloir s'emparer d'Astrabad. À cette nouvelle, le grand-vizir manda le moufti à un conseil secret, à l'issue duquel un courrier fut expédié au gouverneur d'Erzeroum, Ibrahim-Pascha, pour lui enjoindre de se porter sans retard sur Tiflis. Une autre dépêche ordonna au gouverneur de Trapezoum, Kara Moustafa-Pascha, de marcher sur Bakou, et de ne rien négliger pour accommoder les différends qui s'étaient élevés entre Daoud, le nouveau khan du Schirwan, et les magnats du pays. La guerre contre la Perse fut déclarée immédiatement, le moufti ayant rendu trois fetwas qui la légitimait. Nous les reproduisons ici, car, eu égard à la perfidie des principes qui y sont établis, ils peuvent servir de modèles pour la connaissance du droit public des musulmans orthodoxes contre les hérétiques. La première question était ainsi posée : « Si, avec » la permission de l'hérétique qui se donne le titre

» de Schah, quelques hérétiques se battent contre
 » des musulmans, la paix avec l'Imam des musul-
 » mans, le Sultan des Sultans, est-elle violée par
 » ce fait ? » — Réponse. « Oui, d'autant plus qu'il
 » est du devoir des croyans d'exterminer ces maudits
 » (hérétiques), et que toute paix avec eux ne doit être
 » considérée que comme une trêve qu'il est du devoir
 » de rompre aussitôt que les fidèles croyans ont re-
 » pris de nouvelles forces. » La seconde question était
 ainsi conçue : « Le pays dominé par les descendans
 » de Schah Ismail et habité par les hérétiques, qui
 » injurient les trois premiers Khalifes et Aisché la
 » Chaste, en appelant ceux-ci des apostats et celle-là
 » une femme perdue, qui interprètent les versets du
 » Koran d'après leurs opinions sophistiquées, qui prê-
 » chent le meurtre des Sunnis, et déclarent juste et
 » légitime de cohabiter avec des femmes enlevées par
 » la force : le pays de ces hérétiques doit-il être con-
 » sidéré comme un pays ennemi ? » — Réponse :
 « C'est un pays ennemi, et il faut traiter ses habitans
 » comme des apostats. » La troisième question était
 posée comme il suit : « Comment faut-il donc agir
 » envers les hérétiques (les Persans Schiïs) de ce
 » pays et ceux qui étaient originaires infidèles (les
 » Géorgiens et les Arméniens) ? » — Réponse : « En
 » ce qui concerne les hérétiques, les hommes doivent
 » être exterminés par le glaive ; les enfans mâles et les
 » femmes seront réduits en esclavage, et leurs biens
 » deviendront la proie du vainqueur. Les femmes et
 » les garçons doivent être convertis à l'islamisme par

» d'autres moyens que le glaive; mais il n'est pas
» permis de cohabiter avec ces femmes avant qu'elles
» aient embrassé l'islamisme. Quant aux infidèles (les
» chrétiens arméniens), les femmes et les garçons se-
» ront réduits en esclavage, leur fortune sera aban-
» donnée au vainqueur; leurs femmes et leurs enfans
» ne peuvent pas être forcés d'embrasser l'islamisme,
» mais il est permis de cohabiter avec ces femmes,
» lors même qu'elles ne voudront pas se faire mu-
» sulmanes. » — C'est ainsi que la barbarie du droit
de guerre en vigueur chez les Ottomans, autorisait
tout musulman à convertir violemment à l'islamisme la
femme hérétique, mais non la femme infidèle, et lui
prescrivait de ne cohabiter avec la première qu'autant
qu'elle serait convertie, tandis qu'il lui livrait la se-
conde, lors même qu'elle persévérerait dans la religion
de ses pères.

Ce principe de droit ottoman est, comme on le
voit, moins favorable à la femme hérétique mahomé-
tane qu'à la femme chrétienne, si l'on considère que
la première peut être convertie par la force; mais, en
revanche, la seconde est légitimement livrée au pre-
mier musulman venu. Cette contradiction trouve son
explication dans un point de dogmatique juridique,
d'après lequel la femme infidèle n'est pas considérée
comme criminelle en matière de religion, puisqu'elle
n'a jamais confessé la foi musulmane; il n'en est pas
de même de la femme hérétique, qui, ayant renoncé
librement à la doctrine orthodoxe, peut, par cela
même, être forcé de rentrer dans le sein de l'église

abandonnée. Mais son apostasie antérieure et son retour possible à l'islamisme lui valent le privilège d'être à l'abri du viol. Elle peut être forcée à changer de doctrine, mais son honneur doit être respecté, tandis que la chrétienne captive devient la proie légitime du vainqueur, précisément parce qu'elle ne peut être forcée à abjurer sa foi. Il faut ajouter à cela une autre considération toute politique; en effet, il est plus facile de supposer qu'un orthodoxe embrasse une doctrine hérétique, qu'il ne l'est de croire qu'un musulman puisse se convertir au christianisme; en conséquence, on redoute bien moins, en matière de religion, la séduction qu'une chrétienne pourrait tenter sur l'esprit d'un musulman que celle d'une femme hérétique.

En même temps que les armées russes franchissaient les défilés du Caucase et se répandaient sur les bords de la mer Caspienne, les troupes ottomanes entrèrent en Géorgie, où elles ne tardèrent pas à étendre leurs conquêtes. Les princes de Mingrelie, d'Imirette et du Gouriel reconnaissent, depuis plus d'un siècle, la souveraineté de la Porte. Au midi de ces États, les territoires voisins des Kalkhetis, des Samkhetis et des Karthlis, ainsi que Tiflis, capitale de la Géorgie, nommée par les Orientaux Grousie ou Gourdjistan, obéissaient, avec les deux familles princières d'Alexandre et de Louarssab¹, aux schahs de Perse. Dans le pays des Karthlis régnait à cette époque le fils de Lewan, Wakh-

¹ Voyez les tables généalogiques de ces princes dans Peyssonel, *Etat des troubles actuels de Perse et de Géorgie*.

tang V, le législateur de la Grousie¹, que le dernier schah des Saffis, après l'avoir retenu pendant trois ans prisonnier en Perse, avait élevé à la dignité de prince des Karthlis. Schah Tahmasip, fils du faible Houscin, et tout aussi incapable de régner dans ces temps de troubles que son père, nomma, à la place de Wakhtang, le fils d'Héraclius, Constantin III, plus particulièrement connu sous le nom de Mohammed Koulikhan, nom qu'il avait adopté lors de sa conversion à la foi musulmane. Wakhtang V, déterminé à soutenir ses droits, implora l'aide du serasker, le silihdar Ibrahim-Pascha; le chambellan, derwisch Mohammed, le même qui avait été chargé d'installer le nouveau khan du Schirwan, lui apporta avec une lettre du grand-vizir, la promesse d'un secours prochain et efficace. Sur ces entrefaites, Mohammed Koulikhan fut battu par Wakhtang, mais secouru par les Lezghis et les tribus Djar et Telali, il revint sur ses pas et s'empara de Tiflis. Sur la demande réitérée que lui adressa Wakhtang de hâter le secours qu'il lui avait promis, le serasker quitta son camp de Karss, et reçut dans le village de Poka, dans le sandjak d'Akhalkelek, le serment de fidélité de Yesé et de Schehnouwaz², le frère et le fils de Wakhtang. Ce dernier envoya sur-le-champ son autre frère Gousch-

¹ Klaproth, *Voyage dans le Caucase*, II, p. 241.

² Tschéobitadé, t. II. Peyssonel écrit par erreur Schar Nouz, et; suivent lui, Breitenbauch, *Histoire des États de Géorgie* (Méminger, 1788), et Schmitt, *Traité historique de la Grousie*, Riga, 1804, qui écrivent Jasei au lieu de Yesé.

tasp' à Gori, afin qu'il occupât cette forteresse avant l'arrivée des troupes de Mohammed Koulikhan, et ce fut ainsi que cette place importante tomba au pouvoir des Ottomans. Wakhtang s'étant bientôt aperçu que le chambellan Derwisch Mohammed négociait avec Mohammed Koulikhan la reddition de Tiflis, demanda les secours de la Russie pour sauver cette capitale; mais il regretta presque aussitôt cette démarche, et s'attacha de nouveau au serasker. Il était trop tard, car Mohammed Koulikhan avait livré au général ottoman les clefs de Tiflis, qui furent immédiatement envoyées à Constantinople; cette acquisition y fut célébrée par une illumination de toute la ville et du palais d'été de Saadabad (10 juillet 1723 — 6 schewwal 1135). L'avarice du serasker Ibrahim-Pascha faillit coûter cher à la Porte; au lieu d'écouter les propositions de Mohammed Koulikhan, qui, après lui avoir livré sans coup férir les clefs de Tiflis, voulait le mettre en possession de la même manière des forteresses de Gendjé et d'Eriwan, et contribuer aux frais de la guerre pour une somme de trois cents bourses, à condition qu'il serait reconnu par la Porte comme prince des Karthlis, il se laissa corrompre par Wakhtang; il installa, dès le lendemain de son entrée à Tiflis, Schelnouwaz, fils de ce dernier, qui, en sa qualité de musulman nouvellement converti, avait pris le nom d'Ibrahim, comme gouverneur héréditaire de cette capitale de la Grousie, avec obligation de payer à la

* Gouschtasp manque dans les tables de Peyssonel; peut-être est-ce le même que Khoerewkhan.

Porte un tribut annuel de quarante mille piastres. Il ne tarda pas à expulser de la ville quelques centaines de négocians persans : il traita indignement Sechnouwaz Ibrahim lui-même, et força Mohammed Koulikhan à s'enfuir dans la province de Kakheti, qu'il tenait du Schah. Il perdit un mois entier dans l'inaction à Tiflis, et fit si bien, par son extrême avarice, que tous les habitans des pays d'alentour commencèrent à regretter la domination persane et à redouter celle des Ottomans. Toutes ces raisons déterminèrent la Porte à révoquer Ibrahim-Pascha de ses fonctions de serasker, et à ordonner au gouverneur de Karss, Moustafa-Pascha, de prendre le commandement en chef de l'armée du Caucase, et de marcher sans retard sur Bakou (septembre 1793 — silhidjé 1132). Cette nomination avait eu lieu, avant la première conférence du résident russe à Constantinople avec les ministres de la Porte. Cependant Bakou étant tombée entre les mains du Czar, le grand-vizir en attribua la faute à Moustafa-Pascha, et, pour l'en punir, il envoya le brevet de serasker au gouverneur de Rakka, Arif Ahmed-Pascha. Sur ces entrefaites, le gouverneur d'Erzeroum, le serasker destitué, Ibrahim-Pascha, le gouverneur de Karss, Moustafa, et celui de Tschildir, Ishak-Pascha, avaient investi la forteresse de Gendjé, et y avaient établi leur camp au pied de la colline dite du sultan Sélim, située en face de la ville. Au plus fort de l'assaut que l'armée ottomane donnait à la forteresse, la trahison ou la lâcheté d'un homme, qui cria que Mohammed Koulikhan avait surpris le camp, jeta

une telle confusion dans les rangs des soldats , qu'abandonnant leur artillerie, tous se retournèrent pour courir à la défense de leurs bagages. Ce ne fut qu'après de grands efforts, qu'ils parvinrent le lendemain à reprendre leurs canons. Au lieu de pousser le siège avec une nouvelle activité, Moustafa perdit dix-sept jours en pourparlers avec les Arméniens et les habitans de la ville. Enfin, la nouvelle s'étant répandue que le nouveau serasker avait nommé Mohammed Koulikhan gouverneur héréditaire (odjaklik) de Gendjé, Moustafa-Pascha se retira à Tiflis, emmenant avec lui trois mille Arméniens. A l'arrivée d'Aarif Ahmed-Pascha, les habitans de Somkheti firent leur soumission ; s'étant reconnus sujets tributaires de la Porte, elle satisfit à la demande qu'ils lui avaient adressée d'un gouverneur héréditaire, et leur envoya en cette qualité le neveu de Wakhtang , fils de Yésé, qui, depuis sa conversion à l'islamisme, avait adopté le nom d'Islam Abdoullah.

Tahmasip, depuis la prise d'Isfahan par Mahmoud, le prince afghan, et l'emprisonnement de son père, s'était établi à Kazwin, où il avait pris le titre de roi légitime. Ne pouvant faire que de faibles et insuffisans efforts pour ressaisir la couronne de ses pères, il avait conclu, le 2 octobre 1723, un traité d'alliance¹ avec l'empereur de Russie, Pierre le Grand. Il y fut stipulé que Tahmasip céderait au Czar les villes de Derhend et de Bakou, avec les provinces

¹ Ce traité se trouve dans l'*Histoire de Pierre le Grand*, t. III, p. 462; il porte la date du 12 septembre 1723, vieux style.

limitrophes de la mer Caspienne: le Ghilan, le Mazanderan et Astrabad; en échange de cette cession, la Russie promet de faire marcher une armée contre l'usurpateur afghan et de rétablir Tahmasip sur le trône de Perse. Voulant également s'assurer de l'assistance du Sultan, Tahmasip envoya à Constantinople, en qualité d'ambassadeur, le khan Berkhordar. Mais la Porte, jalouse du traité que Tahmasip venait de signer avec la Russie, avait résolu de ne reconnaître ce prince comme schah de Perse, qu'autant qu'il lui céderait une portion de son empire au moins égale à celle qui était dévolue aux Russes. Elle ordonna en conséquence de retenir Berkhordar à Erzeroum. Un second ambassadeur, Mourteza Koulibeg, vint, quelques mois après, à Constantinople porteur d'une lettre d'Abdoulkerim, l'itimadeddewletou premier ministre de Tahmasip, au grand-vizir, dans laquelle le prince persan implorait l'aide du Sultan. Ibrahim lui répondit sans détour: que, puisque Derbend et Bakou étaient au pouvoir du Czar, Isfahan entre les mains de Mahmoud et Kandahar dans celles de Mir-Kasim, la Porte avait à son tour chargé trois seraskers d'occuper les pays voisins de Tebriz et d'Ériwan avant qu'ils ne tombassent dans des mains ennemies. Toutefois il ajouta « que si le prince Tahmasip voulait céder librement ces » provinces à la Sublime-Porte, il serait honoré et estimé suivant l'usage observé entre les rois et au-delà » de tout ce qu'il pouvait espérer, et qu'avec le secours » de Dieu, il serait rétabli dans la possession des autres » pays de l'Iran » (octobre 1723 — moharrem 1136).

Tandis que ces négociations se suivaient à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, le gouverneur de Bagdad, Hasan-Pascha, renforcé par les troupes du pascha de Schehrzor et les Kurdes soumis à la domination ottomane, envahit la province de Kermanschah. Après avoir occupé militairement la ville et le district de Schehrzor, il marcha avec l'élite de son armée contre le sipchsalar du schah Tahmasip le khan Alimerdan, qui avait pris position entre Khawa et Aleschter. Un second corps pénétra dans les montagnes, où, après une lutte acharnée contre les tribus Delfan et Silesilé, il fit mordre la poussière à quatre mille de ces belliqueux montagnards. Cependant Alimerdan avait levé son camp d'Aleschter, et était allé se retrancher dans le défilé de Schebghian, près de Khouremabad, mais non sans être vivement poursuivi par les Ottomans. Le khan d'Ardelan, Abbas Koulikhan, qui, depuis dix ans déjà, vivait dans la meilleure intelligence avec le gouverneur de Bagdad, dont la vigilance avait toujours protégé l'Ardelan contre les incursions des tribus kurdes des Belbas et des Babans, faisait d'abord mine de vouloir défendre, avec les guerriers de la tribu Mamoui, la ville de Sineh : mais il abandonna ce projet, et, lorsque Hasan-Pascha se fut emparé de cette place, il vint lui rendre hommage (10 novembre 1723 — 11 safer 1136). Le beg du sandjak de Djowanroud dans l'Ardelan, avec la tribu sunnite des Deredjafis, et le beg du sandjak de Hersin, qui relève du gouvernement de Hamadan, avec les tribus du Loristan, ne tardèrent pas à suivre l'exemple d'Abbas

Koulikhan. Enfin Alimerdan, qui s'était retiré à Khourremabad, fit également sa soumission lorsque l'armée ottomane arriva à Aleschter.

Sur le rapport du vizir Abdoullah Kœprülû, sersaker de l'armée expéditionnaire de Tebriz, la Porte investit le beg kurde, Khatemkhan, qui possédait déjà héréditairement le sandjak de Somaï, du territoire de Selmas, de Kerdkazan, de Karabagh et d'Enzel, dont les habitans avaient fait leur soumission volontaire, en y ajoutant avec le titre de gouverneur héréditaire. Khatemkhan s'obligea en retour à payer annuellement la somme de quatre mille piastres qui furent inscrites sur les registres sous la dénomination de *bedeli djiziyé*, c'est-à-dire en remplacement de la capitation. Elle confirma en même temps le khan persan de Meragha dans le gouvernement de cette province, et, pour mieux l'attacher à ses intérêts, elle l'éleva au rang de beglerbeg de Karamanie.

La conquête de Khoï, contre laquelle Abdoullah Kœprülû marcha en personne, présentait des difficultés plus grandes¹. Schehbaz khan, qui commandait cette forteresse, avait résolu de succomber plutôt que de se rendre aux Ottomans. Il répondit aux sommations d'Abdoullah en faisant couper aux deux Kurdes de la tribu Hakari, envoyés successivement dans la place

¹ Les fermans adressés au sersaker de Tebriz et à celui d'Erivan, datés du mois de schâban 1156, se trouvent dans l'*Zaheh* du Reis-Efendi Mohammed, n° 157. Le n° 158 contient le فرمان adressé aux tribus Tschar et Tala des Lezghis, pour les informer du contenu des trois fetwas rendus contre les Schis ; il porte, comme les deux précédents, la date du mois de schâban 1156 (mai 1724).

comme parlementaires, au premier les oreilles et au second la tête. Cette cruauté inutile, loin de les intimider, ne servit qu'à stimuler l'ardeur des soldats. Le vingt-unième jour du siège, les Ottomans se rendirent maîtres de la ville à la suite d'un assaut furieux, dans lequel plus de quatre mille Persans trouvèrent la mort. Schehbazkhan, suivi du mirza Schelal et du reste de la garnison, se retira dans la citadelle, où il continua à se défendre avec le courage du désespoir. Mais enfin, affaibli par des combats continuels, la place fut emportée d'assaut cinquante-quatre jours après l'investissement de la ville, et Schehbazkhan, avec les trois mille Persans qui lui restaient, furent passés au fil de l'épée (12 mai 1724 — 18 schâhan 1136). Abdoullah, pour s'assurer la conservation de cette conquête importante, mit dans la ville une garnison composée de troupes régulières et de Kurdes des tribus Hakari et Mahmoudi. A la nouvelle de la chute de Khoï, les habitans de Djewres s'empressèrent d'ouvrir leurs portes au vainqueur.

Ce fut à cette époque que les Abazes, qui habitent les bords de la mer Noire, vinrent implorer la protection de la Porte contre les incursions sans cesse renouvelées des Lazes. Le grand-vizir envoya à leur secours le beg Roustemkhan, et, pour mettre un terme aux courses fréquentes de cette peuplade guerrière, il donna à Arslan-Pascha la libre possession du port de Ketschiler iskelesi ; en même temps, il chargea une escadre, composée de six galères et d'une caravelle, de la défense des côtes d'Abazie. Les fils de ces deux begs

furent envoyés à Constantinople pour y être circoncis.

Vers la fin de l'année précédente, Damad Ibrahim-Pascha avait convoqué à la Porte un conseil extraordinaire dans le but de savoir s'il fallait ou non déclarer la guerre à la Russie. La plus grande partie des assistans avaient déclaré cette guerre non-seulement juste mais nécessaire : cependant, sur les représentations de l'ambassadeur français, le marquis de Bonnac, le Sultan ordonna de reprendre, avec le résident russe, les négociations qui avaient été interrompues à la suite de deux conférences, plus de quatre mois auparavant. Au commencement de l'année suivante, les ministres plénipotentiaires ottomans se réunirent en conférence avec le résident russe Nepluïeff, sous la présidence médiatrice du marquis de Bonnac (3 janvier 1724, — 3^e conférence). Nepluïeff déclara que la Russie ayant reconnu Tahmasip, comme successeur légitime de son père Housseïn et Schah de Perse, la Porte devait ordonner à ses généraux de ne pas franchir le Kour. Sur le refus des ministres ottomans de reconnaître Tahmasip comme souverain légitime, le résident russe leur demanda pourquoi la Porte avait reconnu comme roi légitime de Suède, Charles XII, quoique défait par le czar Pierre et fugitif de ses États; pourquoi la nation turque avait reconnu, pour Sultan légitime, le fils de Bayezid, bien que son père eût été détrôné par Timour et retenu prisonnier par ce conquérant? Ce langage du résident prouvait suffisamment que la Russie avait l'intention de se poser comme médiatrice entre la

Perse et la Porte; mais les Ottomans repoussèrent cette prétention, et l'ambassadeur de France lui-même déclara que proposer des bases aussi dures pour les négociations, c'était les rendre impossibles. Cependant, six jours après, de Bonnac persuada aux ministres turcs qu'ils ne parviendraient jamais, par la force, à faire sortir du Schirwan le Czar, dont l'armée formidable était prête à marcher au premier signal, et qu'il était de leur intérêt de négocier. Ils promirent d'en référer au grand-vizir (7 janvier, — 4^{me} conférence). Dans une nouvelle conférence, les plénipotentiaires ottomans essayèrent vainement de faire abandonner à l'envoyé russe ses prétentions exorbitantes. Il insista sur les quatre points suivans : l'éloignement des troupes ottomanes des bords de la mer Caspienne, la délimitation des nouvelles possessions russes baignées par cette mer, et que confinent les provinces et territoires acquis par la Porte; la cessation mutuelle de toute conquête ultérieure au préjudice de la Perse, et enfin la promesse du Sultan de conclure, simultanément avec la Russie, la paix avec le schah Tahmasip (10 janvier, — 5^{me} conférence)¹. Quelque temps après, les plénipotentiaires turcs informèrent le résident, qu'à la suite d'un grand diwan, on avait résolu de suspendre la déclaration de guerre contre la Russie, et lui firent observer que la Porte, sur la simple considération du traité conclu entre le Czar et la Perse, ne pouvait renoncer

¹ Tschelchizaldé, t. 36. Le rapport du résident impérial Dierling contient plus de détails sur ces conférences que les *lettres de St. Péter.*

à faire valoir ses justes droits sur les pays qui avaient été enlevés antérieurement à l'empire ottoman ; ils finirent par protester du désir du Sultan, de voir se maintenir la paix avec la Russie, et demandèrent que le résident s'expliquât d'une manière précise. En effet, la Porte était loin de prendre au sérieux ses menaces de guerre contre la Russie, et le départ même d'une escadre pour Azof, dans le but ostensible de réparer les fortifications de cette ville, n'avait d'autre but à ses yeux que celui de déterminer le Czar à reconnaître l'acquisition légitime du territoire nouvellement conquis sur la Perse par les armes ottomanes. Lorsque arriva à Constantinople la lettre par laquelle Pierre le Grand reconnaissait les droits de la Porte sur certaines provinces de Perse, Damad Ibrahim en fit la lecture au conseil qu'il avait assemblé dans son palais. On donna ensuite lecture du fetwa qui légitimait la guerre contre la Perse comme guerre religieuse : en ce moment, l'ancien juge du camp impérial, Kemal-Efendi, se leva et osa faire observer que ceux qui, dans leurs prières, se tournaient vers la Kibla, ne pourraient être appelés infidèles¹ ; cette témérité reçut une prompt punition, car il fut aussitôt exilé à Lemnos (16 avril 1724 — 22 redjeb 1136).

Après la réception de la lettre du Czar, Nepluieff eut encore, avec les ministres ottomans, trois conférences dans lesquelles les deux parties, déjà d'accord sur le partage en commun de l'héritage de Schah Tah-

¹ *Ekli İslâmetkefir otourmaz. Tercümebizanâ, t. 30*

masip, n'avaient plus de contestation qu'au sujet des limites de leurs futures possessions. Dans une de ces conférences, le grand-vizir démontra victorieusement au résident russe l'impossibilité d'adopter la clause du traité projeté de partage, par laquelle il était défendu à la Porte de faire entrer des troupes dans le Schirwan ; il lui prouva que l'occupation militaire de cette province pouvait devenir nécessaire à la Porte, non-seulement pour la mettre à même d'exercer librement sa souveraineté sur le khan de Schirwan, mais aussi pour qu'elle pût tenir en bride les tribus des grands et des petits Osmais, le Sourkhaï Ali Sultan, et quelques autres princes des tribus tcherkesses. Enfin, le 24 juin 1724, les plénipotentiaires ottomans et le résident russe Neplouïeff, signèrent un traité qui avait pour objet de partager, entre la Russie et la Turquie, les plus belles provinces de la Perse, situées au nord et à l'ouest de cet empire. Ce traité de partage comprenait six articles¹, plus une clause additionnelle. En vertu de cette clause, le Czar devint maître des provinces qui, bordant la mer Caspienne, depuis le pays des Turcomans jusqu'au confluent des rivières de l'Araxes et du Kour, comprennent le Daghistan et une partie du Schirwan. Les possessions des Ottomans

¹ Hawkin, dans son *Histoire de l'Empire Ottoman*, dit que, dans le préambule de ce traité, la Porte reconnaissait la cession faite par Tahmasip à la Russie des provinces limitrophes de la mer Caspienne. Les limites entre la Turquie et la Russie étaient marquées par une ligne tirée à soixante-six milles de la mer Caspienne et du Daghistan, passant à une égale distance de Derbend et finissant au confluent de l'Araxe et de la rivière de Kour. Voy. Malcolm, *Histoire de Perse*.

étaient déterminées par une ligne qui, partant du confluent de ces deux grandes rivières, passait à trois milles d'Erdebil, et allait par Tebriz à Hamadan, et de là à Kermanschah, de telle sorte que les portions du Schirwan, de Gendjé, d'Eriwan, du Moghan, de Karabagh, de l'Azerbeidjan et de l'Irak persan, qui se trouvaient placées en deçà de cette ligne, devenaient la propriété des Ottomans. Il était stipulé que tout le territoire, au nord de l'embouchure du Kour, appartiendrait aux Russes, et que toutes les villes et provinces situées au delà de la ligne tracée comme limite des possessions ottomanes, reviendraient au schah Tahmasip, à condition qu'il consentirait à ce traité de partage. Dans le cas contraire, les deux puissances s'engageaient à pourvoir à la tranquillité future de la Perse, en élevant au trône la personne qui en serait jugée la plus digne. On n'en excepta que l'Afghan Mahmoud. Ce traité, par lequel toutes les provinces cédées à la Porte se trouvaient divisées en deux portions, et qui n'assignait aux nouvelles frontières turco-persanes aucune ligne naturelle, montre quels étaient dès cette époque les projets ambitieux de la Russie, et met en lumière la soif de conquêtes dont la Turquie était dévorée depuis son origine. *

* Tschelchizadé donne ce traité de partage dans toute son étendue. Il se trouve aussi dans *l'Histoire abrégée des traités de paix* par Schoell XIV, p. 502-511, avec la date du 2 schewwal (24 août et non le 25). Tschelchizadé fixe cette date à la fin du rébioul-akhir (janvier 1724), suivant les rapports de Biefing, ce traité ne fut signé par les Russes et les Turcs que le 6 juillet, et par l'ambassadeur français seulement le 8 juillet.

LIVRE LXV.

Relations diplomatiques avec les puissances européennes et asiatiques. — Pérégrination des catholiques. — Prise de Hamadan et d'Eriwan, de Tebriz, d'Ardebil, du Lori, du Loristan, du Karalagh, de Meragha, d'Ourmia et du Moghan. — Mahmoud l'Alghan dans la caverne de la pénitence. — Paix conclue avec Eschref, son successeur. — Délimitation du territoire russe. — Position des ambassadeurs européens à Constantinople. — Tcherkes Mohammedbeg en Egypte. — Troubles en Crimée et aux bords du Kouhan. — Soulèvement des tribus persanes Schahsween et Schikaki ; combats livrés contre elles. — Institutions du grand-vizir Ibrahim. — Constructions, routes, bibliothèques, imprimerie, savans. — Bonneval. — Le résident Talman. — Contestations territoriales avec la Russie. — Ambassadeurs d'Eschref. — Mort de plusieurs hommes célèbres. — Envoyé du schah Tahmasip à Constantinople. — La guerre est de nouveau déclarée à la Perse. — Déposition du sultan Ahmed ; coup d'œil jeté sur son règne.

La Russie était déjà en possession des provinces du Caucase, situées aux bords de la mer Caspienne, qui lui avaient été attribuées par l'acte du partage, tandis que la Porte avait encore à faire reconnaître sa souveraineté sur la plus grande partie de celles qui s'étendaient en deçà de la ligne de démarcation tirée à partir du confluent du Kour et de l'Araxe jusqu'à Hamadan et à Kermauschahan. Avant de raconter tout

d'une haleine les détails de cette conquête, qu'il lui fallut trois ans pour effectuer, arrêtons-nous un instant pour respirer dans l'atmosphère diplomatique. Outre les deux puissances qui avaient opéré de concert le démembrement des provinces limitrophes du nord et de l'ouest de la Perse, il faut accuser, de cette violation du droit des gens, la France, qui concilia les diverses exigences des parties prenantes, et reçut de la Porte, en récompense, quelques avantages assez insignifiants. Le traité conclu le 24 juin, ne fut signé que quinze jours plus tard par l'ambassadeur de France, et encore le fit-il sous la condition expresse qu'il serait indemnisé de la perte de deux navires tombés au pouvoir des corsaires d'Afrique ; il exigea, en outre, pour prix de son intervention que le droit de construire une chapelle fût accordé aux consuls français de Khios et de Candie ¹ (8 juillet 1724). Trois mois après, le marquis de Bonnac fut remplacé par M. d'Andrezel. En rendant compte de l'audience qu'ils obtinrent, l'un à son arrivée ² et l'autre à son départ, l'historiographe de l'Empire loue très-fort la profonde expérience de ce dernier, que ne pouvaient émouvoir, dit-il, ni le chaud ni le froid, qui avait connu tour à tour les revers et les faveurs de la for-

¹ Dirling dans sa relation : aux Arch. I. *L'Histoire de Perse* de Malcolm, se montre peu au courant des circonstances qui amenèrent la conclusion de ce traité transcrit tout au long dans l'ouvrage de Schœll, lorsqu'il dit : *On prétend que cette convention avait été ménagée par les soins de l'ambassadeur de France.* Bayway s'accorde parfaitement avec les rapports des ambassadeurs européens dans le récit détaillé qu'il offre à ses lecteurs de la signature du traité qui eut lieu le 5 juillet.

² Le 29 moharrem 1137 (18 octobre 1724), Tycholehizadé, t. 166.

tune¹ (25 octobre 1724 — 6 sâfer 1137). Moham-med-Efendi, le Vingt-Huit, auquel avait été soumis, pendant son ambassade à Paris, le plan arrêté pour le renouvellement des capitulations², avait, de son côté, mis en avant le projet d'une alliance offensive et défensive entre la Porte, la France et l'Espagne, projet que le grand-vizir plaça de nouveau sous les yeux de M. de Bonnac au moment de son départ.

Le général comte Roumanzoff, envoyé extraordinaire de la Russie, arriva, peu de temps après, porteur de la ratification de l'acte de partage. Ce ne fut pas un tschaouschbaschi, mais seulement un chambellan qui l'introduisit à l'audience du Sultan, et, au lieu d'une pelisse de zibeline, il reçut un simple kaftan (6 janvier 1725). Cependant il fut admis, ainsi que le résident Nepluieff à la table des vizirs, circonstance que le résident impérial de Dirling signale comme un fait jusqu'alors sans exemple, et comme un précédent à suivre à l'avenir. Le séjour de ce dernier à Constantinople, était surtout employé à faire épier les mouvemens de Rakoczy et ceux de son parti par l'interprète Moustafa, renégat bavarois, et le jésuite Kasod, confesseur de Rakoczy. Auprès du prétendant étaient Ladislas Esterhazy, David Kis-

¹ *Gern ou serâ keschidî né telkî ou schîrin tchouschidî*, t. 26.

² « Articles à proposer à l'ambassadeur de la Porte pour le renouvellement des capitulations entre le roi de France et le Grand-Seigneur, les quelles concernent les prérogatives des consuls, leur exemption et les privilèges de la nation française et des étrangers. » Addition au rapport de Dirling en date du 20 octobre 1721.

faludy et André Torok. François Horvath, qui, déjà du vivant de Tœrkeli, avait pris part à l'insurrection hongroise, venait de mourir, ainsi que Bercseny, qui fut enterré à Galata, dans le couvent des jésuites. Un autre rebelle, non moins redouté par la Russie que ceux de Hongrie l'étaient par l'Empereur, se trouvait alors dans les Etats de la Porte : c'était le Russe Orlik. Ancien secrétaire de l'hetman Mazeppa, Orlik s'était enfui avec son maître en Turquie; après sa mort, il s'était proclamé, à Andrinople, hetman des Cosaques insurgés contre la Russie, et avait été envoyé en cette qualité sur la frontière où la Porte le recommanda aux paschas de Chocim et de Bender. Forcé de quitter le territoire ottoman, par suite de la paix conclue entre la Porte et la Russie, il s'était rendu, par la Pologne, en Suède, où il avait demeuré jusqu'à ce que le traité intervenu entre la Suède et la Russie fut venu le chasser de cette retraite. Après trois ans d'absence, il revint à Chocim, d'où il pria la Porte de lui fournir les moyens de retourner en Tartarie. Déjà le gouvernement turc avait adressé les ordres nécessaires à cet effet aux voïévodes de Moldavie et de Valachie, lorsque les Russes, ayant découvert ce projet, s'opposèrent à sa mise à exécution comme contraire au traité. En conséquence, Orlik fut envoyé à Seres et de là à Selanik, où il lui fut accordé un subside de quatre piastres par jour.

Pierre le Grand mourut trois semaines après l'arrivée de Roumanzoff à Constantinople (28 janvier 1725), et ce dernier, nouvellement accrédité auprès de la

Porte, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, lui présenta les dépêches par lesquelles Catherine ratifiait le traité conclu à perpétuité. Après les six mois que dura son ambassade extraordinaire, Roumanzoff ne conserva que le titre de commissaire, muni de pleins pouvoirs pour hâter la délimitation, et son traitement quotidien fut réduit de dix-huit piastres à dix (7 février 1725 — 23 djemazioul-ewwel 1137).

L'ambassadeur anglais Stanyan remit au Sultan une lettre du roi de Prusse, à laquelle était joint un présent composé d'armes de prix et d'ambre, gracieuseté par laquelle ce monarque reconnaissait le bon accueil fait à l'un de ses écuyers, qui était venu, deux ans auparavant, acheter des chevaux en Turquie.

L'ambassadeur hollandais Colyer demanda une indemnité pour le dommage qu'avaient fait essuyer les pirates barbaresques à des navires de sa nation, et il obtint un khattischérif, en exécution duquel la paix fut renouvelée entre Alger et les États-Généraux¹.

Le baïle vénitien Giovanni Emmo fut remplacé par Francesco Gritti²; cependant tous deux continuèrent à gérer de concert pendant un an les affaires de Venise³; car la république jugeait avec raison

¹ *Questo S. Ambasciadore d'Olanda ottiene l'udienza del Vesiro a Soudabad, sulle cose del Barbureschi un Cattischérif all' Algerini di riscuote la pace colli Stati Generali. Rapporti du baïle Emmo en date du 25 mars 1725.*

² L'audience d'arrivée du baïle Gritti eut lieu le 21 safer 1136 (20 novembre 1725). Tschelchizadé, t. 20.

³ Les rapports qu'ils écrivirent en commun dans le cours des années 1725 et 1724 remplissent cinquante feuilles du plus vaste format, mais en tant qu'opuscule n'ont ni lieu ni date.

que le nouveau baïle ne pouvait que profiter de l'expérience de son prédécesseur.

Un ambassadeur polonais, le Staroste¹ de Tupczare, Christophe de Sulima Popiel, arriva sur ces entrefaites. Il éleva des plaintes au sujet des fortifications récemment construites autour de Chocim et des incursions commises par les Tatars ; en même temps, il demanda qu'un envoyé polonais fût admis à résider habituellement dans la capitale de l'empire ottoman. La Porte promit son intervention auprès du khan des Tatars, lequel, bien que placé sous sa protection, n'en restait pas moins, disait-elle, le maître d'agir comme bon lui semblait. Quant à l'autorisation demandée pour l'envoyé polonais de séjourner à poste fixe dans la capitale, Damad Ibrahim déclara ne vouloir faire admettre à cet égard aucune innovation. Dans le dernier entretien que l'envoyé polonais eut avec le grand-vizir, conférence dont il espérait quelque résultat, ce dernier se borna à lui demander s'il était vrai que le roi eût l'intention de substituer l'hérédité de la couronne à la forme élective, question à laquelle il répondit d'une manière évasive².

En venant apporter cinquante-six bourses³, montant du tribut de trois années dû par l'état de Raguse, les envoyés de cette république se fondèrent en vain, pour en demander la diminution, sur celle que subissaient les revenus de leur douane depuis l'oc-

¹ Popiel, qui était logé dans un village situé sur la côte du Bosphore, se vit enlever toute sa suite par la peste qui sévissait alors (octobre 1725).

² Treize-huit mille durak.

cupation de Zarine par les Vénitiens ; non-seulement ils ne purent obtenir la moindre réduction, mais ils se virent forcés de payer une somme de trente bourses à titre d'indemnité pour l'arriéré du tribut qu'ils n'avaient pu acquitter pendant les années de guerre.

Au moment où la Porte refusait à la Pologne l'autorisation d'entretenir à poste fixe un ambassadeur à Constantinople, cette puissance insistait auprès de l'Autriche pour que le traité de commerce de Passarowicz fût exécuté, en ce qui concernait la résidence habituelle, à Vienne, d'un *schahbender* ou procureur des négocians, fonctionnaire dont le voisinage, bien que désagréable à la cour de Vienne, dut néanmoins être toléré par elle, en vertu d'un article du traité, formel à cet égard. En conséquence, Omeraga, qui venait d'être nommé chambellan, partit pour Vienne en qualité de consul ou *schahbender*, c'est-à-dire chef de l'entrepôt et du transit (1725). L'Autriche pouvait d'autant moins persister dans son refus de consentir à cette installation, au sujet de laquelle la Porte avait sans cesse réclamé pendant les sept années qui s'étaient écoulées depuis la paix de Passarowicz, qu'elle-même avait besoin de l'assistance et du concours de cette puissance pour les traités qu'elle cherchait à conclure avec les Etats barbaresques. Les Algériens avaient récemment capturé, à son retour de Mokha, un navire chargé de café, appartenant à la compagnie d'Ostende, et, malgré toutes les réclamations de l'Empereur, ils s'étaient refusés, soit à sa restitution, soit au paiement d'une indem-

nité¹. Pour contraindre les pirates à traiter avec l'Autriche, la Porte arma une escadre entière, dans laquelle on vit figurer les deux vaisseaux-amiral, la *Patrona* et la *Riala*, ainsi que deux autres bâtimens de guerre, à bord desquels s'embarquèrent le chambellan *Ismaille-Long*, en qualité de commissaire du grand-vizir, et *Souleimanaga*, commissaire du kapitan-pascha; la cour impériale y fut représentée par le chevalier *John Schonamille* et l'interprète *Nicolas Theyls*. Le khattischérif était adressé aux deys-gouverneurs d'Alger, de Tunis et de Tripoli (14 juin 1725 — 2 schewwal 1137). A Alger, les efforts d'*Ismailaga* furent sans résultat. Après avoir lu au diwan réuni le rescrit² impérial et revêtu le dey pascha du kaftan d'honneur, il reçut une réponse grossière, où ce dernier blâma hautement le traité de paix conclu entre la Porte et l'Autriche. *Ismailaga* essaya de lui adresser quelques remontrances paternelles; mais il reconnut bientôt « que l'eau est impuissante à éteindre l'étincelle cachée dans les veines du caillou³, » et il remit à la voile. Il fut plus heureux à Tunis et à Tripoli, où des traités de paix furent conclus avec l'Autriche par son intermédiaire. Ces traités, conçus en treize articles,

¹ Tschelchizadé, I, 79, et la collection déposée aux Archives de Vienne, notamment : *Relation du voyage des commissaires de S. M. I. embarqués dans l'escadre ottomane commandée par le vice-amiral Abdi, capitaine de Constantinople, pour la commission d'Alger, Tunis et Tripoli depuis le 8 août 1725*, par *Schonamille*.

² Il était daté du dernier jour du ramazan, 1137 (12 juin 1725).

³ *Seukite mouzimer olan atatché ab etmez eser*, proverbe turc. Tschelchizadé, I, 79 et 72.

portaient que les navires et les sujets autrichiens n'auraient plus à redouter la piraterie ni l'esclavage ; sous cette dénomination étaient compris également les navires hollandais, siciliens, napolitains et florentins ; ceux de Fiume et de Trieste¹. Par suite de ces traités que le cabinet de Vienne ne manqua pas de ratifier, des envoyés tunisiens et tripolitains se rendirent dans cette ville, et, pour la première fois, des consuls impériaux furent installés dans les États barbaresques². Le motif de la résistance opiniâtre des Algériens aux ordres de la Porte, n'était autre que le refus fait par cette dernière de replacer en Egypte Tscherkesbeg, beg des Mamlouks, qu'ils avaient pris sous leur protection. Du reste, l'arrogance de ces pirates ne connaissait plus de bornes depuis qu'ils se sentaient soutenus par l'Angleterre qui les excitait secrètement contre la Hollande³. Dans le cours de neuf années, les corsaires algériens avaient pris soixante-dix bâtimens hollandais, et l'offre, faite par la Hollande, d'acheter la paix au prix d'un tribut annuel de deux cent mille florins, avait été dédaigneusement rejetée ; enfin, elle fut acceptée, grâce à un khattischérif impérial (8 septembre 1726), de même que, plus tard, la paix fut conclue entre Alger et l'Autriche (8 mars 1727). Comme les gouvernemens de Tunis et de Tripoli

¹ Tout le traité est reproduit par Tscholéhizadé, L.90 et 81 ; le traité avec Tunis fut conclu le 16 avril 1726 ; celui avec Tripoli également en 1726.

² A Tunis, Simon Pillavino, à Tripoli Meyer et après sa mort Absalmani ; le consul impérial en Morée était Clairinbaut.

³ « Les Anglais surtout avaient adopté depuis long-temps cette influence toute-àe politique. » Coisier, X, p. 156.

commençaient à murmurer de ce que la cour impériale ne leur avait adressé aucun présent, contrairement à l'usage observé par les autres puissances chrétiennes, on leur fit don de cinq mille florins une fois pour toutes. Dans son rapport à l'empereur, le prince Eugène conseilla de ne rien leur donner du tout, et d'employer cet argent à construire une flotte de vingt vaisseaux de guerre et d'autant de galères, sous la protection de laquelle seulement Naples et la Sicile trouveraient un abri sûr contre leurs brigandages¹. Ce fut avec cette même portée politique, qu'Eugène conseilla par la suite à l'empereur de supporter le fardeau d'une armée permanente plutôt que d'accéder à la pragmatique sanction.

Une affaire qui réclama tous les soins de l'ambassadeur français et du résident impérial, fut celle des églises et des prêtres catholiques, mais surtout des Arméniens, contre lesquels venaient de se renouveler les persécutions suscitées contre eux vingt ans auparavant par les patriarches schismatiques, et qui étaient seulement assoupies. En Syrie, les catholiques s'étaient attiré les persécutions dont ils étaient l'objet, par la hauteur avec laquelle ils traitaient les Grecs, auxquels ils avaient même brûlé une église à Akka. Les prêtres grecs de Syrie exposèrent leurs griefs à la Porte, par l'intermédiaire du patriarche, et se plaignirent surtout

¹ Dans cette circonstance, les chambres, le conseil aulique et la chancellerie de la cour d'Espagne agirent d'un commun accord; les griefs de Naples et de la Sicile qui étaient les plus nombreux furent exposés au conseil aulique par le vice-roi comte de Harrach.

du préjudice que leur faisaient éprouver les ordres religieux du rite catholique, celui des jésuites entre autres. Un ferman rendu contre ces derniers reprocha aux missionnaires de chercher à faire des conversions dans l'empire ottoman, et leur interdit, sous des peines sévères, toute tentative de prosélytisme. « Comme il nous est revenu, portait ce ferman, que
 » quelques moines d'Europe, méchants comme le dia-
 » ble¹, parcourent le pays dans de mauvaises inten-
 » tions, invitant les rajas grecs et arméniens à se pé-
 » nétrer de leurs vaines doctrines, les circonvenant
 » de leurs prédications perfides, non moins conta-
 » gieuses que le mal franc, et les détournant de leurs
 » anciennes croyances : les moines francs ne pour-
 » ront plus quitter les lieux où sont institués des con-
 » suls de leur nation, et où les traités leur accordent
 » le droit de résider ; ceux qui enfreindront cette dé-
 » fense, seront emprisonnés. » Les Grecs de Khios, qui, depuis l'ouverture de la chapelle catholique, autorisée par un ferman à la requête de l'ambassadeur impérial, s'étaient montrés plus irrités que jamais, profitèrent de l'apparition du ferman ci-dessus transcrit pour diriger de nouvelles persécutions contre les catholiques. Les Turcs, ne pouvant ni s'emparer des jésuites, ni mettre les capucins à contribution, jetèrent en prison quatre dominicains et dix novices auxquels ils demandèrent trente mille piastres, et dont ils parvinrent à extorquer le tiers de cette somme.

¹ *Shehjetin mis hassâ ferdâ ve ghovrâ kiasâllâ. Tschelchizadé, f. 79.*

La nouvelle église catholique, ouverte cinq ans auparavant à l'intercession de l'ambassadeur impérial, fut fermée à cette époque. Cette lutte acharnée entre les Grecs et les catholiques de Khios, durait depuis soixante ans : l'évêque grec, en faisant emprisonner les catholiques et expulser les jésuites, avait allumé le flambeau de la discorde. Accusés par les Grecs d'avoir livré Khios aux Vénitiens, les catholiques avaient vu fermer leur église, et, ainsi que nous l'avons raconté plus haut, ils n'en avaient dû la réouverture qu'à l'intervention du pape Clément XI, auprès de Louis XV et de Charles VI, et aux efforts de l'ambassadeur de ce dernier monarque. Sous d'aussi fâcheux auspices, le résident impérial crut devoir parler, mais avec réserve en faveur des trinitaires, auxquels un ferman obtenu par le comte de Wirmond assurait déjà protection. Craignant que, s'ils élevaient une église à Pera, elle n'éprouvât le même sort que celle des minorites, qui avait été rasée lors de la dernière rupture avec la république de Venise, et sur l'emplacement de laquelle on avait construit une mosquée, M. de Dirling demanda pour eux l'autorisation de fonder, au lieu d'une église, un simple couvent de frères hospitaliers ou hospice. Les habitans de Tineh ayant tué, dans une émeute, le voïévode qui les opprimait, les catholiques de cette île eurent pareillement à subir les plus mauvais traitemens.—La nouvelle persécution dirigée contre les Arméniens fut une vengeance du patriarche, qui n'avait pu pardonner aux paysans catholiques leur refus de contribuer au paie-

ment de la somme que lui avait coûté sa charge. Une victime apparente de cette violente persécution, bien qu'en réalité d'autres prétextes aient motivé sa mort, fut un riche arménien de Perse, connu à Constantinople sous le nom de Gûmischendazé, c'est-à-dire *poids d'argent*; il fut exécuté en face de Vezirkhan, où étaient les riches magasins de la plupart des arméniens persans, sur l'ordre du grand-vizir ordinairement si avare de sang humain. On l'accusait d'avoir eu des rapports intimes avec une femme éhontée¹, en l'absence de son mari. Saisi dans la maison de cette dernière, il fut mis en jugement. Une présomption fâcheuse pesait sur lui; car les arméniens persans passent pour être très adonnés aux femmes²; cependant on ne put prouver l'existence de relations coupables entre lui et celle dont il s'agissait. Mais un groupe de musulmans fanatiques vinrent déposer au tribunal « que cet infidèle maudit ne cessait de troubler leur repos avec l'arc de ses épais sourcils, semblable à l'arc du diable³, et que souvent il avait adressé des paroles amoureuses aux femmes musulmanes en passant auprès d'elles. » En raison de ces faits, il fut condamné à la potence, sur le rapport du naib Sanollahzadé. Dans l'espoir de se sauver, il abjura ses croyances; mais, ayant appris que ce sacrifice lui serait inutile, il rentra dans le sein de sa religion, et

¹ *Kolbeï rouzkhar*, courtisane du monde entier.

² L'historiographe de l'Empire cite à cette occasion l'épithète dont le Prophète fit usage en s'exclamant : *nahtasatol-ahî*, c'est-à-dire de peu d'intelligence.

³ *Kemani obrousi kaousi Schettan kibî jîmesai*, Tschelchizadé, t. 45.

fut exécuté comme apostat. Ce dernier grief était du moins conforme à la loi de l'Islamisme ; mais elle ne prescrit nulle part de condamner un homme à mort, parce qu'il est doué d'un tempérament amoureux, ou qu'il emploie pour séduire les femmes l'influence de ses yeux et de sourcils épais et arqués (22 septembre 1724 — 3 moharrem 1137).

Cette persécution, comme toutes celles qui la précédèrent ou la suivirent, eut pour mobile l'esprit de secte et les haines particulières du patriarche, mais non un intérêt politique que la Porte eût pu invoquer à meilleur droit, si elle avait eu le moindre soupçon des vastes plans conçus par les arméniens persans au temps de la première persécution. Un parti, à la tête duquel se trouvait un marchand arménien, Israël Ori, ne se proposait rien moins que de rendre l'Arménie indépendante et d'en faire passer la couronne sur la tête du prince électoral Jean-Guillaume du Palatinat¹. Une conséquence de la persécution infligée par les Turcs aux catholiques arméniens, fut l'émigration des prêtres de cette nation à Venise, où ils trouvèrent un asile dans la première année de la dernière guerre entre la Porte et la république. Paisiblement établis dans l'île de San Lazaro, ils y fondèrent une école de sciences religieuses et pratiques, d'où, par l'intermédiaire de la presse arménienne, se sont

¹ Voyez l'ouvrage intitulé : *Sur les Négociations politiques suivies par le prince électoral Jean-Guillaume du Palatinat, dans le but de débiter en Arménie le christianisme du joug des infidèles de 689 à 1706*, par Joseph de Fink, Munich, 1829.

répandues en Europe les œuvres érudites qui ont jeté une si vive lumière sur la langue et l'histoire de ce peuple.

La campagne de Perse venait de commencer en même temps que la reprise des conférences tenues précédemment entre les plénipotentiaires ottomans et le résident de Russie, sous la médiation de l'ambassadeur français. Le premier fait d'armes qui signala cette campagne fut le siège et la prise de Hamadan, l'ancienne Ecbatane, place frontière d'une haute importance. Après la mort de Hasan Pascha, gouverneur de Bagdad ¹, son gendre, l'ancien pascha de Bassra, fut nommé à sa place serasker ou (comme ce titre persan, dans les guerres avec la Perse, sonne plus agréablement, même à l'oreille des Turcs) sipehsalar, c'est-à-dire général de la cavalerie. Les paschas gouverneurs de Bassra, Abdourrahman, celui de Schehrzor, Kara Moustafa, ceux de Mossoul, de Merásch, de Karahissar, de Kirschehr et de Djezireh, avec toutes les troupes feudataires ², furent placés sous ses ordres. Cinq jours après la signature du traité de partage conclu entre la Russie et la Porte, le serasker quitta son camp près du village d'Yenidjé, à peu de distance de Hamadan, et ouvrit la tranchée (29 juin 1724 — 7 schewwal

¹ Hanway, I, p. 495, dit par erreur que Hasan-Pascha s'était rendu sous les murs de Hamadan; mais celui-ci était déjà mort.

² Il y avait en outre mille volontaires de Kerkoouk, mille autres dont la solde venait d'être augmentée, cinq cents sipahis et sildars nouvellement recrutés, deux mille lowends à pied, quatre mille deux cent cinquante janissaires, six cent quatre-vingt-quatre djebedjis, cinq cents topdju, deux cents toparabadjis; Tschelébizade, I, 45.

1136). Les fossés de Hamadan avaient une profondeur de huit aunes et une largeur de trois et demie : plus de deux cents bastions protégeaient le double rempart de la ville : deux châteaux étaient sa principale force. La partie de la ville qui s'étend entre la porte *de la conquête* et celle d'Isfahan fut investie par les janissaires, les lewends et les kalpaklis, c'est-à-dire vêtus de kalpaks, nouvelle milice instituée par défunt le père du serasker actuel. En deçà de la porte d'Isfahan, là où la tranchée ne pouvait être continuée, furent postées les troupes de Mossoul et d'Ardelan, avec les begs du Kurdistan, en sorte que la ville se trouva enveloppée dans tout son circuit qui est de deux lieues et demie. Un rempart de fascines, haut de vingt aunes, fut construit en face du bastion le plus élevé. Une tentative faite par les Persans, pour repousser les assiégeans et renverser cet ouvrage, n'eut aucun succès et leur coûta cinq mille hommes. Malgré cet échec, ils fondirent de nouveau sur Feridounpascha, qui stationnait devant la porte d'Isfahan, au lieu nommé la Maison de Plaisance du Schah¹. Des mines pratiquées sur trois points différens, forcèrent les Persans à abandonner le premier mur; les assiégeans se jetèrent dans les vides occasionnés par leurs explosions, où ils se mirent à l'abri sous un toit de bois. Les assiégés cherchèrent à incendier le toit au moyen de chiffons enflammés et imbibés de naphte; mais les ottomans se montrèrent prompts à prévenir ou à

¹ Schahin-kumri. Tschelchizadé, t. 46.

éteindre l'incendie, en éloignant avec des crochets les matières que vomissait sur eux la place investie. L'explosion de quelques nouvelles mines ayant abattu un pan de muraille de la longueur de vingt-cinq aunes, l'assaut fut donné après deux mois de siège. La lutte la plus acharnée eut lieu sur la colline dite de l'Oratoire¹; les Persans, se voyant repoussés sur tous les points, se débandèrent, et la ville tomba au pouvoir des Ottomans (1^{er} septembre 1724 — 12 silliadjé 1136). Dix-sept mille hommes appartenant à la lie du peuple², qui s'étaient répandus à l'est de la ville, du côté où la tranchée cessait de s'étendre, dans les jardins et les maisons de plaisance situés devant la porte des Élus³, furent dispersés ou taillés en pièces dans la nuit même qui suivit la prise de Hamadan. Le lendemain, le serasker entra dans la forteresse; quatorze jours après, la nouvelle de ce succès arriva, un jeudi, à Constantinople, où une illumination de trois jours fut ordonnée en signe de réjouissance. Le Sultan donna aux vainqueurs de Hamadan, dans une lettre autographe, les éloges auxquels ils avaient droit : « Mes serviteurs, écrivit-il à cette occasion, ont exposé leur vie pour remporter cette brillante victoire; aucun effort ne leur a coûté; que leur visage soit resplendissant! Ils ont tous bien gagné le pain que je leur distribue. »

Après avoir mis garnison dans la place, le serasker

¹ *Mousella depest.*

² *Luotian. Tschelchizandé, I, 47.*

³ *Moukhtaran kapousi.*

marcha¹ sur Dergezin, dont Latifmirza, parent du schah Housein, parcourait les environs avec trois mille têtes-rouges (Persans); il l'attaqua, le mit en fuite, et réduisit les habitans insurgés du bourg de Somin, situé dans la juridiction de Hamadan et fort de deux mille maisons; puis il occupa la ville d'Asitané².

Pendant ces événemens, une seconde armée ottomane, qui stationnait sur la frontière d'Arran, s'était avancée sur Eriwan, la capitale et la principale forteresse du pays. Mohammed Koulikhag, fils d'Héraclius, souverain des Kakhétis, que les Persans avaient appelé au secours d'Eriwan, avait réuni à Akdjekalaa plus de dix mille hommes de troupes géorgiennes³. Les troupes de Gendjé, celles des Schemseddinlis et des Lezghis se joignirent à lui pour attaquer la forteresse de Gori, dont les habitans arméniens lui avaient donné des otages en témoignage du désir où ils étaient de se gouverner paisiblement, et de ne prendre parti ni pour ni contre les Ottomans. Mohammed Koulikhan avait appelé un prêtre géorgien, du nom de Constantin, à régner sur les Gruzés, et avait reçu en son nom l'hommage des chefs géorgiens⁴. Il était donc urgent de repousser cet ennemi redoutable et de pacifier la Géorgie. C'est ce que fit Redjeb-Pascha, gouverneur de Tiflis, avec l'aide du commandant de Gori, Yousouf-Pascha, et du begler-

¹ Tchelebizadé, I, 50. Il n'est pas question de ces événemens dans Haaway ni dans Malcolm.

² Karakhan, Kesen, Erstad (1777-1780). Tchelebizadé, I, 49.

³ Ceux d'Erstad, de Tread et d'Aznares; ibid.

beg du Tschildir, Ishak-Pascha, qui attaquèrent le prince improvisé et le refoulèrent au-delà du Kour.

D'un autre côté, Aarifi Ahmed-Pascha, gouverneur du Diarbekr, qui tenait alors garnison à Tiflis, marcha avec ses troupes sur Eriwan, où il arriva sept jours après. Pour assurer le succès de son entreprise, la Porte avait mis sous ses ordres les beglerbeks d'Anatolie, de Karss, de Siwas et de Merâsch; les sandjakbeks de Khoudawendkiar, de Karahissar, de Tschoroum, d'Akserai et de Bayezid; elle lui avait envoyé en outre mille sipahis à la haute-paie, vingt-sept mille janissaires ou volontaires, et deux mille cinq cents canonniers et armuriers: en tout soixante mille hommes. Quatorze gros canons de siège et trente-deux fauconneaux partis d'Erzeroum devaient le joindre à Eriwan, où il se rendit de Tiflis en sept journées de marche. Après avoir passé l'Arpatschai, Aarifi Ahmed adressa de la station de Karawanseraï, aux défenseurs de la place, une sommation dans laquelle il promit de respecter les personnes et les propriétés, au cas où la ville lui serait remise à l'amiable. Les Arméniens du mont Ararat, qui vinrent avec leur patriarche lui faire leur soumission, reçurent de lui un accueil favorable. Le siège d'Eriwan fut commencé presque en même temps que celui de Hamadan, et, ainsi que nous l'avons dit plus haut, son début coïncida avec la signature du traité de partage qui eut lieu à Constantinople entre la Russie et la Porte (24 juin 1724 — 2 schewwal 1136).

Le même jour où on franchit le Sengi, l'armée otto-

mane s'empara des faubourgs d'Eriwan ; dans l'espace de deux heures, douze mille Persans furent mis hors de combat, et quinze mille femmes ou enfans tombèrent au pouvoir des assaillans, qui rasèrent les maisons voisines de la forteresse (7 juillet 1724 — 15 schewwal 1136). Le serasker prit position devant la porte dite de Constantinople ; à sa gauche, étaient les beglerbegs d'Anatolie et de Karss ; à sa droite, les janissaires. Au sud, où les rochers dont se composait le sol ne permettaient pas d'ouvrir une tranchée, les sipahis furent postés derrière le Sengi, sous les ordres du gouverneur de Karahissar. Près de quinze jours s'écoulèrent en messages et en tentatives inutiles, pour déterminer le khan, défenseur de la place, à capituler. La première mine établie sous le grand bastion ¹, en face d'un pont en pierres, fit explosion, mais sans amener un grand résultat. Heureusement le serasker était d'avance résigné à un long siège ; l'histoire qu'il lisait assiduellement lui avait appris qu'Eriwan, lors des trois derniers sièges dirigés contre elle par Schérif-Pascha, au temps d'Abbas-le-Grand ², par Mohammed-Pascha ³ et par le sultan Mourad IV ⁴, avait été le prix des plus grands efforts, au milieu d'une saison défavorable. Du reste, une lettre du Sultan, qui lui défendit tout mouvement rétrograde avant la prise d'Eriwan et l'avis de la reddition de Nakhdjiwan, enflammèrent le courage des assiégeans.

¹ *Tellitabiyé*. Tschelebiadzé, f. 52.

² En 1605 (1012). — ³ En 1616 (1025).

⁴ En 1635 (1045), avec quelques détails sur ce siège, f. 52.

Ils ne tardèrent pas à être rejoints par de nouveaux ouvriers, bombardiers, mineurs¹, méchiers² et artificiers³ (15 septembre 1724 — 26 sîhidjé 1136). Quatre assauts, joints aux maladies, coûtèrent aux Ottomans environ vingt mille hommes⁴. Enfin, trois begs de la ville et l'aga des Kasibs entrèrent en négociation avec l'aga des janissaires; l'armistice de vingt jours, que demandaient les assiégés, fut réduit à cinq, à l'expiration desquels fut signée une capitulation, stipulant pour la garnison la faculté de se retirer avec armes et bagages (28 septembre 1724 — 9 moharrem 1137). Le départ des Persans dura trois jours; soixante-dix-neuf canons et les six clefs de la ville en argent furent remis au vainqueur. Ces objets et un sabre long de sept emfans, que le schah Abbas avait appendu au-dessus de la Porte d'Eriwan, à la place de la masse d'arme du sultan Mourad IV, furent envoyés à Constantinople, où la nouvelle de ce succès causa la plus grande joie. Les tschaouschs et les agas du grand-vizir vinrent recevoir, à Scutari, les six clefs d'argent et le sabre du schah Abbas. Les premiers dignitaires de l'Etat, le kiayabeg et le reis-efendi, ministres de l'intérieur et de l'extérieur, le defterdar et l'aga des janissaires, furent revêtus à cette occasion de pelisses d'honneur; le maréchal de la cour et le grand-chambellan précédèrent les sept plateaux, recouverts d'une étoffe d'or, sur lesquels

¹ *Fittidjts*. — ² *Folijedjts*. — ³ *Koundakdjts*, 75.

⁴ Le premier assaut que Hainway fit le 10 septembre (1, p. 103) eut lieu, suivent Tchobébizadé, t. 52, le 27 sîhidjé (10 septembre).

on portait le sabre et les six clefs d'argent; une illumination de trois jours fut ordonnée, et un feu d'artifice tiré dans le port simula le siège d'Eriwan; le Sultan remercia par une lettre autographe, en leur prodiguant « des éloges! des éloges et encore des » éloges! ceux qui avaient contribué à cette victoire, » les champions de la guerre sainte qui, dans leur » dévouement pour la foi et l'Empire, avaient pour » lit la pierre et pour tapis la terre nue. »

La reddition d'Eriwan entraîna celle des villes d'Ouloukerd et de Nouhawend. Cette dernière, formant le sommet d'un triangle, dont Hamadan et Kermanschah sont les deux autres angles, est célèbre par la victoire signalée et décisive qu'y remporta, sur les Persans, sous le règne du khalife Omar, son généralissime Sarietol-Djebel². Le nom de cette ville signifie mur de Noé. Après avoir laissé garnison à Tschewres et à Khoi³, le vizir Kœprülü Abdoullah,

¹ *Hamden sümmü hamden sümmü hamden. Tschelbizadé, f. 36.*

² *Djihannuma, p. 302. Bakou, Extraits et notices des manuscrits du roi, p. 50. Karwini et Ahmed de Touz. Tschelbizadé, f. 57, cite le chronogramme qu'il composa sur cette conquête.*

³ Khoi, ville située à vingt-deux farsanges de Telriz, est la capitale d'un pays grand et riche; c'est l'entrepôt et le marché d'un commerce considérable entre la Turquie et la Perse. Suivant le capitaine Sutherland, elle contient une population de vingt-cinq mille âmes; elle est bâtie au milieu d'une plaine devenue célèbre par la bataille qui eut lieu en 1514 entre Schah Ismail et Sélim I. C'est maintenant la ville la mieux bâtie et la plus belle qu'il y ait en Perse; les murailles sont en bon état, les rues sont régulières, ombragées d'avenues d'arbres et les plafonds d'un grand nombre de maisons sont peints avec un goût indigène. Voy. *Mémoires de M. Kinnear, t. 154.*

gouverneur de Wan, était parti de Khoi, se dirigeant sur Tebriz (5 août 1724 — 15 sikhidé 1136). Pendant une halte à Tasoudj, gros bourg d'environ quatre ou cinq mille maisons, situé à dix lieues de Khoi, au bord du lac d'Ourmia, un engagement eut lieu entre l'avant-garde de l'armée ottomane et les khans de Perse, accourus de Tebriz pour arrêter l'ennemi dans sa marche; l'un d'eux fut tué, l'autre fut fait prisonnier¹. Les habitans de Merend ayant pris la fuite, le commandant de Bidlis, Mohammed Aabidkhan, fut chargé d'occuper cette ville, et le beg des Kurdes Hakiari, reçut la mission de tenir en échec les Efschars, qui menaçaient d'intercepter, sur les derrières de l'armée, les convois destinés à l'alimenter. Les habitans des deux villages de Gozé-kunan et de Schebister, situés sur la route de Tebriz, et dont le dernier avait vu naître Mahmoud, le grand poète mystique, auteur du *Parterre des roses du mystère*², firent leur soumission. Devant Tebriz était posté le khan de cette ville, avec dix mille Persans qui furent repoussés. L'armée ottomane campa au nord de la ville, à Dewedji et à Sourkhab, à l'endroit même où jadis avait campé le sultan Sélim I^{er}; les Persans s'étaient retranchés dans le mausolée de Ghazankhan: car, bien qu'une partie des murailles

¹ Tschelchizadé cite à ce propos le verset turc que nous traduisons ci-après :

Le proverbe dit : Si le pied n'est pas ferme.

A coup sûr, s'en est fait de la tête.

² *Gülsheni naz*, dont il existe un magnifique exemplaire à la Bibliothèque royale de Berlin.

de la ville eût été renversée par un tremblement de terre, ils ne voulurent pas se soumettre à un ennemi que le fanatisme religieux et l'enivrement du succès portaient aux plus affreux désordres dans les pays qu'il avait soumis. Après seize jours de siège, la garnison tout entière fit une sortie (16 septembre 1724 — 27 silkidjé 1136) : quatre jours après, Moustafakhan prit avec lui trois autres khans, deux mille Persans, soixante-dix pièces d'artillerie légère, portées à dos de chameaux, et deux fauconneaux, et marcha à la rencontre d'Ibrahim-Pascha, gouverneur de Haleb, qui amenait des renforts et des vivres à l'armée assiégeante. Les deux partis en vinrent aux mains, à une lieue et demie du camp, près du village d'Ikdeli, et, sans le secours qui leur fut immédiatement porté par les assiégeans, les Turcs auraient été écrasés : sept cents têtes, soixante-une coulevrines et les deux fauconneaux furent les trophées de leur victoire. Malgré cet avantage, l'époque avancée de la saison, jointe à quelques assauts malheureux, forcèrent le serasker à lever le siège (30 septembre 1724)'. Au bout de vingt-neuf jours, l'armée ottomane quitta son camp dans le plus grand silence et repassa la rivière d'Adjî, qui, de Tebriz, va se jeter dans le lac de l'Ourmia ; elle se retira avec tant de précipitation qu'elle laissa en place toutes ses tentes. Un des canons conquis par elle tomba dans un fossé, d'où il ne fut retiré qu'à l'année suivante, lors de la reprise du siège. Kœprülü

' Tschelchizdô, t. 50, fig. 3. S'il faut en croire Hanway ce départ eut lieu dès le 21 septembre.

se contenta provisoirement de châtier les habitans de Schebister qui s'étaient insurgés, de laisser son fils Abdourrahman en quartier d'hiver à Tasoudj, et de placer ses avant-postes, dans le village d'Akdizé, situé à dix lieues de Tebriz. « Pour le moment, la tulipe de » la victoire était sortie de terre, mais il fallait attendre » au printemps suivant le développement du bouton » de la rose des désirs ¹. »

Le khan de Bidlis, Aabidkhan, qu'Abdoullah Kœprulû avait envoyé à Merend, pendant le siège de Tebriz, n'avait pu s'y maintenir durant l'hiver qui suivit la levée du siège de cette place, et s'était replié sur Tasoudj. Du sandjak de Merend dépend la ville de Sonoz, située sur une colline escarpée, forte de sept mille maisons et défendue par un château que les Persans nomment Dizé. Là s'embranchent les routes de Tasoudj, de Khoi, de Tschewres et de Kerker, dont cette ville est la chef. Mourteza Koulikhan, fils de Schehbaz-Ghirai, et Mohammedkhan, fils de Mohammedkhan, en avaient le commandement. La conquête de Tebriz ayant été jugée impossible, tant que le château de Dizé ne serait pas au pouvoir des Turcs, on y envoya, dès l'ouverture de la campagne suivante, un corps nombreux de janissaires; il soutint, contre vingt mille Persans, un combat dans lequel périt environ la moitié de ces derniers, s'il faut en croire les histoires nationales. Le château fut pris, incendié et

¹ *Bou nestihardé andjâb atschildî lalâi dagh kouschadi ghondeshaf del kalîlî bir nezâherûi dakki.*

rasé (23 mai 1725 — 10 ramazan 1137). Kœprülü Abdoullah, renforcé de onze mille Tatares, se trouvait, à la reprise des hostilités, à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes¹. Vers le milieu de juillet, il partit de Tasoudj, où était son quartier-général. D'autres troupes encore vinrent le rejoindre dans les divers lieux où il établit son camp : à Kiletschemeni, à Akdizé et à Naïrli. A la fin de juillet², l'armée ottomane arriva à Kœzeli, situé à deux lieues de Tebriz qu'il investit dès le lendemain. A l'aile droite étaient les vizirs-gouverneurs d'Anatolie, de Rakka, de Haleb et de Mossoul, les begs de Diadin³, de Melazkerd et d'Aidin avec les Albanais ; à l'aile gauche, les gouverneurs de Haleb et de Bagdad ; au centre, deux régimens de téméraires⁴ ; derrière ceux-ci, les volontaires⁵, puis les janissaires, les chevaux de l'artillerie et les armuriers, les quatre escadrons des gardes de l'éteğard, les sipahis et les silihdars volontaires. Le serasker arbora son drapeau

¹ Tschelebizadé donne, l. 60, la liste des provinces qui avaient fourni ces troupes, tels que les gouverneurs d'Anatolie, de Rakka, d'Adana, de Mossoul, de Haleb, d'Erzeroum, d'Ischil ; les sandjaks d'Angora et de Kanghri ; le beg des Kurdes Mahmoudi, le khan de Bidlis, les begs de Selmas, de Kerdikran, de Karabagh, d'Ensel, de Khaizan, d'Elbak, d'Aleschgherd, de Diadin, de Schelor (?), de Melazkerd, d'Aidin, de Saroukhan ; en outre 20,000 janissaires.

² Hanway, p. 229. *The thirtieth of July* ; Tschelebizadé dit le 26 juillet (15 silhidé).

³ Le nom de ce sandjak s'écrivait tantôt *Diadin*, tantôt *Dhinneddin* (ombre de la foi).

⁴ *Dalkildj*.

⁵ *Serdengtschidi*.

sur le flanc gauche, en face des monts Karatagh. Là, comme au centre, vis-à-vis les faubourgs de Dewedji et de Sourkhab, il fit élever des redoutes distancées entre elles par un intervalle de quarante à cinquante pas. Retranchés derrière leurs meurtrières, d'adroits tireurs du Mazenderan ne cessaient d'inquiéter la garnison toutes les fois qu'elle se montrait à portée de leurs coups. A la droite du camp, vis-à-vis le mausolée de Ghazan, les murs des maisons, situées en face, servirent de bastions, du haut desquels des fusiliers et des paysans armés de frondes faisaient pleuvoir sur la ville une grêle de balles et de pierres. Le prophète ayant dit que *Dieu bénit le jeudi et le samedi*, le siège fut commencé l'un de ces deux jours fastes, c'est-à-dire un samedi (28 juillet 1725 — 17 silkidé 1137). Il fut court, mais sanglant de part et d'autre. Les Persans avaient flanqué de redoutes les neuf quartiers dont la ville se compose. Dans l'espace de quatre jours, les Turcs en prirent sept, le quatrième jour du siège (1^{er} août 1725), la ville demanda à capituler; le lendemain, la capitulation fut signée en plein diwan et le surlendemain toute la garnison abandonna la place¹. Dans ces quatre journées, les Persans avaient perdu trente mille hommes et les Turcs vingt mille, entre autres les paschas, gouverneurs de Rakka et de Karamanie. La prise de Tebriz n'en causa pas moins, à Constantinople, une joie extraordinaire; elle y fut fêtée avec pompe.

¹ Suivant Hanway, p. 229, ce fut le 5 juillet.

Pendant le siège de cette place, le serasker de Hamadan, Ahmed Aarif, avait envoyé de Nouhawend des troupes contre Samin et Asitané, deux villes dont l'une est située à deux stations de Nouhawend, et l'autre à la même distance de Samin; quelques milliers de Persans qui s'y étaient rassemblés furent mis en fuite, et elles tombèrent toutes deux au pouvoir des Ottomans. Le gouverneur de Hamadan pénétra lui-même avec les contingens de ceux d'Ardelan, de Marâsch et de Mossoul, formant une armée de vingt mille hommes, par les défilés de Khawa et d'Alischter, pour soumettre les peuplades du Loristan¹. Le khan du Loristan, Alimerdan, occupait le pont situé à quelques lieues en avant de Khourremabad, capitale de cette province. Lorsqu'il vit venir à lui le serasker avec cinq mille hommes de cavalerie légère, il se replia sur Schouster, et de là à Dizfool. Rivalisant avec les seraskers de Tebriz et de Hamadan, celui d'Erzeroum s'emparait vers le même temps de la forteresse géorgienne de Lori (5 septembre 1725 — 26 sildjé 1137), et recevait une lettre impériale où les défenseurs de la foi étaient complimentés sur le

¹ Cette petite province s'étend le long de la côte septentrionale du golfe Persique depuis le soixante-cinquième degré de longitude orientale jusqu'au soixante-huitième; elle a le Farsistan au nord-ouest et le Kerman au nord-est. C'est la plus pauvre et la moins fertile de toutes les provinces de Perse; elle est occupée de plaines et de montagnes qui s'étendent jusqu'à la mer. Ce pays est si aride et on y trouve si peu de bonne eau, qu'il serait inhabitable si des pluies périodiques ne venaient pas remplir les citernes et rendre la terre susceptible de produire un peu de froment et d'orge et quelques dattiers. *Mémoires de M. Kinnear*, p. 81.

succès de leurs efforts ; son zèle était récompensé par le don de vêtemens d'honneur. Quant à Kœprülû Abdoullah , il obtint , pour prix de ses services , le gouvernement de Rakka , laissé vacant par la mort d'Osman-Pascha , et le fermage à vie de l'impôt qui y était attaché , à la condition d'acquitter immédiatement la somme de trois cents bourses et de payer annuellement une autre somme de cent bourses ; la troisième queue de cheval fut en outre accordée à son fils Abdourrahman. Le serasker reçut dans son camp de Dewab l'hommage des habitans de Khourremabad. Cet exemple fut suivi par les habitans de Tebriz , par le gouverneur persan de Karabagh , Abdourrizakhan , et par la ville d'Ardebil elle-même , à laquelle Abdoullah promit de respecter le sanctuaire qu'elle possède , et que les Persans considèrent comme devant être classé immédiatement après ceux de la Mecque et de Médine.

Cependant , Moustafakhan , général en chef des Persans , et les khans de Talisch , d'Ardebil et de Meragha , accompagnés de cinq autres khans , se rendirent à Talisch , d'où ils sommèrent les habitans d'Ardebil d'égorger la garnison ottomane. Mohammedaga , kiaya d'Abdoullah Kœprülû , marcha sur eux , et les mit en fuite ; ce fait d'armes lui valut , sur la proposition de Kœprülû , le titre de beglerbeg. Abdoulaziz-Pascha obtint également , sur le rapport du serasker de Hamadan , le gouvernement de Meragha avec cinq sandjaks , dont deux héréditaires ¹ , et trois autres qu'il était auto-

¹ Ceux de Megri et Sasakboulak.

risé à conférer sous sa responsabilité¹ (21 décembre 1725 — 15 rebioul-akhir 1138). Le khanat d'Ourmia, situé sur la rive orientale du lac qui a pris son nom, fut donné comme sandjak héréditaire à l'ancien khan Kasim, et le khan Safikoulikhan fut confirmé dans celui du Moghan. Le prince persan Latif Mirza, qui se disait allié à la famille du Schah, fut renvoyé en Perse après avoir passé quelque temps à Constantinople, où on l'avait traité avec les égards dus à sa prétendue parenté. Pour prévenir la dépopulation des provinces nouvellement conquises et l'enrichissement trop prompt des troupes expéditionnaires, on permit aux habitans des trois cents villages qui avaient quitté les districts de Sourmeli, de Schouregül, d'Abaran et plusieurs autres, pour se réfugier à Bayezid, à Kars et dans le Kurdistan, de rentrer dans leurs habitations, et on défendit à l'armée de continuer à vendre comme esclaves les femmes et les enfans persans (4 janvier 1726 — 29 rebioul-akhir 1138). Des fermans furent adressés dans ce sens aux trois seraskers qui dirigeaient les opérations contre la Perse, à celui de Tebriz, Abdoullah Keprülü, à celui du Schirwan, Hadji² Moustafa-Pascha, et à celui de Hamadan, Ahmed-Pascha. Grâce au courage et à l'habileté de ces trois généraux, une seule campagne suffit pour amener l'incorporation à l'Empire ottoman du territoire que la Russie avait abandonné à la Porte par le

¹ Ceux de Heschtroud, d'Ordouhad et de Dizedjournoud.

² Dans Hanway, on lit partout *Sowá* au lieu de Hadji. La confirmation de Hadji Moustafa comme serasker se trouve dans Tschelchizadé, f. 96.

traité de partage de Constantinople. Ce territoire, qui s'étendait sur une surface de cent vingt milles géographiques de long, sur trente et cinquante de large, était borné au midi par les montagnes du Loristan et de Khouremabad, capitale de cette province¹, et au nord par la province d'Ériwan et les steppes du Moghan.

Le démembrement de la Perse pouvait être opéré d'autant plus facilement par les deux puissances limitrophes, la Russie et la Porte, que ce pays était déchiré à l'intérieur par la lutte que soutenait le Schah légitime Tahmasip, le malheureux fils de Houssein qui fut plus malheureux encore, contre le prince des Afghans, le tyran Mahmoud et contre son successeur Eschref. Mahmoud, âgé de vingt-six ans, était fils du premier chef afghan qui se fût révolté contre le Schah de Perse. Aussi déterminé que cruel, il s'était frayé une route au trône de Perse en assassinant son oncle Abdoullah. Maître d'Isfahan, il crut devoir consolider sa domination, en faisant mettre à mort trois cents des plus éminens personnages de l'empire persan, et en faisant massacrer trois mille gardes du corps du Schah détrôné (25 juin 1723). Marchant de cruauté en cruauté, brouillé avec son généralissime comme avec sa conscience, le tyran sentit enfin retomber sur sa tête le sang de son oncle et celui des nobles persans qu'il avait immolés; il trembla devant le

¹ Toute cette portion de territoire comprise entre Kermanschaban et Khouremabad était située au-delà des limites fixées par le traité de partage, qui s'arrêtaient à Kermanschaban.

mécontentement de son général Amanoullah, comme devant la vengeance de son cousin Eschref. Après une tentative malheureuse pour s'emparer d'Yezd, ville forte par sa position, et plus encore par le courage de ses habitans, il s'enferma dans une caverne ouverte au repentir de ceux qui avaient encouru les peines éternelles de l'enfer et les reproches de leur conscience, pour y expier ses crimes par un jeûne de quarante jours, pénitence que les Indiens nomment *tapas*¹, et les Persans *tapou*. L'usage de semblables retraites, qui est d'origine mehde ou indienne, s'est perpétué jusqu'à nos jours dans l'Inde; dans le Caucase, chez les Ossètes, on trouve dans la caverne de l'amitié, qu'habita le prophète Elie, les traces visibles de la coutume où on était, dans ce pays, d'affecter de semblables lieux au culte de Mithras; il en était de même chez les Abkhazes, qui, avant de se rendre à la caverne Oggin, se préparaient à l'apparition du taureau blanc par des jeûnes et des prières. La tradition nous apprend que dans la saison de l'automne, au commencement de laquelle les anciens Perses célébraient leur plus grande fête, celle de Mithras, qui était en même temps celle de la liberté et de la régénération morale, apparaît, dans la caverne Oggin, qui est un asile sacré², un taureau blanc,

¹ Élévation de l'âme au-dessus des choses terrestres, au point d'être entièrement absorbé dans la contemplation de la divinité.

² Sie (die Abkhazen) haben wahrlich in einem ihrer Berge eine dunkle Böhle, die sie als einen sehr heiligen Ort betrachten, und von Einsiedlern sehr sorgfältig bewachen lassen. Sie ist ein wahres Asyl

nommé également Oggin, que l'on immole et qui est ensuite distribué au peuple ¹. Le tapou du tyran Mahmoud fut un renouvellement des expiations et des purifications pratiquées autrefois dans l'intérieur des cavernes, au moyen de jeûnes et de macérations. Non-seulement, il est dans la nature humaine que des tyrans faibles soient tirés soudainement de leur cruel et sanglant délire, pour tomber dans un état de stupidité et d'hébètement comparable à celui dans lequel vivent les animaux, puis sortent de cet assoupissement pour se livrer à de nouvelles fureurs; non-seulement, dis-je, ces contrastes sont dans la nature; mais on les rencontre à chaque page de l'histoire. La tradition orientale parle d'un grand souverain et d'un grand tyran, de Keikhosrew² et de Nabukhodonosor, qui, après avoir comblé la mesure de l'impiété et de l'orgueil, furent tous deux condamnés à brouter l'herbe pendant sept ans ainsi que les animaux des champs, c'est-à-dire que, fuyant le contact des hom-

der Freyheit, denn der Slave ist frey, sobald er sich in diese Höhle retten kann. Description du Caucase, par Reinegg, t. II, p. 12.

¹ *Einige Tage vor dem gedachten Feste versammeln sich alle Waldbrüder, und nähern sich mit vieler Andacht, Bethen und Fasten dieser Höhle, welche sie Oggin nennen, und aus welcher zu eben der Zeit, wenn sich das Volk versammelt hat, ein weisser Ochs, dessen Nahme ebenfalls Oggin ist, zum Vorschein kommt.* Telles étaient les expiations imposées par le culte de Mithras et son épiphanie sous la forme d'un taureau, dont parle Kazwini dans la description des Rites de l'ancien calendrier persan.

² Keikhosrew (Kaiser ou empereur) Khosroüs. Kaiser et Czar sont des dérivés historiques de Casar, mais le mot allemand Kaiser et le mot russe czar existaient dans l'ancienne Asie avant la dénomination de Casar; on disait alors *kei* et *schur*.

mes, ils se retirèrent dans des cavernes où ils vécurent d'herbes et de racines, comme l'Afghan Mahmoud. A peine ce dernier, au sortir de son antre, eut-il revu la lumière du jour, qu'il s'abandonna de nouveau à son humeur sanguinaire : il tua de sa propre main trois oncles, onze frères et plus de cent fils ¹ du schah Houssein, qui fut témoin de cette boucherie (7 février 1725). Mahmoud tomba alors dans un délire réel, dans le cours duquel il arrachait, pour les dévorer, des lambeaux de son corps, et dont ni l'art des médecins persans et afghans, ni les prières des prêtres arméniens ² que quelques-uns de ses fidèles avaient fait mander, ne purent le guérir. La maladie faisait sans cesse des progrès : frénétique, couvert de lèpre, déchirant lui-même son corps à demi corrompu ³, il mourut enfin étranglé par l'ordre de son cousin Eschref, qui, avec le meurtrier de son père, fit exécuter cinq cents de ses gardes du corps, lesquels

¹ *Dicuntur constanter in vulcerum caesi centum quinque, nisi ad centum quinquaginta et ultra prorogant, minus autē.* On lit dans Malcolin : *En historien persan nous raconte que trente neuf princes du sang furent égorgés, avec une citation qui n'est pas ici à sa place : car le mémoire de Krasinski porte leur nombre à 106 ou à 150.*

² Voltaire, t. VIII, p. 572, en parlant de ce fait et de quelques autres non moins vrais, les appelle *Contes persans répétés par des moines*; mais dans son fanatisme de philosophie, on voit qu'il ne cherche à les démentir que parce qu'ils ont été répétés par des moines. Malcolin.

³ Krasinski, paragraphe 412. La date relatée par Tschelchizadé, t. 75, est tout-à-fait fautive; le 9 du mois ci-dessus indiqué, dit-il; or, ce mois est celui de sikkidé et le 9 sikkidé correspond au 20 juillet 1725; mais la date indiquée ultérieurement comme celle du premier fait d'armes d'Eschref est le 24 ramazan (5 juil.).

appartenaient à la tribu de Hezaré (8 avril 1725).

Eschref, avant de s'emparer du pouvoir, avait engagé Tahmasip à venir à Isfahan. Ce faible et malheureux prince, attendant son rétablissement sur le trône d'une division entre ses ennemis, s'était rendu à son invitation. Cependant la mort de Mahmoud avait changé les projets d'Eschref, qui, tout en continuant à parler d'amitié, avait pris ses mesures pour s'emparer de la personne de son rival. Après le meurtre de Mahmoud, Eschref se rendit dans le parc ^c, situé à huit lieues d'Isfahan, pour y attendre l'issue de la bataille que ses troupes devaient livrer au schah Tahmasip, qui, dans sa marche sur la capitale, s'était arrêté à Koum, ville fortifiée dont il fit le siège avec douze mille Kadjares. On en vint aux mains à Bedriyé, lieu situé entre Koum et Kaschan. Seïd-Alikan, général d'Eschref, qui commandait six mille Afghans, ayant été battu et forcé à se replier sur Ebrkough, Eschref se rendit du parc à Ferrabbad, dans le voisinage d'Isfahan, où il fit mettre à mort seize des Persans de distinction qu'il avait emmenés avec lui; Amanoullah qu'il retenait prisonnier, Abdoulazizkhan, Ibrahim Ilmi et trois cents des principaux habitans de la ville furent massacrés, sous prétexte qu'ils étaient en correspondance avec l'ennemi. Sur le conseil que lui en donna son itimadeddewlet Silakhan, il usa ensuite de plus de douceur, fit mettre en liberté le seberdestkhan et le nomma sipehsalar à la place de Seïd Ali; puis il s'avança en toute hâte à la rencontre de Tah-

^c *Baght wahsch.*

masip qui, à la tête de son armée de Kadjares, campait à neuf journées de marche d'Isfahan.

Moins alarmé des progrès du compétiteur au trône issu de l'ancienne famille des Saffis, que de ceux des généraux turcs et russes qui aspiraient à partager l'empire, Eschref résolut d'envoyer une nouvelle ambassade à Constantinople (2 juin 1725 — 21 ramazan 1137). Abdoulazizkhan qui, du rang de simple muletier, s'était élevé à celui de commandant de Djoulfa (faubourg arménien d'Isfahan), fut chargé de remplir cette mission. Il fut retenu par les seraskers ottomans à Khourremabad et à Hamadan, et n'arriva à Constantinople que cinq mois après son départ d'Isfahan * (25 janvier 1726 — 21 djemazioul-ewwel 1138). Il était porteur de trois lettres : l'une d'Eschref qui demandait la restitution du territoire distraît du royaume des Afghans ; la seconde, de son premier ministre Silakhan qui appelait l'attention de la Porte sur la nécessité de procéder à une nouvelle fixation des frontières, et la troisième, signée par dix-neuf oulémas afghans qui représentaient comme injuste et impie la guerre des Ottomans contre les Afghans, les deux peuples étant Sunnis.

Le grand-vizir Ibrahim, ami de la magnificence, avait encore enchéri sur le luxe habituel de son pa-

* Hanway dit par erreur on the twentieth of January, cinq jours trop tôt, et, dans l'histoire de Tabmas Koulikhan, Amsterdam 1741, p. 117, sept jours trop tôt, le 16 janvier; cependant, il faut remarquer que Tichelebidé a lui-même fait une erreur d'un jour en disant le 20 djemazioul-ewwel un vendredi, au lieu du 21; car le 21 et non le 20 était un vendredi.

lais et de sa cour, pour recevoir l'ambassadeur persan¹; les salles étaient tendues de brocards d'or, et des tapis de Perse en recouvraient les planchers. A droite du siège qui lui était destiné, on voyait, rangés sur des tablettes, les plus beaux livres de la langue; à gauche, étincelait un trophée d'armes montées en argent et ornées de pierreries; c'était une manière d'exprimer que, comme grand-vizir, il maniait également bien la plume et l'épée. Depuis la porte du serai jusqu'au bas de l'escalier, les gardes du corps du grand-vizir, les courageux et les téméraires, les huissiers et les coureurs, les porte-flacons, les fusiliers, et, dans l'intérieur des salles, les officiers de sa maison et les tschaouschs, formaient deux haies, comme si on eût été, dit l'historiographe de l'Empire, dans la salle du conseil de Djemschid. Le grand-vizir sortit par la porte de la cour intérieure en saluant l'assemblée, qui lui rendit son salut par l'organe du maître du salut et les tschaouschs du diwan crièrent le *vivat!* manière de remercier le grand-vizir de son salut. Toute la suite de ce dernier se retira après cet échange de politesse, et il ne resta auprès de lui que les ministres de l'intérieur, de l'extérieur et des finances, le maréchal de l'empire, le grand-chambellan et les sous-secrétaires d'État, à savoir: les deux maîtres des requêtes et le secrétaire du cabinet du grand-vizir, l'ancien ambassadeur en Perse, Dürri Mohammed;

¹ Il y a évidemment ici une faute d'impression dans Tschelchizadé: car on y voit que l'audience en question eut lieu le dimanche 26 djumadoul-ewwel; il faut lire le 22.

Raschid, précédemment historiographe de l'Empire et juge de Haleh; le juge des successions de l'armée, le poète et l'ami intime du grand-vizir, Wehbi; l'historiographe de l'Empire, Tschelebizadé Aassim, et Nahifi-Efendi, qui, de même que Dürri, avait été envoyé en Perse: tous ces dignitaires, disons-nous, restèrent pour entendre les propositions de l'ambassadeur. Il remit la lettre du premier ministre du Schah au grand-vizir qui la déposa sur le coussin écarlate placé à ses côtés; Abdoulazizkhan ayant voulu lui remettre de la même manière le présent du ministre de Perse, qui consistait en un chapelet de perles d'une valeur de plusieurs centaines de piastres, on lui fit observer que ce présent devait, conformément au cérémonial, être déposé par le grand-chambellan, au bas de l'estrade sur laquelle était placé le sofa. L'historiographe de l'Empire donna lecture de la lettre dans laquelle le ministre persan réclamait de la Porte les provinces de Hamadan, de Kermanschahan, d'Ardelan, de Tiflis, de Tebriz, de Gendjé et d'Eriwan, et qui se terminait par la citation d'un distique persan conçu dans un sens menaçant¹; puis il lut les ob-

¹ *Khouda geschtî anîja ki khouahed hered*

Eger na Khouda djâmé ber tou dored.

Le pilote dirige le vaisseau, aïm qu'il vogue;

N'il n'est pas pilote, il s'arrache les vêtements du corps.

L'historiographe de l'Empire répondit à cette grossièreté politique par un dicit de dictionnaires historiques non moins inconvenans, en langues persane, arabe et turque. Le premier était le mot du Persan Saadi sur les Afghans, qu'il traitait d'ânes et d'ignorans: *Kharî wé djahîli la mardûm Afghon dadend*; il citait ensuite ce proverbe arabe: *El bouret tedel al-ahoir*, c'est-à-dire, la honte du mulet le trahit, allusion au premier métier de

servations des dix-neuf oulémas afghans ¹. L'ambassadeur ayant déclaré ne vouloir remettre qu'au Sultan la lettre qui lui était destinée, on le menaça de la lui prendre de force, s'il persistait dans cette résolution. Ces dépêches furent l'objet d'une longue délibération, à laquelle prirent part le moufti, les vizirs de la coupole et les premiers dignitaires du corps des oulémas (19 février 1726 — 9 djemazioul-akhir 1138). Le cas était d'autant plus grave, que le serasker de Hamadan annonçait que les insinuations d'Eschref s'étaient fait jour dans le camp, et que les soldats soulevaient la question de savoir s'il était juste de faire la guerre à des Musulmans ². Toutefois, elle fut résolue, et la déclaration solennelle en fut faite sur le fetwa que délivra le moufti dans une grande assemblée d'oulémas, à laquelle furent appelés, outre le moufti et les grands-juges d'Anatolie et de Roumilie, les juges des deux villes saintes, la Mecque et Médine; ceux des trois résidences, Constantinople, An-

Tambassadeur et à sa dignité actuelle; enfin le proverbe turc: *Escheginden tesheli yak*, c'est-à-dire, le lait vaut mieux que l'ân. Hanway cite encore quatre vers arabes qui terminent cet écrit et dont voici la traduction :

The sabre and the lance are our sweet basil.

We despise the daffodil and myrtle;

Our drink is the blood of our enemies,

And their skulls serve us for our cups.

La devise du sceau gravée pour cette occasion n'est citée qu'à moitié par Hanway; M. Rainard dans ses *Mémoires du cabinet de M. le duc de Biron*, t. 1, p. 589, en transcrit le texte tout entier, et le baron Sylvestre de Sacy en donne, dans le *Journal des Savans*, 1829, p. 112, la traduction fidèle.

¹ Dans Tschelchizade, t. 103, on lit 16 au lieu de 19.

² *Ibidem*. *Ehli islâmé hilyj tsekeliliani*. Sur ce point, il est d'accord avec Hanway, t. 1, p. 257.

drinople et Brousa; les grands mollahs et les scheikhs des mosquées impériales. La lettre écrite par l'ancien historien Mohammed Raschid, en réponse à celle du premier ministre de Perse, ainsi que le fetwa rendu par le moufti avec l'assentiment de neuf grands-juges, et la réponse à la lettre arabe des dix-neuf oulémas persans, furent approuvés après la lecture qu'en fit l'historiographe Tschelbizadé Aassim. Elles furent ensuite mises au net par deux des plus célèbres calligraphes de l'époque, et le fetwa reçut, outre les signatures du moufti et des neuf grands-juges, celles de soixante-dix grands mollahs, de onze scheikhs des mosquées impériales, de soixante-cinq muderris et des quatre grands-juges d'Anatolie. Ainsi cent soixante oulémas turcs approuvèrent par leur signature une guerre que leurs dix-neuf confrères de Perse avaient déclarée contraire à la loi du prophète (12 mars 1726 — 8 redjeb 1138). L'ambassade fut ensuite congédiée avec un présent de dix bourses pour l'ambassadeur, d'une pour le molla persan Abdourrahim qui l'avait accompagné, et d'une troisième pour son neveu Mousaaga. Le fetwa était conçu dans les termes suivans *Demande* : « Est-il permis d'obéir en même » temps à deux imams? » *Réponse* : « Il résulte de l'avis » unanime des juriconsultes, que deux imams ne peu- » vent régner simultanément; il importe donc qu'ils » soient séparés par une ligne de démarcation natu- » relle telle que l'Océan indien. » *Demande* : « Si, » après que les musulmans réunis ont reconnu pour » leur imam S. M. le Sultan des deux mers et des deux

» parties du monde, le desservant des deux villes
 » saintes, le sultan Ahmedkhan, le descendant des
 » souverains et des imams les plus renommés, l'en-
 » nemi de toute innovation¹; si alors un certain N. N.,
 » qui s'est emparé injustement et par la violence des
 » contrées qui entourent Isfahan, sous prétexte qu'elles
 » touchaient au territoire conquis par ses armes; si
 » celui-là s'attribue la dignité et le pouvoir d'imam, si
 » quelques musulmans le reconnaissent en cette qua-
 » lité, s'il envoie à S. M. le Sultan un messenger por-
 » teur d'une dépêche, et ose demander la cession des
 » contrées délivrées du joug des hérétiques persans
 » par S. M. le khalife (Dieu veuille prêter appui aux
 » soutiens de son Empire!), que convient-il de faire
 » pour être juste? » Réponse: « N. N. est un rebelle à
 » réprimer; s'il se courbe de bonne grâce sous le joug
 » de celui qui est l'image de Dieu sur la terre, très-
 » bien! Mais, s'il persiste dans sa désobéissance, son
 » arrêt est prononcé dans ce verset du Koran: *Si un*
 » *parti s'élève contre l'autre, frappez de mort les sé-*
 » *ditieux, jusqu'à ce qu'ils se soumettent de nouveau à*
 » *l'ordre de Dieu;* et dans ce passage de la tradition:
 » *Si deux khalifex se partagent le pouvoir, l'un des*
 » *deux doit périr.* Écrit par le pauvre devant Dieu qui
 » est le plus grand des rois, Abdoullah, le moufti du
 » sublime Empire ottoman, sous le règne glorieux
 » d'Ahmed; Dieu veuille le maintenir comme le pro-
 » tecteur de celui qui compte sur sa grâce et l'auxiliaire
 » de celui qui a foi dans la force de ses armes. »

¹ Makiroul-djeddan.

En conséquence de ce fetwa, la guerre contre Eschref continua en Perse avec la même activité que l'année précédente. Le vizir Abdourrahman-Pascha, fils de Koprulü, marcha à la tête de vingt mille hommes contre les tribus Schikaki et Schahsewen, dont la dernière avait mérité ce beau nom, qui signifie les *amis du roi*, par son attachement à la famille du schah détroné. Il partit d'Ardebil, et le troisième jour il atteignit ces tribus de l'Azerbeïdjan, dans une gorge nommée Tschai, où elles s'étaient réfugiées lorsqu'elles abandonnèrent le district d'Aresch, leur demeure habituelle. Profitant de leur nombre et de leur position, elles assaillirent les Ottomans¹ avec fureur (8 mai 1726 — 6 ramazan 1138). La bataille fut triple en quelque sorte, car les Persans et les Ottomans combattirent divisés en trois corps. Battus et dispersés, les Persans se dirigèrent par Kizilagadj vers les steppes du Moghan², où l'armée ennemie, lancée à leur poursuite, les atteignit à sa cinquième marche dans une plaine de quatre lieues de circuit. Ils s'enfuirent dans les bruyères de Kizilagadj³; mais leurs bagages devinrent la proie des Ottomans, qui, renonçant à les poursuivre dans un désert sans eau de quinze lieues d'étendue, prirent le parti de retourner à Ardebil.

Une lettre du schah Tahmasip, qui demandait à la Porte de le reconnaître en qualité de schah, en lui abandonnant les provinces conquises par les armes

¹ 40,000, dit Tschetebizadé, f. 96.

² *Mezarü moghan.*

³ *Tschengistan. Tschetebizadé, f. 95.*

ottomanes, fut accueillie favorablement, et l'ancien rouznamedji Moustafa fut envoyé à Tebriz, avec le titre de plénipotentiaire chargé d'entrer en négociations avec Tahmasip. Le serasker de Hamadan, Aarif-Pascha, fut arrêté dans le cours de ses conquêtes par les tribus arabes du Loristan, à la tête desquelles se trouvaient les Beni-Djemil. Cette peuplade belliqueuse, jugeant l'occasion favorable pour délivrer le pays de l'ennemi, s'était jointe à la tribu des Beni-Lam de Houweizé; fortes de douze mille cavaliers et de vingt mille fantassins, elles s'étaient retranchées à Naka, village situé à quatre lieues du tombeau d'Ali. Elles furent vaincues et deux mille têtes des leurs couvrirent la terre comme des citrouilles sorties du fumier de la perte (25 mai 1726 — 23 ramazan 1138). Le serasker de Tebriz, Abdoullah Kæprülü, fut, sur sa demande réitérée, admis à déposer son commandement: il eut pour successeur le fils du docteur, Ali-Pascha, gouverneur d'Anatolie. Une des premières opérations militaires du nouveau serasker, fut dirigée contre Schahkoulïkhan, qui avait été gouverneur de Meragha sous le règne du schah Housseïn, et qu'Eschref avait maintenu en possession de la partie de l'Azerïeidjan, qui s'étend depuis Kaplankouh jusqu'à Meragha. Schahkoulïkhan avait réuni à Ouriabad quelques milliers d'Afghans et lui-même s'était enfermé dans le château-fort de Dizé. Le serasker envoya contre lui le voïévode de Klis Ali, et Khodja,

Ali-Pascha, qui, en raison de la proximité de l'hiver et des forces de l'ennemi, jugèrent convenable d'aller établir leur camp à Koleghir, situé à quatre lieues de Dizé, et de prendre conseil ensuite des événemens. Instruits de l'approche des Ottomans qu'ils croyaient supérieurs en nombre, les Persans se retirèrent à quinze lieues plus loin, vers le district de Semawend. Les Ottomans investirent les trois châteaux où s'étaient jetés leurs adversaires, les prirent d'assaut et taillèrent en pièces près de quinze mille Afghans, Efschares et Kurdes des tribus Moukaddem et Ossalou. L'écuyer impérial Sélîm apporta aux deux intrépides Ali des lettres autographes du Sultan et des kaftans d'honneur (30 juillet 1726 — 30 silkidé 1138).

Dans le Schirwan, le serasker Hadji Moustafa, défit les Arméniens Sighinak, ainsi nommés de leurs retraites fortifiées (*Sighinak*). Ces peuplades, après avoir fait leur soumission lors de la prise de Gendjé, venaient de se soulever de nouveau depuis que les Kurdes Karatschorlis, qui habitent le revers opposé de leurs montagnes, et quelques Schahsewens, s'étaient joints à eux (septembre 1726 — moharrem 1139). De Gendjé, le serasker marcha sur Awan, principale retraite des Arméniens, prit d'assaut le village de Schouschi, où ils s'étaient retranchés, les dispersa tous et saccagea ce lieu de refuge, afin que cet exemple servit à ceux des trois autres. Le territoire des Kurdes Karatschorlis fut converti en sandjak, et assigné à Ibrahimbeg, qui, au moment de la prise de Gendjé, était en possession du sandjak d'Isbar, situé aux bords de l'Araxes.

Cependant la grande armée turque, destinée à marcher contre Eschref, s'était mise en campagne, forte de soixante-dix à quatre-vingt mille hommes, sous le commandement supérieur d'Ahmed-Pascha¹ : l'armée d'Eschref ne comptait que dix-sept mille hommes, parmi lesquels douze cents cuirassiers afghans et seize mille cavaliers persans et dergezins; son artillerie était de quarante coulevrines montées sur des chameaux. Eschref sut compenser son infériorité numérique, en ayant l'art de détacher de la cause ottomane les begs kurdes, par la promesse de les élever à la dignité de khans, et en influençant l'armée par les prédications descheikhs afghans, dans la bouche desquels revenaient sans cesse les mots de paix et de religion (20 novembre 1726)². Ahmed-Pascha, voyant que bon nombre de

¹ Hanway, I, p. 247. Tschelchizadé, f. 100, donne la liste des commandans de cette armée, savoir les gouverneurs du Diarbekr, de Khoudawendkiar, d'Akschehr, de Schehrzor, de Wan, d'Aidana et de Mossoul, avec leurs troupes; ceux de l'infanterie régulière et de la cavalerie, en tout 46 à 50,000 hommes; il entre ensuite dans le détail du parc d'artillerie composé de sept mortiers, trente fuzonneaux, trois mille cinq cents bombes (soixante-onze canons au dire de Hanway), deux mille quintaux de poudre, cinq mille quintaux de plomb, cinquante quintaux de fer, mille fusils, mille sabres furent envoyés d'Alexandrie. On fit partir de Mossoul douze cent soixante-treize mulets, treize cent cinquante-quatre chevaux, quinze cent veilles de bois, cinq cents lances, deux mille quatre cents couvertures, trente quintaux de poix, vingt-cinq quintaux de goudron. Pour l'approvisionnement de bouche, on fit venir de Mossoul vingt mille kilos d'orge; de Mardin et de Nissibin, quarante mille kilos de farine et quatre-vingt mille kilos d'orge; de Diarbekr quatre-vingt mille kilos de farine, cent mille kilos d'orge et cinq mille quintaux de biscuit.

² Hanway, I, p. 246 et 247. Tschelchizadé, f. 110, nomme à cette occasion les 18 principaux begs de l'armée ottomane; c'étaient ceux de Karslagh, d'Ardehan, de Baban, d'Amadia, de Derse, de Eadjlan, de Khot, de

ses soldats commençaient à considérer cette lutte comme contraire à la loi du Prophète, saisit, pour prévenir l'explosion du mécontentement général, le seul moyen qui lui restait, celui de hâter le combat. La bataille fut livrée à vingt lieues de Hamadan, dans la plaine d'Andjedan. L'aile droite de l'armée ottomane était formée par vingt mille cavaliers kurdes, sous les ordres de vingt begs et sous le commandement supérieur de Bebek Souleimanoghli ; à l'aile gauche étaient placés cinq paschas, à la tête desquels se trouvait celui du Diarbekr, le silihdar Mohammed. Eschref commandait son armée, assis sur un éléphant, à la mode indienne. A six heures du matin, les Ottomans donnèrent le signal du combat par dix coups de canon, auxquels répondirent cinq autres coups tirés du côté des Afghans. Trois fois le serasker s'élança sur l'ennemi avec l'aile droite de son armée ; trois fois il fut repoussé. Les Ottomans forcés d'abandonner le champ de bataille, se retirèrent après avoir essuyé une perte de douze mille hommes. La déroute des Turcs aurait été complète si Eschref n'avait pas empêché, ses soldats de poursuivre un ennemi avec lequel il désirait bien plus la paix que la guerre. Ahmed-Pascha accusa de cette défaite les Kurdes et le gouverneur de Meragha, Abdoulaziz-Pascha, possesseur des sandjaks de Seldouz, de Ladjan et du territoire de Mekri. Ce dernier ne tarda pas, au reste, à succomber

Djaf, de Kodos, de Hariz, de Saadabad, de Guilzer, de Senghiaé, de Sortas, d'Albounkoppri, de Kiridjé, de Schéhrbazar, de Souroudfek, dont on trouve de nouveau la liste à la fin de la feuille 128.

dans une expédition qu'il dirigea contre Ferrouh-Pascha, ancien possesseur des sandjaks de Meragha, de Seldouz et de Ladjan (6 février 1727 — 14 djemazioul-akhir 1139). Les deux antagonistes se rencontrèrent entre Seldouz et Schehrkœhne et l'engagement qui s'en suivit coûta la vie à Abdoulaziz-Pascha. Son gouvernement fut démembré en trois parts; le tschaouschbaschi, Hadji Moustafa, reçut, avec le titre de pascha, le sandjak de Meragha, Ferrouh-Pascha, celui de Mekri, et son neveu Hasat Alibeg, ceux de Seldouz et de Ladjan.

Plus au nord, le serdar de Tebriz, Ali-Pascha Hekimzadé, enleva aux Efschares la ville d'Ouriabad, reçut l'hommage de la tribu Katabegli, campée entre Ouriabad et Sengan, et réduisit à l'obéissance les tribus kurdes insurgées, les Karatschorlis, les Hadji Alis et les Mahmoudis, qui, s'étant liguées avec les Arméniens Sighinak, avaient établi leur camp entre Gendjé et Eriwan, dans le voisinage de Dizak et de Berkoushad. De retour de cette expédition, il envoya dans les steppes du Moghan, à la poursuite des Schahsewens, son kiaya avec quinze mille hommes de cavalerie légère. Ce dernier les repoussa jusque dans le désert, comme avait fait précédemment Kœprülü Abdourrahman-Pascha, détruisit environ mille tentes appartenant à ces tribus¹, leur tua cinq mille hommes et leur fit six cents prisonniers. Toutefois, ces avantages partiels

¹ Tschelbizadé, f. 124, nomme ces tribus, c'étaient : *Schahsewen, Teklé, Delakarda, Tschentrout, Xourbour, Hadji Isaklow et Souboudji.*

furent tout-à-fait hors de proportion avec les armemens prodigieux que la Porte avait faits pour cette campagne ¹, mais que rendaient inutiles, en partie la défection des nouvelles troupes, en partie le cri de l'opinion publique, qui se manifestait hautement contre la continuation d'une guerre de musulmans à musulmans.

Après sa défaite, Ahmed-Pascha se retira par Kammanschah sur Bagdad, accompagné plutôt que poursuivi par le vainqueur. Cette sage modération le rendit si populaire en Turquie, que la Porte se vit obligée d'écouter les propositions de paix qu'Eschref adressa par l'intermédiaire de l'afghan Ismaël, son confident, au serasker Ahmed-Pascha (3 octobre 1727 — 15 safer 1140). Après dix jours de négociations, la paix fut conclue entre ces derniers et l'ancien juge de Hamadan, Obeidollah-Efendi ²; elle assurait à la Porte la possession à perpétuité de Kermanschahan, de Hamadan, de Sinch, d'Ardelan, de Nouhawend, de Khourremabad, du Loristan, de Mekri, de Meragha, de Khoï, de Sengan, de Tebriz, du district de l'Azerbeidjan, de Gendjé, de Karabagh et d'Eriwan, d'Ordouabad, de Tiflis et de Nakhodjiwan, et de tout le Gourdjistan, de Schamakhi et de Schirwan. La restitution des villes de Sultaniah, d'Ebher, de Tarim et de Sendjan, occupées par les Persans l'année précé-

¹ La liste en tient trois feuilles dans Tscholebizadé, de 427 à 429. Hanway, I, p. 232.

² Et non Raxchid (dont Hanway transforme le nom en celui de Richard) qui fut plus tard ambassadeur.

dente, et des canons tombés en leur pouvoir à la bataille d'Andjedan, était pareillement stipulée; en échange de ces avantages, Eschref fut proclamé schah de Perse, et reconnu possesseur légitime des deux droits régaliens de l'islamisme : celui de faire réciter la prière en son nom et de faire battre monnaie à son coin. En outre la Porte, par un article spécial du traité, assurait à Eschref le droit d'envoyer chaque année une caravane à la Mecque, sous les ordres d'un émiroul-hadj nommé par lui¹.

Ce fut trois mois seulement après la paix conclue avec Eschref, et trois ans et demi après le traité de partage conclu avec la Russie, que l'on procéda enfin à la délimitation des frontières qui devaient séparer les territoires conquis sur la Perse par les deux puissances contractantes. La Russie avait nommé commissaire pour cette délimitation le général Alexandre Iwanovitch Roumanzoff, le même qui avait apporté à Constantinople, en qualité d'ambassadeur, la ratification du traité de partage. La Porte, de son côté, avait désigné pour la même mission Mohammed Derwischaga, que devait accompagner M. d'Allion, agent français; mais, au moment du départ des commissaires, l'ambassadeur de France, M. d'Andrezel s'excusa de ne pouvoir leur adjoindre M. d'Allion, qui venait de recevoir une autre destination; en conséquence Roumanzoff et Derwischaga se mirent seuls

¹ L'historiographe de l'Empire passa sous silence cette seconde partie du traité. Hauway, 3, p. 245, donne les neuf articles du traité sous la date du 1^{er} octobre 1727.

en route (23 avril 1726). Tant que ses armes avaient été victorieuses contre la Perse, la Porte ne s'était nullement préoccupée de cette délimitation ; elle avait eu soin seulement, pendant cet intervalle de temps, de se maintenir, au moins pour la forme, dans la meilleure intelligence avec la Russie ; cette précaution lui parut d'autant plus nécessaire que Catherine I^{re} avait tout récemment signé un traité d'alliance avec l'Autriche, ce qui était pour elle un grand sujet d'alarme ¹. Aussi, lorsque l'ambassadeur d'Eschref arriva à Constantinople, la Porte s'empessa-t-elle d'en donner avis par une lettre détaillée à la cour de Russie ; cependant elle hésita long-temps à instruire verbalement l'ambassadeur de cette puissance de la paix qu'elle conclut l'année suivante avec le schah ². Quant à la délimitation elle-même, elle fut retardée par des obstacles en partie réels et en partie prétextés du côté de la Porte. Au nombre des empêchemens sérieux dont elle se prévalut dans cette circonstance, il faut mentionner une supplique que les habitans de Schamakhî lui adressèrent, au moment où se préparait la délimitation, pour se plaindre de la trop grande

¹ *L'alleanza tra l'Augustissima Corte e Moscovia fu un gran strepito qui.* Rapport de Theys du 28 mars 1726.

² Nepluteff qui communiqua à Lonczyuski, ambassadeur russe à Vienne, les clauses du traité, fait observer au sujet de Sultaniali que cette ville n'est pas mentionnée dans la géographie. Les ambassadeurs russes étaient alors Nicolas Fédorovitch Golovin à Stockholm, le prince Kourakin à Paris, Alexandre Goulowin à Berlin, le prince Galitzin à Madrid, un autre comte Golowkin à La Haye, Nepluteff, résident à Constantinople. *Actes des Arch. de Vienne.*

proximité où ils allaient se trouver désormais de la frontière russe (13 septembre 1796 — 16 moharrem 1139). Le serasker de Gendjé, Hadji Moustafa-Pascha, comprima cette démonstration et, avec le miralem Derwisch Mohammed, auquel furent adjoints soixante-dix hommes, il se dirigea en ligne droite, suivant la lettre du traité, vers la mer Caspienne, séparée de Schamakhi par une distance d'environ huit lieues et demie; cette portion de terrain fut divisée en trois parties, dont deux furent réunies à l'empire russe, et la troisième à l'empire ottoman; la limite des deux territoires fut marquée par une butte élevée près du village de Maabour. Le lendemain, les commissaires proposés à la délimitation partirent pour Derbend, qu'ils atteignirent après un voyage de huit jours, et où les attendaient nombre de difficultés et d'incertitudes, pour la solution desquelles il fallait en référer à Constantinople. En vertu des instructions qu'ils reçurent à ce sujet, Derwisch Mohammed fut laissé à Schamakhi avec trois compagnies de sipahis à la haute-paie. Quant au serasker, il accompagna le khan de Schirwan, Daoud, jusqu'à Berdeaa, d'où il entreprit contre les retraites fortifiées des Arméniens dans le Moghan cette expédition, dont nous avons parlé plus haut. Il s'écoula encore quinze mois avant que la délimitation s'effectuât suivant l'esprit du traité de partage et avant que l'acte en fût signé par les commissaires des puissances (23 décembre 1797) [1].

Six mois après la signature de ce règlement déli-

nitif, mourut à Constantinople l'ambassadeur français vicomte Andrezel, successeur de Bonnac, par la médiation duquel avait été conclu le traité de partage, et dont la survivance fut briguée par Allion et Fontenu, consul de Smyrne. Ne sachant à qui donner la préférence, le ministre français Maurepas écrivit confidentiellement au juif Fonseca, médecin du Sultan, le priant de lui faire connaître si, dans son opinion, Fontenu convenait au poste d'ambassadeur à Constantinople¹. Fonseca ayant répondu qu'un ambassadeur d'un rang plus élevé serait plus agréable à la Porte et jetterait plus d'éclat sur l'ambassade de France, Maurepas envoya à Constantinople le marquis de Villeneuve. Les derniers efforts d'Andrezel avaient tendu à attirer la Porte dans l'alliance du Hanovre. Le résident impérial Dirling ayant exprimé des inquiétudes à ce sujet, le grand-vizir lui dit qu'une alliance avec les princes chrétiens était contraire aux principes de l'islamisme comme aux lois fondamen-

¹ Voir la lettre et la réponse qui l'une et l'autre se trouvent aux Arch. de Vienne, 17 septembre 1727. « Je voudrais savoir comment M. de Fontenu est regardé par les Turcs, s'ils seraient contents, qu'on le laissât dans la place qu'il occupe par intérim. Je serais bien aise aussi de savoir quel est son caractère d'esprit, s'il n'est pas affaibli par l'âge ou dominé par quelqu'un de sa famille, quelle est la figure qu'il fait, s'il représente d'une manière convenable, et s'il serait du bien du service de le laisser dans cette place. Supposé que M. de F. ne fût pas propre à l'ambassade, je vous prie de me marquer ce que vous pensez de la personne qui conviendrait le mieux pour la remplir, de quel caractère d'esprit il faut qu'elle soit, s'il importe que la condition et la naissance soient jointes aux talens, si la figure et la représentation contribuent aussi à attirer l'estime et la considération des Turcs, et si un magistrat ou un officier employé dans le service de terre ou dans celui de la marine seraient également convenables, »

tales de l'Empire ¹, et qu'il n'aurait garde de détruire son propre ouvrage en rompant le traité de Passarowitz. Grâce à cette fermeté politique du grand-vizir Ibrahim, les manœuvres ² de Rakoczy, dont le fils avait été nommé en France duc de Makovicz, et qui s'était rendu à Constantinople vêtu du costume hongrois, n'eurent aucun résultat, malgré le concours du nouveau baïle vénitien Camillo.

Le schahbender ou consul résident à Vienne communiqua à la cour d'Autriche le traité en douze articles que la Porte avait conclu avec la Perse ³,

1. Che questo Impero mai abbia avuto per massima di alianza con Principi Christiani, la loro legge proibendo assolutamente l'unione de l'armi musulmane con quelle del Christiani, che sempre in tutte le loro guerre si sono tenuti soli, e la loro potenza non ha bisogno di qualunque altro chi sia; se tutta l'Europa si dichiarasse nemica del Imperatore de l'umani; la Porta sarebbe costante nella sua amicizia, di più se anche tutti elettori conspirassero contro l'istesso e prendessero l'armi, e ch'essa venisse richiesta da medesimi a valersi della congiuntura, non intraprenderebbe di inferire il minimo danno al suo antico amico l'Imp. In oltre era ben persuaso che queste collegiate potenze crechino unicamente il proprio utile sotto il manto del ben comune, e che se venissero mai a ottenere l'intento, non mancherebbero di sottrarsi subito e lasciar forse la Porta nel più forte del bisogno.

2. Copia translationis idæe formate circa modernas binas confederationes Viennenses videlicet ac Hannoverensem in prejudicium Porte Ottomanicæ fabricatas, nec non methodi qua Porta Ottomanica securitati stantibus dictis confederationibus consulendum sit. La Porte doit intervenir pour conjurer les haines religieuses: Si quidem etiam utriusque foderis Lutherani ac Calvinista non tantas favore contra Ottomanus inimicitias, sed eis semper bene cupere visi sunt. Octobre 1727.

¹ Suivant Hanwayt I, p. 254, neuf seulement. La date indiquée par moi comme celle du traité communiqué par la Porte conformément à sa teneur est le 17 safir (30 septembre), c'est-à-dire le lendemain du jour indiqué dans l'Histoire de l'Empire.

et plaçant sous les yeux de l'empereur une lettre où le Sultan énumérait les conquêtes qu'il venait de faire en Asie, peut-être (comme le pensait le résident russe Nepluieff) pour obtenir de la cour impériale une réponse favorable au sujet de ce traité. Omeraga ayant revendiqué à Vienne les prérogatives attachées au titre de résident, le référendaire de l'Empire lui rappela qu'aux termes du traité de commerce, il ne pouvait être considéré que comme un simple consul. De dépit, Omeraga se plaignit à la Porte de ce que le résident impérial Dirling avait ouvert quelques-unes de ses lettres, et les avait communiquées au résident russe Nepluieff; mais il fut constaté que cet agent de la Porte avait lui-même intercepté à Vienne des lettres du beg des Mamlouks Tscherkes, qui, s'étant enfu d'Égypte à Tripoli, s'était rendu de là à Trieste avec une lettre de recommandation du dey de cette régence, pour implorer l'appui de la cour impériale. Par suite de cette découverte, le cabinet de Vienne demanda le rappel d'Omeraga, et remplaça, par le jeune Talman, le résident Dirling (17 décembre 1728). Ce dernier négocia avant son départ, par l'intermédiaire du pelletier du serai Paraskoviz et de l'interprète de la cour, la destitution d'Omeraga, dont la présence était devenue insupportable à la cour impériale, et il leur promit, en cas de réussite, de répartir trois mille ducats entre le kiayabeg et le reis-efendi. Dirling avait épousé avec

* Lettre de Tcherkesbeg à Talman, envoyé de Vienne à Trieste, 2 novembre 1727; lettre du dey de Tripoli à l'empereur, au sujet et en faveur de Tcherkesbeg, 25 novembre 1727.

ardeur les intérêts des Franciscains et des Juifs de Jérusalem, et par l'entremise du jeune Momars, élève-interprète, qu'il y avait envoyé, il était parvenu à amener un accommodement entre les principaux négocians juifs de cette ville et leurs créanciers turcs¹; il avait de plus échangé avec le grand-vizir les ratifications des traités conclus avec les Barbaresques pendant qu'il était chargé d'affaires². L'Angleterre était toujours représentée auprès de la Porte par Stanyan qui, sous le sceau du secret, avait donné avis à cette puissance du traité d'alliance sinovrien. Cornelius Calceon³ fut nommé ambassadeur de Hollande à Constantinople en remplacement de feu Colyer, et obtint son audience d'arrivée cinq jours après que le résident russe eut notifié à la Porte la mort de l'impératrice de Russie, Catherine (10 août 1727)⁴. Moustafaza fut

¹ Les interprètes impériaux étaient alors : Nicolas Theyls, Fernet, GittschaK, Gaspar Wagnars, fils d'un négociant hollandais; les élèves-interprètes étaient Christophe Penkler, Antoine Schekuviz, Manigetta, Carl Komar, frère de l'interprète, Mayer, Desseni et Lalour. Le rapport de Dirling, en date du 3 avril 1728, contient des observations énergiques sur l'importance de ne plus donner aucun emploi aux jeunes élèves interprètes qu'on serait mal accoutumé.

² Mars 1728.

³ *Der neue holländisch Botschafter will allda grandissima tractiert seyn, ist ein rechter Leidner Student.* • Dirling.

⁴ Tschelchizadé, f. 24. Suivant cet historien, l'audience du résident russe eut lieu le 25 ramazan, et celle de l'ambassadeur hollandais cinq jours après, le 28 du même mois, toutes deux un mardi; suivant le rapport de Dirling, l'audience de l'ambassadeur hollandais eut lieu le 10 août (22 sibilj), qui était un dimanche. Or, deux jours ne peuvent se trouver à cinq jours de distance; mais c'est la moindre erreur chronologique de l'historiographie de l'Empire; il en a commis une bien plus grave se trompant d'année; car à son dire, ces audiences auraient eu lieu en

envoyé en Suède pour demander le remboursement de la somme prêtée à Charles XII, et dont ce monarque était encore débiteur.

Suivons maintenant en Egypte Tscherkes, beg des Mamlouks, qui s'était rendu, par Tripoli, à Trieste, et de là à Vienne, sans la permission de la cour impériale. Cette démarche ne laissait pas de jeter l'Autriche dans un grand embarras vis-à-vis du consul ottoman, Omeraga. Pour s'en tirer, l'empereur ordonna de le ramener immédiatement à Trieste, et de l'embarquer pour Tripoli. Mohammed-Pascha, ancien grand-vizir, depuis gouverneur d'Egypte, ayant été révoqué, sa place fut donnée à Morali Ali de Kandie que le tschaouschbaschi Moustafa reçut mission d'installer en cette qualité. Ce dernier était en même temps porteur d'une sentence de mort prononcée contre Mohammed Tscherkes, ancien beg des Mamlouks, qui, en sa qualité de scheikhol-beled, avait usurpé le pouvoir des gouverneurs et s'était attribué toute l'autorité. Au lieu de faire cause commune avec le tschaouschbaschi pour châtier Tscherkesbeg, le nouveau gouverneur d'Egypte, Ali-Pascha, s'entendait secrètement avec ce puissant rebelle. Aussitôt que le tschaouschbaschi eut avis de ces intelligences, il rallia contre Tscherkes Mohammed et contre le gouverneur les ennemis du premier, entr'autres Soulikarbeg, Hindi Alibeg et plusieurs autres chefs. Soufikar ayant tué au diwan le

1140, tandis qu'elles furent accordées au mois de sabbân 1130; il date également la mort de l'impératrice Catherine du 25 ramazan 1130, c'est-à-dire du 10 mai au lieu du 17 qui est le véritable jour de son décès.

kiaya des Abazes, ce meurtre fut le signal d'un soulèvement général. Soulfikar et Hindi Ali prirent immédiatement possession de la porte des Azabes, et Sari Ali de celle des janissaires; le tschaouschbaschi et l'ancien gouverneur, Mohammed-Pascha, se retranchèrent dans la mosquée du sultan Hasan, où ils mandèrent le gouverneur Ali qui n'osa pas se rendre à cette invitation. Il fut donné lecture du khattischérif rendu contre Tscherkes Mohamméd, et, les troupes en ayant paru satisfaites, Hindi Alibeg fut installé le même jour comme defterdar; Soulfikar et Sari Alibeg prirent pour eux les autres emplois. Dans la nuit qui suivit cette journée, Tscherkes Mohamméd adressa aux troupes une proclamation dans laquelle il leur promettait soixante-dix mille piastres pour les déterminer à embrasser son parti; mais l'argent de la veuve d'Ismaïl-beg fournit à Mohammed-Pascha et à Soulfikar les moyens d'offrir à ceux qui se rangeraient sous leurs drapeaux un prix plus élevé. Grâce à ces moyens de corruption, ces derniers se trouvèrent presque aussitôt à la tête de trente mille hommes, avec lesquels ils assaillirent les maisons occupées par Tscherkes Mohammed-beg et son allié, Kasimbeg. Pendant trois jours, la ville du Caire fut le théâtre du combat acharné que se livrèrent, de rue en rue, de maison en maison, le parti de Tscherkesbeg uni au gouverneur Ali, et celui de Soulfikarbeg, de l'ancien gouverneur Mohammed-Pascha et du tschaouschbaschi. Après avoir égorgé tout son harem, Tscherkesbeg, complètement défait, s'enfuit à Tripoli. Le troisième jour de l'action, le

tschaouschbaschi et Soulfikar entrèrent dans le palais du gouverneur Ali-Pascha. Sans attendre l'assentiment de la Porte, ils le révoquèrent, en lui donnant pour successeur l'ancien grand-vizir et gouverneur Mohammed-Pascha. La tête de Kasimbeg, qui avait péri les armes à la main, fut envoyée à la Porte¹. Dans l'intérêt du rétablissement de l'ordre, Mirzazadé Neili Ahmed-Efendi, neveu du nakib Esaad et gendre du savant Aarif, fut nommé juge du Caire; bien que poète et savant lui-même, il était long-temps demeuré dans les emplois subalternes, car le mouffi Paschmakdjizadé, craignant de trouver dans son oncle un concurrent à la première dignité législative, avait enveloppé toute sa famille dans la même disgrâce. Mirzazadé joignait à sa double qualité de savant et de poète celle de calligraphe distingué et d'excellent joueur d'échecs. Le defterdar révoqué d'Eriwan, Merami et Mohammed Tschelebizadé, surnommé le Vingt-Huit, qui venait d'accomplir une mission en France, reçurent de la Porte l'ordre de se rendre au Caire avec un aga du grand-vizir, afin de prendre possession des villages et des revenus appartenans à Tscherkes Mohammed et aux principaux chefs de son parti. Tandis que Tscherkes Mohammedbeg était à Tripoli, Omer, son kiaya, et Seifi, son trésorier, s'étaient rendus à Constantinople en compagnie et sous la protection d'Omeraga, chambellan du kapitan-pascha,

¹ Tschelebizadé, l. 80. *Rapport de l'interprète Théyla et Histoire d'Égypte* par un auteur inconnu, t. 130-133. L'auteur se donne pour avoir été témoin des faits qu'il raconte, l. 125, mais son récit est aussi erroné que diffus.

que sa qualité de commissaire chargé par la Porte de négocier un traité de paix entre le déy et l'Autriche, avait appelé dans ce pays. Ils étaient depuis plus d'un an dans la capitale, lorsque, par suite de nouveaux troubles excités en Egypte par le parti de Soulfikar, leur présence commença à donner de l'ombrage à la Porte. Aussi, pour mettre un terme à ces inquiétudes, se débarrassa-t-elle de ceux qu'elle en regardait comme les auteurs (19 novembre 1727 — 4 rebioul-akbir 1140). Mais, cette exécution n'apaisa pas les troubles qui agitaient l'Egypte, car, deux mois après, au moment où le defterdar Alibeg se rendait au diwan, les Azabs et les janissaires firent feu sur lui, et il s'ensuivit de nouvelles dissensions. Quelques partisans de Tscherkesbeg s'étant montrés sur ces entrefaites, les begs des Mamlouks et les sept corps des milices du Caire envahirent les deux mosquées du sultan Hasan et de la Mohammediyé, que leur solide construction rendait, ainsi que la place Romaila ou de Roumilie, le repaire et le Louveard des discordes civiles. Ils prétendaient que le defterdar Alibeg, le vieux Soulfikarbeg et le commandant des mouteferikas étaient secrètement d'accord avec Tscherkes Mohammed, qui, après avoir quitté Vienne et Trieste et s'être enfui d'Alger, était venu jusqu'à Benghazi (30 janvier 1728 — 17 djemazioul-akbir 1140). L'insurrection dura trois jours, et, pour l'éteuffer, le gouverneur Mohammed-Pascha ne vit pas d'autre moyen que de faire tomber la tête des trois chefs ci-dessus désignés. Le beg de Djirdjé, Soufeiman, le beg Djezar-

oghli Mohammed et Scheraïbi Yousoufbeg, leurs partisans, s'enfuirent chez les Arabes du désert; Kaitas-Hadji Mohammed fut nommé defterdar, en remplacement d'Alibeg, qui venait d'être décapité; l'emploi de contrôleur des biens du trésor (khas) fut donné au kiaya des tschaousschs Alibeg, et une supplique ayant pour objet de demander leur confirmation dans ces emplois, fut expédiée à Constantinople avec les têtes des trois dignitaires exécutés par ordre du gouverneur.

En Crimée, le khan Seadet-Ghirai était en mésintelligence avec les schirinbegs des premières familles du pays, par le motif suivant. Leur chef Hadji Djan-timour avait eu à se plaindre de la répartition du butin, au retour de la campagne qui avait eu lieu récemment contre les Tscherkesses et les Tatares de la Kabarta; en outre, le khan lui avait préféré son gendre Mourteza Mirza, et avait obtenu de la Porte une sentence d'exil contre trois des principaux commandans militaires de ce pays: celui d'Or (Pérécop), Selamet-Ghirai; l'aga des côtes, Ermirza et le commandant d'Adjou. L'un de ces derniers, Ermirza, étant revenu en Crimée, sa présence y donna le signal de nouveaux troubles. Un différend s'éleva entre lui et un Tatars de la tribu des fils de Soubhan Ghazi, au sujet de la possession d'une jeune fille, à la main de laquelle ils aspiraient tous deux. Le khan termina la querelle en adjugeant l'objet en litige à un troisième concurrent. Il se fit ainsi des ennemis des tribus auxquelles appartenaient les deux rivaux. Les schirinbegs se rassemblèrent tumultueusement à Kislarali (sous

les rochers), et les Souhhan Ghazi envoyèrent à Constantinople une supplique par laquelle ils demandaient la révocation du khan : il fut fait droit à cette réclamation. Menghli-Ghirai, sultan, frère et ancien kalgha de Kaplan-Ghirai, qui, depuis sa destitution, vivait retiré près de Siliwri, dans le village de Kazikœi, fut élevé à la dignité de khan en remplacement de Selamet-Ghirai, qui fut exilé dans ses terres de Yanboli. L'ancien khan Dewlet-Ghirai, précédemment banni à Rhodes, avait obtenu quelque temps auparavant la permission de venir habiter, pour raison de santé, sa ferme de Wize (16 octobre 1724 — 27 moharrem 1127).

Le nouveau khan fut revêtu, suivant une ancienne coutume, du kalpak de zibeline surmonté de deux panaches de héron, de la kapanidja rouge, ornée de neuf boutons d'or et de broderies en fil de même métal, du sabre enrichi de pierres précieuses, de l'arc, des flèches et du carquois ornés de perles fines; il reçut un cheval couvert de ses harnais de diwan et trente habits d'honneur pour les gens de sa suite. L'année suivante, il exécuta l'ordre qu'il avait reçu d'envoyer à l'armée de Perse un corps de dix mille Tatares. Le kalgha Safa-Ghirai, auquel avait été adjoint Ahmed-Ghirai, conduisit à cette guerre cinq mille cavaliers; un pareil nombre d'hommes, parmi lesquels on remarquait le fils du khan Tokhatmisch-Ghirai, furent placés sous les ordres du noureddin Selamet-Ghirai. Leur chemin les conduisit à travers le Bosphore; le kalgha s'embarqua à Bouyoukdéré (grande vallée) pour Khounkariskelesi (port de l'em-

pereur), sans venir à Constantinople. Le chambellan Moustafaaga le guida auprès du serasker de Hamadan, auquel sa mission était d'amener des renforts: un autre chambellan guida dans le Schirwan les troupes du noureddin. A Begkoz, sur la rive asiatique du Bosphore, ils furent admis à baiser la main du grand-vizir. Le kalgha reçut un présent de cinq mille piastres, le noureddin un autre de quatre mille, et le prince Tokhatmisch-Ghirai, outre une somme de cinq mille piastres, des chevaux richement harnachés. Peu de temps après, le poste de kalgha fut confié à Aadil-Ghirai, fils de Sélim-Ghirai, le titulaire actuel Safa-Ghirai ayant embrassé le parti de Halim-Ghirai et de Schahin-Ghirai, fils de Seadet-Ghirai (août 1725 — silkidé 1137). En attendant qu'Aadil-Ghirai fût de retour de Rhodes, Azmet-Ghirai fut nommé seul commandant des troupes tatars à Tebriz; l'année suivante, le noureddin Selamet-Ghirai reçut l'autorisation qu'on lui avait refusée jusqu'à ce jour de retourner en Crimée, et l'ancien kalgha Safa-Ghirai obtint en même temps celle de se fixer dans sa ferme de Yanboli. Il ne tarda pas à y être suivi par son successeur Aadil-Ghirai, qui fut destitué sur la proposition du khan, et remplacé par le noureddin Selamet-Ghirai.

Pendant, du fond de sa retraite, Aadil-Ghirai poussait à la révolte les Noghais de Bessarabie, et les excitait à demander leur réintégration dans leurs anciens quartiers de Moldavie, et l'élévation de Kaplan-Ghirai à la dignité de khan (1727 — 1140). D'un autre côté, des suppliques envoyées de Crimée re-

présentaient la conduite du khan comme étant en tous points conforme à la loi, et la prétention des Noghais à s'immiscer dans le changement du prince comme tout-à-fait inouïe. Menghli fut donc confirmé de nouveau dans sa dignité de khan, et les gouverneurs d'Oczakow, de Bender, d'Ismail, de Kili et d'Akkerman, ainsi que les voïevodes de Moldavie et de Valachie, reçurent ordre de le soutenir avec leurs troupes contre les Noghais. Aadil-Ghirai s'enfuit alors auprès du khan, et implora avec son intercession la clémence de la Porte; quant aux Noghais Yousouf-Mirza et Timourkhan, qui avaient été les meneurs de la révolte, ils se réfugièrent en Pologne. Le khan et le gouverneur d'Oczakow se rendirent ensuite à Ismail, afin de régler tout ce qui concernait les Noghais (28 février 1728 — 17 redjeb 1140). Les mirzas de cette peuplade, de celle des Kowais et de la tribu Karalhalk furent traduits en justice et on leur assigna de nouveau le territoire qui s'étend entre le Pruth et le Dniester, sur une longueur de trente-deux lieues et une largeur de deux, qui leur avait été déjà accordé dix-sept ans auparavant (1711—1123), et dans la possession duquel ils avaient été confirmés dix ans plus tard (1721—1134). Ils promirent à la Porte de se tenir désormais en repos, et s'engagèrent, en cas de transgression, à payer mille bourses d'amende.

A peine les Noghais de Bessarabie étaient-ils pacifiés que ceux du Kouban se révoltèrent; les premiers avaient été soulevés par Aadil-Ghirai; les seconds le furent par Djantimour et Bakht-Ghirai. Le puissant

schirinbeg Djantimour, dont la rébellion avait déterminé le remplacement du dernier khan, refusa également obéissance à la Porte : déclaré rebelle, des ordres furent adressés en conséquence à tous les juges de Crimée et des forteresses assises sur le Danube ¹. Le khan, à la tête de son armée et des Cosaques Potkal, quitta Or et marcha sur le Kouban avec le kalgha, suivi des Tatares du Bouđjak (Bessarabie). Djantimour s'était ligué avec Bakht-Ghirai, connu sous le nom de Deli Sultan, c'est-à-dire le sultan fou, le même qui avait allumé chez les Noghais le flambeau de la guerre civile. Les Noghais du Kouban étaient divisés en quatre tribus principales : celles des Yeditschekis, des Kassaioghlis, des Djemboiliks et des Yedisans ; parmi les premiers, la tribu des Kataikpджaks, et parmi les seconds celle des Newrouzoghlis, suivaient seules la fortune de Bakht-Ghirai, et le secondaient dans son projet de livrer aux Kalmouks la tribu Yedisans. Pour étouffer cette menaçante révolte, la Porte ordonna aux gouverneurs d'Oczakow et de Kaffa de se diriger, avec toutes leurs troupes disponibles, vers le Kouban et vers le pays des Tscherkesses, afin d'y seconder le khan. Les Yedisans et les Djemboiliks, les derniers qui eussent émigré des bords du Wolga pour se fixer sur ceux du Kouban, étaient depuis longtemps en guerre avec les Kalmouks, qu'ils redoutaient plus encore que les Kassais et les Tscherkesses, anciens possesseurs du pays, avec lesquels ils ne pu-

¹ A-Azof, à Yemilalan, à Bender, à Kille, à Balıtsaglı, à Kaffa, à Adjen, à Ak-kerman, à Isakdji, à Iemal, à Ibraul et à Toman. Terebetbirahé, t. 78.

rent jamais s'accorder ; en conséquence, ils demandèrent et obtinrent l'autorisation de passer en Crimée. Ils y furent bientôt suivis par les Katakipdjaks qui sollicitèrent et auxquels on accorda le pardon de leur rébellion. La Porte usa de la même clémence envers Bakht-Ghirai Deli Sultan, qui promit de laisser en repos les Noghais et les Tscherkesses. D'autres Noghais habitaient depuis longues années le district de Khalil-Pascha en Bessarabie, d'où ils ne cessaient d'inquiéter la Moldavie. Pour faire cesser les plaintes que les Moldaves élevaient à ce sujet, on transplanta toute la tribu à Ismail et à Ak-kerman, et on établit une ligne de démarcation rigoureuse entre leur territoire et celui du Boudjak (juillet 1728 — sikhidjé 1140). Ce ne fut que trois ans après l'apparition du ferman qui ordonna cette mesure ¹, qu'intervint, entre la Moldavie et les Noghais, une convention, en vertu de laquelle un territoire de trente lieues en longueur sur deux de largeur, s'étendant le long des frontières moldaves et bessarabiennes, fut abandonné aux Noghais qui, de leur côté, renoncèrent à toute prétention ultérieure sur le territoire moldave ². Djantimour, qui s'était enfui chez les Abazes Schapssagha, se sauva avec l'aide de Saïb Sultan, frère de Bakht-Ghirai, au-delà du Kouban. De même que Deli Sultan avait sou-

¹ Le ferman fut rendu au milieu de sikhidjé 1150 (fin juillet 1727).

² Le texte original de cette convention écrite en langue grecque et transcrite dans *l'Histoire de Costin*, se trouve dans le deuxième volume des *Notices des Manuscrits du Roi* ; il est accompagné de *Notes philologiques et historiques* du plus grand intérêt, dans un savant conservateur de la Bibliothèque royale, M. Hase.

levé les Tscherkesses et les Noghais, Daoudkhan de Schamakhî avait jeté le trouble parmi les habitans du Schirwan par son refus obstiné de respecter la nouvelle délimitation des frontières russes entre le Schirwan et le Daghistan : il fut destitué, et son khanat échut à Sourkhaïkhan, prince des Koumüks. Ce fut ainsi que les khanats de Crimée et du Schirwan, ainsi que les Noghais et les Koumüks, se trouvèrent momentanément pacifiés. En Moldavie, Michel Rakoviza fut remplacé par l'interprète de la Porte, Grégoire Glika, filleul de l'empereur Léopold et jeune interprète de langues autrichien (5 octobre 1796 — 8 safer 1139) ¹. Le fils d'Héraclius, Mohammed, Koulikhan fut nommé gouverneur du Kakhétî et reçut les deux queues de cheval, tandis que le fils de Hasan Pascha ² fut promu au rang de beglerbeg de Kersmanschahan.

Le Nil et le Kouban n'étaient pas seuls témoins de semblables désordres : des soulèvemens partiels et des insurrections militaires éclataient sur plusieurs points de l'Empire. A Eriwan, les janissaires se soulevaient contre le serasker Ahmed Pascha et le maltrai-taient ainsi que le defterdar. Le serasker ne dut son salut dans cette circonstance, qu'à la présence d'esprit du mir-alem Derwisch Mohammed (le commissaire pour la délimitation russe) qui, tirant cent bourses du trésor, les fit porter pour être distribuées à la porte de l'aga; tandis que les mutins se ruaient sur cette

¹ Tschelchizadé, I, 103. Engel se trompe en disant que cette nomination eut lieu l'année d'après.

² *Katenderschisch. Tschelchizadé, I, 65. Hanwoy, I, p. 224.*

proie, le serasker eut le temps de quitter la ville et de réunir les troupes restées fidèles à ses ordres. Le lendemain, il battit les rebelles, et leur reprit quatre-vingt quinze bourses sur les cent qu'ils avaient touchées.

A Azof, la rébellion de Djantimour et de Deli Sultan gagna pareillement les janissaires qui se soulevèrent contre la mesure par laquelle toute communication avec les insurgés leur était interdite. Des ordres, tour à tour menaçans et doucereux, qui leur prescrivaient de tenir la main à ce que les janissaires ne s'immiscassent point aux événemens de Tatarie, furent adressés aux lieutenans-généraux des janissaires, en garnison dans cette ville, aux tschaouschs, aux chefs d'escadrons ¹, aux capitaines ², aux chefs des manoeuvres et des vétérans ³, aux commandans d'Yenikalaa, de Taman, d'Or, de Kaffa, d'Oczakow, de Kilbouroun, de Temrouk et d'Atschou. Cet esprit de révolte s'était également emparé de la garnison de Kaffa qui, à l'instigation d'Abdoulaziz, moufti de cette ville, en chassa les principaux habitans, et embrassa la cause de Bakht-Ghirai et des Abazes insurgés. A raison de ces faits, le gouverneur de Kaffa fut destitué et le moufti emprisonné à Touldja avec ses partisans (27 avril 1728 — 17 ramazan 1140). Le gouverneur de Bassra, Abdourrahman marcha contre les Arabes qui, ayant à leur tête Maanoghli et son frère, désolaient les villages de Gharas, de Himar et de Manssouriye, et qu'il força à battre en retraite (octobre 1726 — safer 1139). Mais loin d'imiter cet exemple, les tribus arabes de Hou-

¹ *Bouloubaschi*, — ² *Odabaschi*, — ³ *Yamaklar oda baschileri*.

weizié, jusqu'alors placées sous la domination persane, firent volontairement leur soumission à la Porte (10 mars 1728 — 28 redjeb 1140).

Tandis que la guerre sévissait sur les frontières de Perse, en Asie-Mineure, les milices à cheval, les lewends et les seghbans recommençaient leurs anciens brigandages. Pour délivrer le pays de ce fléau, la Porte chargea de leur extermination les habitans de l'Anatolie, et les comprit tous dans une ordonnance de proscription. Des voleurs de grands chemins avaient assassiné dans le village de Sousighirlighi le sandjak de Karasi, Deli Omer-Pacha, A Smyrne, les deux meneurs de la rébellion, qui depuis quelque temps désolait cette ville et toute la province. Derwisch-Efendi et Hadji Seferoghli, avaient forcé la Porte à destituer le voïevode et à faire droit à leurs exigences; mais, le pascha d'Aidin, feignant de sympathiser avec eux, les attira dans un piège, et leur mort mit un terme à l'insurrection. Non contents de tuer ou de faire prisonniers les bûcherons et les chafourniers employés à la fortification de Sokhoum, les Abazes avaient osé assiéger le château. Pour les punir, les paschas de Tiflis et de Tschildir reçurent l'ordre de marcher sur eux, et le dadian et l'adjikbaschi, ou princes de Mingrèlie et d'Imirette, suivis de leurs magnats¹, vinrent trouver le chambellan Ibrahim, que la Porte avait chargé de cette affaire, lui demandèrent pardon d'avoir prêté main forte aux Abazes, rendirent les prisonniers et promirent de ne pas tremper dans la ré-

¹ Trekleblindé, t. 155. *Tevaf ou Anouar*,

volte de Bakht-Ghirai, qui, à cette époque, avait soulevé les Noghais du Kouban.

Ismail Kalender, capitaine des gardes du corps¹ du prince Tahmasip, avec la lie de la population persane, avait pillé les localités de Schaft, de Roud et de Koum qui appartenaient aux Russes; battu par ces derniers, il se disposait à exercer les mêmes brigandages à Khalkhal et à Ardebil, secondé par les tribus Schahsewen et Schikaki. Mohammed-Kouli, pascha de Khalkal, se vit d'abord contraint de battre en retraite; mais bientôt il réunit de nouvelles troupes, et, après avoir livré à Ismail Kalender, près du village de Kiwé dépendant de Khalkhal, un combat qui dura quatre heures, il le refoula dans la montagne de Masoola, habitée par la tribu Schikaki (juin 1728 — silkidé 1140). Le cheval d'Ismail et ses étriers d'argent, sa tente écarlate, trois cents chameaux et quatre cents mulets furent la proie du vainqueur; mais Kalender Ismail reparut bientôt plus redoutable que jamais et fort de son alliance avec le rebelle Abdourrizak, beglerbeg de Karabagh, qui, après s'être joint aux Schahsewens, avait défait les troupes d'Ali-Pascha et avait assiégé Ardebil pendant quatorze jours; le quinzième, forcé de lever le siège et poursuivi jusqu'au lieu nommé Mahmoud Kedúki (14 août 1728 — 8 moharrem 1141), il opéra sa jonction avec Ismail Kalender, qui se trouvait à la tête des tribus de Schahsewen, de Moghanlou et de Kilübedjan, dont l'arrivée porta l'effectif de l'armée d'Abdourrizak à vingt mille

¹ *Kouroujbaschi.*

hommes. Néanmoins, il fut battu par Roustembeg qui lui coupa quatre mille deux cents têtes, et lui prit huit cents chevaux ; un riche butin fut d'ailleurs le prix de la victoire de Roustem : il s'empara, entre autres objets, des queues de cheval d'Ismail et des trompettes de bataille d'Abdourrizak. En récompense de ces faits d'armes, Roustem fut nommé beglerbeg de Kaïssariyé et reçut un présent de deux mille cinq cents piastres. En même temps, le commandant de Karabagh, Mohammed Emin, était envoyé par le gouverneur de Tebriz, Ali-Pascha Hekkimzadé, à la poursuite d'un autre agitateur persan, nommé Kazim Sultan. Ce dernier, à la tête de huit mille cavaliers, fut battu près de Djewsin ; six cents têtes et cinq cents prisonniers tombèrent au pouvoir des Ottomans. Les démonstrations hostiles d'Abdourrizak, qui se donnait pour généralissime du prétendu prince persan Ismail, obligèrent la Porte de renforcer la garnison de Tebriz, mission dont elle chargea le khan du Schirwan, Sourkhaïkhan, Mohammed-Pascha, beglerbeg d'Ardelan, les commandans de Gendjé, de Tiflis, d'Eriwan et de Mekri, et enfin Gourd Ibrahim, gouverneur du Diarbekr. Ce dernier vainquit les Persans, les repoussa jusqu'à Meschgin, c'est-à-dire jusqu'à l'extrême frontière de la province de Karabagh, siége de la tribu Schikaki, détruisit mille de leurs tentes, et emmena prisonniers à Tebriz leurs femmes et leurs enfans (octobre 1728 — rebioul-cwwe1 1141). Khan Mohammedbeg, pascha d'Ardelan, avait, de son côté, battu, aux environs de Germroud et de Meragha,

plusieurs sultans des Abdalbenlis et des Efschares. Sourkhaikhan s'était mis en campagne avec une armée de vingt mille hommes; il aurait pu atteindre en trois jours le pays qu'habitent les Schahsewens, si, pour éviter de passer sur le territoire russe, il n'avait pas fait un détour; il n'arriva donc qu'au bout de vingt-neuf jours à Oungouré, où il opéra sa jonction avec les gouverneurs de Tebriz et de Diarbekr. Les Schahsewens s'étaient dirigés vers Ouschdepé (trois collines), et de là à Yedidepé (sept collines), où ils avaient pris position aux bords de la rivière Bilhar. Les Ottomans avaient déjà assis leur camp à quatre lieues du leur, lorsque des Russes, qui se trouvaient au milieu des Schahsewens, prirent sur eux de les conduire à Salian. Dans la nuit même, ils les amenèrent aux bords du Kour qu'ils leur firent traverser à l'aide de quarante ou cinquante barques. Cependant les Ottomans atteignirent une partie d'entre eux au moment où ils allaient passer le fleuve, les taillèrent en pièces vis-à-vis de Baghian et revinrent chargés d'un riche butin (14 janvier — 13 djémazioul-akhir 1141). Lorsqu'ils furent arrivés au confluent du Kour et de l'Araxes, trois mille familles Enballou et Efschar, qui avaient abandonné le parti des Schahsewens, demandèrent grâce, et Abdourrizak, ancien commandant de Karabagh, vint, le col enveloppé d'un lin-céul, implorer un pardon qui lui fut accordé.

Au milieu du tumulte de la guerre et tout en comprimant les rebelles, le grand-vizir Ibrahim, ami de la paix, en faisait ressentir les bienfaits à l'Empire.

en prenant les sages mesures qui ont fait la gloire de son administration. Après la conclusion du dernier traité, il avait de nouveau déterminé les frontières de l'empire avec les quatre principales puissances voisines, l'Autriche, la Perse, la Russie et la république de Venise; il les avait reculées au sud-ouest par la récente conquête de la Morée, et, au sud-est, en incorporant à l'Empire un grand nombre de provinces et de districts persans, qui y avaient été réunis une première fois sous le règne de Souleiman le Grand. Sous ce rapport, il s'est montré plus grand que ses deux prédécesseurs et homonymes, celui qui avait pris Kanischa et celui qui avait assiégé Vienne et pris Belgrade. Pour ce qui est des institutions politiques à l'intérieur et des monumens, il a surpassé le deuxième Kœprülû et Mohammed Sokolli : mais il ne peut leur être comparé soit comme politique, soit comme homme de guerre, et il fut loin d'avoir leur énergie et leur talent pour conserver les avantages acquis. .

Pendant la guerre de Perse, il signala son grand-vizirat par les institutions suivantes. Pour remédier aux incendies qui éclataient de toutes parts¹, il établit ,

¹ Douze incendies avaient éclaté pendant les trois dernières années et avaient embrasé un grand nombre de maisons : 1^o près du kirschik Khali-djiler, le 9 mars 1725 (25 djemazioul-akbir 1157). Tschelchizadé, f. 65; 2^o à Kodak-Pascha, le 11 mars 1725 (25 djemazioul-akbir). Tschelchizadé f. 64; 3^o près de la mosquée du sultan Sélim dans le Tschoukourbostan, le 1^{er} juillet 1725 (19 schewwal 1157). Tschelchizadé, f. 67; 4^o près les ateliers des tireurs d'argent, le 11 novembre 1725 (5 rebioul-ewwel 1158). Tschelchizadé, f. 84; 5^o près le marché aux selliers, le 1^{er} mars 1726 (20 djemazioul-akbir 1158). Tschelchizadé, f. 83; 6^o dans le quartier de Takhtol-Kalan, le 25 mars 1726 (21 reffeh 1158). Tschelchizadé, f. 95;

sur la proposition d'un renégat français, que l'historiographe de l'Empire ne fait connaître que sous son nom musulman de David, une compagnie de pompiers qu'il composa des plus jeunes et des plus vigoureux d'entre les janissaires nouvellement recrutés : leur nombre fut d'abord fixé à cinquante et leur solde à quinze aspres par jour ; quatre-vingt-dix autres aspres leur furent alloués annuellement pour l'entretien de leurs ustensiles et de leurs casques d'airain. Bientôt après, le nombre de ces pompiers fut élevé à cent quatre, et leur aga reçut une solde de cent aspres. Il est à regretter que ce grand-vizir n'ait pas en même temps mis un terme au mode de construction vicieux employé à Constantinople ; il aurait ainsi prévenu un grand nombre de ces incendies que contribuent à multiplier les matériaux inflammables des maisons de cette capitale, non moins que leur trop grande adhérence et le peu de largeur des rues ; car, dit à ce sujet l'historiographe de l'Empire, « les maisons de Constantinople, dont le faite touche au ciel, se tiennent aussi étroitement que les membres du corps humain, ou que les césures de vers mal construits et mal assemblés. » Les juifs, qui habitaient les alentours du Marché aux Poissons, situé devant la mosquée de la

7° dans le quartier de Nakhliend, le 5 juin 1726 (6 schewwal 1158). Tschelchibizadé, t. 95 ; 8° dans le quartier de Tschoukourhamam (Citerne Mociâ), le 2 septembre 1726 (3 moharrem 1158). Tschelchibizadé, t. 105 ; 9° près la mosquée de Mahmoud-Pascha, le 4 novembre 1726 (9 rebïoul-ewwel 1159). Tschelchibizadé, t. 105 ; 10° près de la porte de la prison, le 17 mai 1727 (2 ramazan 1159). Tschelchibizadé, t. 124 ; 11° près du marché aux Femmes, 3 mai 1727 (12 ramazan 1159). Tschelchibizadé, t. 125 ; 12° à Soufari, le 23 octobre 1728 (25 rebïoul-ewwel 1141). Tschelchibizadé, t. 151.

Walidé (mère du Sultan), reçurent l'ordre de vendre leurs maisons à des musulmans, afin que cette mosquée ne fût plus souillée par leur présence¹. Une mesure de police beaucoup plus utile consista à prescrire que désormais les mosquées, éclairées jusqu'alors pendant le mois de jeûne, le fussent également pendant les trois jours du baïram, précaution d'autant plus nécessaire que cette fête y attirait un immense concours de peuple. L'ordonnance concernant les bostandjis d'Andrinople, et depuis quelque temps tombée en désuétude, fut remise en vigueur par un règlement nouveau, disposant que ceux d'entre eux qui recevaient une solde ne pourraient plus à l'avenir séjourner hors d'Andrinople dans les villages environnans, et seraient tenus d'être toujours présens pour le service du serâf. L'abus, désigné sous le nom d'yamak, qui consistait à employer les affidés des janissaires au service des forteresses frontières, et à inscrire sur les rôles de cette milice les rayas et les fils de rayas, fut aboli par un ordre spécial et formel. Il fut mis pareillement un frein au luxe de vêtemens que déployaient les femmes depuis que la cour avait fixé, pendant les années de guerre, sa résidence à Andrinople : un règlement leur défendit de porter à l'avenir des collets de plus d'un empan, des mouchoirs de plus de trois, et des rubans dont la largeur excédât celle d'un pouce ; l'usage des pelisses

¹ Tschelchizadé, f. 118 et 119. Cette mesure ne fut exécutée qu'imparfaitement pendant bien peu de temps, car ce quartier est aujourd'hui encore un des plus sales marchés juifs de la capitale.

d'hermine fut interdit en même temps aux personnes des deux sexes appartenant à la classe moyenne (septembre 1727 — moharrem 1140). Les juges de Constantinople, de Galata, de Scutari, de Brousa et d'Andrinople furent chargés, ainsi que l'aga des janissaires et le bostandji-baschi, de veiller à l'exécution de cette loi somptuaire. Il fut défendu également d'élever sur les toits des maisons des tchardaks ou belvédères en bois, soit parce que, lors des incendies, ces ornemens étaient d'ordinaire les conducteurs par lesquels le feu se communiquait d'une maison à l'autre, soit afin que nul regard indiscret ne pût à l'avenir violer le secret des harems voisins. Une taxe imposée sur les oignons de tulipes réprima le luxe des fleurs auquel avaient donné naissance les fêtes des parterres illuminés de tulipes, mises à la mode sous le règne du sultan Ahmed III. Le scheikh Mohammed Lalefari dressa à cette occasion le catalogue, déjà connu en Europe, des oignons de tulipes que l'on cultivait de préférence à Constantinople. La prohibition de toute vente de bois ailleurs que dans les chantiers publics mit un terme aux spéculations usuraires de ceux qui trafiquaient de ce combustible, dont la rareté et la cherté se faisaient péniblement sentir depuis peu à Constantinople. Ces marchands se faisaient livrer le bois à si bas prix par les habitans de Terkos et d'Akhtebeli, dont les forêts alimentaient la capitale, que les rayas avaient enfin renoncé à les exploiter; une nouvelle ordonnance leur attribua la faculté d'amener eux-mêmes leurs bois sur leurs propres navires au marché de Constantinople.

Pour que le présent annuel envoyé à la Mecque, vers le milieu du mois de redjeb, sous la désignation de Sourre, ne fût plus exposé aux tentatives des brigands qui, pendant les années de guerre, infestaient les routes d'Anatolie et de Karamanie, il fut enjoint aux gouverneurs des provinces, situées entre Constantinople et Damas, que parcourait la caravane : à ceux de Kodjaili, d'Akscheh, de Koniah, d'Adana et de Hama, d'aller au devant de la Sourre, et d'adresser à la Porte le bulletin de l'état dans lequel chacun d'eux l'avait reçue, jusqu'à ce qu'elle fût remise au gouverneur de Damas, chargé, en sa qualité d'émiroul-hadj, de la conduire au lieu de sa destination. Un khattischérif abolit les abus qui s'étaient glissés pendant la guerre dans la répartition des emplois judiciaires. Il disposa qu'à l'avenir les fonctions de juges seraient conférées pour deux ans, et ne pourraient être accordées avant l'expiration d'une année pour celle qui devait la suivre; que les commissions seraient délivrées gratuitement; que les emplois vacans seraient donnés, suivant l'ordre hiérarchique, aux candidats éprouvés par un examen spécial; que les mollas, les kadis et les naïbs, c'est-à-dire les grands et les petits juges, ainsi que leur substitut, ne pourraient rien réclamer au-delà des émolumens qui leur sont accordés par la loi pour les contrats de mariage, de vente et de louage, les apuremens de comptes, les citations, les élargissemens, les fondations et les successions; mais que, d'autre part, les gouverneurs ne pourraient rien exiger d'eux, à titre d'impôt réel, de prestation en nature, de con-

tribution de paix ou de guerre. Quatre nouveaux membres vinrent à cette époque augmenter le nombre des scheikhs, prédicateurs des mosquées impériales. Les deux Walidés, mères des sultans Mohammed IV et Ahmed III, ayant ajouté aux huit mosquées impériales, qui existaient déjà ¹, quatre nouvelles mosquées, situées l'une à Galata, la seconde à Scutari, et les deux autres à Constantinople, l'une près de la porte du Jardin ², l'autre près du marché Egyptien ³: le nombre de ces mosquées et celui des scheikhs; prédicateurs de la cour, qu'il ne faut pas confondre avec les deux chapelains de la cour (imams), se trouvèrent ainsi portés à douze.

Grâce aux efforts du grand-vizir Ibrahim, le règne du sultan Ahmed put rivaliser pour les constructions avec ceux de ses prédécesseurs, particulièrement pour celles qui eurent un but d'utilité ⁴; cependant aucun des édifices élevés sous ce règne ne peut se comparer avec les beaux morceaux d'architecture que dut l'Em-

¹ Celles d'Eyoub, du sultan Mohammed, du sultan Bayezid, du sultan Selim, du sultan Souleiman, de Schelzadegan, du sultan Ahmed et d'Aya Sofia.

² *YeniJamî*, à Baghdjékapou.

³ *Walidé djamî*, près du Mîsar Ischarsouzi.

⁴ La plupart des édifices élevés par Ibrahim-Pascha sont décrits dans le *Βυζαντινισμός* de Mommsen, entre autres, p. 41, le palais de Bebek; ἀνά μὲν τοῦ Μπαρμπανού τῆς προσαγορεύουσης, αἰετὶς αὐτῆς ἀπέθηκε τὸ ἄνω ἐπιπέδου; ainsi, p. 50, celui de Bendé Baghdjékaï; Τὸ αὐτὸ τοῦ Μπαρμπανού παρὰ φάραγγος κειμένη, τὴν αἰετὶς ἀπέκει (Bend) ἰσχυρῶς, τὴν ἀρκετοὺς τερματάς; ainsi le palais Schemislerai à Chalcedoine; Μπαρμπανού τὴν ἐπίπετον, Σαροῦ Σαροῦ τὴν ἐπίπετον, μὲν ἑξ ἑνὸς τοῦ Σαροῦ τῆς αἰετὶς τοῦ τερματάς; les bassins (bassins), p. 85; αἱ τῆς τοῦ Σαροῦ τῆς αἰετὶς ἀπέθηκε, μὲν μὲν τοῦ Μπαρμπανού παρὰ φάραγγος (mezclour, c'est-à-dire cécilire) γούλου.

pire aux sultans Souleiman, Selim II, Ahmed I et Mohammed IV. On répara la fonderie des canons et la salle du diwan de l'arsenal; un nouvel hôtel des monnaies s'éleva à Tebriz; celui de Constantinople fut recouvert d'une magnifique coupole. Un double motif avait déterminé le grand-vizir à ordonner cette restauration. D'abord parce que l'hôtel des monnaies de Constantinople, situé dans la première cour du serai, est le premier édifice qui frappe les regards des ambassadeurs étrangers, ensuite parce qu'il voulait éterniser le souvenir des nouveaux réglemens monétaires qui venaient d'être rendus en même temps à Constantinople¹, en Perse et en Egypte. En Perse, les abbasis, qui avaient le poids entier et valaient seize paras, furent convertis en sultanis; ceux de huit et de quatre paras, en demi et en quarts de sultanis. On frappa, en outre, de nouveaux ducats, dont cent équivalaient pour le poids à cent dix drachmes d'or à vingt-quatre karats. Au Caire, sous le gouvernement de Mohammed-Pascha, les vieux ducats à chaînes (eschrefi) furent démonétisés et remplacés par de nouveaux (foundouklis), à vingt-quatre karats (1725 — 1137). Dans l'enceinte du vieux serai, la caserne des baltadjis, qui avait été incendiée, fut reconstruite à neuf, et un bain de vapeur fut fondé à leur usage, en sorte qu'au lieu de fréquenter celui des eunuques, où ils étaient obligés de payer une rétribution, ils purent dé-

¹ L'Incha du res-néferi Mohammed contient, sous le n° 157, un فرمان rendu dans le cours de la même année relativement aux monnaies d'or et d'argent de faux poids.

sormais se baigner gratuitement ¹. La sultane Fatima, épouse du grand-vizir, fit reconstruire la vieille mosquée de Piri-Aga, située derrière son palais, et la décora d'un minaret de marbre. Le Sultan en inaugura la consécration par un auguste chronographe ², le jour de la première prière du vendredi (24 octobre 1727 — 8 rebioul-ewwel 1140). Le mardi suivant, la Sultane visita sa mosquée, et donna au voïévode de Galata, à l'architecte, à l'imam et au premier crieur de la prière des pelisses de zibeline: au chanteur d'hymnes ³, à celui qui chantait les louanges du Prophète le vendredi ⁴, et aux quatre lecteurs du Koran entier ⁵ des surtouts de drap à manches longues: elle fit distribuer, en outre, dix piastres à chacun des employés de la mosquée, aux quatre crieurs de la prière ⁶, aux cinq sacristains ⁷, aux allumeurs de lampes et aux cinq lecteurs de quelques parties du Koran ⁸. Près de la porte d'Egrikapou, dans le vieux palais de l'Hebdomon, aujourd'hui Tekfour Seraï, on établit une fabrique de faïence bleue de Perse. Après la prise de Tebriz, le sultan Selim I^{er} avait transplanté,

¹ *Oudjrit swarmé magilé derlemeteri*. Tschelchizadé, f. 104.

² • Fatima Sultan, que Dieu accepte ta mosquée. • Tschelchizadé, f. 126.

³ *Namkhouan*.

⁴ *Moucarrif*. On appelle *tsarouf* le premier hymne de louanges chanté le vendredi; ceux qui le chantent se nomment *moucarrif* ou *tsarouf-khan*.

⁵ *Devrkhouan*.

⁶ *Muzân*.

⁷ *Kuim*.

⁸ *Djûikhouan*.

aux bords du lac de Nicée, des ouvriers en ce genre d'industrie, auxquels vinrent se joindre ceux que Damad Ibrahim amena de Tebriz, lors de la dernière prise de cette ville, et des ateliers desquels ne tardèrent pas à sortir des carreaux de faïence, qui, pour la couleur et le brillant, rivalisèrent avec ceux de Koum et de Kaschan.

Ce ne fut pas seulement dans la capitale que s'élevèrent de nouveaux édifices, mais aussi dans toutes les provinces de l'Empire, particulièrement dans les deux villes saintes de l'islamisme, la Mecque et Médine. A la Mecque, le palais de pierre qu'on nomme Tabtab, et qui est situé entre les portes du Prophète et Siadet, fut reconstruit à neuf, ainsi que la medresé du sultan Souleiman; à Médine, on répara les aqueducs qui mènent l'eau de *Koubbetol-Islam* à la source de Seki, les bassins établis près de cette source; celles de Mounadja, de Souk et de Saha; les réservoirs situés au-dessus de la route de Medjickaba à Médine; les trois arches de Koubbetol-Islam et le mur oriental du sanctuaire. On renouvela la chaire qui s'élève dans le mausolée du prophète; l'estrade de l'autel d'Omar fut couverte de nouveaux tapis, et, pour préserver les négocians d'Yenbouou de toute agression de la part des brigands arabes, on construisit un mur derrière leur bazar ¹. A Souez, on restaura les chantiers ² les granges ³ et les magasins ⁴, que Souleiman avait établis dans l'intérêt

¹ *Olalé*. — ² *Eshar*, dont on a fait *hangar*.

³ *Schaoué*, le mot allemand *Scheune* (grange).

⁴ *Mékhzen*, mot arabe.

de la navigation et du commerce de la Mer-Rouge ; on y construisit même de nouveaux navires. A Fayoum, on releva deux digues tombées en ruines ¹, et, pour payer ces deux réparations, on préleva trente bourses sur la ferme des villages ² et dix sur le trésor que l'Égypte envoyait annuellement à Constantinople ³. On construisit dans l'arsenal de la capitale quelques vaisseaux à trois ponts et des caravelles ; lorsqu'ils furent lancés à la mer, le Sultan assista, avec toute sa cour et suivi de tous les ministres, à cette solennité. L'un de ces bâtimens, envoyé à la chasse des corsaires de l'Archipel, échoua près de Saint-Stephano, et on eut beaucoup de peine à le sauver ; deux autres eurent le bonheur de s'emparer du fameux corsaire Andronaki et de le ramener prisonnier à Khios ⁴, avec son vaisseau, tandis que les gouverneurs de Négrepoint et de Scutari étaient obligés de tenir en bride les habitans de Dulcigno, adonnés à la piraterie (13 mars 1797 — 20 redjeb 1139). La forteresse de Novi, en Bosnie, qui, tout récemment encore, était entourée d'une palissade en planches, suivant le mode adopté pour toutes les palanques, fut alors environnée d'un mur carré de dix-huit mille cinquante aunes d'étendue, flanqué de cinq bastions et percé de deux portes ; toutefois, ce ne fut pas le trésor, mais bien la province qui supporta les frais de cette fortification. On acheva le

¹ *Djiseri Laboud et Djiseri hitaï gharik*. Tschelchizadé, t. 129.

² *Bolouan aktachesi*.

³ *Irsalyé*.

⁴ Tschelchizadé, t. 114. Il cite à ce sujet un passage du koran et une maxime arabe, le premier est ainsi conçu : *Bismillahi medjriha wé ouer**

château que l'ancien kapitan-pascha Moustafa avait commencé à construire, à ses propres frais, au cap Bababouroun (Lectum), qui s'avance en face de Mitylène; les habitans d'Enos, d'Adremid, de Touzla et d'Alexandria Troas furent obligés d'apporter les pierres des ruines antiques éparses dans cette contrée, dont on se servit comme de matériaux. Afin de protéger la province de Kakhét contre les incursions des tribus Lezghies des Djars et des Talis, on reconstruisit, sur la proposition de Mohammedkouli, gouverneur du Kakhét, le château de Topkara-Agadj, dans lequel on mit garnison. Pour approvisionner d'eau la capitale, on établit cinq nouveaux *bendé*, c'est-à-dire réservoirs ou écluses, dont cinq dans la vallée du conquérant¹, près le village de Djebedji, un près de Belgrade, dans le village de Tomonzeré, et un autre près du double bassin du sultan Osman II; en même temps, on ordonna le nettoyage de tous les autres conduits d'eau. Trois palais d'été, bâtis par le sultan Ahmed III, reçurent des noms persans : on appela le premier Palais du Bonheur², le second Palais de Khosroës³, et le troisième Palais de l'Empereur⁴. Le grand-vizir en construisit, pour son usage personnel, un quatrième qu'il nomma Palais de la Sécurité⁵. De son côté, le kapitan-pascha

siba, c'est-à-dire, au nom de Dieu qui protège ses courses et son ancrage; quant à la maxime : *Himmeter-ridjal taklaol-djebal*; elle signifie : le courage inébranlable de l'homme arrache les montagnes de leur base.

¹ *Fatih dersi*.

² *Saadabad*, près des eaux douces.

³ A Alibegkof. Raschid, II, t. 76.

⁴ *Himmayounabad*; à Belok. Tschelébizidé, t. 90.

⁵ *Evanabad*, à Seilibazari. Tschelébizidé, t. 125.

décora le palais du grand-vizir Kara Moustafa-Pascha, celui-là même qui avait assiégé Vienne; dans ce palais, qui est situé sur la côte européenne du Bosphore, près du village de Kouroutscheschmé, il donna l'hospitalité au Sultan¹. Quant au grand-vizir, il construisit, à Constantinople, près de Khodja-Pascha, un *kaschik*, un bain, une fontaine, une école pour de jeunes garçons et une académie; il reconstruisit, dans le sandjak de Tschoroum, le village de Hamza, dont il dota la mosquée des revenus de sept autres villages; mais il s'attacha surtout à embellir le village de Meschkara, lieu de sa naissance, situé dans le sandjak de Nikdé, qui ne tarda pas à devenir une ville, grâce aux édifices et aux établissemens qu'il y fonda, et dont il éleva le joge au rang des six premiers juges de l'Empire; il changea le nom de ce village en celui de Newschehr, c'est-à-dire nouvelle ville. L'état de délabrement dans lequel se trouvaient depuis longtemps les deux forteresses voisines de Nikdé et de Karahissar, rendant leurs garnisons inutiles, il transféra, sur la proposition du *defterdar*, à Newschehr les fiefs affectés à l'entretien de ces deux garnisons².

¹ *Tirnaklı gâisi*. Tschelbizadé, f. 444.

² 60,000 aspres pour les 52 hommes de Nikdé et 30,000 pour les 33 de Karahissar. Sur ces 90,000 aspres, 3,000 furent affectés à la solde du *klaya*, 3,000 à celle de l'imam, 2,500 à celle des *crieurs* de la prière, 1,200 à celle du succédané, 4,000 à celle des deux officiers, 4,000 à celle des gardiens de la porte, 4,600 à celle de trente hommes de garnison, 6,000 à celle du *topdjilaschi*, 2,000 à celle du *klaya* des *topdji*, 2,000 à celle du capitaine des canonniers, 1,000 à celle des quatorze *canonniers* placés sous ses ordres. Tschelbizadé, f. 424.

L'inspecteur des bâtimens, Moustafa, et un secrétaire de la chambre, furent chargés d'en lever le plan, et de procéder au cadastre de son territoire.

Nous avons déjà parlé des nombreuses fêtes à l'aide desquelles le grand-vizir, en satisfaisant les goûts du Sultan, sut se maintenir constamment en faveur. Aux cinq fêtes religieuses, qui étaient celles des deux *hairams*¹, de la naissance du Prophète², de l'exposition du manteau sacré³ et du départ de la caravane des pèlerins pour la Mecque⁴, auxquelles toute la cour assistait en grande solennité⁵; aux autres fêtes plus mondaines, telles que les illuminations des parterres de tulipes, qui avaient eu lieu au printemps, et les soirées que le grand-vizir donna à son maître pendant l'hiver; aux festins, que le grand-vizir, le *kapitan-pascha* et les autres grands dignitaires de l'Empire avaient coutume d'offrir au Sultan dans leurs propres palais⁶, vint s'ajouter la fête persane du *newrouz* ou de la nouvelle année; cette fête fut célébrée non au commencement de l'année lunaire civile, qui retarde tous les ans de onze jours, mais à l'é-

¹ Le 1^{er} *schewal* et le 10 *sibhidje*.

² Le 10 *rehoul-ewwel*.

³ *Tschelebizadé*, t. 93, le 14 *ramazan*.

⁴ *Mi-redjeb*.

⁵ La célébration de ces fêtes est l'objet de mentions particulières dans l'histoire de l'Empire; pour la célébration du *hairam*, voyez *Tschelebizadé*, t. 65, 117, 122, 142, 149, 152 et 154; quant au *mewlud*, il en est question à la t. 150.

⁶ Par le grand-vizir au grand-seigneur. *Tschelebizadé*, t. 121, par le *kixysbeg*, t. 154.

quinox de printemps, qui est invariable. C'est le jour auquel, s'il faut en croire la tradition persane, le soleil, sorti des mains du créateur, commença sa course à partir du signe du bélier, et celui auquel Djemschid, le front ceint d'une couronne rayonnante, attendait, sur le trône de Persépolis, le lever du soleil, pour saluer, par un hymne de louanges et d'actions de grâces, cet astre au moment où il brillait à l'horizon, puis recevait l'hommage des présents que lui apportaient les peuples de son vaste empire. Toutefois, si, dans l'ancienne et dans la nouvelle Perse, le newrouz était considéré comme la première fête de l'Etat et du culte, il n'en était pas de même dans l'Empire ottoman, où on se bornait à le célébrer par un banquet que l'aga des janissaires offrait au Sultan¹. Indépendamment de ces fêtes invariables, les visites qu'Ahmed III rendait de temps à autre aux palais impériaux du Bonheur, de Khosroës et de l'Empereur, à celui de Beschiktasch, situé sur la côte européenne du Bosphore, à celui de la Walidé, situé à l'extrémité du port d'Eyoub, et à celui qui est situé en face de Karagatsch, donnèrent lieu chaque fois à des banquets et à des fêtes. Souvent aussi, le Sultan ou le grand-vizir visitaient, à la tête de cavalcades nombreuses et brillantes, les aqueducs de Constantinople ou le bas-

¹ *Siafet-nevrouziyé*, le 20 mars 1720 (16 redjeb 1158). Tschelbizandé, f. 92, le 20 mars 1727 (27 redjeb 1159); Tschelbizandé, f. 145, et le 20 mars 1728 (10 schaban 1149). La description poétique du newrouz revient chaque année dans l'*Histoire de Nadirachah*, par Mehdi Koulikhan.

sin du sultan Osman. Ces diverses solennités alternaient avec les fêtes extraordinaires provoquées, tantôt par le mariage des princesses du sang, tantôt par la première leçon donnée aux princes. Ainsi, la sultane Safiyé, fille du sultan Moustafa II, et veuve du fils du grand-vizir Kara Moustafa, épousa en secondes nocces Mirza Mohammed-Pascha, ancien gouverneur aux bords du Phasus, depuis gouverneur de Candie; les princesses Saliha, Aisché et Seïneb, filles du Sultan, furent mariées, la première à Moustafa, gouverneur d'Eriwan, fils de Deli Houssein, la seconde au silihdar et secrétaire Mohammedaga, et la troisième au second écuyer Moustafa, neveu du grand-vizir: chacune d'elles reçut une dot de dix mille ducats. Le grand-vizir, le moufti, le paranymphe, le kizlaraga et les vizirs de la coupole furent revêtus, dans ces diverses circonstances, de pelisses d'honneur. Le prince Nououman reçut sa première leçon avec les solennités dont nous avons parlé plus haut, et qui avaient déjà eu lieu, lorsqu'on avait commencé l'éducation de ses frères, Moustafa, Bayezid, Mohammed, Souleiman; seulement, la présence de ces derniers ajouta à l'éclat de cette nouvelle cérémonie, car le Sultan voulut y assister, au milieu de ses quatre fils aînés qu'il considérait comme les soutiens de son trône, de même que le grand-vizir y parut environné des quatre vizirs de la coupole, comme des quatre colonnes sur lesquelles s'appuyait l'édifice de sa puissance (21 octobre 1727 — 6 rebioul-ewwel

1140)¹. Le grand-vizir et les autres vizirs, le moufti et les chefs des émirs, les grands juges les Honorés, les muderris les Savans, les scheikhs les Vénérés et les ministres les Éprouvés², assistèrent à cette cérémonie dans le kœschik des Perles. Le grand-vizir, toujours jaloux de témoigner de son respect pour le corps enseignant, honora souvent de sa présence les assemblées des oulémas, dans lesquelles, après la lecture de l'exégèse du Koran de Beidhawi ou de Kazikhan, les assistans se livraient à des discussions savantes sur ce texte sacré. Le Sultan fonda deux bibliothèques, l'une dans l'intérieur de son palais, l'autre dans la nouvelle mosquée de la sultane, mère de Mohammed IV. Cette seconde bibliothèque fut placée près du tombeau de la sultane défunte, afin, dit l'historien, que le parfum de la science allât réjouir son âme bienheureuse jusqu'au sein du paradis. Outre ces deux bibliothèques fondées par le Sultan, trois autres furent ouvertes au public sous son règne : celle du grand-vizir Ali de Tschorli³, celle qu'Ismaïl-Efendi affecta à sa mosquée de Tacheharschen bebazari, où il repose à côté de ses livres⁴, et celle que le grand-vizir Ibrahim fonda à Khodja-Pascha. Sous aucun règne, on n'avait vu s'ouvrir autant de biblio-

¹ Tschelebizadé, l. 126. A cette occasion, l'historiographe de l'Empire cite le verset suivant :

Lorsque le soleil se montre à l'horizon,

Les astres doivent-ils paraître au ciel ?

² *Scheïkhoul islam, Wouzeroul ouzoun, Sadreïn moukteremîn, El-edjagani keram.*

³ En 1711 (1120) ; — ⁴ En 1721 (1131).

thèques. Le grand-vizir favorisa les travaux littéraires par les dons généreux qu'il fit aux oulémas, et l'empire dut à son influence protectrice l'apparition d'ouvrages vraiment utiles, entre autres une traduction de l'histoire universelle écrite en langue persane par Khouand-Émir, neveu (et non fils) de Mirkhawend, livre connu sous le titre d'*Ami des Biographies* ¹, et l'histoire universelle de l'Arabe Aini, intitulée *Grains de Corail de l'Histoire Contemporaine* ²; la première de ces traductions fut confiée, sous la direction de l'historiographe de l'Empire Aassim, à vingt-cinq savans choisis parmi les oulémas, les scheikhs, les muderris, les juges et les secrétaires de la chancellerie d'État. Une commission de sept autres savans fut chargée de traduire la seconde. Ce ne fut pas seulement en fondant des bibliothèques et en faisant traduire deux bonnes histoires universelles, que le grand-vizir Ibrahim rendit service à la littérature; il s'acquit un mérite plus grand encore en profitant des connaissances spéciales que Mohammed, surnommé le Vingt-Huit, avait recueillies pendant son ambassade en France, pour doter l'Empire d'une imprimerie, dont il confia la direction à Ibrahim. Si ce dernier, renégat hongrois, dont le nom chrétien ne nous est pas connu, obtint quelque célébrité comme écrivain et comme fondateur de la première imprimerie turque, il n'a pu échapper à la honte qui rejaillit sur les rebelles et sur les renégats. L'histoire littéraire de l'empire ottoman

¹ *Habbes-siyyer.*

² *Akdot-tjenan fi tarikhé ebti-zenan.*

cite environ cent [n] poètes ou écrivains qui ont brillé pendant les douze années que dura le grand-vizirat de Damad Ibrahim, c'est-à-dire pendant la seconde moitié du règne de vingt-sept ans du sultan Ahmed. Les détails que nous ont transmis sur ces poètes Salim, Safayi et Moudjib, les Biographies des Savans et des Poètes, par Scheikhî, continuées par son fils, sont malheureusement, sous ce rapport, les dernières sources auxquelles il soit donné à l'historien de puiser. Depuis un siècle, aucun Ottoman ne s'est occupé de réunir les biographies des poètes ou des savans de son pays, et l'introduction de l'imprimerie dans l'empire ottoman n'a fait que marquer le déclin de sa littérature.

L'établissement d'une imprimerie à Constantinople, sous la direction du renégat hongrois Ibrahim, est un des traits caractéristiques de cette époque que distinguent surtout une réaction marquée des mœurs occidentales sur celles de l'Orient, et l'étroite liaison de la politique ottomane avec celle de l'Europe. Le choix des premiers ouvrages imprimés dans l'Empire montre la tendance qu'avait le gouvernement turc à s'éclairer, par l'étude de l'histoire, sur les relations que depuis son origine il avait eues, soit avec la Perse, soit avec les puissances maritimes de l'Occident. Le premier livre qui sortit de la nouvelle presse fut une traduction en langue turque du dictionnaire arabe de Dschewheri par Wankouli¹; le second fut l'histoire des guerres maritimes de l'Empire otto-

¹ *Taughatî Wankouli*, en 8723 (1444), deux volumes in-folio.

man par Hadji Khalfa ¹ ; on imprima ensuite l'histoire des khalifes ² et celle de Timour par Nazmizadé ³, celle d'Égypte par Souheili ⁴, celle d'Amérique ⁵ et celle des Afghans, traduites du latin du jésuite polonais Krusinski ⁶, toujours sous la direction du Hongrois Ibrahim [11]. Krusinski, confesseur de Rakoczy et successeur du jésuite Kachod, servit simultanément, comme son prédécesseur, les intérêts de Rakoczy, ceux du résident impérial et ceux du grand-vizir Ibrahim pour lequel il traduit, en langue turque, l'histoire de la guerre des Afghans ⁷. Krusinski, comme le jésuite Louis de Dieu qui voyageait en même temps que lui en Perse, avait été chargé par le Pape et l'Empereur, de missions dans cette contrée. Un autre contemporain du renégat hongrois Ibrahim que Rakoczy avait accredité auprès du Sultan, en qualité de chargé d'affaires, fut le célèbre renégat français Bonneval, qui, dans sa haine contre l'Autriche, ne cessa de représenter à la Porte l'empereur d'Allemagne comme son

¹ *Tahfeloul-koubar fi usful il-sihar*, c'est-à-dire les dons des grands dans les guerres maritimes (1728-1741).

² *Gülshenké Khouléfa*, c'est-à-dire le parler de noms des khalifes, 1750 (1745); petit-in-folio.

³ *Turikhi Timourgurgan*, traduit d'Arabschah, 1729 (1742).

⁴ *Turikhi misiri Hadim ou Afjelid*, histoire de l'ancienne et de la moderne Égypte, 1729 (1742).

⁵ *Turikhi Hindi Gharbi*, 1729 (1741).

⁶ *Turikhi Seyah*, histoire du voyageur, traduite par Krusinski, 1729 (1742).

⁷ *Quotquot veritatem Turcicam antequam illam placituras aula characteribus pro Magna Vexilla describendam peritissimè antiquariis objecissent*. Préface de Krusinski.

ennemi le plus implacable, et de protéger les rebelles hongrois ; mais il fut en même temps le levier dont se servit Ibrahim-Pascha pour introduire des innovations utiles dans l'Empire ottoman. Ce fut lui qui révéla à la Porte les secrets de la politique européenne ; qui lui fit connaître, par des mémoires qu'il adressa tous les ans au Sultan, ses véritables intérêts ; qui eut toujours à lui suggérer quelques nouveaux moyens pour continuer avec succès les guerres où elle était engagée et dont il s'efforça toujours de prolonger la durée. Après avoir sollicité quelque temps, de Bosnaserai, où il se trouvait, l'autorisation de se rendre à Constantinople, il s'y montra tout-à-coup porteur d'une lettre que lui avait remise le gouverneur de Bosnie (septembre 1729) ; dès-lors, protégé par sa prétendue qualité de musulman nouvellement converti, il embrassa avec chaleur la cause de la Porte et passa à son service comme général des bombardiers. A partir de ce moment, il fut pendant quatorze années l'âme secrète de la politique ottomane dans ses rapports avec les cabinets européens ; et si son influence suivit toutes les fluctuations d'une cour despotique, si à la faveur la plus signalée succéda la disgrâce la plus prononcée, il ne cessa jamais d'être le point d'appui des efforts dirigés par la France et la Suède contre l'Autriche et la Russie.

Il importe de faire connaître ici les relations diplomatiques que la Porte eut, à l'époque où nous sommes arrivés, avec ces quatre puissances. L'ambassadeur français Villeneuve réclama en vain l'intervention de

la Porte pour obtenir une satisfaction et une indemnité pour les pertes que les corsaires de Tripoli avaient fait essuyer à ses nationaux ; il fioit donc par conclure, au nom de son gouvernement, un traité de paix avec cette régence. Kozbegdjaga ¹, qui avait été chargé de réclamer en Suède le remboursement des avances faites à Charles XII, revint de Stokholm par la Russie, avec deux milles bourses et une lettre par laquelle le gouvernement suédois s'excusait de ne pouvoir immédiatement envoyer à la Porte une plus forte somme ² (14 mai 1729). Le résident impérial Talman, qui avait remplacé M. de Dirling ³, continuait à exposer les griefs de l'Autriche contre le consul ottoman à Vienne, qui, de son côté, se plaignit, dans une lettre adressée au grand-vizir, de ce qu'on n'avait mis à sa disposition ni argent pour son entretien, ni courrier, ni

¹ *Kozbegdjisi*, gardien des noyers; c'est un hostandji préposé à la garde des jardins et ayant ainsi des fonctions opposées à celle du *souffabegdjisi*, gardien du sofa, qui est un hostandji attaché au service des appartemens du hostandjischi et des autres officiers. Cependant, le personnage dont il s'agit reçoit dans l'ouvrage de Raschiâd, tantôt le titre de *kozbegdjisi*, et tantôt celui de *souffabegdjisi*.

² Rapport de Talman dans les Archives de Vienne : *Interpretatio LIII. a Suecia primo ministro ad Sup. Vex. per Mustafanjo transmissarum*. On y lit ce passage : « *Pessimum quam Rex noster cum apud fulgidam Portam hospes vixit, postulante indigentia ab eodem mutuaverat, Regnum Suecicæ ut proprium debitum illam declarare debemus. Indigentia qua actualiter etiam regio nostra laborat, in causa est, ut tantummodo aliquam partem debiti nostri, quod summam duarum millium crumenarum importat, pro nunc mittamus.* »

³ Tschelchizadé, t. 165, le 21 décembre 1728 (19 Djemaziul-ewwel 1141). *Credenciales Caroli VI ad S. Ahmed III*, 45 août 1728, pro residente Leopoldo Talman. Sl. B.

habitation particulière, faveurs auxquelles sa qualité de consul ne lui donnait du reste aucun droit. L'ambassadeur français et le résident impérial s'entremirent en faveur des catholiques syriens persécutés par les Grecs. M. d'Andrezel ¹ avait déjà obtenu un ferman qui révoquait de ses fonctions le patriarche de Jérusalem, Sylvestre, dont le prédécesseur Séraphin avait été destitué pour avoir favorisé les catholiques, mais ce ferman ne fut pas mis à exécution. De sévères arrêtés furent rendus de nouveau contre les missionnaires de Khios². Un différend très-vif s'était élevé entre la Porte et la Russie au sujet de la protection récemment accordée, par l'autorité russe, aux Schahsewens poursuivis dans leur retraite par les Ottomans. Mohammedbeg de Crète³, revêtu du titre de miralem (prince de l'étendard sacré), était chargé de porter au grand-chancelier comte d'Ostermann les plaintes du grand-vizir, et de demander satisfaction. En effet, lorsque le khan du Schirwan, Sourkhaï, se mit à la poursuite des Schahsewens, qui, après avoir passé par Engout, Yerindih et Yedidih, étaient sur le point d'effectuer

¹ Jean-Baptiste Louis Picou, vicomte d'Andrezel. *Constantinople et le Bosphore de Thrace* par le comte Andréossy, 4028, p. 199.

² *Fai Comandante della città e Isola di Selo farete Inquisizione non ordinaria, pubblica e secreta, se oltre i Popoli del consoli troverete altri tarrazzali sopassati o passagieri o abitanti, o pure che fingono d'insegnare a ragazzi, pubblici o secreti e carcerarli, e se dei sudditi Greci, Armeni, e Maroniti vi si trovano convertiti al rito di dati Popoli, comandato che si rivoltino all'ora rito nativo.* Della 7, nov. 1728.

³ *Il personaggio che la Porta spedisce si chiama Kirilli Mohammed con titolo di Mir Alem.*

leur passage sur l'autre Lord de la rivière Billar, les Russes avaient donné asile aux fuyards dans le nouveau fort de Salian (mai 1729). Interpellé à ce sujet, le résident russe Nepluïeff se plaignit à son tour de ce que suivant une lettre du général Dolgorouki, Sourkhaï, khan du Schirwan, eût enlevé soixante mille têtes de moutons sur le territoire russe et qu'il fût intervenu dans les affaires des Gouralinskis dont dix villages situés entre Kouba et Tabassaran (14 juillet 1729) appartenaient à l'Empereur. De son côté, le reis-efendi soutint que les Gouralinskis étaient sujets de Sourkhaïkhan, et ce fut dans ce sens qu'il rédigea la lettre adressée par le grand-vizir au chancelier *. Ce dernier répondit au grand-vizir que Sourkhaï avait, par son incursion dans les steppes du Moghan et de Salian, violé le territoire russe; qu'Asitaré et Kerken-

* On lit dans la copie italienne qui en existe aux Archives de Vienne, et qui ne contient pas moins de six feuilles, *tutta le rivo del mar caspio appartengono all' Impero russo*. Il était dit dans cette lettre que Sourkhaï avait violé les frontières de Russie par son incursion dans les steppes du Moghan et de Salian où il avait brûlé les magasins russes; qu'en fait de transiger, c'était lui qui avait donné asile à ceux de la Russie; que la Porte n'avait pas un pouce de terrain à revendiquer dans la contrée qu'il avait envahie; que la présence des troupes russes dans le Ghilan avait précédé de beaucoup la présence des troupes turques à Ardebil; que l'entrée de ces dernières sur le territoire russe n'avait pas, enlevé à Sourkhaï le droit de dépasser les limites de ce territoire, etc.

† *Asitare et Kerkenrad dicta loca populata fuerunt, et si apud ferrum portum in ripa maris desuper et directe ubi provincia Schirwan ad finem pertigit a loco 16 horarum usque ad fluvium Samure dictum limitas confinis necessitas exigeret, hinc communitas Kurali dicta supra confinia Schirwan in partibus Porta Ottomanica permanere determinatum est*, Archives de Vienne.

roud faisaient partie de ce territoire, et que celui de Sourkhaï commençait seulement à quinze lieues de la Samoura¹; que si, sur ce point, la délimitation était restée inachevée, c'était la faute de Sourkhaï qui l'avait entravée. Il prouva que les Kouralis (Gouralinskis) étaient établis dans le Schirwan entre Kouba et Tabassarân, à partir de la Samoura jusqu'à la mer Caspienne, et que Sourkhaï avait d'autant moins de droits sur eux qu'antérieurement à la conquête russe, les contrées situées aux bords de la mer Caspienne étaient soumises aux khans de Derbend, et non à celui de Schirwan; que d'ailleurs la Porte, après avoir violé le traité conclu avec la Perse, ne pouvait en invoquer contre les Russes la non exécution; que le schemkhal, chef des Koumûks, avait toujours été soumis à la Russie; que, du reste, la communauté de religion ne donnait aucun droit à la possession d'un pays, etc.

A quelque temps de là, l'ambassadeur anglais Abraham Stanyan remit au Sultan, en audience solennelle, la lettre par laquelle le cabinet de Londres lui notifiait, bien que tardivement, la mort de Georges I^{er} et l'avé-

¹ *Tirarono due linee, l'una da Scamachi sino al mare, l'altra dal segno generale piantato fra il mare e Scamachi sino al confluento del fiume Arax e Cur, la terza linea da Derbent infra terra 12 ore di cammino sino al distretto di Tabassarân, e 4 ore di cammino dal detto distretto, che è sotto il dominio della Russia, il che fa in tutto 26 ore, ed arrivarono al fiume Samour (Samoura) dominio del Surchai, del quale la Russia dovrebbe prendere ed inserire nella sua porzione lo spazio di 6 ore di cammino. Nella seconda veduta in 1721 tirata fu una linea da Derbent infra terra, e detti Commissarii senza opposizione marciarono sino al fiume di Samura, che non 10 ore di cammino, dal qual fiume comincia il dominio di Surchai.*

nement de Georges II. Le baile vénitien Dollino venait de mourir à Pera, âgé de soixante-quinze ans (22 septembre 1729).

En exécution du traité conclu avec Eschref, par lequel il était stipulé que les deux souverains s'enverraient mutuellement une ambassade extraordinaire, l'ancien historiographe de l'Empire, Mohammed Raschid-Efendi, juge de Haleb et d'Andrinople, fut chargé de porter à Isfahan la ratification de la Porte et, pour l'élever au rang d'ambassadeur, qui était ordinairement l'attribut exclusif des hommes de guerre, on le nomma beglerbeg de Roumilie. Il fit son entrée solennelle à Scutari et sa sortie de cette ville sur un cheval magnifiquement harnaché aux frais du trésor public (14 août 1728 — 8 moharrem 1141). Raschid ne fut pas traité à Isfahan avec beaucoup de distinction : la durée de son séjour dans cette capitale fut fixée à dix-neuf jours seulement, et le jour où il fit son entrée, il fut interdit aux femmes de se montrer sur la voie publique. La Porte traita exactement sur le même pied Mohammed, khan de Schiraz, qui n'arriva à Constantinople qu'au bout d'une année. A cette époque, Raschid était de retour de sa mission; il n'avait apporté au grand-vizir aucune lettre d'Eschref, et bien que cette omission eût vivement mécontenté ce dernier, il n'en voulut pas moins donner à l'ambassadeur, lors de son entrée dans Constantinople, la plus haute idée de la puissance et de la magnificence ottomane. A cet effet, toutes les maisons des rues par lesquelles devait pas-

ser le cortège furent réparées et blanchies à neuf; les dorures de la salle du diwan impérial, que surmonte la coupole où siègent les vizirs, furent entièrement renouvelées; les balustrades qui joignent la porte centrale du Serai à celle de la Félicité, c'est-à-dire à celle du harem, furent tendues de drap écarlate. Ces divers embellissemens firent donner à l'ambassadeur persan, par le peuple de la capitale, le surnom de *Khan récrépisneur*¹. Deux fonctionnaires très-versés dans la langue persane, dont l'un était attaché comme aide à la chancellerie d'État, et l'autre secrétaire du diwan, furent nommés, le premier mihmandar et le second interprète de l'ambassadeur. Pendant sa traversée de Scutari à Constantinople, Mohammedkhan put apercevoir six grands vaisseaux de ligne rangés entre Beschiktasch et Topkhané, neuf galères peintes à neuf entre la porte de Karakœi et l'entrepôt aux huiles de Galata; sept autres vaisseaux de ligne étaient mouillés dans l'intérieur du port entre l'arsenal et Constantinople. Pendant la traversée de Scutari à la douane principale, les canons de ces navires et ceux de tous les autres bâtimens à l'ancre dans le port tirèrent plus de neuf cents coups (3 août 1728 — 26 silihdjé 1140). En arrivant à la douane, l'ambassadeur fut reçu par le maréchal de l'Empire, qui lui offrit, de la part du grand-vizir, un cheval magnifiquement harnaché. Le cortège fut ouvert par le capitaine du guet² et par le

¹ *Khan récrispi*.

² *Assaniasché*. Le général Andronov fit dériver de ce mot celui d'*assasio*, mais le baron Silvestre de Sacy en a trouvé la véritable étymo-

lieutenant de police ¹; vinrent ensuite les trois classes de tschaouschs, ceux du diwan, ceux des sipahis et des silihgars, et ceux auxquels étaient affectés des fiefs, avec les monteferrikas, les secrétaires et les procureurs des sipahis et les silihgars, les généraux des quatre régimens de la garde de l'étendard, les colonels des janissaires commandés pour le cortège, puis l'ambassadeur sur un cheval harnaché à la mode persane; derrière lui des esclaves conduisaient sept chevaux de main qui n'étaient ni meilleurs ni plus fringans, dit l'historiographe de l'Empire, que les chevaux de bois dont on se sert au jeu d'échecs; quarante ou cinquante Afghans mal vêtus, armés d'arcs ou de fusils, fermaient le cortège. Le jour où le grand-vizir lui accorda son audience, la salle de réception avait été décorée avec un luxe inoui (9 août 1728 — 3 moharrem 1144). L'antichambre elle-même, que l'on nomme la Salle des Nattes, à cause des nattes de paille qui la recouvrent, fut tendue de tapis de Perse; ceux qui ornaient la salle d'audience représentaient un parterre de fleurs tout resplendissant de soie, d'or et de perles. Aux pieds du grand-vizir, à l'angle du sofa qui est réputé la place d'honneur, était étendue une couverture brodée de perles; à sa droite, on voyait un portefeuille orné de pierres précieuses, et un encrier dont les émeraudes et les rubis projetaient cette vive et pure lumière qui doit jaillir des véritables bons écrits; à sa gauche, était placé un pupitre étincelant de pier-

¹logie dans le mot arabe *baehâchîn*, qui signifie monneur de jusqu'au.

² *Schahinâd.*

rieres, sur lequel était déposé un Koran dont la reliure en velours noir était parsemée de brillans. Entre les deux fenêtres, on voyait étalés seize autres Korans dont les reliures étaient brodées d'or et les sacs couverts de perles; aux deux côtés de la cheminée, sur cinq pupitres artistement ouvrés, étaient disposés des paquets de pelisses retenus par des liens d'étoffe d'or.

Le long du mur qui s'étendait de la cheminée au sofa, étaient placées sur leurs pieds, huit pendules surmontées de leurs globes de cristal; plus de cinquante livres précieux étaient rangés dans des armoires du plus beau travail; deux grosses montres et trois miroirs ornaient la partie de la muraille comprise entre la cheminée et la porte. Les valets de chambre portaient des ceintures précieuses dans lesquelles étaient fixés des poignards et des couteaux ornés de pierreries. Les ministres d'État, le defterdar, le reis-efendi, le tschaouschbaschi et les sous-secrétaires d'État, le chancelier, les maîtres des requêtes et le secrétaire du cabinet, rivalisaient de luxe; mais tous étaient obscurcis par l'éclat des diamans qui ornaient les bagues, la ceinture, le poignard et les agrafes destinés à fixer les vêtemens du grand-vizir. « Il était, » dit l'historiographe, tout resplendissant et nageait « de la tête aux pieds dans une mer de perles et de « pierres précieuses »¹, en sorte que son aspect seul réalisait le vœu exprimé par le salut usité chez les

¹ *Ez pot ta farâ dâi ou ghenleréglârâ.*

Ottomans : « Que l'aide de Dieu soit avec toi ». « Après que les tschaouschs eurent répondu par cette exclamation, au salut du grand-vizir, que reçut le maître des cérémonies au nom de l'assemblée, les sept vizirs de la coupole, dont cinq étaient gendres du Sultan, entre autres le fils et les deux neveux du grand-vizir, et les deux autres gendres de ce dernier¹, baisèrent sa main et s'assirent, le kapitan-pascha à sa droite, les six autres à sa gauche; les ministres d'Etat et derrière eux les secrétaires d'Etat se tinrent debout, les mains croisées sur la poitrine; derrière les secrétaires d'Etat, se placèrent les officiers de la maison du grand-vizir, tout prêts à s'acquitter de leurs diverses fonctions. Les sucreries et le café furent servis dans des vases d'or, ornés de pierres précieuses. Cette collation d'usage terminée, les vizirs se levèrent et allèrent se placer en face du sofa; l'ambassadeur alla s'asseoir auprès du grand-vizir; sa suite se retira, et il eut alors avec ce dernier un entretien d'une demi-heure, pendant lequel Damad Ibrahim se plaignit hautement de ce que l'ambassadeur n'avait apporté qu'une lettre du Schah pour le Sultan, et de ce que le premier ministre de Perse ne lui avait pas écrit. A la fin de l'audience, le grand-vizir fit distribuer des

¹ *Aleîlé osmullâh, Tschelchizâdâ, f. 158.*

² 1° le kapitan-pascha Moustafa, gendre du grand-vizir; 2° Moham-méd-Pascha, fils du grand-vizir et gendre du Sultan; 3° le nischandji Ali-Pascha, neveu du grand-vizir; 4° Halil Ahmed-Pascha, gendre du Sultan; 5° Deli Housseinpaschazâde Moustafa-Pascha, gendre du Sultan; 6° le sildidar Moham-méd-Pascha, gendre du Sultan; 7° Moustafa-Pascha, neveu du grand-vizir, gendre du Sultan. *Tschelchizâdâ, f. 158.*

sorbets et de l'encens, fit revêtir l'ambassadeur d'une pelisse de zibeline doublée d'écarlate et donna aux gens de sa suite de riches kaftans. Le présent d'adieu consista, comme le présent de bienvenue, en un cheval richement harnaché, l'hospitalité bien entendue faisant un devoir aux souverains orientaux, non-seulement de bien recevoir leurs hôtes, mais encore de leur fournir les moyens de retourner tranquillement chez eux et comblés de présens¹.

Cette audience fut la dernière occasion offerte à Ibrahim d'étaler son luxe et sa puissance pendant le cours de sa mémorable administration qui dura encore un an, jusqu'au jour où elle s'éroula avec le trône du Sultan. Avant d'appeler l'attention du lecteur sur l'insurrection qui renversa le sultan Ahmed III, il importe de signaler la mort de plusieurs hommes célèbres qui, dans les quatre dernières années avaient devancé au tombeau le grand-vizir Damad Ibrahim. Nous ne pouvons suivre à cet égard l'historiographe de l'Empire, ni dans la complète énumération à laquelle il se livre des hommes qui moururent à cette époque, ni dans les détails minutieux qu'il donne sur la vie de

¹ L'historiographe de l'Empire Tschelchizadé Aasim termine son histoire par le compte rendu de cette réception. Les présents que l'ambassadeur offrit dans cette audience et que l'historiographe de l'Empire passe entièrement sous silence consistent en dix de l'interprète Mommari, en : *Stoffa ricca di Persia et d'India, setta, seta, lana di colori vari, tre fornimenti di stanza, valuto carica d'oro, porcellana finissima, alcuni libri di legno Aloes, 70 pezzi di Bezogro, Ambra, Musco, un fazzo d'essenza di rose, sella con scuda ingioiellato, tesoro d'istoria posto sopra il elefante.*

chacun d'eux ; nous nous contenterons de nommer les principaux d'entre eux, et de faire remarquer la disproportion qui exista entre les morts violentes et les morts naturelles sous le règne du sultan Ahmed, ou plutôt sous celui du grand-vizir Ibrahim, comparative-ment aux règnes précédens. Sur trente fonctionnaires éminens, cinq seulement, c'est-à-dire le sixième, périrent de mort violente, ce qui est presque en proportion inverse du nombre des victimes politiques, sous le règne de tyrans tels que Mourad IV et le vieux Kœprülü. Parmi les cinq dignitaires suppliciés sous le règne d'Ahmed III, aucun d'eux ne fut victime de la vengeance ou du ressentiment personnels du grand-vizir ; tous expièrent par leur mort de véritables crimes d'État. Le defterdar de Candie, Osman-Efendi, ne s'é-
tait pas borné à désorganiser par ses exactions le service des fermages établis dans cette île ; il avait en outre falsifié quatre fermans, en contrefaisant non-seulement les visas ¹ du chancelier et du reis-efendi, apposés au dos de chaque ferman, mais encore le toughra ou chiffre du Sultan, que le nischandji ou ses assesseurs ont seuls le droit d'apposer en tête des fermans ; de plus, il avait imité le khattischérif, c'est-à-dire l'autographe par lequel le Sultan ordonne que le ferman soit exécuté, et qui est conçu dans ces termes : *Qu'il soit fait ainsi*. Il fut, à raison de ces faits, puni de mort suivant la loi, après que les falsifications dont il s'était rendu coupable eurent été prouvées en justice. Le molia Abdouss-samed, jurisconsulte ignorant

¹ SiAA, c'est-à-dire ; ceci est juste.

de Crimée, incarcéré aux Dardanelles comme ayant excité Djantimour à se révolter contre Seadet-Ghirai, ne fut exécuté que sur la demande répétée du khan et des habitans de Crimée, qui prétendirent que, tant qu'il vivrait, ce pays ne pourrait être pacifié (1725—1135). Seid-Osman, de la famille de Schehzouwar, gouverneur de Bender, homme sanguinaire et oppresseur, avait déjà été révoqué une fois, sur la plainte que ses victimes avaient fait entendre au Sultan en se présentant à lui, au moment où il se rendait à la mosquée, portant sur leurs têtes des nattes enflammées, allusion ingénieuse à son insatiable avidité et à sa tyrannie insupportable; réinstallé à son poste sur la prière du khan Seadet-Ghirai, Seid Osman avait recommencé à suivre ses anciens errements, lorsqu'un affranchi des hostandjis reçut l'ordre « de lui couper » cette tête, qui ne rêvait que plaisirs, et de le dépouiller du kaftan de la vie mortelle » (juillet 1727 — silkidjé 1139). Le gouverneur d'Anatolie fit mettre à mort, sans s'autoriser d'un fetwa, le séditionnaire Houssein, surnommé Yenidunya, c'est-à-dire du nouveau monde, aucun fetwa n'étant nécessaire pour la répression du crime de rébellion ¹. Il n'en fut pas de même à l'égard de Boghazanlizadé Mohammed-Pascha, oppressif gouverneur de Schehrzoehr, dont la tête fut tranchée en vertu d'un fetwa.

¹ *Serî sevda perastinâ biiridâ ve khalout koyatî bi sebatinî deridâ.*

² *Yschelelizadé cûc, à ce sujet, le vers suivant : Oğunê kafrîn kati nitachê muultandji fetwadir, ç'est-à-dire : Qu'y a-t-il besoin de fetwa pour mettre à mort ce glorieux ?*

Au nombre des hommes éminens qui périrent de mort naturelle sous le règne d'Ahmed, il faut citer, en première ligne, l'ancien schérif de la Mecque et l'ancien khan de Crimée. Yahya, qui deux fois revêtu de la dignité de schérif, s'était rendu à Constantinople, et s'était enfin retiré en Syrmie, « échangea le » paradis terrestre de Damas contre le paradis éternel » (1727 — 1138). La dignité de schérif fut conférée à vie à son successeur Abdoullah, en récompense des services qu'il avait rendus à la caravane des pèlerins. Le khan de Crimée, Dewlet-Ghirai, que la Porte avait élevé quatre fois à la dignité de khan, et qui vivait exilé tantôt à Khios, tantôt à Rhodes, mourut dans sa métairie de Roumilie. Parmi les nombreux vizirs-gouverneurs ¹ qui moururent vers la même époque, nous citerons seulement Kœprülü Esaad-Pascha, gouverneur de Retimo, fils du vertueux Kœprülü, frère de l'ancien grand-vizir du même nom, digne, par ses qualités morales et intellectuelles, d'appartenir à cette famille à laquelle il était réservé de réunir tous les genres d'illustration, et qui est

¹ Feridoun-Pascha, ancien khan de Perse, mort en 1724 (1137), Tschelchizadé, f. 58; 2° le kapitan-pascha et vizir Ibrahim-Pascha, qui fonda une mosquée, un bain et une fontaine à Constantinople, mort en 1724 (1137), Tschelchizadé, f. 62; 3° le defterdar Osman-Pascha, mort en 1725 (1138), Tschelchizadé, f. 85; 4° Redjeh-Pascha, gouverneur de Siwas et d'Ériwan mort en 1726 (1139), Tschelchizadé, f. 106; 5° Koutschouk Osman-Pascha mort dans la même année, Tschelchizadé, f. 112; 6° Mirza Mohammed-Pascha, gouverneur de Candie, mort en 1727 (1140), Tschelchizadé, f. 138; 7° Yousouf-Pascha, gouverneur de Tebriz, mort en 1727 (1140), Tschelchizadé, f. 147; 8° Gouré Houssein-Pascha de la Canée, mort en 1725 (1138), Tschelchizadé, f. 77.

connu comme poète sous le nom d'Esaad, c'est-à-dire le Fortuné (septembre 1726—moharrem 1139). Comme son frère le vizir Abdoullah, il était fait plutôt pour la vie privée que pour la vie publique: dégoûté du pouvoir par l'oubli injuste où on le laissait, il adressa, au grand-vizir, une démission en vers ¹ et mourut peu de temps après à Retimo. Sur douze oulémas ² qui moururent dans le même temps, nous mentionnerons seulement un certain Faiz ³ qui se fit connaître comme poète, et un second, nommé Ou-

* Tschelchizadé, f. 75, cite ces vers dont voici la traduction :

J'ai détaché mes espérances de toute chose terrestre,
Aucun homme ne peut maintenant me nuire ou m'être utile;
Comment les vicissitudes du sort troubleraient-elles mon âme?
Ses champs sont purifiés de la poussière des passions;
Je me suis tourné vers Dieu dont la puissance ne connaît pas de bornes:
Que pourrais-je demander dès-lors à celui qui tient dans sa main la terre et la mer!

Je suis la voie de Dieu, et je cherche un guide,
Que m'importe maintenant le Kiosquès de cette terre?
Dieu distingue toujours l'homme vertueux :

Quand je conserverais un emploi éphémère, que m'en reviendrait-il?

1° Le moufti Mohammed-Efendi, mort en 1728 (1141), Tschelchizadé, f. 151; 2° l'ancien moufti Ismaël, mort en 1724 (1137), Tschelchizadé, f. 68; 3° Kewakibizadé Mourteza-Efendi, mort en 1724 (1137); 4° Tschiwizadé Atallah, mort en 1725 (1138), Tschelchizadé, f. 82; 5° Séid Ahmed-Efendi, khodja du grand-vizir Köprülü Noucouman, mort en 1725 (1138), Tschelchizadé, f. 78; 6° le grand-juge d'Anatolie, Yahyazadé, mort en 1725 (1138), Tschelchizadé, f. 79; 7° Faiz-Efendi, Tschelchizadé, f. 86; 8° Ouschakizadé, Tschelchizadé, 103; 9° le grand-juge d'Anatolie Kose Schaaban, mort en 1727 (1140), Tschelchizadé, f. 156; 10° Abdoullah, second imam du sultan, mort en 1727 (1140), Tschelchizadé, f. 125; 11° Moud, mort en 1725 (1138), Tschelchizadé, f. 77; 12° le juge de Constantinople Sanollah, mort en 1724 (1137), Tschelchizadé, f. 58.

¹ Faiz-Efendi, mort le 29 janvier 1726 (25 djumazioul-ewwel 1138), Tschelchizadé, f. 86; Safayi, n° 321.

schakizadé, continuateur de la biographie des juriconsultes, commencée par Attayi. Parmi les six poètes remplissant les fonctions de khodjagian ¹ qui moururent aussi vers la même époque, le second defterdar Safayi, c'est-à-dire le Joyeux, mérite seul une mention particulière, comme auteur d'un ouvrage intitulé : *Fleurs de poésie*, et de la biographie d'environ cinq cents poètes contemporains. Trente ans avant le tems dont nous parlons et pendant qu'il était secrétaire du cabinet du grand-vizir Elmas Mohammed-Pascha, l'infortuné général mort à la bataille de Zenta, il avait commencé ce recueil qu'il dédia, peu avant sa mort, au grand-vizir Ibrahim, et qui est resté comme un beau monument de la poésie ottomane de l'époque.

L'orage qui renversa Ibrahim et le sultan Ahmed éclata inopinément comme celui qui, deux ans auparavant, avait, dans l'espace de trois heures, dévasté tous les villages situés sur la rive européenne du Bosphore, inondé tous les jardins environnans de grêlons qui ne pesaient pas moins de soixante à quatre-vingts drachmes et renversé presque tous les murs dont ces jardins étaient entourés ² (6 août 1728 — 29 silhidjé

¹ 1^o Le defteremini Selim, mort en 1725 (1138), Tschelebizadé, f. 101; 2^o le premier maître des requêtes Habeschzadé, mort en 1724 (1137), Tschelebizadé, f. 68; 3^o le mouhasebedji Osman d'Athènes, mort en 1726 (1139), Tschelebizadé, f. 112; 4^o le rouzmanedji Moustafa-Efendi, Tschelebizadé, f. 413; 5^o le defterdar Adjemzadé Mohammed-Efendi, Tschelebizadé, f. 154; 6^o le second éruyer Hasan, Tschelebizadé, f. 100.

² Tschelebizadé, f. 147, cite à ce sujet ce distique persan :

Ba temelloukhat djaschines tekieh kerdet obichisê.

1140). Le grand-vizir se flattait d'apaiser les troubles qui avaient éclaté sur la frontière de Perse, en se concertant, soit avec cette puissance, soit avec la Russie. Le nouveau résident russe Wisniakoff fut chargé, par cette dernière, de s'entendre avec le reis-efendi dans une conférence où il fut décidé que le kozbegdjiaga, tout récemment de retour de la mission qu'il était allé remplir en Suède, recevrait, avec le titre de chambellan, celui de commissaire pour la délimitation (26 mars 1729). En réponse aux plaintes de Sourkhai, khan du Schirwan, le chancelier de Russie, comte de Roumanzoff, répondit que quatre mille hommes des troupes de ce dernier étaient entrés sur le territoire des Kouralis pour les détacher de la cause de l'empire russe; que n'ayant pas voulu se retirer de bonne grâce, il avait fallu les repousser par la force; que trois cents d'entre eux avaient été tués, et que douze villages avaient été détruits. Comme autrefois, avec le schah Tahmasip, héritier légitime du trône de Perse, la Russie avait conclu, avec l'usurpateur Eschref, un traité en dix articles; mais, tandis que les Turcs et les Russes se partageaient les plus belles provinces de l'Empire au préjudice de Tahmasip, tranquille spectateur du morcellement de ses États, et proclamaient par des traités l'usurpateur souverain légitime de l'Iran, la fortune d'Eschref déclinait, malgré les conventions qu'il avait conclues avec les États situés

Faibousi seil ez pa efendé scharra.

On serait fou de croire aux flatteries d'un ennemi;

Le haïer des torrens renverse les murailles.

au nord et à l'ouest de son royaume, et celle de Tahmasip reprenait le dessus, grâce à l'assistance qu'il avait trouvée chez les puissances voisines des frontières au sud-est de la Perse, chez les souverains de l'Inde et du Kandahar, et principalement à l'aide du concours de Nadir-Koulikhan. Ce général, qui, par ses actions hardies et son courage entreprenant, s'était élevé à la plus haute renommée, avant de conquérir pour lui-même le trône de Perse, préluda à sa future destinée par la défaite des ennemis de Tahmasip.

Dans le Khowarestm et le Khorassan où Tahmasip s'était réfugié, les tribus des Efschars de Béat et de Tschemischgesek s'étaient déclarées pour lui, en même temps que Feth Alikhan avec la tribu turcomane des Katschars. Pendant que l'ambassade, envoyée par Eschref à Constantinople, était traitée par Ibrahim avec les plus grands honneurs, Nadir-Koulikhan prit l'offensive contre les Afghans, et s'empara de Mesched et de Hérat¹. Vaincu dans trois batailles meurtrières, à Damaghan, à Derekhar² et dans son camp retranché devant Isfahan, Eschref, après avoir assouvi son instinct sanguinaire par le meurtre du schah Houssein, faible et malheureux vieillard, s'enfuit à Schiraz, et de là à Lar. Poursuivi par les habitans du Kerman, il essaya de regagner sa patrie par la route

¹ Malcolm, *Barway*, Hist. de Tahmas Koulikhan, Amsterdam 1711. *Histoire de Nadirshah*, par Mehdi, Gerslowklté, 1775. *Histoire de Nadirshah*, par Fraser, Londres 1742. Voir à l'Académie orientale la continuation du *Tariikh segah* par un auteur anonyme.

² Saabhi, t. 64. *Barway*, II, l. 33 dit que cette bataille fut celle de *Mourtkabor*.

du Sistan; mais les sauvages tribus du Baloudjistan l'attaquèrent de tous les côtés, le surprirent errant au milieu du désert, et lui tranchèrent la tête, qui fut envoyée au schah Tahmasip.

Sur ces entrefaites, Tahmasip avait fait son entrée à Isfahan, où il fut salué par les vives acclamations du peuple. Mais tout ce qu'il y vit était bien fait pour l'affliger (janvier 1730). Dans une vieille esclave couverte de haillons et employée aux travaux les plus vils dans l'intérieur du palais d'Isfahan, il retrouva sa mère qui, pendant sept années, avait vécu sans être reconnue ou trahie, sous cette livrée avilissante¹. A peine fut-il en possession du trône de ses pères qu'il envoya à Constantinople un ambassadeur chargé de demander à la Porte la restitution des pays enlevés à la Perse; en même temps, il se prépara à marcher sur Tebriz, et nomma généralissime de cette expédition le vieux Turcoman Safikoulikhan, qui avait été *itimadeddewlet* sous le règne de son grand-père, le schah Souleïman, et qui, après s'être caché pendant sept ans chez les Efschares (tribu dont il faisait partie), était enfin sorti de sa retraite et avait amené d'Ourmia six mille d'entre eux, qu'il présenta au schah Tahmasip comme le plus ancien serviteur de sa famille². Tandis que l'ambassadeur Rizakoulikhan négociait à Constantinople avec le grand-vizir Ibrahim, le bruit

¹ Malcolm d'après Hanway; tous deux s'accordent parfaitement avec l'histoire turque *Seit tarîkh Seynâ*.

² On lit dans *Seit tarîkh Seynâ* que les Efschares n'appartenaient qu'à l'*itimadeddewlet* régnant.

se répandit dans cette capitale que l'armée persane avait attaqué les frontières de l'Empire ottoman. A cette nouvelle, Ibrahim convoqua un grand conseil, à la suite duquel la guerre fut déclarée à la Perse, les queues de cheval arborées et l'ambassadeur persan envoyé prisonnier à Lemnos (24 juillet 1730 — 8 moharrem 1143). Dix jours après, le grand-vizir se rendit à Scutari, où devait le suivre l'étendard sacré (3 août 1730 — 18 moharrem 1143). Devançant le lever du soleil, les janissaires, les canonniers et les armuriers attendirent, rangés en ordre de bataille, son arrivée dans cette ville, où le Sultan lui-même devait se rendre au point du jour¹. Déjà les diverses corporations, les queues de cheval, les agas, les chevaux de main et la chapelle impériale s'étaient mis en route, et le Sultan ne paraissait pas; craignant qu'il ne fût retenu par quelque obstacle imprévu, le grand-vizir retourna au serai. Le Sultan, qui désapprouvait ce départ précipité, refusa de se transporter à Scutari avec l'étendard sacré. Dans cette perplexité, le grand-vizir envoya Ismailaga auprès de l'aga des janissaires Hasan, pour savoir de lui ce qui se passait au camp. Ismail, à son retour, rapporta que les janissaires qui, depuis minuit, attendaient sous les armes l'arrivée du Sultan, se calmeraient difficilement s'il ne paraissait pas. Le Sultan se vit alors contraint de partir avec l'étendard sacré; mais il était déjà une heure de l'après-midi lors-

¹ *Relazione succinta della marcia del sultano e del Gran Vezir, trasportandosi da Costantinopoli al campo in Scutari*, par l'interprète impérial Momar; rapport de Taluan.

qu'il s'embarqua. Cette circonstance, futile en elle-même, fut cependant considérée comme de mauvais augure, d'après cette croyance superstitieuse répandue en Orient, qu'une entreprise ne peut réussir à moins d'être commencée dès le matin. Il avait été arrêté dans le conseil de la veille que le grand-vizir prendrait ses quartiers d'hiver à Haleb ou à Amassia, tandis que le Sultan demeurerait à Brousa ou à Scutari. Le départ fixé d'abord au 2 septembre (18 safer), le fut ensuite au 14 septembre (1^{er} rebioul-ewwel), et enfin au jour qui devait suivre immédiatement celui de la naissance du Prophète, c'est-à-dire à dix jours plus tard.

Sur ces entrefaites, on apprit qu'un convoi de six cents chameaux, chargés de vivres, envoyé à Tebriz, sous l'escorte de quatre mille cavaliers par Kœprülüzadé Abdoullah-Pascha, avait été intercepté; que Kœprülüzadé lui-même, attaqué et battu, s'était enfui à Eriwan; que Hamadan et Kermanschahan avaient succombé; enfin que Tebriz était tombée au pouvoir des Persans. Aussitôt le bruit se répandit que ces divers échecs étaient dus aux instructions secrètes données par le grand-vizir au commandant de Tebriz, et cet état de choses fut empiré par de nouvelles rumeurs non moins fâcheuses: on prétendait que les défenseurs de Tebriz, après avoir évacué cette ville, se dirigeaient sur Constantinople. Des écrits incendiaires furent adressés au moufti et au scheikh de l'Aya-Sofia, Ispirizadé; d'autres, semblables, furent jetés dans la mosquée centrale. Le kiaya du grand-vizir, qui avait en main les rênes de toute l'adminis-

tration intérieure, fut maintes fois averti du danger qui menaçait le trône, mais il n'en tint aucun compte, et se railla de tous ceux qui prirent à tâche de lui ouvrir les yeux, car ni lui, ni le grand-vizir ne croyaient avoir le moindre péril à craindre.

Le jeudi, 28 septembre, au lever du soleil, un attroupement de dix-sept janissaires se forma devant la porte de la mosquée du sultan Bayezid, en face du marché aux Cuillers (28 septembre 1730 — 15 rebioul-ewwel 1143) ; ils avaient à leur tête l'Albanais Patrona-Khalil¹. Ils traversèrent l'ancien Bezestan (les halles voûtées) en criant : « Nos réclamations sont légitimes ! Que tous ceux qui font partie du peuple de Mohammed ferment leurs boutiques » et se joignent à nous ! » Quelques marchands effrayés commencèrent effectivement à fermer leurs boutiques ; quant aux janissaires, ils se rendirent au marché aux viandes, centre habituel de leurs insurrections, et y transportèrent la marnôte du premier régiment des janissaires que commandait le koulkiaya. Patrona Khalil alla ensuite réclamer, à la porte de l'aga des janissaires, l'élargissement des malfaiteurs retenus en prison. Non-seulement l'aga des janissaires, Hasan, n'eut pas le courage de résister à cette exigence, mais il n'eut pas même celui de rester à son poste et prit la

¹ Le grand orientaliste S. William Jones est tombé dans des erreurs inévitables, même aux plus savans, lorsque ne commença pas à l'avance les nous propres, ou cherche à les déchiffrer dans le manuscrit ; ainsi, Jones dans sa traduction de l'*Histoire de Nadirshah*, chap. XIII, a fait *Paderné de Patrona, Mergé de Meragha, Eskodar de Sculari, Beschestrud, de Beschtroud* et ainsi du reste.

fuite sous un travestissement. Cette lâcheté détermina l'explosion de la révolte. Patrona Khalil courut aussitôt aux casernes des armuriers où il prit la marmite du cinquième régiment des janissaires qu'il porta sur le marché aux viandes. Un ramas de criminels mis en liberté et d'ouvriers inoccupés s'arma aux dépens du marché aux friperies qu'il mit au pillage et ferma le marché aux selliers. Le kapitan-pascha, qui, le matin même, s'était fait conduire à sa maison de campagne de Tschengelkœwi, située au bord du canal, où il s'occupait de transplanter des oignons de tulipes, et le reis-efendi, en ce moment, aussi à sa maison de campagne où il se complaisait dans son indolence habituelle¹, ne voulurent pas ajouter foi au premier avis qu'ils reçurent de la révolte qui venait d'éclater. Le kapitan-pascha se rendit à Constantinople en traversant le marché où il enjoignit aux détaillans d'ouvrir leurs boutiques et de là au camp de Scutari où s'étaient réfugiés le kiaya et l'aga des janissaires. En apprenant ce qui se passait à Constantinople, le grand-vizir convoqua au palais riverain du Sultan le moufti, les vizirs, les oulémas, les scheikhs, les khodjagians et les généraux; l'assemblée décida que le souverain se

¹ *Relation des deux révoltes arrivées à Constantinople en 1756 et 1751, dans la déposition d'Ahmed III et l'élévation au trône de Mohammed V (Mahmoud I^{er}), à la Haye 1757, dans laquelle Hanway a puisé ses documents: Courte relation de la révolte de Constantinople, dans le Magazin de Bueching, VI, p. 32 et 35; Relazione di quanto è occorso di rimarchevole nella sollevazione in Costantinopoli contra il ministro e lo stesso Sultano secondo le notizie avute della parte dei ribelli e dal Seraglio Sultano, par l'interprète impérial Gaspard Momar, six feuilles; ajouté au rapport de Talman.*

rendrait immédiatement à Constantinople précédé de l'étendard sacré, et suivi des princes et de toute sa cour. Avant de s'embarquer, le Sultan voulut prendre encore une fois l'avis de sa sœur, la sultane Khadjidjé, qui lui conseilla de retenir auprès de lui tous ses ministres, afin de pouvoir racheter sa vie en sacrifiant la leur, au cas où les rebelles demanderaient une satisfaction de ce genre. A dix heures de la nuit, le Sultan débarqua à la porte des Canons près le kœschk du rivage, et se rendit au serai avec ses ministres et les oulémas qui se réunirent en conseil sous sa présidence dans la salle qui précède celle où est déposé le manteau du Prophète. Le grand-vizir proposa d'appeler au serai l'ancien juge de Constantinople, Soulali-Hasan, récemment destitué: car, en sa qualité d'Albanaïs, il le soupçonnait de n'être pas étranger à la révolte de Patrona-Khalil. Cette mission fut confiée au hostandjibaschi, qui partit aussitôt pour la ferme où s'était retiré Soulali-Hasan. Damad Ibrahim proposa ensuite de sortir du serai, précédé de l'étendard sacré; mais l'aga des janissaires ayant objecté que cet appel au peuple ne pouvait avoir aucun résultat, si personne n'y répondait à l'extérieur, on résolut d'arborer l'étendard à la Porte centrale. Le khassekiaya ou second officier des hostandjis, fut envoyé avec vingt de ses soldats auprès des rebelles, chargé, pour eux, d'un message impérial où il était dit que le Sultan ferait droit à leurs justes réclamations et qu'ils eussent à se disperser. Les rebelles répondirent qu'ils n'avaient rien à reprocher au l'adisshah, mais qu'ils exigeaient que, dans le

délai de deux heures, quatre traîtres, le grand-vizir, le kiaya, le kapitan-pascha et le moufti leur fussent livrés vivans. Le Sultan remit le kiaya et le kapitan-pascha entre les mains des bostandjis et fit dire aux rebelles qu'il était prêt à révoquer le grand-vizir et le moufti; que, s'ils se contentaient de cette punition et renouçaient à demander leurs têtes, les deux premiers leur seraient livrés. Ils répondirent qu'ils se contenteraient de la destitution et de l'exil du moufti, mais qu'il fallait que le grand-vizir leur fût abandonné.

Pendant ces pourparlers, la populace pillait à Galata la maison du voïévode, et les crieurs publiaient que les infidèles n'avaient rien à craindre, pourvu qu'ils demeurassent tranquilles dans leur habitations, et qu'il fallait ouvrir tous les débits de comestibles, ce qui fut fait incontinent. D'autres crieurs envoyés par le Sultan pour rallier le peuple autour du saint drapeau vert¹, ne purent parvenir à se faire entendre chaque fois qu'ils quittèrent les rues voisines de la mosquée d'Aya-Sofia; en vain publièrent-ils que tout bon musulman qui se rangerait sous l'étendard sacré recevrait immédiatement une somme de trente piastres, et à perpétuité une solde de deux aspres par jour; cette offre ne gagna à la cause du souverain qu'un petit nombre de musulmans, et encore se dispersèrent-ils dans l'après-midi, après avoir séjourné quelques heures sur la place du serai autour de l'éten-

¹ S'il était besoin de témoignages pour prouver à ceux qui le nient, comme M. Hamacker, que l'étendard du prophète était vert il suffit de citer ces deux mots de Souhbi : *livâi Ahazra*, t. 7, l. 10.

dard sacré, qui fut alors transporté à la seconde porte du serai où on avait coutume de l'arborer, et où les ministres devaient passer la nuit. Le grand-vizir et les autres vizirs se retirèrent en effet dans la chambre des seigneurs de l'audience; le grand-juge Damadzadé, qui était malade, reposa dans la chambre du sultan Mourad; le moufti et les autres oulémas dans celle des *bostandjis*.

Le lendemain, qui était un samedi (30 septembre 1730 — 17 *rebioul-ewwel* 1143), le moufti se rendit avec Soulali-Efendi et le scheikh de l'Aya-Sofia, Ispirizadé, tous deux, instigateurs de la révolte, au milieu des oulémas, où il commença à s'apitoyer sur son grand âge et sur l'injustice qu'il y aurait à ensanguanter sa barbe blanche; tous s'étant écriés : que Dieu nous en préserve! il continua en disant que, du moment où les rebelles exigeaient qu'on leur donnât un meilleur imam (souverain), une seule voie de salut leur était offerte et consistait dans la déposition du Sultan. Ils récitèrent ensuite la prière du matin et se rendirent par les jardins intérieurs au *kçaschk* d'Eriwan, où le grand-vizir ne tarda pas à les rejoindre. « Je suis un homme mort », dit-il; mais notre devoir » à tous est de chercher à sauver les jours du souverain; » puis se tournant vers le moufti : « Le Pa- » dischah, ajouta-t-il, t'a révoqué et banni, ainsi que » le *kiaya* et le *kapitan-pascha*. » Aussitôt, ces deux di-

* *Ben alîn merâ olmişüm dâr*, *Sotbhi*, t. 7. Les relations des diplomates français et italiens ne font aucune mention de ces négociations dont le serai fut le théâtre et qui furent ignorées des agens étrangers.

gnitaires furent emmenés dans la chambre des bostandjis et confiés à leur garde. Damadzadé s'étant fondé sur son âge et son état de santé, pour refuser la charge de moufti, ce poste fut confié à Moustafa-Efendi, juge de Médine, qu'à défaut de pelisse blanche on revêtit d'un kaftan vert. Le segbanbaschi, qu'on voulait nommer aga des janissaires, refusa cet honneur en alléguant que, du moment où il ne se rangerait pas du côté des rebelles, il serait infailliblement mis en pièces. On délibéra alors sur le point de savoir qui serait chargé de porter aux rebelles la réponse du Sultan, aux listes de bannissement et de proscription qu'ils lui avaient adressées pour la seconde fois. Le choix de l'assemblée se porta sur deux oulémas, le scheikh de la nouvelle mosquée, Seid Mohammed et l'ancien juge de Selanik récemment révoqué de ses fonctions, Ammadzadé Seid Mohammed; en s'éloignant, ce dernier reçut du Sultan, l'autorisation secrète de sacrifier au besoin le grand-vizir, comme on avait déjà fait du kiaya et du kapitan-pascha. Le capitaine Abdi fut nommé kapitan-pascha, et le vieux Nikdeli Aliaga fut promu à la dignité de kiayabeg. Les officiers supérieurs des janissaires ayant refusé de se joindre à eux, les rebelles s'étaient jusqu'alors passés de leur concours; mais, ayant arraché le vieux Souleiman, leur maître d'exercice, de la maison où il se tenait caché, ils le nommèrent reis-efendi; le sellier Mohammed reçut d'eux le titre d'aga; un ancien procureur fiscal révoqué, celui de premier, et Orli, l'un des tschaouschs, celui de second lieutenant-

général des janissaires ; un professeur de *Huit*, le bouffon Ibrahim, fut nommé juge de Constantinople et Soulali grand-juge d'Anatolie. Après avoir pris connaissance du message que leur apporta Ammadzadé, de la part du Sultan, les rebelles tinrent conseil pendant une heure dans la mosquée centrale, et le résultat de cette délibération, fut qu'ils persistaient dans leurs précédentes demandes auxquelles ils ajoutèrent celle de voir confirmer des fonctionnaires nommés par eux. Ils chargèrent leur reis-efendi et leur grand-juge de porter au serai cet ultimatum qui y fut accepté; ils exigèrent en outre du Sultan qu'un acte authentique signé par tous les oulémas leur garantît pour l'avenir toute sécurité. Vers le soir, le kisharaga après avoir redemandé le sceau au grand-vizir, le conduisit auprès du kapitan-pascha et du kiayabeg, qui attendaient dans l'appartement du bourreau, situé sous la porte centrale du serai, l'heure de leur exécution. Le reis-efendi en rapporta la nouvelle aux rebelles. Dans le cours de la nuit, on agita de nouveau la question de savoir si les trois victimes de la fureur populaire devaient être livrées mortes ou vivantes, et ce dernier parti fut unanimement rejeté (1^{er} octobre 1730 — 18 rebioul-cywel 1143). Lorsque le jour commença à poindre, le moufti et le grand-juge furent appelés en toute hâte auprès du Sultan, qui donna immédiatement l'ordre de faire mettre à mort les trois prisonniers. Le moufti ayant demandé par quel motif on précipitait ainsi l'exécution, on lui répondit que les rebelles envahissaient la rue située devant le koeschk

des parades. « Mon Padischah ! dit le grand-juge de Roumilie, envoyez d'abord deux de vos serviteurs » au kœschk des parades, pour constater la vérité. » Aussitôt, le scheikh de l'Aya-Sofia et Soulali, se dirigèrent de ce côté, et revinrent annoncer que la rue était entièrement déserte. Pendant leur courte absence, les trois victimes avaient été étranglées¹ : leurs cadavres furent transportés du serai à la place aux viandes, sur un chariot attelé de bœufs. Les rebelles jetèrent celui du kapitan-pascha devant la fontaine Khor-khor, celui du kiayabeg devant la porte du marché aux viandes, et celui du grand-vizir sur la place du serai devant la magnifique fontaine que lui-même avait fait construire. La mort de ces trois hommes ne put ramener la tranquillité. Les rebelles prétendirent que ce dernier cadavre n'était pas celui du grand-vizir, mais qu'il appartenait à un rameur nommé Manoli, et que le Sultan les trompait² ; Isperizadé eut l'impudence de dire en face au souve-

¹ Suivant la relation italienne, Ibrahim avait pris du poison : *E opinione comune, che il Veziro avesse pitole di potentissimo veleno e che lo tenesse sempre in una scatola d'oro per servirsene a guisa di remedio in caso di male peggiore ad una morte pronta, onde viene asserito, che si avvelenò subito li pervenne la notizia della sua condannaazione.*

² Suivant le rapport de l'ambassadeur français, p. 54, Ibrahim, Arménien de naissance, n'était pas circoncis : « Car comme cet homme qui était né chrétien arménien n'avait aucune religion, il ne s'était pas soucié de se faire circoncirer lorsqu'il vint à Constantinople, et s'était contenté de faire à l'extérieur profession de la religion mahométane. » Ces assertions sont démenties par les deux auteurs des *Biographies des Grands-Vizirs*, Dilawarsizadé et Mohammed Saïd, suivant lesquels Ibrahim était fils d'Allaga, votévode d'Adin.

rain, que les rebelles ne voulaient plus de lui pour Padischah. Ahmed, outré, déclara alors aux oulémas qu'il était prêt à descendre du trône, mais qu'il fallait que deux d'entre eux se rendissent auprès des rebelles pour obtenir d'eux le serment qu'ils respecteraient sa vie et celle de ses enfans. Les oulémas saisis de stupeur gardaient un silence plein d'embarras, lorsque Ispérizadé et Soulali, qui entretenaient des intelligences avec les rebelles, s'offrirent pour remplir ce message. Trois heures après le coucher du soleil, ils revinrent au serai, annonçant que les rebelles étaient satisfaits, et le scheikh Ispérizadé¹ ajouta qu'ils avaient juré sur le Koran de n'attenter ni à la vie du Sultan, ni à celle de ses enfans. Seulement, le chambellan Derwisch Mohammed, nommé par les rebelles tschaouschbaschi et qui avait accompagné les deux oulémas en cette dernière qualité, effraya le sultan par l'assurance qu'il lui donna, que sa vie à lui-même courait quelque danger.

Une demi-heure après, le prince Mahmoud, fils de Moustafa II, fut amené en présence du sultan Ahmed, son oncle, qui après l'avoir baisé au front, lui baisa ensuite la main. Sur un signe du sultan Ahmed, les princes ses fils rendirent hommage à leur cousin, le nouveau Padischah, et lui baisèrent pareillement la main. Au bout d'un quart-d'heure, Mahmoud I^{er} monta sur le trône dressé dans la salle du manteau du Prophète, plaça sur son turban les panaches de héron en-

¹ Mignot et ceux qui ont écrit d'après lui, transforment le nom d'Ispérizadé en celui de Zaidi et de scheikh en le font imam (imam).

richis de diamans, se montra aux envoyés des rebelles accourus pour le voir, et, vers le milieu de la nuit, reçut l'hommage des seigneurs de la cour intérieure. Les oulémas, les généraux des troupes et les rebelles furent invités à venir, au lever du soleil, rendre hommage au nouveau souverain. Les premiers répondirent à cet appel ; mais les rebelles n'osèrent pas venir, dans la crainte que des mines n'eussent été pratiquées sous le serai, et ils redemandèrent leurs officiers. On leur répondit que ces derniers leur seraient rendus à la porte du serai : ils vinrent enfin, et rendirent hommage au sultan Mahmoud. Après cette cérémonie, les oulémas et les ministres retournèrent dans leurs maisons ; quant aux rebelles, ils rentrèrent avec leurs officiers sous leurs tentes dressées sur le marché aux viandes.

Le règne d'Ahmed III, qui avait duré vingt-sept ans, est l'un des plus glorieux signalés par les fastes ottomanes. Trois traités de paix conclus sous ce prince avaient réuni à l'empire Azof, la Morée et une partie de la Perse. A la vérité, les motifs qui en déterminèrent la conclusion ne furent pas également glorieux et les armées ottomanes avaient été vaincues plus d'une fois par celles de l'Empire et de la Russie. Mais si, avec Temeswar et Belgrade, les Turcs avaient perdu une partie de la Servie, cette perte avait été largement compensée par la conquête de la Morée ; d'un autre côté, la paix du Pruth avait rendu à l'empire l'importante forteresse frontière d'Azof, et le traité conclu avec Eschref lui avait assuré la possession des

provinces persanes dont il avait été question dans le traité de partage conclu avec la Russie, et que les armes ottomanes avaient depuis conquises. Après avoir eu treize grands-vizirs pendant les quinze premières années de son règne, Ahmed avait maintenu Ibrahim au pouvoir pendant les douze ans qui l'avaient terminé. Chacun de ces changemens avait eu pour mobile les revers qu'avait essayés l'Empire, soit par la coupable négligence du grand-vizir dans la conclusion de la paix, soit par des fautes commises pendant la guerre¹; mais plus encore les intrigues du serai : car, tant que dura le règne occulte du silihdar Ali, les grands-vizirs se succédèrent suivant son bon plaisir, quelques-uns aussi suivant le caprice du puissant kïslaraga, Souleïman le Long, et de son successeur, Anber Mohammed; mais à peine Ibrahim fut-il au pouvoir que la plus parfaite harmonie régna entre les grands dignitaires de la cour et ceux de l'État. De même qu'Ahmed Kœprülû, il confia aux membres de sa famille les premières charges de l'Empire; le kapitan-pascha et le kiayabeg épousèrent les filles qu'il avait eues de sa première femme; son fils et deux de ses neveux, honorés de la main des filles du Sultan, prirent place sous la coupole du diwan avec le titre de vizirs. Si le moufti et le kïslaraga ne furent pas les instrumens de ses vastes projets, du moins ils ne s'opposèrent point à leur exécution, soit qu'ils en reconnussent l'utilité, soit qu'ils redoutassent sa toute-

¹ Comme il arriva lors de la paix du Peuth et lors de la bataille de Postwardin.

puissance. Attaché à la personne du sultan Ahmed lorsqu'il n'était que prince impérial, le kïslaraga Beschir, continua, de jouir de toute sa confiance lors de son avènement au trône; dans la première année qui le suivit, il accompagna la nourrice du souverain dans son pèlerinage à la Mecque; à son retour, il fut nommé trésorier; neuf ans après, il fut destitué en même temps que le kïslaraga, Souleïman le Long, et exilé successivement en Chypre, en Egypte et à Djiddé, où, pendant quelque temps, il exerça par intérim à la Mecque les fonctions de scheïkhol-harem. Quatre ans plus tard, il fut rappelé au serai comme chef des agas de la Maison de Félicité; il occupa ce poste non-seulement pendant les dernières quatorze années du règne du sultan Ahmed, mais aussi pendant seize années de celui du sultan Mahmoud, son successeur, laps de temps pendant lequel nous aurons souvent occasion de reparler de lui. Son pouvoir, que nous verrons bientôt si exorbitant sous le règne du sultan Mahmoud, fut, sous celui d'Ahmed, maintenu dans de justes bornes par la prépondérance du grand-vizir, avec lequel il agit toujours de concert. Le grand-vizir Ibrahim sut mettre à profit une administration si longue et si paisible pour doter l'Empire d'un grand nombre d'institutions précieuses et de beaux édifices, sans négliger le soin de ses intérêts personnels. Outre la liste de ses propriétés immenses, on trouva chez lui, après sa mort, trois caisses enterrées sous un colombier dépendant

* Sa biographie figure dans celles des kïslaragas par Berni Ahmed, sous le n° 37.

de son palais, et qui contenaient soixante mille ducats¹, une quatrième remplie de bijoux, des tapis, des châles, des armes et des vases de prix pour une valeur de trois mille bourses d'or². Ces richesses, qu'il avait amassées sans avarice et sans oppression, témoignent de la sagesse de son administration et de l'état prospère dans lequel il plaça les finances de l'Empire ottoman. La munificence qu'il déploya dans les fondations dont il est l'auteur³, et la douceur de son caractère qui le porta toujours à repousser les exécutions à mort comme moyen d'emplir les coffres de l'état, suffirent pour éloigner de lui tout soupçon d'avarice ou de cruauté. Si les lettres de fondations qu'il laissa témoignent de sa générosité, son expérience, sa modération et ses talens politiques ne ressortent pas moins des termes de la lettre autographe qu'il adressa au gouverneur de Bagdad, après l'échec que lui avait fait essuyer Eschref près de Hamadan; car loin de déverser sur le malheureux général un blâme injuste, elle est pleine d'encouragemens et de sages conseils.

Doué d'une physionomie douce et majestueuse, d'un son de voix insinuant et agréable, le sultan Ahmed possédait tous les qualités qui font aimer des femmes.

¹ Ce qui ferait 52 millions 400,000 livres, en évaluant le sequin Fandakla à 10 livres de notre monnaie. • *Rélation des deux rébellions*, p. 40.

² 45 millions, chaque bourse étant de 1,500 livres. • *Rélation des deux rébellions*, p. 47.

³ Voir dans l'*Inscha* du réis Mohammed-Efendi, sous les n^{os} 164 et 174, deux titres par lesquels il fonda une école, une bibliothèque et une fontaine.

Grand amateur de femmes et d'oiseaux, de tulipes et d'œillets, de miroirs et d'illuminations, père de trente-un enfans, il fut, de la part de ses épouses, l'objet de la tendresse la plus dévouée. Il passait une grande partie de son temps à broder et à jaser avec elles, et se plaisait à les récréer sans cesse par de nouvelles illuminations, des parterres de tulipes et de nouvelles colations. Toutes ces frivolités contribuaient à affermir le pouvoir du grand-vizir. Mourad IV avait été le dernier souverain qui eût voulu régner entièrement par lui-même : cet exemple ne fut pas plus imité par Ahmed qu'il ne l'avait été par ses prédécesseurs. Les autres Sultans avaient laissé des femmes ou des eunuques, des sultanes-mères ou des favoris, s'emparer du pouvoir; sous le règne d'Ahmed, le grand-vizir tint, seul du moins, les rênes de l'administration, et c'est le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un souverain qui ne gouverne pas lui-même, car il importe que les États reçoivent une impulsion unique. Le règne du sultan Ahmed III, qu'une révolution avait porté au trône et qu'une révolution en précipita, est en somme l'un des plus mémorables dont l'histoire ottomane ait conservé le souvenir : il fut marqué par la paix de Passarowicz et par celle du Pruth, par la conclusion du traité de partage de la Perse, signé par la Porte et le Czar et confirmé par l'usurpateur Eschref; il brilla encore par d'utiles institutions, par des fêtes brillantes, par l'hospitalité que reçurent, à Bender, deux rois chrétiens, Charles XII et Stanislas Leccinsky, par l'asile donné à Rakoczy et à Bonneval, enfin par la

construction de mosquées et de châteaux de plaisance, par la fondation de quatre bibliothèques à Constantinople, et par l'introduction de l'imprimerie dans l'Empire ottoman.

LIVRE LXVI.

Répression des rebelles. — Les voïévodes de Moldavie et de Valachie. — Grand-vizirat de Kabakoulak. — Reprise de Kermanschahan et de Hamadan. — Bataille de Koridjan. — Paix avec Tahmasip. — Destitution du grand-vizir Topal Osman, du kapitan-pascha, du moufti et de plusieurs autres fonctionnaires. — Lois somptuaires. — Audiences accordées à des ambassadeurs chrétiens. — Le Kabarta. — Arrivée du grand-vizir à Constantinople. — Monnaies. — Aqueduc de Bagdjékou. — Guerre avec la Perse. — Délivrance de Bagdad. — Biographie et portrait de Topal Osman. — Promotions, exécutions, institutions. — Grand-vizirat d'Ismail. — Maisons de plaisance. — Détermination de la naissance du Prophète. — Marche de Feth-Ghirai vers le Caucase. — Négociations diplomatiques entamées avec la Porte par des ministres européens. — Déclaration de guerre. — Marche des corporations. — Départ de l'armée. — Guerre de Perse. — Bataille de l'Arpatschaf. — Négociations et conclusion de la paix avec la Perse.

Le sultan Mahmoud venait de monter sur le trône, mais on entendait encore gronder la révolte, dont les chefs étaient deux simples janissaires, Patrona Khalil et Moussli. Le premier comparut devant le Sultan qui désirait le voir, revêtu de l'uniforme des janissaires, et ayant les jambes nues. « Que puis-je faire » pour toi? lui demanda Mahmoud. — Mon plus ardent désir est accompli, répondit-il, puisque je te

« vois assis sur le trône impérial ; cependant, je sais
 « bien qu'une mort ignominieuse sera désormais mon
 « partage.—Je te jure par mes ancêtres qu'il ne te sera
 « fait aucun mal ; demande une récompense ; dès à
 « présent, je te l'accorde. » Patrona demanda la suppression des baux à vie d'institution récente (malikiane), qui opprimaient le peuple, et ils furent aussitôt abolis. Le premier acte souverain de Mahmoud fut de remplacer les anciens ministres ; on éloigna tous les protégés et tous les amis d'Ibrahim-Pascha, et le silihdar Mohammed-Pascha, gendre du précédent sultan qui lui avait confié le sceau de l'Empire, après l'exécution d'Ibrahim, fut maintenu au poste de grand-vizir. Cependant la lie du peuple continuait à s'agiter sur le marché aux viandes, dans le but de participer à la solde des janissaires. Le premier lieutenant-général ayant voulu, bien qu'il fût une créature des rebelles, s'opposer à cette dégradation des rôles des janissaires, fut tué par Patrona et mis en pièces par la multitude.

Le vendredi suivant¹, le chef des émirs ceignit le sabre au Sultan dans la mosquée d'Eyoub (6 octobre 1730 — 3 rebioul-ewwel 1143). Dans le trajet du palais impérial à la mosquée, il suivit immédiatement Patrona et Moussli, les deux instigateurs de la révolte, qui s'avançaient à cheval, coiffés de turbans peu volumineux, les jambes nues et faisant largesse au peuple.

¹ Le 6, comme le dit le Rapport du baïle véulien, sur ce point d'accord avec Souhbi, t. 41, et non pas le 7, comme le prétend l'auteur de l'*Histoire des deux rébellions*, le 7 était un samedi.

douces, les rivales de celles du Bosphore. La place de kapitan-pascha qui avait été confiée à Abdi-Pascha, après l'emprisonnement du dernier grand-amiral, fut donnée à Hafiz Almed-Pascha¹; mais il fut obligé de la céder vingt jours après, à Djanum Khodja qui avait été grand-amiral dès le temps de la conquête de Morée. Seïd Moustafa et Mahmoud-Efendi, le fils et le beau-frère du moufti Feizoullah, qui, lors de la révolution dynastique, vingt-sept ans auparavant, avaient été exilés à Brousa, furent rappelés par le nouveau moufti Mirzazadé Scheikh Mohammed-Efendi; un orage semblable à celui qui les avait rejetés au loin, les ramena dans la capitale. Leur rappel fut suivi de celui du secrétaire des janissaires, exilé depuis douze ans à Gallipoli, par le grand-vizir Ibrahim-Pascha et de celui du chambellan Khissim-Mohammed, qui depuis cinq ans, était relégué à Selanik. En revanche, Feizoullah, Abdourrhaman et Raschid Mohammed (l'historien et le dernier ambassadeur en Perse), que les rebelles avaient nommés, le premier grand-juge de Roumilie, et le second premier juge de Constantinople, et qui étaient les créatures du grand-vizir et du kiaya décapité, furent exilés, l'un à Mitylène², l'autre à Khios³ et le troisième à Kos⁴. Quant

¹ Si dans l'histoire des deux rébellions *Amoufa* est mis pour *Amoufa* (p. 57), il faut moins s'en étonner que de son omission dans la liste du kapitan-pascha, dans les tables chronologiques qui font suite à celles de *Hadji Khalifa*, bien que Souhbi (L. II et 14) annonce son installation et destination.

² *Midyli*. — 3 *Sakiz*.

⁴ *Terakoi Isobhi*, t. 15.

à l'ancien reis-efendi Mohammed, qui depuis douze années, c'est-à-dire pendant toute l'administration de Damad Ibrahim, avait été initié à tous les secrets de l'Etat, il fut exilé à Tenedos¹. Les anciens généraux des janissaires et des armuriers, et le lieutenant-général du premier de ces deux corps, dont le séjour dans la capitale déplaisait aux rebelles, furent bannis également. Il en fut de même du bostandji-baschi Karakoulak; il fut exilé à Mitylène sur la demande des rebelles, et remplacé par le khasseki, qui avait été leur messenger auprès du sultan Ahmed. L'orateur des rebelles, Isperizadé, scheikh-prédicateur de l'Aya-Sofia, mourut subitement en chaire, frappé d'apoplexie au milieu de son sermon; cet événement fut considéré comme l'effet des malédictions du Sultan déposé.

Les scheikhs des douze mosquées impériales furent avancés dans l'ordre hiérarchique. Deux capitaines des janissaires, Karà Moustafa et Ouzoun Abdî, détestés à cause de leur sévérité, et qui s'étaient cachés dès le début de l'insurrection, furent tirés de leur retraite et massacrés sur le marché aux viandes. Trois jours après l'avènement au trône de Mahmoud, le présent d'avènement, chargé sur cent cinquante chariots, chacun contenant cinquante bourses², fut amené sur cette même place; les sept mille cinq cents bourses dont il se composait, furent réparties entre quarante mille janissaires, dix-huit mille

¹ *Bazija. Souhbi, f. 25.*

² • Ce qui fait en tout onze millions 250,000 livres, • p. 58.

canonniers, vingt-deux mille armuriers et vingt mille sipahis, dont chacun reçut vingt-cinq piastres. Après cette distribution, les troupes satisfaites, cessèrent de confondre leurs intérêts avec ceux du bas peuple et se déclarèrent prêtes à se ranger en bons musulmans sous l'étendard sacré, et à marcher conformément au fetwa du moufti, à l'encontre de ceux qui chercheraient à prolonger les troubles. Quant aux rebelles, ils capitulèrent à deux conditions, savoir : que nul d'entre eux ne serait puni pour avoir pris part à la révolte, et qu'ils auraient à leur disposition trois étendards, à l'ombre desquels ils pourraient se rallier, dans le cas où leurs intérêts se trouveraient en cause. Les tentes dressées sur le marché aux viandes, ne tardèrent pas à disparaître, et, quatorze jours après l'explosion de la révolte, les boutiques du marché furent ouvertes de nouveau à l'affluence des acheteurs (11 octobre 1730 — 28 rebioul-ewwel 1143) ¹.

Parmi les mutations que détermina l'influence des rebelles, nous citerons particulièrement la destitution du ministre de l'intérieur, celle des deux princes de Moldavie et de Valachie, et celle du khan de Crimée. Le vieil Aliaga de Nikdeh, ministre de l'intérieur, ayant déplu aux rebelles par sa tendance à s'affranchir de leur joug, ils l'accusèrent de corruption, et obtinrent qu'il fût remplacé par le grand-écuyer Moustafabeg. Quatorze jours avant la révolte des janissaires, Nicolas Maurocordato, fils du grand Alexan-

¹ *Histoire des deux rébellions*, p. 65, le 12; mais c'est un jour trop tard; d'après Souhbi, f. 15, le 28 rebioul-ewwel, c'est-à-dire le 11 octobre.

dre Maurocordato, était mort en Valachie; ce prince éclairé avait suivi le sentier honorable que lui avait tracé son père dans la carrière littéraire, et son *Traité des devoirs* tient dans la littérature grecque moderne le même rang que celui de Cicéron dans la littérature romaine (14 septembre 1730). Des savans allemands dont il aimait à s'entourer ¹, entre autres Wolf et Helbius, ont écrit son panégyrique; d'autres, tels que Bengler, ont présidé à la publication de ses œuvres; son médecin, le Grec Schendo, anobli sous le nom de Vanderbech, a, au contraire, écrit des satires contre lui ². Plus dévoué au prince et à la littérature nationale, le philologue grec Démétrius Procopius de Mokhopolis se livra à la cour de Maurocordato à des travaux utiles: il publia un *Aperçu sur la littérature grecque moderne au dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième*, où ont été puisés les premiers matériaux qui servent à l'histoire de cette littérature. Nicolas Maurocordato eut pour successeur son neveu Constantin Maurocordato, fils de Jean, qui un mois après ³ fut supplanté, sur la demande des rebelles, par un ennemi de son père, Richard Rakoviza, sur-

¹ *Secretarii militis Wolf Panegyricus in laudem Nic. Maurocordati; Theodori Helbii oratio de litterarum studiis Nicolai Maurocordati.*

² *Septem remedia chymica alchymistica*, dans Engel, *Histoire de Valachie*, t. II, p. 22.

³ Et non trois mois après, comme le dit Engel; il se met sur ce point en contradiction avec lui-même: car, après la mort de Maurocordato, survenu le 24 septembre (II, p. 9), Rakoviza fut destitué dès le mois de novembre (II, p. 28); ainsi, les deux règnes de Constantin Maurocordato et de Rakoviza ne durèrent pas plus de trois mois.

nommé Djihan, c'est-à-dire le Monde, qui acheta cette principauté au prix de cent cinquante mille piastres. Une injustice plus criante encore fut la révocation du voïevode de Moldavie, Grégoire Ghika, auquel avait été envoyé, quatre jours auparavant, le diplôme du nouveau Sultan qui le confirmait dans sa dignité (17 octobre 1730). Un boucher grec, nommé Yanaki, qui, pendant la révolte, avait vendu à son chef, Patrona Khalil, de la viande à crédit, et lui avait ouvert généreusement sa bourse, ébloui par la faveur dont il jouissait auprès des rebelles, n'aspira à rien moins qu'au trône de Moldavie. Patrona Khalil le lui promit en échange de cinq cents bourses, et fit inviter le grand-vizir, par l'intermédiaire de son complice Moussli, à nommer à cette principauté le boucher Yanaki. En vain, le grand-vizir objecta que quatre jours seulement s'étaient écoulés depuis que Grégoire Ghika avait reçu sa confirmation. « Quelle différence » peut-il y avoir, répondit le rebelle, entre un giaour » et un giaour ? » Le grand-vizir s'excusa de nouveau sur ce qu'il ne pouvait rien faire sans l'ordre du Sultan. « Allez donc trouver le Sultan, répliqua Moussli; mais songez avant tout à remplir les intentions de Patrona Khalil. » La volonté de ce dernier s'accomplit en effet et, pour la première fois, on vit investir un boucher de la dignité de prince de Moldavie; mais Yanaki ne fut pas le premier, non plus que le dernier hospodar, qui transforma le siège de son administration en une vaste boucherie (2 novembre 1730).

Les rebelles contraignirent également le grand-vizir

à révoquer le khan de Crimée, Menghli-Ghirai, et à le remplacer par Kaplan-Ghirai, qui, exilé à Brousa, y attendait le résultat de leurs démarches. Le grand-vizir essaya inutilement d'ajourner cette nomination jusqu'à l'arrivée de Menghli-Ghirai, qui déjà avait été rappelé; ils insistèrent pour que Kaplan-Ghirai se rendit immédiatement de Brousa à Constantinople; on fit droit à cette nouvelle exigence (23 octobre 1730 — 10 rebioul-akhir 1143), et Menghli-Ghirai reçut l'ordre de s'arrêter à Yanboli. Mais les rebelles, qui avaient espéré trouver dans le nouveau khan un de leurs plus fermes soutiens, étaient tombés dans une erreur grossière : car Kaplan-Ghirai, tout en affectant de vivre avec eux dans les meilleurs termes, servit de tout son pouvoir le plan formé par le kislaraga pour les anéantir. L'insolence de leurs chefs était parvenue à ses dernières limites. Un palais avait été affecté au logement de la concubine de Patrona Khalil, et la sultane Validé s'était vue contrainte de lui envoyer le sorbet lors de son accouchement. Le brave kislaraga Beschir s'occupa sérieusement de mettre un terme à cette insupportable tyrannie. Il s'associa pour l'exécution de ce projet plusieurs hommes d'une habileté reconnue, entre autres Kaplan-Ghirai, et le kapitan-pascha Djanúm-Khodja. Il mit encore dans sa confiance Ibrahim, kiaya de l'ancien gouverneur d'Égypte Mohammed, qui, sous l'administration de ce dernier, avait donné des preuves d'une rare intrépidité en étouffant la dangereuse insurrection fomentée par Mohammed Tscherkesbeg. Le khan, au-

quel Soulali, grand-juge d'Anatolie, avait communiqué le plan des rebelles, qui consistait à renverser le grand-vizir, le moufti et le kiskaraga, à nommer grand-vizir l'aga des janissaires, kapitan-pascha Patrona Khalil, et aga des janissaires son compagnon Moussli, en informa les ministres, et avisa avec eux aux moyens d'anéantir les rebelles, et d'assurer la tranquillité de l'empire (29 octobre 1730). Soulali était l'homme des rebelles; il n'en était pas de même du grand-juge de Roumilie, Paschmakdjizadé qui avait repoussé avec dédain les offres de Patrona, et avait fait jeter dans la mer, par une fenêtre, l'or distribué à ses gens par ce chef des séditieux *. Le kiskaraga, le grand-vizir, le moufti et le khan des Tatares gagnèrent aussi à leur projet le defterdar, le kiayabeg et le colonel du septième régiment de janissaires (dans lequel servait Patrona Khalil), homme doué d'une force corporelle extraordinaire, et que par ce motif on avait surnommé Khalil le Pehliwan, c'est-à-dire le Lutteur ou le Champion. Ce dernier se chargea de distribuer cinq mille ducats aux janissaires, et d'ôter à Patrona Khalil tout sujet de méfiance à l'égard du grand-vizir. On avait résolu de profiter, pour frapper le premier coup, d'une réunion qui eut lieu chez ce dernier, et dans laquelle Patrona proposa de déclarer la guerre aux Russes (23 novembre 1730 — 12 djemazioul-ewwel

* Sonblé, l. 17, indique par erreur le 15 djemazioul-ewwel au lieu du 12. C'était un jeudi, dit-il en contradiction avec un passage de la f. 18, où on lit : samedi 14 djemazioul-ewwel.

1143) ¹, comme alliés de la Perse. Le khan des Tatares parla dans un sens opposé; les rebelles étant trop nombreux pour qu'il fût possible de rien entreprendre contre eux, l'exécution du plan fut remise au surlendemain, jour auquel le diwan se réunit pour délibérer de nouveau sur la guerre projetée contre la Perse et la Russie (25 novembre 1730 — 14 djemazioul-ewwel 1143). Khalil Pehliwan et trente-deux hommes déterminés se cachèrent dans la chambre dite de Faïence. Après le conseil, le grand-vizir annonça à Patrona Khalil que sa majesté le Padischah avait résolu de le revêtir de la pelisse de beglerbeg de Roumilie. « Je n'en veux pas » s'écria Patrona, en accablant de reproches le grand-vizir, car il aspirait à devenir aga des janissaires. On arrêta alors qu'on irait au serai pour y procéder, avec l'assentiment du Sultan, à la déclaration de guerre. Khalil Pehliwan et ses trente-deux janissaires se rendirent dans l'intervalle par la porte de la Fontaine Froide, dans la salle des gardes du sofa; tandis que le grand-vizir, le khan, le moufti, le kapitan-pascha et les oulémas se transportaient avec Patrona et Moussli au kœschk d'Eriwan, et que les autres officiers attendaient dans la salle qui précède la ménagerie des lions. Au moment où le Sultan prit place sur le sofa, le grand-vizir donna le signal convenu. Khalil et ses trente-deux hommes sortirent aussitôt de la salle où ils étaient cachés; jugeant indigne d'un homme de cœur d'attaquer un ennemi par derrière et à l'impro-

¹ *Hist. des deux rébellions*, p. 100; le nom de Paschimakifjandé (ou du cordonnier pour les uns) y est écrit en Mazandé.

viste, le Pehliwan s'avança vers Patrona, et l'apostropha en ces termes : « Quel est le misérable assez audacieux pour vouloir être aga des janissaires ? » Patrona saisit pour se défendre l'arme qu'il avait à sa ceinture¹ ; mais lui et Moussli furent massacrés, et le vieux Wounli fut remis à la garde des bostandjis. Vingt-six hommes de leur suite, qu'on introduisit, les uns après les autres, dans la salle, sous prétexte de leur donner des pelisses, furent pareillement mis à mort. Mouhsinzadé Abdoullah fut nommé aga, et Khalil Pehliwan, premier lieutenant-général des janissaires. Soulali et le premier juge de Constantinople, créatures des rebelles, furent nommés sandjakbegs et perdirent par là les privilèges accordés aux oulémas ; puis ils furent mis, avec le mir-aalem Derwisch Mohammed, sous la garde du bostandjibaschi. Ainsi se trouva terminé le règne des rebelles. Les ministres félicitèrent le Sultan de ce triomphe remporté sur eux, et un khattischérif remercia les janissaires de leur fidélité ; cinquante mille piastres leur furent distribuées ; trente mille aux topdjis et trente-cinq mille aux djebedjis.

Un de ceux qui avaient le plus coopéré à l'extermination des rebelles² était le grand-chambellan Ibrahimaga, surnommé Kabakoulak, c'est-à-dire qui a l'oreille dure. Fils d'un raya de Karahissar, il avait été attaché comme valet de chambre à la personne du

¹ *Poisé*, espèce de coutelas ou de poignard.

² « Ibrahim, surnommé Cabakoulak fut celui qui indiqua la manière dont il fallait s'y prendre. » *Histoire des deux rébellions*, p. 116.

vertueux Kœprülû mort à la bataille de Slankamen ; sous les grands-vizirs qui avaient succédé à Kœprülû, il s'était élevé dans les emplois de la chambre, du rang de secrétaire à celui de khodja ou seigneur du diwan ; puis, dans la dernière guerre contre l'Autriche, il avait, comme kiaya de Kœprülû (fils de son ancien maître), créé en Bosnie¹ une armée de trente mille hommes ; enfin, nommé kiaya du gouverneur d'Égypte, il avait étouffé la révolte de Tscherkes Mohammedbeg. En récompense du zèle qu'il avait déployé contre les rebelles, il fut promu à la dignité de vizir et reçut le gouvernement de Haleb (18 décembre 1730 — 7 djemazioul-akhir 1143). Le grand-vizir, justement inquiet de la présence à Constantinople de ce dangereux concurrent, chercha à l'en expulser violemment ; mais il se prit lui-même au piège, car le kislaraga Beschir prévint le Sultan en faveur de Kabakoulak qui fut nommé grand-vizir² (22 janvier 1731 — 13^e redjeb 1143). Il fut le premier des douze grands-vizirs qui, dans le cours de quinze années, durent leur élévation à la toute-puissante influence du kislaraga Beschir et qui tombèrent du moment où il leur eut retiré son appui. Le grand-vizir révoqué obtint l'emploi de son prédécesseur et, à cetitre,

¹ Souhbi rapporte ici deux maxims arabes : *Errai kiblesâ-achadjant schedjoun*, c'est-à-dire, la réflexion avant d'entreprendre une action hardie double la hardiesse de l'action ; et : *Es-teïfou nasakâ enbaï min el koutoubi*, la science de l'épée est plus vraie que celle de l'écriture.

² Souhbi indique cette fois avec raison le 13 redjeb qui était un lundi : f. 21.

regut l'ordre de rejoindre en toute hâte le serasker de Bagdad.

A peine deux mois s'étaient-ils écoulés depuis que Kabakoulak avait pris en main les rênes de l'administration, que la révolte éclata de nouveau¹. Les janissaires assaillirent tout-à-coup leur aga dans son palais; blessé au bras par un coup de feu, ce dignitaire ne parvint à se sauver qu'avec beaucoup de peine. Le même jour, les tentes des séditeux reparurent sur le marché aux Viandes, cette arène de discorde et de troubles. Le tumulte avait pour cause l'exécution du boucher Yanaki (24 mars 1731 — 15 ramazan 1143), qui avait dû à Patrona Khalil son élévation au rang de prince de Moldavie, et qui venait de partager le sort de son protecteur auquel il avait déclaré, en lui faisant part de ses projets ambitieux, qu'il ne demandait pas à vivre plus que lui. Il avait été décapité² avec la masse des rebelles dont sept mille et plus avaient été mis à mort dans l'espace de trois jours. Grégoire Ghika fut donc confirmé pour la seconde fois dans la dignité de prince de Moldavie. Il en fut de même en Valachie, dont le dernier prince, Constantin Maurocordato, fut rétabli à la place de Rakoviza. Pour

¹ Souhli commet ici une grave erreur chronologique; le 18 du mois précité, dit-il, était un samedi, le mois précité était celui de redjeb; ce 18 redjeb était bien un samedi; mais la date du fait en question est le 15 ramazan qui correspond au 24 mars, jour auquel eut lieu cette émeute; *l'Histoire des deux rébellions*, p. 257, et les rapports des ambassades sont d'accord sur ce point.

² *Histoire des deux rébellions*, p. 151. Yanaki, nommé le 2 novembre, fut décapité le 25 du même mois.

étouffer les germes de révolte, dont le marché aux Viandes était le foyer continuel, le Sultan déploya l'étendard sacré; les djebedjis, les baltadjis du serai et les bostandjis marchèrent contre les révoltés et les mirent en fuite. Après la pacification de la capitale, la plupart des hauts dignitaires furent remplacés dans leurs fonctions. Pehliwan Khalil, koulkiaya des janissaires, qui, pour avoir débarrassé la Porte de Patrona Khalil, n'avait pas su tenir en bride cette milice turbulente, fut révoqué, ainsi que le segbanbaschi, et exilé à Brousa; ces deux fonctionnaires eurent pour successeurs Abdoulkiaya et l'ancien segbanbaschi Hassan, Allemand de nation, que nous avons vu figurer en qualité de lieutenant-général des janissaires au temps où s'agitait la question de savoir si on aurait la guerre avec l'Autriche; l'aga des janissaires Abdoullah fut remplacé par Schahin Mohammed-Pascha; le nischandji Ahmed et Ahmedbeg, fils de Nououman-Kæprülü, le dixième et dernier Kæprülü dont l'histoire ottomane fasse mention, comme ayant rempli des fonctions publiques, reçut, avec la troisième queue de cheval, le titre de vizir de la coupole. Son oncle Abdoullah perdit le gouvernement d'Égypte qui fut confié après lui au gouverneur de Kerkouk, l'ancien silibdar Mohammed-Pascha. Le moufti Mirzazadé Efendi fut destitué, et Paschmakdjizadé Seid Abdoullah fut nommé scheikh de l'islamisme. Le kapitan-pascha Djanûm dut céder ses fonctions à Abdi-Pascha qui les avait exercées un instant pendant l'insurrection. Il paya ainsi, par la perte de sa place, sa

désobéissance au règlement de police qui avait ordonné la fermeture de tous les cafés, comme étant le lieu de rendez-vous de tous les mécontents; au mépris de cette injonction, Djanûm avait récemment ouvert à l'arsenal un grand café où se portaient en foule les lewends et les barbaresques, ses compatriotes (17 mai 1731 — 10 silkhidé 1143). On lui reprochait encore d'avoir fait subir tout récemment de dures vexations aux équipages de quelques bâtimens français et armé ceux de la flotte sans en avoir reçu l'ordre, tout comme s'il eût été dey d'Alger et non pas grand-amiral du Sultan (18 mai 1731 — 14 silkhidé 1143). Le juge de Constantinople, Abdourrahman, à l'avarice duquel les ministres attribuaient l'élévation du prix des denrées, fut remplacé par l'imam du Sultan, le savant Pirizadé, dont nous reparlerons plus d'une fois, soit comme homme politique, soit comme homme littéraire.

Le grand-vizir Kabakoulak sévit contre les rebelles par des exécutions secrètes et même publiques; ce fut ainsi que, dans l'espace de six mois, il se débarrassa de quinze mille d'entre eux¹. Cependant, quelque soin qu'on mit à éteindre, dans le sang, le feu de la révolte, il se fit jour encore une fois. Deux officiers de djebedjis passaient auprès des bains situés dans le marché au Chanvre, lorsqu'une troupe d'Albanais amentés les força de se joindre à elle; heureu-

¹ *Histoire des deux révolutions*, p. 150; on y lit 50,000; mais c'est sans doute une faute d'impression et ce chiffre est mis pour 45,000; car on lit dans le rapport de Talman en date du 6 mai 1731: Ou assure généralement que, dans la seule ville de Constantinople, 45,000 personnes ont été exécutées depuis le mois de septembre dernier jusqu'à ce jour.

sement, ils parvinrent à la disperser, et ils en furent récompensés par une augmentation de solde (2 septembre 1731 — 29 safer 1144). Cependant le peuple murmurait en disant que le grand-vizir n'ordonnait tant d'exécutions que pour satisfaire ses ressentimens personnels, et qu'il tenait la ville en alarme par des rondes inutiles. Ce fut moins, toutefois, à cause de ces plaintes, qu'en raison de son ingratitude envers le kislaraga auquel il devait son élévation, que ce dernier se décida à le briser, et il l'envoya comme gouverneur à Negroponte sur la galère même qui devait emmener en exil plusieurs victimes de ses rigueurs (14 septembre 1731 — 9 rebioul-ewwel 1144). Le sceau de l'Empire fut envoyé au boîteux Osman-Pascha, et, en attendant son arrivée, l'aga des janissaires remplit ses fonctions en qualité de kaimakam.

Osman le Boîteux, originaire de Morée, était entré au serai très-jeune, grâce aux bons offices de quelques-uns de ses compatriotes; d'abord simple kozbeg-dji, c'est-à-dire gardien des noyers du jardin impérial, puis surveillant de ce même jardin, il s'y était fait connaître avantageusement. Sous l'administration du grand-vizir Ali-Pascha, tué à la bataille de Peterwardcin, il avait obtenu les deux queues de cheval; ce fut après le renversement du dernier souverain, qu'il reçut, avec la troisième, la mission de parcourir la Bosnie et l'Albanie pour y rechercher les auteurs de la révolte, et poursuivre et châtier, dans les retraites où ils avaient fui au sortir de Constantinople, les Albanais qui avaient donné dans ces pro-

vinces le signal de la rébellion. Il se trouvait entre Selanik et Seres, lorsque le chambellan Moustafabeg, en lui remettant le sceau impérial, l'invita à le suivre à Constantinople. Arrivé dans la plaine qui s'étend près de Daoud-Pascha, il fut complimenté par le moufti et le kaimakam, les grands-juges et le juge de Constantinople, le nischandji et le grand-chambellan, le tschalouschbaschi, le defterdar, le reis-efendi, les six généraux commandant la cavalerie ¹, et les quatre de l'infanterie ². Au sortir d'un splendide festin, tous, selon l'antique usage, le conduisirent à la Porte, où ils furent revêtus, suivant leur rang, de pelisses et de kaftans (21 septembre 1731 — 19 rebioul-ewwel 1144).

La pacification de l'Empire permit de s'occuper avec une nouvelle activité des affaires de Perse.

Aussitôt après l'avènement de Mahmoud, les deux ambassadeurs persans Rizakoulikhan et Weli, n'ayant reçu aucune réponse aux communications qu'ils avaient adressées au schah relativement aux bases de la paix à conclure, de nouveaux seraskers avaient été nommés avec mission de recommencer la guerre contre la Perse : c'étaient le gouverneur de Bagdad, Ahmed-Pascha, l'ancien beglerbeg de Karamanie, Aarifi Ahmed-Pascha, et le commandant de Gendjé, Ibrahim-Pascha, chargés de la défense des frontières de Bagdad, de Tebriz et de Gendjé; enfin Roustem-Pascha, auquel les rebelles avaient voulu déférer le grand-vizi-

¹ Sipahi, Silâhdar, Oloufedjian yemin, Ouloufedjian yasar, Ghourabâ yemin, Ghourabâ yasar.

² Janîzâherî, Hefedjî, Topdji, Toparbasdji. Soultî, III, 28.

rat, mais qui, dans cette circonstance, s'était conduit avec autant de loyauté que de modestie, fut, en sa qualité de gouverneur de Karamanie, nommé serasker, et on lui confia la portion du territoire qui avoisine Eriwan. Le khan de Perse, Housein, fait prisonnier lors de la marche de l'armée de Tebriz à Eriwan, fut décapité devant le koeschk des revues. Les deux ambassadeurs persans, après avoir eu quelques conférences avec le reis-efendi, le defter-efendi, le secrétaire du cabinet du grand-vizir et le président de la chancellerie pour le contrôle de la cavalerie¹, furent envoyés au serasker de Bagdad. Mais lorsqu'ils furent arrivés à Diarbekr, on apprit que les Persans avaient passé l'Araxes et que Weli Mohammed Koolikhan était en route pour Constantinople, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, chargé de féliciter le Sultan au sujet de son avènement. En conséquence, ce dernier fut conduit à Temeswar, et les ambassadeurs envoyés de Constantinople aux frontières furent gardés prisonniers à Mardin². Un destin plus fâcheux encore était réservé à l'ambassadeur, qui, chargé par le schah d'une mission auprès de Sourkhaï, khan turc du Schirwan, fut décapité avec toute sa suite et leurs têtes envoyées à la Sublime-Porte. Sourkhaï, qui s'était distingué dans les dernières campagnes dirigées contre les Schahsewens et les Sighinaks, et qui avait reçu en récompense le kha-

¹ *Souvari moubaledjjet*.

² Souhbi s'amuse à jouer sur les mots *Mardin* et *Mardin-Kulaci martin mahbei Scherattini mardin kâlini*, le château de Mardin devint la prison des diables obstinés.

nat du Schirwan à perpétuité, pour lui et pour sa famille ¹, entra en campagne à la tête de plus de trente mille hommes ; mais comme il manquait d'argent, la Porte s'empressa de lui expédier trente mille ducats². Ahmed-Pascha, serasker de Bagdad, fut le premier à repousser les Persans du territoire dont ils s'étaient emparés depuis la fin du règne d'Ahmed III. Il reprit Kermanschahan et ses trente-deux bastions; vingt-deux canons qui s'y trouvaient tombèrent en son pouvoir; Ardelan reentra pareillement au pouvoir des Ottomans (juillet 1731 — moharrem 1144). Après la prise de Kermanschahan, l'armée turque, commandée par le serasker Ali-Pascha Hekkimzadé, marcha sur Hamadan. Les Persans s'étaient retirés entre Kazwin et Ebhar; l'armée ottomane campa près du village de Salihabad aux environs de Hamadan. L'armée du schah comptait trente mille combattans sous les ordres de ses deux généraux Tahmas Koulikhan et Ali-Merdan. L'armée ottomane marcha contre elle, lorsque deux envoyés, Fethalibeg de Tebriz, et Allahwerdi parurent avec deux des premiers begs du schah et remirent au serasker et à son kiaya des lettres signées par le général en chef de l'infanterie persane³, par le chef des gardes-du-corps ⁴ et par le khalife des khalifes⁵, c'est-à-dire par le grand-chancelier de

¹ *Yourtlik wé odfaklık gendouyé tebihden khalik.*

² Ou 150 bourses; ainsi la bourse valait 200 dinars; le ducat était évalué à deux piastres.

³ *Koulleragné.*

⁴ *Kouridjibascht.*

⁵ *Khalifetoul-khalefs.*

l'Empire (13 septembre 1731 — 11 rebioul-ewwel 1144). Le serasker et le kiaya répondirent à ces lettres, et, dans l'attente d'une nouvelle communication, l'armée ottomane s'avança jusqu'à la distance d'une lieue et demie du camp ennemi. Le lendemain, une heure avant le lever du soleil, le schah Tahmasip déboucha tout-à-coup dans la plaine de Koridjan, située à dix lieues de Hamadan, avec huit pièces de gros calibre, cinq fauconneaux, deux cents coulevrines et un corps d'armée de plus de quarante mille hommes (16 septembre 1731 — 13 rebioul-ewwel 1144). La bataille fut sanglante, mais la victoire se décida en faveur des Turcs; sur vingt mille cavaliers persans, il n'y en eut pas deux, s'il faut en croire les Ottomans, qui parvinrent à s'échapper sains et saufs; quant à l'infanterie du schah, les trois quarts furent taillés en pièces¹. Au nombre des morts se trouvèrent le secrétaire de l'armée et le khalife des khalifes; trente-deux canons, les deux cents pièces volantes et tout le matériel de l'artillerie persane tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Le jour suivant, Hamadan se rendit: on trouva dans son camp sept grosses coulevrines, vingt-huit fauconneaux, deux mortiers et douze canons de petit calibre. Ainsi, la faiblesse de Schah Tahmasip, qui, pendant que Nâdir faisait le siège de Hérat, s'était laissé persuader par les grands de sa cour de se mettre lui-même à la tête d'une armée, lui fit perdre dans une seule bataille tout ce

¹ Souhbi, t. 30, n'évalue la perte des Ottomans qu'à 500 morts et 500 blessés.

que le génie et le courage de son général avaient gagné dans la campagne précédente.

Pour témoigner sa satisfaction à l'armée, au sujet d'une si brillante victoire, le Sultan lui envoya le deuxième grand-écuyer, porteur d'un khattischérif et d'un ferman où il félicitait ses soldats « à l'épée tranchante, au visage resplendissant, d'avoir bien légitimement gagné le pain et le sel du souverain. » Le commissaire impérial avait ordre en même temps, « d'attacher, en signe de gloire, au turban du serasker, un panache de héron orné de pierreries, de revêtir son corps valeureux d'une pelisse de zibeline, dont l'aspect réjouit l'âme, de ceindre ses flancs d'un sabre victorieux, afin qu'il pût abattre les têtes de ses ennemis; enfin, de lui remettre cent cinquante kaptans pour les intrépides crocodiles de la mer et pour les hardis léopards de l'armée¹. »

¹ Soudâi tennoueil tout au long, f. 60 et 61, ce khattischérif et ce ferman, lesquels sont richement ornés de sealences arabes et de vers turcs; il en est de même du récit de la bataille fait par l'historiographe de l'Empire, f. 29 :

Azâde : İsa tevrimend fi turki souvarimihî,

Félicitations pourahit arhîl turkiagnon,

Lorsque ces saluts entonnaient le chant de guerre

Et que les îles volaient en tournoyant.

Périm : Dou Ischkerhanavarid ker khattend

Dou seff tichou seff mahatche arastend

Ni vens avous une khattischéroub

Sinardou noumagan tichou reghal bouk,

Deux armées se levèrent pour combattre,

Placées sur deux rangs comme au jour de jugement dernier ;

Les lauzes dans les mains des braves,

Se frayèrent un passage comme les rochers qui sillonnent le sein du

¹ montagne.

Après la bataille de Koridjan, les Persans s'enfuirent à Koum et à Kaschan; les Ottomans poursuivirent leur victoire, divisés en deux corps, dont l'un conduit par le sandjak d'Amassia, et fort de sept ou huit mille cavaliers, ravagea tous les villages qu'il rencontra sur sa route; l'autre, sous les ordres de Sadik-aga, voïévode de Mardin, poussa son incursion jusqu'à Isfahan. Le schah, qui s'était retiré à Teheran, envoya de là au général ottoman, Mohammed-Bakir, porteur d'une lettre de l'itimadeddewlet, ayant pour objet de demander un sauf-conduit pour le kourdji-baschi, Mohammed Rizakou qu'elle disait être chargé de négocier la paix (18 novembre 1731 — 18 djemazioul-ewwel 1144). Le serasker prit connaissance du message et consentit à entrer en négociations. Il fut approuvé par la Porte, à condition toutefois que cette paix ne pourrait compromettre en aucune façon la sûreté des frontières, ni enlever à l'armée ottomane un seul des avantages dont elle était en possession. Cependant Ali-Pascha, le fils du docteur, et Roustem-Pascha, avaient, après un siège acharné, et au bout d'un mois seulement, pris la ville et la forteresse d'Ourmia (15 novembre 1731 — 15 djemazioul-ewwel 1144). La garnison persane, composée de mille cavaliers et fantassins, s'étant retirée au bout de onze jours, le prince

Turc : *Allah allah deyelim sandjaki tchekeli.*

Crions allah! allah! les sandjaks du khan défilent devant nous.

1 Nehenigani deryoi dailiri wé schedjout, pelengoni sahraht schirgiri wé tchehamet.

Binanschin, le Kurde Hakari, y fut laissé en garnison, et Ali-Pascha reprit sa marche vers Tebriz. Douze mille cavaliers se mirent, par la route de Saoukboulak et de Meragha, à la poursuite du khan de Bisoutoun, tandis que le serasker se dirigeait par Selmas vers la plaine de Toudj. Là, on vit accourir de toutes parts les habitans de la contrée qui venaient implorer, pour eux et leurs propriétés, la merci du serasker Ali-Pascha, qui, déjà antérieurement, avait commandé à Tebriz en la même qualité. A Kesel-Meslek, lieu situé à deux journées de marche de Tebriz, Tadjed-dinzadé-Mohammed Riza se présenta de la part des habitans de cette ville, accompagné des doyens des faubourgs de Schenbghazan, de Hikemabad et de Bilankouh, afin de rendre hommage au vainqueur et d'implorer sa protection. Ali-Pascha, qui s'était attendu à une vive résistance, détacha en toute hâte le binbaschi Mousaga Yektscheschm, c'est-à-dire le Borgne, avec trois mille cavaliers, pour prendre possession de la ville. Arrivé sur le pont qui traverse la rivière d'Adjissou, Ali fut rejoint par les troupes qu'il avait envoyées contre Meragha, et il rentra victorieux dans la capitale de son ancien gouvernement (4 décembre 1731 — 4 djemazioul-akhir 1144). La double prise de Tebriz et d'Ourmia fut exaltée et récompensée par une lettre impériale à laquelle se trouvèrent joints un sabre et une pelisse d'honneur.

† Souhbi cite à ce sujet le texte du Koran : *Haza fadhlon min rabbî, c'est-à-dire, faveur de mon maître et cet autre : Touti et milik men fechtat, c'est-à-dire l'Empire sera donné à qui il voudra.*

En apprenant la victoire de Koridjan, la forteresse d'Houweizé, vivement pressée par les Turcs et les tribus arabes des Beni-Mountefik et des Beni-Lam, avait ouvert ses portes et avait reconnu de nouveau la domination ottomane. Cependant, les dépêches du serasker de Bagdad, relatives à la continuation des négociations de paix, étaient, à Constantinople, l'objet constant de délibérations qui avaient lieu dans le palais du grand-vizir, et le premier chambellan impérial fut chargé de se rendre à Bagdad, afin de pouvoir apprécier au juste à quel point elles en étaient. Mais avant qu'il fût arrivé à sa destination, un messenger du serasker Ahmed-Pascha vint apporter la minute du traité (6 février 1732 — 9 schâban 1144) conclu avec la Perse (10 janvier 1732). Ce traité stipulait que l'Araxes formerait à l'avenir la frontière des deux empires du côté de l'Azerbeïdjan, comme Der-teng et Deroué devaient marquer les limites de l'Irak. Ainsi Gendjé, Tillis, Eriwan, Nakhedjiwan, le Kakhéti, le Karhli, Schamakhi et le Daghistan, avec toutes leurs dépendances, restaient au pouvoir de la Porte, tandis que Tebriz, Ardelan, Kermanschahan, Hamadan, Houweizé et tout le Loristan demeuraient à la Perse¹. Un grand conseil fut tenu à ce sujet dans

¹ Southi, t. 30, Traduzione turca del scritto persiano che il Coruzibasi Mehmet Riza Con Plenipotenziario del Ciah di Persia consegnò al Vez. Ahmedp. di Bagdad Plenipotenziario dell' alto Porta, il quale contiene il trattato di pace concluso tra queste due Monarchie. Le traité contient huit articles; le premier relatif aux frontières, le deuxième à la liberté des pèlerinsages, le troisième au commerce, le quatrième est

le kreschk des Perles à Constantinople, en présence du Sultan : le grand-vizir, le moufti, les grand-juges de Roumilie et d'Anatolie, le juge de Constantinople et les chefs des émirs*, les généraux des troupes, les ministres de la Porte et les khodjagians, parmi lesquels Soubhi, historiographe de l'Empire et secrétaire du cabinet du grand-vizir, prirent part à cette délibération (25 février 1732 — 28 schâban 1144). Le reis-efendi Ismail lut le rapport du gouverneur de Bagdad, la traduction de la lettre du premier ministre de Perse, et le traité de paix ; ensuite le Sultan prit la parole et désapprouva la cession de Tebriz, d'autant que cette ville avait été prise pendant le cours des négociations. Comme tous gardaient le silence¹, le moufti dit au dèster-emihi Mohammed-Efendi : « Parles, toi qui connais toute l'affaire. » Mais ce dernier n'osant pas exprimer son opinion, Firdewesi Seïd Eboubekr-Efendi quitta sa place, et, s'avancant jusqu'au bord du sofa, déduisit les raisons qui lui paraissaient devoir déterminer l'acceptation de la paix aux conditions souscrites par Ahmed-Pascha. Le moufti, qui avait pénétré la pensée secrète du Sultan, et qui voulait détourner son attention du

consuls de Constantinople et d'Isfahan, le cinquième à la bonne intelligence qui devait exister entre les commandans des fortresses frontières, le sixième au libre échange d'ambassadeurs ; le septième interdisait aux garnisons des frontières toute incursion sur le territoire voisin, le huitième rendait le traité obligatoire à tous les commandans militaires. C'est par erreur que Hauway, II, p. 64, fixe la date de ce traité au 10, au lieu du 20 janvier.

* *K'insmeden hînti schîhâ'îndîr*, c'est-à-dire, personne n'osant aborder la fille des terres (le discours). Soubhi, f. 40.

téméraire défenseur du traité, lui adressa ces paroles :
« Eh ! Eboubekr-Efendi, tu es plus aveugle que moi,
« malgré mon âge ; tu perds ton temps à prononcer
« de vains discours , et tu ne sais pas comprendre la
« volonté impériale. » Le grand-vizir invita ensuite
les généraux, particulièrement celui des armuriers, à
émettre leur avis, et celui-ci opina, ainsi que Firdewesi-
Efendi, pour la ratification du traité. Le Sultan prit de
nouveau la parole, et dit qu'il fallait ajourner toute
décision jusqu'au retour du chambellan chargé d'in-
struire cette affaire. Le moufti, qui avait d'abord
imposé silence à Firdewesi, parla alors dans le même
sens que lui ; mais avec une adresse toute diploma-
tique : « Glorieux Padischah, dit-il, nos têtes se cour-
« bent devant ta volonté ; le pays et les places fortes
« l'appartiennent, et la loi défend de céder la moi-
« dre parcelle du territoire aux ennemis de l'Em-
« pire ; mais pour assurer le repos des serviteurs de
« Dieu, de tes sujets, et des contrées soumises à ta
« domination, on peut renoncer à la possession de
« quelques localités, sans que cette cession soit consi-
« dérée autrement que comme une marque de faveur,
« un présent dû uniquement à la générosité et à la
« munificence impériale ; n'est-il pas vrai, Messieurs ? »
ajouta-t-il en se retournant vers les oulémas qui tous
l'approuvèrent. Toutefois, le Sultan décida que cette
question importante serait de nouveau discutée au pa-
lais du grand-vizir. Il y a toute apparence que le signe
d'intelligence adressé, dans cette délibération, par le
grand-vizir au général des armuriers pour l'engager à

soutenir qu'il fallait ratifier le traité et sacrifier Tebriz, fut une des causes de sa chute, survenue quatorze jours après (12 mars 1732 — 15 ramazan 1144). Le sceau de l'Empire fut envoyé à Ali-Pascha Hekkimzadé, serasker de Tebriz, fils du célèbre médecin du Sultan, Nouh-Efendi, que l'on disait Vénitien de naissance¹. Le moufti et le grand-vizir furent tous deux victimes de la paix conclue avec la Perse, et leur chute apaisa pour le moment le mécontentement du peuple.

La révocation du grand-vizir eut lieu tout-à-fait à l'improviste, au milieu du mois de ramazan, et le jour même où le manteau du Prophète était offert dans le serai à la vénération publique. Le grand-vizir et le moufti, les vizirs et les oulémas, les scheikhs et les khodjagians s'étaient réunis comme d'ordinaire dans le serai, pour présenter leurs hommages au Sultan, dans le kœschk du sofa, et se rendre ensuite à la salle des Reliques, afin d'y toucher le saint vêtement avec leurs sourcils. Lorsque tous les officiers de la cour eurent quitté la salle, le grand-vizir étant resté seul avec le moufti et les

¹ Voir les Rapports du baïle Ennio en date du 25 mai 1732. *Il 40 avri-
vato il nuovo primo Vesir Aïp, Djimply (Hekkimoghli) creatura di
morto Ibrahim, liberalissimo, regna per il Kistaraga Aïp, fu Seras-
chere nella Persia; il suo padre (Nouh-Efendi) si dice habbi studiato
in Padova e si sia stato estratto rimogare per gli amori con una
Turca, divenuta povera Protomedico del G. Sig. (de Moustafa II), di-
mostra una indole placida, benché si siano trovati una nota 9 appesi
creduti lairdi di strada, ma questa forme sono stato praticate come or-
dinarie altre volte da nuovi Vesiri per imprimere terrore. Actes vénit.,
dans les Arch. de Vienne.*

vizirs, fit signe à ces derniers de se retirer également; en conséquence, ils allèrent se ranger devant le kœschk d'Eriwan. Le silihdar, qui, suivant le cérémonial, devait, à sa sortie de la salle de réception, prendre le grand-vizir sous les bras pour le conduire, s'excusa sur son grand âge: il rentra donc dans les appartemens intérieurs, et le grand-vizir alla seul rejoindre les autres vizirs. Mais le silihdar ne tarda pas à revenir sur ses pas, et leur annonça que le Sultan allait se rendre dans la salle de la Circoncision; qu'ils ne pouvaient donc rester là où ils étaient, et qu'il les invitait à se retirer dans l'intérieur du kœschk, ce qu'ils firent aussitôt. Le Sultan étant alors passé avec le moufti dans la salle de la Circoncision, le silihdar se présenta de nouveau au grand-vizir, lui demanda le sceau de l'Empire, et lui signifia qu'il eût à s'embarquer sur-le-champ pour Scutari dans une galère armée à cet effet; en même temps, il annonça au defterdar que, jusqu'à l'arrivée du nouveau grand-vizir, il était chargé de l'administration des affaires courantes, en qualité de kaimakam.

Ce que l'histoire ottomane raconte des événemens qui se passèrent pendant les six mois que dura le grand-vizirat du vieux Osman le Boiteux¹, homme d'un caractère violent, impétueux et résolu, n'est que

¹ *H. G. Vezir uomo feroce e risoluto, per impeto di temperamento non talvoto in parole, ma peggio e ancora che è usservatore severissimo della sua parola. Ha saputo guadagnare lo Spirito del G. S. achietore le milizie, contentare il popolo, Raggiunt da valle venizien. L'insobrietà del Sultano rende potente il regno della favoriti della Modere, il Kistaragi, il Defterdar, et Mufti. Ibid.*

d'une importance très-secondaire. Pour mettre un terme aux différends qui existaient à cause d'un règlement de comptes entre le gouverneur d'Égypte, le silihdar Mohammed-Pascha et son prédécesseur, Abdoullah - Kæprülü, Osman envoya en Égypte l'ancien reis-efendi Souleïman, et le chargea en même temps du contrôle des monnaies. Un autre Souleïman-Efendi, surnommé Yoghourtdjizadé, c'est-à-dire fils du marchand de lait caillé, qui, ainsi que le reis-efendi Souleïman, avait été un des familiers du grand-vizir Ibrahim-Pascha et le confident intime de son gendre, le kiaya Mohammed, et qui, à ce titre, avait été nommé inspecteur des monnaies impériales, puis, après la chute d'Ibrahim, avait été emprisonné et condamné à payer mille bourses, fut rappelé de Lemnos, lieu de son bannissement, et reçut une charge honorable qui consistait à veiller au transport de la soure qu'on envoyait annuellement à la Meeque. Le kapitan-pascha Schahin-Mohammed, successeur d'Ali, dont l'apparition avait été si courte, fut, malgré les services signalés qu'il avait rendus autrefois comme aga des janissaires, jugé incapable de commander la flotte, et nommé gouverneur de la Canée. Le reis du port de Constantinople, El-Hadj Houseïn le Marabouth, c'est-à-dire le vaillant champion dans la guerre sainte, fut nommé kapitan-pascha, d'abord provisoirement¹, et ensuite à titre définitif. Le jour qui suivit le remplacement du kapitan-pascha, l'interprète de l'arsenal, Constantin Ventura, auquel on reprochait depuis long-

¹ Souhbi, t. 54. *Dilcekalet*.

temps de se laisser corrompre et de servir d'espion aux étrangers, fut mis à mort, et eut pour successeur Giorgaki, agent du voïévode de Valachie. Le savant imam du Sultan, Pirizadé, nommé six mois auparavant juge de Constantinople, fut, sur sa demande, admis à résigner ces fonctions, en échange desquelles il fut promu au rang de grand-juge d'Anatolie; en même temps le Sultan lui assigna les revenus de quatre juridictions, à titre d'argent d'orge. Le chef des émirs, Ammadzadé Seïd Mohammed, que les rebelles avaient élevé à cette dignité, fut rendu à son obscurité première. Le moufti Abdoullah Paschmakdjizadé, c'est-à-dire fils du cordonnier, homme orgueilleux et grossier, qui, s'orgueilleissant de l'amitié du grand-vizir Osman le Boiteux, s'était souvent permis des propos téméraires et inconvenans sur la personne du souverain, fut destitué, et à sa place fut nommé Damadzadé Eboulkhaïr, c'est-à-dire le Fils du gendre et le Père de l'homme de bien, Ahmed, qui, le lendemain de son installation, lors de la délibération qui eut lieu au sujet du traité conclu avec les Persans, donna la preuve que nous avons rapportée plus haut de sa souplesse diplomatique (24 février 1732 — 27 schâban 1144).

Un jour que, suivant son habitude, le grand-trésorier inspectait les caisses du trésor impérial, il trouva dans l'une d'elles une pierre portant la trace de deux pieds. Les oulémas ayant cru y reconnaître l'empreinte des pieds du Prophète, elle fut considérée comme une des plus saintes reliques laissées par Mohammed. En conséquence, cette pierre qui, « avec la

« pierre noire de la Kaaba, dépassent en valeur, dans
 « la balance des choses célestes, le soleil et la lune, »
 fut, par l'ordre du Sultan, enchâssée dans le mur de
 la mosquée Eyoub, au sud-est, à droite de la grande
 fenêtre « où elle brille de reflets ¹ comparables à
 « ceux qui resplendissent sur le front des houris ² »
 (13 janvier 1732 — 15 redjeb 1144). Les jardins de
 la vallée des eaux douces, qui, après la destruction
 opérée en trois jours des cent vingt kœschks dont
 ils étaient ornés, étaient échus à cent cinquante pro-
 priétaires différens, furent confisqués et attribués, à
 titre de fondation, au corps des bostandjis (19 jan-
 vier 1732 — 21 redjeb 1144). On renouvela les lois
 somptuaires qui avaient autrefois défendu aux femmes
 l'usage d'un bournous volumineux ³, les pantoufles et
 les bonnets brodés, les collets de manteaux en soie,
 longs de deux aunes, les voiles trop fins et trop trans-
 parens, les vêtemens de dessus trop justes et trop
 serrés, qui laissaient trop deviner et le visage et les
 formes du corps; plusieurs femmes, accusées d'avoir
 cherché à corrompre les musulmans orthodoxes par l'é-
 talage de ce perfide costume, furent noyées; une entre
 autre, que l'on surnommait la surveillante du diable ⁴,
 et « dont le corps mis à nu, dit l'historiographe de
 « l'Empire, eut pour tout vêtement le bleu ⁵ tissu des

¹ *Moussaklati sourkibi.*

² *Hennakché djebini Houriet-ain.*

³ Faisant dix ou douze fois le tour, c'est-à-dire de la longueur des tur-
 bans, qu'on pouvait rouler dix à vingt fois autour de la tête.

⁴ *Scheïtan Emînessi, Souhbi, t. 54.*

⁵ *Ten nuryansina tkatî magî khareî mesedjdar kitendi, Souhbi, f. 54.*

« ondes de la mer. » Si cette phrase donne une idée du style des historiens ottomans, celle qui suit et qui est relative à l'audience accordée au prince Scherbatoff, envoyé extraordinaire de la Russie, et à l'internonce de l'Empire, venus à Constantinople pour féliciter le Sultan au sujet de son avènement, montre de quel œil les Ottomans, dans leur présomption et dans leur haine pour les chrétiens, envisageaient les audiences accordées aux ambassadeurs de cette religion, même lorsqu'ils se présentaient les mains chargées de présens : « Le maudit dont il est question (l'internonce) » fut amené au diwan impérial, et après qu'il eut incliné son front en signe de soumission jusque dans la poussière qui environne la porte de la salle du trône, remis la lettre de créance et les présens dont il était porteur, on le revêtit, suivant un ancien kanoun, de l'habit de gala hors de proportion avec sa stature. Puis il quitta, ivre de bonheur, le serai du roi des rois, et, grâce à la disparition de sa personne abjecte, le champ brillant comme une émeraude du serai fut enfin délivré de la souillure que lui imprimait sa présence. » A l'audience qu'il obtint du Sultan, M. de Talman s'exprima en langue italienne, et le Sultan lui répondit directement en peu de mots, ce qui fut considéré, non-seulement comme une innovation, mais comme une marque de distinction particulière : car, depuis long-temps, les sultans avaient coutume de se renfermer dans un mutisme absolu à l'égard des ambassadeurs chrétiens (19 février 1732 — 22 schâban 1144).

L'élévation du résident M. de Talman à la dignité d'internonce avait répondu à l'envoi de l'internonce Moustafaaga, depuis reis-efendi, qui, promu au rang de deuxième defterdar, s'était rendu à Vienne, avec une suite de soixante-deux personnes ¹ et vingt-cinq chevaux, pour y notifier à l'empereur Charles VI l'avènement du sultan Mahmoud. Entre autres présens, il offrit à l'empereur les ouvrages imprimés à Constantinople, pendant les trois années précédentes, et reçut en retour le dictionnaire de Meninski ; c'est le premier, et malheureusement jusqu'à ce jour le dernier, échange de livres qui ait eu lieu par la voie de semblables ambassades, ou au moins le seul dont fasse mention l'histoire de la diplomatie ottomane ². Moustafa-Efendi n'eut qu'à se louer des attentions dont il fut l'objet à la cour impériale, tandis qu'Efendibeg, envoyé en Pologne pour y notifier comme lui l'avènement de Mahmoud I^{er}, se plaignit à son retour de l'accueil froid et peu convenable qu'il y avait reçu, bien que le résident polonais, comte Stadnicky affirmât le contraire. Outre l'ambassadeur ture,

¹ Les principaux fonctionnaires attachés à cette ambassade étaient le *mühürdar*, gardien du sceau; le *kazınsdar*, trésorier; le *kıtarajı*, maître d'hôtel; le *toutoundji*, fournisseur de tabac à fumer; le *schemidandjı*, inspecteur de l'éclairage; l'*ıtınan*, qui appelait à la prière; les *toufeskajıs*, fusiliers; les *schatırs*, le laquais; les *tevhokadars*, domestiques, etc.

² Il reçut en outre trente aunes de velours ponceau, quinze de velours vert, quinze de jaune, quinze de bleu, trente aunes de gros de Tours, deux grands flambeaux d'argent, un réchaud et sa chaînette d'argent, une pendule; enfin il lui fut alloué par jour 152 florins.

on vit arriver dans le même temps, à Vienne, un envoyé de Tunis, Yousouf Khodja, chargé par Houssein, beglerbeg de cette régence, d'élever des réclamations au sujet de quelques prises faites par des pirates siciliens ¹.

Bonneval, dont nous avons déjà fait connaître l'arrivée à Bosnaserai, ne vint à Constantinople que vers la fin du grand-vizirat de Topal Osman ², qui avait pour lui, comme pour les Français en général, une prédilection marquée; il lui fut alloué pour son entretien journalier une somme de trois cents aspres, ou de onze piâstres, d'après le cours des monnaies à ce moment (24 janvier 1732). Les subsides fournis à Rakoczy, que la Porte avait réduits peu de temps auparavant, furent de nouveau portés à soixante-quatorze piâstres par jour. Un événement heureux pour les affaires de l'internonce impérial, contre lequel Rakoczy et Bonneval ne cessaient d'irriter la Porte, fut la mésintelligence qui survint entre ces deux personnages. En effet, Rakoczy ne voulut plus rien avoir de commun avec Bonneval, parce que celui-ci refusait de lui donner le titre de prince de Transylvanie. Grâce aux espions que l'internonce impérial entretenait parmi leurs entourages ³, il fut instruit de toutes

¹ A partir du 25 juin 1732 jusqu'en avril 1733, ils furent accompagnés à Vienne par l'interprète de la cour Henri de Penkler.

² *Bonneval fu chiamato dal Zoppo (Topal) e fatto primo Bombista con paga sia a 10 riali per giorno che non arrivano a 5 zecchini.* Rapport d'Enno.

³ *Busser*, écuyer de Rakoczy et Bou, son secrétaire.

leurs démarches, et eut connaissance de leurs plans assez à temps pour qu'il pût se mettre sur ses gardes.

La Porte confirma la nomination du nouveau dey, gouverneur d'Alger, à condition qu'il ratifierait le traité de navigation conclu par son prédécesseur avec l'empereur d'Allemagne. Talman sut dépenser à propos mille ducats pour surprendre et contrecarrer le plan de Bonneval, qui consistait à mettre en campagne deux armées ottomanes, la première dirigée en apparence contre Belgrade, la seconde en réalité contre la partie allemande de la Bosnie et contre la Styrie. Le schah-bender turc Omeraga, accrédité à Vienne, dont l'installation avait été entravée pendant sept années, et dont le rappel avait été inutilement demandé à la Porte pendant le même espace de temps, reçut enfin l'ordre de quitter Vienne, et la cour impériale se vit enfin débarrassée de cet espion dont, à raison de son caractère diplomatique et de ses prérogatives, la présence ne lui était pas moins à charge que l'apparition de son internonce * dans le serai de Constantinople pouvait l'être à la cour ottomane.

* Le personnel des interprètes attachés à l'ambassade impériale à Constantinople se composait des interprètes Gaspard Momars et Selescovich; des jeunes de langues, Schmitt, Cresner, Brenner (ce dernier mourut le 17 janvier 1732), Aufenberg et Deissin; à Essek et à Petrovitz, l'interprète Adam Vener mort à Belgrade, fut remplacé par Managetta, interprète d'Orsova ou fut envoyé l'abbé Salamini, interprète persan; plus tard, Joseph Ponton et Carl Momars furent employés l'un à Orsova et l'autre à Belgrade comme interprète des frontières. Ces derniers recevaient une solde de 1,000 florins. L'internonce en avait 8,000 et le résident 6,000. 12,000 florins furent alloués en outre à l'internonce comme indemnité d'équipement. Rapport du 8 août 1732.

Les vexations suscitées aux catholiques par les Grecs et les Arméniens avaient entièrement cessé, depuis que les Grecs étaient eux-mêmes en désaccord au sujet de la nomination d'un patriarche. Le grand-vizir invita les deux partis à comparaitre au diwan pour les mettre d'accord; mais n'ayant pu y réussir, il ajourna sa décision au lendemain matin; le samedi de la Passion, le nouveau patriarche fut confirmé dans ses fonctions, et son prédécesseur, ainsi que tous les métropolitains et les archimandrites, ses partisans, furent condamnés aux galères (27 avril 1731). L'année suivante, le nouveau patriarche fut exilé à Brousa, et Jeremias, qui était un objet de haine pour toute la nation grecque, lui fut imposé comme chef spirituel (25 octobre 1732).

L'affection que le grand-vizir Topal Osman avait vouée aux Français, provenait de ce qu'autrefois, pris par des pirates, il leur avait dû son rachat et sa délivrance; mais à peine Ali, le fils du docteur, également ennemi des Russes et des Français, lui eut-il succédé, qu'il se plaignit à l'ambassadeur de France de l'audace des Maltais qui venaient de capturer la Riala impériale, le troisième vaisseau-amiral (novembre 1732). Ville-neuve lui répondit que les chevaliers de Malte se souciaient aussi peu du roi de France que les États barbaresques faisaient peu de cas des ordres de la Porte.

L'ambassadeur anglais, lord Kinnoul, eut de grandes humiliations à essayer à la suite d'une étourderie commise par le capitaine d'un navire britannique, à bord duquel il soupait, et qui, dans l'exaltation de l'ivresse,

fit tirer le canon au milieu de la nuit. La Porte ne voulait rien moins que faire pendre ce capitaine. Heureusement, la chute du grand-vizir étant survenue cinq jours après, l'ambassadeur parvint à assoupir cette affaire. Quant à l'ambassadeur vénitien Emmo Angelo, il n'omit rien pour apaiser le courroux du grand-vizir, excité par les ravages que deux chefs de brigands de Xeromero, Trombuchi et Cazouli, commettaient sur les territoires de Butrinto, de Prevesa et de Voniza, et contre lesquels il avait lancé de nombreux fermans enjoignant au gouverneur de Karli Ili de les anéantir *. La Russie avait envoyé à Constantinople, pour féliciter le sultan Mahmoud sur son avènement, le prince Scherbatoff en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Ce dernier fit son entrée dans la capitale de l'Empire, accompagné de l'ancien résident de Russie, Nepluieff, et du nouveau Wisniakoff. Quatre-vingt-dix-huit piastres lui furent allouées journellement pour son entretien. La Porte répondit à ce message par l'envoi en Russie de Mohammed Said, fils de Mohammed Tschelebi, qui, de là, se rendit en Suède, moins pour y porter les remerciemens du sultan Mahmoud, au sujet des vœux et des félicitations que lui avait adressés le roi Frédéric I^{er}, que

* Regh 1144 (gennaro) 1752). On trouve parmi les pièces concernant la république vénitienne une communication relative à une tartane Dulcignole : *Noi Vettor Don per la Serenissima Republica Procuratore e Capitano di Corfa e Pazzi, per l'achistazione della tartana spedita da Dulcignotti pubblicato a porto di Gai, diverse presentì e ascoltanti presto il tocco di tamburro*. Archives de Vienne.

pour tâcher d'obtenir le paiement intégral de la dette contractée par Charles XII envers la Porte, paiement qu'avait sollicité en vain le dernier ambassadeur.

Une contestation importante survint en matière de délimitation entre la Porte et la Russie au sujet des Tscherkesses de la Kabarta. Au nord du Caucase, dont la chaîne aux mille pics s'étend entre la mer Caspienne et la mer Noire comme un mur de séparation naturel entre l'Europe et l'Asie, deux grands fleuves prennent leur source, ce sont : le Kouban et le Terek, qui d'abord coulent du sud au nord et dont l'un se dirige ensuite vers l'ouest et se jette dans la mer d'Azof, tandis que l'autre s'achemine vers l'est et a son embouchure dans la mer Caspienne. Entre ces deux fleuves, coule au nord, presque vis-à-vis, la Malka, qui, prenant sa source non loin de la rive droite du Kouban, et se dirigeant de l'ouest à l'est, tombe dans le Terek au point où il décrit une courbe vers l'est. Entre les sources du Kouban et du Terek, au nord du Caucase, sont pareillement celles du Baksan, qui, se dirigeant au nord-est, se jette dans la Malka à peu de distance de son confluent avec le Terek. Ce territoire, borné par la Malka, le Baksan et le Terek, est habité par les Tcherkesses, dont une tribu est désignée sous le nom de Kabartai : car les Tscherkesses et les Kabartai parlent la même langue et sont un seul et même peuple. Le nom de Kabartai, emprunté par la nation à deux frères qui le portaient, est une des nombreuses appellations que l'histoire donne à ce peuple si remarquable par l'héroïsme de ses hommes et la beauté

de ses femmes. Strabon est le premier qui mentionne les Kerkètes comme les habitans du territoire occupé aujourd'hui par les Tscherkesses; l'identité des Zy-chès qui vivaient aux bords de la mer Noire, et dont parlent Procope, Pline et Etienne de Bysance, avec les Tscherkesses, est confirmée par le témoignage du voyageur génois, Giorgio Interiano ¹, et la Kabaxia de Constantin Porphyrogénète n'est autre que la moderne Kabarta ². Si l'on en croit les Ossetes, les Tscherkesses, avant l'arrivée des princes Kabartaï, originaires de Crimée, s'appelaient Keseks ou Kasakhs, et leurs alliances avec les Russes paraissent avoir donné naissance à la nation cosaque ³. Eux-mêmes prennent le nom d'Aïdegous, qui est celui du premier chef des Noghaïs ⁴, avec lesquels ils avaient eu autrefois des habitations et des maîtres communs, mais avec lesquels il faut prendre garde de les confondre, à cause de leur idiome tout particulier qui n'a aucune affinité avec la langue turque. La tribu tscherkesse des Kabartaïs qui, au septième siècle de l'hégire, abandonna la Crimée et s'établit dans l'île formée par les deux bras du Kouban, envahit plus tard le territoire borné par les rivières ci-dessus désignées, où une

¹ *Zyché in lingua vulgare greca e latina così chiamati, e da Turchi e Turchi dimandati Ciarcassi, et in loro proprio linguaggio appellati Adje.* Ramusio, II, p. 196.

² Voyez Ferrusar, *Bulletin universel*, février 1829. *Histoire*, p. 267.

³ Klapproth, *Voyages dans le Caucase et en Géorgie*, I, p. 147.

⁴ Voyez le passage mémorable de l'historien Djenabé, sur la descente des princes tatars de Crimée, des Noghaïs et des Ouzbeks, dans les mémoires de l'académie de Munich.

partie d'entre eux se fixa aux bords de la Malka, du Baksan et sur la rive gauche du Terek, et l'autre sur la rive droite du même fleuve; les uns prirent le nom de grands et les autres de petits Kabartais. Dès le onzième siècle de l'ère chrétienne, le prince de Tmourokan avait dompté les Kasogues ou Keseks. Cinq cents ans plus tard, les Tscherkesses et les Kabartais avaient envoyé aux Czars de Russie des ambassadeurs et des otages en signe de soumission¹. Les derniers traités de paix conclus entre la Russie et la Porte avaient reconnu les Tscherkesses, comme les Noghais, indépendans des khans de Crimée²; dans les expéditions de Kaplan et de Seadet-Ghirai contre les Kabartais pour les forcer à un tribut annuel et ignominieux en jeunes filles et en jeunes garçons (1729), la Russie avait bien fait mine de vouloir les secourir, mais deux ans avant l'époque où nous sommes arrivés, Bakht-Ghirai Sultan et Mourad-Ghirai Sultan, frères du khan Menghli-Ghirai, avaient de nouveau pénétré dans la Kabarta à la tête d'une armée nombreuse. Après la conclusion de la paix, par laquelle les vaincus s'étaient engagés à payer le tribut de jeunes filles, les Tscherkesses se soulevèrent et chassèrent les Tatares des fortes positions qu'ils occupaient aux bords du Baksan. Ce fut alors seulement que la Russie revendiqua d'abord la souveraineté par-

¹ Klaproth, *Voyages*, chap. XVIII.

² Si les Kalmouques exerçaient quelques hostilités contre les peuples de la Crimée ou contre les Noghais et Tscherkesses qui en dépendent. Paix d'Andrinople 1713, dans Schoell XIV, p. 297.

tielle ¹, et bientôt la souveraineté exclusive de la Kabarta, en adressant à la Porte un mémoire dans lequel les Tscherkesses étaient représentés comme des Cosaques originaires de l'Ukraine, et, comme tels, déclarés sujets de la Russie [1]. Cette singulière assertion et les prétentions de l'empire russe à la domination des Tscherkesses devaient trouver d'autant moins de faveur auprès de la Porte et particulièrement auprès du grand-vizir Hekkimzadé Ali, ennemi déclaré des Russes, que, neuf années auparavant, le Czar avait reconnu, dans une lettre apportée par Mohammedaga de Nissa, les droits du Sultan sur les Tscherkesses et les Noghaïs ².

¹ *E ben noto alla fulgida Porta che la provincia di Cabarda o meglio dire Circassia consiste in diversi popoli avendosi molti Principi, alcuni di questi ah antiquo sono sotto a dominazione dell' Impero Russo, altri sotto quella della fulgida Porta, e qualche altri sono neutri tra li due imperi, ma nel mese di Aprile di questo anno corrente 1751, un certo Sultano fratello proprio di Bachghirai, Doli Sultun, avendo radunato un esercito andò verso Cabarda e Circassia, et avanti di aricorri scrisse al Sig. Generale Maggiore Seraskin Comandante nella fortezza della S. Croce, ch'egli Sultun veniva per ordine del Han di Crimea per far guerra contra li principi di Cabarda, perciò pretendeva dal detto Generale ch'egli non si mescolasse di proteggerli. Sopra ciò il Generale li rispose tanto per iscritto che verbalmente, incuriosò li mandò di dire a quel Sultano che non si approssimasse alle frontiere russe in Cabarda con eserciti, perchè in simile occasione anch'egli stesso si trovava obbligato di mandare una partita di esercito per difendere li sudditi di S. M. inoltre che comenza di lasciare la provincia di Cabarda o Circassia in questo stato come ch'era mantenuta da molti anni. Pro memoria del Resid. Wisulakoff. Pera li 9 Agosto 1751.*

² *In appresso quello che confidentemente lei ci comunica circa li torti, che li nostri sudditi, quali recurringono all' Zerehexi e Nogai ind-*

Deux mois après sa nomination, le grand-vizir arriva d'Eriwan à Scutari, accompagné du chambellan qui l'avait rejoint dans la première de ces deux villes; la dépêche impériale, qui lui notifiait son élévation, était conçue dans des termes d'une parfaite bienveillance; à son entrée solennelle dans Scutari, il fut reçu, suivant l'usage, par le moufti et les chefs des émirs, le kaimakam et les vizirs, les généraux et les officiers des troupes, les chambellans et les khodjagians, les gedikliûs-saïims et les tschaouschs du diwan (10 mai 1739—15 silkidé 1144); deux poètes, Wehbi et Nabifi, et les deux historiographes de l'Empire, Tschelebizadé-Aassim et Sami, lui récitèrent des poésies. Ce ne fut que dix-sept jours après son entrée à Constantinople, qu'eut lieu son installation. Tous les grands dignitaires s'étant assemblés au diwan, il fut revêtu de deux pelisses d'honneur: d'abord de la kapanidja par le kïslaraga, puis d'une pelisse de zibeline par le khâziæedaraga, qui plaça ainsi, pour nous servir de l'expression de l'historiographe, « lumière sur lumière ». Les vizirs et les ministres lui baisèrent la main, et l'internonce impérial obtint dans cette circonstance l'audience qu'il sollicitait. Le grand-vizir changea, comme c'était l'habitude, le kiaya et presque tous les officiers de la Porte. Il trouva le trésor augmenté de quatorze millions et

di lei costri. Copia della lettera de S. M. Russiana che scrisse al soltano cou il ritorno del Capigibassi Niali Mehmedaga, 21 février 1725.

* *Nour ala nous, Souhbi, t. 44.*

demi de piâtres; cette somme énorme provenait de l'héritage et de la vente des biens du grand-vizir Ibrahim-Pascha, tué pendant la révolte : de ceux de son kiaya, de ses fils et de ses gendres *. Plusieurs oulémas furent bannis *. Le secrétaire du défunt kapitan-pascha, Salim, et son ami intime, le defterdar révoqué de Candie, Hasan le-Hongrois, furent éloignés de Constantinople, et nommés, l'un defterdar de Bosnie, l'autre secrétaire du gouverneur de Selanik, sur une accusation calomnieuse que porta contre eux le jardinier de Salim; ce renégat, Russe d'origine, avait su capter la confiance de l'aga des janissaires, et avait répandu dans la capitale de faux bruits auxquels on voulut mettre fin. Le defterdar Firdewesi Eboubekr-Efendi étant venu à mourir, sa place fut donnée à Laali-Moustafa, qui avait été envoyé précédemment au Caire en qualité d'inspecteur des monnaies. Firdewesi fut l'un des plus célèbres calligraphes du temps, et la plupart des lettres de créance remises aux ambassadeurs pour les puissances étrangères, sous le règne d'Ahmed III, sont écrites de sa main.

Le grand-vizir, qui avait fait un long séjour sur les frontières de Perse, et qui connaissait les qualités et les défauts de chaque commandant militaire dans cette

* Soubhi, f. 45, donne les articles des listes de confiscation qui lui furent adressées et dont le montant, s'élevant à 29,520 bourses 340 piâtres ou 13,764, 840 piâtres (la bourse valant 500 piâtres) fut versé dans les caisses de l'Etat.

* Le grand-juge Ishak, fils du mouli Ismail, Khodjiazadé et Tancien nakib Nodlewizadé, Soubhi, f. 46.

partie de l'Empire, prouva, dès son entrée au pouvoir, qu'il savait récompenser les uns et punir les autres. Le brave beglerbeg Timour Mohammed-Pascha, « dont le mérite se trouvait à l'étroit sous le » vêtement d'honneur de beglerbeg, put se draper » plus amplement dans la pelisse d'hermine, signe » distinctif de la dignité de vizir. » Aarifi Ahmed-Pascha fut au contraire déclaré traître à sa patrie et traité comme tel. Il avait entretenu avec les Persans une correspondance criminelle, les avait attirés à Eriwan et avait sacrifié volontairement la moitié de l'armée qui lui était confiée. D'Eriwan, on l'avait envoyé à Tekké, en qualité de chef des Yürüks ou Turcomans de cette province. Enfin les gouverneurs de Hamid et d'Aidin reçurent ordre de marcher contre lui et de livrer sa tête.

Un des premiers soins du grand-vizir fut d'améliorer la monnaie dont l'altération causait depuis longtemps un grave préjudice au commerce; de nouvelles piâstres et de nouveaux paras furent mis en circulation, et les anciens paras dont, sur le pied légal, huit ou au plus neuf valaient une drachme, furent rachetés sur le pied de treize paras et demi pour chaque drachme d'argent. Une des premières solennités auxquelles assista le grand-vizir avec tous les ministres de la Porte et toute la cour du Sultan fut l'ouverture du nouvel aqueduc qui devait désaltérer les deux faubourgs de la capitale, Pera et Galata, en y amenant les eaux des deux vallées de Balban et de Belgrade. Deux bendés ou écluses, destinées à l'alimenter, et

dont l'une porte le nom du sultan Mahmoud, l'autre celui de sa mère la Validé, forment le bassin; l'aqueduc lui-même, large de quarante aunes et long de cinq cent soixante, conduit du village de Bagdjekœi, par-dessus la hauteur située immédiatement en face, l'eau de ces deux écluses; « ses vingt et une arches semblent » autant d'yeux ¹ ouverts sur le Bosphore d'où on » l'aperçoit au loin; » près de là, un *kœschik* et une chapelle en marbre ² « dont les formes gracieuses » invitent le passant à prier » sont près de Bagdjekœi les dépendances de cet aqueduc. Sur la route de Pera, un double système de piliers en forme de pyramides, pourvus à leur cime de bassins ouverts, dans lesquels l'eau monte immédiatement avant de franchir l'espace formé par une gorge pour retomber ensuite, a bien plutôt pour objet de mettre l'eau en contact avec l'air que d'augmenter la force de son volume [11]. Quatre de ces piliers, dont au reste l'usage date du temps des Romains, puisque Pline avait déjà posé ce singulier principe, que l'eau doit monter et descendre fréquemment sur une grande étendue de terrain pour conserver son équilibre ³, sont rangés, l'un derrière l'autre, sur les hauteurs du Lewend tschiflik, à moitié chemin de Pera et de Bouyoukdéré; deux autres se trouvent

¹ Les arches de l'aqueduc et les piliers des ponts se nomment en langue turque *göz*, c'est-à-dire les yeux.

² *Sehâhidî sitemîdî lîkâî douayé agoussh klînan*.

³ *Libramentum apud in ceteros pedes sursum elici minimum erit, si uno cuniculo veniet in bina actus, si longiore tractu veniet, substat vltro descendatque, ne libramenta pereant.* Pl. L. XXXI. C. 6.

près de là, à l'entrée d'une gorge étroite ¹; immédiatement en face est situé le grand réservoir dont les eaux se répartissent entre quarante fontaines. L'honneur de cette construction appartient à une douzaine de ministres et de grands personnages ², car il est dit dans la tradition : « L'aumône de l'eau est la meilleure » de toutes ³, parce que la source vivifie toute existence ⁴. »

Nadir-Koulikhan, né dans la province du Khorassan ⁵, après avoir été prisonnier des Ouzbeks pendant quatre ans, parvint à s'échapper ⁶, et se mit au service d'un petit chef de ce pays, dont il épousa la

¹ *Constantinople et le Bosphore*, p. 249; cet ouvrage contient la traduction de tous les détails donnés sur cet aqueduc par Souhbi, l'historiographe.

² 1^o Le grand-vizir; 2^o le kisharaga; 3^o le defterdar iest; 4^o le vizir Nischandji-Ahmed; 5^o le vizir Ismail, l'aga des janissaires; 6^o le grand-juge d'Anatolie Scherikhzadé-Mohammed; 7^o le zililidar Yakoub; 8^o le grand-écuyer et gendre Yahya; 9^o le kiasya de la Walidé; 10^o le kiasya du grand-vizir; 11^o le reis-efendi Ismail; 12^o le defterdar Mohammed (voir les noms des quartiers où sont situées ces fontaines dans Souhbi, f. 45, et dans *Constantinople et le Bosphore*, II, p. 251 et 252).

³ *Efthalos-salakat sakî et moî*. Souhbi, f. 47.

⁴ *Min el moî kullim schayn hayî*. Souhbi cite en outre, f. 45, ce dicton arabe : *El koutret tesbi an el ghadiri*, c'est-à-dire la goutte fait juger de l'étang; ces sentences et celles du Koran : *Le Seigneur les désaltère avec un pur breuvage*, sont le plus ordinairement inscrites sur les fontaines; l'inscription de soixante-huit vers composés par Wehbi qui est gravée sur le bédé de Bagdjekou est citée à la suite de l'ouvrage intitulé : *Constantinople et le Bosphore*; la traduction accompagne le texte turc; cette description se trouve aussi dans le *diwan* de Wehbi.

⁵ Sir William Jones, d'après Mirza Nehdi, fixe sa naissance au samedi 11 novembre 1688. Hanway, dont on ne peut pas attendre autant d'exactitude que d'un historien persan, place sa naissance en 1687. Malcolm.

⁶ Sa mère fut prise à la même époque et mourut en Tartarie. Hanway, II, p. 257.

fille après avoir massacré son père. De chef de brigands, il devint gouverneur du Khorassan. Destitué à cause de son insolence et de sa turbulence, il se mit de nouveau à la tête d'une bande de brigands, avec laquelle il s'empara de Kelat, patrimoine de son oncle, qu'il tua, comme avait fait Osman, fondateur de la puissance ottomane. Il combattit ensuite pour Tahmasip, schah légitime de Perse. Vainqueur dans trois batailles, il délivra son pays du joug des Afghans, fit monter Tahmasip sur le trône de ses pères, et reçut en récompense, avec le titre de sultan, quatre des plus belles provinces de son empire, le Khorassan, le Mazenderan, le Sistan et l'Azerbeïdjan. Toutefois Nadir ne prit point le titre qui lui était conféré¹, de peur d'exciter l'envie, et se contenta de celui de Tahmas Koulïkhan, c'est-à-dire de Serviteur du Schah; mais il profita de son élévation au rang de prince pour faire battre monnaie à son effigie et à son nom : c'était annoncer qu'il voulait à la souveraineté. Ainsi que nous l'avons raconté plus haut, il avait, immédiatement avant la déposition de Tahmasip, battu les Ottomans, pris Hamadan, Kermanschahan, Ardelan et Tebriz; mais, pendant ces conquêtes, les Afghans s'étaient de nouveau rendus maîtres du Khorassan, où il s'était vu contraint de retourner, pour faire rentrer cette province sous la domination du schah, ou plutôt sous la sienne propre: car telle était déjà sa pensée secrète.

¹ On lit dans Malcolm, *Histoire de la Perse*, III, p. 72, Mahmood (Mahmoud) accepta tous ces honneurs; c'est Nadir qu'il désigne sous ce nom.

Pendant que Nadir était occupé à réprimer l'alarmante rébellion des Afghans, les Ottomans avaient repris les villes qu'on leur avait précédemment enlevées, et le schah Tahmasip avait été vaincu à Khoridjan. Ali Hekkimzadé, qui, en qualité de gouverneur de Tebriz, avait fait construire dans cette ville une mosquée et une médresé, en faveur desquelles il avait institué de riches fondations, vit avec peine que, par suite de la paix conclue avec le schah, Tebriz rentrât sous la domination persane; cependant la reprise des hostilités ne fut pas provoquée par lui, mais par Tahmas Koulïkhan, qui, d'abord battu dans le Khorassan, prit ensuite Hérat, et transplanta plus de neuf mille familles afghanes dans d'autres villes persanes¹. Lorsqu'il apprit que l'ambassadeur persan Safikoulïkhan avait conclu avec la Porte la paix dont nous avons parlé plus haut, et que Raghïb-Efendi avait rapporté à Isfahan le traité ratifié par le Sultan, Tahmas Koulïkhan saisit cette occasion pour déclamer publiquement contre le schah, et exprimer sa désapprobation dans une circulaire qu'il adressa à tous les gouverneurs du royaume. De retour à Isfahan, il détrôna Tahmasip dont il s'était dit précédemment le serviteur, et le remplaça par une ombre de souverain, le fils du schah dépossédé, enfant de quarante jours².

¹ Dans les villes de Merwoud, Nischabour, Schewar, Damaghan, Sirman, Klar-kerman : Souhî, t. 51. Il n'est nullement question de cette colonisation de 9,000 familles afghanes dans les fameuses histoires de Nadirshah.

² Dans la traduction de Mehdi-Khan, les dates sont presque toujours fau-

(26 août 1732 — 15 rebioul-ewwel 1145). Mohammedaga, que le sultan Ahmed avait envoyé à Nadirkoulikhan et que celui-ci avait retenu, par représaille de ce que ses deux envoyés Rizakoulikhan et Welikoulikhan, l'un chargé de réclamer les villes conquises dans l'Azerbeïdjan, l'autre d'adresser au Sultan des félicitations au sujet de son avènement, avaient été gardés prisonniers à Lemnos; Mohammedaga, disons-nous, fut renvoyé au sultan Mahmoud I^{er} avec ce court message : « Il faut rendre tout le territoire détaché de la » Perse, ou se préparer à la guerre. » En même temps Tahmas Koulikhan prit l'initiative, et, s'approchant des frontières ottomanes, il vint camper à Gûlbaïgan, d'où il menaçait Bagdad (17 octobre 1732 — 27 rebioul-akhir 1145). Après avoir châtié les tribus Bakhtiari dans le Loristan, il renforça son armée par celles de Schouster et de Dizfoul, s'approvisionna de vivres à Koum, à Kazwin et à Kaschan, et parut tout-à-coup devant Kermanschah. Le gouverneur de Bagdad, Ahmed-Pascha, avait eu la prévoyance

ses; ainsi dans le livre III, chap. 1^{er}, le 4 rebioul-akhir est indiqué comme le jour correspondant au 16 août, tandis qu'il correspond au 24 septembre (nouveau style) et au 15 septembre (vieux style). Mais ce qui semblerait vraiment incroyable, c'est que dans le livre III de cette traduction, l'auteur est en arrière d'un an pour toutes les dates; il suffit pour s'en convaincre de comparer son travail avec celui de Hanway et avec l'histoire de Tahmas Koulikhan où la bataille livrée contre Topal Osman est datée de 1733, année où elle eut effectivement lieu; les dates relevées dans l'histoire ottomane et dans les rapports des ambassades s'accordent parfaitement avec celles de Hanway et de l'histoire de Nadirchah. Ni S. W. Jones, ni les écrivains qui l'ont suivi, n'ont remarqué ces graves erreurs chronologiques.

de faire occuper les défilés de Derné, de Mendelé, de Djin, de Bendré et de Djesan par la cavalerie provinciale et les troupes des begs kurdes de Baban, de Hazir, de Senghiné et de Karabagh¹. Dix jours après (26 décembre), Tahmas Koulikhan, ayant opéré sa jonction avec les troupes du beg de Derné, Ahmed-beg, attaqua l'ennemi à l'improviste, passa la Diala, se dirigeant sur Sengabad, stationna à Derné, mais sans oser encore attaquer Bagdad, il divisa son armée en deux corps, dont l'un eut ordre de se rendre à marches forcées à Kerkouk, et l'autre à Erbil, par la route située entre Kerkouk et le Sab².

Après la prise d'Erbil, Nadir marcha par Djowanani sur Kerkouk; puis, laissant le gros de ses bagages à Touz-khourmati³, il assaillit Kerkouk à la tête de sept cents cavaliers; mais, repoussé dans un assaut qui dura trois heures, il se retira à Touz-khourmati (26 décembre 1732 — 9 redjeb 1145). Le surlendemain⁴, il attaqua l'armée ottomane près du pont d'Adana, village situé à dix-huit lieues de Bagdad, la battit, et fit

¹ Souhbi, f. 51. Ici, il s'est trompé de jour : le 16 djenazioul-ewwel (16 décembre) n'était pas un jeudi, mais un dimanche, et le 26 n'est pas un samedi, mais un mercredi.

² Souhbi écrit *Sarb*.

³ Ou *Kherrmaton*, suivant l'histoire de Mehdi-Khan, III, c. 2.

⁴ Souhbi et S. Will. Jones tombent, cette fois encore, tous deux dans des erreurs de dates : Souhbi dit que le 22 redjeb (8 janvier 1733) était un vendredi, tandis que c'était un dimanche; S. W. Jones fait correspondre le 1^{er} redjeb (18 décembre) au 6 janvier, ce qui occasionne une erreur de trente jours, en raison de l'habitude qu'il a de compter toujours d'après les errements du vieux style.

prisonnier un des begs qui la commandaient; trois jours après, plus de dix mille cavaliers persans passèrent le Tigre en face de Samara, et menacèrent Bagdad. Le serdar envoya contre eux les paschas de Diarbekr et de Haleb avec dix pièces de canon, pour s'opposer à leur passage. Cependant Bagdad ayant reçu dans ses murs des renforts composés des troupes kurdes des sandjaks de Koi, de Baban et de Saoukboulak, les troupes ottomanes livrèrent à l'avant-garde de Nadir Koulikhan un combat meurtrier, dans lequel fut pris le sandjak de Koi¹. Les Turcs furent forcés de se replier sur Bagdad, et les Persans vinrent dresser leur camp aux environs du village de Yenidjé; le jour suivant, ils s'établirent près de la colline de Seiran² (19 janvier 1733 — 1^{er} schâban 1145). Là, ils voulurent passer le Tigre, mais le pascha de Bagdad marcha sur eux avec quarante compagnies de fusiliers et autant de volontaires qui se retranchèrent aux bords du fleuve. Pendant la nuit, cent cinquante fusiliers passèrent le Tigre à la nage, et s'embusquèrent non loin des retranchemens ottomans, près du village de Djourf, position dont ils ne tardèrent pas

¹ Soulbi lui donne, f. 61, le nom d'Ahmed, et f. 52, celui de Mohammei; ce dernier nom est le véritable, ainsi qu'il résulte de l'ouvrage de Mehdi-Khan, III, ch. 2, De Yenidjé, S. W. Jones a fait Nikigé; Mehdi-Khan appelle pont d'Adans celui de Behrîz.

² On lit dans S. W. Jones *Siran pète pour Seirandépi, Kara pète pour Karandépi*, et *Dasché lepri pour Tusch lepri*, c'est-à-dire le pont de pierre. S. W. Jones (tail peu versé dans la langue turque) il s'est laissé guider par la version persane de Mehdi-Khan.

à être expulsés. Les Persans s'occupèrent alors de réunir des barques plates et des radeaux, moyens de transport les plus usités dans le pays pour traverser le fleuve¹. Avant d'effectuer son passage, Nadir renvoya, porteur de propositions de paix, l'alabeg de Diarbekr, qui avait été fait prisonnier au pont d'Adana². Cette ouverture fut, à Constantinople, l'objet d'une longue délibération dont le résultat fut la nomination de l'ancien grand-vizir Topal Osman-Pascha, en qualité de serasker, titre en vertu duquel il prit le commandement des troupes de tous les gouvernemens d'Asie, et eut sous ses ordres une armée de quatre-vingt mille hommes³.

Malgré les retranchemens élevés par Ahmed-Pascha, serasker et gouverneur de Bagdad, pour empêcher Nadir qui campait à Seirandepé, à deux lieues de Bagdad, en face des tombeaux des deux saints imams, de traverser le fleuve, ce dernier réussit à opérer son

¹ Il porte le nom de *Kozo, Toubaz, Kelak*. Souhbi, f. 52.

² Mehdi-Khan, III, 2, nie l'existence de ces propositions.

³ Hanway, II, p. 75. Suivant Mehdi, III, 5, environ cent mille. Souhbi donne, f. 52, la liste et le dénombrement des troupes, et le chiffre total ne s'en élève pas à plus de dix mille. Il cite à ce sujet les gouvernemens qui suivent : *Anatolie, Adana, Hama, Hims, Itschil, Karamanie, Amatsia, Akchehr, Tcheborum, Malatia, Alayé, Karahissar, Angora, Kanghri, Kaissariyé, Kirenchehr, Begschehr, Amadia, Djezirék, Diarbekr, Mardin, Feradjil, Rakha, Iskenderiyé, Ouskoub, Yanina, Dolonia, Wouldjeterin, Perzerin, Doukagia, Atadjahissar, Okhri, Ilbestan, Gützmül, Diarigé, Djamik, Niklah, Koniah, Uerâsch, Aintab, Haleb, Roba, Birsadjik, Kharput, Arghant, Ereyli, Tchemischghezek, Akchehr, Akserû, Kelis*. Il est également question de ces sandjaks et de leurs troupes, dans les f. 48 et 50 de son ouvrage.

passage sur un pont construit par un ingénieur européen. Le bois coupé à cet effet dans une forêt de palmiers voisine de Dekhalé, fut déposé dans cette localité, située à sept parasanges de Bagdad, et d'où un corps de douze mille hommes le transporta à Schehrwan, village situé à deux lieues de la place. Nadir passa le premier le fleuve à la tête de deux mille cinq cents hommes, sans que les Ottomans eussent tenté de l'en empêcher ; ils firent même un mouvement rétrograde. Nadir continua sa marche le lendemain, dans un chemin inégal et sur sept colonnes ; au moment où il fut rejoint par les renforts qu'il attendait, et qui avaient passé le pont après lui, il rencontra Kara Moustafa, général commandant l'armée ottomane. Les Turcs furent vaincus¹ dans ce combat. Le soir, les Persans vinrent dresser leur camp sur la rive droite du Tigre, en face des retranchemens ennemis. Maîtres de l'ancien Bagdad², ils se mirent en possession de Samara, de Hellé, de Kerbela, de Nedjez, d'Eschref, de Khassekiyé et de Remahié. Dès lors Bagdad fut cerné partout, non-seulement du côté de terre, mais encore du côté du fleuve. La fête de la nouvelle année persane, nommée Newrouz ou le commencement du printemps, fut célébrée par Nadir avec une grande pompe (19 mars 1733 — 3 schew-

¹ Mehdi-Khan, III, chap. 2, évalue la perte des Turcs à cinq mille hommes ; mais, en pareille matière, les historiens de Perse ne sont pas plus véridiques que ceux de l'Empire ottoman.

² Haunay est mal informé, lorsqu'il place au 10 avril l'apparition de Nadir devant Bagdad.

wal 1145¹. Des monnaies d'or furent offertes dans des vases d'argent aux principaux chefs de l'armée, et sept mille vêtemens d'honneur furent répartis entre les autres officiers.

Cependant Osman-Pascha avait reçu à Mossoul son investiture en qualité de serasker et de siphsalar², c'est-à-dire de généralissime, muni de pouvoirs sans bornes. Après avoir rallié toutes les troupes kurdes qui devaient renforcer son armée, il quitta Mossoul vers le milieu de juin (18 juin 1733— 5 moharrem 1146). Huit jours plus tard, il établit son camp aux bords du Sab. L'armée ottomane, en y comprenant les tribus kurdes et les Dergezines, comptait plus de cent mille hommes³: ses mouvemens ne s'opéraient donc qu'avec une extrême lenteur. Pendant sa halte à Kerkouk, Topal Osman reçut de Tahmas Koulikhan un cartel railleur, écrit de ce style que nous avons déjà eu occasion de remarquer lors des guerres de Sélim contre le schah Ismaïl et de l'entrée du Sultan sur le territoire persan. « Il avait, disait-il, appris qu'un général ottoman s'avançait contre lui, et il le pria d'accélérer sa mar-

¹ A chaque commencement du printemps, Mehdi-Khan a l'habitude de donner une description poétique de cette saison; il termine celle du printemps actuel par ce trait, qu'aurait pu reproduire avec à-propos l'historien de la destruction des janissaires, en 1826: « Enfin, le souffle d'ardibihischk (avril) fondit la neige et anéantit les janissaires, non moins nuisibles qu'opiniâtres. »

² Le siphsalar est, à proprement parler, le général de la cavalerie; en langue persane cette expression équivaut à celle de *serasker*; le serasker est le général commandant en chef; les chefs de petits corps d'armée s'appellent *serârdets* ou *haschbektas* et ceux de corps-francs *sertmehasclmes*.

³ Souhbi porte ce nombre à 200,000. Hauway semble plus digne de foi.

« che, car bien que Bagdad fût déjà entre ses mains, « il désirait le battre avant de se diriger sur Constan- « tinople. Il comptait s'emparer, non-seulement de « son armée, mais de Topal Osman lui-même, comme « d'un enfant dans son berceau (sa litière). » Topal Osman répondit que son nom de Topal (le Boiteux) expliquait la lenteur de sa marche; qu'au reste, il espérait bien que Nadir aurait le sort de Nimrod. A vingt lieues de Kerkouk, Osman, afin que l'armée marchât avec plus d'ordre qu'auparavant, nomma Rouschwanzadé commandant des tirailleurs qu'il chargea de couvrir sa gauche ¹; il donna au gouverneur d'Adana, Poulad Ahmed, le commandement de l'avant-garde; à Ibrahim-Pascha, celui de l'aile gauche, et à Memisch-Pascha, celui de l'arrière-garde ²; l'avant et l'arrière-garde n'étaient composées que de six mille hommes, et le parc d'artillerie ne comptait que soixante canons du calibre de trois à douze livres.

De son côté, Nadir fit construire devant Bagdad, et sur chaque rive du Tigre, une grande tour destinée à protéger le pont de bateaux; et, sur les deux rives du fleuve, un grand nombre de maisons en mottes de terre cuites au soleil, pour les officiers de son armée. Dans le but d'insulter au dénûment supposé de la ville assiégée, il adressa au gouverneur-serdar, Ahmed-Pascha, une voiture pleine de melons d'eau, en échange de laquelle Ahmed lui envoya du pain blanc fait avec la

¹ *Tedarkudji*. Souhbi, f. 55.

² Souhbi est d'accord sur ce point avec le journal du médecin français Jean Nicomède.

farine la plus pure, comme échantillon de celui que mangeait la garnison, et pour lui prouver qu'elle ne souffrait nullement de la famine. Cependant Raghîb-Efendi et Mohammedaga sortirent de la ville, et vinrent le prier de vouloir bien accorder quelques jours de réflexion aux Ottomans, avant d'exiger la reddition de Bagdad ; mais, en apprenant que Topal Osman avait quitté Kerkouk, et était arrivé à Samara, Nadir laissa derrière lui un corps de douze mille hommes qu'il chargea d'investir la place, et marcha avec le reste de son armée, forte d'environ soixante-dix mille hommes, à la rencontre de Topal. Ce dernier continua à suivre les bords du Tigre, se tenant toujours prêt à repousser les attaques de l'ennemi. Ce fut à Douldjeilik, village situé au bord du Tigre, à douze lieues de Bagdad, que les deux armées en vinrent aux mains ¹ (19 juillet 1733 — 6 safer 1146). Dès le matin, à huit heures, les Ottomans aperçurent l'armée persane divisée en trois corps de bataille. Topal Osman qui, jusqu'alors s'était fait porter en litière à cause de ses nombreuses blessures, s'élança, plein d'une noble ardeur, à cheval, pour diriger en personne les mouvemens de ses

¹ Mehdi-Khan, le bulletin de Topal Osman mentionné par Soubhi, f. 56, et la relation du médecin français, Jean Nicodème, témoin de la bataille, s'accordent à en fixer le jour au 6 safer, c'est-à-dire dimanche 19 juillet 1733 ; Jones a donc commis une erreur d'un an et deux jours en disant qu'elle fut livrée le 17 juillet 1732 ; Hanway, II, p. 89, s'est trompé également en la datant du 9 safer ; les dates indiquées par Hanway sont exactes en général ; mais celles de la relation écrite en langue turque sont erronées. Voir le rapport officiel de Topal Osman, dans Soubhi, f. 56, et celui du pacha de Bagdad dans Hanway.

troupes; il se plaça au centre de son armée dont l'aile droite était commandée par Abdoullah, premier lieutenant-général des janissaires, et la gauche, par les pas-chas Ibrahim et Rouschwanzadé. La bataille dura neuf heures, et se termina par la déroute complète de l'armée persane *. Dix mille de ses cavaliers furent taillés en pièces; toute l'armée fut mise en fuite, et Bagdad fut délivré [11]. A Constantinople, lors de la réception de cette nouvelle, les ministres et les grands furent admis à baiser la main du Sultan, qu'ils félicitèrent de cette brillante victoire, et, pendant trois jours, ce ne furent que réjouissances et illuminations dans la capitale. Le chambellan qui avait apporté la nouvelle, reçut un présent de cinq bourses d'argent; le chambellan Ahmed, fils du général victorieux, fut revêtu de la pelisse de zibeline. Un panache de héron et un sabre enrichi de diamans furent envoyés au vainqueur lui-même. A partir de ce jour, on ajouta au nom du Sultan, en récitant la prière du vendredi, le titre honorifique de Ghazi (le Victorieux); mais la joie de ce triomphe fut de courte durée, car, trois mois après, on apprit qu'Osman le Boiteux, après

* Soukhi parlant de 15,000 hommes et Mehdi-Khan de 3,000, il est naturel d'adopter le chiffre intermédiaire. Le bulletin de Topal Osman commente par cette citation du Koran : *Bismillah errahman errahim wa ma teufiki illa billahi wa ma en-nasrou illa min andallahi*; c'est-à-dire, au nom du Dieu, le très-clément et le très-miséricordieux, qui seul a dirigé mon bras et de qui seul vient la victoire; il se termine par ces mots : *Hazo min fazli rabbî zaliki sukûte el aziz el alim wallahou zoul fazli azimî*, c'est-à-dire, cette victoire a été remportée avec l'aide du Seigneur : telle était sa volonté. Il est l'être adoré, le seul savant, je le jure par Dieu qui m'a accordé sa puissante protection.

avoir remporté près de Leïtam un nouvel avantage sur les Persans, avait été complètement défait par Nadir, près de Kerkouk, et qu'il avait péri dans l'action, martyr de la guerre sainte ¹.

Sur aucun des deux cents grands-vizirs ou environ qui ont administré l'Empire ottoman dans un espace de cinq cents ans, l'histoire ne nous a transmis des détails aussi circonstanciés que sur Topal Osman-Pascha, grâce particulièrement à l'ouvrage si recommandable du voyageur britannique Hanway ². Si nous arrêtons un instant notre attention sur lui de préférence, ce n'est pas que les sources où nous avons puisé les événemens qui signalèrent son passage soient plus riches que les biographies des autres grands-vizirs; car elles sont toutes également écourtées et arides, et ne nous les font connaître que très-imparfaitement; ce n'est pas parce qu'il a trouvé une mort glorieuse sur un champ de bataille en défendant vaillamment la religion et l'Empire: car, avant lui, six autres grands-vizirs avaient eu la même fin; ce n'est pas non plus qu'il ait élevé de grands monumens: car il n'en a laissé aucun; mais c'est que, dans tout le cours de sa vie, il se distingua par une des vertus le plus

¹ Hanway, II, chap. 2, donne une biographie intéressante de Topal Osman dans le chapitre XII de son ouvrage. L'historiographe de l'Empire, Soukhi, passe entièrement sous silence cette bataille décisive.

² Le plus grand voyageur contemporain, le célèbre savant et ami de M. Arago de l'Institut, Alexandre de Humboldt, a dit lui-même de Hanway, dans le discours qu'il prononça le 16 (28) novembre 1829 à l'Académie de Saint-Petersbourg, et où brillent à côté de l'éloquence la plus nerveuse, l'érudition et les talens les plus extraordinaires: *C'est un voyageur très-estimable.*

en honneur chez les peuples de l'Orient, et particulièrement chez les Ottomans, la reconnaissance; la reconnaissance dont les Persans et les Turcs ne rendent l'idée que par cette expression : *Sentiment de ce qui est juste* ¹; la reconnaissance qui, chez les musulmans, s'étend même aux gisours. Aux yeux des Persans et des Turcs, la reconnaissance est l'aveu de la dette contractée envers le bienfaiteur; elle est en même temps la confession de la *vérité* et de la *justice* ², dont les noms sont pour l'Arabe, synonymes de celui de Dieu qui est l'éternelle vérité et l'éternelle justice. Tous ceux de nos lecteurs qui aiment la justice et la vérité ³, nous sauront donc gré du récit que nous plaçons sous leurs yeux. Originaire de Morée, et peut-être né de parens grecs, Osman fut de bonne heure élevé au grade de capitaine des pandours ⁴ attachés au jardin du serai; à vingt-quatre ans, il était beglerbeg. Deux ans après, il partit pour l'Egypte, chargé d'une mission auprès du gouverneur de cette province, et dans le court trajet maritime qu'il faut faire pour aller

¹ *Hakk schinaci.*

² *Hakk.* L'exclamation de *Ya Hakk!* qui signifie à la fois : *O vérité! ô justice! ô Dieu!* est aussi fréquente que celle de *yallah* ou de *Ya hou* (Jehova)!

³ *The design of it is to instruct us by example which is confessedly the great use of history: and I am persuaded this relation will give pleasure to every one, who does not think gratitude a pious frenzy, or that it is a virtue fit only for little minds whose weakness betrays them into a passion, which clashes with itself so much the idol of mankind.* Hanway, part. III, ch. 12.

⁴ *Pandoubaschi.* Biographies des grands-vizirs par Mohammed Saïd. Telle est l'origine du mot *Pandour*.

de Saïda à Damiat, il tomba entre les mains d'un corsaire espagnol qui l'emmena à Malte, lui et son bâtiment. Vincent Arnaud de Marseille, alors capitaine de port à Malte, s'étant rendu à bord du corsaire, Osman, en l'apercevant, lui dit : « Si tu es capable d'une belle action, délivre-moi, et tu n'auras pas à t'en repentir. » Cette noble confiance ne tomba pas sur une terre ingrate : car, dit le proverbe oriental, *s'il est des chemins qui conduisent du cœur au cœur*¹, une étincelle suffit pour faire jaillir une noble pensée dans une âme généreuse. Arnaud paya pour sa rançon une somme de six cents ducats, veilla à ce qu'il fût guéri de ses blessures, et lui fournit en outre les moyens de gagner le lieu de sa destination, bien persuadé que le Turc ne manquerait pas à la parole donnée. Osman fit voile pour Damiat, sous pavillon français; de là, il remonta le Nil jusqu'au Caire. A peine arrivé dans cette ville, il envoya à son généreux libérateur mille ducats destinés à acquitter sa rançon vis-à-vis du capitaine du bâtiment pirate, et un présent de cinq cents écus, accompagné de riches fourrures. Lors de la campagne des Ottomans contre les Vénitiens de Morée, sa patrie, Topal Osman s'empara de l'isthme et de la ville de Corinthe, fait d'armes qui lui valut la troisième queue de cheval, c'est-à-dire la dignité de vizir² (1715). Sept ans plus tard, étant serasker en Morée, il invita son libérateur Arnaud et son fils à venir le

¹ *Beh est es dil be dil.*

² *Bauway* comme ici une erreur, lorsqu'il dit : *His services were rewarded by being made a basha of two tails* : il l'était depuis neuf ans.

voir, les combla de présens, et leur donna des privilèges si étendus, qu'ils ne tardèrent pas à acquérir une fortune considérable. La faveur du serasker s'étendit en même temps sur tous les Français qui eurent lieu de se féliciter, pendant son gouvernement de la presqu'île, comme sous son grand-vizirat, de la noble confiance que leur compatriote avait eu le bon esprit d'ajouter à sa probité. L'année qui précéda le renversement d'Ahmed III ¹, il résidait à Nissa, en qualité de gouverneur de Roumilie (1729 — 1142). Arnaud et son fils étant venus l'y voir, reçurent de lui l'accueil le plus favorable; il les fit asseoir sur le même sofa que lui, marque de faveur inouïe jusqu'à ce jour de la part d'un vizir à un chien de chrétien. Après la révolution qui précipita Ahmed du trône, il fut, comme nous l'avons dit, chargé d'instruire contre les rebelles qui s'étaient réfugiés en Albanie et en Roumilie, et il fit si bien qu'il en eut bientôt délivré son gouvernement (1730 — 1143). Il était à Selanik, occupé à leur poursuite, lorsque Moustafabeg, fils de Kara Mohammed-Pascha, lui remit la lettre impériale qui le rappelait à Constantinople, où il fut élevé à la première dignité de l'Empire (21 septembre 1731 — 19 rebioul-ewwel 1144) ². Il pria

¹ Hauway s'est trompé de deux ans sur la date de ce séjour qu'il fait remonter à l'année 1727. D'après Mohammed Saïd, Osman ne fut gouverneur de Roumilie qu'en 1729.

² Mohammed Saïd dit qu'il fut nommé le samedi 19 rebioul-ewwel, ce qui est une erreur et en serait une, même dans le cas où la nomination n'aurait eu lieu qu'après le coucher du soleil, car le 21 septembre est un vendredi.

aussitôt l'ambassadeur français d'écrire à Malte, pour engager Arnaud et son fils à venir à Constantinople. Ces derniers, en se rendant à cette invitation, amenèrent avec eux douze Turcs qu'ils avaient délivrés de l'esclavage où ils gémissaient au bague de Malte. Topal les reçut entouré de toute sa cour; et les traita avec la plus grande distinction. « J'étais, » dit-il en se tournant vers les officiers de sa maison et les principaux fonctionnaires de l'État, « j'étais moi-même » esclave, chargé de chaînes, couvert de blessures » et de sang; voici l'homme qui m'a délivré, guéri » et sauvé; je lui dois la vie, la liberté, le bonheur et » tout ce que je possède aujourd'hui. Sans me con- » naître, il a payé pour moi une forte rançon, il m'a » congédié sans autre garantie que ma parole, il m'a » donné un bâtiment pour me transporter à ma desti- » nation; où est le musulman capable d'une telle gé- » nérosité? » Tous les yeux étaient fixés sur les deux Français. Le grand-vizir prit la main d'Arnaud, alors âgé de soixante-douze ans, le questionna, lui et son fils, sur leur sort et leur position de fortune, et termina son discours en s'écriant : *La bonté de Dieu est sans bornes!* Il les reçut plusieurs autres fois sans aucune des cérémonies inséparables des audiences officielles, eut avec eux des entretiens confidentiels, et les renvoya, chargés de riches présens. C'est ainsi que, dans toutes les positions où il se trouva, il se montra reconnaissant du bienfait qu'il avait reçu.

Comme grand-vizir, il rétablit dans la capitale la

tranquillité et l'ordre qu'avait troublés la rébellion; et bien qu'il ait fait exécuter un grand nombre de perturbateurs, aucun ne le fut sans un fetwa du moufti, c'est-à-dire sans un arrêt de condamnation légale. Ce ne fut point sa sévérité, mais bien la vénalité de son ancien kiaya, le tschaouschbaschi Souleimanaga, qui détermina son remplacement (12 mars 1732—15 ramazan 1144). Sans être disgracié et sans que l'on confisquât ses biens, il fut nommé gouverneur de Trabezoun, puis beglerbeg d'Erzeroum et de Tiflis, et enfin serasker contre la Perse (1733). En cette dernière qualité, il vainquit à Bagdad Nadir Koulikhan, et livra encore contre lui, à Leilan (à cinq lieues de Kerkouk), deux batailles, dont la seconde lui fut fatale, puisqu'il succomba en combattant pour la foi et l'Empire. Le rapport du médecin français qui l'accompagna dans cette campagne, sur la brillante victoire de Bagdad, le peint fidèlement comme homme de guerre; il n'était pas exempt d'une certaine foi superstitieuse dans l'astrologie et les phénomènes surnaturels; en fait de ruses de guerre, il avait l'esprit fort inventif, quoique sous ce rapport il fût de beaucoup inférieur à Nadir Koulikhan. Ce dernier, qui s'empara du trône de Perse et anéantit la dynastie des Safis, est stigmatisé par l'histoire, comme s'étant rendu coupable de la plus noire ingratitude envers le fils de son maître et souverain légitime, tandis que, sous ce rapport, le nom d'Osman le Boiteux brille du plus pur éclat. Des meurtres et des usurpations, tels que ceux dont la biographie de Nadir nous offre le spectacle,

ne tendent à rien moins qu'à métamorphoser le champ de l'histoire orientale en une mare de sang, en une immense plaine de désolation; aussi l'historien est-il heureux de rencontrer sur son chemin une gloire pure et vertueuse, comme celle dont jouit Topal Osman.

Le grand-vizirat d'Ali-Pascha fut signalé par des faveurs de toute nature: il opéra de nombreuses promotions dans les rangs de l'armée, et distribua un grand nombre de vêtemens d'honneur parmi les officiers supérieurs; presque tous les oulémas bannis furent rappelés, et les fonctionnaires, injustement révoqués, réintégrés à leur poste; de plus, il nomma plusieurs vizirs. Les deux grands-juges d'Anatolie, Ishak et Raschid-Efendi, le chef des émirs, Boulewizadé, Seid Mohammed et Khodjazadé Seid Omer furent amnistiés, et obtinrent la permission de se fixer à Scutari. Le premier fut promu, peu de temps après son rappel, à la dignité de grand-juge de Roumilie, puis à celle de scheikh de l'islamisme. Son prédécesseur, le moufti Damadzadé Ahmed, fut autorisé à aller habiter sa maison de campagne, située à Bouyoukderé. L'historiographe de l'Empire, Raschid, qui, par son érudition et la manière dont il avait rempli son ambassade en Perse, pensait avoir acquis des titres à la plus haute dignité judiciaire de l'Empire, mourut un an et demi après cette ambassade*, peut-être de chagrin de voir qu'un autre avait obtenu cette

* Souhbi, t. 66. Au commencement de l'année 1148 (mai 1755). Souhbi annonce en deux lignes la mort de son prédécesseur, l'historiographe de l'Empire, Raschid, sans dire un mot de son historiographie.

faveur (21 octobre 1733 — 12 djemazioul-ewwel 1146). A la même époque mourut également l'ancien moufti Mirzazadé Scheikh Mohammed, homme de profonde science, mais dont la piété surpassait encore l'érudition, et qui avait coutume de réciter en entier le Koran tous les trois jours. Son fils, Sélim-Efendi, auquel on doit la dernière biographie des quatre cents poètes tures qui vivaient de son temps, fut nommé grand-juge de Roumilie, comme étant le doyen des juges d'Anatolie. Le moufti Ishak-Efendi mourut aussi au bout d'un an, avec la réputation d'un homme aussi juste qu'érudit, aimant beaucoup les fleurs et cultivant avec succès la poésie; on a formé un *Dîwan* de ses vers arabes, tures et persans; c'est à lui qu'on doit la traduction de l'ouvrage du juge Ayadh, intitulé : *la Guérison*. Il fut enterré près de la mosquée de son père, le moufti Ismail, non loin de celle du sultan Sélim, et la dignité de moufti échut à Dürri-zadé, grand-juge de Roumilie. Sur la présentation du serasker Topal Osman, l'ancien tschausehbaschi, Kara Moustafa, auquel on avait retiré ses queues de cheval et son étendard, pour avoir cédé aux Persans la ville de Tebriz, non-seulement se les vit restituer, mais on lui accorda en même temps la troisième queue de cheval avec la dignité de vizir, faveur qu'il partagea avec le silihdar du Sultan, Yakoub, le kiaya du grand-vizir, Gûl Ahmed, le grand-écuyer Yahya et le hostandjibaschi Housein. Il est vrai que les trois principales charges de la cour, celles de premier hé-

1 Peut-être s'appelait-il *Kel Ahmed*. Soubbi, t. 59.

raut d'armes, de grand-écuyer et de grand-maitre des forêts, donnaient droit à cette distinction; de même que, parmi les fonctionnaires publics, on voyait souvent le nischandji, le defterdar et l'aga des janissaires prendre place au diwan avec le grand-vizir, en qualité de vizirs de la coupole. Le vizir Mohammed-Pascha, fils du malheureux grand-vizir Ibrahim-Pascha, gouverneur de Khondawendkhiar, reçut, en raison de son état maladif, l'autorisation de venir à Constantinople; en même temps un revenu de six mille piastres lui fut accordé, et par la suite il obtint la permission de jouir de sa pension dans sa maison de campagne, située près du château asiatique du Bosphore.

Le petit nombre des exécutions qui eurent lieu sous le grand-vizirat d'Ali Hekkimzadé, atteste, non moins que ces promotions, sa bienveillance et son humanité. Cependant il sévit contre les auteurs de troubles; le fameux pirate Yanaki le juif, pris dans l'île des Moulins (Milo)¹, fut justement mis à mort. L'ancien général des armuriers qui, pendant les troubles, n'avait cessé de disculper les rebelles et de leur prodiguer des présens, fut d'abord éloigné de la capitale et envoyé aux Dardanelles, avec le titre de commandant; puis il fut exilé à Rhodes, où, en vertu d'un fetwa, il fut exécuté². Un fetwa ordonna pareil-

¹ *Degirmenlik odası*. Souhbi, f. 57.

² Souhbi, f. 95, cite à propos ce vers persan :

Eyer khonaké ki mamad kelle per d'jai

Menâ berter xi haddi khousichten pal.

Veux-tu que ta tête reste sur les épaules ?

Garde-toi de vouloir l'élever plus haut qu'il ne convient.

lement l'exécution d'Osman, gouverneur de Karss, qui agitait cette province par ses propos déplacés. Osman - Pascha, ancien gouverneur de Balikesri, gouverneur actuel de Tschermen, contre la cruauté duquel s'étaient élevées des plaintes, et qui avait déjà reçu un premier avertissement, fut puni de mort pour s'être rendu coupable de récidive¹. La même faute et celle encore plus grande d'avoir détourné les troupes de la guerre de Perse, amenèrent le châtimement du gouverneur d'Aïdin, Abdoullah - Pascha : mais le chambellan, envoyé pour rapporter sa tête, ne put s'acquitter de sa mission qu'en employant la ruse et la perfidie. « Le dérèglement de langue, qui avait attiré » sur la tête de ce gouverneur le tranchant de l'épée, » perdit également le scheikh des scheikhs, c'est-à-dire le scheikh de l'Aya-Sofia, premier prédicateur de la capitale, qui s'était permis de blâmer, du haut de sa chaire, les actes du gouvernement. De plus, il s'était laissé entraîner à étendre son jardin aux dépens d'un cimetière voisin, et il avait détourné, au profit de ce jardin, les eaux provenant de la fondation faite par Mesih-Pascha. Il fut exilé dans le lieu de sa naissance, et son remplacement détermina un avancement général dans le corps des scheikhs employés aux mosquées impériales, depuis le dernier jusqu'à celui de

¹ Souhbi, f. 65, cite à ce sujet le distique persan :

Tschou bed kerai meshese eimen ez afis

Ki scadjib schid be her kari moukafat.

Si tu as fait le mal, redoute le châtimement :

Chaque action reçoit sa juste récompense.

l'Aya-Sofia ¹. Ali-Pascha, qui, de même que Topal Osman, protégeait tous les Français, mais particulièrement Bonneval, lui donna, avec les deux queues de cheval, le titre de général des bombardiers, et il l'eût certainement élevé au rang de vizir, si Bonneval avait possédé assez bien la langue turque pour pouvoir parler au diwan. Le corps des bombardiers fut divisé en trois chambrées, chacune de cent hommes; et on régla la solde de leurs officiers ².

L'Égypte, qui depuis long-temps n'avait payé que très-irrégulièrement l'impôt de la capitation et avait ainsi frustré les finances de l'État, fut assimilée, sous ce rapport, aux trois résidences, et, à partir de ce moment, la Porte envoya chaque année au gouverneur de cette province un certain nombre de quittances, avec obligation pour lui d'en faire parvenir le montant à Constantinople ³. Sous l'administration

¹ Souhbi, t. 60 et 65, fait à cet événement l'application des deux maximes turques : *Deñ kursiyé soñz narmâ tchikim adim olmazın*, c'est-à-dire, que tu montes en chaire ou que tu montes au ciel, tu ne dois plus songer à l'homme. *Dilün dñrni koutschouk dñrni bouyouk*, c'est-à-dire, la circonférence de la langue est petite, mais ses effets sont grands.

² Celle de l'officier commandant cent hommes (capitaine) fut fixée à 200 aspres par jour; celle des deux officiers commandant cinquante hommes (lieutenant) à 90 aspres; celle des trois officiers commandant trente hommes (sous-lieutenants) à 60 aspres; celle des dix officiers (caporaux) à 50 aspres. La même somme fut allouée au *schéhi kharrif* (commissaire); à l'*imam* (sabbier); au *khadj* (instructeur régimentaire) aux *tchamouch* (fourrier); au *thalsen* (tambour); au *tabib* (médecin); au *djerrah* (chirurgien); au *harrakdar* (porte-étendard); au *kiat* (écivain). La solde des simples soldats fut fixée à 18 aspres; celle de l'olabaschi (colonel) à 500; ce dernier fut chargé de toute la comptabilité du régiment. Souhbi, t. 58 et 59.

³ Souhbi, t. 62, transcrit en entier le *ferman* qui contient la citation de

d'Ali, deux vaisseaux à trois ponts furent lancés à la mer ¹, circonstance qui inspira à l'historiographe de l'Empire, Soubhi, des chronogrammes semblables à ceux qu'il avait composés sur la mosquée, construite par le grand-vizir, non loin de la mosquée des six colonnes de marbre, et qui fut nommée mosquée de la Lumière ². Quelque sage, douce et bienveillante que fût l'administration d'Ali Hekkimzadé, le puissant kïslaraga provoqua sa destitution, parce que, dans le conseil tenu pour délibérer sur les moyens de continuer la guerre en Perse, il avait exprimé le désir de marcher lui-même à la tête de l'armée, en qualité de serasker, proposition qui déplut au Sultan, ou plutôt au kïslaraga (14 juillet 1735 — 22 safer 1148).

En conséquence, ce dernier, plutôt que le Sultan, nomma grand-vizir le Géorgien Ismail, qui avait été dans le principe esclave du lieutenant-général des janissaires, Schâaban. Sergent de justice sous le grand-vizirat de Damad Ibrahim, il avait été élevé par les

sept maximes du Koran ou de la tradition, relatives à l'impôt de la capitulation.

¹ Soubhi, f. 65. *Di kâtion birden indî koush libî soul yemé*, c'est-à-dire, les vaisseaux se précipitent comme l'oiseau sur sa proie. L'historiographe de l'Empire dit avec beaucoup de modestie que ce vers, dont il est l'auteur, est un chronogramme impertinent (*tarihi koustakhané*).

² Voir Soubhi, f. 64, et l'histoire de Siz, fils du grand-vizir, à laquelle se trouve joint un choix de poésies de Raghîb, de Wehbi, de Katîb, d'Iskâk, de Mounif et de Rahmi. S'il faut en croire ce que dit le fils du grand-vizir, f. 65, les chronogrammes qui furent composés pendant les trois grands-vizirats de son père, sur les actions et les monuments qu'il a élevés, ne rempliraient pas moins de cinq à dix volumes, si l'on en faisait la collection.

rebelles au grade de deuxième lieutenant-général des janissaires ; mais il s'était soustrait à cet honneur en se cachant, et ce refus avait déterminé le Sultan à lui conférer effectivement ce grade : plus tard, il devint successivement premier lieutenant-général et aga des janissaires, vizir, gouverneur de Roumilie, de Trabezoum et de Bagdad ; enfin, il fut élevé par le kislaraga à la première dignité de l'Empire, en remplacement d'Ali Hekkimzadé. Deux mois après la révocation de son prédécesseur, il fit son entrée dans Constantinople, où il reçut l'accueil usité en pareille circonstance (29 septembre 1735—11 djemazion-ewwel 1145). Il signala son entrée en fonctions par des réglemens sur les postes et les monnaies. Le nombre de chevaux à fournir aux différens fonctionnaires chargés de missions fut réglé exactement, afin qu'il ne pût être dépassé et que cette corvée ne fût pas oppressive pour le pays ¹. Le cours des trois monnaies d'or en circulation, c'est-à-dire du ducat fort ², du ducat cordonné ³ et du ducat frappé au chiffre du Sultan ⁴, fut abaissé, et il ne fut plus

¹ On alloit au grand-écuyer vingt chevaux, au grand-chambellan dix-huit, au second écuyer quinze, au khasséki des hostandjis dix, aux palefreniers impériaux huit, aux chambellans dix, aux gediklûs-saim (écritvains de la Porte ayant pour solde des fiefs) cinq, aux agas des grand-vizirs quatre ; aux autres agas trois ; aux techokadars et aux courriers un : Souhhi, f. 68.

² *Seri mabboub*, 850 aspres.

³ *Sindjirli*, 110 aspres.

⁴ *Toughrali*, 405 aspres. Souhhi, f. 80. On lit dans la relation de Contarini en date du 1^{er} novembre 1735, f. 224 : *La ribassata valuatione delle monete e massime di quelle d'oro dimminu il veneto zecchino d'un quasi 15 p. e. meno del zecchino turco Funduk, col quale corre in parità.*

émis que des piastres dont la valeur n'excédait pas quarante aspres. Sur les plaintes élevées par les habitans de Damas, au sujet de l'exigence du gouverneur de cette ville, qui leur demandait deux cents chameaux de plus qu'autrefois pour la caravane des pèlerins, cette innovation fut abolie. Enfin la Porte fit remise, au schérif de la Mecque, Saad, du présent qu'il était tenu d'envoyer tous les ans au Sultan.

Les brodeurs partagèrent avec les postes et les monnaies l'honneur de fixer la sollicitude administrative du grand-vizir. Les brodeurs de Constantinople, au nombre de quarante, avaient établi leurs boutiques près de la mosquée de Bayezid; de nouvelles broderies, de nouvelles modes, avaient fourni aux femmes de la capitale le texte de beaucoup de conversations frivoles, et les gardiens des harems considéraient la broderie comme un instrument de perdition pour les *têtes faibles*, dénomination sous laquelle les musulmans désignent toutes les femmes sans exception, d'après l'expression qu'employa le Prophète en parlant de cette moitié du genre humain : « Êtres à l'intelligence » bornée, » dit-il¹. On chassa donc tous les fabricans de broderies pour femmes.

Vers le même temps, Nadirsohah écrivit au grand-vizir pour le féliciter sur sa nouvelle dignité; il terminait sa lettre en lui faisant des propositions de paix. A la suite d'un conseil auquel donnèrent lieu ces ouvertures, on décida qu'on attendrait, pour prendre un

¹ *Nahivnot-ouâli*. Souhbi, I. 67.

parti, le rapport du serasker en Perse sur l'opportunité de la paix. En attendant, il invita le khan de Crimée à rejoindre sans retard l'armée de Perse Kaplan-Ghirai se mit aussitôt en marche pour Yenikalaa, comptant de là passer à Temrouk; mais, afin de tenir en bride pendant son absence les Noghaïs, dont les tribus étaient établies autour d'Oczakow, de Bender et en Bessarabie, la Porte ordonna au gouverneur d'Oczakow de prendre position à Babataghi avec deux mille hommes de cavalerie: précaution d'autant plus nécessaire, que le kalgha resté en Crimée venait de mourir.

Sur la représentation faite par le moufti Durrizadé, que son état de maladie ne lui permettait pas de signer les diplômes relatifs à l'avancement des oulémas et autres magistrats placés sous sa direction, le Sultan lui accorda l'autorisation d'apposer sur ces pièces son sceau au lieu de sa signature, jusqu'à ce qu'il eût recouvré la santé. Quant au sceau impérial, il fut retiré, au bout de six semaines¹, au grand-vizir, qui s'était laissé corrompre en mainte circonstance. Quatre mille bourses, amassées par lui grâce aux nombreuses exécutions qu'il avait ordonnées comme aga des janissaires, furent confisquées. Ismail n'eut pas de successeur immédiat; seulement, le silhidar Esseid Mohammed fut nommé kaimakam. Seize jours après, ce dernier reçut, avec le titre de grand-vizir, les insignes de la toute-puissance, insignes qui avaient

¹ Souhbi, f. 70, ne dit pas un mot des causes de cette destitution, qui mentionne au reste la biographie de Mohammed Saïd.

beaucoup perdu de leur éclat, depuis que le pouvoir suprême appartenait par le fait au kïslaraga.

Quant au Sultan, loin de vouloir régner par lui-même, il employait tout son temps à visiter ses différens châteaux de plaisance ou à en construire de nouveaux. Ainsi, il alla voir, en compagnie du grand-vizir, du kapitan-pascha et du moufti, le tombeau du géant, situé au pied d'une montagne qui porte le même nom, et que les Grecs croyaient être celui d'Heraclès, tandis que les Turcs le prennent pour celui de Josué. Près d'Istawroz, sur la côte asiatique du Bosphore, il fit l'âtir, dans le jardin du beglerbeg, un nouveau palais riverain du Bosphore, qui fut nommé *Jardin de la Joie* ¹, et, à peu de distance de ce point, dans la direction de Tschengelkœri, la Walidé fit construire un kœschik qu'elle appela la *Maison du Désir* ², afin que ce nom fût en harmonie avec ceux de six autres kœschiks, qu'on appelait *Maison du Bonheur* ³, *Maison de l'Empereur* ⁴, *Maison de la Gaîté* ⁵, *Maison de la Sécurité* ⁶, *Maison de Khosroès* ⁷, *Maison du Printemps* ⁸; ce dernier avait été élevé par la Walidé, au-dessous du palais dit Khosroès, près du village d'Alibegkœi et au bord de la mer. Au serai impérial, près de la porte des Canous, le Sultan fit bâtir un nouveau kœschik, soutenu par des colonnes de marbre, dont la

¹ *Bagh/erah*. — ² *Schenabad*. Souhhi, f. 60.

³ *Soudabad*, à Klaghodkhane.

⁴ *Housongounabad*, à Dschiktaesch.

⁵ *Neschatabad*, à Salihassari. — ⁶ *Emabad*.

⁷ *Khosroabad*, à Alibegkœi.

⁸ *Bethabad*. Souhhi, f. 65.

couleur était celle de l'aurore ¹, et qui « devaient » rivaliser avec celles du palais ², qui figure dans le » paradis terrestre construit par Schedad. »

Les nombreuses fêtes instituées sous le règne du sultan Ahmed avaient toutes été abolies ; cependant celle de la naissance du Prophète fut célébrée avec d'autant plus d'éclat et de solennité, qu'elle est la seule où le kislarağa, que la nature de ses fonctions tient éloigné de toute autre fête, paraisse en grande pompe. Or, on sait que le kislarağa était alors tout-puissant. Ce jour-là, il sort du serai une demi-heure avant le Sultan, et se rend à la mosquée impériale, entouré d'une nombreuse suite d'eunuques et de gardes du corps. Le grand-vizir et le moufti prennent place, à droite et à gauche de l'autel, sur des coussins élevés ; du côté du grand-vizir, sont les vizirs de la coupole, l'aga des janissaires et les khodjagians (seigneurs du diwan) ; de celui du moufti, les grands-juges de province, les mallas, les muderris, assis sur de petits tapis barbaresques, pareils à ceux dont se servent les pèlerins. Entre ces deux lignes, se tiennent les seigneurs des chambres et les juges, le reis-efendi et le tschauseh-baschi le visage tourné non vers l'autel, mais vers la tribune du Sultan ; le chef des émirs est placé sous une tente verte en face de la chaire du prédicateur ; le maître des cérémonies et capitaine des gardes du corps du grand-vizir est derrière lui, le dos tourné à l'autel ; les lieutenans-géné-

¹ *Sadikîlé hemlaoun. Souhbi. f. 67.*

² *Erem zatol-amad.*

raux des janissaires se tiennent près de la chaire où sont prononcés les sermons du vendredi ; deux rangs de janissaires séparent de la foule cette auguste assemblée. Trois scheikhs des mosquées impériales se remplacent tour à tour pour prononcer un panégyrique au sujet de la naissance du Prophète. Le porte-épée et les premiers serviteurs des chambres offrent au Sultan l'aloès et l'essence de roses ; les baltadjis en arrosent et en parfument les oulémas et les dignitaires, à commencer par le grand-vizir et le moufti. Ensuite un hymne à la louange du Prophète ¹, et enfin le poème de la nativité proprement dit ², sont entonnés par des chœurs qui se succèdent les uns aux autres. Durant tout ce temps, les baltadjis font des distributions de sucreries et de sorbets. Au moment où l'on prononce le passage sacré relatif à la naissance du Prophète, toute l'assemblée se lève : car c'est le moment où l'on présente au Sultan une lettre du schérif de la Mecque, en réponse à celle qui lui a été remise par le porteur du présent annuel. Cette lettre est apportée par le messager qui vient annoncer l'heureux retour de la caravane des pèlerins ; il assiste à la fête, mêlé aux baltadjis et coiffé d'un turban en mouseline noire que surmonte un panache de héron. Il remet la lettre contenue dans un sachet de satin vert au grand-vizir, qui la donne au reis, lequel, précédé du maréchal de la cour et du messager du chef de la caravane, s'approche de la tribune. Le kisharaga prend la

¹ *Nasî.* — ² *Mevlûdîyê.*

lettre et la présente au Sultan qui la rend au kïslaraga; celui-ci la donne à son tour au reis-efendi pour être déposée dans les archives impériales. Le kïslaraga se revêt ensuite lui-même d'une pelisse de zibeline; les trois chanteurs reçoivent des kaftans d'honneur et une courte prière clôt la cérémonie. Des tasses pleines de sucreries sont alors portées au domicile des grands dignitaires; le Sultan retourne sans cortège au serai. Un quart-d'heure après, le kïslaraga se retire, précédé, à une distance de cinquante pas, par l'aga des janissaires. Le kïslaraga est l'ordonnateur de cette fête pour les frais de laquelle il lui est alloué une somme peu importante; c'est lui qui, en sa qualité de gardien du harem impérial, des deux harems de la Mecque et de Médine et de premier dignitaire de la cour, offre au Sultan et aux grands fonctionnaires de l'Etat; cette fête, comme étant la plus solennelle et la plus imposante de toutes; car, par ses fonctions de gardien de la pureté et de l'honneur du harem impérial et de surveillant des deux harems sacrés, il rappelle le moment solennel de la naissance de Mohammed¹.

Nous voici arrivés à l'époque où la guerre éclata de nouveau entre la Russie et l'Empire ottoman. L'explication des causes de cette guerre, étroitement liées aux affaires de Perse et aux efforts des puissances européennes pour déterminer la Porte à rompre la paix existante entre l'Autriche et la Russie, nous impose l'obligation

¹ Souhbi, f. 61, relate à cette description des vers arabes. On la trouve également dans l'ouvrage de Mouradjeah d'Ohsson III, p. 558; ainsi que dans *Constitution et Administration de l'Empire ottoman*, I, p. 468.

de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les événemens accomplis pendant ces dernières années sur la frontière asiatique de la Russie et de l'Empire ottoman , et sur les menées des ministres et des agens européens auprès de la Sublime-Porte.

Lorsque après la fin tragique de Topal Osman sur le champ de bataille de Kerkoud, on apprit à Constantinople que les Persans avaient pénétré dans Schehrzol, et avaient repris Kerkoud et Derné, le khan des Tatares, Kaplan-Ghirai, reçut l'ordre de marcher contre la Perse (fin de l'année 1732), et de saisir cette occasion pour resserrer les liens de suzeraineté qui unissaient à l'Empire les peuples montagnards du Caucase septentrional, à partir de l'embouchure du Kouban jusqu'à la frontière russe: liens que les manœuvres des agens de la Russie avaient fort affaiblis. Dans ce but, on envoya le diplôme de vizir à Ousmaï Ahmed, prince des Koumouks, dont le fils fut en même temps nommé *beglerbeg*. Le kalgha Feth-Ghirai Sultan quitta la Crimée, et marcha sur l'Asie avec une armée nombreuse, composée des Tatares de Crimée, de Bessarabie et de Descht Kipdjak, des Noghais et des Tscherkesses, sous le commandement de leurs mirzas et de leurs schirinbegs. Aux bords du Kouban, il reçut la soumission du prince des Kalmouks¹, et plus loin, celle des princes de la Kabarta. Aussitôt que le bruit du départ du kalgha pour la Perse s'était répandu, le général russe Weissbach, commandant en Ukraine,

¹ *Dambo Kondo*; c'est probablement le même que les mémoires russes appelaient : *le viconte Dandou Ambr.*

avait protesté contre ce mouvement dans une lettre adressée au khan ; lorsque le kalgha fut parvenu aux bords du Kouban, le commandant russe de la forteresse frontière, Heiligenkreuz, envoya au sultan Feth-Ghirai le général Eropkin et Abraham Basmanoff, pour le sommer de suspendre sa marche qui, opérée sur le territoire russe, équivalait à une déclaration de guerre (24 août 1733). Un mois après, le kalgha étant déjà dans la Kabarta, le commandant supérieur des forces russes dans les pays voisins de la mer Caspienne, le prince de Hesse-Hombourg, lui écrivit qu'il serait forcé de s'opposer à main armée à ce qu'il pénétrât plus avant (24 mai 1733). Le kalgha répondit qu'il n'était plus le maître de s'arrêter, qu'il agissait d'après les ordres du khan et de la Porte, et que celle-ci avait dû communiquer ses intentions au résident russe à Constantinople¹. Il continua donc sa marche du Kouban au Terek, et franchit les huit rivières qui, prenant leur source dans le versant septentrional du Caucase, coulent au nord-est, et se dirigent vers le Terek, en arrosant le territoire de la grande Kabarta².

¹ *Relazione della marcia dell'i Tartari intrapresa per passar in Persia l'anno 1733.* Arch. Imp.

² Soubhî énumère ces rivières et beaucoup d'autres, en ayant soin de mesurer leurs distances ; ce sont : 1° le Kouban, 5 lieues (?) ; 2° le Kol (Alakoum ?) 9 l. ; 3° le Balikh (?) 7 l. ; 4° le Baktschan (Baksan), 5 l. ; 5° le Djikem (Crighem), 2 l. ; 6° le Schakoulé (?), 2 l. ; 7° la Naltschik (Nalzik), 2 l. ; 8° le Tscherek (Czerek), 4 l. ; 9° le Kourom (Argoudan ?), 2 l. ; 10° le Lesken, 1 l. ; 11° le Deli Orok (Ouzorok ?) 2 l. ; 12° le Terek, 4 l. ; 13° le Kerain, 4 l. ; 14° la Soundja, 9 l. ; 15° l'Arghoum d'Ilkaw, station des Tchetshènes (Czeczentzen), 4 l. ; 16° le Bas, 4 l. ; 17° le Koumisch, 4 l. 1/2 ; 18° le Bakhscha (Aksart) 5 l. ; 19° le Yamam, 2 1/2 l. ; 20° le Tscherdak Souyi (Yarik ?) 1 l. ; 21° l'Attasch, 2 l. ; 22° le Koïzrou, 5 l.

A Tatar-top, l'ancienne capitale du pays, au temps de Djenghizkhan, les princes de la petite Kabarta vinrent lui rendre hommage. Arrivé au bord de la Soundja, il campa dans le village d'Illaw. Ce fut là que le prince des Tschetschènes lui fit sa soumission et se joignit à lui avec deux mille cavaliers, et qu'il fut informé de l'approche de Sourkhaï, khan du Schirwan, qui lui amenait du renfort. Après avoir traversé quatre autres rivières, il vit venir à lui le prince des Koumuks. Il franchit ensuite l'Yamam, le Tschardak et l'Aktasch, au bord duquel s'étendent les pâturages de la tribu d'Enderi. Atimour, beg de cette tribu, y vint baiser son étrier, et promit de lui fournir des troupes. Au bord du Koi, dont le cours marque la limite occidentale du Daghistan, il campa à Tatarghaw, résidence du schemkhal ou prince de cette contrée. Là, vint à sa rencontre Mohammed-Khan, fils d'Ahmed-Khan, l'ousmaï des Kaitaks¹, qu'il investit de la dignité de beglerbeg. Il vit venir également à lui Mohammedbeg, fils de Sourkhaï, envoyé par son père. Après avoir déposé le schemkhal Kasspoul, qu'il remplaça par Atambeg, il récompensa l'ousmaï Ahmed Djoungouni, prince des Kaitaks, en le nommant vizir à trois queues de cheval. A huit lieues de Derhend² arrivèrent les légistes des Akouschs et les magnats des Koubetschs, dont les cuirasses, les plus renommées du Caucase, n'ont pas moins de réputation que les boucliers des Touschs, des Ingouschs, et des habitans géorgiens d'Aanamiri, que combattit

¹ Au lieu de *Kaitak*, on lit dans l'ouvrage de Souhbi *Kainak*.

² A *Bouam-essuel* ou *Boucamol*, Souhbi, t. 77.

Timour. Les principaux d'entre les Kazikoumuks, soumis au Sourkhaï-Khan, vinrent aussi protester de leur dévouement à la Porte. Pendant toute la marche, depuis sa sortie du pays des Tschetschénes, la correspondance la plus animée ne cessa d'avoir lieu entre les généraux russes, Feth-Ghirai et le chambellan Moustafa, qui l'accompagnait en qualité de commissaire de la Porte. Les premiers déclaraient itérativement que toute violation des frontières serait repoussée par la force. En effet, lorsque l'armée tatarre arriva au passage du mont Gerseli, près du pont de Goudermous, elle le trouva hérissé de canons et Feth-Ghirai fut obligé de longer la frontière du Daghistan, et de parcourir un espace de douze lieues dans les chemins détestables de Mayeritop; en débouchant de ce défilé, il se trouva tout-à-coup en présence des Russes. Deux cents Cosaques Gresensks et la cavalerie commandée par le prince de Hesse-Hombourg, en vinrent aux mains avec les Tatares¹ (11 juin 1733). Après un combat de deux heures, dans lequel les Russes perdirent cinquante-cinq hommes et eurent soixante-quinze blessés, les Tatares se replièrent jusqu'au Samour, en laissant sur leur droite Derbend, et allèrent camper à Eski Khodad, d'où ils commencèrent leur

¹ Souhbi passe ce combat sous silence, et ne donne aucune date; or, comme il a écrit cette relation dans l'année 1148 (1735), on pourrait supposer que le combat eut lieu dans cette même année, si les rapports des ambassades ne disaient le contraire. Au surplus, le 122^e chap. du voyage de Klaproth qui traite des rapports de la Russie avec les peuplades du Caucase, ne fait non plus aucune mention de la marche de Feth-Ghirai qui fut cause de la guerre avec la Russie.

marche rétrograde sur l'ordre qu'ils en avaient reçu de la Porte [1v].

Les protestations des généraux russes commandant dans l'Ukraine et sur les bords de la mer Caspienne, avaient provoqué celles de Nepluieff, résident de Russie à Constantinople, auquel on promit que les Tatares passeraient le Caucase sans pénétrer sur le territoire russe. Quelques temps auparavant, le mir-alem, Khalil, avait été envoyé en Russie dans le but d'expliquer à l'impératrice que l'expédition du khan des Tatares était dirigée uniquement contre Nadirschah. Un mois après, Nepluieff se trouvant en conférence avec le reis-efendi, celui-ci demanda de quelle manière la Russie croyait pouvoir justifier ses prétentions sur la Kabarta, puisqu'il résultait d'une lettre de Pierre I^{er}, écrite dix ans auparavant, et de l'article VI du dernier traité, qu'elle même reconnaissait n'avoir aucun droit sur cette province (8 mai 1733). Le résident chercha à justifier les prétentions de sa cour, en se référant au memorandum qu'il avait remis à la Porte. Il rappela que, deux ans auparavant, lors de l'invasion de Deli-Sultan, frère de Bakht-Ghirai, dans la Kabarta, le commandant russe de Heiligenkreuz lui avait signifié de se retirer, ajoutant que, dans le cas où il ne déférerait pas à cette sommation, il se verrait forcé de marcher sur lui avec ses troupes. Si, d'un côté, le résident russe s'opposait à ce que Feth-Ghirai continuât sa marche vers le Caucase, le reis-efendi protestait du sien contre l'entrée des troupes russes en Pologne, qu'il représentait

comme étant contraire à l'article II du traité, d'après lequel il était défendu aux deux puissances contractantes de toucher à la constitution et aux privilèges de ce royaume.

Les vues de la Russie sur la Perse et la Pologne avaient été révélées à la Porte par des lettres de Poniatowski et d'Orlik, hetman des Cosaques zaporogues. Orlik lui avait donné connaissance du traité en six articles, conclu l'année précédente entre la Russie et la Perse¹, et Poniatowski lui avait annoncé l'entrée des troupes russes en Pologne. Toutefois, la Porte étant en guerre avec la Perse, son intérêt était d'éviter une rupture avec la Russie; aussi adressa-t-elle à Feth-Ghirai-Khan une réprimande avec l'ordre de revenir sur ses pas. Une lettre du jeune Ali, gouverneur de Gendjé, qui imputait la violation du territoire russe aux Kaïtaks, et à l'instigation de leur ousmaï, dut justifier Feth-Ghirai auprès de la Porte, et celle-ci auprès de l'impératrice de Russie.

Sur ces entrefaites, le khan des Tatares manda que les Cosaques, établis autour des forteresses russes situées sur la ligne de frontières tracée par le Kouban, s'étaient réunis aux Kalmouks; qu'ils avaient enlevé deux cents chevaux aux Noghais et que, pour obtenir la restitution de cette prise, le noureddin s'était avancé vers la rivière de Sout, aux bords de laquelle était campée la tribu tatare des Yedissans. Il annonça que trois ou quatre mille Russes s'étaient montrés à

¹ Voir le traité dans Soultzi, t. 70, dans Roussel, Sup. t. III, p. 1, p. 326, et dans le Recueil, II, p. 457.

Outschbaghan, mais qu'ils n'avaient pas tardé à rentrer dans la forteresse de Salak. Dans sa réponse, le grand-vizir retira au khan l'ordre de ne fournir aucun prétexte aux Russes pour rompre la paix existante (15 septembre 1733).

A la suite d'une conférence qui avait eu lieu entre le résident impérial Talman, agissant comme ministre d'une puissance alliée de la Russie, le reis-efendi, le kiayabeg et le mektoubdji ou secrétaire du cabinet du grand-vizir, Talman chercha à justifier l'entrée des troupes russes en Pologne, en s'appuyant sur ce que la France, qui voulait, par ses intrigues, forcer les magnats d'élire pour roi Stanislas Leszczyński, menaçait les libertés de ce pays. Le reis-efendi objecta à ce raisonnement que l'article II s'occupait uniquement de l'intervention armée d'une puissance étrangère; que la France n'était pas dans ce cas; que dès-lors rien ne justifiait le mouvement des troupes russes; que peu importait à la Porte le nom du roi de Pologne; que ce qu'elle avait à cœur de maintenir, c'était l'indépendance de la république (25 novembre 1733). Ce fut la première fois qu'on vit la Porte, bien que suzeraine et protectrice de la république de Raguse depuis quatre cents ans, défendre la république et les libertés de la Pologne. Le mot par lequel est exprimé dans les langues turque et persane l'idée de république, est celui de *communauté* ¹, mais l'expression persane dont les Turcs se servent pour désigner la liberté, mot qui n'existe pas dans leur langue, signifie littéra-

¹ *Djounhour*.

lement *envelopper la tête* ¹. Ces mots expliquent l'un des attributs de l'homme libre, auquel appartient à ce titre le droit de porter le turban; coiffure qui est interdite aux esclaves. Le turban est chez les Asiatiques, comme autrefois le casque chez les Romains, le signe extérieur des hommes libres ou des affranchis. En Orient, celui-là seul est libre qui peut se coiffer d'un turban, car ce droit n'appartient pas à l'esclave.

Cependant, le résident de Russie avait développé par écrit les plaintes auxquelles donnaient lieu, de la part de son gouvernement, l'expédition des Tatares dans le Caucase, l'attaque dirigée par eux contre les Cosaques qui se rendaient d'Azof à Heiligenkreuz et le refus de livrer le rebelle Calunski : actes qui, disait-il, avaient seuls engagé la Russie à renforcer les troupes qu'elle maintenait sur ses frontières méridionales ².

On peut juger du désir qu'apportait le grand vizir Ali à s'instruire de la politique européenne, par les huit questions suivantes qu'il posa, dans une conférence, à l'ambassadeur français (19 décembre 1733). Quels sont, lui demanda-t-il, les revenus et les forces de l'armée du roi de France? Quels sont ceux du roi d'Espagne? Quels sont ceux de l'Empereur (que, dans l'intention d'être agréable à l'ambassadeur, il appelait simplement le roi de Vienne)? La Hollande et l'Angleterre se sont-elles déclarées en faveur de l'Empereur?

¹ *Serbéstiet* qui signifie liberté, indépendance, est traduit invariablement dans la correspondance qui eut lieu au sujet de l'indépendance des Tatares par ces mots : *Baschi baschini* qui signifient : Chacun pour soi.

² *Promemoria di Gooldi Neplujff contrammiraglio e Residente di S. M. Imp. di tutta la Russia apresso la fulgida Porta, 10 Déc. 1735.*

Quel parti prendra l'électeur de Brandebourg? Sur combien d'électeurs la France peut-elle compter en Allemagne? Combien y a-t-il d'électeurs dans l'empire? Le roi de Suède prendra-t-il parti pour la France ou pour la Russie? L'ambassadeur, en habile diplomate, ne manqua pas d'exagérer les forces et les revenus de la France, qu'il évalua à deux cent mille hommes et à deux cents millions de livres. Sous l'influence de Poniatowski et de Bonneval, non moins qu'à l'instigation de l'ambassadeur français, le grand-vizir écrivit, le lendemain de cette conférence, aux premiers ministres des deux cours alliées (13 décembre 1733), au comte Golowkin et au prince Eugène, pour se plaindre de l'entrée des Russes à Varsovie; démonstration qu'il représentait, à juste titre, comme une violation des traités existans (14-24 janvier 1734). Golowkin répondit, dans une lettre fort détaillée¹, que les libertés de la Pologne n'étaient menacées que par le parti de Leszzyński, qui avait eu l'adresse d'attacher à ses intérêts le primat et la famille Potocki; que la présence de vaisseaux de guerre français dans la Baltique et les dépôts d'armes qui se trouvaient à Dantzig avaient nécessité l'occupation de ce royaume; que, sans avoir l'intention de s'approprier en Pologne des droits qui ne lui appartenaient pas, la Russie avait agi dans l'esprit du traité, en envoyant des troupes à Varsovie,

¹ Cette lettre, conservée aux Archives de Vienne, n'a pas moins de dix feuilles; elle se réfère aux constitutions de Lublin (1705), aux statuts de la confédération de Sandomir (1704), au grand conseil tenu à Varsovie en 1710, au traité de Varsovie (1717 et 1718), et à la décision de la diète de Grudnow. La réponse d'Eugène, datée du 8 janvier 1734, est moins développée. *Ibid.*

uniquement pour maintenir la liberté de l'élection royale, et pour protéger le roi Auguste, élu d'après les statuts, contre toute intervention et toute hostilité de la part des puissances étrangères.

Toute l'année s'écoula au milieu des efforts tentés, pour amener une rupture, par l'ambassadeur français Villeneuve, et par Stadnicki, chargé d'affaire de Leszcynski, que son oncle Sierakowsky, ambassadeur de Pologne, avait laissé à Constantinople lors de son départ de cette capitale. Tandis que les ministres des puissances maritimes faisaient tout ce qui dépendait d'eux pour prévenir la guerre et apaiser le différend ¹ entre les Russes et les Turcs, le marquis de Villeneuve mit tout en œuvre pour déterminer la Porte à déclarer la guerre à la Russie et à l'Autriche, et à embrasser la cause de Leszcynski. Bonneval, d'un autre côté, dressa, sans même consulter l'ambassadeur français, un plan d'alliance offensive et défensive entre Versailles et la Porte ². Doué d'une activité infatigable, il fit partir pour la France son secrétaire, le sieur de Bon, pour présenter à Louis XV son projet d'alliance; en même temps, il chargea deux Suédois,

¹ Lettre de lord Harington à M. Robinson, ambassadeur à Vienne, Whitehall 12 (22) novembre. Il y était dit que le roi n'accorderait pas sa médiation tant qu'elle ne serait pas réclamée par tous les partis.

² Propositions faites à la Porte d'une alliance (25 oct. 1733) avec la France : « Le roi fera passer 50,000 hommes par l'Italie et la France pour s'unir avec les Turcs en Bosnie, et toutes les places qui seront prises par la dite armée jusqu'à deux lieues en-deçà et au-delà de l'Unna qui passe à Bihar, seront remises aux Ottomans; le roi disposera des autres; 2- Il y aura une armée en Italie; 3- l'électeur de Bavière attaquera les Impériaux de son côté. Archives de Vienne.

qui retournaient dans leur patrie, de remettre au roi Frédéric I^{er} un projet d'alliance, accompagné d'une lettre, dans laquelle il promettait, en retour et au nom de la Porte, la remise de la dette contractée par Charles XII, que Saïd-Efendi avait été réclamer inutilement. En récompense de son zèle, Bonneval fut investi du gouvernement de Karamanie, qui lui rapportait vingt-cinq bourses, et qu'un autre gérait à sa place. Trois de ses compatriotes, que le bruit de ses succès avait attirés à Constantinople, abjurèrent leur religion et offrirent leurs services à la Porte; il les fit nommer officiers dans le corps des bombardiers dont il était général ¹. Le baile vénitien, Simon Contareni, successeur d'Emmo, réussit à faire renouveler et proroger indéfiniment la paix de Passarowicz. Ce traité fut le dernier conclu entre la Porte et la république de Venise (20 mai 1733). Dans son compte rendu de l'audience que lui accorda le grand-vizir, Contareni

¹ *Lettre de trois Français à Bonneval.* « Permettez, que trois Français, l'abbé de Maccarthy d'Aglis, le C. de Ramzay et le marquis de Moray Montchevreuil, dont les noms ne sont pas inconnus à V. E., s'adressent à elle avec confiance pour lui faire part d'un projet, que l'exemple d'un homme aussi respectable que vous l'êtes dans toute l'Europe, a pu seul nous faire exécuter. Nous venons de quitter la France dans le dessein d'offrir nos services à S. H. et de nous faire musulmans. Le marquis de Moray, âgé de 24 ans, le C. de Ramzay, âgé de 26, sont actuellement au régiment des gardes où ils étaient enseignes; l'abbé Maccarthy est âgé de 55 ans. Nous n'avons jamais donné dans les préjugés qu'on tâche d'inspirer aux chrétiens contre la loi de Mahomet. Un auteur illustre parmi nous, nous a fait voir, en nous donnant sa vie, que c'était le plus grand homme en tout genre qui ait jamais paru. Nous savons qu'il n'y a pas au monde de cœur plus agacé que la S. P. et enfin nous avons espéré que V. E. daignait nous honorer de ses bontés et nous aider de son crédit. » 20 décembre 1733.

décrit la manière dont il était vêtu, portant le manteau et le béret de doge; il parle aussi du traité offensif et défensif entre la Porte et la France, que Bonneval avait projeté, mais qui ne fut jamais conclu (1^{er} décembre 1734) ¹.

Ayant à repousser en Géorgie de vives attaques de la part de l'armée persane, la Porte fit encore quelques démarches pour obtenir le consentement de la Russie au passage du khan des Tatares sur le territoire des Koumuks et des Kaitaks, dont elle ne cessait de revendiquer la suzeraineté ². Les deux résidens de Russie, Nepluïeff et Wisniakoff, remirent au diwan un mémoire, dans lequel ils exposaient nettement les rapports de la Russie avec la Perse ³. Dans une seconde conférence, le grand-vizir soutint de nouveau que, depuis la prise d'Astrakhan, les Koumuks et les Kaitaks, le schemkhal et l'ousmaï, étaient sujets de l'Empire ottoman (24 mai 1735) ⁴. Le résident Wisniakoff répondit aux insistances d'Ali que cette prétention n'était pas plus valable dans le moment actuel que deux années auparavant, et que sa souveraine ne

¹ Dans les instructions adressées par le doge à Contarini, 15 août 1735, on lit le passage suivant sur Djanum Khodja, kaplan-pascha, qui avait été autrefois esclave à bord de la flotte vénitienne : *Per aver a conto di Camus Cugia persona inclinata verso di Voi, avete sciancato fatto l'occhio sopra il nato Omar Efendi, e per guadagnarlo ho impiegato il dono di due vesti, con li 6 accheni e provvisioni abbondanti di vini e rosolini.*

² *Protocollo della Conferenza del Residente Talmán, 28 marzo 1735.*

³ *Promemoria dei Ministri Residenti Neplujeff et Alessio Wisniakoff 6 maggio 1735.*

⁴ Le protocole de cette conférence figure dans le rapport de Talmán.

pouvait pas accorder le passage des Tatares à travers son territoire. Dans une nouvelle conférence à laquelle assista le résident impérial Talman, le grand-vizir affirma qu'il existait un chemin situé à vingt lieues de Heiligenstadt et à dix de Derbend, qui, traversant le territoire de l'ousmaï, récemment nommé vizir, n'empiétait nullement sur le territoire russe¹ (28 mai 1735). Un mois après, le grand-vizir donna à Wisniakoff une quatrième audience, non qu'il eût conservé l'espoir d'en obtenir quelque concession, mais pour laisser ignorer au peuple que la rupture fût si prochaine. Le général Lewaschew, commandant de Heiligenkreuz, avait été un des premiers à protester contre la marche du khan des Tatares; à peine ces derniers eurent-ils mis le pied dans la Kabarta, que les Cosaques envahirent le territoire ottoman, en sorte que Noghais et Cosaques combattirent les uns contre les autres. Cette fermeté des Russes à refuser aux troupes ottomanes le passage du Caucase, leur profita dans l'esprit du schah de Perse, et leur valut un traité avantageux. Le grand-vizir écrivit au ministre de Russie, qu'en vertu du fetwa rendu par les légistes, le khalife était tenu de prêter main-forte à tous les musulmans qui imploraient sa protection, et, à ce titre, aux habitans du Daghiistan. Il écrivit aussi en détail au comte de Kœnigsegg, successeur d'Eugène à la présidence du conseil aulique, pour lui prouver que la suzerai-

¹ Rapport de Talman sur la conférence qui eut lieu avec les résidens russes le 15 mai 1735. L'affaire de la Kabarta est exposée dans l'extrait d'une lettre adressée par le khan au grand-vizir, et déposée aux Arch. de Vienne.

neté du Daghistan réclamée par les Russes et la conduite de ce gouvernement seraient les seules causes de la guerre dont on était menacé. Le comte Ostermann, ministre favori de l'impératrice de Russie, lui répondit, dans une lettre non moins circonstanciée (1^{re} (10) juillet 1735) : que la Perse n'avait jamais élevé de prétentions sur le Daghistan; qu'à moins forte raison la Porte y avait-elle des droits; que les traités, et non la communauté de religion, déterminaient les frontières d'un empire; que sept ans auparavant les peuplades du Daghistan avaient demandé la protection d'Ahmed III au grand-vizir Ibrahim qui la leur avait refusée; que le territoire de la Porte ne s'étendait que jusqu'au Schirwan; qu'elle n'avait aucun droit sur le Daghistan; que, dès-lors, on ne pouvait regarder comme une chose indifférente la conduite du khan des Tatares, qui avait forcé les habitans de ce pays à lui rendre hommage. Les ambassadeurs anglais et hollandais, Kirnoul et Calcoen, qui, à la prière du grand-vizir, avaient écrit à ce sujet à leurs collègues de Saint-Petersbourg, reçurent des réponses analogues, et conseillèrent de renoncer à l'expédition commencée par le khan des Tatares. Cependant il fut déclaré de vive voix au résident de Russie que la Porte ne consentirait jamais à voir des sujets russes dans les peuples du Daghistan; que le khan continuerait sa marche à travers leur territoire, mais sans les molester en aucune façon¹. La Porte comptait sur la fin pro-

¹ *Disposta verbale data della Porta alla Lettera del C. Ostermann del 1. Luglio 1735. Rapporti di Talman.*

chaîne de la guerre contre le schah de Perse et sur l'appui de la Suède; car deux envoyés de ce pays, MM. de Hœpken et Carlson, récemment arrivés à Smyrne en costume de pèlerins, avaient entamé avec la Porte à Constantinople des négociations auxquelles l'ambassadeur français prenait une part active. Le Polonais Malujez, envoyé du roi de Pologne, était mort de la peste à Nissa, et ses pouvoirs furent dévolus au jeune Stadnicki, qui, malgré les représentations des deux résidens impériaux et des deux ambassadeurs des puissances maritimes, fut exilé à Andrinople. L'ambassadeur anglais Kinnoul, contre lequel les deux résidens et l'ambassadeur hollandais avaient adressé des plaintes au cabinet de Londres, fut d'abord maintenu par le duc de Newcastle, mais peu de temps après remplacé par Fawkener. Rakoczy était mort subitement à Rodosto (8 avril 1735). Le crédit de Bonneval s'évanouit lors de la déposition du grand-vizir Ali Hekkimzadé, et la peste lui enleva la plus grande partie de ses bombardiers.

Pendant l'armée russe se mit en mouvement sous les ordres du feld-maréchal comte de Münch¹, qui écrivit lui-même au résident pour lui annoncer qu'il allait s'opposer au passage du khan des Tatars. Cette nouvelle causa une vive inquiétude au grand-vizir, qui manda près de lui les ambassadeurs hollandais².

¹ Lettre du C. Münch au Résident, Poltava 20 octobre 1735. Arch. de Vienne.

² *Rilaxione della conferenza avuta tra il G. V. Ismailp. e l'amb. di Niederlande*, 1 décembre 1735. *Ibid.*

et anglais¹, et eut deux entretiens successifs avec le résident de Russie (29 décembre 1735). Il informa ce dernier que des troupes russes avaient été vues à Orkapou (Pérékop) à l'entrée de l'isthme de Crimée; que d'autres troupes de sa nation se rassemblaient à quatre lieues d'Azof au lieu dit des Deux-Frères, et que le khan des Tatares devait être arrivé au bord du Koumisch près de Derbend. Le résident invita le grand-vizir à demander des renseignemens sur la manière dont les Zaporogues avaient traité les Noghais; il ajouta que les préparatifs de défense ordonnés par sa souveraine à Tscherkask étaient dirigés contre le khan des Tatares, qui, malgré toutes les représentations qu'on lui avait faites, s'obstinait à franchir à main armée le territoire russe. La Russie avait, dit-il, conclu une paix éternelle avec la Perse, comme avec la Porte; elle ne voulait prendre aucune part dans la querelle qui divisait ces deux puissances, et ne pouvait par conséquent autoriser le passage du khan sur son territoire. En un mot, il protesta solennellement contre les prétentions de la Porte² (24 février 1736). Deux mois après, il notifia au grand-vizir la réponse de sa cour aux plaintes qui lui avaient été adressées dans cette dernière conférence. Le cabinet russe représentait l'armement en question comme une simple mesure de

¹ Rapport au duc de Newcastle en date du 30 décembre 1735; contient le protocole de la conférence de Wisniakoff; enfin, *Relazione della conferenza tenuta da Z. E. la Ch. de Kénoual col. G. F. Ivanoff*, 15 novembre 1735.

² Le protocole de cette conférence se trouve dans le rapport de Talma.

prévoyance nécessitée par la marche du khan des Tatars ¹. Lorsque l'internonce impérial Talman alla féliciter le nouveau grand-vizir, Mohammed-Pascha, sur son élévation, il fut obligé d'entendre ses plaintes au sujet de la résistance que la cour de Russie avait opposée au passage du khan des Tatars sur le territoire du Daghistan et de l'entrée des troupes russes en Pologne ². Un mois après, on annonça que les Russes avaient commencé le siège d'Azof (4^{me} mars 1736). Le grand-vizir s'adressa aux ambassadeurs des puissances maritimes et à l'internonce Talman pour obtenir sinon une satisfaction, du moins une explication à ce sujet; mais il ne tarda pas à recevoir d'Ostermann une longue lettre ³ où étaient énumérés tous les griefs de la Russie contre la Porte depuis environ vingt années; en même temps, le ministre russe menaçait de la guerre, au cas où tous les moyens d'accommodement échoueraient; cependant il offrait la paix une dernière fois, et invitait la Porte à envoyer des fondés de pouvoirs sur la frontière, à l'effet de terminer à l'amiable les différends.

Lorsqu'on apprit à Constantinople que les Russes s'étaient emparés des deux tours du Pascha et des Ja-

¹ • Protocole de la conf. de M. de Wisniandl avec le G. V. Mohammedp. 24 février 1736 pour remettre la déclaration en réponse aux questions faites à la conférence du 18 (29 novembre) par Ismailp. Arch. de Vienne. • *Promemoria del Resid. Russo alla fulg. Porta 24 février 1736.*

² • *Protocollo dell' udienza del Resid. Cos. 3 Marzo 1736.*

³ La lettre du ministre russe se trouve jointe au *Traité de paix de Belgrade*, par Moser, p. 25, ainsi que la lettre du comte Ostermann au G. V. dno., 12 avril 1736.

nissaires, situées devant Azof, et que cette ville était assiégée par une armée imposante qui recevait par le Don l'artillerie et tout le matériel dont elle avait besoin, la guerre fut résolue au diwan¹ (6 mai 1736). Le résident russe déclara à l'interprète de la Porte que, puisque le khan s'était avancé jusqu'aux bords du Kouban, et que le Sultan se préparait à la guerre, les troupes russes avaient ordre de se rendre en Crimée, mais seulement pour tenir les Tatares en respect; puis il lui communiqua la lettre que le maréchal Münch avait écrite à ce sujet au khan des Tatares (9 mai 1736). Le même jour, il fut signifié au résident russe Wisniakoff, par l'organe de l'interprète de la Porte, Alexandre Ghika, qu'il accompagnerait l'armée, sans toutefois être prisonnier. Le 28 mai, la guerre fut annoncée par un fetwa dans un diwan public, et déclarée avec tout le cérémonial habituel. La queue de cheval fut arborée. Au lever du soleil, tous les ministres et les généraux se réunirent à la Porte; les douze scheikhs des mosquées impériales récitèrent les souras de la victoire et de la conquête, tandis que le grand-vizir, le moufti, ainsi que les efendis et les agas qui se trouvaient avec eux dans une salle voisine, s'écriaient de toutes leurs forces: Amen! Amen! Chacun des douze scheikhs bénit individuellement la queue de cheval du grand-vizir; puis le kiayabeg (ministre de l'intérieur) la prit sur son épaule, et la porta, suivi des scheikhs, dans la cour, où il la planta au pied.

¹ *In un consiglio tenuto alla Porta il 2 conclusasi la dichiarazione della guerra.* Rapport de Talman.

l'escalier qui conduit à la salle du diwan ; onze agneaux furent offerts en sacrifice à l'Eternel. Six jours après, eut lieu la marche solennelle des corps de métiers ; le Sultan y assista du *kæschk* des Parades, situé à l'angle du serai (2 juin 1736 — 22 moharrem 1149). La marche fut ouverte par le lieutenant de police et le prévôt du guet. La profession du laboureur, la première de toutes, était représentée dans ce cortège par une charrue attelée de bœufs que suivait un homme semant des grains sur son passage ; un jeune homme à cheval venait ensuite, tenant déployé devant lui, sur un pupitre, le Koran, c'est-à-dire la parole de Dieu. Il était suivi des boulangers ayant avec eux des fours portatifs, et du vérificateur des poids et mesures, chargé de couper les oreilles à ces derniers, ou de les leur clouer sur la pelle du four, lorsqu'ils se servent de faux poids. On voyait ensuite les meuniers faisant moudre le blé dans des moulins à bras ; les bergers conduisant des moutons dont les liens étaient d'or, et qui portaient un panache sur la tête : image des peuples sous un bon souverain ; immédiatement après eux, venaient les bouchers avec deux étals, sur l'un desquels on égorgeait les moutons qu'on écorchait ensuite sur l'autre. Soixante-quatre corporations, la plupart Grecs ou Arméniens, se succédèrent ainsi, précédées chacune de deux ou trois cents hommes d'infanterie bien armés, et suivies du chef de la corporation et du *kiaya*, entourés de leurs domestiques armés ; après ces derniers, venaient les maîtres, les compagnons et les apprentis couronnés de fleurs, et se livrant à mille bouffonneries,

puis le char triomphal où chaque corps de métier donnait un échantillon de son savoir-faire, et enfin la musique et les bagages de la corporation. Les pelletiers n'avaient pas de char, mais ils portaient à l'extrémité de longues perches, des fourrures et des queues de zibelines, d'hermines, de martres et de renards ; eux-mêmes s'étaient affublés de peaux de bêtes fauves. Les jardiniers portaient des arbres à fruits et les fruitiers des corbeilles pleines de fruits dorés. Le cortège employa six heures à défiler ; on évalua à dix mille le nombre de ceux qui en avaient fait partie.

Le lendemain, l'aga des janissaires se rendit au camp de Daoud-Pascha (3 juin 1736—23 moharrem 1149). En avant, marchait le quartier-maître avec la queue de cheval et cent vingt-huit porteurs d'eau ; venaient ensuite soixante-dix-neuf chambrées de janissaires, chacune précédée de ses poètes, ou derwischs-chanteurs qui pinçaient de la guitare, dansaient et chantaient ; d'autres derwischs faisaient, suivant l'usage, des tours de force, ou affrontaient les flammes et le feu pour prouver leur incombuabilité ; derrière les porteurs d'eau, s'avançaient à cheval tous les porte-étendards munis de leurs drapeaux, les capitaines, les colonels à pied et coiffés de bonnets à plumes. L'aga des janissaires les suivait, vêtu d'une pelisse de zibeline qu'il tenait du Sultan, avec ses queues de cheval et sept chevaux de main ; il était escorté de sa garde personnelle, forte de deux cents hommes ; enfin, venaient les musiciens du corps qui, en tout, ne comptait pas plus de neuf mille hommes. Le jour suivant, défi-

lèrent trois mille armuriers, divisés en trente-huit chambrées et trois cents arabadjis ou soldats du train formant cinq chambrées (4 juin 1736 — 24 moharrem 1149); le lendemain, vint le tour des canonniers, au nombre de trois mille répartis entre trente-cinq chambrées; deux jours après, le grand-vizir se rendit lui-même au camp (7 juin 1736 — 27 mobarrem 1149). De tous les ambassadeurs européens, le résident impérial fut le seul convié à assister au défilé de ce cortège, non pour l'intimider par le spectacle de ces préparatifs de guerre, mais pour lui donner, par cette distinction, une preuve des sentimens pacifiques de la Porte à l'égard de sa cour. Les cent vingt-quatre mulets du grand-vizir, chargés de ses bagages, ouvrirent la marche; puis vinrent cent janissaires, cinquante-six Tatares ou courriers armés d'arcs et de flèches, et portant de grandes ailes d'aigle noir, quatre-vingt delis (téméraires) bosniaques, armés de cuirasses, dont quarante étaient vêtus de rouge et quarante de jaune; la garde personnelle du grand-vizir, trente de ses agas ou officiers de sa maison, armés d'arcs et de flèches, quarante de ses tschaouschs ou messagers d'état, cinquante tschaouschs du diwan, coiffés de hauts turbans de cérémonie, de forme cylindrique, quatre tschaouschs en pantalons de velours rouge, munis de petites timbales, et chargés de maintenir l'ordre dans le cortège; cent cinquante gediklûsâims (écrivains de la Porte jouissant de fiefs) et mou-teferrikas (courriers d'état), armés d'arcs et de flèches et accompagnés chacun de cinq ou six domestiques;

soixante-douze émirs en turbans verts, marque distinctive des descendans du prophète; cent quatre-vingt-quatre oulémas à cheval, sans armes, et vêtus de pelisses d'hermine à larges manches; le chef des bouchers à la tête de quarante-quatre officiers de bouche; trentesix chambellans, suivis chacun de douze domestiques; vingt-un chevaux de main appartenant au Sultan, au flanc desquels pendaient à droite un bouclier d'argent et dont les selles étaient recouvertes de peaux de tigre; un étendard et deux queues de cheval; le *Jefterdar*, le reis-efendi avec les seigneurs de la chambre et de la chancellerie d'Etat; les quatre juges de Constantinople, d'Eyoub, de Galata et de Scutari, vêtus d'hermine, et montant des chevaux magnifiques; les deux grands-juges du pays, le kaimakam Ahmed Kœprülü, fils du grand-vizir Nououman Kœprülü, vêtu d'une pelisse fond or, garnie de zibeline et tous ses serviteurs; le maréchal de la cour et le grand-chambellan à cheval, le moufti en voiture; l'étendard sacré entre les mains du porte-drapeau, entouré de cinquante émirs; la garde des trabantes armés d'arcs, de casques et de lances; la garde des archers armés de carquois et de flèches; neuf drapeaux; enfin, le grand-vizir, armé d'un arc et de flèches, coiffé d'un turban de gala de forme pyramidale et orné d'une bande d'or, entouré de deux cent cinquante fusiliers de ses gardes du corps; quarante-huit pages en cuirasses, cinquante-quatre valets de chambre armés et huit chevaux de main; le kiayabeg (ministre de l'intérieur), armé d'un arc et de flèches, et accompagné de sa

suite ; la musique de l'armée où figuraient quatre grandes timbales portées à dos de chameaux ; la chancellerie, le reis-efendi et ses pages, dont seize armés de fusils et vingt-quatre de lances ; les officiers des sipahis avec leurs agas et douze cents sipahis armés de lances ornées d'un guidon vert et jaune (comme celles des hulans) fermaient la marche. Pendant les huit jours que passa le grand-vizir au camp de Daoud-Pascha, il reçut la visite des ambassadeurs européens qui vinrent lui souhaiter une heureuse campagne, et celle du Sultan lui-même : il partit enfin un samedi, l'un des deux jours de la semaine auxquels Dieu a attaché sa bénédiction, au dire du prophète ¹ (16 juin 1736 — 6 safer 1149).

Quatorze jours après le départ de l'armée, le sultan Ahmed mourut empoisonné, dans l'opinion du plus grand nombre, parce que sa présence au serai offrait trop de prises aux tentatives de rébellion dans un moment où la guerre allait éclater sur les frontières de Russie et sévissait sur celles de Perse. Pour mener à bien les opérations de la campagne contre la première de ces deux puissances, il était nécessaire de traiter avec la seconde. Les historiographes ottomans gardent un silence profond sur les événemens qui remplirent la guerre de Perse jusqu'à la conclusion de la paix ; ils espéraient sans doute dérober ainsi à la postérité la connaissance des pertes et des défaites que leurs armées eurent à essuyer dans le cours de cette

¹ *Borekallahou'xi lhamiri ves-sabiti*, c'est-à-dire, Dieu a béni le jeudi et le samedi.

guerre; mais l'histoire de Mehdikhan, celle de l'Anglais Hanway et les rapports des ambassadeurs nous ont permis de combler cette lacune. L'histoire des négociations qui précédèrent la paix, œuvre fort estimée du reste, que l'un des plénipotentiaires, Raghîb, depuis grand-vizir, a laissée sous le titre de *Preuves d'une bonne direction* ¹, et qui est un chef-d'œuvre d'historiographie diplomatique, tout en s'occupant dès son début de Nadirschah et de son avènement au trône, ne dit pas un mot des victoires que ce souverain remporta sur les Ottomans en Géorgie, depuis les batailles de Karabagh et de Kerkouk.

Après la mort de Topal Osman et la défaite de son armée, la révolte de Mohammedkhan, gouverneur du Beloudjistan, et celle de la tribu Bakhtiari, avaient rappelé des frontières de Turquie, dans les provinces méridionales, les armes victorieuses de Tahmas Koulikhan; la Porte jouissait donc depuis un an de la paix qu'Ahmed-Pascha, gouverneur de Bagdad, avait conclue avec Nadir (9-19 décembre 1733) ². A l'époque où le substitut du juge du camp, Abdoulkerim-Efendi, avait ramené à Constantinople le cadavre de Topal Osman, il avait en même temps remis au grand-vizir Ali Hekkimzadé, deux lettres autographes de Nadir, l'une en turc et l'autre en persan; dans l'une et l'autre le

¹ *Takhlîkî tevfîkî.*

² « Cependant il le prit au mot, et conclut avec lui un traité de paix dans son camp sous Babylogne le 9 décembre 1733. Extrait d'une relation de S. E. le général Lewaschew, écrite à la cour, du fort de la S. Croix, 6 juillet 1754. »

conquérant invoquait l'origine commune des Ottomans et des Turcomans comme un motif pour conclure la paix. Il lui faisait en même temps part de son projet de mettre fin au schisme qui séparait les deux nations, et de les réunir dans une seule communauté religieuse, celle des Sunnis. Au mois de mai de l'année suivante, Abdoukérîm se rendit à Isfahan, porteur d'une dépêche qui annonçait au schah la nomination d'Abdollah Kœprülû comme serasker, muni de pleins pouvoirs pour ouvrir les négociations de paix. En conséquence, Nadir fit partir avec l'efendi un envoyé chargé de proposer au serasker, comme base de la paix, la restitution aux Persans de tout le pays situé sur la rive droite de l'Araxe; en attendant, il s'avança sur Hamadan et Ardebil. Abdollah-Pascha fit à ce message une réponse amicale; mais Sourkhaï, khan du Schirwan, ne voulut pas entendre parler de la cession désirée: « Il avait conquis, disait-il, le Schirwan par la force du glaive; le gouverneur de Bagdad n'avait donc rien à voir dans cette affaire. » Nadir envoya son général Tahmas-Koulïkhan (c'est ainsi qu'il s'était nommé lui-même avant son élévation au trône), à la rencontre de Sourkhaï, lequel, battu près de Selamakhi, se retira sur le territoire des Koumuks (18 septembre 1734 — 19 rebioul-akhir 1147). Renforcé des Lesghis de Tchar et de Tal, il appela en outre à son secours les gouverneurs de Gendjé et de Tiflis, Ali et Ishak-Paschas; mais vaincu une seconde fois par Tahmas-Koulïkhan, il s'enfuit chez les Ghazikoumuks, et les vainqueurs dé-

truisirent le château de Kaghmez, qu'il avait récemment élevé. Nadir poursuivit le khan fugitif pendant dix jours, jusque sur le territoire des Koumouks et jusqu'au bord de l'Aktas. Là, il apprit que les Lesghis, pour lui couper la retraite, avaient jeté bas le pont du Samour, et s'étaient retranchés sur une montagne. Nadir fit construire un nouveau pont, attaqua les tribus ennemies dans leurs retranchemens, les battit et dispersa le reste. Il franchit ensuite l'Araxes, s'empara de Schamakhi, et assiégea Gendjé; pendant trois mois, assiégeans et assiégés se faisaient sauter réciproquement au moyen de mines creusées de part et d'autre. Au nombre des sept cents Turcs qui périrent à la suite d'une de ces explosions, se trouva le fils du gouverneur (22 octobre 1734 — 24 djemazioul-ewwel 1147). Nadir, forcé d'abandonner l'entreprise, donna l'ordre de construire le nouveau Schamakhi à Akssou, lieu fortifié par la nature, et situé entre l'ancien Schamakhi et le Kour, à quatre parasanges de cette ville¹. Il laissa son généralissime devant Gendjé et Eriwan, avec ordre de tenir étroitement bloquées ces deux forteresses; lui-même, en apprenant que Timour-Pascha avait renforcé avec six mille Kurdes de Wan la garnison de Tiflis, marcha, malgré la neige dont les montagnes étaient encore couvertes, sur Karss, que couvrait l'armée de Timour-Pascha (6 avril 1735 — 13 silkidé 1147). En quittant

¹ Mehdi, t. III, chap. 11, s'accorde sur ce point avec la *Relazione vera e propria maravigliosa e valorosa di tutto questo che è successo in questa parti*; rapport de Tulman.

son camp d'Etschmiazin ¹, près l'Ararat, il se dirigea sur Eriwan. Son avant-garde battit le pays jusqu'à Bayezid, dont elle lui amena le commandant prisonnier. Abdoullah Kœprülû, dans l'espoir de délivrer Eriwan, sortit de ses retranchemens, et marcha à la tête de quatre-vingt mille hommes contre l'armée persane qui en comptait soixante-onze mille ². Les Ottomans se rangèrent en ligne de bataille près de Baghawerd, au pied d'une montagne, et les Persans près d'Akhikendi, à deux parasanges de l'ennemi (14 juin 1735 — 22 moharrem 1148) ³. Une large plaine séparait les deux armées. La bataille fut livrée, et son issue porta aux Ottomans le coup le plus funeste : toute leur armée fut anéantie ; leur camp devint la proie du vainqueur ; la tête de Sari Mustafa-Pascha, gouverneur de Diarbekr et celle du sersaker Kœprülû-Abdoullah furent déposées aux pieds de Nadir ⁴. Abdoullah-Kœprülû, fils du vertueux

¹ *Ougéklita* ; lire, *Outsch kilisé*. Mehdi, t. III, chap. 45.

² Mehdi évalue la force de l'armée ottomane à 70,000 hommes dont 20,000 janissaires ; Hanway à 80,000 celle des Ottomans, et celle des Persans à 55,000 ; mais une faute d'impression lui fait dire, p. III, chap. 44, p. 119 : 550,000 ; Mehdi dit que les forces persanes n'étaient que de 15,000. Par suite d'une erreur typographique, on lit dans Hanway *Arpataché* pour *Arpataché* dont Jones fait *Arpataché* ; les dates indiquées par Jones sont tout-à-fait incertaines ; non-seulement il est en arrière d'un an, mais il commet à chaque instant des erreurs de mois et de quantités.

³ L'indication de ces localités dans l'ouvrage de Mehdi est un document plus important que la description de la bataille contenue dans l'introduction à la *Tactique* de Malzerou, source à laquelle Hejné a puisé (voir son *Traité de l'art militaire chez les Turcs*, p. 258) ; mais ce dernier s'est trompé de date ; car il a indiqué 1754 pour 1735.

⁴ Mehdi, III, B, chap. 14, *La relatione vera nuova maravigliosa di*

grand-vizir Moustafa mourut en héros sur le champ de bataille, comme était mort son père, à Slankamen, quarante-quatre ans auparavant, et comme son fils Abdourrahman avait péri à la bataille de Hamadan, neuf années avant lui. Ces trois Kœprülû, père, fils et petit-fils, périrent ainsi martyrs de la religion et du dévouement à la patrie. L'histoire ottomane ne fait aucune mention ni de l'anéantissement total de cette armée, ni de la mort de son illustre chef; il y est dit seulement que l'exécution de Timour-Pascha fut provoquée par quelque confusion dans les rangs de l'armée et les échecs dont il avait été la cause première¹.

Après la bataille de l'Arpatschai, Nadir s'empara de Gendjé, de Tiflis et d'Eriwan². Ahmed, gouverneur de Bagdad, nommé serasker et investi par la Porte,

*F. Nicolò da Girgenti Capucino Prefetto della Georgia, datée d'Akhal-sikhé le 20 juin 1735, dit que la bataille eut lieu le 14 juin. Si l'on en est ainsi, la date du 20 moharrem indiquée dans l'ouvrage de Medhi est une erreur de copiste; c'est le 24 qu'il faut lire. Cette observation fournirait, au besoin, une preuve de plus de la fausseté des calculs de S. W. Jones, traducteur de Medhi, suivant lequel cette bataille aurait eu lieu le 20 moharrem 1147 (au lieu de 1148). Un rapport écrit de Dehliend fait mention de cette bataille: *Extrait d'une lettre écrite de Derbend, en date du 22 juin, touchant la victoire que le généralissime persan Tahmasz-Koulikhan avait remportée le 8 du mois de juin.* Hanway, III, chap. 14, dit que la bataille fut livrée le 10 juin: c'est quatre jours trop tôt. Ainsi, on n'assigne pas moins de quatre dates à cette fameuse bataille; suivant le capucin Nicolò, elle a eu lieu le 14 juin (22 moharrem), suivant la relation écrite de Derbend, le 8 juin (16 moharrem), suivant Hanway, le 10 juin (18 moharrem), et le 20 moharrem suivant Medhi qui vraisemblablement a voulu mettre le 22.*

¹ Souhbi, I, 69. *Perichanlik ou déroute.*

² Medhi, III, I, chap. 14. Souhbi garde le silence sur ce point. Voir à ce sujet, à l'*Académie orientale*, la suite de l'histoire de Krutinski, t. 51.

comme son prédécesseur Abdoullah Kœprülü, de pleins pouvoirs pour négocier la paix, renoua avec le schah, par l'entremise de Houseinaga, les négociations entamées naguère par Abdoullah Kœprülü (2 août 1735). Cependant, Nadir poursuivait le cours de ses victoires dans le Daghistan et la Géorgie. Il installa dans le premier de ces deux pays Kazsfoulad en qualité de schemkhal et dans le second, il nomma Ali-Mirza¹ dont le frère Mohammed Mirza, avait péri à la bataille de Kerkoud, gouverneur du Karthli et du Kakheti. Il s'occupa ensuite d'apaiser les troubles du Daghistan. Le khan Khouim avait voulu en donner le gouvernement à Ildar, celui du Schirwan à Sourkhai et celui de Derbend à Ahmed Ousmaï; mais ces trois derniers s'étant ligués contre Kazsfoulad, qu'il venait d'élever à la dignité de schemkhal, Nadir marcha contre eux et les réduisit à la soumission; la fille d'Ousmaï conduite au karem de Nadir, y garantit la fidélité de son père; quant à Sourkhai, il prit la fuite.

Sur ces entrefaites, Houseinaga, envoyé d'Ahmed-Pascha revint à Erzeroum accompagné de Mirza Mohammed, trésorier de Nadir. Sur le rapport qu'il adressa à la Porte, Gendj Ali-Pascha fut désigné pour ouvrir les négociations de paix, de concert avec Kaplan-Ghiraï, khan de Crimée. Suivi de Houseinaga et

¹ Mehdi, III, t. chap. 15. Peyssonnel dans son essai sur les troubles actuels de Persie et de Géorgie, p. 75, lui donne le nom de « Khandjarchan, que Tahmas-Koulékhan déclara Khan de Tiflis en 1735; » nouvelle preuve que S. W. Jones s'est trompé en faisant remonter ces événements à l'année 1734.

de Mirza Mohammed, Gendj-Ali partit pour Tiflis, mais Nadir étant alors engagé dans une expédition contre les Lesghis de Tschar et de Tal, Gendj Ali-Pascha dut s'arrêter à Gendjé, où le khan Abdoulbaki lui fut adjoint en qualité de mihmandar (23 novembre 1735 — 7 redjeb 1148). Il attendit dans cette ville, que Nadir se fût rendu de Tarkhou et de Derbend dans la plaine de Moghan¹, où douze mille ouvriers étaient occupés à construire au confluent du Kour et de l'Araxe un camp de plaisance², à l'occasion du changement de règne dont Nadirschah s'était proposé de donner le spectacle à la Perse. Avec cette hypocrisie, qui est l'un des traits caractéristiques de tout usurpateur, il ne manqua pas de faire un appel à la volonté du peuple sur la tête duquel planait sa redoutable épée. Le jour de la fête, il somma les chefs de l'armée et les principaux fonctionnaires, de lui déclarer sans détour s'ils le voulaient pour schah, car il était las, leur dit-il, de la guerre et des soucis du gouvernement, et il avait le projet de vivre solitaire³ (1^{er} février 1736 — 18 ramazan 1148). Il fut unanimement proclamé schah de

¹ « La plaine de Moghan s'étend suivant Mac-Kinneir, depuis le voisinage d'Ardebil jusqu'à l'embouchure du Kour. On dit qu'elle est longue de soixante parasanges et large de vingt. Son sol fertile, ses pâturages abondans semblent en avoir fait un lieu de campement privilégié pour les conquérans de l'Orient. La carrière victorieuse du grand Poméé fut arrêtée par les serpens venimeux dont on croit que la plaine de Moghan est infestée.

² Suivant S. W. Jones, *Ker Arax*.

³ Ce discours peu étendu que lui prête à ce sujet Souhbi, t. 88, d'après le *Tahkik* de Baghbi, se rapporte exactement à celui qu'il prononça au dire de Mehdi, IV, chap. 4; dans tous les cas, il est beaucoup plus authentique que le long discours mentionné dans l'*Histoire de Nadirschah*.

Perse¹. Cependant ce ne fut qu'après avoir prolongé pendant un mois sa feinte hésitation², qu'il se soumit à la prétendue contrainte qui lui était imposée, et en y mettant pour condition que l'unité de doctrine régnerait désormais dans l'Empire, et que la religion sunnite, qui serait celle de l'Etat, comprendrait à l'avenir, outre les quatre rites orthodoxes des Hanefis, des Malekis, des Schafis et des Hanbelis, celui des Djaferis, ainsi nommé de Djafer, le sixième entre les douze imans³.

Cette négociation coïncida avec celle qui avait amené le plénipotentiaire Gendj Ali-Pascha avec le mihmandar Abdoulbakikhan au camp de Moghan (8 mars 1736 — 24 schewwal 1148). Nadirschah demanda⁴ que les pèlerins persans eussent à l'avenir un émirhadj spécial; que le rite Djaferi fût considéré comme orthodoxe⁵; qu'un chargé d'affaires ottoman

¹ Baghib cite à ce sujet un distique persan fort bien approprié à la circonstance :

Der pest nini touti siftem daschté end
Antechi mastani azel gûft bigun migouyem.
 Je suis un perroquet en face d'un miroir ;
 Je ne dis que ce que dit mon maître et ne dis rien de plus.

² Du 1^{er} février au 6 mars, Souhbi, t. 87 et 89.

³ Mehdikhan dit que le couronnement eut lieu le jeudi 24 schewwal (6 mars), douze jours avant le newrouz; Souhbi se trompe en affirmant que cette cérémonie eut lieu quatre jours après le newrouz, t. 89, l. 5. Hanway indique également le 11 mars au lieu du 8.

⁴ Il ne fut pas question, comme le dit le continuateur de l'*Histoire de Krusinski*, d'une rupture d'alliance entre l'Inde et la Perte; cette alliance n'existait même pas.

⁵ Dans les instructions apocryphes que l'*Histoire de Nadirshah* (Am-

résidât à Isfahan et que son kiaya fût adjoint chaque année à l'émirolladj persan; enfin que les prisonniers fussent rendus sans rançon. Après lui avoir fait connaître ses conditions, Nadir congédia Gendj Ali-Pascha; il chargea Abdoulbakikhan, auquel il conféra à cet effet le titre d'ambassadeur, de notifier son avènement, et lui donna en même temps ses pleins pouvoirs pour hâter la conclusion de la paix. Ce dernier fut accompagné dans cette mission, par le chef des mallas de Perse, Sidi Abdoukasim, et l'imam de Nadirschah, Ali Ekher; le premier, *président des juges de province*¹, le second, *chef des légistes*². Ils partirent peu de jours après le couronnement du schah, et arrivèrent à Constantinople³ au commencement de juillet⁴ (juillet 1736 — rebioul-ewwel 1149).

La Porte, de son côté, nomma plénipotentiaires, le reis-efendi Ismail, le chancelier d'Etat Moustafa-Efendi et Raghîb Mohammed, président de la chan-

terdam 1741), p. 478, dit avoir été adressées à Ahmed-Pascha, qui n'alla jamais à Isfahan; on y trouve ce passage risible: *Le Schah abolira les restes de Schirinski et Synesté (tous deux mis pour Schli) et ne souffrira que celle de Schascorinski (les Schahsewens)!*

¹ *Sadré memalik.*

² *Reisoul-oulennaz.*

³ Les trois lettres diplomatiques adressées par Nadirschah au Sultan, au grand-vizir et au moufti figurent dans le *Tahkik* de Raghîb à la fin de la première partie de son ouvrage.

⁴ Mehdî, t. IV, ch. 2. Conséquemment la date du 25 schewwal indiquée par Souhbi, f. 88, l. 5, n'est pas exacte, car le couronnement eut lieu le 24; c'est probablement le 28 ou le 29 qu'il faut lire. Souhbi annonce l'arrivée de ces envoyés deux fois de suite, f. 81, et une troisième d'après le *Tahkik*, f. 88.

cellerie des capitations, qui avait rempli plusieurs missions en Perse. Comme il s'agissait particulièrement d'affaires de religion, la Porte adjoignit à ces trois commissaires quatre savans docteurs de la loi qu'elle chargea spécialement de débattre avec les plénipotentiaires persans ces questions épineuses : c'était le grand-juge d'Anatolie, Leili Ahmed-Efendi, le titulaire de cette dignité, Mesibizadé Abdoullah-Efendi ¹ l'inspecteur des archives des fetwas qui avait rang de juge de la Mecque, Abdoullah-Efendi, enfin, l'ancien juge de Constantinople, Ahmed-Efendi. Gendj Ali-Pascha, qui était revenu avec l'ambassadeur persan, fut pareillement autorisé à prendre part aux conférences qui eurent lieu dans le palais de Moulhsinzadé, situé près de la porte du jardin du serai. Dans leur première réunion, les oulémas et les plénipotentiaires ottomans se bornèrent à prendre connaissance des lettres écrites par le schah au Sultan, au grand-vizir et au moufti, et sur le contenu desquelles ils jugèrent convenable de réfléchir jusqu'au lendemain (30 août 1736 — 22 rebioul-akhir 1149). Le jour suivant, dans la seconde délibération, on sépara de la demande purement politique ² du schah, telle que l'échange des prisonniers et l'envoi d'un chargé d'affaires à Isfahan, la demande qui n'avait trait qu'aux affaires spirituelles ³, comme la reconnaissance du rite de Djaafer, le sixième des douze imams, et le choix d'un chef persan pour les caravanes de pèlerins ; aucune

¹ *Mülkiyef.*

² *Selbreté.*

objection ne s'éleva contre les premières, et on conçut l'espoir de s'entendre au sujet des secondes (31 août 1736 — 23 rebioul-akhir 1149).

Dans la première conférence qu'eurent ensemble les plénipotentiaires des deux puissances, l'ambassadeur persan exalta le mérite de Nadirachah qui visait, disait-il, à faire cesser le schisme des Schüis; il représenta que le peuple persan l'avait unanimement porté au trône et finit en réclamant la concession des quatre points ci-dessus mentionnés, comme un témoignage de reconnaissance de la part de la Porte (2 septembre 1736 — 25 rebioul-akhir 1149). Les plénipotentiaires ottomans ayant établi une distinction entre la partie politique et la partie religieuse des concessions demandées, accordèrent immédiatement celle qui avait trait au voyage des caravanes de Perse, sur les routes de Lahsa et d'Imam Ali. Le lendemain, ils rendirent visite à l'ambassadeur persan, et eurent avec lui un entretien d'affaires. *

A la deuxième conférence, l'ambassadeur persan, après s'être fait attendre long-temps, prétendit qu'on négligeait de remplir à son égard les devoirs d'une noble hospitalité. Lorsqu'on lui eut donné à ce sujet des explications satisfaisantes, on convint que les deux cours s'enverraient réciproquement un chargé d'affaires permanent (4 septembre 1736 — 27 rebioul-akhir 1149).

Dans la troisième, qui avait pour objet la délivrance des prisonniers, l'ambassadeur fit une allusion piquante à cette tradition historique d'après laquelle le khalife Moteassem n'aurait déclaré la

guerre à l'empereur de Bysance que pour délivrer une femme esclave qui, d'Amorium, lui avait demandé sa protection (6 septembre 1736—9 rebioul-akhir 1149).

La quatrième conférence roula sur le même objet; l'ambassadeur représenta que la délivrance des prisonniers était pour le schah un véritable point d'honneur, en ajoutant que, si tous ne pouvaient être mis en liberté, il était de toute nécessité d'en affranchir quelques milliers, afin de satisfaire la nation (7 septembre 1736 — 1^{er} djemazioul-ewwel 1149).

Dans la cinquième conférence, les plénipotentiaires ottomans essayèrent de démontrer à l'ambassadeur, que le cinquième rite dont la reconnaissance était demandée, serait une innovation dangereuse; mais celui-ci refusa de céder sur ce point (13 septembre 1736 — 7 djemazioul-ewwel 1149). Dans une visite que firent à Mirza Mohammed les plénipotentiaires, ils s'efforcèrent de lui prouver l'impossibilité où était la Porte de consentir à l'introduction d'un nouveau rite; en conséquence, on rédigea dans la sixième conférence, les trois premiers articles du traité, ainsi que la réponse du Sultan à la lettre du schah, et on arrêta la composition du personnel de l'ambassade, qui devait faire connaître à Isfahan l'état des négociations (17 septembre 1736 — 11 djemazioul-ewwel 1149).

Dans la septième conférence, l'ambassadeur consentit à donner son adhésion au traité ainsi modifié, sous la réserve toutefois qu'il obtiendrait la sanction du schah (22 septembre 1736—16 djemazioul-ewwel

1149); enfin, dans la huitième, le traité fut entièrement mis au net (24 septembre — 18 djemazioul-ewwel).

Après ces huit conférences, le contenu du traité fut communiqué au diwan réuni, ainsi que l'ordre de mettre en liberté les prisonniers de guerre ¹. L'ambassadeur persan et les deux premiers dignitaires ecclésiastiques de Perse ayant insisté pour que la Porte nommât un ambassadeur de rang égal à celui de khan, tel qu'un vizir, et pour qu'on lui adjoignit deux légistes du même ordre et du même rang que ceux dont l'ambassadeur de Perse était accompagné, Moustafa, fils de Kara Moustafa-Pascha, fut nommé ambassadeur et pascha à trois queues, et on choisit parmi les oulémas, pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions, deux anciens dépositaires des fetwas, Abdoullah et Khalil-Efendi, qui furent nommés, l'un grand-juge d'Anatolie, l'autre molla d'Andrinople. Le kaimakæn, le reis-efendi, le moufi et Gendj Ali-Pascha donnèrent des fêtes à l'ambassadeur dans leurs maisons de campagne. Dix-huit jours après que le traité eut été approuvé en plein diwan, Mirza Mohammed et ses deux assesseurs furent in-

¹ On trouve dans l'ouvrage de Souhbi, f. 90, le traité sous forme de lettre écrite par le Sultan au schah. Le *Tuhâta* de Baghib contient : 1^o la copie du traité ; 2^o les lettres de créance remises au khan et à l'ambassadeur ; 3^o les lettres de créance de l'ambassadeur Moustafa-Pascha ; 4^o la lettre du grand-vizir au schah de Perse ; 5^o la lettre que remit le grand-vizir à l'ambassadeur Moustafa-Khan ; 6^o la lettre arabe du Moufi à Nadirschah ; 7^o le billet adressé par le moufi et le reis-efendi à l'ambassadeur pour l'engager à abandonner ses prétentions en ce qui concernait le rite djalifri.

vités à se rendre au serai pour y recevoir la minute du traité. Là, ils furent revêtus de pelisses de cérémonie; le kiaya de l'ambassadeur, ainsi que son secrétaire, rédacteur des protocoles ¹, et les aides de ce dernier, reçurent aussi des présens et des habits d'honneur (17 octobre 1736 — 11 djemazioul-akhir 1149). Par une faveur signalée, l'ambassadeur reçut un Koran écrit de la main d'Osman, et ses deux compagnons eurent d'autres livres ², où le Sultan qui avait une fort belle main ³, avait écrit son nom et quelques vers en magnifiques caractères désignés sous le nom de neschi ⁴.

Par le traité de paix, que précédait un préambule orné d'abondantes citations du Koran et de la tradition ⁵ et où Nadirschah était reconnu en qualité de

¹ *Wakounoucié*, f. 90, qu'il ne faut pas confondre avec *Wakounoucié*, l'historiographe.

² Suivant Raghîb, le mirza Abdoukassim menta ce présent, en disant qu'il avait l'ouvrage contenant les Traditions de *Mosellim*, mais que celui de *Bokhara* lui manquait; qu'il possédait l'exégèse de *Beidhawi*, mais non le *Kouschaf*; enfin qu'il avait l'ouvrage de *Djeuchéri*, mais non pas celui de *Kamous*.

³ Comme son homonyme aujourd'hui sur le trône.

⁴ *Yakouti*.

⁵ 1° *In elerdhou-illahi yourischa men yeschaf*; car la terre est à Dieu, il la donne à qui bon lui semble; 2° *Wé djalnakim Soultanen moubémen*, et nous vous avons choisi pour souverain; 3° *Tassit men tassah wé tassik men tassah*; tu honores qui tu veux et tu soutiens qui bon te semble; 4° *Houweitexi dzalnakim khalafé fil erdhi*; c'est lui qui vous a désigné pour lui succéder sur la terre; 5° *Wé fakhatallahou el moudjaldiné alet kaidiné*, car Dieu préfère le travail à l'inaction; 6° *Elmouminous ilimouminé kelboungonou yetcheddou badhouhoua baadhiki*, le vrai croyant est avec le vrai croyant comme un édifice dans une partie soutient l'autre; 7° *Wé alestüm bida-djemantin fl in ai-kassigetou ye-*

schah del'Iran, la Porte s'engageait, premièrement : à prendre des mesures efficaces pour que la caravane des péleâns persans parcourût en toute sécurité la route de Lahsa et celle d'Imam-Ali : toutefois son chef persan devait prendre un autre titre que celui d'émirol-hadj, secondement, à entretenir à demeure, près la cour de Perse, un chambellan qu'elle changerait tous les rois ans, et dont le kiaya acompagnerait la caravane des pèlerins persans sur la route de Lahsa et celle d'Imam-Ali; par réciprocité, un chargé d'affaires persan devait résider auprès de la Porte; troisièmement, à rechercher les prisonniers retenus esclaves chez les particuliers et à les mettre en liberté. Suivant le quatrième article sous le titre de convention particulière ¹. Comme les frontières des deux empires restaient les mêmes que celles qui avaient été fixées par le traité conclu avec le sultan Mourad IV, on remit en vigueur l'ancien usage qui réglait le mode de corres-

kelouha ed-dib, ne vous séparez pas de la communauté, car le loup mange le mouton isolé; 8° *Bisyâlim ihtedâitoun ihtedâitûm*, peu importe lequel vous suivez (d'entre mes compagnons), vous êtes sur la vraie voie; 9° *Ya eyyouha allezine emenou kouou assaroullaké*, à vous qui croyez, soyez les instrumens de Dieu; 10° *Wé kouou thadoulaké yeden wahideten ala men narakim*, et, comme serviteurs de Dieu, soyez unis pour frapper ceux qui se soulèvent contre vous; 11° *Beladetoun taibetoun wé rebbon ghafouroun*, un bon pays et un maître indulgent; 12° *Ena ojaïké lîl-naï imameou*, je te confie le soin de régner sur les hommes; 13° *Elhoué aleké maouhbeten minî*, et j'ai déversé mon affection sur toi; 14° *Innel-erthou yerestouha ibadi en-salibouné*, je donne la terre aux justes qui me servent; 15° *Inama el maouminoun akbaroun*, les vrais croyans sont comme autant de frères.

¹ *Foufet ou tazyil.*

pondance entre les deux souverains, et d'après lequel le Sultan et son grand-vizir s'adressent directement au schah, tandis que le schah seul écrit au Sultan, et que son premier ministre ne peut écrire qu'au grand-vizir. Il fut convenu que les usages blessés et inconvenans qui avaient eu lieu sous la dynastie Sefewi seraient entièrement abolis, les Persans étant, dès ce moment, considérés comme Sunnis ainsi que les Ottomans. « Ils » prononceront donc avec honneur et respect les » noms des quatre premiers khalifes et des dix com- » pagnons d'armes du Prophète ; ils reconnaîtront la » réalité du premier serment (des disciples du Pro- » phète) sous l'arbre ; ils ne parleront qu'en bien de la » famille si pure du Prophète et de tous ses compa- » gnons, et ils se traiteront mutuellement en frères. » Les négocians surtout auront à se réjouir de ces bons » traitemens : car, après avoir payé les droits fixes de » douane, ils ne seront molestés en aucune façon. Les » Persans qui se rendront en pèlerinage aux deux » tombeaux des imams Ali et Housein, ou qui visite- » ront les tombeaux des saints à Bagdad, n'auront » aucune taxe à payer s'ils n'apportent point de mar- » chandises avec eux ; les transfuges ne seront reçus » dans aucun des deux empires, et devront être livrés » à la première réquisition. En confirmation du pré- » sent traité, nous invoquons le sublime nom de Dieu, » le tout-puissant, nous mentionnons les bienheureux » miracles du Prophète et la fin des temps, et nous » promettons de remplir cette convention d'après l'u- » sage observé de tout temps parmi les souverains

» Aussi long-temps que ces conditions et conventions,
» ces promesses et ces obligations seront observées par
» la partie opposée, rien ne sera entrepris contre
» elles, ni par nous, ni par nos mandataires ou autres
» serviteurs. Que celui donc qui, après avoir entendu
» tout cela, se permettra de faire subir quelque chan-
» gement à ce traité, sache que la faute en est à celui
» qui fera ce changement ¹. »

*1 Té men bedelêhou baadé ma semaahou feinnema aillezinef yebê-
delounchou.*

LIVRE LXVII.

Incertitudes de la Porte relativement à la guerre ou à la paix avec les puissances européennes. — Correspondance entre le grand-vizir et Talman. — Invasion de la Crimée par l'armée russe. — Le kapitan-pascha Djânûm Khodja. — Le vâlevođe de Moldavie, Ghika, est confirmé comme hospodar. — Ravages commis dans l'Ukraine. — Traité de commerce avec la Suède. — Correspondance du grand-vizir et de Koznigegg. — Congrès de Niemirow. — Ouverture de la campagne par les Russes et les Autrichiens. — Les Armanes Clémentins. — Prise de Nissa par les Autrichiens. — Evénemens militaires en Valachie et en Moldavie. — Révocation du grand-vizir. — Convention signée avec Rakoczy. — Efforts des ministres des puissances maritimes pour faire agréer leur médiation; l'ambassadeur français est accepté pour médiateur. — Conquête d'Ouzidja, de Mehadia, de Semendra et d'Orsova. — Campagne des Russes sur le Dniester et en Crimée. — Evénemens de Bosnie. — Orzaków et Bender sont rasés. — Départ du grand-vizir Yegen Mohammed pour Constantinople. — Tentatives faites pour reprendre les négociations. — Démarches du roi de Pologne Auguste III et de la confédération polonaise auprès de la Porte. — Aouz Mohammed-Pascha est nommé grand-vizir. — Convention avec la Suède relativement aux dettes de Charles XII. — Arrivée du lieutenant prussien Sattler. — Bataille de Kroska. — Siège de Belgrade. — Prise de Clucim. — Les Russes en Moldavie. — Correspondance entre Wallia et le grand-vizir. — Irruption des Russes en Moldavie. — Départ de Neigberg pour le camp ottoman. — Préliminaires et conclusion du traité de paix de Belgrade.

La Porte avait conclu la paix avec la Perse à son corps défendant; ce fut aussi malgré elle qu'elle se vit entraînée dans une nouvelle guerre contre la Rus-

sie, et bientôt après dans une guerre austro-russe. La guerre contre la Perse, guerre politique et religieuse, avait été conduite avec la plus grande vigueur, car il s'était agi de combattre une nation d'hérétiques contre lesquels la haine religieuse est toujours plus violente que contre les infidèles; en outre, la Porte, en déchainant ses armées contre la Perse, voulait agrandir ses possessions, et reconquérir des villes et des provinces qu'elle avait perdues, tandis que, dans une guerre avec les puissances européennes limitrophes de l'Empire, elle n'avait que peu d'espoir d'augmenter son territoire. Depuis qu'Ali-Pascha, le conquérant de la Morée, avait vu s'évanouir sur le champ de bataille de Peterwardein le rêve qu'il avait formé de reconquérir Temeswar et Ofen, et depuis que la Russie occupait les rochers inaccessibles de Derbend et les champs arides de Bakou, c'est-à-dire les défilés du Caucase et la forteresse qui, semblable à une sentinelle avancée, gardait l'ancienne frontière ottomane au bord de la mer Caspienne, la Porte avait dû renoncer à faire des conquêtes au-delà du Danube et du Don; elle sentait son infériorité et les ministres ottomans commençaient à apprécier la discipline et l'art militaire qui présidait à l'organisation des armées européennes. Plusieurs grands-vizirs, entre autres le pacifique Ibrahim, qui avait administré pendant les douze dernières années du règne d'Ahmed III: Topal Osman, racheté par un Français de sa captivité chez les chevaliers de Malte, et Ali Hekkimzadé, fils d'un renégat vénitien, avaient compris la politique des

puissances chrétiennes. Outre les voïévodes de Moldavie et de Valachie, qui, placés à l'extrémité des frontières de l'Empire du côté de l'Autriche, de la Pologne et de la Russie, étaient les gardiens naturels de l'Etat et les agens de la diplomatie ottomané, la Porte entretenait à Constantinople même deux habiles espions politiques, dans la personne de Rakoczy et de Bonneval; de plus, les ambassadeurs des puissances maritimes exerçaient, depuis leur participation comme médiateurs aux traités de paix de Carlowicz et de Passarowicz, une influence marquée sur la politique que la Porte observa depuis à l'égard des monarques chrétiens; enfin, depuis que l'ambassadeur français avait, par son intervention, prévenu l'explosion d'une nouvelle guerre contre la Russie, en faisant signer aux deux puissances le fameux traité, en vertu duquel les provinces persanes, situées au nord-ouest de ce royaume, devaient être partagées entre elles, la voix de la France était de quelque poids au divan, et cette prépondérance s'était accrue sans cesse, grâce aux guerres continuelles de Louis XIV, et à l'attitude menaçante que ce monarque avait prise vis-à-vis de l'Autriche. Il est vrai que Rakoczy, Bonneval, Villeneuve, et tout récemment encore les ministres suédois Hœpken et Carlson, n'avaient cessé d'exciter la Porte à la guerre contre l'Autriche et la Russie; mais, d'un autre côté, les résidens des cours impériales et les ambassadeurs des puissances maritimes, ne négligeaient rien pour instruire la Porte de la véritable situation des affaires et de la politique des divers Etats

de l'Europe; d'ailleurs, elle connaissait trop ses propres intérêts pour courir aveuglément au devant du danger, et pour se laisser prendre au piège. Les grands-vizirs, dont l'accès était autrefois presque interdit aux ambassadeurs européens, avaient alors avec eux de fréquentes conférences; et bien que le silihdar Mohammed-Pascha, sorti tout récemment du sérail pour prendre possession de la première dignité de l'empire, n'eût aucune connaissance des affaires politiques, il ne laissait du moins échapper aucune occasion de s'instruire, et la douceur de son caractère, jointe à son amour de la justice et de la vérité, étaient loin de présager une administration agitée¹. Mais les six grands-vizirs nommés pendant les six premières années du règne de Mahmoud I^{er}, n'avaient été que les instrumens du kïslaraga, qui, caché derrière le rideau du harem, régnait à leur place en souverain maître. En vain, le dernier grand-vizir, Ismail-Pascha, s'était plaint, dans de nocturnes conciliabules, à quelques confidens du Sultan, du rôle secondaire auquel l'avait réduit l'omnipotence du kïslaraga: il n'avait fait que préparer sa chute, et il aurait sans doute perdu la vie avec le pouvoir, si la protection de la sultane Walidé n'eût détourné le glaive du vindicatif kïslaraga; toutefois, il ne sauva sa tête

¹ *R. Regio Sigillo data à Mehmet Silihdar, lo si dice senza esperienza e cognizione del maneggio dell'affari politici, ma altresì portato al bene, di genio dolce non che attento e desideroso d'istruirsi.* Rapport de Conslareu, mars 1736. *Allibus il dit: Q. Spira nel G. Ycir un genio placido, amantè del vero e del giusto.*

menacée jusque dans son exil à Khios, que par le sacrifice de deux millions de piastres¹. L'esprit belliqueux et l'activité du puissant kïslaraga s'étaient affaiblis à mesure qu'il avançait en âge, et, comme il comptait alors plus de soixante-dix ans, il désirait jouir en paix de son autorité et du peu de jours qui lui restaient à vivre². Aussi, ne se serait-il jamais prononcé pour la guerre, si la Russie n'eût pris l'initiative en assiégeant Azof. Cet acte d'hostilité avait seul déterminé la Porte à conclure avec Nadirschah une paix qui lui faisait perdre tout le territoire qu'elle avait acquis en vertu de l'acte de partage ou conquis par les armes. Obligée de se défendre, elle ne songea plus qu'à mettre le plus promptement possible un terme aux hostilités commencées avec la Russie, et elle employa tous ses soins à prévenir l'explosion d'une guerre avec l'Autriche, qu'elle redoutait encore plus d'avoir pour ennemie.

Douze jours avant d'arborer les queues de cheval en signe de guerre contre la Russie, le grand-vizir reçut en audience l'internonce Talman: Après avoir articulé tous ses griefs contre la Russie, il lui remit une lettre pour le président du conseil aulique, comte de Kœnigsegg, lettre par laquelle il lui rendait compte des motifs qui avaient nécessité la marche du khan

¹ Rapport de Cuslarenî. 4,000 borse cioè due milioni ducati turca. La piastra a la même valeur que le ducat. *Tutta la macchina del Imperio viene di girarsi come prima per il Kïslaraga*

² *Egli è uomo più che settuagenario, in cui vogliono avere meno del bisogno li spiriti feroci e bellicosi.*

des Tatares sur le Caucase, et se plaignait des agresions de la czarine ¹, qu'il rendait responsable de tous les malheurs de la guerre. Le silihdar Mohammed ayant demandé à Talman quelle était son opinion à ce sujet, ce dernier se contenta de dire que le traité du Pruth n'avait rien déterminé par rapport aux frontières de la Kabarta et du Daghistan. D'un autre côté, le nouvel ambassadeur anglais, Fawkeney et le ministre hollandais Calcoen déterminèrent le grand-vizir, dans une entrevue qu'ils eurent avec lui avant son départ du camp de Daoud-Pascha, à envoyer une circulaire, rédigée en termes modérés, aux puissances maritimes. Cette circulaire devait servir à la fois de manifeste, et réclamer l'intervention des nations amies, dans le but de rétablir la paix ². Fawkeney et Calcoen écrivirent en même temps au ministre russe, comte d'Ostermann, pour lui offrir leur médiation, mais ils n'eurent pas lieu d'être contents de sa réponse; car il se référa à la lettre explicative qu'il avait adressée au grand-vizir, et dans laquelle il lui avait laissé le choix entre la guerre ou la paix ³. La Porte, au lieu de re-

¹ *Protocollo della conferenza nella quale il G. V. consegnò una sua lettera per il Eccellentissimo Presidente del consiglio aulico li 16 maggio 1756. Souhbi, t. 79. Cette lettre contient la récapitulation de la dépêche d'Ostermann et la réponse de la Porte.*

² *Lettera del Sultano al Re d'Inghilterra 17. Giugno 1756. Souhbi, t. 79.*

³ *Questi Sig. Ambasciatori d'Inghilterra e d'Olanda non soddisfatti della risposta del C. Ostermann alle loro lettere; non piansero alla Moscovia che senza istruzione delle loro corti e senza passar di concerto col ministro Cesare conferassero col Suprann Vezier sopra le vertenze, quindi brevemente rispose il C. Ostermann riportandosi alla lettera declaratoria scritta al G. Vezier.*

tenir prisonnier le résident russe, comme c'était sa coutume, le fit escorter jusqu'aux frontières, en mettant à sa disposition vingt chevaux et autant de charriots, et en lui fournissant vingt piastres par jour pour ses frais de voyage. Les motifs de cette courtoisie étaient, dit l'historiographe de l'Empire, « que sa » présence ou son absence importait peu à la Porte ¹. » Cependant il ne fut mis en liberté que plus tard, « afin, dit le même auteur, que la Porte ne semblât » pas avoir voulu témoigner, par son renvoi, des » égards ou du respect pour les singuliers usages ² des » infidèles, méprisables comme la poussière. » Tel est le style habituel de l'histoire de Soubhi, continuateur et publicateur des Annales de Sami et de Schakir. Dès les premières pages de son ouvrage ³, l'auteur, en expliquant les causes de la guerre austro-russe, attribue les malheurs qu'elle entraîna aux intelligences établies « entre l'empereur, ce mélange de » méchanceté et de ruse ⁴, et la czarine, la femme la » plus fausse qui ait jamais eu la tête rasée; lesquels » s'entendant comme les corbeaux et les pies ⁵, se » sont jetés sur le parterre de roses des pays bien » gardés de l'Empire ottoman, et l'ont déchiré avec » leurs griffes et leurs ongles, et auxquels il faut ap- » pliquer ce verset du Koran : *Tuez-les comme ils vous*

¹ *Wustfend ou enlîmi mousouf*, Soubhi, t. 84.

² *Atourî andjibetoul-axar*, Soubhi, t. 84.

³ *Tachasari beâ tabar hilakkar*.

⁴ *Mekkarâ bîrîdî kîsou*.

⁵ *Mou'edî jough ou kalagh*.

« tuent et chassent-les comme ils vous ont chassés ».

Quinze jours après que le grand-vizir eut quitté Daoud-Pascha, Talman lui annonça par courrier qu'il attendait sous peu des dépêches qui lui apporteraient, avte de pleins pouvoirs, l'autorisation de régler, comme médiateur, le différend survenu entre la Porte et la Russie (25 juin 1736). Un mois après, il lui communiqua les pouvoirs qu'il avait reçus, et huit jours après, il lui écrivit pour la troisième fois dans le but de déterminer le Sultan à faire reconnaître Auguste de Saxe comme roi de Pologne, et à faire accréditer comme ministre résident le Polonais Stadnicki. Il lui insinua que c'était le moment ou jamais de satisfaire à la demande du roi, puisque l'Angleterre et la Hollande l'avaient reconnu comme tel. Le grand-vizir répondit de Babatagli à la seconde lettre de Talman qu'il acceptait sa médiation; que du reste la Porte, par sa lettre circulaire aux rois de France, d'Angleterre et de Suède, et aux républiques de Hollande et de Venise, avait suffisamment prouvé son désir de maintenir la paix, et qu'elle souhaitait connaître avant tout les préliminaires et les bases du traité projeté par les puissances médiatrices. Mohammed-Pascha écrivit, en réponse à la troisième lettre de Talman, qu'il avait reçu sa dépêche des mains du chargé d'affaires polonais Stadnicki, et que la reconnaissance du roi de Pologne ne souffrirait aucune difficulté (fin d'août 1736). Talman, qui, malgré la déclaration du

¹ *Aktelouhaum haïsé sakofemouhoum wé akhrédjouhaum s'ia haïsé akhrédjouhoum.*

grand-vizir d'accepter sa médiation, n'avait pas encore été appelé au camp, s'adressa à la Porte et lui en exprima son étonnement; trois jours après, ayant reçu sa nomination comme ministre extraordinaire investi du titre de médiateur, il en donna avis au grand-vizir, qu'il remercia, dans une seconde lettre datée du même jour, de l'activité mise par lui à faire reconnaître le roi de Pologne, et à accréditer son ministre. Le lendemain (18 septembre), Talman se rendit solennellement à l'audience du kaimakam; il était escorté, en sa nouvelle qualité de médiateur, par quarante-deux tschaouschs, soixante janissaires et soixante-seize cavaliers. Il était assisté en outre de quatre interprètes et de huit élèves-interprètes. A partir de ce moment, la Porte lui fournit chaque jour, pour son entretien, une somme de cent vingt-sept piastres. En sus du tschaousch-baschi, Talman était accompagné par tous les officiers qui, habituellement, forment le cortège des ambassadeurs extraordinaires; c'étaient le secrétaire et l'inspecteur des tschaouschs, le guide (koulagouz-tschaouschi), le tschaousch de la chapelle (mehter-tschaouschi), le lieutenant de police (soubaschi), le prévôt du guet (kawasbaschi), le premier palefrenier (sarradjbaschi), le chef des gardiens du serai (kapi-djiler-boulouk-baschisi), le maître du salut (selamaga), l'aide-major pour l'endossement du kaftan (kaftandjibaschi), l'écuyer (imrakhor), l'inspecteur des fruits (yemischdjibaschi). Ce dernier, porteur du présent en fleurs et en fruits, lui offrit quatre bouquets de fleurs, quatre corbeilles de fruits et dix vases remplis

de sorbet; le selamaga apporta vingt coussins en velours brodé d'or. Le grand-vizir répondit de la manière la plus obligeante à la lettre par laquelle l'ambassadeur lui annonça son installation en qualité de médiateur; cependant Talman se plaignit à lui de ce que, depuis qu'il avait reçu les pouvoirs nécessaires pour ouvrir les négociations, il n'avait pas encore été entendu, et demanda que la Porte s'expliquât sur la nature de la satisfaction et du dédommagement qu'elle pensait offrir à la Russie pour le passé, et sur les sûretés qu'elle voulait lui donner pour l'avenir¹. Dans sa réponse, le grand-vizir lui dit qu'avant tout, il fallait attendre les plénipotentiaires russes qui ne paraissaient pas, et que d'ailleurs on n'entendait plus parler de la médiation des ministres d'Angleterre et de Hollande, dont il avait été question dans les pleins pouvoirs envoyés par l'Empereur.

Avant de suivre les négociations relatives à la paix, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur le théâtre de la guerre.

L'armée russe, sous les ordres du feld-maréchal Münch, s'était rassemblée à Zaritsinka, à deux lieus du Dnieper (19 mai 1736); elle était forte de douze régimens de dragons, de quinze régimens d'infanterie, de dix régimens de milices, de dix escadrons de hussards, de quinze régimens de Cosaques du Don, de quatre mille Cosaques de l'Ukraine et de trois mille Cosaques zaporogues: en tout, cinquante-quatre mille hommes

¹ *Lettera scritta da S. E. l'Ambasciatore Talman al G. V. 28 ottobre 1736.*

avec huit mille chariots de munitions et de bagages ¹. En quittant Zaritsinka, Münch longea la rive gauche du Dnieper, où le général Spiegel et le colonel Weissbach eurent un premier engagement avec les Tatares sous les ordres du kalgha. Le gros de l'armée russe continua sa marche par Selnaya Dolina et Tschernaya Dolina (la Vallée verte et noire), vers la fontaine des Tatares (tatarskie-kolodessié), d'où elle se rendit, en six heures de marche, aux bords de la petite rivière Kolytschka ². Le lendemain, Münch se présenta devant les lignes d'Orkapou ou de Pérékop, jugées inexpugnables par les Tatares (26 mai).

L'isthme qui unit la presqu'île de Crimée à la terre ferme, est coupé dans toute sa largeur, qui est de sept wérstes, par un fossé large de douze et profond de sept toises; derrière ce fossé, s'élevait une galionade haute de soixante-dix pieds, depuis le fond du fossé jusqu'à la crête. Six tours, construites en pierres, flanquaient la ligne et servaient de bastions à la forteresse d'Orkapou qui s'élevait derrière ce rempart. Cette construction, qui devait protéger la Chersonèse taurique contre toute invasion, ne mérite pas moins d'attention que celle de l'Hexamilon sur l'isthme de Corinthe, lequel, mieux défendu, aurait pu sauver autrefois le Péloponèse du joug musulman. Le but qu'on s'était proposé d'atteindre par la construction de l'une

¹ Keralio, *Histoire de la guerre des Russes et des Impériaux contre les Turcs en 1736-1739*, Paris, 1738. *Histoire de Manstein, Biographie du feld-marschal Münch*, Ooldembourg, 1082.

² Kerslin l'appelle Kabauleh, I, p. 52.

et l'autre de ces lignes, était le même, mais la manière dont elles furent défendues diffère essentiellement, car si les Grecs abandonnèrent ce rempart presque sans combat aux troupes de Mourad, conquérant de la Morée, mille janissaires, soutenus par cent mille Tatars, opposèrent une résistance courageuse, mais vaine, aux attaques de Münch, conquérant de la Crimée (28 mai). Les lignes furent prises d'assaut, et le jour même où l'on arbora à Constantinople les queues de cheval à la porte du serai, en signe de guerre contre la Russie, le drapeau russe flotta sur les tours du rempart de la Tauride. Quarante-huit heures après, on prit également la ville d'Orkapou dont le nom est des plus anciens, soit qu'il dérive de l'antiquité grecque, comme *Porte de Horus* ou *Porte de la frontière*, soit qu'on lui assigne une origine tatar, comme celui d'*Or* ou d'*Our* (le feu). Maître d'Orkapou, Münch détacha le général Leontiew avec dix mille hommes d'infanterie et trois cents Cosaques vers la forteresse de Kilbouroun (Kinbourn) qui s'élève à l'extrémité du promontoire du même nom, situé à l'embouchure du Doieper, en face d'Oczakow et de la petite île de Baresin. Dans le nom de Baresin s'est conservé l'ancien nom de l'île Boresthenis, qui, de même que l'île Leuke, située à l'embouchure de l'Is-ter, était consacrée aux courses d'Achille, et le promontoire de Kilbouroun révèle encore aujourd'hui, dans sa seconde syllabe, le nom du souverain du Pont, Achille¹, bien que le Tatar ait traduit le mot *Kil-*

¹ Πρωτογενεῖς; voy. l'inscription publiée par Köhler dans son ouvrage intitulé

Louroun en promontoire fin comme un cheveu, car, dans sa langue, *kil* signifie : cheveu.

Munch poursuivit sa marche sur Gœzlewé (Koslow), la ville la plus commerçante de Crimée, située sur la côte occidentale de la presqu'île, et dont les richesses devinrent la proie du soldat. Un mois, juste, après son apparition devant les lignes de Pérèkop, l'armée russe arriva aux portes de Bagdjéserai (palais du jardin), ancienne résidence des khans de Crimée et qui, après une courte résistance, fut saccagée de fond en comble. Deux mille maisons et le vaste palais du khan s'écroulèrent au milieu des flammes ; la riche bibliothèque fondée par Sélim-Ghiraïkhan fut réduite en cendres, et la fureur du soldat n'épargna pas même celle des Jésuites. Le même sort atteignit la ville d'Akmesdjid (la mosquée blanche) située au nord-est de Bagdjéserai (Sympheropolis) ; c'était la résidence du sultan-kalgha et des principaux mirzas, dont les maisons et les palais, au nombre de dix-huit cents, furent impitoyablement livrés aux flammes. Munch avait formé le projet de s'emparer également de Kassa, la plus importante forteresse de la Crimée, mais une maladie, et plus encore la résistance que lui opposa le prince de Hesse-Hombourg, le forcèrent de retourner à Pérèkop, où il reçut la nouvelle de la prise de Kilbouroun par le général Leontiew. Celle d'Azof (3 mai) par le général Lasci, lui avait été annoncée antérieurement. La marche de Munch à travers les belles plaines de

Crimée fut marquée par l'incendie des villes et par des ravages de tous genres ; les cruautés dont il s'est rendu coupable placent dans l'histoire son nom à côté de ceux de Louvois et de Catinat, les dévastateurs du Palatinat ¹. Münch sortit de Crimée après avoir fait raser les lignes de Pérékop, et fait sauter les fortifications de la ville.

A la nouvelle des désastres de Crimée, la Porte destitua le khan Kaplan-Ghirai pour avoir si mal défendu son pays, et nomma à sa place le kalgha Feth-Ghirai, auquel succéda, dans la dignité de kalgha, le noureddin Arslan-Ghirai ; Mahmoud-Ghirai, autre frère du khan, fut nommé noureddin. L'auteur des *Sept planètes qui errent dans les connaissances des rois tatars* ², qui, jusqu'ici nous a servi de guide dans le rapide aperçu de l'histoire des khans de Crimée, donne à la fin de son ouvrage la lettre de l'un des

¹ • Cette expédition ne fait point honneur à la Russie ; le pays fut livré aux flammes, etc. ; du temps des Barbares cette conduite pouvait être autorisée par leur ignorance, mais dans le dix-huitième siècle embraser les villes, détruire les principaux monumens, renverser les temples, anéantir les écoles publiques, porter les ténébreux en sacrageant toutes les bibliothèques des peuples qui commençaient à s'éclairer, faire périr dans l'embrasement général les vieillards, les femmes, les enfans, ce n'est plus faire la guerre, mais exterminer un peuple ! *Essai sur l'histoire ancienne et moderne de la Nouvelle Russie*, par M. de Castelnau, II, p. 60. Ce passage d'un ouvrage dédié à l'empereur Alexandre, prouve que ce monarque savait apprécier la vérité historique et la franchise de l'auteur, et qu'il méritait les louanges que celui-ci lui donnait dans la dédicace de son ouvrage.

² *Essai sur le khânat moulouki Tatar* ; les sept khans illustres en honneur desquels l'auteur a intitulé son ouvrage *les Sept Planètes*, sont : 1^o Menghli-Ghirai, 1 ; 2^o Dewlet-Ghirai ; 3^o Ghazi-Ghirai ; 4^o Mohammed-Ghirai, qui régna trois fois ; 5^o Sélim-Ghirai, qui régna quatre fois ; 6^o Kaplan-Ghirai ; 7^o Menghli-Ghirai, II, trois fois.

principaux scheikhs de la presqu'île, dans laquelle l'écrivain énumère les causes des maux qui frappèrent sa patrie durant cette campagne désastreuse. Il en accuse d'abord la négligence des ouvriers qui, dès le milieu du mois d'avril, avaient reçu ordre de réparer les parties délabrées de la ligne de fortification, mais qui, au lieu de se rendre à Pérékop dans ce but, restèrent pendant soixante-dix jours inactifs à Ferhker-man; lorsqu'ensuite le kapitan-pascha vint jeter l'ancre à Gœzlewé, le khan refusa les secours que celui-ci lui offrit; il commit une faute plus grave encore en refusant au kalgha quelques canons, au moment où les Tatares, dans une première rencontre avec l'avant-garde russe, près de Yalinizaghardj (l'arbre isolé), culbutèrent quelques régimens russes. Le scheikh l'accuse aussi de lâcheté: car, pendant le combat livré près des lignes de Kanlidjik, un boulet étant tombé non loin de la voiture du khan, celui-ci retourna aussitôt sur ses pas, et donna ainsi le signal de la fuite. Il s'était imaginé que le manque d'eau et de fourrages forcerait bientôt les Russes à évacuer les lignes de Kanlidjik, et lorsque ces derniers se furent rendus maîtres du rempart de Pérékop, les Tatares, bien que supérieurs en nombre, au lieu de s'opposer à la marche de l'ennemi, s'enfuirent jusqu'à Tschetrlük; enfin, la peur qu'ils avaient des boulets était si grande, que toutes les fois qu'un de ces projectiles tombait dans leurs masses confuses, ils se dispersaient et fuyaient sans reprendre haleine jusqu'à une distance de quatre à cinq lieues.

Pendant que les Russes s'emparaient d'Azof et de

Kilbouroun, et que Münch saccageait la Crimée, le prince des Kalmouks, Don du Combo, battit les Tatars sur le Kouban, et les força à se reconnaître sujets de l'empire russe; leur sultan et deux cents mirzas, après avoir prêté serment de fidélité à l'impératrice, joignirent l'armée kalmouke avec quinze mille hommes.

La destitution du khan Kaplan-Ghirai fut suivie de près par celle du kapitan-pascha Djanum Khodja; plusieurs autres mutations eurent lieu parmi les généraux de l'armée ottomane, et les commandans des places fortes. Dès l'ouverture de la campagne, la Porte avait fait partir pour Kassa quatre mille hommes, janissaires, armuriers, canonniers et soldats du train, outre un corps de quatorze cents Bosniens. Ces derniers avaient été envoyés par le gouverneur de Bosnie, dont l'armée, forte de vingt-neuf mille neuf cent trente hommes, était obligée de fournir, par vingt hommes, une recrue complètement armée et équipée. Les opérations militaires étant terminées pour l'année actuelle, la Porte confia, pour la suivante, la défense de Kassa au commandant de Bender, Schahin Mohammed-Pascha, et le nomma serasker de l'armée ottomane en Crimée. Les renforts qu'on avait tirés d'Égypte furent envoyés en garnison dans le nouveau château (Yeni-Kalaa), et les deux beglerbegs d'Anatolie et de Karamanie, Gendj Ali et Memisch-Pascha, que nous avons vus figurer dans la guerre contre la Perse, furent invités à rejoindre le camp impérial, dès les premiers jours du printemps suivant¹.

¹ Souhbi, t. 82, S. W. Jones, dans sa traduction de l'*Histoire de*

Djanûm Khodja, qui occupait à cette époque, et pour la troisième fois, le poste de grand-amiral, et qui, malgré son âge avancé, avait encore toute la vivacité d'un jeune homme, expia le tort de s'être brouillé avec l'influent kiayabeg, Osman ¹, par une disgrâce complète. Accusé d'avoir négligé de secourir la garnison d'Azof, on lui attribua la perte de cette ville; en conséquence, il fut destitué et condamné à payer mille bourses d'argent destinées à couvrir les frais de la guerre. Son successeur fut Ali-Pascha.

Afin de pousser avec plus d'activité les armemens pour la campagne suivante et les préparatifs que nécessitait pendant l'hiver la défense de l'Empire, Esseid Mohammed-Pascha, manda à Constantinople, outre le nouveau khan Feth-Ghirai, le gouverneur de Chocim, Koltchak-Pascha et le voïevode de Moldavie, Grégoire Ghika, frère du drogman Alexandre (21 octobre 1736—15 djemazioul-akhir 1149). Ghika avait été nommé, neuf ans auparavant, prince de Moldavie, pour la première fois. Six ans plus tard, il échangea cette principauté contre celle de Valachie, et la Porte lui donna pour successeur en Moldavie, Constantin Maurocordato, qui deux fois déjà avait été hospodar de Valachie, mais fort peu de temps chaque

Mehdi écrit faussement Monosche au lieu de Memisch; c'est avec aussi peu de raison qu'il écrit Serchai au lieu de Sourkhai, Cange au lieu de Gendji, etc.

¹ *L'accilla l'autorità di Giannus Cogia. Con la vicacità del suo procedere attirassi l'indignazione dal Cataloi, parla di lui come autore della di lui avuta disgrazia in mar negro. Contarini, 7 avril 1730.*

fois. Poussé par son ambition, Maurocordato acheta pour la troisième fois de la Porte, moyennant un million d'écus au lion ¹, sa réintégration dans la principauté de Valachie, et Ghika, immédiatement avant l'ouverture de la guerre, dut retourner en Moldavie. Un mois auparavant, la foudre était tombée sur la tente du drogman de la Porte, Alexandre Ghika, et l'avait frappé d'une telle terreur qu'il était resté comme mort ² entre les mains de ses gens, circonstance qui fut considérée plus tard comme ayant présagé la mort qui vint l'atteindre inopinément. Son frère Grégoire était las d'un règne qui, de toutes parts, ne lui offrait que dangers, malheurs et humiliations. Aussi, désireux d'abdiquer son vain titre de prince, il s'adressa à son frère, l'interprète, pour obtenir de la Porte, moyennant le paiement d'une certaine somme, la faculté de se retirer et l'autorisation de céder sa place à Michel Rakoviza. Mais toutes ses démarches furent inutiles ³, car le kiaya crut devoir, dans l'intérêt de

¹ Engel, *Histoire de Valachie*, II, p. 19.

² *Caddè nella tenda del Dragomano Grande della Porta, Alessandro Gica, fulminato per cui restò stangue e sené vivo, Costanza, 28 settembre 1736, f. 427.*

³ *Il principe di Moldavia vedendosi in grandi strette si per avergeria di quei popoli per la sua persona, e la propensione verso i Russi che per la necessità indispensabile nella quale si trova di esser fedele alla Porta, si adopera per mezzo del suo fratello, che è l'Interprete di Corte appresso i ministri della medesima, con esibire molte del denaro, perchè venga deposto, lasciando il campo libero al Principe Michele, che sempre mostròssì avido di riacere il Principato, ma per diversi riguardi che il Kiaya ha di non rimoverlo nella congiuntura presente, non vi è apparenza che ottenga l'intento.*

l'État, le laisser à son poste. Ghika paraît d'ailleurs avoir mérité cette confiance, et si le message qu'il adressa au feld-maréchal Münch pour le déterminer à investir Oczakow de préférence à Bender, peut être considéré comme une trahison, il peut aussi l'être comme une ruse tendant à détourner de sa principauté les desastres de la guerre¹.

Feth-Ghirai, après s'être consulté à Babataghi, avec le grand-vizir, retourna en Crimée, et son arrivée ramena, dans le camp tatar la victoire et un riche butin (12 novembre — 8 redjeb). Le sultan du Boudjak envahit l'Ukraine, défit un corps de cinq mille Russes, qui voulait lui barrer le passage, mit cette province à feu et à sang, et après avoir ainsi vengé les incendies commis en Crimée, il se retira, emmenant avec lui trente mille esclaves.

La Porte, toujours indécise et ne sachant si elle devait conclure une paix honteuse, ou courir les chances de la guerre, flottait encore entre la médiation que l'empereur lui avait offerte par l'intermédiaire de son ambassadeur Talman, de concert avec les puissances maritimes, et celle de la France et de la Suède. Ville-neuve et Bonneval, d'accord avec les ministres suédois, Hœpken et Carlson, lui conseillaient de donner

¹ *Mémoires du comte de Daldich*, dans la bibliothèque de Götterer, t. XIV, p. 270. Le comte Louis de Solms nie positivement que ce message ait été accompagné d'un présent en argent (Woltman, *Journal pour l'histoire et la politique*; année 1861, t. IV, L. 185). Malgré cette dénégation, Eugri dans son *histoire de Moldavie*, p. 500, maintient la version du comte Daldich.

la préférence à cette dernière comme étant plus en harmonie avec ses véritables intérêts. Quelques jours après le départ de Talman pour le camp de Babataghi, l'ambassade suédoise fut admise à l'audience du Sultan, qui venait de ratifier le traité de commerce, depuis long-temps réclamé par la Suède. Ce royaume s'assura, par ce traité, le maintien de ses anciennes conventions maritimes avec les Etats barbaresques, et exerça dès-lors une influence très-étendue sur la politique ottomane ¹ (10 janvier 1737). Vers le même temps, la Porté envoya le renégat Ibrahim, mouteferrika et directeur de l'imprimerie impériale à Constantinople, au palatin de Kiow, avec mission de renouveler les traités qui existaient entre l'Empire et la Pologne.

Sur ces entrefaites, M. Talman était arrivé au camp du grand-vizir et silihdar Esseid Mohammed-Pascha (17 janvier 1737 — 15 ramazan 1149). Il lui remit aussitôt une dépêche, dans laquelle le président du conseil aulique de Vienne, le comte de Kœnigsegg, après avoir retracé à la Porté les griefs de la Russie, lui rappelait l'alliance de l'Autriche avec la czarine Anne Iwanowna, et lui faisait sentir la nécessité de négocier la paix durant le cours de cet hiver ². Dans sa réponse (4 février), le grand-vizir lui manda :

¹ Contarini, f. 448, 475, 491, et Laugier, *Histoire de la paix de Belgrade*, I, p. 33.

² Soultzi, f. 95, ne donne que le sommaire de cette lettre, mais elle se trouve en entier dans le *traité de paix de Belgrade par Meyer*, n° III, p. 66. Elle est datée du 5 décembre 1736.

« Qu'il espérait que cette alliance n'avait pas été con-
 « clue au préjudice d'un tiers; que l'amitié de deux
 « empires était un joyau rare et précieux, dont la
 « Russie ne savait pas apprécier la valeur; que cepen-
 « dant, par affection pour la cour de Vienne, la Porte
 « était disposée à accepter sa médiation ¹. » Le kiaya-
 beg, qui était chargé au camp de la direction des af-
 faires, demanda, immédiatement après les fêtes du
 baïram, une entrevue avec l'ambassadeur d'Autriche,
 et le lendemain Esseid-Mohammed lui remit la ré-
 ponse que nous venons de rapporter. Quelques jours
 plus tard, Talman eut une nouvelle conférence avec
 le kiayabeg. L'historiographe de l'Empire blâme sé-
 vèrement la conduite de ce dernier en cette occasion,
 et lui reproche, comme une faute grave, la franchise
 impolitique avec laquelle il-s'exprima sur les relations
 de la Porte avec l'Autriche, en déclarant à Talman que
 son maître désirait maintenir à tout prix la paix avec
 l'Empereur, et que, lors même que l'Autriche serait
 forcée, par son alliance avec la Russie, de faire mar-
 cher des troupes contre le territoire ottoman, la Porte
 ne considérerait pas cet acte d'hostilité comme une
 déclaration de guerre ² (14 février). Le grand-vizir et
 son kiaya, ayant annoncé dans une troisième entrevue
 que la Porte était disposée à renouveler, suivant la
 demande de la Russie, le traité de Carlowicz, mais
 à la condition expresse qu'on lui restituerait Azof,

¹ Moser, n° IV, p. 75; mais il ne dit pas un mot de la restitution d'Azof exigée par la Porte, au dire de Souhbi.

² Le protocole des conférences se fait sur ces explications du kiayabeg.

Talman répondit qu'il n'était pas autorisé par la Russie à promettre la remise de cette ville, et qu'à cet égard il avait besoin de nouvelles instructions. Quelque difficile que fût un rapprochement entre les deux parties intéressées, il fut néanmoins question d'entrer en négociations, et la Porte proposa de convoquer un congrès à Soroka, ville située au bord du Dniester. Dans une seconde lettre au comte de Kœnigsegg, le grand-vizir l'informa de ce choix, et termina en disant : que l'honneur de la Russie devait être satisfait, du moment où la Porte renonçait à sa demande d'une juste indemnité pour les dégâts causés en Crimée par les ravages de l'armée russe ; qu'autrement la paix était impossible *. De Kœnigsegg, dans sa réponse à la première lettre d'Esseid-Mohammed, lui déclara formellement que dans aucun cas l'Autriche ne pourrait séparer ses intérêts de ceux de son allié; que dès ce moment, elle intervenait, non-seulement comme médiatrice, mais comme alliée de la Russie, et qu'elle partagerait avec elle toutes les chances de la paix et de la guerre. Dans sa réponse à la seconde lettre du grand-vizir, Kœnigsegg exprima le regret de voir la Porte persister dans ses prétentions sur Azof, qui, ayant appartenu autrefois à la Russie, avait été reconquis par elle et ne pouvait plus être rendu †.

Cependant, les ambassadeurs des puissances mari-

* Les deux lettres se trouvent dans *Muser*, n° V et n° VII; la première est datée du 28 février, la seconde du 20 mars 1727.

† *Lettera del G. F. al S. ambasciatore de Niedertanda Polog.*
à Genu. 1727.

times, résidant à Constantinople, qui, depuis si longtemps s'étaient montrés indifférens aux propositions de la Porte, de se porter médiateurs, parce que la Russie s'était abstenue de requérir également leur intervention, avaient reçu, avec les pleins pouvoirs de leurs cours respectives, l'invitation du grand-vizir de se rendre à son camp. Une lettre du résident russe Wissniakoff à l'hospodar de Valachie, l'engagea à presser la réunion des ministres plénipotentiaires au lieu du congrès¹. La Porte, comprenant le danger de ses lenteurs habituelles, choisit pour ses représentans le reis-efendi Moustafa, le président de la chambre (*rouzname*), Emini Mohammed-Efendi², le secrétaire du cabinet du grand-vizir, Mohammed-Raghib, que nous avons vu figurer comme plénipotentiaire pendant les négociations du dernier traité de paix conclu avec la Perse, et le secrétaire des sipahis, Mohammed Saïd-Efendi, fils de l'ambassadeur envoyé en France, Mohammed Tschelebi, surnommé le *Vingt-Huit* (mi-avril 1737). Le grand-vizir, désirant se rapprocher du lieu du congrès, transporta son camp de Babataghi à Isakdji, ville située sur le Danube, et désigna, comme garde d'honneur du congrès, sept cents fusiliers et trois ou quatre chambrées de janissaires. Talman s'opposa à la tenue du congrès sur le territoire ottoman, Esseid-Mohammed ayant proposé à cet effet la ville

¹ L'extrait de cette lettre se trouve dans *Wasser*; celle de Gluka à Wladislaw est datée de Yassi, 17 mars 1737.

² Indéfini l'appelle *Janissaire*, ce qui est tout aussi erroné que lorsqu'il écrit, dans le lieu d'Isakdji.

de Saroka ou de Koudac; de leur côté, les Russes proposèrent Bieloczerkow, et Talman la ville de Niemirow, située à une distance convenable des frontières turques, sur le territoire polonais et sur la rive gauche du Bog. Le grand-vizir se rendit aux réclamations du ministre autrichien, et écrivit à ce sujet à l'hetman polonais Rzewuski *.

Cependant l'Autriche venait de conclure avec la Russie un nouvel arrangement, en vertu duquel l'Empereur s'engageait à agir de concert avec la Russie, et à déclarer la guerre à la Porte † (9 janvier 1737). Par suite de ce traité, Kœnigsegg écrivit pour la troisième fois au grand-vizir, et fixa le 1^{er} mai, comme le dernier terme des négociations projetées. Talman, qui avait reçu cette dépêche avant le départ d'Esseid-Mohammed, et avant même que les ministres des puissances maritimes eussent quitté Constantinople, crut pouvoir prendre sur lui d'en laisser ignorer le contenu au grand-vizir; il lui dit seulement qu'il avait reçu la réponse du président du conseil aulique à sa seconde lettre, mais que par malheur un fragment de bougie enflammé était tombé sur son bureau, et avait embrasé, avec d'autres papiers, la lettre qui lui était destinée; il termina en disant qu'il avait écrit à Vienne pour en obtenir le duplicata. Cet acte arbitraire valut à Talman une sévère réprimande de la

* Soubhi, f. 96, l'appelle *Kciouski*.

† Cette convention manque dans Martens et dans Schoell; elle est rédigée en quatorze articles et fixe la force du corps auxiliaire à fournir à la Russie à 80,000 hommes. Actes des Archives de Vienne.

cour de Vienne, à laquelle cette conduite de son ministre fut d'autant plus désagréable, que la lettre soustraite avait déjà été communiquée à tous les cabinets européens. Les ambassadeurs médiateurs des puissances maritimes ne quittèrent Constantinople que le 15 mai 1737, deux jours après l'arrivée de Talman et celle des plénipotentiaires turcs à Saroka. Dix jours plus tard, le grand-vizir, qui, à ce moment, était encore à Babataghi, leur donna audience.

Dans les premiers jours du mois de juin, Talman reçut de nouvelles instructions, qui lui ordonnaient de demander au grand-vizir la démolition des fortifications de Wvidin, une indemnité pour les frais de la guerre qu'avaient nécessitée les tergiversations de la Porte, et quelques nouvelles frontières en Valachie, en Bosnie et en Dalmatie ¹. Kœnigsegg, dans la dépêche jointe à ces instructions, tenait déjà un tout autre langage; il disait à Talman que, puisque la Porte avait laissé s'écouler tout le mois de mai sans avancer en rien l'œuvre de la pacification, la cour impériale n'était plus maîtresse de refuser à son alliée les secours qu'elle lui demandait impérieusement ², que cependant l'empereur, ainsi que l'impératrice de Russie, étaient tout prêts à faire la paix à des conditions équitables. Cette lettre se terminait par une déclaration de guerre en due forme, et semblable, quant

¹ Ces instructions portent la date du 6 juin 1737.

² *Non ergo amplius est Augustissimo Romanorum Imperatori differre diutius auxilium a constante Federata tam impensè flagitatum.* Moser, 1^{re} XI, p. 86.

au fond, à celle que le comte Osterman avait envoyée au grand-vizir au nom de la Russie.

Par la convention du 9 janvier, l'Autriche et la Russie avaient résolu la guerre contre la Porte, mais les manifestes mêmes, conçus en forme de lettre, démontraient suffisamment la faiblesse des raisons qu'on faisait valoir pour légitimer cette guerre. Le système des deux puissances alliées consistait à s'emparer, par surprise, des provinces ottomanes, pendant qu'on feignait de vouloir la paix, et l'Autriche commença la guerre par la prise de Nissa, de même que l'année précédente, la Russie avait ouvert la campagne par la conquête d'Azof. Les instructions adressées par Königsegg à Talman, déterminèrent d'avance les limites des conquêtes projetées; on ne comptait traiter sérieusement de la paix qu'après la prise de plusieurs forteresses désignées en Bosnie; puis on voulait reprendre les négociations, en admettant pour base que chacune des puissances belligérantes garderait ce qu'elle aurait conquis. L'indemnité pour les frais de guerre était aussi fixée d'avance à douze millions de florins.

Talman et les plénipotentiaires ottomans étaient déjà depuis quarante jours à Saroka, lorsqu'on apprit que les négociateurs russes venaient enfin d'arriver à Kiow. Ils partirent aussitôt pour Niemirow, mais un mois entier s'écoula encore avant l'ouverture des conférences. La czarine Anne Iwanowna, avait choisi, pour ses représentans, Schaffirof, Nepluieff et Wolinsky; le comte d'Ostein, ambassadeur d'Autriche à

Saint-Petersbourg, et le résident Talman, représentaient le cabinet de Vienne; le secrétaire d'ambassade, Nououman-Efendi, et le drogman de la Porte, Alexandre Ghika, venaient d'être adjoints aux quatre plénipotentiaires de la Porte. Le 20 juillet, les négociateurs réunis produisirent leurs pouvoirs. Lorsqu'on donna lecture de ceux des Ottomans, on y trouva que la Porte accusait la Russie d'avoir déclaré la guerre sur un simple soupçon; que, sans l'approbation de la Czarine, ce document attribuait aux ministres des puissances maritimes le titre de co-médiateurs; enfin, qu'il y était question de certaines conditions, auxquelles la paix devait être conclue. Le lendemain (24 juillet), les plénipotentiaires russes objectèrent que la dernière lettre du comte Osterman au grand-vizir, montrait suffisamment quel était l'auteur de la guerre actuelle, et que, quant à l'admission des ministres anglais et hollandais comme médiateurs, ils prendraient les ordres de leur souveraine. Leur déclaration, relativement aux conditions posées par le Sultan, portait que les pouvoirs des ministres ottomans ne pouvant être considérés ni comme un manifeste, ni comme une instruction, étaient entachés d'irrégularité et devaient être modifiés. De leur côté, les plénipotentiaires d'Autriche firent observer que l'Empereur y était encore désigné comme médiateur, tandis que la dernière lettre du comte Kœnigsegg, déclarait positivement que le mois de mai s'étant écoulé sans qu'on fût entré en négociations, l'Empereur intervenait, non plus comme médiateur, mais comme

allié de la Russie. Dans une entrevue avec Talman, le reis-efendi se plaignit hautement de l'entrée des troupes impériales sur le territoire ottoman, conduite qu'il représenta comme diamétralement opposée à celle que la cour impériale, fidèle observatrice des traités, avait tenue jusqu'alors¹. Quelques jours après, les Turcs produisirent de nouveaux pouvoirs, qui, tout en omettant les points déclarés inadmissibles et contenus dans le premier acte, s'en référaient à ce dernier. Mais les plénipotentiaires impériaux les refusèrent, attendu qu'ils n'étaient pas signés de la main du Sultan (3 août). Toutefois, sur la promesse que firent les négociateurs turcs de se munir prochainement de pouvoirs en règle, ceux qu'ils venaient de présenter furent admis provisoirement. Les nouveaux pouvoirs écrits de la main de Raghîb, le savant sous-secrétaire d'Etat, s'exprimaient sur la cour impériale dans les termes les plus obligeans, et formaient un contraste frappant avec les lettres grossières qu'avant l'explosion de la dernière guerre, le grand-vizir Ali-Pascha avait expédiées à Vienne. En parlant de l'Autriche, Raghîb disait : « Que de tout temps elle avait » été ferme dans son amitié, qu'elle avait toujours, par » ses paroles et ses actions, prouvé son respect pour » les traités ; que depuis des siècles on n'avait eu qu'à » se louer de sa modération et de sa droiture, éprou-

¹ *Protocollo del discorso tenuto dal Reis Ef. a Tolman, 30 Luglio 1737. Lamenté a motivo dell' ingresso del Cesareo esercito nel paese Ottomano, in modo mai più praticato dall' Aug. Corte; semper stimata la più fedele e religiosa mantentrice dei trattati.*

h vées en tant de circonstances ¹. » Le lendemain, les ministres impériaux adressèrent aux ministres des puissances maritimes qui se trouvaient au camp du grand-vizir et aux ambassadeurs de Hollande, de Suède et de Pologne, résidant à Constantinople, une lettre en forme de circulaire, à laquelle était jointe la copie des lettres échangées jusqu'à ce jour, entre le grand-vizir et le président du conseil aulique, et qui toutes avaient eu pour but de rétablir la paix. Cinq jours après (8 août), les plénipotentiaires se rendirent mutuellement visite, et les derniers arrivés prirent l'initiative.

Une maison en bois avait été construite pour servir de lieu de réunion aux ministres plénipotentiaires appelés au congrès de Niemirow. A l'une de ses extrémités, étaient placées les tentes des ambassadeurs impériaux et russes ; à l'autre celles des négociateurs ottomans. Quatre jours après les visites échangées, suivant l'usage, entre les plénipotentiaires, on reçut la nouvelle de l'exécution du kiaya Osman, l'âme de la politique ottomane, et celle de la destitution du grand-vizir. Ces mesures étaient l'œuvre du kislaraga, qui, cherchant à apaiser le mécontentement général qu'avaient causé les derniers malheurs de la guerre, en avait rejeté la faute sur ces derniers ². Le sceau de l'Empire fut donné à

¹ « *Öfteden berü dastlightıñde sâhat ou mütanetti wê souhün merazı-mıñe riayet ou kawı ou fıñdê doghrılık üzd bereketi moufjerreb ou manloum wê meschouhr wê medjzum olan moutedel wê mouzasif wê itikametilê moutzasif.* »

² Laugier, I, p. 71. Rapport de Coularini : « *Credo il Kislaraga necessaria questa vittima per salvar lo stato.* Souhbi, I, f. 101. Le Rapport de l'ambassadeur est daté du 6 juillet 1757 (8 reboul-ewwel 1159).

Mouhsinzadé Aboullah-Pascha. Trente-trois ans auparavant, ce vieillard avait été nommé desterdar par les rebelles, lors de la révolution qui avait élevé au trône le sultan Ahmed III. Depuis, il avait occupé différens emplois de finances, et s'était avantageusement fait connaître en envoyant à la Porte la tête du puissant rebelle égyptien, Kaitasbeg. Gendre du grand-vizir Ali-Pascha de Tschorli, et plus tard du grand-vizir Ibrahim, il avait rempli dans plusieurs provinces les fonctions de gouverneur, notamment trois fois à Nissa. Lors de la nomination du grand-vizir Essëd Mohammed-Pascha, il lui avait succédé dans la place de grand-chambellan, qu'il venait d'échanger contre celle de grand-vizir.

La première conférence des plénipotentiaires réunis en congrès à Niemirow n'eut lieu que le 16 août ; l'échange des pouvoirs marqua cette journée. Dans la seconde conférence (18 août), les Russes se plaignirent des Tatares, et les Turcs des Cosaques. Les plénipotentiaires ottomans insistèrent sur la nécessité d'une convention préliminaire ; mais les Russes s'y refusèrent avec non moins d'opiniâtreté qu'en tirent les ministres d'Autriche à refuser leur médiation, et à demander, en qualité de partie belligérante et alliée de la Russie, la discussion immédiate des articles du traité. Ce fut avec un profond étonnement, que les Ottomans entendirent, dans la troisième conférence (19 août), les demandes des Russes, formulées en cinq points, savoir : l'abrogation, par un traité nouveau, de tous les traités antérieurement conclus entre la Porte et la

Russie; la cession à la Russie de la Crimée, du Kouban et de tous les pays habités par les Tatars; la reconnaissance de la Valachie et de la Moldavie comme principautés indépendantes placées sous la suzeraineté de la Russie; la reconnaissance des souverains de Russie en qualité d'empereurs; le droit incontesté pour les navires russes de se rendre librement dans la Méditerranée par la Mer-Noire, le Bosphore et l'Hellespont. La stupéfaction que causèrent aux plénipotentiaires impériaux les demandes relatives à la cession de la Crimée et du Kouban, et à l'abandon par la Porte de la Valachie et de la Moldavie ne fut pas moins grande que celle des Turcs dans cette circonstance. Ainsi, dès cette époque, la Russie réclama, avec le titre impérial pour ses souverains, la suzeraineté de la Valachie et de la Moldavie. Elle obtint l'un et l'autre, mais seulement quarante années plus tard; et à peine dix autres années s'étaient-elles écoulées, que la Porte se vit pareillement contrainte de lui céder la Crimée et de lui abandonner la libre navigation de la Mer-Noire. De nos jours enfin, une nouvelle guerre a éclaté entre la Porte et la Russie, qui, cette fois, a complété son système maritime, en forçant le vaincu de livrer passage à ses flottes à travers le Bosphore et l'Hellespont. Tel fut le principal objet de la déclaration de guerre faite par les Russes à cette époque, et telle a été jusqu'à ce jour leur tendance invariable. Dans la quatrième conférence (22 août), une longue discussion s'engagea sur les demandes de la Russie, contre l'injustice desquelles les plénipotentiaires otto-

mans élevèrent énergiquement la voix. Ils ne se montrèrent pas moins jaloux du maintien de leur dignité nationale, lorsque les ministres d'Autriche vinrent demander l'extension des frontières conquises en Moldavie et en Valachie jusqu'aux rives de la Doumboviza, et en Servie jusqu'aux bords du Lom, y compris la cession de Widin. Les Russes protestèrent à leur tour contre la demande de l'Autriche relative à l'extension de leur frontière jusqu'à la Doumboviza. Enfin, dans un *ultimatum*, les ministres impériaux déclarèrent que la cour de Vienne se désistait d'une partie de ses prétentions en Moldavie et en Valachie, à condition que la Porte lui céderait Bihacz et Novi pour arrondir ses frontières de Bosnie. Les négociateurs ottomans, sans mandat pour admettre les demandes exagérées des Russes ni celles des Autrichiens, promirent d'en référer au grand-vizir, et le sous-secrétaire d'Etat Raghîb-Efendi, troisième plénipotentiaire turc, se rendit avec leur rapport au camp du grand-vizir. En attendant la réponse de ce dernier, les négociateurs cessèrent leurs conférences; cependant le reis-efendi eut plusieurs entrevues avec Talmán et avec son secrétaire, auxquels il déclara que jamais la Porte ne ferait la paix au prix d'une cession territoriale ¹. En général, le langage des plénipotentiaires ottomans fut, dans cette circonstance, aussi

¹ *Protocollo del discorso del Reis Efendi 1 settembre, 1737, poi: Protocollo della risposta il Reis Efendi li 2 sett. Dans le premier on lit: «Ces la Porta mai sarebbe per far la pace con le cessioni e perdita di paesi che fanno la gloria sua e la sicurezza de' suoi stati.»*

neuf qu'imprévu; car, indépendamment des citations qu'ils firent du Koran, ils cherchèrent à tirer les preuves de leur bon droit du texte de l'Évangile et de l'ouvrage de Hugues Grotius : « Les mesures que » prennent les souverains, dirent-ils, ne peuvent être » basées que sur les lois religieuses, ou sur la raison, » ou sur toutes les deux; mais votre conduite est con- » traire, et aux principes établis par l'Évangile, et à » ceux qu'a posés Grotius. » Les plénipotentiaires russes et impériaux répondirent que, de leur côté, les Ottomans, en leur qualité de musulmans, agissaient contrairement à leurs lois, puisqu'elles leur défendaient d'entrer en négociations avec les chrétiens, et leur ordonnaient expressément d'imposer aux infidèles le *sabre ou l'islamisme*¹. Les négociateurs ottomans répliquèrent que ce texte du Koran ne s'appliquait qu'aux idolâtres et aux hérétiques, et que le glaive ne devait plus sévir contre les confesseurs des Saintes-Ecritures, l'Évangile et la Tora, du moment où, suivant la sentence du Prophète, *ils se soumettaient à payer la capitation*² ou demandaient la paix, qui alors devait leur être accordée³. Ils finirent par dire que la Sublime-Porte accorderait la paix ou ferait la guerre, suivant qu'on le désirerait; puis, voulant montrer de quelles forces le Sultan pouvait disposer en cas de guerre, ils firent un appel au passé, en disant qu'à Mohacz plus de deux cent mille hommes, couverts de

¹ *Amma estelf avsi el islam.*

² *Hata yaahou'el djiziet.*

³ *Wé en djenthou biloulou.*

lourdes armures, avaient été anéantis par les valets des sipahis qui n'étaient cependant pas les meilleures troupes ottomanes; que, d'après les registres mortuaires de l'armée, cent dix mille chrétiens avaient péri dans les plaines de Keresztes et avaient été enterrés, dix mille par dix mille, dans un seul et même tombeau, qu'il était encore facile de reconnaître, de même qu'à Mohacz, où l'on voyait encore onze de ces tombeaux. Au sujet de la demande des Impériaux, relative à l'indemnité pour les frais de la guerre, ils déclarèrent que les trésors des grands rois n'avaient d'autre destination que d'être dépensés. Ils firent observer que la Porte ne mentionnait aucunement les frais que l'entretien et les voyages de Talman et des ambassadeurs des puissances maritimes lui avaient occasionnés. Ils demandèrent enfin si la religion chrétienne permettait à l'Empereur de rompre la paix qu'il avait récemment jurée lors de l'avènement de Mahmoud I^{er}. Le secrétaire de Talman, en entendant le reis-efendi s'exprimer dans des termes faits pour émouvoir la conscience de sa cour, ne put que s'excuser en disant que les ambassadeurs étaient les serviteurs de leurs souverains, et maudire les auteurs de la guerre * : « Vous avez, dit-il, commencé » par inquiéter les Russes, qui alors se sont vus forcés

* L'historiographe de l'Empire dit que cette malédiction s'adressa aux Russes, et cite à cette occasion le verset du Koran, où il est dit de la feuille envoyée en enfer au jour du jugement dernier : « et toutes les fois qu'une troupe entre, elle maudit celles qui s'y trouvent » (*Elillawu dahlriet maw-majoun launet ukhlika*). Saal'h, f. 117.

« de se mettre en état de défense. Dans cette situation, »
« l'Empereur a dû prendre part à la guerre en vertu »
« de son traité d'alliance; c'est donc vous qui en êtes »
« la cause, et les malheurs qui en seront la consé- »
« quence retomberont sur vous. » Les Ottomans lui »
répondirent dans le même sens: « Qu'il en soit ainsi, »
« s'écrièrent-ils; Dieu séparera les bons des méchants, »
« et le glaive de sa justice retombera sur ces derniers. »
Tous les assistans s'écrièrent à la fois: « Amen! »
Ainsi chaque partie renvoya à l'autre la malédiction du ciel.

Les deux mois fixés, comme dernier terme, à la Porte pour faire sa réponse s'étant écoulés sans qu'elle eût daigné faire aucune communication, le congrès se sépara.

Les plénipotentiaires chrétiens partirent pour leurs cours respectives et les Ottomans s'en retournèrent au camp du grand-vizir, où ils rendirent compte de leurs dernières entrevues avec Tolman (11 novembre 1737 — 18 redjeb 1150). Dès lors, le grand-vizir prêta l'oreille aux représentations de l'interprète Laria, que l'ambassadeur français de Villeneuve avait envoyé au camp pour l'engager à continuer la guerre, plutôt que de souscrire à une condition aussi onéreuse que celle de la libre navigation des Russes dans la Mer-Noire. Dès avant l'ouverture du congrès de Niemirow, le grand-vizir Esseïd-Mohammed, et après lui son successeur, Mouhsinzadé Abdoullah, s'étaient adressés au cardinal Fleury, pour demander l'intervention de la France. Dans sa réponse au grand-vizir,

le cardinal Fleury l'informa de l'assentiment donné par le roi à sa demande, et le secrétaire d'État Amelot écrivit à l'ambassadeur français à Constantinople, en lui donnant des instructions pour le cas où l'empereur accepterait la médiation de la France [1] ¹. De son côté, la Porte adressa des circulaires à toutes les puissances chrétiennes, pour les instruire du motif de la rupture des négociations entamées au congrès de Niemirow ².

Deux mois avant l'ouverture du congrès, l'armée russe, forte de soixante à soixante-dix mille hommes ³, commandés par le feld-maréchal Münch, et munie d'un parc d'artillerie de six cents pièces, quitta ses cantonnemens pour reprendre ses opérations. Elle longea le Bog, et se dirigea sur Oczakow, où elle alla dresser son camp entre la mer et le Dniéper (10 juillet 1737). Tout le pays d'alentour avait été saccagé et on manquait de bois pour les fascines et de fourrages pour les chevaux. Néanmoins Münch renvoya les gros bagages et commença le siège d'Oczakow. Quinze mille Ottomans, sous les ordres du vizir Moustafa-Pascha, sortirent de la forteresse et se jetèrent avec fureur sur l'aile droite de l'armée assiégeante, composée de Cosaques; mais, après un combat de deux heures, ils

¹ Lettre de M. de Villeneuve à M. le cardinal de Fleury, du 17 juillet 1736. Laugier, I, p. 75 et Tott, p. 78.

² Ces circulaires se trouvent en entier dans Scudéri, I, 419.

³ Soixante-trois bataillons, deux escadrons de la garde, un escadron de cuirassiers, cent quarante-cinq escadrons de dragons, trois mille artilleurs, cent cinquante hussards, treize mille Cosaques, soixante-deux cents de gros calibre, onze mortiers. Kéralio, *Histoire de la guerre*, I, p. 108.

se retirèrent en désordre dans la place. Cinq mille ouvriers, renforcés par autant de soldats, furent chargés de construire pendant la nuit, entre la mer et le Liman (embouchure du Dniéper), cinq redoutes et autant de batteries; ils réussirent à grand'peine à élever une seule redoute avant le lever du soleil, soit à raison de la nature du terrain, soit à cause de la brièveté des nuits dans cette contrée. Aussitôt le jour venu, toute l'armée reçut l'ordre de prendre les armes. La moitié des troupes, sous les ordres du prince de Hesse-Hombourg, fut préposée à la garde du camp; l'autre moitié marcha, drapeaux en tête, contre la forteresse dont elle s'approcha à portée de fusil, à la faveur d'un ravin et des jardins qui entourèrent la ville. Dans la matinée du troisième jour du siège, un incendie, produit par les bombes, se manifesta dans la ville (13 juillet — 15 rebioul-ewwel). Cependant les Ottomans, fidèles à leur devoir, restèrent à leurs postes, et les Russes, qui déjà s'étaient avancés au bord des fossés, furent forcés de se retirer en désordre dans leurs retranchemens, après avoir soutenu pendant deux heures le feu meurtrier des assiégés. Si le serasker et le commandant d'Oczakow avaient su profiter de ce premier moment de trouble pour faire une sortie vigoureuse, l'armée russe aurait été infailliblement repoussée et forcée de lever le siège; mais ils le négligèrent, et les Russes, revenant à la charge, ne tardèrent point à trouver un auxiliaire actif dans l'incendie qui menaçait de dévorer la ville entière. Vers les neuf heures, le plus grand

des magasins à poudre sauta et ensevelit seize mille hommes sous les ruines d'une partie de la ville.

Cette catastrophe jeta le découragement jusque dans l'âme du serasker ; il planta le drapeau blanc, et envoya le tschaouschbaschi pour entrer en négociations. Cependant des hussards russes et quelques centaines de Cosaques du Don avaient pénétré dans la place du côté de la mer ; d'autres troupes les y suivirent ; le combat ne fut pas de longue durée : toute la garnison fut faite prisonnière et envoyée au camp russe (13 juillet — 15 rebioul-ewwel). Yahya-Pascha, beau-fils du grand-vizir Ibrahim, le vizir-serasker Moustafa-Pascha à deux queues de cheval, et le mouhafiz, c'est-à-dire commandant de la forteresse, trente des principaux personnages de l'armée et de la ville, soixante-dix sous-officiers, trois mille cent soixante-quatorze soldats, douze cents femmes, cinquante-quatre Grecs et quelques centaines de soldats mis en liberté furent tout ce qui resta d'une garnison de vingt mille hommes, dont dix-sept mille avaient péri dans l'espace de huit jours. Cent bouches à feu, trois cents étendards, neuf queues de cheval, neuf massues, insignes des commandans supérieurs, tombèrent au pouvoir du vainqueur *. La perte d'Oczakow coûta la tête au kiayabeg Osman et valut au grand-vizir, ainsi

* *Appendice à l'Histoire de Munich*, par Hallem; *Histoire de la conquête d'Oczakow* d'après Manstein, Birenklau et les relations du comte de Salm (dans Woltman, *Histoire et politique*, année 1800, p. 180), ajoutées aux mémoires du comte Dalich. Kevalla, *Histoire de la guerre des Russes et des Impériaux*, t. 1, p. 111. Soublé, t. 1, p. 96, 97 et 99.

qu'au khan de Crimée, leur destitution, Menghli-Ghirai fut rappelé de son exil de Rhodes, et nommé pour la seconde fois khan des Tatares, tandis que Feth-Ghirai, fils de Dewlet-Ghirai, dut se retirer dans une de ses fermes situées en Roumilie. Menghli-Ghirai nomma son frère Selamet-Ghirai kalgha, et donna la dignité de noureddin à Salih-Ghirai, fils de Seadet-Ghirai.

Cependant Lascy avait envahi la Crimée à la tête de quarante mille hommes ¹, tandis qu'une flotte, sous les ordres du contre-amiral Bredal, croisait dans la Mer-Noire. De Yenitschi, le général russe descendit sur la langue de terre d'Arabat, où il se renforça de quatre mille Cosaques que lui avait amenés Goldan Narma, fils de l'hetman des Kalmouks, Don-Duc Ombo. Lascy repoussa les troupes du khan de Karassoubazar ², et les refoula jusqu'à Baghdjéserai, et de là à Akmedjid, la troisième ville de quelque importance qui soit située dans l'intérieur de la Crimée. Six mille maisons, trente-huit mosquées, deux églises et cinquante moulins furent impitoyablement réduits en cendres. Satisfaite de ses avantages, l'armée russe repassa, chargée de butin, le canal de Schoungar ³.

A peine Münch et Lascy avaient-ils ramené leurs troupes dans les quartiers d'hiver, que les Turcs, jugeant le moment favorable pour une attaque, entreprirent de s'emparer par surprise d'Oczakow, dont

¹ Vingt régimens d'infanterie, treize régimens de dragons, dix ou douze mille Cosaques et Kalmouks. Keralio, I, p. 151.

² Dans Keralio, *Karassoubazar*.

³ Keralio l'appelle *Tchoungar*.

la garnison, forte d'abord de huit mille hommes, avait beaucoup souffert et n'en comptait plus que cinq mille, y compris mille malades. Vingt mille Ottomans et un nombre égal de Tatares, commandés par le serasker, le sultan de Bielogrod et Menghli-Ghirai¹, le nouveau khan de Crimée, se présentèrent tout-à-coup devant la place (4 novembre). Déjà un corps de six mille Turcs s'était emparé des redoutes établies du côté de la mer, lorsque le général Stoffeln fondit sur eux et les repoussa en leur faisant essayer une perte de trois mille hommes. L'explosion de deux mines creusées sous le bastion de Lævendal n'ayant eu aucun succès, les Ottomans dirigèrent leurs attaques contre la porte d'Ismail et contre celle de Saint-Christophe. Le jeu de deux autres mines pratiquées en cet endroit jeta la confusion dans les rangs des assiégeans, et ils se retirèrent en laissant au pouvoir des assiégés quelques drapeaux et quelques queues de cheval, leurs échelles et leurs fascines. Cet échec et la désertion toujours croissante dans son armée, forcèrent le serasker à lever le siège (9 novembre 1737). Cette tentative, qui avait coûté aux Turcs plus de vingt mille hommes, dont la moitié étaient morts de maladies, termina glorieusement la campagne des Russes.

¹ Le même dit par erreur *Boghli-gherai*; il commet une autre faute en disant : « Le reis-efendi Metipei et Moustafa-Efendi, tous deux vizirs du hanc; » il aurait fallu dire : « Le mukhtoudji et le reis-efendi; » mais ni l'un ni l'autre n'étaient vizirs du hanc; le premier était secrétaire du grand-vizir.

Dès que le mois de mai , fixé par Talmañ comme le dernier terme pour un accommodement à l'amiable, fut écoulé , deux armées autrichiennes se dirigèrent vers les frontières turques. L'une, sous le commandement du duc de Lorraine et du feld-maréchal Seckendorf, prit la route de Servie; l'autre, sous les ordres du feld-maréchal prince de Hildburghausen , marcha sur la Bosnie. Un troisième corps d'armée, destiné à entrer en Valachie, était confié au général François-Paul de Wallis. Les feld-maréchaux Philippi et Khevenhüller, les généraux Schmettau et Wurmbbrand, commandaient sous les ordres du comte de Seckendorf des divisions séparées. Sept lieutenans-généraux et dix majors-généraux¹, placés sous leurs ordres immédiats, étaient à la tête de deux cent quarante-neuf escadrons de cavalerie, de quatre-vingt-dix bataillons d'infanterie, de quatre-vingts bataillons de grenadiers et de cinquante mille hommes de milices irrégulières.

Avant l'ouverture de la campagne, une grave mésintelligence éclata entre les généraux de l'armée impériale. Schmettau avait des droits d'ancienneté au grade de feld-maréchal. Néanmoins la cour lui avait préféré les généraux Philippi et Wurmbbrand, favorisés par le duc de Lorraine. L'Empereur, voulant réparer en quelque sorte cette injustice, lui promit

¹ Ordre de la bataille de l'armée de S. A. R. le duc de Lorraine et sous les ordres du général feld-maréchal comte de Seckendorf, dans les mémoires secrets sur la guerre de Hongrie pendant les campagnes de 1757, 1758, 1759 par M. le comte de Schmettau. Frankfort, 1796.

qu'il serait prochainement nommé feld-maréchal, et lui donna, pour lui prouver son estime, le commandement d'un corps d'armée qui devait agir indépendamment de ceux des deux feld-maréchaux. Cette circonstance, en indisposant les généraux en chef, devait exercer une influence désastreuse sur toutes les opérations de cette campagne. Le 12 juillet 1737, l'armée principale, sous les ordres du prince de Lorraine et du comte de Seckendorf, franchit la frontière entre Yagodina et Parakin. Le même jour, les hostilités s'ouvrirent à la fois en Servie, en Transylvanie, en Moldavie et en Valachie. A la nouvelle de l'approche de l'ennemi, les Ottomans abandonnèrent Krogjevacz, Casonoraz, Gorgeschevaz¹, Soupeliyag, Bania, Rasna, Ispelik² et Alexindja. Quinze jours après l'entrée de l'armée impériale sur le territoire ottoman, l'interprète-secrétaire du conseil aulique, M. de Theyls, somma le gouverneur de Nissa, Yaya-Pascha, de se rendre. Sept officiers jurés vinrent apporter les clefs des trois portes de la ville, celles de Belgrade, de Constantinople et de Widin. On trouva dans la place cent trente-cinq canons, cinquante mortiers et une immense quantité de munitions et de vivres. Sur ces entrefaites, on apprit que Widin n'avait qu'une garnison de quatre mille hommes, composée en grande partie d'Albanais Clémentins³. C'étaient des Arnauts qui, trois siècles auparavant, sous le règne de Mou-

¹ Dans Schmettau, p. 25, *Georgeschefsky*. — ² *Ibid.*, *Sperlika*.

³ Voyez sur les Clémentins en Syrie, Windisch, *Magasin hongrois*, II, p. 78.

rad II, avaient quitté l'Albanie pour aller s'établir dans le district de Clément, situé sur la frontière d'Albanie et de Servie, et qui, encouragés par les succès des Impériaux, offraient de prendre les armes contre leurs anciens maîtres. Khevenhüller¹ reçut aussitôt l'ordre de marcher sur Widin, mais les Turcs avaient eu le temps d'y construire de nouveaux retranchemens et d'y jeter des troupes, tandis que l'armée impériale commençait à manquer de vivres et de fourrages, et ne manœuvrait qu'avec peine.

Près du pont de Ketandji-kæprisi, l'avant-garde autrichienne, forte de huit régimens de cavalerie, rencontra un corps turc, sous les ordres du kiayabeg Houseinaga, qui lui barrait le passage d'un marais. Les Impériaux furent repoussés avec perte et ramenés jusqu'au pont du Timok. De son côté, Seckendorf, après avoir occupé Nissa, s'était avancé sur Mousapascha-Palanka², près de Kouroutschesché, dont il s'empara, ainsi que de Pirot près de Schehrkhœci et de Saribrod; mais les faibles garnisons qu'il y laissa ne purent tenir contre les Turcs qui revinrent en forces, et elles furent obligées de se retirer. En apprenant la marche de Khevenhüller sur Widin, le kiaya Houseinaga avait détruit le pont de Florentin. Dix-huit jours après, l'armée ottomane, commandée par le gouverneur de Karamanie, Mohammed-Pa-

¹ Souhbi, t. III, appelle le feld-maréchal Kewizhelir khinzir (Khevenhüller, le Cochon).

² *La Roumanie de Hadji Khalifa*, p. 157. Ce n'est pas Mousapascha-Palanka, appelée aussi Kouroutschesché, fortifiée par Mossé-Pascha.

scha, chargé de couvrir Widin, se porta sur le Timok (10 septembre — 15 djemazioul-ewwel), où le sandjak de Karahissar, Toz Mohammed-Pascha, l'ayan de Schoumna, Seïd Mohammedaga, et Memi-Pascha, vinrent le rejoindre avec leurs contingens (28 septembre — 3 djemazioul-akhr). Khevenhüller, trop faible pour rien entreprendre, avait pris position près de Badojovaz avec un corps d'armée, fort tout au plus de quatre mille hommes, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de Saxons et de Polonais, pour de là observer Widin, couvrir le grand magasin, et protéger les convois de vivres et de munitions destinés à approvisionner Nissa. Mohammed-Pascha, qui avait à lui opposer un corps quatre fois plus fort que le sien, franchit le Timok et engagea aussitôt le combat : mais il s'aperçut trop tard de la supériorité qu'un corps de fantassins résolus conserve sur la cavalerie la plus intrépide. Quoique les sipahis eussent débordé sur les derrières des Impériaux et mis le camp au pillage, toutes leurs attaques vinrent se briser contre les rangs serrés des Autrichiens. On combattit de part et d'autre avec un égal courage jusqu'au coucher du soleil ; puis les Turcs se retirèrent au-delà du Timok, et le lendemain Khevenhüller retourna à Persé-Palanka.

Sur la frontière de Bosnie, le colonel Lentulus s'était emparé de Yenibazar ; quant à Seckendorf, au lieu de secourir la forteresse de Nissa, menacée par un corps nombreux d'Ottomans, il s'obstina à faire le siège d'Ouzidja, ville de peu d'importance, située sur la frontière, mais que les Turcs ont en vénération, à

cause de sa position qui ressemble beaucoup à celle de la Mecque. Ouzidja, que Mohammed le Conquérant avait conquis jadis, venait de se rendre, lorsque dix jours après, une armée ottomane, forte de dix mille hommes, accourut et tailla en pièces toute la population des frontières de la Bosnie, qui s'était soulevée et était sous les armes à Walliewo, aux bords de la petite rivière de Kolubara. Sur vingt mille Clémentins et Rasciens, mille seulement échappèrent au carnage. De ce nombre furent trois cents Arnauts Clémentins, qui, sous la conduite d'un de leurs prêtres, nommé Suno, se dirigèrent avec leurs femmes et leurs enfans sur Belgrade, et vinrent s'établir en Sarmie, où ils fondèrent aux environs de Mitroviz, les villages de Herkofzé et de Nikinzé sur la Save. Parmi ces émigrés qui se divisaient en six grandes familles, les hommes se firent autant remarquer depuis, par leur manière de combattre et par la bravoure avec laquelle ils défendirent les frontières contre les Turcs, que les femmes, par leurs toilettes, où brillent toutes les couleurs du plumage du paon et de l'arc-en-ciel. Des colliers et des bracelets de corail et de perles de Venise, des franges garnies de coquillages de mer, des chaînes composées de monnaies d'or et d'argent, de petites clochettes fixées aux épaules et aux coudes forment la partie essentielle de leur toilette; leur corsage est garni de petites verroteries de couleur rouge, verte et jaune; leurs manches, ornées de petits cercles

¹ *Magasin Hongrois*, II, p. 82.

en fausses perles qui présentent la forme d'une roue, sont bordées de galons d'argent et d'une multitude de houppes en soie. Deux ceintures, l'une large et en drap rouge, l'autre étroite et en cuir, cousue sur la première, sont ornées d'un grand nombre de boutons en acier, d'où pendent des chaînes du même métal. Sur le devant et au lieu de robe, descend un tablier orné d'une infinité de cordons en laine jaune et blanche; un mouchoir en soie flotte par derrière; les jambes sont enveloppées de rubans de laine bariolés; au lieu de souliers, elles portent des sandales; leurs chemises qui descendent jusqu'aux mollets, cachent un jupon de laine grossière. Elles placent au sommet de leur tête des fleurs et de petites plaques d'or et d'argent, et portent d'ordinaire un chapeau d'homme, dont les bords sont ornés de rubans blancs. Leurs cheveux de derrière sont divisés en deux parties égales, dont chacune forme trois tresses, en souvenir des six principales montagnes de Clémentø, leur patrie primitive; et le bruit des clochettes qu'elles portent sur leurs vêtemens, leur rappelle le murmure continuel des sources et des cascades des anciennes demeures de leurs pères¹.

La Bosnie fut envahie de tous les côtés à la fois: cependant l'espoir d'un prompt succès s'évanouit presque aussitôt. Les mêmes raisons qui avaient fait échouer les opérations en Servie, furent aussi la cause des mauvais succès essayés en Bosnie. Des querelles éclat-

tèrent entre les généraux, le prince de Hildburghausen et le ban de Croatie, comte Esterhazy ; dissensions à la suite desquelles Hildburghausen marcha sur Banyalouka, et alla camper à Gradiska, tandis que le ban de Croatie, avec les commandans de Kopranidja et de Warasdin, prenait position en face de Posin et de Czekin. Les généraux commandans de Lika et de Carlstadt, s'établirent avec une division forte de vingt mille hommes dans le voisinage du vieux Ostroviz, bourg situé sur la frontière occidentale de la Bosnie ; vingt autres mille hommes inquétaient sur la frontière orientale de cette province la garnison de Zwornik. Les communications entre la Bosnie et la Servie étaient interceptées par les troupes placées sous les ordres du colonel Lentulus, qui occupait le territoire compris entre Yenibazar, Ouzidja et Walliewo¹. Ainsi, pressé et cerné de toutes parts, le gouverneur de Bosnie, Ali-Pascha Hekkimzadé, ancien grand-vizir, réunit à Trawnik tous les commandans des villes fortifiées et des châteaux forts, les capitaines et les agas de la province, pour les encourager à la défense du territoire, et ordonna une levée en masse de tous les habitans répartis dans les trente-deux juridictions dont se composait son gouvernement.

La première nouvelle des avantages remportés par les armes ottomanes arriva d'Ostroviz. Dans les champs de Belai, le kiaya tschaousch Osmanbeg attaqua un

¹ *Histoire de Bosnie*, par Omer-Elisidi, imprimée à Constantinople en 1154 (1741) traduite en allemand par Dubiski, et, d'après elle, *Soubbi*, t. IV. *Histoire de Bosnie*, par un auteur anonyme.

corps d'Impériaux, le battit, lui tua un général et emmena prisonnier un colonel¹. A la suite de cette victoire, Osmanbeg se présenta devant Ostroviz, dont la garnison se défendit avec un courage héroïque : les femmes surtout se distinguèrent en combattant, suivant l'ancien usage guerrier des Bosniens, la tête protégée par un casque et couvertes d'une lourde armure, et elles n'abandonnèrent les remparts que pour aller panser les blessés. Un corps de sept mille hommes², formant l'avant-garde de l'armée du prince de Hildburghausen, se porta sur Banyalouka, pour investir la place, en attendant l'arrivée du gros de l'armée qui s'avancait sur trois colonnes (18 juillet 1737)³. A l'instigation du Bosnien Ali, juge de Banyalouka, la garnison sortit de la ville et marcha à la rencontre de l'ennemi ; au milieu de la mêlée, le général Müffling, ayant rencontré un des chefs ottomans, Salihkiaya, se précipita sur lui, mais tous deux tombèrent mortellement blessés. Bien que mourant, Müffling demanda au kiaya, gisant à côté de lui, quelle était la force de la

¹ *L'Histoire de Bosnie*, par Omer-Efendi, I, 45, désigne ce général sous le nom de Topal, c'est-à-dire le Boiteux ; quant au colonel, elle lui donne le titre de comte. Nous ferons observer que l'histoire de cette malheureuse campagne de Bosnie doit être puisée bien plutôt dans les auteurs turcs que dans les journaux de Hildburghausen et de Schmettau qui sont trop incomplets.

² Omer-Efendi nomme le chef de ce corps Duhoul, bâtard et confident de l'Empereur. Dulski en fait un chambellan. Sans doute, Duhoul n'est autre que Müffling, à moins que ce ne soit Duvel, qui en Italie avait fait prisonnier à la bataille de Quistillo, le maréchal de Broglie. Kerviz, II, p. 37.

³ *Hadje Karaul Baschkaroul, Dibalaf*, Omer-Efendi, I, 15.

garnison? « Infidèle, lui cria Salih, qu'avons-nous encore à nous occuper de la forteresse? Va en enfer! » Et il expira. Malgré leur bravoure, les Turcs furent vaincus et se retirèrent dans la place. Lorsque la nouvelle de ce combat parvint à Yaïdja, où se trouvait le quartier général de l'armée ottomane en Bosnie, Hekkimzadé Ali-Pascha fit un mouvement en avant et vint s'établir dans les champs de Podresiza, situés à six lieues de Yaïdja, entre ce bourg et celui de Setniza. Tous les hommes capables de porter les armes, ceux de Novi et de Bihacz, de Trawnik, de Dina, de Raczar, de Kafi et de Kibuth, reçurent ordre de rejoindre l'armée, et bien qu'on eût appris que Bouzin et Czetin étaient assiégées par vingt mille Allemands et Croates, on décida qu'il fallait, avant tout, marcher au secours de Banyalouka, que le prince de Hildburghausen pressait vivement. Neuf batteries, qui lançaient dix-huit cents boulets dans l'espace de vingt-quatre heures, ne cessaient de vomir leur feu contre la place. Mais la garnison se défendit avec courage, et répondit à la sommation du feld-marchal par des coups de canon ¹. Cependant l'armée ottomane, renforcée des troupes du gouverneur de Zwornik, l'ancien kapitan-pascha Mohammed, des levées des trente-deux juridictions et des quatre sandjaks de Bosnie, s'avança au secours de la place. L'armée impériale fut complètement défaite et se retira

¹ La lettre de sommation se trouve dans l'*Histoire d'Omer-Efendi*, t. 22, et dans Sobhi, t. 108. Voy. aussi *Journal du corps d'armée du prince, Hildburghausen dans Schmittan*, 106.

en toute hâte, laissant entre les mains du vainqueur, douze canons, trois mortiers, deux mille trois-cents tentes, quinze mille tonneaux de poudre et une immense quantité d'armes (4 août 1737). Après la délivrance de Banyalouka, le premier soin du général ottoman fut de veiller au transport des blessés, de faire réparer les fortifications délabrées de la place, et de récompenser ceux qui s'étaient le plus distingués, soit en les avançant en grade, soit en leur distribuant des vêtemens d'honneur¹. Le moutesellim de Banyalouka, Ibrahimaga, fut nommé beglerbeg; le juge de cette place, Ali le Bosnien, fut élevé au rang des six premiers mollas; le juge de Karaferia², le Bosnien Souleiman-Efendi, dont les sages conseils avaient profité à l'armée, cumula avec la juridiction qu'il administrait déjà celle de Namisli, et dut ainsi moins regretter de n'avoir pas été promu au rang de molla ainsi qu'il l'avait espéré; le juge de Bosnisch-Brod, Habilzadé Abdoullah, qui remplissait les fonctions de juge de camp, fut promu à la dignité de juge d'Akhissar. Ibrahim, beg du sandjak de Trebigna, passa en cette même qualité³ à Klis; l'alaïbeg Ahmed fut nommé alaïbeg de Bosnie, et les agas d'Ostroviz, de Bihacz, de Novi et d'Ostrosacz, reçurent des fiefs en récom-

¹ Omer-Efendi, l. 32. *Nel campo del G. V. solennizzarono con lo sbarco di tutta l'artiglieria la vittoria di Boma, inviò il Sultano ad Alip. 250 lorze con 5,000 penachi d'argento e 50 d'oro, lo regalò di seiabla gioiellata a di pelliccia di zibellino e di 10 cavalli dalle sue scuderie.* l. 660, Contarenì.

² Dans Duliski, *Karakariya* au lieu de *Feripé*.

³ Dans Omer-Efendi, l. 55. *Tirebin*.

pense de leurs services, Yakoub, kiaya du gouverneur, fut nommé chambellan de la Porte, et le messager qui avait porté la nouvelle de la victoire à l'étrier impérial, Souleïman - Efendi, écrivain des moutessélîms, fut élevé au rang de beg à une queue de cheval.

Aussitôt après la délivrance de Banyalouka, le prince d'Hildburghausen envoya aux commandans des troupes chargées de faire le siège de Czetin et de Busin, deux châteaux situés à l'est des frontières de Bosnie, et éloignés de six lieues l'un de l'autre, l'ordre d'abandonner l'entreprise et de venir le rejoindre (10 août — 13 rebioul-akhir). Dès le troisième jour qui suivit son entrée à Banyalouka, Hekkimzadé Ali-Pascha se mit en marche pour Bosnaserai, capitale de son gouvernement, afin de hâter, par sa présence, les travaux du château dont il avait nouvellement ordonné la construction. Seraï est à trente-une lieues de Banyalouka; à peine y fut-il arrivé, qu'il détacha son kiaya Yakoub, le kiaya des tschaouschs, Mohammed, et le sandjak-beg de Hersek, avec ordre de s'emparer de Yenibazar. L'ancien kapitan-pascha, Mohammedbeğ, arriva trop tard pour délivrer Ouzidja, mais il surprit la garnison qui, sous l'escorte d'un corps d'Allemands, cheminait vers le quartier-général des Impériaux, et emmena l'une et l'autre devant le gouverneur. Le kapitan Ismaïl commandant d'Ouzidja, et le naib Moustafa, furent exécutés en présence des Allemands prisonniers, pour les punir d'avoir rendu le château dont la défense leur était confiée; mais Hekkimzadé se montra

généreux envers les soldats de l'escorte allemande, qu'il renvoya, en leur donnant à chacun, un ducat pour frais de route. Cependant les troupes du kapitan Mohammed dévastaient les environs d'Ouzidja, et commettaient d'horribles cruautés envers les rayas, insurgés de Bosnie. La nouvelle de la marche d'un corps de troupes impériales détermina le vizir-gouverneur, Hekkimzadé Ali, à se porter des champs d'Ossmadja à Srebernik, distante de quatre lieues, pour couvrir, de là, Sokol¹, ville située sur la Dina, ou Zwornik, contre laquelle une entreprise, conduite par le colonel Grune, était principalement dirigée. Les troupes de Zwornik, commandées par deux begs, rencontrèrent l'ennemi à Vallievo, le battirent et lui firent trois mille prisonniers (12 octobre). Begzadé Mohammedaga, de Zwornik, profitant de sa victoire, s'empara de Vallievo, conquête qui lui valut son élévation au rang de beglerbeg. Ali Hekkimzadé ramena son armée à Bosnaserai².

A la suite de ces événemens en Bosnie, l'ancien kaimakam Ahmed Kœprülü³, alors gouverneur de Roumilie, déboucha, avec une armée de qua-

¹ Keralio, p. 249, l'appelle Tschokol.

² Omer-Efendi, f. 45. C'est là que finit la campagne de Bosnie de 1757. Dušeki se trompe lorsqu'il dit qu'Omer-Efendi avait commis une erreur en écrivant *Bouzi S'bir* (Saint-George) pour *Bouzi Kasim* (Saint Dimitrius). Le reste appartient à la campagne de l'année suivante 1758.

³ Schumeller l'appelle Ali-Pascha, mais il ignore qu'il appartenait à la famille Kœprülü; Keralio le nomme faussement Abdoullah-Pascha, mort dix ans auparavant à la bataille de Hamadan; Dadiç enfin le confond avec Noussman Kœprülü, mort 17 ans auparavant.

tre-vingt mille hommes, par les défilés de Dragoman et Saribrod. Grâce à cette supériorité numérique, il lui fut facile de chasser les Impériaux de Schehrkœzi et de Mousapascha-Palankâ, surtout depuis que Seckendorf, qui avait perdu un temps précieux à faire le siège d'Ouzidja, avait négligé de lui barrer la route de Nissa. Le général Doxat, qui commandait cette place, se rendit à la première sommation (18 octobre — 23 djemazioul-ewwel). Dans la capitulation qu'il signa avec le serasker de l'armée ottomane, il stipula expressément le pardon des Grecs, des Rasciens, des Albanais insurgés et l'oubli du passé; mais cette prévoyance ne put lui épargner une punition méritée, et il paya plus tard de sa tête son manque d'énergie. La prise de Nissa est le dernier fait d'armes qui ait illustré le dernier rejeton de la célèbre famille Kœprülû, dans laquelle s'étaient transmis, pendant un siècle, ces titres de noblesse, qui résultent des hauts faits et des qualités éminentes, et qui seuls sont ratifiés par la raison.

Dès avant la prise de Nissa, la Porte avait envoyé au gouverneur de Widin, Aouz Mohammed-Pascha, une lettre louangeuse, accompagnée d'un poignard garni de pierreries, de deux pelisses d'honneur et de cinquante mille écus destinés à être distribués à ceux des officiers et soldats qui s'étaient le plus distingués. Aouz Mohammed profita de l'enthousiasme de ses troupes; son kiaya Houseinaga et le mir-alem Souleimanaga requèrent l'ordre de s'emparer de Krajova. Cette ville était au pouvoir des Autrichiens depuis

qu'ils avaient passé l'Alte au commencement de la campagne, et qu'envahissant la Valachie, ils avaient pénétré jusqu'aux environs de Bukharest¹. L'ennemi fut chassé de Krajova, et repoussé à une distance de quatre lieues de la place (28 octobre — 4 redjeb). Une nouvelle incursion faite en Valachie par une troupe de hussards et de dragons, sous les ordres du général Gilani, n'eut aucun succès. Gilani fut battu, et ne parvint qu'avec peine à s'enfuir en Transylvanie. Le même sort était réservé à un corps de huit cents hommes qui, sous le commandement du lieutenant-général Ursetti, avait pénétré en Moldavie. Sur les ordres du pascha de Bender, l'hospodar Grégoire Ghika marcha contre l'ennemi, et le chassa du pays. Quelques temps après, Mohammed-Pascha accompagné du vizir Memisch-Pascha, partit de Widin dont il confia la garde à son kiaya Housein-Pascha, et se dirigea sur Orsova pour en chasser les Impériaux qui, depuis leur défaite sur le Timok, s'y étaient rassemblés en masse. Aouz Mohammed était arrivé à Radovidja, lorsqu'un chambellan, envoyé de Constantinople, vint lui remettre une nouvelle lettre du Sultan et une pelisse d'honneur (7 novembre — 14 redjeb). Cependant les Autrichiens, instruits de la marche des Ottomans, s'étaient retirés dans la palanque de Berezé, à cinq lieues de Fethislam; le reste des troupes avait

¹ Schmettau, p. 26. Dadich, dans ses *Mémoires* (Gatterer, *Bibliothèque histor.*, XIV, p. 288), nomme un certain Abdoullah-Pascha, gendre de Mohammed-Pascha, qu'il dit avoir été gouverneur de Widin, mais Soult se tait là-dessus.

pris position à une lieue et demie plus loin près de Cra-bowax, où elles se retranchèrent. Les Ottomans, après s'être emparés de la palanque de Berezé et avoir forcé l'ennemi à se replier sur Vieux-Orsova, continuèrent leur marche jusqu'en face du fort de Sainte-Elisabeth. Deux navires, le Saint-Charles et la Sainte-Elisabeth, qui s'y trouvaient à l'ancre, furent livrés aux flammes, après qu'on en eut retiré tous les canons dont ils étaient armés ; il en fut de même de cinq galiotes chargées de munitions. Ces faits d'armes ayant terminé glorieusement la campagne de cette année, le grand-vizir Mouhsinzadé Abdoullah quitta son camp établi dans la plaine de Kartal vis-à-vis d'Isakdji, et retourna à Constantinople pour y surveiller pendant l'hiver les armemens nécessaires à l'ouverture de la campagne prochaine. Pressé par le silihdar que la Porte avait envoyé au camp, le grand-vizir atteignit en sept journées de marche Hadjioghli-bazar, où il apprit la nouvelle de la conquête de Fethislâm par le gouverneur de Widin. Le paiement de la solde des troupes le contraignit de s'arrêter cinq jours à Andrinople. Lorsqu'il arriva dans le voisinage de Daoud-Pascha, Mahmoud I^{er} monta à cheval et alla à la rencontre de l'étendard du prophète. Le lendemain, le grand-vizir, entouré des premiers dignitaires de la cour et de l'Etat, fit une entrée pompeuse au serai, et déposa entre les mains du Sultan l'étendard sacré¹ (18 décembre 1737 — 25 schâban 1150). Son retour mar-

¹ *Zîlâi Âhâra*. Souhbi, f. 118.

qua aussi le terme de son administration, car, pendant qu'il s'entretenait avec le kaimakam Yegen Mohammed-Pascha, le silihdar impérial se présenta devant lui et lui redemanda le sceau de l'Etat, qu'il remit aussitôt au kaimakam.

Yegen Mohammed, précédemment kiaya de Hafiz Ahmed Kœprülü, conquérant de Nissa, avait succédé à son ancien maître dans le poste de kaimakam, lorsque celui-ci avait été investi du gouvernement de Roumilie; il dut son élévation à la dignité de grand-vizir, à l'influence toute-puissante du kislarağa. Orgueilleux, violent et inflexible dans ses opinions, Yegen Mohammed avait souvent et hautement blâmé la faiblesse des grands-vizirs, ses prédécesseurs, qui s'étaient laissé tromper par de vaines espérances de paix. Il s'imaginait que la médiation offerte par la France, était un signe infaillible de la faiblesse et de l'impuissance où en étaient réduites les cours d'Autriche et de Russie; aussi refusa-t-il longtemps à l'ambassadeur français l'audience dans laquelle celui-ci voulait lui remettre la lettre du cardinal Fleury, dont nous avons parlé plus haut. Désirant pénétrer les véritables projets du grand-vizir, Villeneuve s'adressa à Rakoczy; celui-ci lui demanda une

** Piacque a Iddio Signore che le radici di questo Impero sieno consegnate ad un uomo superbo e feroce, solito ad operare più per trasporto che per prudenza, mal disposto per la Serenità Vostra, chiamasi Yegen Mehmet. Ha gran opinione di se stesso e crede che niun sia a lui pari nel conoscer gli affari. Scaltro e sagace s'attenne sempre al partito del Kislarağa, che può contribuir alle sua esaltatione. Contarini, f. 707.*

audience, et elle lui fut accordée avec tous les honneurs dus à sa qualité de prince de Transylvanie; toutefois, il vint seul au diwan avec le kaimakam (10 septembre) ¹. Rakoczy n'ayant rien appris de positif, l'ambassadeur, M. de Villeneuve, attribua le refus du grand-vizir de le recevoir en audience, à la proposition de conclure un traité séparé avec l'impératrice de Russie, que le comte d'Ostermann venait de lui faire par l'entremise de Yahya-Pascha, gouverneur d'Oczakow, alors prisonnier des Russes. Yegen Mohammed profita de cette voie de communication pour faire proposer au ministre russe l'adoption de trois lignes de démarcation; la première s'étendant le long du Bog, depuis la frontière de Pologne jusqu'à l'embouchure du Dniéper; la seconde, depuis l'embouchure du Dniéper jusqu'aux bords du Don, et la troisième, depuis les bords du Don jusqu'à ceux de Kouban. Le diwan s'étant montré contraire au projet de conclure un traité séparé avec la Russie, le grand-vizir accorda enfin à l'ambassadeur français l'audience qu'il lui avait refusée jusqu'alors, et consentit à provoquer la réunion d'un congrès pour négocier une paix générale sous la médiation de la France. En at-

¹ *Nel passato Martedì ebbe il Principe Ragoczy la solenne sua udienza dal G. S. in qualità di Principe di Transilvania, riportò tutta le più distinte onorificenze, il Ciausbaxi marciando più passi avanti lui. Nel Diwano pranzò solo in tavola a canto del Cosmaram. Il Caimocamo l'introdusse nella stanza del Sultano; restò presentata di polizia di sidellino coperta di una stoffa d'oro della qualità di cui usano i Copigliagi del G. S. all' giorni solenni e di Gala, il trono suo particolare parvo e pozero, 10 dicembre 1757, Contarini, t. 694.*

tendant, il conclut avec Rakoczy, sans la participation de Villeneuve, et même sans lui en donner communication, un traité en vertu duquel la Porte reconnaissait ce dernier comme prince de Transylvanie et chef des Hongrois (25 janvier 1738) [11]. Ce même traité stipulait que Rakoczy paierait annuellement à la Porte une somme de quarante mille piastres, non pas à titre de tribut, mais à titre de présent volontaire et gratuit.

Pendant, l'ambassadeur de France ayant compris qu'il était de la politique du grand-vizir de traiter séparément avec les deux puissances alliées, dans l'espérance de les désunir, déclara, conformément aux instructions que le comte de Zinzendorf, archichancelier de l'Empire, lui avait communiquées, qu'il ne pouvait se charger de la médiation qu'autant que la Russie prendrait part aux négociations et qu'on éloignerait du congrès les ministres des puissances maritimes dont la Russie avait tout récemment réclamé la médiation. D'après les instructions de sa cour, Villeneuve devait s'entremettre pour obtenir des Russes la restitution aux Turcs de Kilbouroun, d'Oczakow et d'Azof; mais un mémoire secret envoyé de Vienne (10 février 1738) jeta le médiateur dans la plus grande incertitude sur les véritables intentions de la cour de Saint-Petersbourg. Dans la première entrevue que le grand-vizir accorda à l'ambassadeur, il lui signifia que la ferme volonté du Sultan était de ne déposer les armes que lorsqu'il aurait reconquis les forteresses d'Oczakow, de Kilbouroun, d'Azof,

de Belgrade et de Temeswar, et que lorsqu'il aurait réinstallé Rakoczy comme prince de Transylvanie et comme chef de la nation hongroise. Cependant, à la suite d'un entretien confidentiel avec Saïd-Efendi, fils du dernier ambassadeur ottoman à la cour de Louis XV, Villeneuve put se flatter un moment d'avoir déterminé la Porte à accepter, comme base de la paix, le traité de Passarowicz et la démolition des fortifications d'Oczakow et de Kilbouroun. Malheureusement, l'arrivée du secrétaire du gouverneur russe à Oczakow déranga tous ses plans ; la Russie promit de restituer Oczakow et Kilbouroun, et dès-lors le grand-vizir crut pouvoir se passer de la médiation de la France. Néanmoins, dans sa réponse à la lettre du cardinal Fleury, il s'exprima dans des termes qui, bien que vagues, ne laissaient pas de doute sur ses intentions amicales, car si, guidé par sa politique cauteleuse, Yegen Mohammed était résolu à n'accepter la médiation de la France qu'à la dernière extrémité, il redoutait encore davantage l'intervention des puissances maritimes (20 février 1738).

Le secrétaire de Yahya-Pascha d'Oczakow, que les Russes retenaient toujours prisonnier, arriva vers ce temps à Constantinople, porteur d'une lettre du comte d'Ostermann, par laquelle ce ministre demandait à la Porte d'envoyer à Yahya-Pascha les pouvoirs nécessaires pour traiter de la paix, ou d'ordonner le départ du reis-efendi pour Saint-Petersbourg. Le grand-vizir répondit qu'il n'était pas d'usage de munir un prisonnier de pleins pouvoirs, mais qu'il était prêt

à entrer en négociation avec toute personne que la Czarine enverrait dans ce but à Constantinople. Cette démarche de la Russie était l'œuvre du comte d'Ostermann qui, après avoir excité les ministres d'Angleterre et de Hollande à offrir leur médiation, ne négligea rien pour faire naître la défiance, d'une part entre sa souveraine et l'Empereur, de l'autre, entre la cour de Vienne et le cabinet de Versailles. L'impératrice de Russie, instruite de ces menées, fit déclarer à l'ambassadeur de France à Constantinople, par l'entremise de l'Empereur, et à l'insu d'Ostermann, qu'elle ne donnerait jamais son consentement à un traité séparé, et que la médiation de la France lui suffisait. Cependant les efforts du marquis de Villeneuve vinrent se briser contre la politique du grand-vizir, dont le but était de conclure un traité séparé, soit avec l'Autriche, soit avec la Russie; toutefois, il penchait pour la paix avec cette dernière puissance: car Bonneval et Rakoczy ne cessaient de lui représenter l'Autriche comme plus facile à vaincre. Les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande ne se rebutaient pas du peu d'empressement que leur témoignait la Porte. Ils écrivirent au grand-vizir pour l'engager à fixer le lieu du congrès; celui-ci leur répondit, six jours après, qu'avant de rien arrêter à ce sujet, il était nécessaire qu'ils lui communiquassent leurs propositions et les pouvoirs dont ils étaient munis (14 mars — 23 sikhidé). Le marquis de Villeneuve s'adressa de nouveau à Yegen Mohammed au moment où il allait partir pour Daoud-Pascha, afin de

rentrer en campagne. Il lui proposa, comme dernière condition de la paix, le renouvellement du traité de Passarowitz, la restitution de Kilbouroun et d'Oczakow, et l'abandon aux Russes de la forteresse d'Azof. L'interprète de la Porte lui rapporta la réponse verbale de Yegen, portant que si Villeneuve était autorisé à signer ces trois articles, il ne devait pas douter de l'assentiment du grand-vizir. Mais l'ambassadeur de France ne crut pas devoir donner cette signature, et ne se fia ni aux instructions qu'il avait reçues de Vienne, ni à la promesse verbale du premier ministre ottoman.

Cependant, le grand-vizir quitta Constantinople avec toute la pompe usitée en pareille circonstance. Le premier jour (18 mars — 27 silkidé), on transporta à Daoud-Pascha les queues de cheval qui avaient été arborées en signe de départ devant la Sublime-Porte; le second jour, eut lieu la marche solennelle des diverses corporations des arts et métiers; le troisième jour, les janissaires, les armuriers, les canonniers et les soldats du train sortirent par la porte d'Edrène, et allèrent camper dans la plaine de Daoud-Pascha. Le kiaya du grand-vizir, Ahmedbeg, que le Sultan avait élevé au rang de pascha à trois queues de cheval, en récompense des services signalés qu'il avait rendus dans la dernière campagne, fut chargé de l'administration de la capitale en sa nouvelle qualité de kaimakamvizir. Mahmoud I^{er}, en remettant à Yegen Mohammed-Pascha l'étendard sacré sous la porte centrale du serai, en présence du moufti, le fit revêtir d'une pe-

lisse de zibeline, et lui remit un sabre et un carquois ornés de pierreries; puis il attacha de ses propres mains à son turban de forme pyramidale un panache de héron retenu par une agrafe en diamans (24 mars — 3 silhidjé). Douze jours après, l'armée partit de Daoud-Pascha, et le Sultan accompagna le grand-vizir jusqu'à l'étape où devait avoir lieu le repas du matin; de là, il retourna à Constantinople. Le grand-vizir se dirigea sur Andrinople, où il arriva dix jours après son départ de la capitale. En passant au milieu des janissaires et des autres corps réguliers, qui formaient deux haies depuis la fontaine de l'archer jusqu'au serai, Yegen Mohammed salua de la tête et du geste les troupes qui lui répondirent par de vives acclamations (13 avril — 23 silhidjé).

Peu de jours après, l'ambassadeur français à Constantinople reçut avec les pouvoirs de l'Empereur, une lettre du chancelier, comte de Sinzendorf, par laquelle il était autorisé à signer, comme base de la paix, les articles préliminaires que Yegen Mohammed avait déclaré pouvoir seuls accepter. En conséquence, Villeneuve envoya son secrétaire de légation, Peyssonel, au camp du grand-vizir, près d'Andrinople, où se trouvait déjà son interprète Delaria. Peyssonel communiqua d'abord à ce dernier les préliminaires posés par l'ambassadeur, signés de sa main et conçus en quatre articles. En vertu du premier, Azof devait rester aux Russes; le second assurait à la Porte la restitution d'Oczakow et de Kilbouroun; le troisième établissait, comme base de la paix projetée, le renou-

vement du traité de Passarowicz, et le quatrième stipulait que toutes les autres réclamations seraient discutées et réglées dans un congrès qui serait réuni à cet effet. Sur l'observation faite par l'interprète de la Porte, que pour ne point déplaire au grand-vizir, il conviendrait de changer les dispositions des articles et de mettre en première ligne la restitution de Kilbourn et d'Oczakow, on se rangea à cet avis, et en effet, l'histoire ottomane reproduit ces articles dans l'ordre indiqué par l'interprète. On convint ensuite que le grand-vizir recevrait le secrétaire de l'ambassadeur français dans le plus grand mystère, et que Peyssonel se transporterait, sous un déguisement, au kœschk de Koutschoukdepé qui, situé sur une hauteur, domine la ville d'Andrinople. Yegen Mohammed-Pascha s'y rendit, accompagné du reis-efendi et du sous-secrétaire d'Etat, Baghib-Pascha. Le résultat de cette entrevue secrète fut une déclaration du grand-vizir, portant que ces quatre articles n'offraient à la Porte ni la sécurité ni les satisfactions qu'elle avait cru obtenir d'une médiation française; que la sûreté de l'Empire exigeait, sinon la restitution, du moins la démolition des fortifications d'Azof, et que la Porte ne se croirait satisfaite qu'autant qu'on aurait reconnu les droits de Rakoczy au trône de Transylvanie. Villeneuve, jaloux de terminer cette affaire à la satisfaction de sa cour, expédia à Andrinople la dépêche que le cardinal Fleury venait de lui envoyer en réponse à la dernière lettre du grand-vizir¹. Fleury y insistait principale-

¹ Cette lettre, datée du 10 avril 1738, se trouve en entier dans *L'Europe*.

ment sur ce que, s'il fallait en croire un avis reçu de Kandahar, Nadirschah avait accueilli l'ambassade russe avec plus de distinction que celle du Soltan, et que ce souverain songeait à offrir sa médiation; le cardinal promettait en même temps que la France se chargerait de la garantie du traité de paix, suivant le désir de la Porte. Peyssonel s'efforça, mais en vain, de persuader au grand-vizir que la garantie de la France serait pour la Porte une sûreté bien plus réelle que la démolition des fortifications d'Azof. Le ministre ottoman écrivit à Villeneuve au sujet de sa demande verbale relative à la reconnaissance de Rakoczy comme prince de Transylvanie et à la restitution d'Azof; mais l'ambassadeur lui répondit que ni l'Empereur, ni la Czarine ne donneraient leur consentement à des propositions semblables. Peyssonel, toujours assisté de l'interprète Delaria, eut encore plusieurs entrevues avec le grand-vizir et le reis-efendi; dans l'une d'elles, Yegen Mohammed lui fit demander si Villeneuve ne pouvait que faire pressentir de bonnes dispositions à l'égard de Rakoczy, ou s'il devait s'en tenir à sa simple médiation. Il voulait savoir aussi si, en admettant comme base de la paix le renouvellement du traité de Passarowicz, l'ennemi n'entendait pas concéder à la Porte quelques portions de terrain, particulièrement la partie de la Valachie occupée par ses troupes, la cour impériale ayant déclaré ne vou-

Histoire des négociations de la paix de Belgrade; cet ouvrage, avec celui de Scubbi, jette le plus grand jour sur les négociations qui amenèrent cette paix et les causes qui la précédoient.

loir traiter de la paix qu'en admettant pour base la conservation du territoire conquis par l'une ou l'autre puissance. Enfin, le grand-vizir se décida à demander des instructions à Constantinople, mais on lui répondit de s'entendre à cet égard avec le corps des oulémas. Quelques jours après, Yegen Mohammed écrivit à l'ambassadeur français une lettre par laquelle il offrit de traiter avec l'Empereur, sur la base c-idesuss indiquée, sous la garantie expresse de la France, et à la condition que Rakoczy recevrait une juste satisfaction; à l'égard de la Russie, il promit de renouveler avec cette puissance le traité du Pruth, si toutefois elle s'engageait à raser les fortifications d'Azof, et à laisser ses environs incultes et inhabités (18 juin 1738).

Au milieu de ces tentatives faites par l'ambassadeur français pour renouer les négociations de paix, l'armée impériale quitta ses quartiers d'hiver et marcha à la rencontre des Ottomans. Seckendorf, dont l'avarice et les fausses opérations avaient été la principale cause des désastres de la campagne précédente, était prisonnier à Vienne¹. Le prince de Hildburghausen, qui avait si malheureusement dirigé la dernière guerre de Bosnie, avait perdu avec la faveur du prince de Lorraine, toute influence auprès de la cour². L'Empereur,

¹ Boscrit impérial, concernant la conduite du comte de Seckendorf pendant la campagne de 1737, dans *Moser, Traité de paix de Belgrad*, n° III, p. 83.

² Keralio, II, p. 20. Schemetten, p. 155. donne l'état des forces de l'armée.

désirant imprimer aux opérations de cette année une plus grande énergie, avait adjoint au prince de Lorraine, comme commandant en chef de l'armée, le feld-maréchal Kœnigsegg, qui avait vaincu le maréchal de Broglie près Quistillo. Sous les ordres immédiats de ce dernier, se trouvaient placés les feld-maréchaux Olivier Wallis, le comte de Neipperg et le prince de Hildburghausen commandant l'infanterie, et les felds-maréchaux Philippi, Soher et Lœbkowitz à la tête de la cavalerie. Huit feld-maréchaux-lieutenans de cavalerie, neuf autres d'infanterie et trente-cinq généraux commandaient l'armée, forte de douze mille chevaux et de vingt-deux mille hommes d'infanterie.

Dès la fin du mois d'avril, les hostilités avaient recommencé en Bosnie; aussitôt le gouverneur de cette province, le brave et actif Hekkimzadé Ali-Pascha, envoya vers Sabacz un corps d'armée qu'il chargea de battre le pays. Il appella de nouveau sous les armes les milices soldées et non soldées de Zwornik, de Touzla et de Kladina, dont il confia le commandement à Mohammed-Pascha de Zwornik et à Moustafa-Efendi de Touzla. Ils rasèrent la palanque de Pernievar abandonnée par ses défenseurs, s'emparèrent par surprise de celle de Bolina et revinrent chargés de butin à Zwornik. Ali Hekkimzadé, encouragé par ces succès, résolut de reconquérir Ouzidja et de punir les Clémentins et les Albanais, surtout ceux de Kotes et d'Ostrovic qui venaient de saccager les palanques de Yenibazar, de Bohour, de Senidja et

d'Okova. Mais avant de rien entreprendre, il crut devoir consulter le diwan de Bosnie; celui-ci ayant émis l'opinion qu'il conviendrait de charger de cette entreprise l'ancien gouverneur de Doukagio, Mahmoud-Pascha, le sandjakbeg de Scutari en Albanie, Khoudawerdi Aarif-Pascha, et le moutesellim (administrateur provisoire¹) du sandjak de Hersek, Mourad-beg, Ali-Hekkimzadé écrivit à Constantinople, afin de prendre les ordres de la Porte, qui approuva le premier projet du gouverneur. En conséquence, un corps nombreux d'Ottomans fut envoyé à la poursuite des rebelles de Clémente et de Kocz, qui furent bientôt réduits à l'obéissance. Quinze mille braves des frontières de Bosnie marchèrent contre Ouzidja, sous les ordres du beglerbeg Ibrahim-Pascha et du commandant de Zwornik, Mohammed. Ils attaquèrent et démolirent les palanques de Czatzak et Sitniza², situées en face d'Orcegea, à l'est d'Ouzidja, chassèrent l'ennemi de la palanque qui protége cette ville et en prirent possession; de là, les troupes de Bosnie se dirigèrent sur la palanque de Rudnik, qui fut prise et rasée. C'était le chef-lieu des Arnauts Clémentins, qui l'année précédente, étaient venus s'établir à Havata près de Belgrade, au nombre de trois cents familles.

Sur le Danube, le gouverneur de Widin, Hadji

¹ *Histoire d'Omer-Effendi*, t. 47, explique en cet endroit la différence qu'il y a entre le *moutesellim* (administrateur provisoire) et le *moutesarif* (possesseur d'un sandjak, soit réel, soit provisoire).

² Tstajka et Atsnja, dans l'histoire d'Omer-Effendi.

Mohammed-Pascha était sorti de cette place à la tête de vingt mille hommes, pour secourir Mehadia, vivement pressé par le colonel Piccolomini. Sous les ordres de Hadji Mohammed, commandaient les gouverneurs de Karamanie, de Karss et de Tihala, Memisch-Pascha, Toz Mohammed et Mourteza-Pascha. Les Turcs, en se répandant dans le Banat, s'étaient contentés de bloquer l'île d'Orsova et le fort Sainte-Elisabeth. Ils rencontrèrent l'ennemi à Kornia¹, près de Mehadia et engagèrent le combat, dans lequel les Autrichiens eurent à déplorer une perte de plus de mille hommes (4 juillet 1738). Cependant les Turcs furent rejetés et poursuivis jusque au-delà de leur camp, où les vainqueurs trouvèrent sept canons et douze cents têtes coupées². Ce combat coûta aux Autrichiens trois fois plus de monde qu'aux Ottomans, mais comme ils étaient restés maîtres du champ de bataille, ils purent s'attribuer la victoire avec plus de fondement que les Turcs, qui se prévalurent de l'immense perte éprouvée par l'ennemi. Après ce combat, Mehadia capitula aux conditions sous lesquelles Piccolomini avait rendu le fort aux Turcs. La garnison, forte de deux mille janissaires, sortit de la place avec armes et bagages.

¹ Les Turcs donnent à cette bataille le nom de bataille de Tschiféché, (les deux collines devant Mehadia). Warnery dans son ouvrage sur l'art militaire des Turcs, signale les fautes commises par les Autrichiens dans cette bataille.

² Schmettau, p. 160. Keralio, II, p. 53-57. • *Esultanza del popolo all' avviso pubblicato il 30 Luglio con sbarro di Croceni della vittoria riportata sopra Alzmanni rena per il principale dragonario della Porta Giannochi alli Ambasciatori dell' Principi*. • Contarini, I, 81.

La chute de Mehadia fut suivie de près par le déblocus d'Orsova. Le duc François de Lorraine se disposait déjà à aller secourir en personne cette ville, lorsqu'il apprit que les Ottomans avaient passé la petite rivière de la Drave et marchaient contre lui. Le généralissime autrichien établit son camp près du village de Toplitz, en appuyant ses derrières sur la Czerna, où se jette la Bellarcha qui baigne les murs de Mehadia, distante de Toplitz de deux lieues et demie¹. Un corps d'armée autrichien, que le duc de Lorraine avait envoyé dans la direction d'Orsova, revint en toute hâte au camp pour annoncer que le grand-vizir approchait en personne.

Yegen Mohammed-Pascha, à peine informé du passage de l'armée impériale à Lugos et à Karansebes, avait quitté son camp de Nissa et, passant par Gorguschewaz (Gorgoschgatscha) et Yenikhan, était venu s'établir, après une marche de quatre jours, dans la vallée de Mousa Mouris², voisine de Widin (6 juillet — 1681 rebiou-ewwel). Là, il apprit la victoire remportée par les Autrichiens à Mehadia et dont la jactance des Ottomans leur faisait s'attribuer l'honneur³. Mais, lorsqu'il fut instruit que le camp ture avait été pillé par les impériaux, que le siège d'Orsova avait été levé et que Mehadia s'était rendue à l'ennemi, son mécontentement contre le serasker Hadji Mohammed

¹ Keralio, II, p. 67, commet deux fautes en disant : « La même qui porte à Mehadia le nom de Bellareca. »

² *Konto Kenitâh Mousap*, c'est-à-dire le *conte Königsagg*, le moult, Souhbi, I, 120.

ne connut plus de bornes, et il lui retira le commandement de son corps d'armée. Ces échecs essayés par les Ottomans furent réparés en quelque sorte par la reprise de Semendra, cette ancienne forteresse frontière de l'Empire; après s'être soumise à Mourad II, elle avait secoué le joug ottoman; plus tard elle fut reconquise par Mohammed II, s'affranchit de nouveau, et tomba alors, pour la troisième fois, au pouvoir des Turcs. Le grand-vizir nomma à la place de Hadji Mohammed, Gendj Ali-Pascha, auquel il donna ordre de reprendre Mehadia. Suivant un ancien usage, l'aga des janissaires n'était tenu de combattre avec sa milice que sous les ordres immédiats du grand-vizir; cependant, sur les instances du réséfendi Moustafa et du juge du camp, Hasan-Efendi, l'aga actuel de cette milice, du nom de Hasan, consentit à suivre dans cette expédition le serasker Gendj Ali, dont la valeur fut couronnée d'un plein succès. Mehadia fut conquise pour la seconde fois par l'armée ottomane.

Cependant le grand-vizir avait mis le siège devant l'île d'Orsova et le fort de Sainte-Elisabeth. « Le feu » des assiégés, dit l'historiographe de l'Empire, dé-
 « montra clairement la vérité de ce sublime verset du
 » Koran : Il brillait comme la foudre tombée du ciel
 » au milieu des ténèbres; — saisis de terreur en voyant
 » l'éclair sillonner les airs et en entendant gronder
 » le tonnerre sur leurs têtes, ils se bouchaient les
 » oreilles avec les doigts; — partout où vous serez,
 » la mort vous trouvera, fussiez-vous réfugiés dans les

« châteaux les mieux fortifiés ». Pendant un mois entier, plus de mille boulets furent lancés chaque jour dans la forteresse, et toutes les nuits, le scheikh du camp, Abdoul Hakim, debout près de l'étendard sacré, récitait soixante-dix mille fois avec les derviches, cette sourre du Koran : « Dis : Dieu est un ; il est de toute éternité ; il n'a pas engendré, il n'a pas été créé ; personne ne lui ressemble. » L'artillerie ottomane contribua sans doute beaucoup plus que les ferventes prières du scheikh à amener la capitulation. Orsova fut rendu aux Turcs, et les assiégés eurent la liberté de se retirer avec armes et bagages².

Après avoir inspecté les fortifications d'Orsova, le grand-vizir jugea nécessaire de retourner à Nissa, car il venait de recevoir la nouvelle que les impériaux travaillaient à jeter, près de Semendra, un pont sur le Danube; en conséquence, il confia la garde de Feth-Islam à Toz Mohammed, qu'il éleva au rang de pascha à trois queues de cheval, et celle d'Orsova au vizir Mahmoud-Pascha, possesseur du sandjak de Doukagiu, puis il reprit le chemin de Widin d'où il se rendit à Nissa. A peine y fut-il arrivé, que le grand-chambellan de la cour vint lui apporter, avec une lettre du Sultan, des pelisses d'honneur, des kaftans et un pa-

¹ XIX^e verset de la II^e. Sourra.

² Cette capitulation conçue en dix articles se trouve en entier dans Soubhi, t. 135; mais il faut lire le 28 redoub-akhlé au lieu du 8. La nouvelle de la prise d'Orsova arriva à Constantinople le 22 août, ainsi que la nouvelle d'une victoire remportée en Bosnie, et celle du passage du Danube par les Russes, près de Jankova. Contareni, p. 305.

nache de héron orné de diamans ; à ces présens étaient joints des décorations en or et en argent destinés à ceux des vizirs, des officiers, des sous-officiers et des soldats ¹ qui s'étaient le plus distingués. Le bruit que l'ennemi voulait passer le Danube près de Semendra, pour faire une irruption en Servie, n'ayant pas tardé à être démenti, Yegen Mohammed se contenta d'envoyer dans la direction de Belgrade un corps de cavalerie sous les ordres du gouverneur du Diarbekr, Abdipaschazadé Ali-Pascha. Celui-ci rencontra près des retranchemens, élevés autrefois devant Belgrade par Khalil-Pascha, un corps de six cents hussards ; il en tua une centaine, dispersa le reste livra aux flammes un grand nombre de maisons et quelques églises, et revint au camp, chargé de butin, en traînant à sa suite plusieurs centaines de prisonniers (17 septembre — 2 djemazioul-aklür).

La fortune ne seconda pas moins bien les Ottomans contre les Russes, qui, placés sous les ordres du feld-maréchal Münch, se bornèrent pendant cette campagne à défendre le camp retranché qu'ils avaient établi au bord du Dniester. Safa-Ghirai-Sultan, serasker du Boudjak ², ayant appris que l'armée russe, engagée entre la petite rivière de Molo-chich et Bielochich ³, s'avancait sur le Dniester, était allé à sa rencontre, suivi du beglerbeg Welî-Pascha.

¹ *Osjak aylari, Zidjal, Khasafayan et Sahitan.*

² Soultchi, t. 126. Kerullo, II, p. 14, le nomme sultan de Bitogorod.

³ Kerullo, p. 12. Soultchi appelle ces deux rivières Bulokotesch et Kouloudjé ; c'est probablement une faute d'impression.

Vingt mille Tatares et un nombre égal d'Ottomans, attaquèrent l'ennemi, et, pour employer l'expression de l'historiographe de l'Empire, « un grand nombre de ces maudits, destinés à l'enfer, sautèrent par-dessus le pont formé par le sabre étincelant des fidèles, dans le gouffre infernal » (8 août—21 rebioul-akhr)¹. Cependant, les pertes que l'attaque de Safa-Ghiraï avait fait éprouver aux Russes, étaient de peu d'importance, en comparaison de celles qu'ils eurent à regretter en hommes et en chevaux par suite des maladies et du manque de fourrage, deux fléaux qui, de même que l'année précédente, ne cessèrent de décimer leurs rangs².

Vers le même temps, le kapitan-pascha, Souleiman, manda de la Mer-Noire à la Porte qu'une flotte russe avait quitté le port de Tschekmedjé dans la mer d'Azof, qu'elle avait jeté l'ancre à Kialibouroun, dans l'intention de faire une descente en Crimée, mais qu'ayant rencontré la flotte dans la mer de Salbasch, en-deçà de Loryorin, et ne pouvant lui résister, elle avait hâlé à terre ses navires et y avait mis le feu. De son côté, le khan de Crimée, Menghli-Ghiraï, informa la Porte qu'il avait battu l'armée russe, sous les ordres de Lascy, lequel, après avoir

¹ *Kati senfir melaini douzaklı kharar kantareli tighi abdardes dereltili douzaklı korar.*

² *Silvanus Passa di Rodi e Bei di Galata che dopo la deposizione di Gianum Coyfa provisionalmente vi fu sostituito sino all'arrivo del Pultimamente mentato di vitta Las Ali (Son prédécesseur était kapitan-pascha), 26 gennaio 1757.*

rompu les lignes et rasé les fortifications de Pérékop avait été obligé d'évacuer la Crimée; que les Tatares l'avaient harcelé dans sa retraite et lui avaient fait essayer des pertes telles que mille hommes seulement, sur dix-sept mille, avaient échappé au carnage. Mais ce n'était là qu'une fanfaronnade à la manière tatar, car Lascy, après avoir défait le khan dans une bataille sanglante, s'était retiré dans l'Ukraine ¹.

Sur le Danube, le gouverneur de Widin, Hadji Mohammed, assisté du gouverneur de Karss, Toz Mohammed et du sandjak de Doukagin Mahmoud-Pascha, après s'être rendu maître de la nouvelle palanque, située au-dessus d'Orsova, avait pénétré dans le Banat jusqu'aux environs de Pancsova où il avait mis le siège. — En Bosnie, les habitans donnèrent, comme l'année précédente, de nouvelles preuves de leur esprit guerrier par la valeur avec laquelle ils défendaient leurs châteaux forts. Le ban de Croatie avait quitté, avec toutes les troupes dont il pouvait disposer, Dubiza et Kostainizza, se dirigeant sur Kossaraz (Koscharitza), qu'il espérait surprendre pendant que les fidèles réunis dans la mosquée assisteraient à la prière du vendredi. Mais cette réunion même fut le salut du fort, car le muezzin placé sur la tour, aperçut dans la campagne une armée ennemie, et au lieu d'appeler les musulmans à la prière, il les appela aux armes. Ostroviz, que trois mille Croates avaient tenté de surprendre, dut son salut à la vigilance d'une mère qui allaitait son

¹ Keralio, I, p. 27. Soubbié elle parmi les morts restés dans cette bataille le fils du premier hetman, Iwan le Boiteux.

enfant. La palanque de Derbend, située derrière Türkisch-Brod, non loin des bords de la Drina, et d'où le colonel Palant avait chassé les Turcs dans le cours de la précédente campagne, fut reprise cette année. D'un autre côté, les habitans de Novi surprirent, près de Kostainizza, le village de Globofze dont ils emmenèrent les troupeaux, les femmes et les enfans. A une lieue et demie de Kostainizza, s'élève le bourg fortifié de Zrin. Les habitans de ce bourg, réunis à ceux de Kostainizza, se divisèrent en trois corps, et se dirigèrent sur Bolawindj¹, château fort, situé près de Novi, qu'ils espéraient emporter par surprise. Mais la garnison était sur ses gardes; elle sortit pendant la nuit et repoussa l'ennemi au-delà de l'Unna. Plus heureuses, les milices de Novi surprirent le fort de Korkovidja², situé à deux lieues seulement de Novi où ils rentrèrent chargés de butin.

Cependant le gouverneur de Bosnie, l'infatigable Ali Hekkinzadé, suivi d'un corps de Tatares, sous les ordres de Mohammed-Ghirai-Sultan, et du sandjak de Selanik, commandant les troupes de l'Herzégovine, s'était avancé sur l'Unna, dont il voulait disputer le passage à l'armée du ban de Croatie. Il ravagea toute la contrée jusqu'aux environs de Dubiza, et repoussa un corps de troupes ennemies qui avait saccagé le village de Kostar, situé aux portes de Banyalouka. La nouvelle de ces succès arriva à

¹ C'est probablement le fort de Volinze qui figure sur toutes les cartes.

² Probablement le Koricka des cartes.

³ Probablement le Castella des cartes.

Constantinople, au moment où la Porte apprenait pareillement que les Russes s'étaient retirés après avoir fait sauter les fortifications d'Oczakow et de Kilbouroun. Peu de temps auparavant, le gouverneur de Bender avait été chargé de reprendre ces deux places; mais les pachas qui devaient faire partie de cette expédition représentèrent, par écrit, au grand-vizir que le petit nombre de leurs troupes et le manque de vivres ne leur permettaient pas d'exécuter cet ordre. Leur dépêche était à peine partie, qu'ils apprirent la retraite des Russes et la démolition de ces deux forteresses (janvier 1739). Redoutant les conséquences de leur démarche, ils envoyèrent à la poursuite du premier messenger plusieurs autres chargés de le ramener; mais celui-ci avait fait tant de diligence qu'il arriva au camp du grand-vizir deux jours après le sinistre. Yegen Mohammed se montra irrité du refus des pachas; cependant, fidèle à sa politique circonspecte, il crut devoir dissuader leur châtiement. La campagne qui avait commencé par la conquête d'Ouzidja, de Mchadia et d'Orsova se trouvant terminée par l'abandon volontaire de Kilbouroun et d'Oczakow, le grand-vizir leva son camp de Nissa pour retourner dans la capitale. A son arrivée au village d'Ahmed Khalifé, aux portes de Philippopolis, le silihdar, porteur d'une lettre du Sultan, vint l'inviter à hâter son retour. Au bout de quinze jours de marche, il fit son entrée à Andrinople, où il ne s'arrêta que vingt-quatre heures pour régler la solde des troupes; le septième jour qui suivit son départ de cette ville, il arriva à Daoud-

Pascha et remit, avec les solennités d'usage, l'étendard sacré entre les mains du Sultan (24 octobre 1738 — 10 redjeb 1151).

Comme, pendant toute cette guerre, les négociations tantôt reprises, tantôt abandonnées, marchaient de pair avec les événemens, la fin de chaque campagne nous oblige à jeter un coup d'œil en arrière, afin de juger les efforts tentés par la diplomatie, pour terminer ce grand conflit. Lorsque le duc François de Lorraine quitta Vienne et alla prendre le commandement de l'armée, l'Empereur le munit de pleins pouvoirs pour conclure la paix avec la Porte, sous la tente même du grand-vizir et sans convoquer un congrès de ministres¹; cependant, il avait ordre de n'user de ses pouvoirs qu'autant que l'ambassadeur de France, le marquis de Villeneuve, aurait préalablement obtenu l'accession du grand-vizir aux préliminaires proposés, et sur l'acceptation desquels la cour impériale n'élevait aucun doute; dans le cas contraire, il devait continuer la guerre. Les pouvoirs du duc ne parlaient que de l'Empereur, et ne faisaient aucune mention de l'impératrice de Russie; il en résulta que Villeneuve soupçonna l'Autriche de vouloir suivre l'exemple donné par le ministre russe, le comte d'Ostermann, qui songeait à conclure avec la Porte un traité de paix séparé. Son inquiétude ne fit que s'accroître, lorsqu'il reçut du comte d'Ostermann une lettre dont le contenu était en contradiction avec tout ce

¹ Instructions du duc de Lorraine, du mois de mai 1738. Voir aux Archives de Vienne.

que lui disait la cour de Vienne. Dans cette lettre, Ostermann demanda l'extension du territoire d'Azof, le partage des terres situées entre Azof et le Kouban, la liberté du commerce, l'admission de la Perse au bénéfice du nouveau traité de paix¹ et la reconnaissance de la Czarine en qualité d'impératrice de toutes les Russies. En même temps, le feld-maréchal Münch informait le grand-vizir qu'il était autorisé à s'entendre avec lui sur les moyens de négocier la paix. Cette contradiction dans le langage de la Russie, à l'égard des conditions auxquelles elle voulait traiter provenait de ce que le comte d'Ostermann, dans ses lettres à la Porte, suivait ses propres inspirations, tandis que l'impératrice, dans ses communications avec l'Autriche, parlait dans un sens différent, par l'organe de son favori Biron. Le grand-vizir, sans s'expliquer sur quelques autres demandes de la lettre du comte d'Ostermann, répondit au ministre russe que la Porte insistait préalablement sur la restitution de Kilbouroun et d'Oczakow, de même que sur la démolition des fortifications d'Azof, et déclara que la concession de ces points principaux servirait de base aux négociations.

La médiation de la France ayant été reconnue et acceptée par la Porte et les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, on refusa celle de l'Angleterre et de la Hollande, aussi bien que celle que le nouveau souve-

¹ Langier, I, p. 236, Souhli, f. 154, écrit par erreur le 19 reboul-ewel (7 juillet), au lieu de 20; il ne fait aucune mention de ces deux dernières demandes.

rain de Perse, Nadirschah, avait fait offrir par son ambassadeur. Vers la même époque, les ministres suédois, Høpken et Carlson, vinrent apporter la ratification du dernier traité de commerce¹. Encouragés par Bonneval et appuyés par lui, ils négocièrent à Constantinople un traité d'alliance offensive et défensive, portant en substance que la Porte remettrait à la Suède les dettes contractées par Charles XII pendant son séjour à Bender, et qu'on lui fournirait des subsides suffisans pour l'entretien d'une armée imposante. C'était là une innovation d'autant plus étonnante que jamais jusqu'à ce jour les descendans d'Osman n'avaient pris de semblables engagements vis-à-vis d'un prince chrétien. Rakoczy, à la tête de quelques Hongrois mécontents², avait essayé de remonter sur le trône de Transylvanie, en se faisant reconnaître par une diète à laquelle il avait convoqué les principaux rebelles, vit tous ses projets ambitieux échouer contre la fidélité des magnats et des trois nations habitant la Transylvanie. Bonneval, dont la sagacité avait pénétré la vanité des espérances de Rakoczy, lequel s'était flatté qu'il lui suffirait de se présenter en Transylvanie pour soumettre ce pays, s'était attiré la disgrâce de l'orgueilleux grand-vizir, en lui démontrant le peu de chances de succès d'une telle entreprise. Quoique la prédiction de Bonneval se fût réalisée, Yegen Mo-

¹ Per la terza volta nel giro di meno di due anni introdotti questi ministri Svedesi per presentare il trattato di commercio ratificato dal Re. 1) 508, 1753, Simon Contarini, I, 800.

² Alcuni Ungari tra quali il Colonello Maríazzi. Contarini, I, 110.

hammed continua à le traiter sans importance¹ : car, habitué à n'écouter que ce qui lui convenait, et à taxer de stupidité ou de mauvaises intentions ceux dont l'expérience ou la fidélité les portaient à lui donner des conseils désagréables, il ne pouvait lui pardonner d'avoir élevé des doutes sur le succès de son entreprise. Le précédent grand-vizir, Hekkimzadé Ali-Pascha, avait su mieux apprécier Bonneval que Yegen Mohammed, dont l'orgueil était tel que, malgré les demandes réitérées de Rakoczy, il lui refusa une audience sollicitée pendant un mois entier.

Depuis l'ouverture de la campagne jusqu'à la reddition d'Orsova, l'Autriche n'avait fait aucune ouverture directe dans le but de reprendre les négociations de paix. Mais lorsque, après la prise de cette ville, Fürstenberg, parent de Kœnigsegg, eut obtenu du grand-vizir l'assurance qu'il était disposé à faire la paix, Kœnigsegg écrivit aussitôt à Yegen Mohammed, et lui annonça que, de son côté, la cour de Vienne était également prête à la conclure sous la médiation² et la garantie³ de la France. Yegen Mohammed ne répondit pas à cette lettre. Avant le retour du grand-vizir à Constantinople, M. Theyls, secrétaire du duc de Lorraine, vint lui remettre à Nissa une dépêche par laquelle le généralissime impérial

¹ *Bonneval per scribillare le idee del detto Principo (Racozy) si è attirato l'indignazione del G. Vistro, che lo neglige. Scrisse Alip. di Bonna perchè gli venisse spedito il Bonneval. S. Costareni, f. 719.*

² *Tewscasout.*

³ *Tekoffoul.*

lui proposait une entrevue à l'effet de convenir, immédiatement et sans l'intervention d'un tiers, des conditions de la paix *. Yegen Mohammed accéda à cette demande ; mais lorsque, dix jours plus tard, Theyls revint avec une lettre du feld-maréchal Kœnigsegg, annonçant le départ du grand-duc de Toscane, pour cause de maladie, le grand-vizir se sentit blessé dans son orgueil, et protesta contre l'entrevue avec le feld-maréchal comme contraire aux usages de la Porte. Bien que Kœnigsegg eût joint à sa lettre l'acte authentique qui l'autorisait à négocier à la place du duc, et quoiqu'il eût proposé de réunir les plénipotentiaires impériaux à Yagodina, et ceux des Ottomans sur la Morawa, dans le cas où le grand-vizir se refuserait à une entrevue, ce dernier, fier des succès que ses armes venaient d'obtenir, partit de Nissa pour Constantinople. A son arrivée dans la capitale, il reçut deux dépêches, l'une du feld-maréchal Kœnigsegg, l'autre du comte d'Ostermann en réponse aux dernières propositions de la Porte. Le cabinet russe déclarait itérativement qu'il ne pouvait abandonner Azof, dont la possession lui était nécessaire pour contenir les Tatars, et l'Autriche demandait quelques changemens dans les limites de ses possessions actuelles. Néanmoins la Porte désigna le juge du camp Esaad-Efendi, le reis-efendi Moustafa, le sous-secrétaire d'Etat Raghîb-Efendi et Said-Efendi, pour entrer en conférence avec le marquis de Villeneuve. Dans l'une

* Cette lettre, ainsi que la réponse, ont été ignorées de Villeneuve, car Laugier n'en dit pas un mot.

des six conférences tenues à Dolmabahdjé¹, les plénipotentiaires turcs se montrèrent très-offensés de ce que, par la faute d'un copiste de la chancellerie impériale, les pouvoirs envoyés par l'empereur d'Autriche contenaient, au lieu du nom du sultan Mohammed, celui de son prédécesseur, Ahmed III. Lorsqu'on vint à parler de la démolition des forteresses d'Oczakow et de Kilbouroun par les Russes, ils dirent que la Porte s'en dédommagerait par la conquête de Belgrade et de Temeswar; puis, prenant à cœur les libertés et privilèges des Hongrois et des Transylvaniens, ils soutinrent que, malgré la mort récente de Rakoczy et son remplacement par Czaki, autre prétendant, la Porte s'était moins engagée envers ces princes qu'envers les deux nations. Bonneval, qui, par son insistance à vouloir faire signer à la Porte un traité de subsides en faveur de la Suède, avait rendu fort difficiles les négociations, fut envoyé en exil à Kastemouni, au sortir d'une conversation qu'il avait eue avec le grand-vizir (29 novembre 1738)². Les négociations ne tardèrent cependant pas à être rompues: car les Turcs persistent à réclamer Azof, demande que Villeneuve n'était pas autorisé à admettre, et ils refusèrent nettement, soit de rendre à l'Autriche la forteresse d'Orsova, soit d'en raser les fortifications (6 décembre 1738). Le grand-vizir écrivit à Ostermann et à Kœnigsegg, pour les inviter à

¹ A Dolmabahdjé, près de Beschiktasch et non pas à Beschiktasch même que Langier nomme par erreur Bourtach.

² Et non pas Kastemollen, comme dit en Langier et Schœll.

envoyer des pouvoirs plus étendus aux ambassadeurs médiateurs¹; en même temps, il congédia l'ambassade persane que Nadirschah avait envoyée à Constantinople pour offrir sa médiation.

Pendant que les ministres des puissances maritimes accrédités à Constantinople et l'ambassadeur du schah de Perse s'efforçaient d'enlever à l'ambassadeur français l'honneur de rétablir la paix entre les puissances belligérantes, et que la Suède ne négligeait rien pour maintenir la Porte et la Russie dans un état de guerre continuelle, le roi de Pologne, Auguste III, toujours en dissidence avec la confédération polonaise, essaya d'opérer un rapprochement entre la Porte et la Russie. Dès le commencement de la guerre, l'internonce du roi et de la république, Srzeniawa Stadnicki², après avoir notifié à la Porte l'avènement au trône d'Auguste III, avait quitté Constantinople, où il avait résidé cinq ans, pour retourner en Pologne. Son départ coïncida avec l'arrivée aux frontières de Joseph Zaluski, chargé de porter à Constantinople une lettre par laquelle l'hetman Rzewuski³ promettait à la Porte de veiller à la stricte exécution du traité de Carlowicz, à condition, toutefois, qu'elle ferait cesser les incursions des Tatares en Pologne⁴. Le gouverneur

¹ Le baille Contarant l'appelle faussement *Histanteski* : *Il Conte Histanteski adnesso all' audienza per rimetter lettera del Re Augusto annunciativa dell' assunzione della Corona*. 4 avril 1754. S. Contarant, t. 546.

² Les deux lettres se trouvent dans Soubhi, t. 131.

³ Dans Soubhi *Kronski*.

⁴ *Notti primi giorni della passata (Aprile) arrivò to Bender il C.*

de Bender, Nououman-Pascha, reçut immédiatement l'ordre de faire venir le porteur de cette lettre à Constantinople, mais déjà il avait été renvoyé des frontières. Au fond, la mission de Zaluski n'avait d'autre but que de faire connaître la décision prise par la confédération polonaise au sujet de la demande que lui avait adressée le grand-vizir, à l'effet d'obtenir, pour le passage de ses troupes, les mêmes libertés qu'elle avait concédées à l'armée russe ¹. Le grand-vizir avait choisi pour cette mission le renégat hongrois Ibrahim, directeur de l'imprimerie impériale à Constantinople, qui remplissait, à cette époque, les fonctions de l'interprète de la Porte, alors absent du camp; mais comme il était revenu sans apporter une réponse satisfaisante, il avait été révoqué de ses fonctions et envoyé en exil (novembre 1737). Yegen Mohammed-Pascha ne répondit à la lettre remise par Zaluski que huit mois plus tard. Cette réponse portait en substance que la Porte ayant admis l'excuse de la Pologne, qui se défendait d'avoir ouvert à l'armée russe un passage sur son territoire, lors de l'expédition du général Münch à Bender, elle ne de-

Zaluski Inviato di Polonia, spedito espressamente per reclamare contro l'incastone, che i Turchi praticavano in luoghi di esso regno. Contareni, I, 810.

¹ *Passò in Polonia Ibrahim Efendi, si dice atteso ai Francesi, che ha introdotto la stampa in idioma turco. Contareni, I, 509, Gennaio 1737. Pretendesi che le commissioni rilasciate ad Ibrahim Efendi in Polonia siano stichiarare che non lascierebbe la Porta di voler approfittarsi dell'i stessi commodi e passaggi che accordasse alle truppe russe, e che sarebbe con le proprie per batter' la medesima via che apprise a suo nemico. Contareni, I, 520.*

vait pas trouver mauvais le zèle des Tatares, qui, en poursuivant l'ennemi avec leur impétuosité habituelle, avaient franchi les frontières de la Pologne; enfin il terminait en disant: « Que si la Pologne continuait à secourir les Russes, soit en leur fournissant des vivres, soit en les assistant de tout autre manière, elle devait pardonner aux Ottomans d'attaquer l'ennemi partout où ils le trouvaient. » Un des khodjagians du diwan impérial, du nom de Mounif Moustafa-Efendi, fut chargé de porter cette réponse à Rzewuski ¹. Ce fut vers le même temps, qu'Auguste III de Pologne offrit à la Porte, par l'intermédiaire d'un personnage ² de sa cour, par lui envoyé au prince de Moldavie, ses bons offices à l'effet d'opérer un rapprochement entre elle et la Russie (3 décembre 1738 — 20 schâban 1151). Le reis-efendi Moustafa et le sous-secrétaire d'Etat, Raghîb-Pascha, furent tous deux chargés de rédiger un projet de réponse au roi. Le projet du reis-efendi portait en substance: « Que la Porte ne pouvait que
 » suspecter la médiation du roi, à cause de ses rela-
 » tions d'amitié avec l'Autriche et la Russie, et qu'a-
 » vant d'accepter ses offres, elle exigeait qu'il retirât
 » ses troupes au service de l'empereur, et détachât
 » les Polonais des intérêts de la Russie. » La rédaction

¹ Soubbi, t. 142: *Elevero per inviato in Polonia Muniſſ Efendi, uomo di non certo credito ne figura, per distornare la Corte dal permettere il passaggio delle truppe russe e per reclamarsi contro il sofferto ingresso dell' eserciti russi nella ritirata del Marchese Minick.* p. 925. S. Contarini.

² Soubbi, t. 143, nommé en message Zolloyouski.

du projet de réponse de Raghîb était plus modérée : il s'était contenté de refuser simplement l'offre du roi, en disant que la Porte avait accepté la médiation de la France; aussi ce fut à ce dernier qu'on donna la préférence.

Le grand-vizir était bien plus disposé à accueillir les propositions de la confédération polonaise que celles du roi, et il comptait sur le concours d'une armée auxiliaire de cent mille hommes, que celle-ci lui avait promise par l'organe de Gorowski *, son ambassadeur. Mais la république avait elle-même demandé l'assistance de la Porte, espérant obtenir par son intervention la restitution du territoire enlevé à la Pologne, et le rétablissement de ses anciennes libertés †; elle avait en outre soumis à la Porte un projet d'alliance offensive et défensive, conçu en huit articles et que nous transcrivons ici : 1° La Porte confirmera le traité d'alliance offensive et défensive, que tous les voïévodes et magnats de la Pologne s'obligeront à signer et à revêtir de leur sceau; 2° la Porte et la république sont dès ce moment alliées inséparables; 3° à l'avenir, l'armée ottomane stationnant sur la frontière de Pologne, sera, par suite de cette alliance, abondamment

* *Spedito dal Palatino di Chiava arriva il Gentiluomo polacco di nome Goruoschi portatore di lettere senza alcun carattere. Fivier 1750. Goularenè, t. 951.*

† *Serbestiyet, littéralement, avoir la tête couverte d'un turban. L'historiographie Nourî désigne aussi par ce mot, la liberté conquise par la révolution de 95.*

‡ *Moukutat et Malkané.*

pourvue de vivres, et secourue de toutes les manières possibles; 4° la Porte, de son côté, secourra la république, soit en mettant à sa disposition ses troupes, soit en lui fournissant de l'argent, et les emprunts devront être payés à des termes fixes, sans que la Porte soit obligée d'attendre à cet effet la rentrée des sommes à prélever sur certaines localités; 5° la Porte enverra cette année une armée de cinquante mille Tatares à Chocim et à Soroka, pour être mise à la disposition de la Pologne, et elle enjoindra au khan de Crimée et au serasker du Boudjak de secourir la Pologne de tout leur pouvoir; 6° dans le cas où la république pourrait déterminer la couronne de Suède à accéder à cette alliance, la Porte l'y admettra en vertu de ses anciennes relations d'amitié avec la Suède; 7° la Porte ne pourra refuser son concours qu'autant que la république sera rentrée en possession du territoire qui lui a été enlevé; ce concours sera reconnu par l'abandon de certaines localités d'une étendue déterminée, et l'armée polonaise partagera avec l'armée ottomane le butin pris sur l'ennemi; 8° si dans sa marche à travers la Pologne, l'armée ottomane ravage les moissons et les jardins, la république, en considération de son alliance avec la Porte, ne demandera aucun dédommagement pour des dégâts d'aussi peu d'importance. Yegen Mohammed s'empressa de répondre qu'aussitôt que ces huit articles du projet d'alliance seraient formulés dans un traité et que tous les magnats de Pologne en auraient approuvé le contenu, la Porte s'engagerait à l'exécuter de point en point.

Cependant les projets guerriers du grand-vizir éprouvèrent une vive opposition de la part du khan des Tatars, qui avait fait exprès le voyage de Constantinople pour engager la Porte à conclure la paix (4 février 1739 — 24 schewwal 1151). Dans une entrevue qu'il eut avec le reis-efendi et Raghîb-Pascha, il leur exposa les raisons qui rendaient désirable la prompte cessation des hostilités, et leur persuada qu'à ce prix personne ne regretterait la perte d'Azof. Le grand-vizir continua néanmoins à pousser avec activité les préparatifs de la prochaine campagne. Les possesseurs des fermes viagères et temporaires furent obligés, comme aux années précédentes, de fournir suivant la valeur de ces fermes, un ou plusieurs hommes armés et équipés. Il envoya au gouverneur de Widdin les sommes nécessaires pour l'entretien des troupes qui stationnaient sur la frontière, et il expédia des chambellans, en qualité de surdjis ou enrôleurs, dans tous les districts de la Roumilie, pour y recruter des soldats. Au milieu de ces préparatifs, Yegen Mohammed fut atteint par la foudre qui, depuis l'arrivée du khan des Tatars, grondait au-dessus de sa tête. Celui-ci avait rallié à son opinion tous les amis de la paix, et le parti opposé au grand-vizir se fortifiait chaque jour. Pendant que Yegen Mohammed se félicitait, dans une conversation avec l'interprète français Delaria, de ce que la confiance du Sultan, qu'il partageait avec le kislaraga, lui permettait de mépriser les criailleries de ses adversaires, comme l'aboiement d'autant de chiens

roquets¹, son rival dans la faveur du Sultan, ne songeait qu'à l'éloigner, car il savait que le grand-vizir avait juré sa perte². Le troisième jour de la fête du baïram, au moment où le grand-vizir quittait avec le moufti la *maison des roses*³ du serai, pour se rendre dans la salle du vêtement sacré du prophète, le sihlidar vint lui redemander le sceau de l'Empire. En même temps, le hostandjibaschi se présenta pour le conduire à Balikhané, c'est-à-dire à la baraque des pêcheurs, située hors des murs du serai, aux bords de la mer où stationnent les navires destinés à conduire en exil les fonctionnaires disgraciés. Mahmoud I^{er} fit appeler aussitôt le moufti, le kapitan-pascha Souléïman, le reis-efendi Mioustafa, l'aga des janissaires Hasan, le premier desterdar Yousouf, et le kiaya du grand-vizir destitué Ailé Yedekdji Mohammed, pour leur annoncer en personne l'élévation au grand-vizirat du gouverneur de Widin, Elhadj Mohammed-Pascha, et la nomi-

¹ Laugier, I, p. 356. • Que tous ceux qui s'avisaient de le contredire étaient pour lui autant de petits chiens roquets qu'il laissait aboyer.

² Mémoires de Dadich dans Galterer, *Bibliothèque Historique*, XV, p. 209. *Jegem Mehmet demeseo li 22 marzo 1750. La scarsazza dei vicere, l'averzione di lui alla rapacificazione, le sue concussioni e le sue violenze ben valsero al attirarli l'odio di tutti a denigrarli quel merito, che concessi nel maneggio delle armi nella passata fortunata campagna, troppo era tiranico il suo governo perche potesse aver lunga durazione. Non seguiva altre massime che quelle che suggeriscono l'avarizia, l'ambizione e la crudeltà; cercava di tener vivo l'incendio della guerra per rendersi istrumento necessarie al sovrano; li étati assai mal vu du kielaraga bien qu'il se fit reconcilié avec lui.*

³ Souhbi, I, 144. Laugier se trompe donc lorsqu'il dit le 22 mai au lieu du 25 mars.

nation du vizir Ahmed-Pascha, qui se trouvait en ce moment à Widin comme kaimakam de la Porte. En attendant l'arrivée de ce dernier, le kapitan-pascha Souleiman fut chargé par intérim de ses fonctions.

Le nouveau grand-vizir passait généralement pour un homme brave et loyal, mais de capacités médiocres¹. Natif de Yagodina, il avait successivement rempli les fonctions de kiaya auprès du vieux vizir Bekir-Pascha, d'adjoint du fisc, de tschaouschbaschi, et, en dernier lieu, de gouverneur de Widin. En cette qualité, il s'était fait remarquer dans la première campagne contre l'Autriche; moins heureux dans la seconde, Yegen Mohammed, qui craignait avec raison de trouver en lui un rival et un successeur, lui avait retiré, après la levée du siège d'Orsova, le commandement en chef des troupes du Danube, et l'avait même dépouillé de sa dignité de vizir, qui ne lui fut rendue que sur les ordres exprès du Sultan. Ses deux surnoms de Elhadj et de Aouz ou Aïvaz indiquent qu'il avait fait le pèlerinage de la Mecque, et qu'il appartenait à une nombreuse famille². Quatre jours après la destitution de Yegen Mohammed, le nouveau kaimakam, Ahmed-Pascha, arriva à Constantinople et, le même jour, ou arbora les queues de cheval à l'entrée du pa-

¹ *Delle sue qualità generalmente predicato, di umanità e di rettitudine.* Contareni, t. 948. C'était un homme d'un caractère fort doux, mais d'un génie peu étendu. Laugier, I, p. 358.

² *Nisfé volatinivus aouzî olmaghbilé.* Biographies par Mohammed Saïd-Efendi; Laugier a fait d'Elhadj, *Eiviaz*, et d'autres même, *Elioz*.

lais du grand-vizir (28 mars 1739 — 17 sîhidjé 1151). Les janissaires, les canonniers et les soldats du train d'artillerie sortirent, comme à l'ordinaire, de Constantinople par la porte d'Andrinople, et le Sultan remit avec toute la pompe usitée l'étendard du Prophète entre les mains du kaimakam. Le premier jour de la nouvelle année lunaire, Ahméd-Pascha quitta le camp de Daoud-Pascha (10 avril 1739 — 1^{er} moharrem 1152), et conduisit l'armée à Andrinople, où le grand-vizir, Elhadj Mohammed, reçut de ses mains l'étendard sacré. Arrivé à deux lieues de Sofia, ce dernier fut complimenté par le gouverneur de Karamanie, Memisch-Pascha; vers le soir, il fit son entrée dans la ville, aux acclamations des janissaires et des djebedjis rangés sur deux haies. De là, il renvoya le kaimakam à Constantinople, avec ordre d'activer l'enrôlement de nouvelles troupes. Afin d'assurer la prompte exécution des affaires pendant cette campagne, il adjoignit des chambellans aux seraskers de Kaffa, de Widin et de Bender, en qualité de commissaires de la Porte, et sur sa demande, le Sultan lui expédia la somme de deux cent cinquante-neuf mille cinq cent quatre-vingt-cinq aspres pris dans le trésor impérial. Nououman-Pascha de Kaffa, qui, sous le grand-vizirat de Yegen Mohammed, avait été destitué et exilé à Khios, fut réinstallé dans sa dignité de vizir sur la demande de son protecteur, le khan Menghli-Ghirai. Le vizir Mohammed-Pascha, ancien gouverneur d'Oczakow, que le précédent grand-vizir avait puni de son peu d'empressement à secourir Bender, par la con-

fiscation de ses biens et en l'exilant à Kawala, fut réintégré dans sa dignité de vizir et commis à la garde de Yeni-Kalea en Crimée ; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il reçut ordre de partir pour Soroka et d'y prendre le commandement d'un corps d'armée destiné à défendre la frontière de Moldavie ; dans le même but, le grand-vizir enjoignit à Katirdjizadé, de se rendre à Bender avec un renfort de cinq cents lewends et de prendre le commandement de cette forteresse.

D'autres événemens d'une moindre importance occupaient l'attention publique dans la capitale. Le gouverneur de Rakka, Ahmed-Pascha avait fait prisonnier le rebelle Sari Ali, que le kaimakam actuel avait autrefois combattu sans succès dans l'Aidin, et avait envoyé sa tête à Constantinople¹. Ce fut vers cette époque, que les ambassadeurs persans, envoyés l'année précédente à Constantinople par Nadirschah pour offrir sa médiation, annoncèrent à la Porte leur arrivée dans l'Asie-Mineure, à la suite de l'ambassadeur turc Moustafa-Pascha et de deux oulémas, Abdoullah et Khalil, tous deux revêtus du titre de grand-juge. Bien que chargés d'une nouvelle mission du Schah pour le Sultan, celui-ci leur ordonna d'attendre en Nicomédie le moment où il pourrait les recevoir. Les négociations des ministres suédois auprès de la Porte, relatives aux

¹ Souhli, t. 140, et Contareni. « *Motassi contra il rebelle Sariogli il Pascia di nome Gaur Ahmed con un esercito di 12,000 uomini, spedito varie teste, 30 settembre 1758, f. 807 ; Torna a risorgere il rebelle Sariogli pretendendo esser sortito vittorioso dal conflitto avuto con il Bassa Emir Ali, 4 giugno 1758, f. 811.* »

dettes contractées par Charles XII, pendant son séjour en Turquie, furent terminées dans le cours de cette année. Sur la promesse faite par la Suède de fournir à la flotte ottomane un vaisseau de haut bord et trente mille fusils, la Porte remit aux négociateurs la reconnaissance du roi. — A quelque temps de là, arriva en Moldavie le lieutenant Sattler, porteur d'une lettre par laquelle le roi de Prusse demandait au khan de Crimée la permission d'acheter des chevaux dans ce pays et d'y enrôler des hommes d'une taille élevée pour le régiment des grenadiers de sa garde; à ce sujet, Frédéric I^{er} n'oubliait pas de faire valoir le service qu'il avait rendu à la Porte, en s'abstenant de fournir des secours à l'Autriche. Le commandant de Chocim, Elias-Pascha, envoya le lieutenant Sattler au gouverneur de Bender, qui fit parvenir la lettre du roi à sa destination, par l'entremise du serasker de Bessarabie, Islam-Ghiraikhan. Le grand-vizir engagea ce dernier à favoriser de tout son pouvoir la mission du lieutenant, mais celui-ci ne put ramener avec lui à Berlin que deux hommes d'une taille au-dessus de l'ordinaire.

Après une halte de quarante jours à Sofia, El-Hadj Mohammed-Pascha se mit en marche pour Nissa. Dans le voisinage du village de Bana, il rencontra le commandant de cette place, le gouverneur de Roumilie, Ali-Pascha, entouré de tous les alaibegs et de toute la cavalerie feudataire de sa province. Sur le rapport d'Ali-Pascha, et de Toz Mohammed-Pascha de Widdin, que l'ennemi faisait mine de lever son camp de

Pancsova, le grand-vizir résolut, à la suite d'un conseil de guerre, de marcher en avant. L'armée impériale était forte de cinquante-six mille hommes sans compter l'artillerie, les hussards, les Rasciens et autres troupes légères¹; les troupes sous les ordres du grand-vizir se composaient de plus de cent mille hommes. Le commandement en chef avait été confié pour cette campagne, non pas au duc de Lorraine que la cour de Vienne craignait d'exposer aux maladies qui avaient sévi l'année précédente contre son armée, mais au feld-maréchal Olivier Wallis, sous les ordres duquel combattaient les felds-maréchaux prince de Hildburghausen et comte de Neipperg, les généraux de cavalerie Soher et Styrum. Lorsqu'on reçut au camp impérial la nouvelle que l'avant-garde ottomane commandée par le vizir Ali-Pascha, et forte de douze mille hommes, était arrivée à Hissardjik, ville désignée sous le nom de Krozka par les Serviens, Wallis, comptant que le grand-vizir ne pouvait arriver à Semendra que trois jours après, résolut de l'attaquer sur-le-champ. Il passa le Danube à Pancsova, tandis que Neipperg resta sur l'autre rive du fleuve, et marcha sur Hissardjik. Du village de Zweybrük, quatre chemins conduisent à Hissardjik. C'étaient les mêmes que Sekendorf avait parcourus deux ans auparavant; mais au lieu de suivre l'exemple de ce dernier, qui avait divisé son armée en quatre colonnes, Wallis s'avança sur

¹ Schemettau, p. 122 : soixante-sept bataillons de cent hommes chacun; soixante-quatre compagnies de grenadiers de cent hommes chacune; cent-treize escadrons, total cinquante-six mille deux cents hommes.

l'ennemi à travers une gorge étroite et suivi seulement de sa cavalerie ¹. Cette faute était d'autant plus grave, que la veille il avait écrit au conseil aulique de Vienne, qu'il était fort difficile d'obtenir quelques avantages sur les Turcs, en les attaquant avec la cavalerie seule. Les cuirassiers de Jean Palffy venaient de déboucher de cette gorge à la pointe du jour, lorsque tout-à-coup ils se virent assaillis de tous les côtés par les Turcs; en même temps parut sur les hauteurs, derrière la montagne de Krozka, l'armée du grand-vizir. Le régiment Palffy fit des prodiges de valeur, mais le régiment de Savoie repoussé dans la gorge, communiqua le désordre qui régnait dans ses rangs aux régimens Caraffa, Soher, Hohenzollern et Carl Palffy. Les Autrichiens furent battus et regagnèrent par une fuite précipitée les bords du Danube, laissant entre les mains des Ottomans trois grosses caisses et dix drapeaux. La plus grande partie des cuirassiers de Jean Palffy périt sous le sabre ottoman ou fut précipitée des hauteurs, au pied desquelles vingt mille janissaires étaient rangés en ordre de bataille. Les généraux Wittoff, Lerschno, Caraffa et les princes de Waldeck et de Hesse-Rheinfels restèrent sur le champ de bataille. C'en était fait des Autrichiens, si les Ottomans, profitant de leurs avantages, avaient fait marcher en avant l'aile gauche et l'aile droite pour envelopper

¹ Ce fait, qui résulte du rapport de Wallis, et la force connue de l'armée impériale démentent suffisamment la relation pompeuse de l'historiographie de l'Empire ottoman, qui dit qu'Ali-Pascha avait été attaqué par quarante mille cuirassiers et autant de fusiliers.

la cavalerie ennemie refoulée dans la gorge; mais ils se contentèrent d'échelonner leur aile droite sur le Danube, et d'occuper avec l'aile gauche, les vignes qui avaient été si funestes à l'avant-garde impériale. La cavalerie, sous les ordres du prince de Hildburghausen, l'aile gauche de l'infanterie allemande et une partie du centre restèrent, pendant tout le jour, dans la plus complète inactivité, en sorte que six régimens d'infanterie, dix-huit régimens de grenadiers et la cavalerie de Palfy eurent seuls à soutenir le choc de l'ennemi; la bataille, sans compter l'attaque de l'avant-garde, dura depuis cinq heures du matin jusqu'au coucher du soleil (23 juillet 1739 — 16 rebioul-akhir 1159). La perte éprouvée par les impériaux fut de cinq mille sept cent vingt-deux morts et de quatre mille cinq cent trente-six blessés *.

Dans la nuit qui suivit cette bataille, le prince de Hildburghausen conseilla de demander du secours au comte Neipperg, qu'on avait laissé sur l'autre rive du Danube, et d'attaquer les Ottomans le jour suivant; mais Soher et Styrum étaient d'un avis contraire, et appuyaient leur opinion sur ce que la cavalerie, trop fatiguée et manquant de fourrage, se trouvait hors d'état de combattre. Pendant la bataille, Pallavicini, commandant de la flottille du Danube, était sorti de Belgrade avec toute son escadre, pour prendre part au combat; mais, après avoir échangé avec l'artillerie ottomane quelques centaines de boulets, dont qua-

* Kerallio, II, p. 163. Scabbi dit vingt mille morts et dix mille prisonniers; il prétend que la bataille n'avait duré que cinq heures.

rante seulement, lancés par les Turcs, avaient atteint ses navires, il retourna le lendemain à Belgrade.

Aux premiers rayons du soleil, le grand-vizir s'avança avec quatre ou cinq mille janissaires et recommença le combat, mais trouvant le reste de l'armée ennemie rangé en ordre de bataille et prêt à le recevoir, il renonça à toute attaque ultérieure et se retira à Hissardjik. La perte de la bataille de Krozka fut principalement due à l'incurie du feld-maréchal Wallis, qui, au lieu d'attaquer avec toutes ses forces, les avait divisées en quatre corps et avait engagé le combat avec la division la plus faible: nul doute que, s'il avait écouté les conseils du feld-maréchal Neipperg qui lui avait offert de le suivre avec les troupes sous ses ordres, et s'il avait fait coïncider l'attaque de la cavalerie avec celle de l'infanterie, la bataille n'aurait pas été perdue¹. L'armée ottomane, électrisée par la présence du grand-vizir, combattit avec la plus grande bravoure; tous rivalisèrent d'ardeur et les ministres de la Porte, le reis-efendi Moustafa, le sous-secrétaire Raghîb et le second-maître des requêtes Hascim, veillèrent en personne à ce que les munitions fussent exactement fournies aux canonniers par les armuriers. Après la bataille, le grand-vizir distribua aux braves qui lui apportèrent des têtes ennemies, la somme de quatre-vingts bourses d'argent, provenant de la capitation de Roumilie, qui venaient de lui être envoyées; lorsqu'enfin l'argent lui manqua, il paya les têtes qui lui furent ap-

¹ Rapport de sa conférence à l'Empereur, daté du 2 août 1759. Voy. aussi Dadich, dans la *Bibliothèque historique de Göttinger*, t. XV, p. 272.

portées en billets. Le defterdar Aarif et les trois premiers présidens de la chambre, savoir : le rouzamedji, le mouhasebedji et le mewkoufatdji avaient de leur côté reçu mission de payer un ducat pour chaque tête ennemie. L'historien Soubhi, témoin oculaire de toute cette campagne, n'a pas omis de louer le zèle qu'ils déployèrent en cette circonstance, et il place la bataille de Krozka à côté de celle de Mohacz.

Après une halte de deux jours à Hissardjik, le grand-vizir remonta le Danube et se rendit à Wischniza; le lendemain, il traversa les champs de Weretschar, laissant sur ses côtés les redoutes de Khalil-Pascha, et livra aux flammes le faubourg de Belgrade; il fit le même jour, ouvrir autour de cette place une tranchée (26 juillet — 19 rebioul-akhir). Sur ces entrefaites, le serasker Toz Mohammed-Pascha avait quitté Orsova et était venu établir son camp d'abord en face de Hissardjik, ensuite sur les bords de la Temes, dans le voisinage de Pancsova et à deux lieues de distance du camp du grand-vizir (29 juillet). Le jour suivant, Elhadj Mohammed somma le commandant de Belgrade de se rendre et lui promit de faire conduire à Ofen, en toute sûreté, la garnison, forte de vingt mille hommes. On lui répondit par des coups de canon.

Cependant l'armée impériale, conduite par Wallis, Neipperg et le prince Lobkowitz, marcha à la rencontre des Ottomans et vint prendre position à Pancsova, où on avait résolu de livrer bataille. Cinq cents cavaliers tures, qui étaient venu reconnaître un

carré autrichien, furent enveloppés et périrent tous jusqu'au dernier (30 juillet 1739 — 23 rebioul-akhir 1159). Toz Mohammed-Pascha qui, au lieu d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu, de pénétrer avec son corps de seize mille hommes dans le Banat et la Transylvanie, avait engagé le combat, fut battu et forcé d'abandonner son camp aux Autrichiens. Son insubordination, le désastre de Panesova qui en était résulté, et plus que tout cela, la négligence qu'il avait mise à faire enlever des pontons d'une nouvelle invention * que Hekkimzadé Ali, de Bosnie, avait apportés au camp, le jour de la bataille de Krozka, appelaient une punition : il eut la tête tranchée.

Hekkimzadé Ali-Pascha, aussitôt après avoir reçu l'ordre de la Porte (avril 1739) d'ouvrir les hostilités en Bosnie et de faire une incursion sur le territoire ennemi, avait ravagé tout le pays situé aux alentours de Kostainizza et d'Irim; ainsi, le territoire compris entre la Kulpa et l'Unna, où depuis soixante ans aucune troupe ottomane n'avait pénétré, vit se renouveler les dévastations auxquelles se livraient jadis dans ces mêmes contrées, les hordes sauvages des akindjis. Hekkimzadé Ali, en quittant sa résidence de Bosnaserai, s'était avancé sur Novi, avait passé l'Unna, assiégé Zein et saccagé le pays de Kostainizza et de Novodol, jusqu'aux bords de la Kulpa. Sur la rive opposée, six mille Tatares dévastèrent les villages de Knesawa, Dubiza et Yessenowaz. Le fils d'Ali-Pascha, Ibrahim,

* L'inventeur de ces pontons, en cuir, était Mouzafferzadé Abdoullah, simple artisan de Bosnaserai.

et celui de Salih-Pascha, Mahmoud, rassemblèrent dans les champs de Bilan, les milices de Trawnik, d'Akhissar, de Yaiza, de Banyalouka, de Kassoraz, de Novi, de Bihacz, d'Ostrosacz et de Vieux-Ostrovaz, et désolèrent, par le fer et par le feu, le pays situé autour de Kotar, Lika et Udwin, jusqu'à Waratdja¹. Ali Hekkimzadé se trouvait à Trawnik, lorsqu'il reçut l'ordre de rejoindre le camp du nouveau grand-vizir, El-Hadj Mohammed, qu'il trouva sur le champ de bataille de Krozka, d'où il se rendit avec lui sous les murs de Belgrade.

Moins heureuse que les troupes de Bosnie et de Servie, l'armée ottomane, opposée aux Russes, essuya de grands revers en Bessarabie et en Moldavie. Sans égard pour les représentations de la Pologne, l'armée russe, forte d'environ soixante-dix-huit mille hommes, parmi lesquels treize mille Cosaques², ouvrit la campagne en franchissant le territoire de la république polonaise pour gagner le Dniester (12 août 1739 — 9 djemazioul-ewwel 1159).

Les Cosaques, non moins cruels que les akindjis, éclairèrent la marche de l'armée par l'incendie de Soroka, de Mohilow et autres endroits. A Sukowza³, lieu situé à six lieues de Chocim, Münch passa le Dniester avec un corps de vingt mille hommes. En Moldavie, Cantemir, que la Russie avait proclamé

¹ *Ta H'irotschaya*, c'est-à-dire jusqu'à Waratdja; Dulski en a fait un nom propre Tawaretscha.

² Kerslio, II, p. 111. Soulbi, I, 109, dit plus de cent mille.

³ Kerslio, p. 115; non loin de Harodenko.

prince du pays, souleva les habitans contre le voïevode Ghika. Le serasker de Bender, Welî-Pascha, et celui d'Oczakow, Gendj Ali¹, avaient pris position devant Chocim ; le premier voulut se retrancher sous les murs de cette place, mais ses troupes lui ayant manifesté le désir de combattre de préférence en rase campagne, les deux généraux vinrent occuper les hauteurs de Stawoutschané. Malgré la position avantageuse des Ottomans, Roumanzoff exécuta avec huit mille hommes, l'attaque commandée par Münch ; la témérité de cette entreprise fut couronnée d'un plein succès (18 août). Gendj Ali-Pascha justifia dans ce combat, son surnom de Gendj (le Jeune), par le courage fougueux, mais irréfléchi, avec lequel il conduisit, contrairement à l'avis du serasker, ses houstandjis au carnage. Les Turcs, complètement défaits, s'enfuirent à Bender ; quelques-uns seulement se jetèrent avec Elias-Pascha, commandant de Chocim, dans cette forteresse. Des dix mille hommes dont se composait la garnison avant la bataille, il ne restait dans la place que sept cents janissaires et leur aga ; trop faible pour pouvoir tenir contre les Russes, Elias-Pascha accepta la capitulation qui lui fut offerte². De Chocim, le généralissime de l'armée russe se dirigea sur Yassi, que le voïevode Ghika et le bouloukbaschi Katirdjioghli abandonnèrent avec huit mille

¹ Souhbi, t. 168. D'ailleurs nommé, par erreur, ce dernier *Gentali*, et celui de Chocim, Elias Koltchat-Pascha.

² Souhbi, t. 169, dit que les Russes avaient violé la capitulation et fait prisonnière de guerre toute la garnison.

hommes ; leur départ se fit avec tant de précipitation, qu'ils y laissèrent des queues de cheval, plusieurs grosses caisses, des drapeaux et trois canons. Münch, en prenant possession de la ville, se conduisit envers les boyars avec autant de dureté que de maladresse. Lorsque le métropolitain lui présenta la croix et l'Évangile à laisser, il se borna à baiser le livre et repoussa la croix ; enfin, au moment où le métropolitain commença son discours par la citation de ce texte : *Que Dieu bénisse ton entrée et ta sortie*, tous les généraux russes présens poussèrent des éclats de rire et plaisantèrent de la prophétie. Münch demanda ensuite aux boyars, outre un corps d'auxiliaires de vingt mille hommes, une contribution de guerre de vingt mille ducats. Pendant que les Cosaques répandus dans le pays, le pillaient et l'incendiaient, les troupes stationnées à Yassi se livraient à tous les excès imaginables ; des églises profanées, des couvens pillés, des familles déshonorées marquèrent le passage de l'armée russe dans cette ville. De Yassi, Münch marcha sur Bender à travers la montagne presque inaccessible de Kodrui Bakluï. Aussitôt que Ghika eut annoncé au grand-vizir l'entrée des Russes en Moldavie, celui-ci envoya au beglerbeg Atmatdja-Pascha, qui se trouvait alors auprès du serasker de Bender, aux chefs des lewends, Katirdjioghli, Wanli, Yegeni et au voïevode de Boli, l'ordre de voler au secours de l'armée de Moldavie, commandée par Sari Ahmed-Pascha. Il organisa en même temps sur les rives du Danube une levée de douze mille hommes destinée à ren-

forcer les garnisons des forteresses d'Ibraïl, de Kilia et d'Ismail.

La campagne des Russes en Moldavie et en Bessarabie coïncida avec l'une des négociations les plus singulières et les plus malheureuses que l'Autriche eût jamais entamées avec l'Empire ottoman. Le traité de paix qui la suivit fut le résultat d'actes arbitraires commis par les négociateurs autrichiens, dont la faiblesse et l'imprudence furent vraiment incroyables dans cette circonstance¹. Longtemps avant l'ouverture de la campagne de 1739, le chancelier d'Autriche, comte Sinzendorf, avait autorisé le marquis de Villeneuve à offrir à la Porte la restitution d'une partie de la Valachie autrichienne qui s'étendait jusqu'aux bords de l'Alt, mais seulement portion par portion, et à condition que celle-ci s'engagerait à lui restituer Orsova et Mehadia, ou du moins à raser les fortifications de ces deux places fortes; mais comme la cour ottomane ne voulait entrer dans cet arrangement qu'autant que la Russie s'engagerait à démolir

¹ Tels sont les seuls reproches mérités dans cette affaire par les généraux Wallis et Neipperg; Schöll, XIV, p. 560, se trompe donc lorsqu'il les taxe d'incroyable impéritie ou même de trahison: « Nous sommes arrivés, dit-il, à l'histoire d'une des négociations les plus singulières et les plus malheureuses dont l'histoire offre l'exemple. Cette négociation se compose d'une telle série d'actes de faiblesses et d'imprudences d'un côté et d'incertitudes de l'autre, que la postérité ne sait si elle doit en accuser les auteurs d'impéritie ou de trahison. » Voyez à ce sujet les soixante-neuf documents contenus dans l'ouvrage publié par le fils de Neipperg: *Erstmalige, auf Original Documente gegründete Geschichte der unvollständigen und wahren Vorgänge bey der Unterhandlung des zu Belgrad am 18 September 1739 geschlossenen Friedens*. Frankfurt et Leipzig, 1790.

les fortifications d'Azof, l'Empereur donna ordre de rouvrir la campagne, aussitôt qu'on eut appris le rejet de cette condition par le comte Ostermann. L'ambassadeur de France, après s'être fait reconnaître solennellement en qualité d'ambassadeur extraordinaire et de médiateur, muni de pleins pouvoirs pour négocier la paix entre la Porte d'une part, et l'Autriche et la Russie d'autre part, avait suivi le camp ottoman et se trouvait à Nissa, lorsque le grand-vizir arriva sous les murs de Belgrade (27 juillet). Le lendemain, le grand-vizir proposa au feld-maréchal, comte de Wallis, une suspension d'armes qui permit de reprendre les négociations, et lui demanda, comme otages, quelques officiers de l'armée impériale; Wallis lui envoya le comte de Gross, colonel du régiment Schulenburg, auquel Elhadj Mohammed déclara que, si son général était muni de pouvoirs suffisans pour traiter de la paix, on pouvait sur-le-champ entrer en négociations. Peu de jours après, la cour de Vienne, dans sa réponse à Wallis, lui intima l'ordre de ne traiter avec les Turcs que sous les conditions qu'il jugerait les plus favorables à l'Autriche, et de ne faire de concessions que dans le cas d'absolue nécessité et par gradation; il lui fut enjoint, en outre, d'envoyer un rapport détaillé sur la position de Belgrade, que Wallis avait affirmé n'être pas tenable, et sur les chances qu'il y aurait de sauver cette forteresse: ces mêmes instructions lui ordonnaient d'employer à ces négociations le comte de Neipperg, qu'il avait lui-même proposé.

Wallis envoya, pour la seconde fois, le colonel Gross, accompagné de l'interprète Schwachheim, au camp d'Elhadj Mohammed. Gross était porteur d'une lettre, où le généralissime impérial informait le grand-vizir qu'il était autorisé à négocier la paix sous la médiation de la France et celle des puissances maritimes, et se disait prêt à acheter par les plus grands sacrifices la conservation de Belgrade. Le lendemain (13 août — 8 djemazioul-ewwel), Elhadj Mohammed lui répondit insolemment que les négociations ne pourraient commencer que lorsqu'on lui aurait remis les clefs de cette ville ¹. Wallis, tout en déclarant qu'il ne pouvait entamer les négociations sur cette base, promit d'en référer à sa cour, et demanda, à cet effet, un armistice de dix jours ². Si ce commencement était déjà d'un mauvais augure et diamétralement opposé aux instructions de Wallis, le colonel Gross aggravait encore bien plus la situation des choses, en offrant verbalement au grand-vizir, en présence de l'interprète de la cour, de lui abandonner Belgrade et en persistant à maintenir cette offre, bien que Schwachheim lui eût fait observer qu'il dépassait les limites de ses pouvoirs. Wallis avait demandé lui-même, dans son rapport à l'Empereur, l'admission du

¹ La lettre de Wallis se trouve dans l'*Histoire de Neipperg*, p. 157, et la réponse du grand-vizir, p. 180; enfin le rapport de ce dernier au Sultan, dans Soudhi, t. 128.

² Cette lettre se trouve dans l'*Histoire de Neipperg*, p. 168; elle est datée de Soudok, 15 août, au lieu du 14, car, d'après le témoignage de Schwachheim, il l'apporta le 14.

comte Neipperg, en qualité de négociateur; mais comme il était loin de s'attendre que la cour de Vienne pût le lui préférer, sa jalousie se réveilla. Il avait reçu ordre de communiquer à Neipperg toutes les lettres, documens, et rescrits relatifs aux négociations qui avaient eu lieu pendant les deux dernières années, et de lui abandonner la direction de cette affaire; mais Wallis, n'écoutant que son dépit, s'abstint de lui en donner connaissance. Ce ne fut qu'au moment où Neipperg, instruit par l'interprète Momars et par deux lettres du grand-chancelier, de la défiance que la cour impériale nourrissait contre le généralissime et de la confiance qu'elle avait en lui Neipperg, demanda à se rendre au camp ture, pour conférer directement avec Villeneuve, que Wallis envoya, au grand-vizir, deux lettres, qui suivirent de près celle que lui avait remise le colonel Gross. Dans l'une de ces lettres, il insista sur la nécessité d'inviter l'ambassadeur français à se rendre au camp ottoman; dans l'autre, il demanda un sauf-conduit pour Neipperg¹. Ces lettres furent remises au grand-vizir par l'interprète français Delaria, et ce fut par son canal que Villeneuve, instruit par Sinzendorf, du

¹ Ces deux lettres se trouvent dans l'*Histoire de Neipperg*, p. 100; elles sont datées du 16 et du 17 août; la réponse à la lettre apportée par Gross se trouve au n° 49, p. 197; mais, elle porte la fautive date du 5 août, mise pour celle du 16. C'est par erreur que l'*Histoire de Neipperg* cite cette lettre, sous le n° 17, comme étant la même que la traduction française et italienne de la seconde réponse. La traduction française et italienne n'est autre qu'une réponse postérieure du grand-vizir; quant à la lettre en langue latine, elle lui est antérieure.

choix qu'on avait fait de Neipperg, se mit en rapport avec lui. Par deux lettres qu'un officier des postes remit secrètement au comte Neipperg, Sinzendorf l'autorisa à abandonner aux Turcs Belgrade et ses fortifications, mais seulement à la dernière extrémité. En se rendant au camp du grand-vizir, Neipperg était accompagné du colonel Gross, de l'interprète de la cour Schwachheim, et du premier interprète et secrétaire du conseil aulique, Momars. Il n'avait pour tout bagage qu'une valise, car le grand-vizir avait expressément demandé qu'il vint sans suite ni pompe. Les pleins pouvoirs dont l'avait muni le feld-maréchal Wallis étaient très-irréguliers, en ce qu'ils faisaient mention, sans aucune utilité, non-seulement de la médiation des puissances maritimes qui n'était pas réclamée, mais aussi de l'alliance, qui unissait l'Autriche à la Russie¹. Cette lettre de Wallis, ainsi que les précédentes, et l'offre faite au grand-vizir par le colonel Gross de lui abandonner Belgrade, étaient jusque-là restées un secret pour Neipperg, qui quitta le camp impérial établi près de Soudok et se rendit par Belgrade au camp turc. Lors de son passage dans cette ville, Neipperg commit la faute de ne pas s'assurer par lui-même de la vérité de ce que Sukow avait

¹ *So begowollte ich auch bemitt auch das fortifizierte Belgrad an die Türken einzugestehen, da 11 août.* Voy. aussi Soudhi, I, 173 et 174. — Lettre de l'Empereur à Neipperg du 18 août. Wallis s'excusa plus tard de cette irrégularité en disant : « N'ayant jamais été employé dans les affaires politiques, j'ai mal interprété la clause concernant mes pleins pouvoirs au sujet des puissances maritimes. Lettre à Villeneuve dans l'*Histoire de Neipperg*, p. 241.

consigné dans son rapport à Wallis, sur l'existence d'une brèche dans les murs de la place, dont la défense lui était confiée; c'était une négligence d'autant plus grande, que Schmeltau qui, deux jours auparavant, avait inspecté tous les ouvrages extérieurs, n'y avait vu aucune brèche et n'y avait pas même rencontré l'ennemi. Ainsi, trompés par les rapports du lâche ou négligent commandant de Belgrade, Wallis, dans ses lettres particulières, et Neipperg, dans celles que l'Empereur l'avait chargé de lui écrire en secret, s'accordèrent à présenter la position de la forteresse comme désespérée. Cet accord eut les suites les plus funestes, car il détermina le grand-duc de Toscane et le grand-référendaire Bartenstein à autoriser la cession de Belgrade aux Ottomans.

A son arrivée au camp turc, Neipperg fut reçu par l'interprète de la Porte et le reis-efendi, qui le conduisirent avec Schwacheim et Momars, sous deux tentes dressées entre celles du grand-vizir et du reis-efendi. Là, il fut complimenté par l'ambassadeur de France, qui vint le trouver, accompagné de son secrétaire Peyssonel, et de son interprète Delaria. Dès cette première entrevue, Villeneuve l'informa que toutes les offres que l'Empereur l'avait autorisé à faire graduellement avaient été rejetées par le grand-vizir, et qu'il insistait sur la reddition de Belgrade comme base des préliminaires (18 août). Neipperg se crut donc autorisé à ouvrir les négociations en offrant de remettre Belgrade aux Ottomans, après en avoir rasé les fortifications. Le grand-vizir, auquel le colonel

Gross avait déjà offert de rendre la forteresse dans l'état où elle se trouvait, se contenta de répondre : « Qu'il n'avait qu'un seul Dieu et qu'une seule parole, et qu'il n'écouterait aucune proposition de paix, qu'après qu'on lui aurait remis les clefs de Belgrade. » Le lendemain (19 août), Elhadj Mohammed envoya à Neipperg, une garde d'honneur de douze janissaires, et le même jour, il reçut la visite du reis-efendi¹. L'arrivée du trésorier Beschiraga, qui apporta, avec une lettre du Sultan pour le grand-vizir, les décorations destinées à ceux qui s'étaient le plus distingués à la bataille de Krozka, recula de deux jours les négociations. Le reis-efendi Moustafa donna aux ministres et aux généraux assemblés lecture de la lettre, par laquelle le Sultan encourageait l'armée à persister dans la voie de conquêtes qu'elle venait de parcourir avec tant de bonheur.

Pendant, les travaux du siège étaient poussés avec la plus grande activité; déjà deux parallèles de circonvallation enveloppaient tout le front de la forteresse. Le grand-vizir ne quittait presque plus la tente qu'il avait fait dresser derrière les tranchées des janissaires; les autres ministres de la Porte, le reis-

¹ *Histoire de Neipperg*, p. 49. Schmettan, p. 257, commet une grave erreur : « Il y fut d'abord détenu prisonnier sous la garde de vingt-quatre janissaires; et plus loin : « Le pacha de Bosnie lui cracha au visage. » Le fait est que Schmettan fait retenu le comte Neipperg pendant huit jours prisonnier au camp et qu'il fixe l'arrivée de l'ambassadeur français au 26 août seulement, tandis que Neipperg lui parla immédiatement après son entrée dans le camp; et n'en fait pas davantage pour prouver la fausseté de ces assertions. Voy. Laugier, II, p. 54.

efendi, le defterdar et le tschaousch-baschi, se chargeaient l'un après l'autre de faire les rondes de nuit, afin de prévenir toute surprise. Le defterdar et le mouhasebedji, ou chef de la première chambre des comptes, présidèrent à la construction d'un pont sur la Save, destiné à joindre Belgrade à l'île des Bohémiens, et de là à Semlin; ils remplirent cette mission avec tant de zèle, qu'en peu de jours le pont put être livré aux troupes. L'ennemi avait lui-même mis le feu près de Visniza, à cinq des plus grands navires de sa flotte du Danube. Une tentative du serasker de Widin, Memisch-Pascha, pour s'emparer, dans la petite île du Danube, d'une redoute élevée par les Autrichiens, échoua complètement.

Aussitôt après la distribution des décorations envoyées de Constantinople, Neipperg formula par écrit et remit à l'ambassadeur français, les conditions auxquelles il se déclarait autorisé à conclure la paix. Par cette pièce, il offrait de céder à la Porte la Valachie autrichienne, Orsova, la Servie, Belgrade et Sabacz, et de fixer, comme limites des deux Etats, la Save et le Danube. Le lendemain, au moment où Neipperg, impatient de ne recevoir aucune réponse à ses propositions, demanda la permission de partir, il fut invité à se rendre sous la tente qui avait été disposée pour le congrès. Trois sofas y avaient été placés pour servir de sièges aux plénipotentiaires. Celui du milieu était occupé par l'ambassadeur français, le marquis de Villeneuve, et par son secrétaire Peyssonej; Neipperg et le secrétaire du conseil aulique Momars, prirent

place sur celui de droite ; les plénipotentiaires ottomans, le juge du camp Esaad-Efendi, le reis-efendi Moustafa, et le sous-secrétaire Raghîb, s'assirent à gauche du médiateur (23 août). Dans cette première conférence, comme dans celle qui eut lieu deux jours après, Neipperg se contenta d'offrir aux Ottomans Belgrade, moins ses fortifications qui devaient être rasées ; ceux-ci ayant insisté pour qu'on leur livrât la forteresse dans l'état où elle se trouvait, Neipperg demanda chaque fois la permission de retourner chez lui ; mais, chaque fois aussi, le grand-vizir la lui refusa en l'invitant à rester sous la tente de l'ambassadeur de France. Villeneuve, à l'effet de rendre plus accommodans les plénipotentiaires turcs, mit dans sa confiance le gouverneur de Bosnie, Hekkimzadé Ali-Pascha, et le gagna aux intérêts de la médiation. Il écrivit ensuite au comte de Sinzendorf, à Vienne, et lui exposa l'état des négociations ; mais bien que Neipperg eût déjà rédigé son rapport à l'Empereur, il commit alors une nouvelle faute : il résolut de se taire sur l'état des négociations, jusqu'à ce qu'elles fussent terminées ; seulement, lorsque, quatre jours après (28 août), le grand-vizir envoya prier le commandant de Belgrade de lui envoyer de la glace, ses provisions n'étant pas encore arrivées de Nissa, Neipperg profita de cette occasion pour informer secrètement Sukow et Wallis de ce qui se passait au camp ottoman ; il ajouta, dans un *post-scriptum*, qu'il ne voulait pas de réponse, de peur qu'elle ne fût ouverte par les Turcs. Le lendemain (29 août), les

plénipotentiaires se réunirent, pour la troisième fois, sous la tente du congrès. A la place du grand-vizir, qui s'était excusé sur une indisposition, Ali-Hekkimzadé présida l'assemblée. Sa demande ayant pour objet la remise aux Ottomans de la forteresse de Belgrade dans son état actuel, avec toutes ses dépendances, fut rejetée par Neipperg, comme dépassant les limites de ses pouvoirs. Villeneuve, en sa qualité de médiateur, proposa alors de raser les ouvrages nouvellement construits, et de laisser subsister les anciennes fortifications. Ali-Pascha prit la parole, et demanda à M. de Villeneuve, s'il était possible de démolir les fortifications nouvelles sans endommager les anciennes, et s'il croyait qu'on pût procéder à cette démolition en présence de toute l'armée ottomane. Villeneuve et Neipperg se retirèrent pour concerter leur réponse; lorsqu'il rentrèrent sous la tente, Ali-Pascha leur déclara que leur proposition avait été agréée, et qu'en conséquence on était prêt à arrêter les préliminaires du traité. Le jour suivant, Villeneuve trouva, en comparant son projet de traité préliminaire avec celui du reis-efendi, que ce dernier avait ajouté à son texte, comme une chose convenue, la cession de Vieux-Orsova, de Mehadia et de Yeni-palanka, lieu qu'il n'en eût été nullement question dans les conférences précédentes. Cet incident amena de vifs débats qui durèrent tout le jour. Dans une nouvelle conférence, Neipperg offrit aux plénipotentiaires turcs la portion du territoire située vis-à-vis d'Orsova; mais ceux-ci, afin de comprendre

dans leurs possessions la ville de Vieux-Orsova, proposèrent de détourner le lit de la Czerna (31 août).

Le 1^{er} septembre, Neipperg et l'ambassadeur français, se rendirent, précédés du tschaouschbaschi et d'un chambellan, sous la tente du grand-vizir qu'ils trouvèrent assis entre les gouverneurs de Roumilie et de Bosnie, Memisch-Ali et Ali-Hekkimzadé. Ville-neuve et Neipperg s'assirent sur un sofa placé vis-à-vis d'eux ; tout auprès, le defterdar Aarif, l'aga des janissaires Hasan, et les quatre plénipotentiaires ottomans, le kiaya Mohammedaga ¹, le reis-efendi Moustafa, le juge du camp Esaad, et le sous-secrétaire d'État Raghib, étaient accroupis sur des coussins. Ce fut sous les auspices et sous les yeux ² des hauts fonctionnaires ci-dessus nommés, que les quatre plénipotentiaires conclurent la paix dans un acte préliminaire contre-signé par le grand-vizir seul. L'ambassadeur de France signa ensuite l'acte, par lequel il se reconnaissait médiateur et garant du traité. Trois jours après, Elhadj Mohammed fit son entrée à Belgrade, où le nouveau commandant Schmettau vint le complimenter à la porte dite de l'Empereur. Le même jour, il nomma Hekkimzadé Ali-Pascha gouverneur de la forteresse et lui confia le commandement de l'armée avec le titre de serasker. Six jours après la signature du traité, Hekkimzadé signa, avec Schmettau, une convention qui fut contre-signée par

¹ Leugier, dans sa traduction du traité, a omis de mentionner le kiaya Mohammed.

² *Nazarat* ou *muarifetleri ilé*.

Neipperg et Villeneuve, et par laquelle les Turcs s'engagèrent à démolir les fortifications extérieures de Belgrade dans l'espace de six mois (7 septembre 1739 — 3 djemazoul-akhir 1152).

Neipperg avait déclaré qu'il ne pouvait apposer sa signature au traité, si la Porte se refusait à conclure en même temps avec la Russie la paix, que le plénipotentiaire russe Cagnoni, qui se trouvait auprès de Villeneuve, était chargé de négocier. La prise de Chocim et l'occupation de Yassi par Münch déterminèrent les Turcs à entrer en arrangement, d'autant mieux qu'on était déjà d'accord sur la démolition des fortifications d'Azof. Mais une nouvelle difficulté se présenta lorsque les plénipotentiaires ottomans demandèrent que tout le territoire situé aux environs d'Azof restât sans culture. Cagnoni refusa d'abord d'accéder à cette demande comme étant contraire à la lettre de ses pouvoirs, cependant il l'accueillit enfin, à condition qu'elle serait approuvée par sa souveraine. Quant à la fixation des nouvelles frontières, on convint de régler cette affaire à l'arrivée du grand-vizir à Nissa, où se trouvaient les archives de l'Empire. Le reis-efendi ayant fait observer qu'il était contraire à la dignité du grand-vizir de signer purement et simplement le traité de paix, tandis que le plénipotentiaire russe ne le signait que conditionnellement, on parvint à le déterminer, moyennant cinq mille ducats, à laisser entre les mains du médiateur l'acte du traité, jusqu'à ce qu'il fût ratifié par le gouvernement russe. Par l'article 3 de ce traité, la Russie s'engageait à raser

les fortifications d'Azof, dont les dépendances devaient rester inhabitées ; en retour, il lui était permis de construire une forteresse sur le Kouban ; par le même article, elle s'obligeait à n'entretenir de flottes ni dans la mer d'Azof, ni dans la Mer-Noire, et à ne faire construire de vaisseaux dans aucun port de ces deux mers ; l'article 6 stipulait la reconnaissance par la Russie de l'indépendance des deux Kabartas ; par l'article 12, la Porte s'engageait à traiter à l'amiable et sans retard de la reconnaissance du titre impérial à la Czarine et à ses descendans ; l'article 15 portait qu'il serait nommé une commission pour la délimitation des frontières respectives en Asie et en Europe. Comme l'acte du traité russe ne fixait aucun terme pour la paix, la durée en était indéfinie comme celle de la dernière. Quant à la paix avec l'Autriche, la durée en fut fixée à vingt-sept ans. Les vingt-trois articles dont se composait le traité autrichien, contenaient, outre les modifications apportées à l'état des frontières, la condition de l'oubli du passé pour les boyars, la Moldavie et la Valachie, le rétablissement des Trinitaires, qu'on n'avait pu obtenir lors de la conclusion du traité de Passarowicz, la liberté pour ces derniers de reconstruire leurs églises ; l'éloignement de Czaki, chef des mécontents hongrois qui avait succédé à Rakoczy, et la faculté pour ceux-ci de se retirer avec leurs femmes sur le territoire ture ; enfin, la promesse faite par la Porte de mettre un terme aux pirateries des Dulcignotes et des Etats Barlaresques dans l'Adriatique et dans la Méditerranée.

Ce traité fut signé le 18 septembre 1739, à six heures du matin; les copies, auxquelles on avait travaillé pendant toute la nuit, furent échangées immédiatement après et sans lecture préalable, en présence et sous la garantie de l'ambassadeur français. Le même jour, le grand-vizir leva son camp et reprit le chemin de Nissa, où il signa l'acte par lequel était réglée la nouvelle frontière qui devait séparer la Porte et la Russie (3 octobre). Cet acte, conçu en trois articles, était basé sur celui de l'année 1705, et fixait la frontière à l'ouest du Dnieper; quant au territoire compris entre les rivières Berda et Mius, les limites restaient les mêmes que celles déterminées par le traité de 1700.

Vers la fin du mois d'octobre, El-Hadj-Mohammed-Pascha, de retour à Constantinople, remit solennellement l'étendard sacré entre les mains du Sultan (28 octobre — 25 redjeb). Quelques jours après son arrivée, le secrétaire du conseil aulique, Momars, apporta la ratification de l'empereur; mais avant qu'elle fût échangée contre celle du Sultan, de nouvelles difficultés s'élevèrent. L'article III du texte latin du traité portait seulement que les frontières de la Servie et de la Bosnie seraient les mêmes que celles fixées par le traité de Carlowicz, tandis qu'on lisait dans le texte turc, que les frontières de Bosnie seraient rétablies telles que le traité de Carlowicz les avait déterminées. La cour impériale demanda que la minute du traité ottoman fût corrigée sur celle qui avait été rédigée en langue latine; elle insista en outre sur la nécessité de signer un acte spécial qui réglât le mode de dé-

molition des routes militaires en Valachie, et consacra la liberté de construire de nouvelles forteresses destinées à protéger les frontières. Cet acte fut signé dans une conférence solennelle qui eut lieu à l'arsenal et à laquelle assistèrent, outre Villeneuve et les plénipotentiaires ottomans du traité de Belgrade, le kapitan-pascha, l'aga des janissaires, le maréchal de l'Empire et plusieurs autres agas (5 novembre 1739). L'échange des ratifications eut lieu immédiatement après. L'ambassadeur français reçut de la munificence du Sultan une pelisse d'honneur et un cheval richement harnaché, et de plus, la liberté de trente prisonniers allemands enfermés au bague de Constantinople.

Momars remit encore à la Porte une dépêche par laquelle la cour d'Autriche déclarait que la paix de Belgrade ne pourrait en rien porter atteinte à son alliance offensive et défensive avec la Russie. Seize jours après, l'ancien résident russe à Constantinople, Wischniakoff, apporta, avec la promesse d'évacuer Chocim, malgré l'opposition de Münch, la ratification du traité conclu avec la Russie. Dans une lettre particulière adressée au marquis de Villeneuve, Ostermann lui dit, au sujet de la convention de Nissa, qu'en reculant les frontières turques jusqu'aux bords de la Kamenka et de la Saliva, on n'avait fait que confondre les territoires des Cosaques et des Tatares, et qu'en prenant pour bases de la nouvelle délimitation celles qui avaient été fixées par d'anciens traités, on n'avait rien déterminé. Il se plaignit encore de ce que rien

n'eût été stipulé relativement aux fortifications nouvellement construites, et de ce que le texte latin du traité russe différait sur plusieurs points du texte du traité turc; enfin, il demanda que l'article relatif à la restitution de Chocim fût rédigé dans des termes plus modérés et plus respectueux pour la Czarine, et que celle-ci fût reconnue par la Porte comme impératrice de toutes les Russies. Les ministres turcs promirent de lever toutes les difficultés qui existaient encore par une convention spéciale; mais quant à la reconnaissance du titre impérial, ils l'ajournèrent à une autre époque. L'échange des ratifications eut lieu avec toute la pompe qui avait présidé à celui des minutes du traité autrichien, si ce n'est, toutefois, que l'envoyé russe ne fut point invité au repas du diwan, car on était au mois du jeûne (28 novembre 1739).

Le nouveau traité russe, modifié au gré du comte d'Ostermann, ne contient plus aucune disposition en désaccord avec les précédentes conventions relatives à la délimitation des frontières; il porta que la démolition des fortifications d'Azof devrait avoir lieu dans le terme de trois mois, ordonna l'évacuation de Chocim et celle des autres places occupées par les Russes en Moldavie, et assura aux sujets de l'une et l'autre puissance un pardon plein et entier et l'oubli du passé. Un mois après, il fut signé dans la salle de l'arsenal (28 décembre), et le lendemain, Wischniakoff remit à la Porte, à l'exemple de Momars, la déclaration faite par la Czarine de son alliance indissoluble avec l'empereur d'Autriche. Le grand-vizir

procéda dès-lors à la nomination des commissaires pour la délimitation. Seid-Efendi, fils de Mohammed Tschelebi, ancien ambassadeur à la cour du régent de France, fut chargé de régler les frontières du côté de l'Autriche, en déterminant la position des îles de la Save; le mewkoufatdji Mohammed-Efendi reçut ordre de se rendre dans le même but sur le Danube, et de fixer les limites d'Orsova et de la Valachie. Pour la délimitation des frontières de Russie, Elhadj Mohammed désigna le mewkoufatdji Merami et Khattif-Efendi, l'ancien secrétaire du kayabeg; afin de stimuler leur zèle à s'acquitter de leurs fonctions, le grand-vizir promu d'avance le premier au rang de rouzamedji et le second à celui de mewkoufatdji. Les sept plénipotentiaires turcs du traité de Belgrade, le grand-vizir, les gouverneurs de Roumilie et de Bosnie, le desterdar, le reis-efendi, le juge du camp et le sous-secrétaire d'Etat, trouvèrent la récompense de leur coopération à cette paix glorieuse, dans l'estime publique et dans la haute considération dont ils furent entourés. De pompeux bulletins¹, dus à la plume du sous-secrétaire d'Etat Raghîb, annoncèrent à tous les gouverneurs de l'Empire et aux puissances musulmanes de l'Asie et de l'Afrique la conquête de Belgrade. Quant aux plénipotentiaires impériaux qui avaient négocié et conclu cette paix désastreuse, l'empereur d'Allemagne exprima à leur sujet son mé-

¹ Ces bulletins se trouvent joints dans l'ouvrage de Raghîb à son histoire des négociations de la paix avec la Perse et à sa collection des rapports.

contentement dans des lettres circulaires qu'il envoya à tous les ambassadeurs accrédités chez les puissances étrangères ¹, et il frappa Neipperg et Wallis d'une disgrâce qu'eux-mêmes convinrent avoir méritée [11].

La paix de Belgrade est une des plus glorieuses qui aient été conclues par la Porte; elle fut pour l'Autriche le digne pendant du traité désastreux que Pierre le Grand avait été obligé de signer sur le Pruth. Bien qu'elle eût été préparée par la perte de la bataille de Krozka, cette défaite fut moins le résultat des talens militaires du grand-vizir, que de la faute de Wallis, et la conclusion du traité de Belgrade doit être bien plutôt attribuée à la précipitation de Neipperg et à l'adresse du marquis de Villeneuve, qu'aux talens diplomatiques des négociateurs ottomans ².

La frontière établie par le traité de Belgrade entre l'Autriche et la Porte a subsisté jusqu'à ce jour sur la Czerna et l'Unna, à l'exception de quelques changemens insignifians, déterminés par la convention de Sistow.

¹ Le rescrit circulaire de l'Empereur à ses ambassadeurs sur les fautes commises par les comtes Wallis et Neipperg lors de la bataille de Krozka et des négociations suivies par eux avec les Turcs, se trouve dans le *Traité de paix de Belgrade*, par Moxer, p. 95.

² Schmettau dans son rapport à l'Empereur, daté du 26 juillet 1740 dit : « Nous devons en convenir, nos deux cours impériales ont été très malheureuses dans le choix des généraux commandant en chef, et dans celui de ses ministres plénipotentiaires; car, les uns et les autres ont commis les plus grandes fautes.

NOTES
ET ÉCLAIRCISSEMENS.

NOTES

BY CHARLES MERRILL

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS

DU QUATORZIÈME VOLUME.

LIVRE LXIV.

I. — PAGE 15.

Raschid, III, f. 31, donne la liste de ces présens, elle se trouve aussi dans l'opuscule intitulé : *Ordnung des Einzugs welchen der türk. Grossbatschafter Ibrahim am 14 august 1719 gehalten* (Vienne 1719) : 1° Une tente précieuse dont les deux côtés étaient brodés, les colonnettes incrustées de nacre, les pieux dorés et le pommeau en argent massif; elle était divisée en dix-huit compartimens; les parois intérieures étaient de couleur orange; 2° deux couvertures de laine de Perse (ketsché); 3° deux matelas recouverts de satin bleu de ciel (minder); 4° quatre coussins de satin jaune de Constantinople; 5° deux paires de grilles incrustées de nacre (trabazan), avec quatre pommeaux; 6° un lit de camp en noyer (poulidjewiz); 7° trois paires de pistolets garnis de soixante et onze diamans, ornés d'émail rouge et vert sur un fond d'or (mouschebbek); 8° un panache de héron; 9° des harnais com-

plets fond d'or, garnis de 494 diamans, et ornés d'émail rouge, vert, blanc et bleu; 10° une chaîne d'or (yilan), attachée sur un fond d'azur, ornée de 155 diamans et de 14 rubis; 11° un ruban en or (somschirid); 12° des étriers en argent doré; ornés de 20 diamans et de 160 rubis; entre les pierres, on voyait un filet d'or ouvré (mouschebbek); 13° une bride en argent (somtoplî); 14° une sangle (sontabkour) en argent avec son anneau; 15° un mors (likam) en argent; 16° deux coussinets de selle en velours brodés d'or (tegeltî); 17° une selle garnie de 88 émeraudes et de 88 rubis, la batte de la selle (kbané) en or filé (sirmalû), ornée de trois roses en or, les fontes garnies d'argent; 18° une sangle en argent; 19° une housse (scinpousch) en étoffe d'argent de Constantinople, brodée d'or (somsari sirma), dont les franges étaient de grenat rouge et or (kilaboudan), doublée en satin blanc et ornée de trois roses brodées en or; 20° une couverture de selle (yapouk) d'écarlate, avec des broderies blanches et jaunes, doublée de satin jaune; 21° des harnais dits de diwan, garnis de 270 saphirs (yakout), et de 334 émeraudes, dont le fond vert et blanc était orné d'émail bleu; les ornemens de la tête et du poitrail du cheval étaient en or fin (mouschebbek); 22° une tèteière en or (yilan) garnie de 58 saphirs et de 38 émeraudes; 23° une autre (enzelik) garnie de 14 saphirs et de 23 émeraudes, dont le fond or était orné d'émail blanc et bleu; 24° une massue d'or garnie de 52 rubis et saphirs, et de 87 émeraudes, dont la poignée était ciselée (kalemkiari); 25° sa bandoulière de riche étoffe (topouzlik), brodée en jaune, ornée de perles et de 22 émeraudes; 26° une chaîne (sindjin) en argent doré; 27° un mors en argent doré; 28° une sangle en or avec trois anneaux en argent; 29° une bride en argent, dont les boucles et boutons étaient en argent doré; 30° des étriers en argent doré ornés de roses en émail blanc et vert; 31° une grande housse, rouge au milieu, noire sur les bords, richement brodée à la mode indienne, ornée de 41 rubis et de 192 émeraudes,

de perles et de coraux, doublée de satin rouge garnie de franges en or; 32^e une selle dont les empanons (kasch) étaient en argent doré, la bordure en étoffe d'or; 33^e une batte de selle avec trois roses brodées en or; 34^e une housse d'écartate avec du *dal* (?) jaune, broderie jaune et blanche et doublée de satin blanc; 35^e quatre tapis fond or, brodés sur les bords; 36^e un abreuvoir en argent fin; 37^e une chaîne de même métal, etc., etc.

II. — PAGE 20.

En route, le *defterdar* paya journellement pour 400 kilos d'orge, 100 quintaux de paille, 30 chariots de foin et 30 chariots de bois, la somme de 26,200 aspres; la dépense des chariots traînés par 150 chevaux et 200 bœufs, se monta à 11,300 piastres; en général, on dépensa pendant les 51 jours de route, depuis le moment de l'échange jusqu'à la frontière, la somme de 39,596 piastres. A Constantinople, on fournit journellement à l'ambassade: 10 moutons, 3 vaches, 3 veaux, 150 pains, 3 coqs d'Inde, 40 poulets, 50 pigeons, 10 oies, 20 okkas de poissons, 240 huîtres, 10 okkas de vinaigre, 2 okkas d'huile, 150 œufs, 15 okkas de lait, 40 okkas de légumes, 7 1/2 okkas d'ail, 7 1/2 okkas d'ognons, 20 kilos de millet, 10 kilos de lentilles, 100 limons, 10 okkas de fruits nouvellement cueillis, 1 okka de bougies, 5 okkas de chandelles, 50 charges de bois, 50 kilos d'orge, 10 quintaux de paille, 300 okkas de foin, 150 okkas de fleur de farine, 5 okkas de café, 15 okkas de graisse fondue, 5 okkas de sucre, 20 drachmes de cannelle, 20 drachmes de clous de girofle, la même quantité de poivre; 30 drachmes de piment, 5 drachmes de bois d'aloës, 1 miscal d'ambre, 1 okka de kajmak (sorte de graisse), 10 okkas de yogourt (lait caillé), 7 okkas de fromage, 1 okka de beurre, 1 drachme de musc, 15 okkas de miel, 1 okka de neige et un sac de glace. Comme

L'ambassadeur était le maître de demander ces objets en nature ou en argent, et qu'il préférait ce dernier mode, les inspecteurs de la cuisine impériale lui payaient journallement :

	aspres.
	9,545
Le chef des bouchers,	6,600
L'inspecteur des magasins d'orge,	3,000
L'aga de Constantinople,	200
Total.	19,545

	piastres.
En outre, l'ambassadeur reçut journallement du trésorier du Sultan, une gratification en argent de	150
Pour l'ameublement de son hôtel,	763
Pour secours aux gens de sa maison,	700
Total.	1,463

	aspres.
De plus, pour les 22 logemens affectés au personnel de l'ambassade, journallement,	1,542
Pour les dresseurs de tentes, les porteurs d'eau et de torches,	540
En total : 40,427 aspres ou 3,360 piastres par jour.	2,082

III. — PAGE 20.

Spécification des présens remis par l'amirauté impériale à la Porte ottomane.

Pour le Sultan : deux glaces magnifiques hautes de 76 pouces dans des cadres d'argent, deux lustres de cristal à douze bees, vingt-quatre autres lustres à bras, une tablette

de table reposant sur quatre globes; six guéridons, six gué-
rondelles, une grille de cheminée, un rafraîchissoir, deux
arrosoirs avec bassin, six grands flacons avec leurs chaînes,
des pots de fleurs, des encensoirs, un service de café, douze
plats à sorbet, un moule de confiseur, le tout en argent ou
en vermeil; deux pendules, deux grandes glaces hautes de 60
pouces avec des cadres dorés, douze pièces de riches étoffes,
une pendule à sonnerie, une autre reposant sur des colonnes
de porphyre rouge. *Pour la sultane Walide*: deux glaces
hautes de 50 pouces, deux pendules en argent, une corbeille
avec son couvercle et une autre sans couvercle, en argent;
une table à café avec son service, deux pots de fleurs, le tout
en argent, deux tasses et douze cuillers en vermeil, vingt-
quatre tasses à café. *Pour le grand-vizir*: un grand arrosoir
avec son bassin en vermeil, un rafraîchissoir, deux guéridons
avec guéronnelles, une tasse ouvree en argent, une corbeille
idem sans couvercle, six plats à sorbets, deux cafetières
ouvrees en argent, deux grandes pendules dorées, une pen-
dule à caisse incrustée. *Pour le reis-efendi*: un encier en
vermeil, quatre lustres à bras en argent, un service à café,
une pendule. *Pour le moufti*: un arrosoir avec son bassin, en
argent doré; une corbeille en argent avec des anses dorées;
un plat à sorbets en vermeil, une pendule. *Pour le second
vizir*: un arrosoir avec son bassin, six plats à sorbets à
moitié dorés, une montre en argent, une pendule. *Pour le
troisième vizir*: un arrosoir avec son bassin, deux plats à
sorbets et une assiette en vermeil, une pendule. Les mêmes
présens furent donnés aux trois autres vizirs. *Ceux du pacha
de Nissa* consistaient en: un grand arrosoir avec son bassin
en argent, deux flacons de même métal, deux cafetières, six
plats pour sorbets aussi dorés, une tasse ouvree, une pen-
dule en argent, deux montres en argent. Pour son kiaya: un
arrosoir avec son bassin en argent, un plat à sorbets, etc.
D'autres présens furent distribués au kiaya (grand-maitre de
la cour); au diwan-efendi (secrétaire d'ambassade); au kapi-

djiler-kiyasi (grand-chambellan); au tschaouschbaschi (maréchal de la cour); au selamagasi (maître du salut); au toufkendjibaschi (colonel des janissaires fusiliers); à l'émirakhor (grand-écuyer); au konakdji (quartier-maître); au wekili khardj (contrôleur des cuisines); au massraf-efendi (écrivain des cuisines); à l'akkiambaschi (premier dresseur de tente); au toughandjibaschi (premier fauconnier); à l'Imam (chapelain de légation); au muezzin (crieur de la prière); au silihdar (porte-épée); au tshokodar (premier valet de chambre); au khazinedar (trésorier); à l'anakhtaragasi (gardien des clefs); au kaftanagasi (gardien du kaftan); au sarikdjibaschi (gardien du turban); au tshamarschirbaschi (gardien du linge); au peschgiragasi (gardien de la nappe); au kahwedjibaschi (premier cafetier); au kilardjibaschi (premier confiseur); au kitabdjibaschi (bibliothécaire); à l'ibirkdar (gardien de l'aiguère), au sofradjibaschi (chef de la nappe); à l'itsch mehterbaschi (tapissier de la cour); au mehterbaschi (maître de la chapelle); au delibaschi (chef d'escadron des gardes du corps); au sandjakdar (porte-drapeau); au matradjibaschi (gardien de la gourde de cuir); au silahschor (premier piqueur); au sarbanbaschi (premier conducteur des chameaux); au kharmandebaschi (premier conducteur des mulets); au yedekdjibaschi (premier conducteur des chevaux de main); au seradjibaschi (premier palefrenier); à l'aschdjibaschi (chef des cuisiniers).

IV. — PAGE 24.

Un cousin de Schmid, conseiller à Anhalt-Zerbst, lui écrivit sous la date du 15 septembre 1719, de Zerbst, qu'il avait reçu de ses nouvelles par le secrétaire de légation saxonne, M. Bleul, qui l'avait connu à Constantinople; il terminait ainsi : « Du reste, je désirerais beaucoup recevoir des nouvelles de mon cousin et de sa famille, et surtout con-

« naître les noms et l'âge de vos deux jeunes épouses, les
 « noms et les charges de leurs parens; le nombre des en-
 « fans que vous avez de chacune d'elles; enfin, les noms et
 « années de naissance de vos enfans. Je compose en ce mo-
 « ment la généalogie de toute notre famille, et à force d'étu-
 « des, je suis déjà parvenu à connaître notre filiation de
 « deux siècles. » Schmid, alors Mohammedaga, lui répondit : « J'ai reçu votre charmante lettre datée de Zerbst, le
 « 15 septembre 1719, par l'entremise du secrétaire de la lé-
 « gation impériale, M. de Dirlingen, et je vous suis obligé
 « de m'avoir, plus que tout autre de mes parens, conservé
 « un souvenir affectueux. Quant à ce qui regarde les faux
 « bruits répandus sur ma mort, grâce à Dieu ! je suis encore
 « en vie; cependant, j'ai eu à subir quelques désagrémens,
 « lorsque le roi de Suède partit de la Turquie; car, un
 « certain grand-vizir Domat (Damad) Ali-Pascha (qui a
 « fait périr plus de cinq cents familles de la noblesse otto-
 « mane) m'a également poursuivi de sa haine, en m'ac-
 « sant d'être favorable à la religion chrétienne et surtout au
 « roi de Suède (on était bien content de voir partir cet hôte
 « importun et coûteux). Après m'avoir enlevé ma charge de
 « chambellan, on m'a relégué dans mon domaine à Conjum
 « (Koniah) en Asie, où j'ai vécu pendant une année tranquille
 « et heureux. Ce temps passé, le grand-vizir me donna un
 « régiment de cavalerie appelé *Konia ayalet*, et m'envoya
 « en Morée contre les Vénitiens. Là, j'ai acquis quelque
 « gloire. J'ai passé ensuite deux ans à Modon, où, en ma
 « qualité de commandant, j'ai défendu cette ville avec mou
 « régiment contre les Vénitiens, qui, après la levée du siège
 « de Coron, par l'armée turque, étaient venus bloquer
 « cette place avec quarante vaisseaux de guerre, et qui,
 « après trente jours de siège, ont été forcés d'abandon-
 « ner l'entreprise. Dans l'année même (1715), où le tyran
 « Ali-Pascha fut battu et tué par le prince Eugène, ce
 « grand héros, je fus rappelé à la cour de Constantinople,

» par le grand-vizir actuel, Ibrahim-Pascha (homme ver-
 » tueux et doux), qui me réintégra dans ma charge. Par
 » rapport à ma famille, j'ai à vous dire que j'ai deux enfans
 » en vie; un fils du nom d'Abtullah (Abdoullah), né le 3 fé-
 » vrier 1710; sa mère est une esclave circassienne des bords
 » de la mer Noire, que j'ai achetée pour cinq cents écus et
 » qui vit encore; j'ai en outre une fille du nom d'Eminch,
 » née en 1705 et que j'ai mariée cette année; sa mère était
 » fille de l'illustre Abtull (Abdoullah) Assis-Efendi, moufi
 » sous le règne du sultan Mehmet (Mohammed), père de
 » l'empereur actuel; elle est morte en 1715, ainsi que mon
 » fils Housseïn et ma fille Hatirch; le premier était âgé de dix
 » ans, la seconde âgée de douze ans. En ce moment, j'ai une
 » femme de bonne famille du nom de Fatima, qui m'a donné
 » une fille, Aïgisché; cette dernière est morte de la peste en
 » 1717. J'ai en outre deux concubines, l'une Circassienne et
 » mère de celui de mes fils qui vit encore; l'autre, Vénitienne
 » de Morée, appelée Marie, est enceinte en ce moment; que
 » Dieu lui accorde une heureuse délivrance. Une autre fois,
 » je vous donnerai plus de détails. La mort du conseiller des
 » appels M. Bergs, et celle du conseiller Zapfen, m'ont vi-
 » vement affecté; mais *mors est finis omnium rerum*, et notre
 » tour viendra aussi. Je vous prie de saluer ma sœur, M. de
 » Klinberg, le conseiller intime et co-commissaire de Stut-
 » gardt qui était autrefois conseiller de la commission de
 » Mersebourg; je leur enverrai à eux et à mes chers parens
 » quelques présens, etc. »

V. — PAGE 50.

Les frais d'entretien de l'ambassadeur, s'élevèrent pendant
 les 280 jours que dura son séjour en Turquie, à 40,437 as-
 pres par jour, non compris les 1,456 piastres que coûtèrent
 son installation et les réparations de sa maison : ce qui pré-
 sente un total de 95,227 piastres 36 aspres, à son audience

de congé, il reçut en outre un présent de 7,000 piastres; la location des 250 chariots de bœufs, qui transportèrent ses bagages d'Andrinople à la frontière, coûta 2,500 piastres; celle de 62 chariots de Sirmie, qui firent le même service depuis Constantinople jusqu'à la frontière, s'éleva à 1,550 piastres; 48 chariots de bœufs, à 240 piastres; 94 chevaux de trait (djogar), depuis le bourg de Petit-Tschekmedjé jusqu'à la frontière, à 2,550 piastres; on tira encore à cette occasion des écuries impériales, cinq rangs de chameaux, 4 chevaux de charge pour les porteurs d'eau et un rang de mulets. L'entretien de l'ambassade pendant le voyage coûta par jour 19,685 piastres 1/2; la fourniture du foin se monta à 575 piastres; à son arrivée à Nissa, la Porte lui fit distribuer 30 kaftans d'honneur; la paie des conducteurs des chevaux de main fut de 1,250 piastres; les dépenses pour les chevaux furent de 2,500 piastres, et les bénéfices du Khassaki leur chef s'élevèrent à 187 piastres. L'entretien de six tschaouschs coûta 936 piastres; les dresseurs de tentes, les porteurs d'eau et de torches, reçurent quotidiennement 312 piastres 1/2. Toutes ces sommes, jointes aux 50,697 piastres qui furent dépensées depuis la frontière jusqu'à Constantinople, présentent un total de 185,520 piastres. Raschid, III, f. 50.

VI. — PAGE 55.

Pendant 22 mois, depuis le 5 du mois de djemazionl-akhir 1150 jusqu'au 4 rebioul-akhir 1152, les places devenues vacantes parmi les kouroudjis et les moutekalds (invalides), va-

aspres.
lurent journallement au trésor une économie de 268,546

Idem parmi les sipahis, les zilhidars, les
haltadjis et les pensionnaires de la Khassoda, 14,252

Idem parmi les topdjis, les toparabadjis
et les djebedjis, 62,387

A reporter. 544,965

	<i>Report.</i>	344,565
<i>Idem</i> parmi les agas de l'étrier impérial, les mouteferrikas et les tschaouschs du diwan,		1,829
Les pensions éteintes et payées autrefois par la douane et les fermes,		10,450
	Total.	357,244
Il économisa par an, la somme de 1,053,869 piastres 66 aspres, qui évaluées en boursés, font 2,528 bourses 341 piastres, 92 aspres. Raschid, III, f. 45.		
		piastres.
Il épargna en outre sur les fermes, depuis le 8 djemazioul-akhir 1150, jusqu'à la fin de l'année 1133,		. 74,140 1/2
Il fit rentrer une somme de		505,770
	Total.	577,910 1/2
A cette somme, il faut ajouter les économies faites sur les fermages qui appartenaient à la Mecque et Médine,		
		4,000
Les quittances délivrées pour la capitulation depuis l'année 1150 jusqu'à l'année 1133 inclusivement,		
		369,69 1/2
Les économies faites sur les fermages qui appartenaient à la chambre des fermages de l'Empire,		
		32,810 1/2
Les économies faites sur les fermages appartenant à la direction des mines,		
		12,802 1/2
Les économies faites sur les fermages appartenant à la chancellerie des biens de la couronne (khass).		
		22,072 1/2
Les revenus nouvellement créés,		21,255 1/2
	Total.	462,652 1/2
Les économies faites sur les fermages ap		

partenant à la chancellerie des fermages de Constantinople,	100
Les impôts appartenant à la chancellerie des taxes,	23,558 1/2
Les sommes qui autrefois revenaient à la chancellerie des taxes sur les moutons,	359
Les économies opérées sur la chancellerie du defterdar au profit du fisc,	100,071
Les économies faites sur la chancellerie des évêques,	359
Diverses économies faites pendant ces quatre années,	14,703
Quelques sommes ajoutées au trésor impérial, sous le titre de revenus nouveaux,	52,504 1/2
Total.	<u>191,455</u>
ou 2,756 bourses, 27 1/2 piastres (en évaluant la bourse à 50,000 aspres au lieu de 60,000),	
Après la conclusion de la paix, Ibrahim épargna, d'après les registres de la chancellerie des janissaires sur la solde ^{aspres.}	
des garnisons,	61,196,148
D'après les registres de la chancellerie, pour le contrôle de la cavalerie, sur la solde des six régimens de cavalerie régulière,	2,035,845
D'après les registres de la chancellerie des registres de l'infanterie, sur la solde des topdjis, des toparabadjis et des djebedjis,	21,066,392
Sur la solde des tschaouschs, des mouteferrikas, des agas de l'étrier, et des employés de l'arsenal,	261,451
Sur les quatorze trimestres des troupes en garnison à Constantinople,	302,795 1/2
Sur les quatorze trimestres des troupes cantonnées dans les forteresses,	401,861 1/2
Total.	<u>85,264,495</u>
ou 1,409 bourses, 165 piastres.	51*

D'après les registres de la chambre des comptes d'Anatolie, les extinctions survenues parmi les pensionnaires et les invalides procurèrent à l'État une économie

de,	après. 2,644,732
Les économies faites dans la grande chancellerie des forteresses d'Asie,	238,940
Les économies faites dans la petite chancellerie,	251,522
	<hr/>
Total.	3,134,994

On économisa sur la solde des janissaires de Syrie et autre dépendances de la chambre générale des comptes, 4,960 piastres; sur la solde des janissaires dépendans de la chambre des comptes d'Anatolie, 2,912 piastres, et sur celle des soldats des lieux (gerlüs), 521,173 piastres. Ainsi, les économies faites dans l'Asie mineure, s'élevèrent à 5,676 bourses 282 piastres. Raschid, III, p. 77.

Voici les noms des diverses chancelleries : 1^o *Soussari Moukabelé Kalemî*; 2^o *Piadé Moukabelesi Kalemî*; 3^o *Koutschouk rouznamé*; 4^o *Anatoli Moukasabesi*; 5^o *Bouyouk Kalaa Kalemî*; 6^o *Koutschouk Kalaa Kalemî*; 7^o *Basch Mouhasbesi Kalemî*; 8^o *Anatolie Moukasabesi Kalemî*; 9^o *Episkopos Kalemî*; 10^o *Haremîn Mouhasbesi Kalemî*; 11^o *Mewkoufat Kalemî*; 12^o *Djifiyé Mouhasbesi Kalemî*; 13^o *Sipahi Kalemî*; 14^o *Silihdar Kalemî*; 15^o *Mouden Moukataasi*; 16^o *Khassley Moukataasi*. Pour compléter la liste des vingt-sept chancelleries du fisc, nous citerons encore les onze suivantes : 1^o *Bouyouk rouznamé* (la chancellerie des registres généraux); 2^o *Koutschouk ewkaf* (la petite chancellerie des fondations pieuses); 3^o *Saliané moukataasi* (la chancellerie des traitemens des fonctionnaires publics); 4^o *Itambol moukataasi*; 5^o *Brousa moukataasi*; 6^o *Awlona Moukataasi*; 7^o *Kafa Moukataasi* (c'est-à-dire la chancellerie des fermages de Constantinople, de Brousa, d'Awlona et de Kafa); 8^o *Basch moukataa* (la chancellerie générale des

fermages); 9^e *Haremîn moukatsasi* (la chancellerie des fermages de la Mecque et Médine); 10^e *Tarihhdji Kalemi* (la chancellerie des dates); 11^e *la chancellerie des rentes viagères.*

VII. — Page 75.

Les vingt-quatre personnes qui moururent à cette époque, furent :

1^e. Souleïman, le prédicateur de l'Aya-Sofia, mort le 9 djemazioul-ewwel 1134 (25 février 1722).

L'historiographe de l'Empire emploie pour annoncer la mort de chacun d'eux, une phrase différente; nous donnerions volontiers la traduction de chacune des phrases qui reproduisent cette idée, si dans le tome dixième de cette histoire, nous n'avions pas déjà donné des modèles de ces sortes de périphrases, dont le style boursoufflé est si souvent inintelligible au lecteur européen. Quelques exemples suffiront: ainsi, l'écrivain turc dit pour exprimer l'idée de la mort de Souleïman: *Il s'achemina vers l'autre monde et entra dans la maison du salut.*

2^e. Kara Mohammed-Pascha, gouverneur de Widdin, mort au mois de djemazioul-akhir 1154 (mars 1722); « *Il partit pour l'éternité par la voie d'une mort naturelle.* »

3^e. Ibrahim-Pascha, gouverneur de Négrepont, mort au mois de schâban 1154 (mai 1722).

4^e. Le bostandjibaschi Ahmedaga, mort au mois de moharrem 1135 (octobre 1723).

5^e. Le moufti Mirza Moustafa-Efendi, mort le 3 safer 1135 (15 novembre 1723).

6^e. Abdi-Pascha, gouverneur de Conca, mort le 3 safer 1135 (15 novembre 1723).

7^e. L'emirohadj Ali-Pascha, fils du grand-vizir Kara-Moustafa, mort au mois de silbidjé 1135 (septembre 1723).

8^e. Mohammed-Pascha, gouverneur du Tschildir, issu de

la famille Schebzouwarzadé, mort au mois de silhidjé 1135 (septembre 1723).

9°. Sadjidi Ali, inspecteur des archives des fetwas, mort à la même époque.

10°. Mohammed-Pascha, le kiaya, confident de la Wali-dé, mort au mois de djemazioul-akhir 1155 (mars 1723.)

11°. Hasan-Pascha, gouverneur d'Aïnabakhtî (Lepanto), mort le 25 djemazioul-akhir 1135 (2 avril 1723).

12°. Schirwani Eboubekr, l'ancien et savant reis-efendi, mort le 8 ramazan 1155 (12 juin 1723).

13°. Tousiali Moustafa-Efendi, juge d'armée d'Anatolie, mort le 28 schewwal 1135 (1^{re} août 1723).

14°. Ali-Pascha, gouverneur de Djiddé, mort au mois de silkidé 1135 (août 1723).

15°. L'aga des janissaires, Mohammed, mort le 20 rebioul-akhir 1155 (26 janvier 1725).

16°. Le vizir silhidar Ibrahim-Pascha, mort le 15 rebioul-akhir 1156 (12 janvier 1724).

17°. Le juge d'armée et médecin de la cour, Omer-Efendi, mort au mois de djemazioul-akhir 1156 (mars 1724).

18°. Le siphasalar (serasker), Hasan-Pascha, gouverneur de Bagdad et beau-fils de Moustafa, le favori qui avait déposé les restes de sa femme dans le mausolée de Sobéide, mort au mois de djemazioul-akhir 1156 (mars 1724).

19°. Ahmed-Pascha, gouverneur de la Morée, mort au mois de djemazioul-akhir 1156 (mars 1724).

20°. Osmanzadé, juge du Caire et biographe des grands-vizirs, mort au mois de ramazan 1156 (juin 1724).

21°. Osman-Efendi, juge de la Mecque, mort au mois de schewwal 1156 (juillet 1724).

22°. La sultane Oummetoullah, morte le 7 silkidé 1136 (28 juillet 1724).

23°. Le poète Kami Mohammed, juge du Caire, mort le 10 silkidé 1136 (31 juillet 1724).

24°. Feridoun-Pascha, ancien kban persan, mort au mois de rebioul-ewwel (décembre 1724).

Raschid, en mentionnant, f. 61 et 62 de son histoire de l'Empire, la mort de Pierre-le-Grand, s'exprime ainsi : « *Le czar de Moskow, Pierre Alexiovitch, trépassa dans la ville de Saint-Pétersbourg, et fut déposé dans le coin étroit de la poussière. Il introduisit parmi les sujets de ses États, un grand nombre d'habitudes nouvelles; entre autres prescriptions, il leur ordonna de se raser la barbe et de porter des chapeaux au lieu de kalpaks; les folies par lesquelles il crut se frayer une route à la domination universelle, sont connues de tout le monde, et son époque dut s'applaudir qu'il fût précipité de la surface de la terre habitée, dans le gouffre de l'enfer.* »

LIVRE LXV.

I. — PAGE 158.

Traduction littérale de l'acte de délimitation, tel qu'il se trouve dans Tschelebizadé, f. 156 :

« En vertu de l'échange du traité signé entre la Sublime-Porte qui existe de toute éternité, et l'impératrice de Russie, le mir-aalem Derwisch Mohammedaga, commissaire de la Sublime-Porte et le général (Feodorovitch Roumanzoff), délégué par la Russie, ont procédé, avec le consentement de Hadji Moustafa-Pascha, gouverneur du Schirwan, à la démarcation des frontières comprises entre la ville de Schamakhi dans le Schirwan et la mer Caspienne, jusqu'au confluent du Kour et de l'Araxes. Ils ont divisé la distance qui sépare Schamakhi de la mer Caspienne en trois parties; la borne qui marque la frontière au centre, près du village de Mabour, se trouve à une distance de trois lieues trois quarts quatre minutes de Schamakhi, et à sept lieues de la mer; à partir du confluent des deux rivières

» (le Kour et l'Araxes), la frontière est indiquée par les villages de Djewad, Tabaklar, Kesilan, par la prairie d'hiver de Yarnoudjé, sur l'autre bord de la rivière d'Akssou, et en deçà de la même rivière, par la prairie d'hiver de Thalib et de Khan, par le village de Kara Kouderi, par la prairie d'hiver (Kischla) de Schah Housein, à travers la montagne de Kara Kousch, entre les villages de Mengen et de Khandorf, puis entre les villages de Touloudj et de Tschalik, d'où elle se dirige vers la borne établie au-dessus du village de Bekoulé, sur une montagne rocheuse. Cette démarcation a été fixée et arrêtée par un acte spécial dressé sur les lieux; quant à la démarcation de la ligne qui devait être tracée depuis Derbend jusqu'au village de Maabour, c'est-à-dire, depuis la mer Caspienne jusqu'à une distance de vingt-deux lieues dans l'intérieur du pays, on a été obligé d'ajourner cette délimitation à l'époque où la Russie voudrait faciliter cette opération. Cette époque étant arrivée au commencement de cette année, les commissaires ci-dessus nommés, se rendirent à Derbend en marchant dix-huit heures dans une direction sud-est. De Derbend, ils revinrent en vingt-deux heures au point qui, sur cette ligne, marque les deux tiers du chemin du côté de la mer et le tiers du côté de la terre, c'est-à-dire au village de Kedjan, dans le voisinage de la petite rivière de Samfour, dont les eaux baignent le district de Kia; on y dressa sur une colline la borne qui devait marquer la frontière. De la borne de Kedjan, on se dirigea en droite ligne sur le centre de la frontière, c'est-à-dire sur Maabour, dans l'ordre suivant : on plaça des bornes sur le côté est de la route de Dewebyouni, au-dessus de la montagne de Selibour et au-dessus du village de Tschakar, près de la route qui, passant par la prairie du village d'Atak, conduit au village de Soubnaï; de là, on se dirigea par les prairies du village de Kousuedi vers la cime de la montagne qui s'élève à l'ouest du village de Kamel, où à côté de la route, on désigna comme marque de la frontière, une colline pier-

reuse. Comme de là, il était impossible de s'avancer en droite ligne à cause de plusieurs vallées et gorges profondes, on fixa au moyen de l'astrolabe, une ligne droite qui passa du village de Boudouk Tscharyi, à la crête occidentale de la montagne de Tschelé Khané, et l'on désigna comme borne, un grand rocher situé sur le versant occidental du mont Kafer, non loin du village de Sanklan. A Outschkounbaschi, on franchit la rivière qui vient d'Outschkouli et on dépassa le village de Yerzi (Yerki); on franchit ensuite la rivière qui, passant à côté du chemin de Yerzi, se rend au village de Tsché (Tschibi); puis on traversa une troisième rivière qui descend du mont Noussâri, se dirigeant sur le village de Komour; là, on plaça une nouvelle borne sur une hauteur située en face de la vallée de Lekî. De cette vallée, on se rendit aux bords de la rivière de Yilak, d'où on descendit jusqu'au village d'Otoghli en passant par les rochers de Deloudjé; après avoir traversé les vallées de Boztoprakli, sur le bord occidental du Yilak, on établit deux nouvelles bornes à l'extrémité des vallées du village de Sizan, et quelques autres sur les hauteurs situées à l'est des monts Kulkhar et Berka (Tourfa), en marchant en droite ligne vers l'est, les commissaires arrivèrent au karavanseraï de Kozlou, d'où ils se dirigèrent en passant par le village de Kozlou, vers la cime de la montagne de Khala (Tschila). On y plaça une nouvelle borne près d'un ancien village à l'est du yurde de Moulâ djami ouschaklarî; enfin, du mont Khala, ils se rendirent à Maabour, centre de la nouvelle frontière. Ainsi les pays situés sur la ligne qui fait face à la mer Caspienne, se trouvèrent soumis à la domination russe, tandis que les districts situés dans l'intérieur du pays, restèrent sous la protection de la Sublime-Porte. En vertu de cet arrangement, chaque partie fit dresser un acte dont les clauses furent fidèlement exécutées.

Bien que la minute russe de cet acte de délimitation ait été publiée par Schœffl, t. XIV, p. 512, la traduction de la

minute turque du traité ne paraîtra pas superflue, si l'on considère la différence qui existe entre l'une et l'autre. En effet, cette dernière se distingue par une plus grande précision topographique et par un grand nombre de noms que ne contient pas la première. Mais la convention russe traduite par Schoell rectifie les fautes qui se trouvent dans Tschelchizadé qui écrit Yerki pour Yerkî, Berka pour Tourka, Khala pour Tschila, etc. Il est assez singulier que des cinquante noms géographiques, mentionnés dans l'acte turc, pas un ne se trouve consigné dans la carte de Géorgie et de Perse publiée en huit planches en 1826, par le général Chatow : cette omission ne permet absolument pas d'y suivre cette ligne de frontières ; il faut observer encore que l'acte traduit par Schoell ne contient que la délimitation entre Derbend et Maabour, mais non pas celle comprise entre Maabour et le confluent de l'Aras et du Kour, et que Tschelchizadé a commis une erreur, en fixant la date au milieu de djemazioul-akhir au lieu de djemazioul-ewwel, ce qui correspond aux derniers jours du mois de décembre.

II. — PAGE 196.

C'est pour la dernière fois que les biographies des légistes, par Scheikhi, et celles des poètes, par Safayi et Salim, nous permettent d'énumérer les poètes et savans morts dans l'espace de douze ans. En l'année 1127 (1715) moururent : Schefik, auteur de l'histoire des révolutions de 1105, et biographe d'Ali-Pascha, conquérant de Morée ; les poètes Bahmi, Baghib, Kenzi, Faik, Scherni, Fakhir, Feizi, Yemini, le fils de Feizoullah, Essid Ahmed-Efendi, Hayatizadé Tabib Souleiman, auteur de la *Mourekkebat* ; le moufti Menteschzadé Abdourrahim, auteur d'une collection de fetwas, mais non pas de celle qui fut publiée à Constantinople en 1254 ; Hasib, qui avait prédit au grand-vizir Ali le désastre de Peterwardein ;

Sahib, Pimam de Rabmi-Pascha, un autre Raghîb, un autre Faik, un autre Yemeni, Schaouki, auteur de l'*Eawliat*, commentaire du *Mahssousat*. En l'année 1128 (1716), moururent Medjdi Mohammed-Efendi, Abdoullah d'Antioche, connu sous le nom de poète Naïli, l'historien Naïma, Künhi, Nigini, Ledeni, Beligh. En l'année 1129 (1716) moururent : Sakib, Tefairizadé Abdoullah, connu sous le nom de poète Wakazi; Faïdh, Natik, Wassif, Sadri-Efendi. En l'année 1130 (1717) moururent : le moufti Mohammed, Naïti, un autre Wassif, Resim, Hasib, Schouboudi, Sekayi, Esseid Mohammed-Efendi, connu sous le nom de poète Wahyi, Abdoullah Koudsi, Emin, Esseid Ali, maître d'écriture des fils de Feïzoullah, Nahifi, Seki, Redjeb-Efendi. En l'année 1131 (1718), moururent : Beligh, Rahimi, Rezmi, Naïti, Solik, Azif, Rezmi, Sadik, Reschid, Rischki, Faiz Moustafa, Seïd-Omer, neveu de Feïzoullah. En l'année 1132 (1719), moururent : Bezmi, Madih, Hilmi, Schirwani Eboubekr, le savant reis-efendi. En l'année 1133 (1720), moururent : Djazim, Hazim, Esad. En l'année 1134 (1721), moururent Toussiali Moustafa, Sahib, Faiz, Abdoulkerim Mohammed-Efendi, connu sous le nom de poète Rifli. En l'année 1135 (1722) moururent : Dürri, le moufti Moustafa-Efendi, le scheïkh de Kasim-Pascha, Khalil, Rahmi, Wahyi, Khani, Sadjidi, Rouschdi. En l'année 1136 (1723), moururent : Kiami, auteur d'un *diwan* pour les vizirs et d'une traduction de Fettahi; Osmanzadé-Efendi, auteur des *Biographies des grands-vizirs*, du *Livre du conseil aux rois*, d'une traduction des *Fables de Bidpai*, de l'*Akhlahol Mohsenin* et du *Mescharik*, et d'une collection de sentences; Wassif, Bosmi, Ouschakizadé continuateur des *Biographies des légistes* par Attayi; Scheïkh Hakkî, auteur d'un commentaire au *Mesnevi* et au *Mohammediyé*. En l'année 1137 (1724), moururent : le moufti Ismail Naïm, auteur d'une collection de questions de jurisprudence; Seïd Mohammed Djazim, Esadzadé Faiz, Salim, Bahîr, Beri, Nefszadé Mohammed - Azim, en tout

quatre-vingt-onze poètes, légistes et historiens. Vers la fin du règne d'Ahmed III, vivaient encore : l'historiographe Tschelibi-Aassim, le rhétoricien de Brousa, auteur des *Notices biographiques sur les hommes illustres enterrés à Brousa* et de la *Rose centifole* ; trois autres auteurs du nom de Belligh, Safayi, auteurs des *biographies de quatre cent soixante-dix-neuf poètes* ; Moudjib, auteur d'un *Tezkeretousch-schouara* ; Schakir, poète du grand-vizir Ibrahim-Pascha, le poète Akli, Alewi, Haschim, Hezari, Schehdi, Nakil, Wehbi, auteur des relations des fêtes nuptiales, un autre Wehbi, Aadli, Scheikhi, biographe des légistes et continuateur d'Ousehaki-zadé ; Refia, ami de Safayi, Sami, Kelim, Madjed, Mounschi, Medhi, Moud, Mourtéza, Naili, Wedjibi, Nahifi, Nazim, Neéli, Nayi, Nedim, Nedjib, Nadji, Naschi, Rahmi, Refi, Rifaati, Kadiri, en tout quarante auteurs. Les traducteurs de l'histoire d'Aini, furent le juge Mohammed Salim, Ishak-Efendi, Mehdi, Ilmi, Ahmed, Mestdjizadé, Abdoûllab, Razi, Kara Khalilzadé Mohammed Said, Neili Ahmed, Omer-Efendi, Moustafa-Efendi, Essad-Efendi ; les scheikhs Arabzadé, Hasan et Ali-Efendi ; les muderris Yektscheschm Ismail, Redjebzadé Ahmed, Tourschoundjizadé Ahmed-Efendi, Seid Wehbi, Nedim, Arabzadé, Salib ; les tezkeredjis Kbalil, Schami Ahmed, Schakir, Housseinbeg, Derendeli Mohammedbeg, Razi-Efendi, l'historiographe Tschelebizadé Aassim. Les traducteurs de l'histoire de Cantemir, furent : Nahifi-Efendi, Saadi, frère de Dürri-Efendi, l'ambassadeur ; Monsa, scheikh des mewlewis, Faiz, secrétaire du diwan et Schermi.

III. — PAGE 197.

On trouve les listes des ouvrages publiés à Constantinople dans Toderipi, dans la préface du nouveau dictionnaire de Meninski, et dans l'aperçu sur la littérature ottomane, de Eichborn (*Histoire de la Littérature*). M. Biaréchi a publié,

d'après le catalogue des manuscrits orientaux déposés à la bibliothèque impériale de Vienne, la liste des ouvrages qui ont été imprimés à Constantinople, depuis l'introduction de l'imprimerie en Turquie, jusqu'en 1820. Nous donnons ici la liste de ces ouvrages en la complétant et dans leur ordre chronologique, pour faire connaître au lecteur tout ce que l'imprimerie établie à Constantinople en l'année 1728, a produit dans le cours d'un siècle, c'est-à-dire, jusqu'en l'année 1830.

1°. *Loughati Wankouli*, dictionnaire arabe-turc par Wankouli, imprimé en 1141 (1728), 2 vol. in-fol., le premier de 606 pages, le second de 756.

2°. *Tahfetoul-koubar fi esfaril-ebhar*, c'est-à-dire, présens aux grands pour la connaissance des guerres maritimes, par Katib Tschelebizadé Hadji Khalfa; imprimé en 1141 (1728); 75 feuillets in-4°.

3°. *Tarikhî Seyyah*, c'est-à-dire le livre du Voyageur; on trouve dans cet ouvrage l'histoire du renversement de la dynastie des Saffis par les Afghans; il a été traduit du latin par l'auteur lui-même, le jésuite polonais Krusinski, pour le grand-vizir Ibrahim-Pascha, et publié par le renégat hongrois, Ibrahim, directeur de la première imprimerie qui ait été établie à Constantinople, 97 feuillets in-4°.

4°. *Tarikhî Hindi Garbi*, c'est-à-dire, histoire de l'Inde occidentale, imprimé en l'année 1242 (1729), avec une carte et quelques gravures sur bois; 1 vol. in-4° de 91 feuillets.

5°. *Tarikhî Timour Gourgan*, c'est-à-dire, histoire de Timour Gourgan, par Nazmizadé, imprimé en 1142 (1729); un vol. in-4° de 129 feuillets.

6°. *Tarikhî Missr kadim ou djedid*, c'est-à-dire, histoire de l'ancienne et de la nouvelle Egypte, par Souheili; l'impression de cet ouvrage fut terminée le 1^{er} silhidjé 1124 (mi-juillet 1720). 2 vol. in-4°, le premier de 65, le second de 51 feuillets.

7°. *Gülsheni Khouléfa*, c'est-à-dire, le parterre de roses

des khalifes, par Nazmizadé; imprimé le 1^{er} safoué 1145 (16 août 1730); petit in-fol. de 150 feuillets.

8^e. *Grammaire turque ou méthode courte et facile pour apprendre la langue turque*, avec un recueil de noms, de verbes, et des locutions les plus usuelles, suivi de plusieurs dialogues familiers, à Constantinople, 1750. 1 vol. in-4^e de 194 pages, par le jésuite Haldermann et imprimé sous la direction d'Ibrahim Mouteferrika.

9^e. *Ouzsoul-oul-hikem fi nizamil-oummen*, c'est-à-dire, principes philosophiques relatifs à l'ordonnance des armées, imprimé en mi-schâban 1144 (mi-février 1732); un volume petit in-4^e de 48 feuillets, traduit en français par le baron Rewiczki, sous le titre suivant : *Traité de la tactique ou commandement militaire*; à Vienne, 1769, in-8^e.

10^e. *Fouyouzati Miknatisiyé*, c'est-à-dire, les esclaves magnétiques, imprimé dans les premiers jours de ramazan 1144 (fin-février 1732), petit in-4^e de 23 feuillets.

11^e. *Djûannuma*, c'est-à-dire l'aspect du monde, par Kaïb Tschelabi Hadji Khalfa; cet ouvrage fut écrit sous le règne du sultan Ibrahim et terminé sous le sultan Mahmoud, pendant le grand-vizirat d'Ali-Pascha. Le continuateur Mouteferrika Ibrahim qui se donne, page 3, le surnom de El-djografi (géographe et directeur de l'imprimerie impériale), s'est servi de l'ouvrage de Behram de Damas; imprimé le 10 moharrem 1145 (3 juillet 1733); un vol. in-fol. de 698 pages avec 12 planches et 59 cartes.

12^e. *Takwimet-tewarikh*, c'est-à-dire, les tables de l'histoire, par Hadji Khalfa, imprimé le 1^{er} moharrem 1146 (14 juin 1755); un vol. grand in-4^e précédé de la biographie de l'auteur, mort en 1069 (1658). Cet ouvrage fut continué jusqu'à l'année 1146 (1755), et contient la liste de cent huit dynasties, celle des souverains qui les composent, et la date des années de leur fondation et de leur extinction. On y trouve encore la liste des Sultans, jusqu'à Mahmoud I^{er}; celle des grands-vizirs jusqu'à Ali-Pascha, en 1144 (1732); celle des mouftis

jusqu'à Damadzâlé Scheikh Ahmed-Efendi, en l'année 1144 (1732); celle des grands-juges de Roumilie et d'Anatolie, jusqu'à Mouhieddin Ibn Maguesia en 1145 (1732); celle des précepteurs des princes du sang jusqu'à l'année 1121 (1709); celle des chefs des schérifs jusqu'à l'année 1146 (1733); celle des juges de Constantinople jusqu'à l'année 1145 (1732); celle des gouverneurs d'Egypte jusqu'au silibdar Mohammed-Pascha en 1146 (1733); celle des kapitan-paschas jusqu'à Djanum Khodja en 1146 (1733), et celle de Paga des janissaires jusqu'à Moustafa en 1145 (1732). Il n'existe de ce précieux ouvrage, qu'une traduction italienne peu fidèle, faite sur la première édition, qui est malheureusement incomplète; elle est intitulée : *Cronologia historica scritta in lingua Turca, Persiana et Araba da Hazi Halife Mustafa, e tradotta nell' idioma Italiano da già Rinaldo Carli nobile Justinopolitano e Dragomano della serenissima Repubblica di Venezia. In Venetia, 1697.* Un vol. in-4^e de 206 pages.

13^e *Tarikhî Naïma*, c'est-à-dire, histoire de Naïma; elle va jusqu'à l'année 1001 (1592), 2 vol in-fol. Le premier, imprimé en mi-moharrem 1147 (mi-juin 1734), forme 701 pages; le second, imprimé en mi-djemazoul-ewwel 1147 (mi-octobre 1734), formant 910 pages, relate les événemens qui se sont écoulés depuis l'année 1101 (1792), jusqu'à l'année 1050 (1640); un appendice de seize feuillets non numérotés sur la révolution de 1203, contient l'histoire contemporaine à partir de 1051 (1641) jusqu'en 1070 (1659).

14^e *Tarikhî Raschid*, c'est-à-dire, histoire de Raschid. 3 vol. in-fol. Le premier, imprimé le 1^{er} silhidjé 1153 (17 février 1741), forme 277 feuillets et contient l'histoire ottomane depuis 1071 (1661), jusqu'en 1115 (1703); le second, imprimé le 1^{er} silhidjé 1155 (17 février 1741), forme 194 feuillets et contient l'histoire des faits accomplis depuis 1115 (1703) jusqu'en 1130 (1717); le troisième, imprimé à la même date, contient dans 114 feuillets celle des événemens qui se sont passés depuis 1130 (1717), jusqu'en 1134 (1721).

15^e *Tarikhi Tschelbizadé Efendi*, imprimé à la même époque que l'ouvrage précédent, contient l'histoire des faits accomplis depuis 1135 (1722), jusqu'à 1141 (1728). Un vol. de 108 feuillets.

16^e *Ahwali Ghazewat der diouri Bosna*, c'est-à-dire, tableau des guerres de Bosnie, par le juge Omer-Efendi, publié par Ibrahim, le 1^{er} moharrem 1145 (19 mars 1741). Un vol. petit in-4^e de 62 feuillets; traduit en allemand sous ce titre : *Die Kriege in Bosnien während den Feldzügen* (guerres en Bosnie pendant les campagnes) de 1737, 1738 et 1739. Vicence, 1789.

17^e *Lizanoul adjem*, c'est-à-dire, la langue persane, ou dictionnaire ture-persan de Schououri; imprimé en 1155 (1742). 2 vol. in-fol. : le premier de 454, le second de 451 feuillets. Il contient 23,550 mots et 22,450 distiques persans cités comme exemples.

Après la publication de cet excellent ouvrage, l'imprimerie de Constantinople chôma pendant quatorze ans. Mais, durant le même espace de temps, elle avait produit en tout dix-sept ouvrages formant un total de vingt-trois volumes dont on avait tiré 12,500 exemplaires; le *Wankouli* et *Tahfet* furent seuls tirés à 4,000 exemplaires, tous les autres ouvrages ne furent imprimés qu'à 500 exemplaires. Elle recommença ensuite ses travaux par la réimpression

18^e Du *Loughati Wankouli* (dictionnaire ture-arabe de Wankouli); imprimé en 1163 et 1170 (1755 et 1756). 2 vol. in-fol., le premier de 372, le second de 430 feuillets.

Après cette réimpression, l'imprimerie turque chôma de nouveau pendant vingt-deux ans, et ne recommença ses travaux qu'en 1785, avec des caractères et des presses usés. Depuis cette époque, jusqu'en 1828, elle publia les ouvrages suivans :

19^e *Tarikhi Sami wé Schakir wé Soubhi*, c'est-à-dire, histoire de Sami, de Schakir et de Soubhi, depuis l'avènement de Mahmoud 1^{er} en 1143 (1750), jusqu'à la fin de

l'année 1156 (1745). Un vol. in-fol. de 258 feuil., imprimé en 1198 (1785).

20°. *Tarikhi Izi*, c'est-à-dire, histoire de l'historiographe de l'Empire Izi, depuis l'année 1157 (1744), jusqu'à l'année 1163 (1750). Un vol. in-fol. de 288 feuil.; imprimé en 1199 (1784).

21°. *Irabol Kiafiel li Seinizadé*, c'est-à-dire, Commentaire grammatical sur la célèbre syntaxe d'Ibn Hadjbi, par Seinizadé. Un volume in-4° de 748 pag., imprimé en 1200 (1785). Ce même ouvrage fut aussi imprimé à Rome. Il est dit dans sa préface relative au rétablissement de l'imprimerie à Constantinople, sous la direction de Raschid et de Wassif-Efendi, que cet ouvrage a été imprimé sur le manuscrit autographe de l'auteur, déposé à la bibliothèque d'Aatîf-Efendi, pendant le grand-vizirat de Yousouf-Pascha et sous l'administration du moufti Ahmed-Efendi.

22°. *Une traduction turque de l'ouvrage de Vauban sur l'art de fortifier, d'attaquer et de défendre les places fortes*, entreprise par ordre du grand-vizir Izet Mohammed-Pascha qui précéda au pouvoir Melek Mohammed-Pascha; imprimé en 1206 (1791).

23°. *Une traduction turque du traité de Vauban sur l'art du mineur*. Un vol. in-fol. de 24 feuil., orné de mauvaises gravures; imprimé en mi-djemazoul-ewwel 1208 (décembre 1795); sans titre.

24°. *Une traduction turque de Béliidor*. Un vol. in-fol. de 40 feuil.; imprimé comme la précédente sous le grand-vizirat de Melek Mohammed-Pascha et sous le moufti Es-Seïd Mohammed-Aarif-Efendi Dürrizadé, à ce qu'il paraît, en l'année 1208 (1793).

25°. *Lehdjetoul Toughat*, c'est-à-dire, le Son des mots, ou dictionnaire turc-arabe et persan; par Mohammed Essoud-Efendi; imprimé en 1210 (1795). Un vol. in-fol. de 851 pag.

26°. *Sou tisalesi*, c'est-à-dire, Traité sur l'eau, par le dervach Hafid, appelé aussi Asschirzadé-Efendi, en 14 feuil.;

imprimé en 1212 (1797). Cette petite brochure dans laquelle l'auteur disserte sur la bonté des fontaines de Constantinople, ne se trouve plus dans les librairies de cette capitale.

27°. *Tohfeï Wehbi*, c'est-à-dire, présent de Wehbi; imprimé en 1213 (1798), brochure de 55 pages et de 55 chapitres, dont le dernier indique les principales métaphores de la langue persane.

28°. *Tableau des nouveaux réglemens de l'Empire ottoman par Mahmoud-Efendi*, imprimé par Abdourrahim-Efendi, nouveau directeur de l'imprimerie et professeur de géométrie et d'algèbre à Constantinople. Un vol. in-fol. de 60 pag. avec 26 planches gravées sur cuivre, en 1215 (1798).

29°. *Telyani Nafii terdjoumei Bourhani katii*, c'est-à-dire, Explication utile de la traduction de la preuve tranchante ou traduction du dictionnaire persan-turc d'Ibn Khaled de Tebriz, arrangé pour les Turcs par Ahmed Aassim; un vol. in-fol. de 863 pag. Cet ouvrage, imprimé en 1214 (1799), contient 21,004 mots recueillis dans cinquante dictionnaires persans; c'est le même qui a paru en anglais et en persan.

30°. *Scherhi tohfeï Wehbi*, c'est-à-dire, commentaire sur le présent de Wehbi; par Ahmed Hyati-Efendi, imprimé en 1215 (1800). Un vol. in-4° de 503 pag.

31°. *Telkhissout eschkial*, c'est-à-dire, Explication des figures, ou traité sur les mines; par Housseïn Rifki de Toman, second maître (khalif) à l'école de géométrie instituée par Sélim III; imprimé vers la fin de schewwal 1215 (mars 1801); un vol. in-4° de 26 feuilles, orné de 7 planches gravées sur cuivre. Cet ouvrage est dédié au sultan Sélim III.

32°. *El-risalet fil-hendeset*, c'est-à-dire, Traité géométrique avec sept planches gravées sur cuivre; imprimé en 1217 (1802).

33°. *Silbeï Sibian*, c'est-à-dire, Chapelet à l'usage des garçons ou petit glossaire arabe et turc, appelé aussi *Mahmoudiyé*, propre à exercer la mémoire des jeunes gens; par

Mahmoud; un vol. grand in-8° de 33 pag. Imprimé en 1216 (1802).

34°. *Tables des logarithmes* sans pagination, sans indication de lieu et sans date d'impression; in-8° de 136 feuil.

35°. *Tables pour le calcul du jet des bombes*, in-8° de 273 pag.

36°. *Oussouli Hendesé*, c'est-à-dire, Principes de géométrie, traduit de l'anglais de Bonneycastle, par Houssein Bilki; sans désignation du lieu et de l'année d'impression. Un vol. in-4° de 272 pag.

37°. *Medjmoutoul-Mouhendisin*, c'est-à-dire, Collection à l'usage des arpenteurs ou principes de la géométrie pratique, par le précédent. Un vol. in-4° de 293 pag.

38°. *Imithan oul-Mouhendisin*, c'est-à-dire, Examen des arpenteurs, par le précédent; imprimé à Scutari en 1217 (1802). Un vol. in-4° de 115 pag.

39°. Tarif des droits de douane que les négocians de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies doivent payer dans les États de la Sublime-Porte, sur les marchandises d'importation et d'exportation, traduit et mis en ordre alphabétique par Antoine Fonton, jeune de langues au service de Sa Majesté Impériale. Constantinople 1802. Fol. 53 Seiten.

40°. *Moudrrib ol-izhar*, c'est-à-dire, celui qui joint à l'*Izar* des terminaisons arabes; par Houssein Mahmoud S-inkadé. Un vol. in-4° de 326 pag.; imprimé à Scutari le 1^{er} djemazion-ewwel 1218 (sept. 1803). C'est un commentaire de l'ouvrage intitulé *Isharoul esrar* (Révélation des mystères); par Birgeli.

41°. Diatribe de l'ingénieur Moustafa sur l'état actuel de l'art militaire, du Génie et des sciences à Constantinople, imprimé dans la nouvelle typographie de Scutari, fondée par le sultan Sélim III, imp. A. H. 1218 (1803), et publiée sous un pseudonyme par les frères Argyropolo.

42°. La Traduction turque de l'Atlas géographique au-

glais de Faden, avec une explication en ture et 24 cartes; imprimé en 1219 (1804).

42°. *Risalei Birgevi*, c'est-à-dire, Traité de Birgevi ou catéchisme ture, tiré du manuscrit de Birgevi déposé au Serai; imprimé à Scutari au mois de djemazioul-akhir 1218 (septembre 1803). Petit in-4° de 86 pag.

44°. *Djewheri behiyet Ahmediyé fi scherh-il wassiyet-il Mohammediyé*, c'est-à-dire, Joyaux recueillis par Ahmed, pour servir de commentaire aux exhortations de Mohammed. Un vol. in-4° de 315 pag., imprimé à la fin de rebioul-cwvel 1219 (commencement de juin 1804); c'est un commentaire ou catéchisme de Birgevi, par Kazizadé Isambollou Ahmed-Efendi, imprimé sous la direction d'Abderrahman-Efendi.

43°. *Feraid oul-fewaïd fi beyanil ahaid*, c'est-à-dire, Perles des avantages de l'interprétation des articles de foi; par Ahmed Ben Mohammed Emin. Cet ouvrage est dédié à la sœur du sultan Sélim III, la sultane Khadidjé; imprimé à la fin du mois de rebioul-akhir 1219 (fin juin 1804). Un vol. in-4° de 208 pag.

46°. *Mahasinoul-asar we hakaik-oul-akhbar*, c'est-à-dire, les Beautés des monumens et les vérités des histoires; par l'historiographe Ahmed Wassif-Efendi. Cet ouvrage est une continuation de l'histoire d'Izi et va depuis l'année 1166 (1752) jusqu'à l'année 1188 (1774). 2 vol. in fol. : le premier de 527, le second de 315 pag.; imprimés au mois de schaban 1219 (novembre 1804), sous la direction du muderris Abderrahman-Efendi.

47°. *Schourrat ess-salawat*, c'est-à-dire, les Conditions de la prière. Un vol. petit in-8° de 23 pag., imprimé au mois de ramazan 1219 (décembre 1804).

48°. *Scherhi Awamili djedidi Birgevi*, c'est-à-dire, Commentaire sur le nouveau traité de Birgevi sur les verbes de la grammaire; par Houssein Ben Ahmed Seinizadé. Un vol. in-8° de 118 pag., imprimé mi-moharrem 1220 (mi-avril 1805).

49°. *Tohfe-toul-akhwan*, c'est-à-dire, les Présens des frères; autre commentaire sur le nouvel *Awamil* de Birgeli; par le schéïb Moustafa Ben Ibrahim. Un vol. in-8° imprimé à la fin du mois de djemazioul-ewwel 1220 (août 1805).

50°. *Ed-dürver el-mountakhabet el-mensouret fi islahil-glulatat-il-meschhouret*, c'est-à-dire, Perles choisies et répandues dans le but de faire disparaître les fautes les plus communes dans le langage du peuple; par le derwisch Hafid, fils du moufti Moustafa Aaschir; c'est un ouvrage précieux pour les philologues. Un vol. in-4° de 554 pag.; imprimé au commencement de l'année 1221 (fin mars 1806).

51°. *El-bourhan*, c'est-à-dire, la Preuve, ou Traité de logique; par Ismaël-Efendi Kelenbewi (de Kelenbé en Asie Mineure). Un vol. in-8° de 85 pag., imprimé au mois de sibidjé 1221 (février 1807).

52°. *Mouwarib-oul-izhar*, c'est-à-dire, Seconde édition du commentaire de Scinizadé sur l'izhar de Birgeli. Un vol. in-4° de 585 pag., imprimé en l'année 1224 (1809).

53°. *Kitab el-moharrem fi haschiyet djami*, c'est-à-dire, Livre sanctifié sur les gloses marginales de Djami; ces gloses ont été écrites sur la syntaxe (*hasiyet*) d'Ibn Hadjbi et portent le titre de : *El-fewaid el-dhiyyé*; c'est-à-dire, les avantages brillans. Un vol. in-4° de 757 pag., imprimé au mois de rehoul-akhir 1224 (mai 1811).

54°. *Tohfe-oul-akhwan*, c'est-à-dire, Présent des frères; seconde édition; imprimé en 1225 (1812).

55°. *Haschiyet ex Silhouti* ou *Sali Kouti* (de Calcutta), c'est-à-dire, Gloses marginales du *Motawwal*, grand ouvrage de rhétorique par Tefzani, qui lui-même est un commentaire du *Miftah el-ouloum*, ou Clés des sciences; par Sakaki, mort en 679 (1280). Un vol. in-4° de 663 pag., imprimé vers le milieu du mois de redjeb 1227 (1812).

56°. *Nehjed-oul-menazil*, c'est-à-dire, Guide des stations (du pèlerinage à la Mecque). Cet ouvrage porte encore le

titre de *Kitaboul menasik* (le Livre des devoirs du pèlerin); par Elhadj Mohammed Edib Ben Mohammed Derwisch. Un vol. in-8° de 255 pag., imprimé le 1^{er} djemazioul-ewwel 1321 (mars 1817).

57°. *El-Okianous el-besit fi terdjümetil Kamous-el mouhit*, c'est-à-dire, l'Océan, cette immense mer qui embrasse tout, ou Grand Dictionnaire arabe, revu et augmenté par Firouzabadi, qui y a joint la traduction turque de la définition des mots. 3 vol. in-fol. : le premier de 934, le second de 939, et le troisième de 973 pag. Ces trois volumes parurent successivement dans les années 1230 (1814), 1231 (1815) et, 1233 (1817).

58°. *Haschiyet el-Kelenbewi*, c'est-à-dire, Gloses marginales de Kelenbewi sur le commentaire que Djelaledin ed-Dewani a écrit sur la dogmatique d'Adhadeddin. Un vol. in-4° de 657 pag.; imprimé au mois de schewwal 1253 (août 1818).*

59°. Une grammaire arabe complète, mais sans titre; elle contient les cinq ouvrages principaux dont se compose la grammaire arabe savoir : 1°. *Le Mirahol ewwah*, c'est-à-dire, Tranquillisation des esprits, ou méthode pour former les mots; par Ahmed Ben aji Ben Mesoud; 45 pag. 2°. *L'Izi*, par le scheïkh Izeddin Ebil Fadhaïl Abdal Welhab Amadeddin Ben Ibrahim ex-Sendjani, mort en 655 (1257), 15 pag. 3°. *Le Makssouf*, ou division des verbes; par le grand iman Yousouf Hanefi, suivant la croyance générale. 4°. *Le Bina*, ou construction de la grammaire; par un auteur inconnu. 5°. *L'Emsilet*, c'est-à-dire, les exemples, ou tables des conjugaisons; par un auteur inconnu. Imprimé vers le milieu du mois de djemazioul-ewwel 1333 (mars 1818).

60°. Les trois traités syntactiques réunis dans un seul volume, savoir : 1°. *Le Kafiyet*, c'est-à-dire, la syntaxe d'Ibn Hadjbi. 2°. *L'Izhar* de Birgeli, dont nous avons parlé sous le n° 40. 3°. *Le nouveau Awamil* de Birgeli (voyez les n°s 49

et 50). Cet ouvrage fut terminé à la fin du djemazioul-akhr 1254 (avril 1819).

61°. *Taalikat-el Kelenbewi ala Miril-adab*, c'est-à-dire, les Appendices de Kelenbewi ou *Miril adab* de Mir Eboufeih-Es-saïdi; cet ouvrage contient des gloses marginales ou commentaire de Mawlana Mohammed et-Tebrizi, mort en 900 (1494) et qui a commenté la dialectique d'El Idji, mort en 756 (1355); imprimé au mois de schewwal 1254 (août 1819); un volume in-4° de 609 pag.

62°. *Taalikat-el-Kelenbewi ala Mir-et-tehziib*, c'est-à-dire, les Appendices de Kelenbewi au *Mir et-tehziib* ou gloses marginales à l'ouvrage de Mir Eboufeih Es-saïdi, mort en 950 (1543), qui lui-même a commenté Djelaleddin Mohammed Ben Esaad es-sidiki ed-Dewani, mort en 907 (1501); l'ouvrage de ce dernier n'est encore qu'un commentaire du *Telkissoul Miftha* ou rhétorique de Seadeddin Messoud Ben Omer et-Fellazani, mort en 789 (1387); à son tour cette rhétorique n'est qu'une explication de celle contenue dans le grand ouvrage intitulé *Miftha es-Schaki*. Un vol. in-4° de 514 pag.; imprimé à la fin du mois de schewwal 1234 (août 1819).

63°. *Miretol-eb-dan fe teschrih aza-il insan*, c'est-à-dire, le Miroir des corps dans l'anatomie des membres de l'homme; cet ouvrage porte encore le titre de *Koutoubi selest min-el Khanet Schanizadé*, c'est-à-dire, les trois livres de Schanizadé le Cinq, médecin et historiographe de l'Empire. Deux vol. in-fol. : le premier de 131, le second de 288 pag., imprimés en 1235 (1820).

64°. *Taalikat Abdol-Hekim el-meschhour bi Silkouti alet haachiyet li Mola el-Khiali ala scherhil akaid en-Nesefiyet*, c'est-à-dire, les Appendices de Silkouti aux gloses de Molla Kiali (mort dans le septième siècle); sur le commentaire de Fellazani (mort en 758); sur les dogmes de Nesefi (mort en 537). Un vol. in-4° de 393 pag., imprimé au mois de Ramadan 1235 (1820).

65^e. *Taalikat dürren-nadji bi Isagodji, c'est-à-dire*, Appendice à la perle salutaire de l'isogogue. Un vol. in-4^e de 183 pag., imprimé en 1255 (1820). C'est une traduction de l'*Εισαγωγή* de Porphyrios, par Esireddin Ben Omar el-Elberi, mort en 700 (1300). Elle est suivie du commentaire d'Es-Seid Omar Salih el-Fetzi de Tokat, qui l'écrivit en 1210 (1795).

66^e. *Reschhati ainil-hayat, c'est-à-dire*, les Gouttes de la source de la vie. Un vol. in-4^e de 654 pag., imprimé en 1256 (1821). C'est une traduction des biographies persanes des scheïkhs célèbres de l'ordre des nakschbendis, par Mewlana Ali Ben Houssin, plus connus sous le nom de Safi, Kaschifi et Bihaki; il écrivit vers l'année 900 (1503). Cette traduction fut entreprise sous le règne de Mourad III, par Mohammed Ben Mohammed Scherif el-Abassi, mort en 1002 (1593).

67^e. *Tolfsotoul-Manzoumet ed-dürriyet fi loughat il farziyet we'd-deriyet, c'est-à-dire*, Présent rimé dans le langage le plus pur du *deris* persan. C'est une seconde édition du commentaire cité sous le n. 30. Ce glossaire, dû à Ahmed Hayati-Efendi fut terminé en 1206 (1791), dans l'espace de 9 années. Un vol. in-4^e de 511 pag., imprimé le 15 djemazioul-ewwel 1237 (commencement de février 1822), sous la direction d'Ibrahim Saïb.

68^e. *Extrait du catéchisme de Birgwi, sans nom d'auteur*; in-8^e de 24 pag., imprimé en 1257 (1822).

69^e. *La collection des fetwas de Moustafa Kodou*; cette collection contient plusieurs mille fetwas rendus par trente mouftis du dix-huitième siècle. Un vol. in-4^e de 605 pag., imprimé en 1257 (1822).

70^e. Un petit traité turc d'un professeur de l'école de géométrie à Constantinople. Un vol. in-8^e de 24 pag. avec une planche sur cuivre; imprimé en 1257 (1822).

71^e. *Gloses de Abdoul Hekim Ben Schemseddin, écrites pour son fils Abdoullah, à l'époque où il étudia le commentaire sur la logique qui porte le titre : *Ἐπιπέτατο καθ**

shemiyet fil-kawâid el-mantikiyet, c'est-à-dire, Traité clair comme le soleil, pour apprendre les règles de la logique; par Kistibi, disciple de Nassîreddin, commentateur de Testasani et auteur des gloses d'Abdoul Bekim. Un vol. in-4^e de 317 pag., imprimé en 1258 (1812).

72^e. *Ghouniyet-el-moutemelli*, c'est-à-dire, le Contentement de celui qui désire, ou commentaire sur le *Mouniyet-el-musselli* (désir de celui qui prie), par Ibrahim, fils de Mohammed de Haleb, auteur de l'ouvrage classique de jurisprudence ottomane intitulé *Moulteka*. Un vol. in-4^e de 278 pag., imprimé le dernier scikidé 1259 (6^e juillet 1814).

73^e. *El-Mewakif*, c'est-à-dire, les Lieux de repos; c'est le célèbre ouvrage métaphysique d'El Idji, mort en 796, joint au commentaire arabe de Testasani de Semerkand. Un vol. in-fol. de 635 pag., imprimé en 1239 (1815).

74^e. *Miretoul-nalem*, c'est-à-dire, le Miroir du monde, ou Traduction turque du *Fekhiyé*; par l'astronome Ali Kou-schdji. Un vol. in-4^e de 150 pag. et quatre planches de figures astronomiques avec leur texte. C'est le seul ouvrage que l'imprimerie de Constantinople ait composé en caractères turks.

75^e. *Medjmaul-enhar fi scherhi moulteka el-ebhar*, c'est-à-dire, la Bénédiction des fleuves dans l'explication de la jonction des mers; c'est un commentaire sur le *moulteka*, ouvrage tant estimé de la jurisprudence ottomane, dû à Abdourrahman Ben Schrikh Mohammed Ben Souleiman, célèbre sous le nom de Schrikhzaâde. Deux vol. in-fol., le premier de 372 le second de 374 pag., imprimés en 1248 (1815).

76^e. *Terdjimet scherhis-seir el-ekbir*, c'est-à-dire, Traduction du commentaire sur le grand *Seir*, ou droit de guerre musulman; par l'imam Mohammed Ben Hasan esch-Schribani, mort en 89 (865). Ce commentaire est dû à Mohammed Ibn Eli Schi Es-sarkhani; la traduction turque, due à Es-schâ Mohammed Mousâ d'Akistab, fut commencée

en 1211 (1796) et terminée à Kanlidjik en 1213 (1798). Deux vol. in-fol., le premier de 557, le second de 375 pag., imprimés en 1240 (1825).

77°. *Nazmoul djewahir*, c'est-à-dire, l'Ordre des joyaux; par Seïd Hasan Aïni d'Aïntab. C'est un glossaire persan-turc-arabe dans le genre de celui de Wehbi et de Schahidi. Un vol. in-4° de 112 pag., imprimé en 1241 (1826).

78°. *Hawaschi es-Seïd aïel motawweel*, c'est-à-dire, Gloses marginales au *Motawweel* de Seïd Djordjani, c'est-à-dire, au grand commentaire de Teflazani sur le *Telkhiss* de l'imam Djelaleddin Mohammed Ben Abdourrahman El-Karwini, mort en 739 (1358). Un vol. in-4° de 505 pag., imprimé en 1241 (1826).

79°. *Haschiyet Abdoul-Hekim-Es-Sialkouti aïel-Motawweel*, c'est-à-dire, Gloses marginales de Sialkouti (de Calcutta) au *Motawweel*, etc. (comme au précédent). Un vol. in-4° de 291 pag., même année.

80°. *Rouznameh*, c'est-à-dire, Calendrier pour l'année 1241 (qui commença le 16 août 1825), 8 feuillets in-4°; il existe une petite édition de ce calendrier qui depuis paraît tous les ans.

81°. La petite édition de ce calendrier pour l'année de l'hégire 1241.

82°. *Taalikat aïel-haschiyet El-Fenari*, c'est-à-dire, Appendice à la glose de Fenari sur le commentaire du *Mewakif* Alsonkhis; par le scheïkh Abdoullah Ibn esch-Scheïkh Hasan de Kangbri (voyez sur le *mewakif* (métaphysique) d'El Idji n. 73). Son ouvrage trouva un commentateur dans Seïd Schérif Ali Ben Mohammed El-Djordjani, mort en 816 (1413); son glossateur fut Hasan Tachelebi Ibn Mohammed El Fenari, mort sous le règne de Bayezid II; l'appendice dû à Scheïkh Hasan, fut terminé en 1250 (1815). Un vol. in-fol. de 571 pag., imprimé en 1242 (1826).

83°. Le petit calendrier pour 1242 (1826).

84°. *Loughati Akhteri Kebir*, c'est-à-dire, le grand Dic-

tionnaire arabe-turc d'Abkteri. Un vol. in-fol. de 709 pag., imprimé au mois de ramazan 1242 (avril 1827).

85°. *Fetawâ Abderrahim*, c'est-à-dire, Fetwas du moufti Abderrahim rendus depuis 1055 (1645) jusqu'en 1056 (1646). Deux vol. in-fol., le premier de 578, le second de 584 pag., imprimés au mois de rebioul-akbir 1243 (novembre 1827).

86°. *Dürri yekta*, c'est-à-dire, la Perle unique ou traité dogmatique d'après le rite de Hanefi. Un vol. in-8° de 80 pag., imprimé en 1243 (1827).

87°. Le petit calendrier pour l'année 1243 (1827).

88°. *Asi zafer*, c'est-à-dire, la Myrthe de la victoire ou *Oussî zafer*, c'est-à-dire, la base de la victoire ou histoire de la destruction des janissaires; par l'historiographe de l'Empire Es-Seïd Mohammed Essad, fils du scheikh des libraires. Un fol. in-4° de 259 pag., imprimé à la fin du mois de schewwal 1243 (mi-mai 1828).

89. Le petit calendrier pour l'année 1244 (1828).

90°. *Haliyet oun-nadji*, c'est-à-dire, l'Ornement du Sauveteur ou gloses marginales au *Ghouniyet ol-moutemelli* du scheikh Ibrahim de Haleb. Cet ouvrage commente le *Mouniyetol maxell*, de l'Imam Kaschgari. Deux vol. in-4° de 845 pag., imprimés en 1245 (1829).

91°. Un règlement sur les vêtemens, en vingt chapitres, de la même année et sans désignation du lieu d'impression.

92°. Le petit calendrier pour l'année 1245 (1829).

93°. Un règlement sur le service de l'infanterie.

94°. " " de la cavalerie.

95°. " " de l'artillerie.

96°. " " de la flotte.

97°. *Fe'awâi Ali*, c'est-à-dire, Collection des fetwas du moufti Ali. Un vol. in-8° de 815 pag., imprimé en 1246 (1830). Cette collection est avec celle des fetwas d'Abdoulkerim-Esendi, la plus précieuse de l'Empire ottoman. Ali était moufti sous le règne de Mohammed IV, depuis 1037 (1670) jusqu'en 1084 (1673).

LIVRE LXVI.

I. — PAGE 275.

*Estratto delli Archivi di Russia per la grande e picciola
Cabarda, come erano ab antiquo, e sono fin'ora sudditi
dell' Imperio Russo.*

• L'origine di questa Nazione fu ab antiquo dall'Ukraina,
• cioè oriendi da Casaki della picciola Russia, quali di li
• passarono ad abitare vicino la Città di Russia nominata
• Terki, e si nominarono Cercassi, ovvero Cercossi, e
• doppo qualche tempo si sono allontanati due giornate di
• distanza da Terki, ed abitarono appresso il fiume Cuna
• nel luogo nominato cinque montagne grandi, qual terreno
• anco allora apparteneva alla Russia, ed erano allora tutti
• loro Christiani. In tal stato abitarono alquanti anni nel
• presaccenato luogo di cinque montagne, e da questo si
• nominarono Cercassi di cinque montagne. Nel tempo, che
• regnava S. M. Giovanni Vasilievicz Autocratore di tutta
• la Russia l'Anno 1535 li Principi di questi Cercassi con
• tutti i loro popoli si sottomisero al perpetuo vasallaggio
• della Russia, doppo di ciò li detti Cercassi per ordine di
• Sua Maestà come sudditi furono adoperati nel servizio
• militare contro i nemici dell' Imperio Russo, ed in effetto
• mostravano in varii tempi segnalati serviggi, tra gl' altri
• l'anno 1557 nel tempo della guerra dei Russi con Devlet
• Ghirei Han di Crimea, quando S. M. Tsar Giovanni Va-
• silievicz aveva mandato un Principe nominato Demetrio
• Viteneski di Nazione Polacco, che si trovava nel servizio
• di S. M. con un corpo di esercito contro lo stesso, il quale
• entrato colle forze alla Crimea, prese non anco la Città
• d'Islam Ghierma, la quale soccheggiana, asportò anche

• l'Artiglieria, che vi era dentro, e nello stesso tempo da
 • altra parte li sopr' accennati Principi Cerchesi nominati
 • Taz, Druz, e Dosibok con tutte le loro genti per ordine di
 • S. M. fecero scorrerie nelli luoghi appartenenti alla Cri-
 • mea, e presero le due fortezze nominate Temrik e Toman.
 • Sotto lo stesso Tzar Giovanni Vasilievicz il Han di Crimea
 • nominato Sahas Chirai (Schelbarghirai) con molti Tartari
 • della Crimea, e di Coban fece gran scorrerie sopra li detti
 • Cerchasi, e li prese tutti essi Cerchesi, e li trasportò al
 • Coban, ove li forzarono a farsi Mahometani, ed ivi abitare
 • per qualche anni. Si cominciò poi la guerra tra la Rus-
 • sia dall' una, e la Turchia e Crimea dall' altra, ed allora li
 • Cerchesi col' ajuto de' Calmuki sudditi Russi si rinizarono
 • tutti da Coban alle pristinae loro abitazioni, nominate cin-
 • que montagne. Dopo qualch' anni li Coban essi fecero nuo-
 • vamente sopra li detti Cerchesi gran scorrerie, e nonfian-
 • namente li disturbavano, volendoli trasportare nuovamente
 • a Coban, da tali disturbi li Cerchesi furono necessitati
 • abbandonare l'antico loro luogo delle cinque mon-
 • tagne, e trasferirsi ad abitare vicino a Terki sopra il Bucan,
 • ed il minore nominato Cabardi keb in vicinanza al fiume
 • Bucan in terreno appartenente alla Russia. Erano allora
 • due fratelli Principi famosi e primarj de' detti Cerchesi,
 • nominati Cabarda Behi, fra li quali nati diogni diviserò
 • il popolo Cerchese, ed abitavano separatamente, il mag-
 • gior fratello nominato Cabardi Beh appresso il fiume
 • Terek, e fin da quel tempo restò il nome a quei luoghi,
 • ove il maggior fratello abitò, si chiamò gran Cabarda, e
 • dove il minore, picciolo o minor Cabarda. Presentemente
 • in ambe due Cabarde li Principi Cabardesi ed altra gente
 • militare si trovano nel Mahometismo, ma li Villani, sol-
 • diti loro, tuttavia si mantengono nella fede Christiana,
 • come ne fanno piene testimonianze le chiese e Sacerdoti
 • orthodoxi, che si vedono nei loro villaggi, che danno un'
 • evidente prova della loro origine disopra accennata. Li

» Principi degl' accennati Carchesi e Cabardesi per la loro
 » perpetua fedeltà e sommissione all' Imperio di Russia da-
 » vano nel tempo di S. M. Tzar Giovanni Vasilievicz e del
 » figlio di S. M. Tzar Theodoro Ivanovicz, per ostaggi des-
 » tinate persone dei loro figli e parenti, quali se tenevano
 » sempre nella fortezza di Terki. Doppo la morte dell' Tzar
 » Theodoro Ivanovicz per mancanza di maschi della linea
 » Imperiale l'anno 1598 suo cognato Boris Godunoff si fece
 » Tzaro, ed in quel tempo detti Cabardesi non mutarono il
 » loro omaggio verso la Russia, e scambiando gl' ostaggi,
 » erano questi tratti nella fortezza di Terki, l'anno poi
 » 1605 da questi Cabardesi un Principe nominato Sunzalei
 » Beh fu mandato in Muscovia al Tzar Boris per confirmare
 » la loro obbedienza e vassallaggio alla Russia. Nel tempo
 » pure di Tzar Vasil Ivanovicz Sviscoi fu mandato espres-
 » samente dai Principi Cabardesi da Solaca, e dagl' altri
 » un deputato nominato Gardan colle lettere di conferma-
 » zione della loro obbedienza e fedeltà.

» Sotto il dominio del Tzar Michail Nodovoniez li Prin-
 » cipi possessori di tante Cabarde nominati Soloh, Chavi
 » Mirsa di Scepticon Murdar Murzu di Alcas, Cudacek
 » Mirsa di Buslucon, e gl' altri per fedeltà della loro per-
 » petua sommissione ed obbedienza fecero giuramenti sopra
 » l'Alcorano secondo il loro costume, tali giuramenti da
 » furono sottoscritti colle loro proprie mani, delle quali si
 » trova l'originale. In seguito di ciò li Cabardesi più volte
 » mandarono i loro deputati a Mosqua colle lettere di con-
 » firmazione della loro sommissione ed obbedienza per-
 » petua, oltre di queste per loro fedeltà nei tempi del Tzar
 » Michail Theodorovicz, e di suo figlio Tzar Alessio Mi-
 » chailovicz, e successivamente sotto gl' altri Monarchi della
 » Russia gl' ostaggi Cabardesi si davano nella fortezza di
 » Terki, fra li quali i più segnalati furono. 1°. Dengi Beh di
 » Gucon; 2°. Chari di Mussni; 3°. Ali di Mussni; 4°. Sultan
 » Ali di Girci Bulat; 5°. Sanlach Beh; 6°. Devlet Girci Beh;

* 7°. Islam Beh figlio di Musa. Ma nel regno della beata
 * memoria di S. M. I. Pietro primo dei Hani di Crimea si
 * praticarono grandi invasioni in ambe Cabarde. 1°. L'anno
 * 1705 da Caplan Girei Hano, il quale presentemente anco
 * e Hano, con molto esercito si fece assalto sopra li Cabar-
 * desi per saccheggiarli, ed unirli alla sua potestazione, ma
 * li Cabardesi difessisi, basterono, e scacciarono via l'esercito
 * della Crimea. 2°. L'anno 1720 Scadet Girei Hano di Crimea
 * con 40,000 esercito invase li Cabardesi per sforzarli in ogni
 * modo, che gl'obbedissero, e s'unissero a lui, ed abitassero
 * nelle parti di Cuban, e che in luogo di tributo per ogni
 * casa dassero un schiavo, e se non vollero trasportarsi a
 * Cuban, che dassero il medesimo tributo di un schiavo per
 * casa, minacciandogli di più, se non accordassero queste
 * condizioni, di rovinargli, distruggere le loro case, ed ucci-
 * dere loro stessi. Nulla di meno li Cabardesi senza far caso
 * a tali minacce gli risposero, che loro mai sono stati sotto il
 * commando del Hano, ma come che ah antiquo furono i
 * loro antenati, così presentemente loro sono sudditi della
 * Russia, e le servono fedelmente; dopo questa risposta il
 * Han della Crimea non fece altri passi, se non che abbruggio
 * alcuni villaggi, i loro formenti, e fieni nella campagna.
 * Con questo avviso fu mandato a S. I. M. dalli Cabardesi
 * Scadet Girai Sultan di Ali per implorare la loro difesa
 * contro li loro nemici, in seguito di ciò l'anno stesso S. I.
 * M. mando ordine ad Artemio Valiaski, Governatore di
 * Astrahan, che desse alli Cabardesi Fajuto nel modo se-
 * guente. Se il Han di Crimea farà invasione alli Cabardesi,
 * allora per soccorrerli dovrà mandare un numero compe-
 * tente di esercito dei Cosaki del Donai ed altri. Il detto Go-
 * vernatore di Astrahan secondo l'ordine di S. M. andò in
 * persona con sufficiente esercito verso Cabarda, et quando
 * seppe il Han di Crimea la marcia del Governatore con
 * tutto il suo esercito, subito si ritirò di là, e così li Cabar-
 * desi si liberarono da tal invasione. Dopo la ritirata del Han

• della Crimea li Cabardesi, nata fra loro qualche lite, da
 » detto governatore fu composta; li Cabardesi poi per con-
 • firmazione dei loro primi giuramenti guitarono di nuovo
 • in presenza del Governatore, di esser soggetti alli com-
 » mandì di S. M. I. di morare in pace, e servire fedelmente
 » all' Imperio Russo, in fede di che mandarono gl'ostaggi
 » nella Città di Terki. ove sin'oggi di si mantengono mu-
 » tando solo le persone. »

II. — PAGE 279.

Il est à regretter qu'Andréossy, dans son excellent ouvrage (Constantinople et le Bosphore, Paris 1820), n'ait pas donné plus de détails sur l'utilité hydrostatique de cet ancien aqueduc des Romains, et surtout qu'il n'ait pas expliqué l'usage de ces piliers si fréquemment interrompus et répétés à de petites distances. Au premier coup d'œil, on serait tenté de croire que ces piliers étaient sans but et ne pouvaient en aucune façon augmenter la force de l'eau, puisque le volume d'eau qui monte et descend alternativement dans un conduit muré ne peut dans sa chute gagner plus de force qu'il n'en a perdu en montant; cependant il se présente trois circonstances qui démontrent l'utilité de ces piliers et qui la mettent hors de doute là où une gorge sépare deux hauteurs voisines. D'abord l'eau, en se précipitant à travers des tuyaux de conduite, dégage de l'air, et ce dégagement a le double inconvénient que la masse d'eau est gênée dans son mouvement et qu'elle s'altère et devient impotable. Le pilier obvie à ce dernier inconvénient par le bassin ouvert placé sur la cime, où l'eau peut se combiner de nouveau avec l'air. En second lieu, ce même bassin, dont la masse d'eau pèse de tout son poids sur la colonne d'eau qui se précipite en bas, augmente par cela même la force de cette dernière : car à sa

gravitation naturelle vient se joindre la force de la pression du volume d'eau contenu dans le bassin; enfin ces piliers d'eau offrent l'avantage incontestable que l'eau placée dans les bassins ouverts se combine plus facilement avec l'air, que si cet air lui était communiqué au moyen de ventouses, comme cela se pratique dans les conduits souterrains; « ils servent, dit M. Andréossy, à la fois de ventouses et, comme on le verra plus bas, de châteaux d'eau pour des fournitures latérales, régulières ou accidentelles, ce que ne peuvent faire les siphons renversés qui se trouvent au-dessous de la ligne de pente. » L'avantage de ces bassins ouverts surpasse peut-être celui de l'augmentation de force; mais, en aucun cas, on ne saurait comprendre l'utilité qui peut résulter de la multiplication de ces piliers à de si petites distances. En effet, cette fréquente répétition paraît appartenir aux constructeurs turcs qui, en voyant de semblables piliers chez les Byzantins, s'imaginaient devoir les multiplier à l'infini pour ajouter à la beauté et à la solidité de l'aqueduc. Mais si, comme il paraît, le plus grand avantage de ces piliers consiste à mettre l'eau continuellement en contact avec l'air, ce but est parfaitement atteint par un seul pilier placé dans les terrains bas, sans qu'il soit besoin d'en élever plusieurs. Pline lui-même ne s'explique pas clairement lorsqu'il dit : *si longiore tractu veniet, subeat crebra descendatque, ne liberamenta percant.*

III. — PAGE 291.

Malgré sa longueur, nous croyons devoir donner ici en entier le rapport sur cette bataille et sur la délivrance de Bagdad, d'abord parce qu'il jette une vive clarté sur les localités, ensuite parce qu'il est presque la copie exacte d'un rapport turc qui paraît avoir été traduit du français et que nous avons cités parmi les sources de ce volume.

Copie d'une lettre écrite à S. E. Mons. le Marquis de Ville-neuve, le 10 août 1733, par le sieur Jean Nicodem, médecin de Topal Osman-Pascha.

Monseigneur,

C'est par les ordres de Topal Osman-Pascha, généralissime de l'armée ottomane contre les Persans, que je me donne l'honneur de présenter aujourd'hui mes très humbles respects à V. E. Ce serasker a une si grande affection pour V. E., et il est si fortement attaché au Roi très-chrétien, qu'il ne se passe aucun jour qu'il ne parle de l'amitié qui règne entre V. E. et lui, et qu'il ne donne des applaudissemens au gouvernement de France; et comme il est persuadé de l'intérêt que prend la nation française à tous les événemens heureux et malheureux qui peuvent arriver à cet empire, il m'a ordonné de vous envoyer la relation suivante, et il désire que V. E. la fasse traduire en langue turque; qu'elle en fasse donner une copie à son fils, qui est Salahor da Grand-Seigneur, et qu'elle envoie ici une autre traduction de cette même relation pour la communiquer à un autre de ses amis. Si V. E. veut bien avoir cette attention, elle obligera véritablement le serasker, et elle me fera une grâce particulière en donnant à Topal Osman une preuve de l'exactitude avec laquelle je lui ai obéi, surtout si V. E. veut bien lui rendre témoignage de ce que je viens vous rapporter de ses sentimens pour vous.

Le 9 de juin, pendant que le temps était extrêmement sec, on vit à Mossoul une image, à laquelle les savans donnèrent en ture le nom d'*Idlus*. Cet événement fut regardé comme extraordinaire, parce que pareille chose n'arrive jamais ici dans cette saison. Cette image était de figure

ovale, également obscure dans toutes ses parties dans le principe. Elle s'éclaircit ensuite insensiblement, et devint tout-à-fait brillante au milieu. Les extrémités tout autour demeuraient cependant ténébreuses, surtout du côté qui regardait la Perse. Cette image partit dès le septentrion et s'avança du côté de l'orient. Du milieu de l'obscurité du côté droit et de la partie orientale, on vit tomber une étoile assez brillante, descendant obliquement vers la Perse. Ensuite cette nuée s'étant ouverte, forma une figure différente. Puis, la partie venant à diminuer insensiblement, on la vit dans l'air pendant l'espace d'une heure, parfaitement bien colorée et distinguée.

Les savans tâchèrent d'abord d'expliquer ce phénomène, en disant qu'au commencement de la guerre, la terreur s'empara des esprits de part et d'autre; mais que, de même que la nuée s'éclaircit peu à peu, on revint aussi de son appréhension et on reprit courage. La chute de l'étoile fut regardée comme le présage de la mort d'un grand personnage persan. La figure de la nuée avec la queue resplendissante fut expliquée comme une marque que les Persans seroient sur le point de remporter la victoire; mais cette queue s'étant ensuite évanouie, et n'étant plus resté que la figure double qui ressemblait assez à un fer à cheval de côté de l'Empire Ottoman, on jugea que cela signifiait que la victoire se déclarerait pour les Turcs. L'événement a en quelque manière confirmé cette explication.

Après avoir passé la rivière à Mossoul, Topal Osman reçut un exprès de Constantinople, qui lui apporta un Cattachéris ou commandement impérial, où le G. S. lui donna le titre d'*Alter Ego* ou *Secundus a Rege*. Quoique cette nouvelle distinction semblât relever la dignité de Topal Osman, il n'y eut pour cela aucun changement dans ses manières. Il traitait auparavant tous les soldats comme ses frères, et il les regardait comme ses enfans. La façon dont il agissait envers les personnes du sort le plus inférieur, lui avait tellement

attiré tous les cœurs, que l'on disait communément que ses paroles et ses manières étaient de fortes chaînes, qui lui avaient attaché ses ennemis mêmes, supposé qu'il en eût eu dans ses troupes.

Quand Topal Osman fut arrivé à Kerkouk, il reçut un exprès du général persan avec une lettre, dans laquelle celui-ci, par une espèce de raillerie, l'exhortait à se presser de jour en jour davantage, et le priait, s'il avait quelque dessein funeste contre les Persans, de s'en désabuser. Tahmas Kouli-Khan ajoutait que Bagdad était déjà entre ses mains; mais que cela ne le satisfaisait pas encore; que son dessein était d'aller jusqu'à Constantinople; et qu'ainsi il fallait nécessairement qu'ils se rencontrassent en chemin, et qu'ils fissent une campagne ensemble. Topal Osman dit, pour toute réponse, que Tahmas Kouli-Khan devait savoir que le général de l'armée ottomane était boiteux, infirme, vieux, et qu'ainsi il ne pouvait marcher qu'à pas lents; étant d'ailleurs malade, et ayant le corps criblé de blessures, qu'il avait eu l'honneur de recevoir en défendant la patrie.

Depuis ce jour-là, tous les espions persans qui furent pris et amenés à Topal Osman, furent tous, par ses ordres, mis en liberté, et renvoyés à Tahmas Kouli-Khan par le serasker, qui ne manquait jamais de leur dire : « Dites à votre commandant, que je ne marche que cinq ou six lieues par jour; je ne puis pas faire davantage; je le prie de m'excuser si je seconde si mal son impatience; j'ai cinq doigts à une main, mais ils sont tous inégaux entre eux. »

En partant de Kerkouk, il forma le dessein de s'approcher du Tigre le plus tôt qu'il pourrait, pour marcher ensuite le long de ce fleuve. Il y était déterminé par trois raisons; premièrement, pour mettre l'armée à portée de ne pas manquer d'eau, et d'éviter les déserts sablonneux, où le défaut d'eau aurait infailliblement affaibli ses troupes; en second lieu, parce qu'en s'appuyant sur la rivière, l'avantage de ce poste lui valait un corps de troupes dont il aurait été obligé de

couvrir sa droite, s'il avait pris un autre chemin; et enfin, pour recevoir et défendre plus aisément les bateaux qui portaient de loin les munitions de bouche qui lui étaient nécessaires, tout le pays au-delà du Tigre jusqu'à Bagdad ayant été ravagé par les Persans.

A vingt-huit lieues de distance de Kerkouk, il commença donc à côtoyer le Tigre, et voulut que l'armée marchât avec plus d'ordre qu'auparavant. — Il donna le commandement de l'avant-garde à Polat-Pascha, et celui de l'aile gauche à Ibrahim-Pascha; Rcevan-Oglou fut destiné pour commander quelques troupes qu'il fit marcher plus loin pour couvrir la gauche de l'armée. Memiche-Pascha eut le commandement de l'arrière-garde, et Sélim-Pascha avec d'autres Paschas à deux queues furent placés au corps de l'armée. Le train de l'artillerie consistait en soixante pièces de canon de trois jusqu'à douze livres de balle, qu'il ne voulut point distribuer. L'avant et l'arrière-garde n'étant chacune que de six cents hommes, il se trouva des gens dans l'armée, qui disaient qu'elles n'étaient pas assez fortes, et qu'il leur aurait fallu donner des canons; mais Topal Osman ne jugea pas à propos de répondre à ces raisonneurs. Il y en avait d'autres qui le blâmaient de ce qu'il donnait trop légèrement aux espions persans la liberté de s'en retourner, puisque ces gens-là ne manquaient pas, disaient-ils, d'instruire l'ennemi de tout ce qui se passait dans l'armée ottomane. Le vieillard se prit à rire en entendant ces paroles, et le soir il dit à une personne de confiance, qu'il était sûr qu'en affectant cette simplicité, il remporterait la victoire; qu'il savait bien taire ce qu'il voulait tenir secret, et il ajouta, en parlant de soi-même : « Je suis un vieux renard à la guerre; soyez seulement attentif à ce qui se passera, et vous verrez. »

A trente-quatre lieues de distance d'Eersik, un envoyé de Tabmas Kouli-Khan arriva à l'armée ottomane, et déclara à Topal Osman, que le général persan était prêt à donner bataille et qu'il remettait au général turc le choix du lieu,

soit qu'il voulût qu'elle se donnât en pleine campagne ou ailleurs. Topal Osman retint cet envoyé, lui disant qu'il porterait lui-même la réponse. Il le consigna cependant à Kara Polat-Pascha, qui commandait l'avant-garde, avec ordre de le laisser aller quand il commencerait à découvrir l'armée ennemie. Ce jour-là, Topal Osman parut être dans le dessein d'abandonner cette simplicité qu'il avait affectée jusqu'alors; mais, pour mieux cacher les dispositions qu'il trouvait nécessaire de faire dans son armée, il ordonna que tous les soldats eussent à se rendre à leurs étendards, et que les capitaines se tinsent à leur poste.

Il envoya de plus trois cents hommes à la découverte, avec ordre d'observer exactement toutes les manœuvres des Persans : il réglait la marche de l'armée pour le lendemain et l'endroit où elle devait aller camper; et afin que l'ennemi se persuadât qu'il suivrait toujours la même méthode, et qu'il ne ferait point d'autres dispositions que celles qui avaient déjà été réglées, il défendit encore de retenir aucun espion qui en pût instruire Tahmas Kouli-Khan.

Le 17 juillet, plusieurs de ces trois cents que le Serasker avait envoyés pour prendre langue, retournèrent à notre camp, et donnèrent avis que les Persans, sortis de leurs lignes et des châteaux qu'ils avaient fait construire devant Bagdad, n'étaient éloignés que de dix lieues, et que la bataille se donnerait peut-être le 19. Alors Topal Osman tint conseil, et déclara qu'il était temps de quitter cette façon d'agir simple qu'il avait observée, et d'avoir recours aux ruses militaires. « Vous verrez, ajouta-t-il, quelle utilité » je tirerai de la méthode que j'ai suivie de renvoyer les es- » pions et de ne point cacher à l'ennemi les dispositions que » j'avais faites. » Sachez, en premier lieu, que les Persans tomberont sur nous, fatigués de leurs marches, lorsque nous nous sommes un peu reposés dans notre camp. 2^e Les ennemis croiront, sur les avis qu'ils auront eus, que notre avant-garde et notre arrière-garde ne sont chacune que de six mille

hommes, et d'abord ils tomberont avec fureur sur ces deux corps, croyant de les pouvoir expédier tout d'un coup, pour donner ensuite au corps de l'armée, qui sera épouvanté par la défaite des autres troupes, mais je m'en vais faire en sorte qu'ils y trouveront plus de résistance qu'ils ne s'imaginent.

3^e Nos *conacs*, ou marches, ayant toujours été à peu près de la même longueur, ils se persuaderont qu'elles le sont encore.

4^e Comme ils sont obligés de marcher en ligne oblique, au lieu de dix lieues de chemin, ils en auront plus de douze.

5^e Il ordonna de faire la garde exactement autour du camp, et que l'on n'en laissât sortir personne sous peine de mort; ce qui n'avait pas été pratiqué jusque-là; et il le fit, pour que l'ennemi ne pût être informé de ses dispositions.

6^e Il ne désigna plus d'avance aucun endroit pour le campement, et il défendit même de publier le lieu où l'on irait; mais que tout fût prêt pour exécuter les premiers ordres qui se donneraient sans s'embarrasser du reste.

7^e Il détacha le *kouliayasi*, ou lieutenant-général des janissaires, du corps de l'armée où il avait toujours été, et le fit marcher à une lieue de distance devant l'avant-garde, qui était à environ trois lieues du corps de l'armée.

8^e Il envoya ordre au commandant de l'arrière-garde de ne pas rester à une grande distance du camp, et de n'en être éloigné tout au plus que d'une lieue.

9^e Il fit avertir Rescevan-Pascha de s'approcher un peu du camp.

10^e Comme le vent du nord avait soufflé pendant vingt jours consécutifs et que vraisemblablement il continuerait encore le jour de la bataille, Osman-Pascha ordonna d'avoir grand soin de ne pas laisser gagner à l'ennemi le dessus du vent, tant par rapport à la poussière que par rapport à la fumée, ce qui ne fut pas d'un petit avantage.

11^e Il recommanda à ses troupes de ne pas s'éloigner de la rivière, pour la conservation de laquelle il avait employé près d'un mois à faire une route qu'il aurait pu faire en moins de neuf jours, s'il avait pu se résoudre à quitter les avantages qu'elle donnait.

12^e Il feignit d'avoir reçu un courrier d'Ahmed-

Pascha qui lui donnait avis que dix mille cavaliers s'étaient sauvés des châteaux des Persans et que deux mille offraient de se rendre, et que Tahmas Kouli-Khan faisait des propositions de paix ; cette ruse servit beaucoup à donner du courage aux soldats ; enfin, il fit répandre dans l'armée le bruit que le lendemain il devait recevoir beaucoup de munitions de bouche sur des bâtimens appelés *Kelek* (ce sont des espèces de radeaux soutenus par des outres remplies d'air et qui avaient de la peine à avancer alors, parce que les eaux du Tigre étaient très-basses en plusieurs endroits), et il fit encore publier que les troupes qu'on attendait d'Égypte et de la Romélie, devaient arriver dans la nuit.

Le 18 au matin, à la pointe du jour, l'armée décampa et ayant marché cinq heures, elle vint camper au bord du Tigre. Le même soir, à une heure de nuit, on reçut la nouvelle que l'armée persane n'était éloignée que de cinq lieues, et que peut-être, en marchant la nuit, elle se trouverait de bon matin à la vue de l'armée ottomane, qui, s'étant fatiguée de ses marches, aurait infailliblement le dessous dans le combat. Topal Osman ayant convoqué le conseil, dit à ceux qui étaient présens que la fatigue serait au moins égale des deux côtés, et peut-être qu'elle serait encore plus grande du côté des Persans, qui auraient marché la nuit pendant que les Turcs s'étaient reposés dans leur camp ; Tahmas Kouli, ajouta-t-il, compte sur une chose, et moi j'en pense une autre. Dans la nuit, Topal Osman détacha vingt-cinq mille hommes pour renforcer l'avant-garde, et autant d'autres pour l'arrière-garde, disant que c'était là un coup auquel Tahmas Kouli-Khan ne s'attendait pas, donnant à chacune douze canons. Il ordonna à Polat-Pascha, qui commandait l'avant-garde, de se mettre en marche à la pointe du jour et de s'avancer à pas lents pour ne pas fatiguer les troupes, et qu'à sept heures du matin il commencerait à s'étendre pour former un grand front avec le koukhiyasi qui était à une heure de chemin au-delà de lui, et auquel le Serasker fit

aussi donner dix pièces de canon. Il donna en même temps ordre à Memiche-Pascha, commandant de l'arrière-garde, de se rendre à la hauteur de l'armée. Il rappela pareillement Resevan-Pascha, qui côtoyait la gauche de l'armée, et lui donna huit pièces de canon, et quinze autres à Ibrahim-Pascha; en sorte que ces deux généraux avec leur troupes formèrent l'aile gauche de l'armée, et Topal Osman se mit lui-même au centre, avec le reste de son monde.

Le 19 au matin, le seraker, après avoir dormi fort tranquillement toute la nuit, me fit appeler et me dit qu'il souhaitait que je lui fisse prendre quelque confection qui lui donnât des forces; je le lui refusai, parce qu'ayant un tempérament extrêmement chaud, toutes sortes de confectiions et de cordiaux ne pourraient que lui être nuisibles dans un temps où il serait encore plus échauffé par l'ardeur du combat; je lui conseillai au contraire de ne prendre que de l'eau pure, dans laquelle il mêlerait quelques graines de melons; et il se conforma à mon avis, à son ordinaire. Après qu'il eut fait ses prières, je le vis monter à cheval, ce qu'il n'avait pas fait pendant la route, étant toujours allé en litière depuis le jour qu'il était sorti de Diarbekir. Je ne puis attribuer cette force qu'à l'ardeur militaire de ce commandant, et je la regardai comme un feu qui, auparavant, quoique bien allumé, était néanmoins caché sous des cendres, lesquelles ayant été emportées, le feu se montra tel qu'il était. Je vis à cheval un homme qui, auparavant, était tout courbé d'infirmités et de blessures de coups de fusil et de sabre qu'il avait reçues à la guerre, et dont plusieurs avaient été mal traitées par les médecins. Je le vis comme un jeune homme, le sabre à la main, ses yeux et son visage étincelant; il courait de rang en rang, voulant tout voir et examiner par lui-même, et donnant ses ordres avec une présence d'esprit admirable.

Après avoir rangé l'armée en bataille, il s'avança vers l'ennemi à huit heures du matin. On entendit d'abord les

canons de l'avant-garde, qui fut la première attaquée par l'armée persane; et, presque en même temps, on entendit aussi l'artillerie de l'arrière-garde, où donnèrent vingt mille Persans, armés de jaques de maille et de casques. La bataille continua depuis, et dans une heure on apporta au serasker trois cents têtes de Persans. Topal Osman s'approchait cependant de la rivière, où il posa un corps de réserve de vingt mille hommes, qui s'y retranchèrent à la hâte, et, pour animer les soldats et les travailleurs à faire leur devoir, il leur fit distribuer de l'argent. Dans ce temps-là, on vit paraître un grand corps de troupes d'environ cinquante mille hommes, où se trouva Tahmas Kouli-Khan en personne. Ils en virent aux mains avec Ibrahim-Pascha, Rescevan Oglou, Selim-Pascha et les troupes que commandait le serasker, lequel ne pouvant se contenir, entra deux fois dans l'armée ennemie, qui fut combattue avec tant de fureur, que cette ligne fut mise en désordre et obligée à plier. D'un autre côté, les Persans firent un grand ravage dans la milice du koulkiasji, quoique à la fin ce lieutenant-général remit ses affaires. Topal Osman crut alors avoir remporté la victoire; mais dans un moment les choses changèrent de face. Les Persans, revenant aux combats, firent de nouveaux efforts, qui eurent tant de succès, qu'en peu de temps ils enlevèrent trois pièces de canons à Polat et à Ibrahim-Pascha; ils repoussèrent encore le koulkiasji, et pénétrèrent jusqu'au poste de Memis-Pascha, au bord du Tigre. Le serasker, examinant ces mouvemens, ramena ses troupes en leur disant : « Courage, mes enfans! ceci n'arrive pas par la faiblesse de notre armée; c'est sans doute quelque trahison qui nous a été faite; voyons si les Kurdes n'ont pas lâché pied. » Dans le temps qu'il proférait ces paroles, arriva un exprès de Memis-Pascha, qui venait faire savoir au serasker, que deux mille Kurdes avaient pris la fuite dans le fort du combat. Alors Osman-Pascha fit avancer son corps de réserve, et remédia si promptement aux désordres qui venaient d'arriver, que les

ennemis furent repoussés à leur tour. Les Ottomans regagnèrent l'artillerie qui avait été prise, et le terrain qui avait été perdu. Tout commença dès lors à aller de mieux en mieux, et après neuf heures d'un combat opiniâtre, les Persans prirent la fuite, laissant au champ de la bataille tous leurs canons, cinq cents chameaux avec des ambares (ce sont de petites pièces de campagne qu'on charge sur le dos de ces animaux). Parmi leurs canons, il y en avait quatre de trente livres de balle, six de quinze, et huit de neuf; ils en enterrent quelques autres, et on fait des recherches pour les retrouver. Le nombre des fusils qu'ils perdirent est très grand, et l'on ne saurait compter les arcs et les flèches dont il y avait des chameaux chargés. Ils abandonnèrent leurs pavillons et toutes leurs munitions de bouche, tout leur grain et une grande quantité de fruits, comme des oranges, citrons, et des confitures; en sorte que l'armée ottomane se trouva tout d'un coup enrichie. On y trouva presque tous leurs chevaux et leurs mulets de charge qui furent laissés au pillage des soldats, dont les uns en prirent trois, les autres cinq, etc. En un mot, il suffit de dire qu'ils ont tout perdu, drapeaux, tambours, trompettes, etc. Les généraux turcs ayant reconnu que les Persans, après avoir fui pendant quatre heures, pourraient avoir dessein de se rallier, et de se retirer dans les châteaux, qu'ils avaient construits aux environs de Bagdad, le serasker trouva à propos de rassembler ses troupes et de les faire camper en ordre. Il convoqua les principaux officiers, dont le nombre était très considérable et lorsqu'ils furent tous ensemble à sept heures du soir, ils se félicitèrent réciproquement, et reconnurent avec plaisir qu'il n'y en avait pas un qui fût blessé seulement de la piqure d'une aiguille. Le serasker les remercia de ce qu'ils avaient si bien secondé ses intentions, il les embrassa tendrement en répandant des larmes de joie, et leur racontant qu'il lui était arrivé deux fois d'être obligé de descendre de cheval avec une débilité de cœur si grande, qu'il donnait à peine

quelque signe de vie, mais qu'un quart d'heure après, ses forces étaient revenues, il était remonté à cheval, se disant toutes les deux fois, faudra-t-il que Tahmas Kouli-Khan gagne la victoire, etc.; qu'Osman-Pascha soit réduit à prendre la fuite comme un poltron? Non! cela n'arrivera pas; il faut vaincre ou mourir l'épée à la main et répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le souverain et pour l'état.

Toute la soirée et le jour suivant, 20 de juillet, furent employés à régaler les soldats pour leur faire reprendre des forces, à faire panser les blessés, qui se trouvèrent au nombre de huit cents. On massacra cinq cents Persans qui avaient été pris, et l'on fit le dénombrement des jeunes gens qui avaient été faits prisonniers au nombre de trois mille. Sur les huit heures du soir, dans le temps qu'on délibérait sur la manière dont on marcherait vers les châteaux des Persans pour les aller attaquer, cinq begs, chefs des cinq villes des Curdes, arrivèrent au camp, et affirmèrent avec serment qu'ils avaient vu Tahmas Kouli-Khan prenant la fuite vers la Perse, seulement avec trois cents chevaux, et qu'on pourrait en apprendre davantage par deux Persans qu'ils avaient faits prisonniers en chemin. On les fit amener, et ils dirent que Tahmas Kouli-Khan s'était sauvé de la manière que nous venons de rapporter, qu'il était dangereusement blessé d'un coup de fusil qui lui avait traversé la poitrine et était sorti au-dessous du foie; qu'il avait outre cela deux coups de sabre à la tête, assez légers, et un coup de massue à l'oreille droite. A cette nouvelle, on fit une décharge de toute l'artillerie et de la mousqueterie. Six mille Persans, qui étaient de l'autre côté du Tigre, attendant que les musulmans fussent battus et mis en fuite pour venir ensuite piller leur camp, voyant qu'ils ne pouvaient plus compter sur le butin qu'ils s'étaient promis, s'enfuirent eux-mêmes, partie du côté de Bagdad, et l'autre partie du côté de la Perse. On ne pouvait pas encore savoir le nombre des morts; mais le lendemain l'armée ot-

tomane ayant passé sur le champ de bataille pendant l'espace de cinq heures, on voyait les cadavres les uns sur les autres. Polat-Pascha assure que de vingt mille hommes qui l'avaient attaqué, il en est échappé fort peu. Pour ce qui est de Memis-Pascha, le fait est évident ; on croit pour certain qu'il est mort environ quarante mille Persans et dix mille musulmans ; qu'il y a eu sept khans, ou généraux persans, de tués, et qu'il n'y a pas eu un seul visir de blessé.

Le 22, au matin, on se mit en marche, et, après avoir marché six heures de suite, on campa et on envoya un courrier à Ahmed-Pascha, commandant de Bagdad, qui tenait encore les portes de la ville fermées. Celui-ci, ayant reçu la nouvelle de la victoire de l'armée ottomane, sortit de la place, et, ayant coupé le pont que les Persans avaient construit sur le Tigre pour la communication d'un château à l'autre, il tailla en pièces environ six mille Persans qui y étaient encore. Le même jour, ce commandant envoya son defterdar à Topal Osman-Pascha pour le féliciter sur la grande victoire qu'il venait de remporter.

Le 23 juillet, après quatre heures de marche, nous campâmes à la vue des châteaux et des tours fabriqués par les Persans. Peu de temps après notre arrivée, Ahmed-Pascha se rendit au camp, avec Kara Moustapha-Pascha et Ahmed-Pascha kiaja et un autre pascha à trois queues, qui, après un court entretien et des complimens réciproques, se retirèrent dans la ville.

Ces châteaux, dont nous avons déjà souvent parlé, sont à trois lieues de Bagdad, bâtis, l'un à la droite, et l'autre de l'autre côté du fleuve. Chaque château est environné de murailles à trois côtés, car du quatrième côté qui regarde le Tigre, il n'y en a point, pour mieux découvrir la rivière et empêcher le passage des vivres. Elles sont de mottes de terre cuites au soleil ; elles ont six pieds d'épaisseur sur huit à neuf pieds de hauteur, et chaque côté est de mille cinquante à douze cents pieds de longueur. Chaque château a

trois portes; une du côté du septentrion entre deux tours, l'autre au levant, et la troisième au midi, pareillement munies de leurs tours, outre les autres qui sont aux angles pour flanquer les courtines. Ces tours sont hautes de trente-six pieds, et à chaque angle qui est entre la distance des châteaux à la porte, il y a encore une autre tour; et tout autour, il y en a encore vingt autres qui semblent ne faire qu'un corps avec les châteaux.

En dehors des tours, il y a deux fossés très profonds qui sont à une assez grande distance des châteaux. Outre cela, dans toute la campagne à l'entour, on compte encore deux mille sept cents tours éloignées l'une de l'autre d'une portée de fusil, et capables de contenir un canon de douze livres de balles et trente personnes; et à la seconde sentinelle trente autres, ce qui fait soixante personnes par tour. Votre excellence peut considérer à présent quel dessein peut avoir eu Tabmas Kouli-Khan en faisant construire tant de tours. Tous les habitans de la Perse n'auraient pas suffi pour les remplir; au reste, il n'y a rien de particulier dans ces châteaux.

Il avait encore fait élever trois autres châteaux assez éloignés de la rivière, parfaitement carrés. Outre cela, il avait fait bâtir une forteresse dont les murs étaient de quatre-vingts pieds de hauteur, et qui outre cela était entourée d'un fossé et flanquée de bastions aux angles. Il y avait sur chaque bastion trois canons. Cette forteresse était auprès de la mosquée d'Imam Azem, et il y avait dedans quatre moulins; le tout bâti avec beaucoup de propreté.

Je n'ai pas pu, monseigneur, faire de plus grandes observations, parce qu'à seize heures de Bagdad, du côté où s'est donné la bataille, on ne trouve autre chose qu'un pays rempli de cadavres, et tous les jours on rencontre encore des morts cachés dans les jardins, des blessés, des gens prêts à expirer de faim et de soif; les soldats musulmans sont las d'en tuer un si grand nombre.

Le 24 juillet, Topal Osman-Pascha alla visiter Almed

Pascha, gouverneur de Bagdad. Lorsqu'il entra dans la ville, il ne voulut ni tambours, ni artillerie, ni trompettes, ni recevoir aucune autre marque d'honneur, disant que c'est à Dieu seul que cette victoire devait être attribuée, non à lui, ni aux soldats, puisque en effet, ajouta-t-il, si le superbe Tahmas Kouli-Khan s'était renfermé dans les châteaux, nous aurions été obligés de prendre la fuite, la faim seule nous y aurait forcés sans aucune autre raison, puisque nous n'avions plus de vivres que pour deux jours, que ceux de Diarbekr et de Mossoul n'étaient pas encore arrivés, et que l'eau de la rivière n'était pas capable de nous soutenir; au lieu qu'aujourd'hui, nous nous nourrissons aux dépens des Persans, et que nous n'aurions trouvé des vivres ailleurs à aucun prix. Topal Osman entra à Bagdad sans cortège, aussi peut-on dire qu'il entra plutôt dans un sépulchre que dans une ville, puisque on n'y voyait dans les rues que des monceaux de morts, des gens qui n'avaient plus qu'un souffle de vie, et des milliers d'agonisans. Les Persans avaient paru devant Bagdad dans le mois d'octobre 1732 et le premier janvier suivant, Tahmas Kouli-Khan y était arrivé lui-même avec cent vingt mille hommes. Depuis ce temps-là, les portes ont été fermées, et la ville n'avait plus reçu aucun secours. On comptait cent dix mille hommes morts de faim pendant le siège, desquels on en avait jeté vingt mille dans le fleuve, les autres étaient dans les rues et l'infection qu'ils causaient n'a pas peu contribué à diminuer le nombre des habitans. Il n'y avait plus dans Bagdad que trente-cinq chevaux, tous les autres étaient morts ou avaient servi à nourrir les habitans. Les chiens, que les musulmans ont d'ailleurs en horreur et qu'ils ne touchent presque pas de peur de se rendre impurs, aussi bien que les chats, étaient regardés comme les alimens les plus délicieux. Le pain se vendit dix piastres l'ocque, et la chair de chevaux et de chameaux cinq piastres. Il y resta peu d'enfans, la famine ayant forcé leurs propres parens à les tuer et à les

manger pour se nourrir. Enfin les choses étaient venues à un tel état de misère, que cinq jours avant la délivrance de la ville, les soldats qui gardaient les portes, avaient voulu livrer leur commandant Ahmed-Pascha, lié et garotté à Tahmas Kouli-Khan, mais la Providence en avait décidé autrement, et avait voulu rabaisser l'orgueil du plus superbe de tous les hommes. L'ambition l'avait fait sortir de la Perse, l'orgueil l'avait fait sortir de ses châteaux, et le péché l'a précipité comme un autre Lucifer, et l'a réduit dans l'état d'abaissement où il se trouve aujourd'hui.

Après avoir demeuré huit jours campés à deux lieues et demie de Bagdad, nous avons été obligés de décamper, pour ne pas mourir de faim, et de prendre le chemin le plus court pour aller à Kerkouk; et nous sommes à présent dans un lieu nommé *Tus-Kurmati*, ville assez grande, mais entièrement ruinée par les Persans, qui ont fait la même chose partout où ils ont passé, en coupant les arbres, abattant les maisons, violant les femmes et les filles et faisant une infinité d'esclaves des deux sexes.

L'armée ottomane est présentement divisée en trois parties. Polat-Pascha a pris sa route du côté de la Perse, Memis-Pacha a pris un autre chemin, et le serasker marche lui-même du côté de Kerkouk pour s'approcher des confins et y attendre les ordres de la Porte.

Je prie Votre Excellence de me pardonner le mauvais style de cette lettre, et les fautes dont elle est remplie, ayant été obligé de l'écrire en trois heures pour ne pas manquer l'occasion de celui qui doit la porter. Je finis en priant Votre Excellence de ne pas oublier un de ses plus humbles serviteurs, etc.

IV. — PAGE 515.

Relazione della marcia delli Tartari intrapresa per passar in Persia, l'anno 1753.

« Già è noto non solo alla Fulgida Porta Ottomana, ma
 « anco a tutto il mondo in che maniera il residente Nepluieff
 « dell' Imperio di tutte le Russie fece le sue protestazioni,
 « prima da se stesso nei primi giorni di marzo di questo
 « anno 1753, e replicate poi per ordine di sua Maestà Impe-
 « riale. Lo stesso fece al chan della Crimea il Sigr. Gene-
 « rale Conte di Veisbach, che ha il comando sopra gli
 « eserciti che sono nella Ukraina, dichiarando le sue pro-
 « testazioni per sua lettera mandatagli espressamente con un
 « ufficiale. Istessamente avevano protestato anco gli altri
 « signori generali, che comandano appresso il mar Caspio,
 « scrivendo piu volte al sopradetto Chan ed al Sultan Fet-
 « ghirei di Cuban, serasker degli eserciti Tartari, e nomi-
 « namente :

« A 21 di aprile dell' anno corrente fù mandato dalla for-
 « tezza di Santa Croce dal Sigr. General maggiore Erop-
 « kin un Esaul, che si chiamò Abramo Basmanof a Cuban
 « dal Sultano Fetighirei, al quale aveva scritto detto Sigr.
 « General maggiore, che egli si astenesse di intraprendere la
 « marcia per la Persia, che ha intenzione di fare per le terre
 « di S. M. I. e con ciò non porgesse occasione d'interrom-
 « pere la pace perpetua; dichiarandogli espressamente che
 « non gli sarà permesso il passaggio cogli eserciti per le
 « terre di S. M. I. e tutti i popoli appartenenti all' Imperio
 « Russo saranno difesi. Lo stesso giorno scrisse sopradetto
 « General maggiore al chan della Crimea, protestandogli,
 « che disistesse di far marciare gli eserciti Tartari per gli
 « stati dell' Imperio Russo, dichiarando che in maniera al-

* cuna non se gli permettera il passo. 24. Maggio fu scritto
 * al Sultan Fetighirei dal Sigr. General luogotenente prin-
 * cipe di Ghessengomburch (Hesse-Hombourg), che è
 * comandante in capite degli eserciti di S. M. I. che si
 * trovano appresso il mar Caspio, che quel Sultan assolu-
 * tamente non si avvicinasse alli confini dell' Imperio Russo;
 * poiche non gli sarà permesso il passaggio colle trupe ar-
 * mante; per altro se egli, non facendo conto delle sue pro-
 * testazioni ed amichevoli dichiarazioni, entrerà nelle terre
 * Russe, sarà trattato colle armi da nemico; raccomandand-
 * * egli appresso riferire di queste sue protestazioni al chan
 * * di Chrimea, e che il detto Sultan Fetighirei omniamente
 * * abbandonasse l'intrapresa marcia. Ordinò pure al messo,
 * * che gli dicesse volcamente; che se egli passera il fiume Terek,
 * * sarà considerato come nemico. Al qual fine furono mandate
 * * non poche truppe alle città Grehenski. 27. Maggiodetto Ge-
 * * neral maggior riceve dal Sultan Fetighirei una lettera, in
 * * risposta, qual conteneva, che la marcia non puo esser abban-
 * * donata, dichiarando, che egli in ogni maniera la deve in-
 * * traprendere per ordine della Fulgida Porta, alla quale per
 * * rappresentazione della stessa Fulgida Porta fosse stata accor-
 * * data dalla Corte dell' Imperio Russo: perciò indispensabil-
 * * mente egli passera per le terre della M. S. e che il Sigr. Erop-
 * * kin non gli potrà proibire, e se per fortunase gli vorrà oppore,
 * * allora egli adoprerà i suoi mezzi possibili, ed a tutto costo
 * * procurerà passare. Frattanto fu ricevuto l'avviso, che detto
 * * Fetighirei, avuta notizia delle truppe Russe, che furono
 * * disposte appresso le sopradette città, non andò verso quelle,
 * * ma più soprà, e che subornò un principe di Cecen suddito
 * * dell' Imperio Russo, per il Sigr. General maggiore Erop-
 * * kin colle truppe ritornando dalle dette Grehenski, si
 * * fermò appresso il fiume Bela, ove venne anco S. A. il prin-
 * * cipe di Ghessengomburch, comandante in capite. Lo
 * * stesso giorno fu data la risposta a Fetighirei, consistente
 * * ch'egli assolutamente abbandonasse la resoluzione presa,

* e sene astenesse dalla marcia, effettivamente per sue lettere
 * dichiarata, replicandogli fortemente, che in veruna ma-
 * niera non sarà possibile lasciarlo passare; ne alla Porte da
 * S. M. I. fu data tal permissione; ammonendo a ritornar nel
 * suo paese, altrimenti sarà trattato secondo le leggi mili-
 * tari, ed in questa maniera porgerà quel Sultan Fetighirei
 * occasione di romper la pace perpetua. E di più fece inten-
 * dere, che questa dichiarazione gli fa da benevol amico,
 * volendo con questo mezzo (se Fetighirei Sultano la
 * sforzerà prender le armi contra di lui) esser giustificato ap-
 * presso tutto il mondo; e nello stesso tempo far vedere, che
 * Fetighirei sarà causa dell' infrazione della pace perpetua.
 * 4. Giugno ricevè il Sigr. General Eropkin la lettera da
 * Mustafa Aga Kapici Bascia, nella quale scrisse, che S. M. I.
 * la sovrana di tutte le Russie mantiene una perpetua pace
 * colla Fulgida Porta, per ordine della quale egli fu mandato
 * per scortare gli eserciti delli Tartari fin alla Persia, per
 * dove marciando vidde truppe Russe, che sono mandate
 * a lor incontro; perciò dimandò, che il Sigr. General mag-
 * giore lo avvisasse con che intenzione lo fa.

* Lo stesso giorno, il medesimo Sigr. General maggiore
 * ricevè la lettera di Fetighirei Sultano, colla quale fa ve-
 * dere, che egli per due spedizioni fattegli da quel Sigr. General
 * maggiore non vuole interromper la perpetua pace, e che
 * perciò senza entrar nelle terre di S. M. marcia per le vie
 * difficili, che sono fra li popoli Daghistani; ma vidde, che il
 * Sigr. General maggiore, senza dargli l'avviso; occupò
 * ancora quelle strade, per le quali devono loro passare, e la
 * pregò di non fare ciò e di lasciarlo passare, perche egli
 * marcia per ordine della Fulgida Porta, ed il ritornare non
 * consiste nel suo arbitrio, ma assolutamente deve marciare
 * in Persia. 5. Giugno rispose il Sigr. Eropkin al Kapici
 * Bascia Mustfa Aga dichiarandogli, che egli mai ha saputo,
 * che detto Kapici Bascia marcia insieme cogli eserciti di
 * Fetighirei Sultano; e riportandosi alla lettera del general

• luogotenente principe di Ghessengomburch, dichiarò che
 • assolutamente non abbiano loro la speranza di passar cogli
 • eserciti per le terre dell' Imperio Russo, sia per i monti,
 • sia per la campagna, essendo che tutti quelli luoghi e
 • monti, ove loro marciano, sono del dominio Russo; perche
 • non vi è di ciò l'ordine di S. M. I. Nello stesso giorno, e
 • senso medesimo rispondendo egli Sigr. General mag-
 • giore, scrisse a Fetighirei Sultano, ed al di lui messo rac-
 • comandò, che gli dicesse vocalmente dalla parte del per-
 • detto General maggiore, che Fetighirei Sultano coi suoi
 • eserciti non potrà in alcuna maniera passar per le terre di
 • S. M. I., poiche per non lasciarlo passare già arrivò al fiu-
 • me Bela il Sigr. General luogotenente principe di Ghes-
 • sengomburch con gran numero degli eserciti. Arrivato poi
 • al fiume Bela il sopradetto Sigr. General luogotenente, ed
 • avendo saputo dal Sigr. Eropkin dei messi, che gli sono
 • stati mandati colle lettere da Kapiçi Bascia, e Fetighirei
 • Sultano, fece venir quelli messi avanti di se, alli quali
 • disse, che Fetighirei Sultan e Kapiçi Bascia assolutamente
 • non dovevano entrare cogli eserciti nelle terre di S. M. I.
 • E benchè ad onta non di tante protestazioni, e delle lettere
 • scrittegli, sono antrati nelle terre dell' Imperio Russo, con
 • tutto ciò da quel luogo dove di presente si trovano, non
 • ardiscano inoltrarsi più, ma felicemente ritornino a quei
 • luoghi, da dove sono venuti, poiche egli Sigr. General
 • luogotenente con molti eserciti, che loro stessi vedono,
 • venne colà per impedirgli il passo, discendo loro, che non
 • vi è altra via per andar in Persia, se non per il dominio di
 • S. M. I. per il quale senza l'ordine della Corte della sua
 • Sovrana non può permettergli di passare. Mentre se Fe-
 • tighirei Sultan e Kapiçi Bascia non contendendosi di
 • queste amichevoli ammonizioni, non si ritiravano indietro,
 • ma anzi voranno più inoltrarsi di quello dove si trovano
 • presentemente, in tal caso considerandoli come nemici ed
 • infruttori della perpetua pace, li tratterà colle armi, e li

» espellerà dalle terre di S. M. I. armata manu, e che ab-
 » biano ciò per una risposta categorica, il che se non cre-
 » deranno, lo proveranno in effetto. 9. Giugno ritornò da
 » Fetighirei Sultan il luogotenente Gneusef, che era stato
 » mandato colla lettera sopraddetta dalla parte del Sigr.
 » General luogotenente principe di Ghessengomburch, ar-
 » ricando una lettera di quel Serasker Fetighirei Sultano,
 » nella quale scrive dichiarando di nuovo, che egli marciò
 » per ordine dello F. Porta, e che perciò non può ritornarsi,
 » ma effettivamente passera per le terre dell' Imperio Russo,
 » pregando del libero passaggio, per il che sopraddetto Ge-
 » neral luogotenente facesse ritornare quegli eserciti, che
 » ha postati sopra le vie, per le quali dovevano loro passare.
 » A ciò di nuovo fu gli risposto, e furono fatte fortissime pro-
 » testazioni, nello stesso senso, cioè, che egli non venisse
 » più vicino, e si ritornasse indietro, perchè assolutamente
 » non sarà ammesso a passare; e quando fara altrimenti,
 » sarà stimato come vero nemico ed infrattore della perpetua
 » pace, ed espulso colle armi dalle terre di S. M. I. Li 11
 » Giugno il sopraddetto Serasker Fetighirei Sultano e Ka-
 » picì Bascia con tutti i suoi eserciti principiarono calare
 » dai monti e schierarsi appresso un vilaggio, chiamato
 » Gariacia, dove era postato un corpo di truppe Russi di
 » 500 uomini di Cavalleria.

» Sortiti tutti i Tartari in campo aperto si posero in ordine
 » all' ora 2 dopo mezzo giorno, e senza mandar alcun uomo
 » al Commandante di quelle milizie Russe, principiarono
 » scaricar la moschetteria, e scattare contra quelle truppe.
 » Perciò il Commandante avendo fatto Battaglione quadrato
 » cominciò difendersi scaricando contra di loro l'artiglieria,
 » e moschetteria fin alla ottava ora. Frattanto fece correr
 » l'avviso dell' attacco à S. A. principe di Ghessengomburch,
 » commandante in capite degli eserciti di S. M., il quale
 » mandò un soccorso di 200 Kosaki Grehenski, ed egli stesso
 » prese la marcia per quella parte all'ora 4 con qualche nu-

« mero di Cavalleria, con ordine ad altra partita d'infanteria »
 « di seguirlo. Al punto dell' arrivo di S. A. i Tartari in- »
 « calzarono gli assalti contro lo stesso principe, dal quale »
 « furono sostenuti, e respinti a forza di artiglieria e mos- »
 « chetaria contro di loro incessantemente scaricate. I Tartari »
 « però tentarono gli assalti dal fianco sinistro, dal quale fu- »
 « rono in maniera abbatuti, che furono costretti di precipi- »
 « tosamente fuggire, perseguitati ed incalzati dalle truppe »
 « Russe per dieci Versti, trattandoli come aggressori e ne- »
 « mici dichiarati di S. M. I. Dopo la battaglia si trovarono »
 « uccisi nelle truppe Russe 55 uomini, et 78 feriti. Li Tar- »
 « tari dopo la fuga si fermarono appresso Cecen per subor- »
 « nare e tirare al loro partito i popoli, che vivono in quelle »
 « terre sotto il vassallaggio di S. M. I. Perciò il sopradetto »
 « Sigr. General luogotenente fu necessitato di schierare le »
 « sue truppe nei luoghi, ove giudicò necessario, affinché, se »
 « i Tartari persistendo nella loro protervia, volessero fare »
 « nuove attentati, si trovasse egli pronto a respignerli.»

LIVRE LXVII.

I. —* PAGE 386.

Lettre du G. Fleury au G. V., 17 oct. 1737, en réponse à celle du G. V., du 17 juillet.

Vous nous en informâtes l'année passée (1736) par une lettre, dans laquelle vous nous exposiez tous les griefs que vous aviez contre cette princesse, et nous nous contentâmes d'y répondre par la confiance et la sincérité d'un fidèle ami, mais prévoyant que cette guerre, si elle continuait, entraînerait infailliblement l'empire des Romains à y entrer pour satisfaire aux engagements de son alliance avec la Czarine, l'Empereur mon maître crût devoir envoyer un sieur de Tott,

lieutenant-colonel d'un régiment dans ses troupes, pour vous représenter les suites funestes que pourrait avoir cette guerre. Nous avons appris qu'il s'était acquitté de cette commission avec toute la sagesse et l'exactitude que nous attendions de lui et qu'il avait été écouté très favorablement de vous. Nous employâmes en même temps nos plus pressans offices auprès du sérénissime Empereur des Romains notre allié et nous lui devons la justice de vous assurer que nous l'avons trouvé dans les dispositions les plus sincères pour parvenir à une prompte et raisonnable pacification. Il a bien voulu nous les confirmer encore tout nouvellement, et nous ne perdons pas un moment pour lui faire part de la réquisition que vous nous faites de nous rendre médiateurs entre les trois empires. S'il veut bien consentir à la médiation de l'Empereur, mon maître, nous le priérons d'en faire aussi la proposition à la Czarine et d'instruire en conséquence les ministres plénipotentiaires au congrès de Niemirow, afin de pouvoir travailler le plus tôt qu'il sera possible à un si salutaire ouvrage.

Extrait de la lettre de Fleury, 17 oct. 1757, à Villeneuve.

Si Sa Majesté Imp. l'accepte (la médiation), j'ai chargé M. Amelot de dresser une instruction pour vous, supposé que la médiation ait son effet. Vous comprenez que le roi ne peut jeter les yeux sur aucun autre que vous. — En général, vous ne pouvez trop représenter à la Porte, quoique avec des ménagemens proportionnés à sa délicatesse, le danger qu'il y aurait pour elle à continuer la guerre, et lui faire envisager que, si elle durait, il serait difficile que la plupart des princes chrétiens ne prissent la querelle de l'Empereur, qui, de son côté, nous paraît très modéré et très raisonnable dans ses prétentions.

Lettre de M. Amelot à Villeneuve, 18 oct. 1757; à cette lettre sont joints les pleins pouvoirs de l'ambassadeur chargé de la médiation.

• Si les ministres de la Porte y eussent déferé dès le commencement, leur situation aurait été bien différente. Ocza-kow est au pouvoir des Moscovites, l'entrée de la Crimée leur est ouverte, l'Empereur, qui ne s'était point encore déclaré, est engagé dans la guerre; presque toute la Valachie et la Moldavie lui sont soumises, et par la prise de Nissa il est devenu maître de la Servie entière. Une seconde campagne peut soumettre à ses armes et à celles de la Czarine tout ce que l'Empire Ottoman possède en Europe. C'est dans l'espérance que la médiation sera acceptée, qu'on'avait donné à M. de Villeneuve le plein pouvoir comme plénipotentiaire au congrès de Niemirow. Il suffit que vous sachiez que ce que le roi désire le plus, et ce que vous pouvez faire de plus agréable à S. M., est de trouver des moyens de conciliation, qui puissent terminer une guerre dont les suites peuvent être si funestes à l'Empire ottoman. »

Après la séparation du congrès de Niemirow, Villeneuve ne pouvait plus y paraître en qualité de médiateur, mais seulement comme un homme qui offre ses bons offices et que la Russie n'avait jamais refusé. De son côté, l'Empereur envoya à l'ambassadeur français un mémoire instructif, qui était accompagné d'une lettre du chancelier de la cour, comte de Sinzendorf, et d'un projet de traité dont la base était le renouvellement du traité de Passarowicz.

II. — PAGE 408.

- Il mentovato trattato (27 Gennaio 1758) contiene undici articoli. Con il primo destina e riconosce il Ragoczi in duca

» di Ongaria e prencipe di Transilvania, dichiarandolo con
 » *il secondo* soggetto all' allezzione delli predetti stati, lorche
 » siano in libertà di praticarla. *Il terzo* stabilisce che ri-
 » cuperandosi con la forza dell' armi alcun luoco situato
 » nell' Ongheria e nella Transilvania posseduto altre volte
 » dalla Porta abbia da rimanere in suo dominio, restondo
 » ad essi quelli che se convenissero e fossero conosciuti
 » che se le dovessero per ministri di potenze impar-
 » tiali residerei in Costantinopoli. *Il quarto* non e che una
 » promessa di lasciare ad ognuno colà nativo e abitante l'uso
 » libero di quella religione che professasse. *Con il quinto* si
 » conviene sopra la quota delle truppe che l'Ongaria e la
 » Transilvania doverano fornire all' occasione di guerra pas-
 » sata, la prima in cento mille uomini per guardare il desi-
 » dero del paese e in ducenta mille per servire al di fuori.
 » La tangente della altra e di venti mille, e di [dieci mille
 » rispettivamente con l'obbligo innoltre ad ambidue di som-
 » ministrare proporzionamente le provisioni necessarie per
 » il nutrimento di ottanta mille delle truppe ottomane che
 » accantonare vi venissero per difesa di essi stati. *Commina*
 » *il sesto* l'indignazione dal G. S. a quelli Ongari et Tran-
 » silvani che dopo l'arrivo del manifesto del detto prencipe
 » continuassero ad aderire al partito inimico. *Con il settimo*
 » qualificasi che chiunque sia Alemano, Ongaro o Transil-
 » vano che esistesse descritto nei colli di esso prencipe, s'in-
 » tendea sotto la protezione della Porta, non sarà soggetto
 » ad essere captivo, anzi riceverà ogni appoggio e assistenza.
 » *Con l'ottavo* resta giunto l'obbligo alli detti stati di contri-
 » buire al G. S. quell' annua corrisponsione che vi riflon-
 » devano in altri tempi, e che venisse di esser limitata in
 » misure congrue e convenevoli. *Il nono* versa primo in
 » punto di commercio e le se accumulano le prerogative
 » stesse de quali servisse, quello delle altre franche nazioni.
 » Passa indi a determinare che quattro dei principali di
 » quelle genti abbian a qui risiedere di continuo col cam-

» biarsi tutti gli anni. *Il decimo e l'undecimo riguardano*
 » l'interesse particolare del Ragoczi e dei suoi seguaci. Se le
 » promettere di maneggiare la restituzione delle loro terre al
 » caso della pace senza che riuscisse la devisata conquista;
 » lo si assicura di trattamento eguale a quello del Padre suo,
 » di riguardar lui e li suoi Aderenti in figura di Cespiti
 » (Clienti), del G. S. libertà di rimanere al Rodosto e di
 » tradursi altrove o dovunque le fosse agrado. — Le baile
 continue : « Qual sia lo spirito del presente trattato, quale il
 » fine e quale ne fosse per essere l'effeto nel caso, che, Iddio
 » non permetta, arridesse la sorte ai disegni di detto pren-
 » cipe, ben verra a comprenderlo il fino intendimento delle
 » EE. VV. (Cont. f. 752—755).

III. — PAGE 470.

Les accusations contre Wallis et Neipperg, que contient la lettre circulaire aux ambassadeurs, s'accordent entièrement avec celles publiées dans l'*Histoire de Neipperg* et les rapports déposés aux Archives de Vienne. C'est aussi dans ce sens que le comte de Sinzendorf écrivit, sous la date du 12 septembre et du 3 et 12 octobre, au marquis de Villeneuve, qui, ainsi que le raconte Laugier, essaya d'excuser la conduite de Neipperg auprès de la cour impériale. D'ailleurs les lettres même que Wallis et Neipperg écrivirent, soit pour s'excuser, soit pour convenir de leurs fautes, prouvent la vérité du contenu de la circulaire impériale. Wallis écrivit le 19 septembre que, bien qu'autorisé par le rescrit du 5 septembre à conclure la paix, il ne l'avait pas fait, parce qu'il lui répugnait de se rendre au camp du grand-vizir; il assure que Neipperg, après l'avoir forcé de lui remettre ses pouvoirs, l'avait laissé pendant toute la durée des négociations dans l'ignorance de ce qui se passait; enfin il joint à sa lettre l'écrit que Neipperg lui avait remis sous la date du 17 août, et par lequel il déclare prendre sur sa tête toute la responsabi-

lité des négociations. D'un autre côté, Neipperg s'excuse dans son rapport du 5 septembre, et dit : « Si j'avais reçu
 » plus tôt le rescrit du 31, je ne me serais jamais chargé de
 » conduire les négociations relatives au rétablissement de
 » la paix et jamais je ne me serais rendu au camp ennemi. » Dans ce rescrit, qui manque dans l'Histoire de Neipperg, l'Empereur dit : « Nous voyons, par le rapport de Wallis
 » du 22 août, que ce général n'a pas exactement rempli ce
 » qui lui a été commandé, d'abord, parce qu'il vous a
 » adressé le paquet en question, au lieu de l'envoyer direc-
 » tement à Villeneuve, ce qui l'aurait moins exposé au dan-
 » ger d'être ouvert par les Turcs; ensuite, parce qu'il vous a
 » laissé la faculté de remettre ou non à Villeneuve la lettre qui
 » lui a été envoyée, tandis que dans des affaires pour lesquelles
 » il existe un ordre positif, un semblable libre arbitre est
 » inadmissible. Dans des circonstances aussi graves, nous avons
 » cru ne pouvoir mieux obvier à cette première difficulté
 » qu'en vous interdisant toute correspondance; quant à la se-
 » conde, nous vous ordonnons de remettre la lettre susdite,
 » en chiffres; le contenu de notre lettre du 11, reste donc en
 » vigueur, et jusqu'ici nous ne révoquons nullement son con-
 » tenu, d'autant plus que nous ne pouvons ni ne voulons
 » douter, que vous ne vous soyez entendu avec Puckow sur
 » l'état actuel de Belgrade, avant de vous rendre au camp
 » turc; conséquemment, vous ne céderez Belgrade que dans le
 » cas désigné dans le rescrit si souvent cité (celui du 11). » Sur le reproche qui lui fut fait, que les textes de l'acte turc et latin qui réglait les préliminaires n'étaient pas conformes, Neipperg s'excusa dans la lettre du 20 septembre en disant : « Je ne comprends rien à la première de ces langues (la langue
 » turque), et je ne suis pas très versé dans les deux autres (les
 » langues latine et italienne); c'est un malheur. » Dans son rapport du 3 octobre, il accuse l'interprète Momars du manque de conformité dans le texte du troisième article, puis il continue : « Je confesse les grandes et nombreuses fautes que

« j'ai commises, en négociant un traité aussi désavantageux ;
 « elles méritent une juste punition ; » enfin il s'engage à rédiger, pendant son arrestation, une relation des conférences, et il demande à cet effet à son gendre, le comte de Pappenheim, de lui envoyer un copiste. Un rescrit impérial, daté du 22 octobre, lui ordonne de répondre catégoriquement à ces trois questions : 1^o S'il avait été autorisé à se rendre au camp turc. 2^o S'il avait été autorisé à accorder les conditions arrêtées dans les préliminaires. 3^o De dire qui l'avait autorisé à procéder à l'exécution du traité avant sa ratification. Sinzendorf écrivit à Villeneuve le 12 octobre : « Pour complaire
 « aux Turcs, Neipperg, sans attendre les ordres, promit de
 « leur remettre la moitié de la ville, dès que la moitié du
 « terme (dont on convint à l'insu du cabinet) serait écoulée,
 « et par surcroît de complaisance, il n'attendit pas l'expira-
 « tion de la moitié du terme convenu pour leur en remettre
 « les deux tiers ». Il est donc suffisamment prouvé que la faute de ce traité revient à Neipperg et à Wallis, qui lui avait caché les lettres antérieures du cabinet de Vienne et l'offre faite aux Turcs par le colonel Gross de leur abandonner Belgrade ; il est prouvé aussi que la supposition, que Neipperg aurait reçu des instructions secrètes du duc de Lorraine, est tout aussi dénuée de fondement que le bruit accrédité encore çà et là, d'après lequel le grand duc de Toscane aurait été fait prisonnier par les Turcs dans une chasse et qu'on ne lui aurait rendu la liberté qu'au prix de la reddition de Belgrade.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME QUATORZIÈME.



LIVRE LXIV.

Page.

Délimitation. — Événemens de Dulcigno. — Réception du grand-vizir. — Mesures administratives. — Constructions, incendies, tremblement de terre. — Rapports diplomatiques. — Ambassade turque à Vienne; ambassade impériale à Constantinople; négociations qu'elles avaient pour objet. — Paix éternelle avec la Russie. — Actes de la diplomatie française et anglaise. — Ambassadeur ottoman à Paris; chargé d'affaires prussien à Constantinople. — Mariages et circoncisions. — Règlement qui déterminait la hiérarchie et les vêtemens que comportent ses différens degrés. — Fêtes populaires et procession des palmes nuptiales. — Mesures d'ordre concernant l'Anatolie, l'Égypte et la Tatarie. — Première leçon donnée aux princes. — Nouvel historiographe. — Le mouchoir, le halwa et le khalwet. — Le fils du médecin de la cour, Ali-Pascha. — Mort de plusieurs hommes célèbres. — Ambassade à Bokhara et à Balkh; retour des ambassadeurs envoyés en France et en Perse. — L'ambassadeur persan Moustafa Koulikhan. — Installation du khan de Schirwan. — Démêlés avec la Russie. — Trois fetwas mémorables. — La Géorgie occupée par les Turcs. — Ambassade de Tahmasip. — Conquêtes en Perse. — Traité de partage entre la Porte et la Russie.

4-107

LIVRE LXV.

Relations diplomatiques avec les puissances européennes et asiatiques. — Persécution des catholiques. — Prise de Hamadan

et d'Eriwan, de Tebriz, d'Ardebil, du Lori, du Loristan, du Karatagh, de Meragha, d'Ournia et du Moghan. — Mahmood l'Afghan, dans la caverne de la pénitence. — Paix conclue avec Eschref, son successeur. — Délimitation du territoire russe. — Position des ambassadeurs européens à Constantinople. — Tscherkès Mohammedbeg en Egypte. — Troubles en Crimée et aux bords du Kouban. — Soulèvement des tribus persanes Schahséwen et Schikaki : combats livrés contre elles. — Institutions du grand-vizir Ibrahim. — Constructions, fêtes, bibliothèques, imprimerie, savans. — Bonneval. — Le résident Talman. — Contestations territoriales avec la Russie. — Ambassadeurs d'Eschref. — Mort de plusieurs hommes célèbres. — Envoyé du schah Tahmasip à Constantinople. — La guerre est de nouveau déclarée à la Perse. — Déposition du sultan Ahmed ; coup d'œil jeté sur son règne.

108-253

LIVRE LXVI.

Répression des rebelles. — Les voïevodes de Moldavie et de Valachie. — Grand-vizirat de Kabakoulak. — Reprise de Kermanschahan et de Hamadan. — Bataille de Koridjan. — Paix avec Tahmasip. — Destitution du grand-vizir Topal Osman, du kapitan-pascha, du moufti et de plusieurs autres fonctionnaires. — Lois somptuaires. — Audiences accordées à des ambassadeurs chrétiens. — La Kaberja. — Arrivée du grand-vizir à Constantinople. — Monnaies. — Aqueduc de Bagdjéker. — Guerre avec la Perse. — Délivrance de Bagdad. — Biographie et portrait de Topal Osman. — Promotions, exécutions, institutions. — Grand-vizirat d'Ismail. — Maisons de plaisance. — Détermination de la nativité du Prophète. — Marche de Feth-Ghiraï vers le Caucase. — Négociations diplomatiques entamées avec la Porte par des ministres européens. — Déclaration de guerre. — Marche des corporations. — Départ de l'armée. — Guerre de Perse. — Bataille de l'Arpatschaf. — Négociations et conclusion de la paix avec la Perse.

254-350

LIVRE LXVII.

Incertitudes de la Porte relativement à la guerre ou à la paix avec les puissances européennes. — Correspondance entre le Grand-

vizir et Talman. — Invasion de la Crimée par l'armée russe. — Le kapitan-pascha Djanam Khodja. — Le voïevode de Moldavie, Ghika, est confirmé comme hospodar. — Ravages commis dans l'Ukraine. — Traité de commerce avec la Suède. — Correspondance du grand-vizir et de Kuznigegg. — Congrès de Niemirow. — Ouverture de la campagne par les Russes et les Autrichiens. — Les Arnauts Clémentins. — Prise de Nissa par les Autrichiens. — Evénemens militaires en Valachie et en Moldavie. — Révocation du grand-vizir. — Convention signée avec Rakuczy. — Efforts des ministres des puissances maritimes pour faire agréer leur médiation; l'ambassadeur français est accepté pour médiateur. — Conquête d'Ouzidja, de Mehadia, de Semendra et d'Orsova. — Campagne des Russes sur le Dniester et en Crimée. — Evénemens de Bosnie. — Orzakow et Bender sont rasées. — Départ du grand-vizir Yegen Mohammed pour Constantinople. — Tentatives faites pour reprendre les négociations. — Démarches du roi de Pologne Auguste III et de la confédération polonoise auprès de la Porte. — Aouz Mohammed-Pascha est nommé grand-vizir. — Convention avec la Suède relativement aux dettes de Charles XII. — Arrivée du lieutenant prussien Sattler. — Bataille de Krozka. — Siège de Belgrade. — Prise de Chocim. — Les Russes en Moldavie. — Correspondance entre Wallis et le grand-vizir. — Irruption des Russes en Moldavie. — Départ de Neipperg pour le camp ottoman. — Préliminaires et conclusion du traité de paix de Belgrade.



00032537

γ

